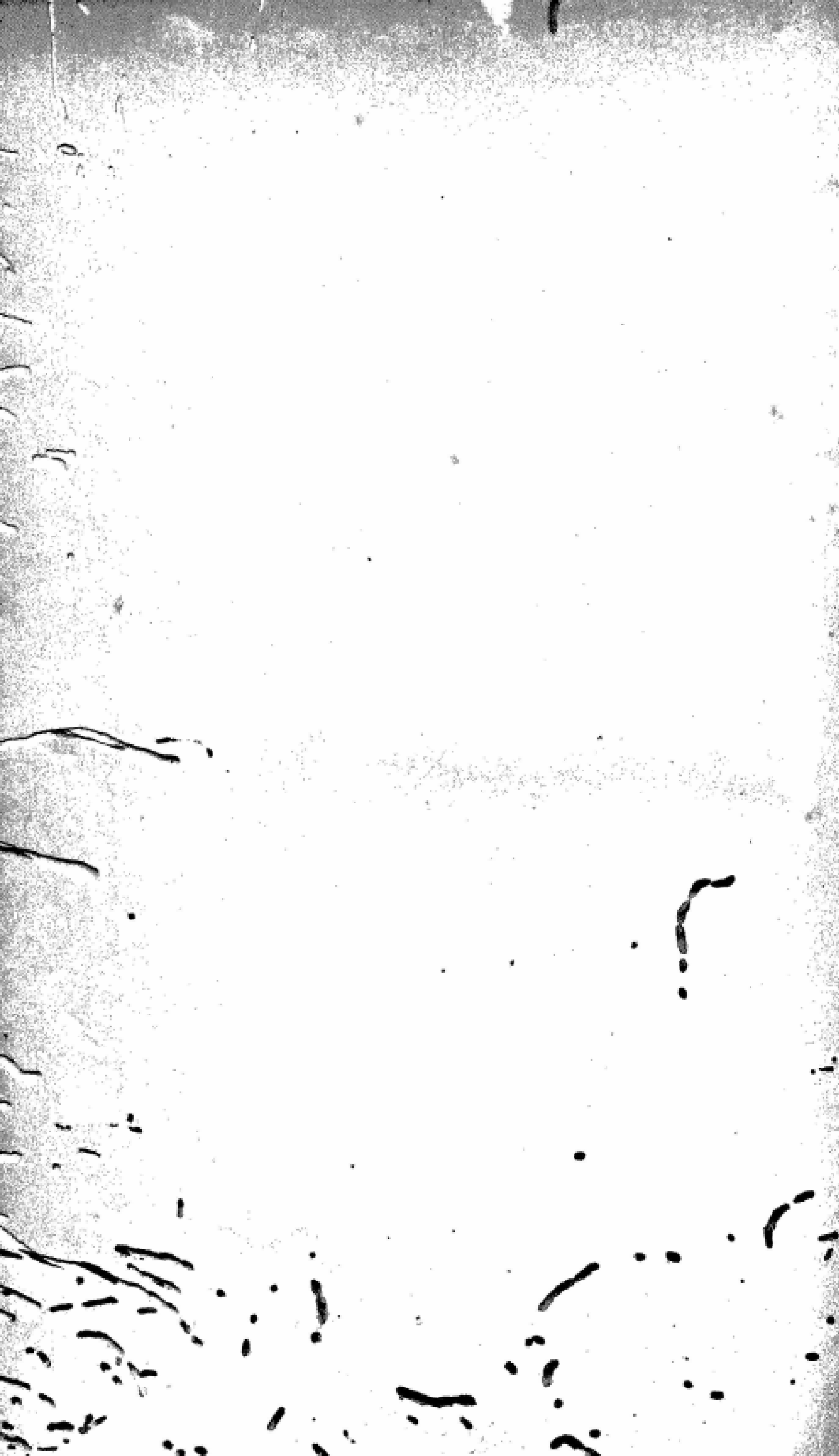
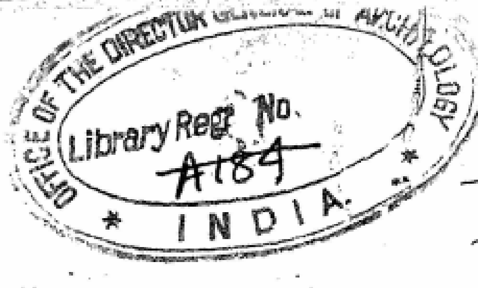

Library Regr. No
INDIA





DE LA PERSISTANCE DU COSTUME ORIENTAL

A PALMYRE [1]

Le département des Antiquités orientales, au Musée du Louvre, s'est enrichi depuis quelque temps de toute une série de monuments palmyréniens, qui forment un groupe intéressant à étudier pour les archéologues et aussi pour les artistes. Ce sont pour la plupart des bustes d'hommes et de femmes en haut-relief, arrachés par les Arabes aux sépultures monumentales en forme de tours, qui s'élèvent encore en grand nombre dans le désert aux environs de l'antique Palmyre et qui attestent la richesse de la cité par la magnificence de la nécropole.

L'usage même de ces tours funéraires était une tradition asiatique, conforme aux rites de la religion des anciens Perses. Mais plus tard on prit l'habitude de les décorer à la grecque, en y disposant de véritables frises d'encadrements, destinés à recevoir, comme autant de métopes, les portraits sculptés des morts. A côté des simples bustes, on y rencontre aussi assez souvent des scènes plus compliquées, où le défunt apparaît entouré des parents qui lui sont chers. La matière de ces reliefs est un calcaire compact, très blanc, parfaitement choisi pour le travail du ciseau et dont le grain a quelque chose de la finesse du marbre. Grâce à la saillie des cadres qui les protégeaient, beaucoup de sculptures sont comme neuves et conservent jusqu'aux touches de couleur qui en relevaient les détails. Cette polychromie était d'ailleurs très limitée : la prunelle des yeux était souvent teintée en gris bleu, avec un point noir au centre; les bandes ornées des vêtements se

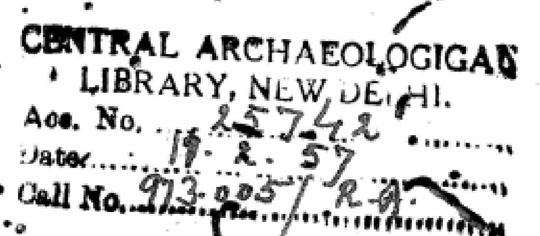
1. Mémoire inédit de Léon Heuzey, obligeamment communiqué par son petit-fils M. Jacques Heuzey. — *Réd.*

détachaient en rouge pourpre, et les bijoux, particulièrement les agrafes, portent souvent au centre une tache de même couleur, indiquant sans doute une pierre précieuse, grenat ou rubis.

Il est vrai que la sculpture palmyrénienne est considérée avec raison comme appartenant à la décadence de l'art grec. Cependant, c'est à une date voisine de la belle époque, après la conquête de l'Asie par Alexandre, que les ateliers grecs qui s'étaient constitués dans les grandes villes syriennes, pour alimenter le faste des rois séleucides, propagèrent le style hellénique jusque dans l'oasis de Palmyre, dans l'opulente Tadmor, la ville des palmiers, la grande étape des caravanes qui traversent le désert de Syrie. Une fois transplanté ainsi en plein désert, il s'y perpétua et s'y conserva dans des conditions d'isolement très particulières. Deux causes seules y contribuèrent à le modifier : d'abord, la décadence générale de la technique et du goût, qui commence bientôt à se faire sentir dans tout l'art antique; puis, l'action obstinée et renaissante des éléments orientaux, au milieu desquels cet art d'origine grecque se trouvait emprisonné.

L'action exercée par le milieu syrien sur la technique devenue toute grecque se marque moins par des procédés particuliers que par un certain amollissement du style, par une recherche plus grande de la richesse et de la décoration brillante, sous les apparences mêmes de l'hellénisme. Un trait bien oriental est surtout l'esprit de tradition et de routine, qui, s'emparant des formes normales et caractéristiques de la beauté grecque, les répète et les accentue avec une insistance qui tourne à l'affectation et qui, de loin, achemine l'art vers la régularité byzantine. De là, dans les plus anciennes et les plus belles têtes palmyréniennes, ce type grec un peu maniéré et alangui, qui conserve cependant un parfum pénétrant d'élégance hellénique, sans aucun mélange de la lourdeur romaine et occidentale.

En dépit de l'invasion du style grec à Palmyre, il est curieux d'observer que, comme la langue et l'écriture, le costume aussi était resté asiatique. Cette fidélité à l'ancien usage



national est d'autant plus remarquable qu'elle se trahit sous les formes mêmes de la sculpture hellénique. C'est ce que démontre, avec une évidence toute particulière, un des bas-reliefs palmyréniens récemment acquis par le Louvre : je voudrais en donner brièvement la description.

Le mort est représenté accoudé sur des coussins, à demi-couché sur un lit drapé de riches étoffes, tenant la coupe à la main, dans l'attitude du convive antique. A ses pieds, sur le lit même, une femme, de proportions beaucoup plus petites, portant la main à son voile, est gravement assise, sur un siége formé aussi par des coussins empilés. C'est l'usage grec du banquet funèbre et du lectisterne héroïque, tel qu'il est déjà figuré, par des terres cuites de Tarente, dès le ve siècle avant notre ère.

En effet, dans l'ancienne étiquette des pays grecs, la convenance voulait que les femmes de la famille, prenant part au repas, fussent toujours assises à côté des hommes couchés : *Feminæ cum viris cubantibus sedentes cœnitabant*[1]. Ce furent les Étrusques et plus tardivement les Romains qui laissèrent s'établir l'égalité dans l'attitude des deux sexes. Pour l'Étrurie nous en avons un exemple très ancien, au Louvre même, parmi les monuments de la collection Campana, dans le célèbre groupe demi-couché sur un cercueil de terre cuite trouvé dans la nécropole de l'antique Caeré. A Rome, l'introduction de l'usage étrusque paraît avoir été de date relativement récente. L'usage plus ancien, conforme aux habitudes grecques, s'y conservait encore dans certaines cérémonies religieuses, comme dans le lectisterne ou repas sacré de Jupiter au Capitole. Au dire de Valère Maxime, on y dressait pour le dieu un lit de festin, tandis que pour les deux déesses parèdres (qui occupaient les deux chapelles latérales du temple), Junon et Minerve, deux sièges étaient simplement préparés : *Nam Jovis epulo, ipse in lectulum, Juno et Minerva in sellas invitantur*[2]. Du reste, l'ancien usage grec (comme

1. Valère Maxime, II, 1, 2.
2. Val. Max., *ibid.*

il arrive souvent) était lui-même d'origine asiatique, ainsi que le prouve un bas-relief assyrien du Musée britannique représentant le festin du roi Assourbanipal, après la prise de Suse : au pied du lit royal se dresse un trône élevé, sur lequel est assise une femme, peut-être l'épouse même du roi vaincu, conviée de force au banquet du vainqueur. Il n'y a donc rien de surprenant à observer la persistance d'un usage à la fois grec et oriental dans la sculpture gréco-syrienne de Palmyre.

Quant au costume de notre Palmyrénien, la manière générale de traiter les draperies est conforme aux traditions de l'art grec; mais, en y regardant de près, on s'aperçoit que la forme même des vêtements est restée orientale. Nous voyons d'abord une tunique à manches, qui se rapproche beaucoup plus de la *candys* des Perses que du *khitôn* des Grecs. Les jambes sont couvertes de pantalons demi-larges, véritables *anaxyrides* [1], dont l'extrémité inférieure est passée dans des bottines fermées, tout à fait analogues à celles que portent les archers perses, sur la frise émaillée découverte à Suse par M. Dieulafoy.

Il est à remarquer que toutes les pièces du costume, tunique et pantalon, sont ornées de bandes richement brodées ou brochées, qui gardent sur la pierre des traces de couleur pourpre. Les coussins mêmes et les couvertures de lit en sont décorés. Parmi ces bandes dominent les barres verticales, que les Romains distinguèrent sous le nom de *clavi*. Toutes ces étoffes appartiennent donc à la catégorie luxueuse que l'on appelait d'un terme général *clavata vestis*.

Il faut noter surtout le large *clavus* qui descend sur le milieu de la tunique. Les anciens archéologues n'auraient pas manqué de dire que c'était un exemple du *laticlave* des sénateurs romains. J'ai démontré depuis longtemps que le laticlave romain était formé par deux bandes de pourpre et non par une seule [2]. Il y a, sur ce point, un texte important

1. Du grec ἀναξυρίς, pantalon; mot emprunté au persan.
2. Cf. *Dict. des Antiq.* de Saglio-Pottier, l'article *clavus*.

d'Hérodien qui a été mal interprété. Cet historien, décrivant les sacrifices que l'empereur Héliogabale (l'ancien prêtre syrien du Soleil à Émèse) offrait encore à son dieu national, rapporte que l'on voyait dans ces fêtes les plus hauts personnages de l'Empire et les chefs mêmes des légions revêtir des tuniques décorées d'une seule bande de pourpre. Cela a été pris bien à tort pour une description de laticlave : c'est un pur contre-sens. Hérodien ne manque pas cependant de nous avertir que c'étaient des tuniques à manches, ainsi décorées suivant la mode des Phéniciens, νόμῳ Φοινίκων [1]. Il s'agit évidemment d'un costume oriental et barbare que l'on reprochait à l'entourage impérial de porter, au mépris du costume romain. Or, cette tunique à manches, n'ayant qu'un seul *clavus* de pourpre au milieu, est justement celle que l'on voit aux figures palmyréniennes [2].

Un dernier détail mérite explication : c'est la courte épée dont la pointe a été brisée par accident, mais dont la poignée est parfaitement visible sur la cuisse droite du personnage couché. Il y a là encore une contradiction avec l'usage grec, qui était de porter l'épée à gauche, suspendue à un baudrier. C'étaient les Perses qui, d'après le témoignage d'Hérodote, pleinement confirmé par les sculptures de Persépolis, étaient armés d'un poignard attaché à leur ceinture et battant sur la cuisse droite [3]. Les courroies de suspension ne se voient pas ici, par suite de l'attitude couchée de la figure; mais le riche ceinturon où elles s'attachaient est une des parties les plus apparentes du costume.

L'inscription palmyrénienne qui accompagne les figures a été interprétée au Louvre par M. Ledrain. Elle indique que ce sont les images d'un personnage nommé Malkou et de sa femme Dida. Le mot qui désigne le mari vient d'une racine

1. Hérodien, *Elagab.*, 5 : Ἀλλ' οἵ τ' ἔπαρχοι τῶν στρατοπέδων καὶ οἱ ἐν ταῖς μεγίσταις πράξεσιν ἀνεζωσμένοι χιτῶνας ποδήρεις καὶ χειριδώτους νόμῳ Φοινίκων ἐν μέσῳ φέροντες μίαν πορφύραν.

2. Ce sont plutôt les étoffes appelées par les Grecs μεσοπόρφυροι et considérées par eux comme d'origine orientale.

3. Hérodote, VII, 61 : Πρὸς δὲ ἐγχειρίδια παρὰ τὸν δέξιον μηρὸν παραιωρεύμενα ἐκ τῆς ζώνης.

sémitique qui signifie « être âgé ». Il y a là sans doute une dérivation analogue à celle qui, dans la basse latinité, a donné au mot *senior* le sens de seigneur. La relation est d'ailleurs confirmée par un second bas-relief, presque identique au premier, sauf que l'homme couché y est enveloppé, en grande partie, dans son manteau, qui cache la forme orientale du costume. M. Ledrain reconnaît ici, d'après l'inscription, l'image de Theima, fils de Malkou, et de Dida, sa mère. Cette femme est donc représentée deux fois, sur le premier bas-relief assise auprès de son mari, sur le second auprès de son fils.

Pour compléter le costume palmyrénien, il faudrait encore parler de la tiare, qui ne figure pas sur nos bas-reliefs, les hommes y étant représentés tête nue. Mais, sur plusieurs bustes virils de la même série, on voit une tiare basse, de forme cylindrique, qui paraît avoir été en usage à Palmyre, jusqu'à une époque très avancée, avec le reste du costume oriental. La couronne de feuillage qui la décore, et qui porte souvent au centre un médaillon sculpté, ne saurait faire méconnaître le caractère franchement asiatique de cette coiffure.

Quant au costume féminin, la différence entre les modes de la Grèce et de l'Orient y est moins marquée. Le caractère oriental s'y trahit cependant par certains détails que les proportions très réduites des figures de femmes, sur nos deux bas-reliefs, empêchent de bien saisir. Nous prendrons de préférence comme exemple un des plus beaux bustes de la collection, qui représente une femme voilée, tenant son enfant sur sa main [1]. On y remarque, sous le voile, un véritable turban qui entoure les cheveux, et particulièrement un luxe de bijoux tout à fait oriental. Le front est ceint d'une large bande d'or estampée, et, sur les tempes, deux chaînes de petits disques articulés font penser aux sequins dont se parent encore aujourd'hui les femmes arabes. J'énumère

1. Avec cette courte inscription : « [Bor]ada, fille de Alaïth, hélas! » trad. de M. Ledrain.

brièvement (à propos de ce buste et de quelques autres semblables) les boucles d'oreilles, les colliers, une infinie variété de fibules ciselées et ornées de pendeloques, parmi lesquelles est souvent suspendue la petite clef du coffre secret.

La forme et le décor de cette bijouterie sont absolument grecs, mais la profusion même en est asiatique. Le goût simple des Athéniennes n'aurait pas admis un pareil encombrement de parures. Le buste de femme sur lequel s'appuie notre démonstration n'en est pas moins une des plus belles sculptures palmyréniennes qui soient connues, une de celles où brille avec le plus d'élégance et de distinction le reflet de beauté grecque qui illumine cet art de décadence.

LÉON HEUZEY.

LE BASSIN DU BRIVET

I

ASPECT DE LA VALLÉE. SES TRANSFORMATIONS

Après la Loire, je ne vois pas de rivière qui soit plus indolente et qui traverse plus de terres marécageuses que le Brivet. C'est un cours d'eau peu bruyant, peu connu, et cependant son lit est si large parfois, que ses rives disparaissent à l'horizon. Normalement, il devrait être tributaire de l'Isac, puisqu'il prend sa source au delà des hauteurs du sillon de Bretagne, mais son inclinaison le porte vers le sud, et il a profité d'une rupture de l'échine du sillon breton à Pontchâteau pour se glisser dans le bassin de la Loire.

Il n'est pas facile de saisir le Haut-Brivet quand on remonte vers la source ; on se perd au milieu d'une immense cuvette de 1.500 hectares, aux rives tourmentées, qui est bornée au nord par les versants boisés de Saint-Gildas et de Grâces, au sud par la croupe de Cambon, à l'ouest par les plateaux de Drefféac et de Missilac. Sans les travaux d'approfondissement du syndicat de Sainte-Anne de Cambon, son lit serait aujourd'hui comblé et disparaîtrait sous la couche uniforme des prairies qui se développent à perte de vue dans cette région. Sa source est mystérieuse et discutée comme celle du Nil. Son origine probable est à la mer de l'Isle, petit lac situé à la pointe méridionale des marais de Saint-Gildas, qui reçoit les eaux de trois ruisseaux venant de Quilly, de Bouvron et de Cambon et des canaux de Drefféac.

D'abord le Brivet coule sur une longueur de 8 kilomètres entre des rives marécageuses qui se rapprochent de plus en

plus, jusqu'à une gorge qui domine Pontchâteau. La rivière pénètre ensuite dans les marais de Donges qu'elle traverse sur une longueur de 14 kilomètres jusqu'à l'écluse de Rozet. Sur ce parcours, les sites sont très variés. Ils changent à chaque détour des capricieux méandres qu'elle décrit entre les îlots rocheux des territoires de Besné et de Crossac. En approchant de son embouchure, à 5 kilomètres de la Loire, elle prend le nom d'étier *(æstuarium)*, parce qu'alors ses eaux saumâtres se mêlent aux marées et aux égouts des marais ou des prairies. Le Brivet devient alors l'émissaire de tous les canaux de desséchement de la Grande-Brière mottière qu'il côtoie.

Le Brivet est ainsi divisé en trois parties très différentes, connues dans le pays sous les noms de Haut-Brivet, de Bas-Brivet et d'étier de Means.

Ensemble, les trois sections fournissent un parcours de 30 km. 700 qui se prolonge au nord, sur une longueur de 3 kilomètres, par le canal de la Fleur, le plus important des canaux de Saint-Gildas.

La navigation du Haut-Brivet a peu d'importance aujourd'hui; elle sert uniquement aux transports des récoltes des marais. Aux époques les plus sèches, les bateaux y trouvent à peine un tirant d'eau de 0,40 à 0,50. Entre Pontchâteau et la Loire, deuxième bief, le mouvement était considérable; avant le chemin de fer, les tourbes, les matériaux de construction, les vins et les denrées que consomment Pontchâteau et les environs venaient toujours par le Bas-Brivet, les bois descendaient par cette voie.

Dans le principe, nul doute que le Brivet n'ait eu un développement plus important et un cours mieux réglé; il décrivait, comme à Besné, de nombreux détours qui portaient ses eaux jusqu'aux rives de Saint-Lyphard et de Saint-André; il se déversait dans la Loire par plusieurs embouchures après avoir recueilli tous les ruisseaux de l'archipel.

Il va sans dire que je parle d'époques lointaines; il est évident que le Brivet, avec son peu de pente vers la Loire, a été facilement obstrué par les débris de toute sorte qu'ap-

portent les vents, la pluie, les inondations et la chute annuelle des feuilles, car ses bords étaient boisés. A plusieurs reprises, le curage de son lit a mis au jour des troncs, des racines et des arbres entiers qui ont barré le cours de ses eaux. Supprimez l'entassement qui s'est produit depuis dix-huit cents ans, c'est-à-dire depuis la conquête romaine : alors vous ressusciterez une contrée toute différente, un cours d'eau ordinaire, coulant paisiblement à travers de vastes prairies et ombragé par des grand peupliers et des aulnes. Ce n'est pas un rêve. Non loin de la ferme-école de Drefféac, les dessécheurs ont mis au jour la carcasse d'un bateau. C'est du reste une révolution naturelle qui s'est produite sur tous nos cours d'eau de la Loire-Inférieure et qui se justifie par les gisements d'antiquités accumulés sur leurs rives. Les marécages se sont formés depuis que les populations ont choisi l'emplacement de leurs villages ; elles ont négligé les curages et se sont trouvées bloquées par les inondations et les vases.

L'histoire du Brivet et celle de la Grande-Brière mottière qui lui sert d'estuaire est la même ; elle nous est racontée par les géologues. La vallée a été comblée d'abord par la mer et par une série de dépôts marins dont le passage se révèle dans le calcaire placé au fond de la cuvette. Une oscillation du globe s'est produite, l'océan est parti et a cédé la place aux eaux douces, phénomène qui s'est prolongé assez longtemps pour déposer une seconde couche de calcaire plus tendre que la première. La vase fluviale est venue ensuite apporter son limon, sans toutefois faire disparaître les sommets rocheux qui dominent les bas-fonds, puisqu'ils sont encore visibles aujourd'hui et forment des reliefs sur l'immensité de la prairie qui s'étend entre Montoire et Saint-Nazaire. Les sommets rocheux qu'on nomme les îles de Trignac, de Pandille, d'Ame, de Guersac et tant d'autres, sont les derniers témoins de l'aspect pittoresque que présentait la vallée de Brivet et son archipel dans les temps primitifs ; ce sont les pointes extrêmes des collines dont le pied était arrosé par la rivière.

Pourquoi appelle-t-on Brière ou Grande-Bruyère (ce qui

est tout un) l'immense plaine de 50 kilomètres de pourtour qui s'étend depuis la Chapelle-des-Marais jusqu'à Méans? C'est qu'elle renferme, par-dessus tous les gisements superposés que nous signalons, une quatrième couche dont la formation récente est due à l'accumulation de végétaux en décomposition.

La sphaigne qui forme la plus grande partie de la tourbe est une plante ligneuse qui croît seulement dans les eaux peu profondes et qu'on ne trouve jamais dans les eaux salées. Son âge est également connu. La géologie enseigne qu'elle est un produit de l'époque quaternaire seulement; que les plus vieilles tourbières n'ont guère plus de deux mille ans. Il suffit donc que cette plante et ses détritus soient présents ici pour que nous entrevoyions la physionomie de la vallée du Brivet au commencement de notre ère.

La mer n'y pénétrait plus, d'abord parce que le fond de la cuvette s'était exhaussé, et aussi parce que la Loire avait accumulé une barre d'alluvions de 2 kilomètres de largeur entre Montoire et Saint-Nazaire. Ce n'est pas une hypothèse que nous hasardons ici. Le terrain était si solide que les premiers Césars de la Gaule purent construire à travers la prairie de Montoire une chaussée empierrée qui est toujours visible et dont l'origine antique ne peut être niée. Elle a une structure spéciale, ensuite elle est la continuation directe du grand chemin pavé de Nantes à Guérande, découvert à Savenay et à la chaussée de Nyon.

Quand on tire la tourbe, on rencontre encore d'autres éléments de reconstitution pour la géographie du pays : ce sont des arbres couchés en rangs serrés, noircis par le temps et leur séjour dans l'eau, assez gros pour faire des poutres et ensevelis sous une couche de terre noire. Est-il croyable que ces arbres soient venus de loin? Le problème serait embarrassant s'il était cantonné dans le golfe en question, mais il se pose partout où nous avons des eaux stagnantes. Dans toute l'étendue de la Brière, les arbres poussaient autrefois comme ils croissent encore aujourd'hui dans les îles d'Aignac, de Pandille et d'Errand; ils sont tombés d'autant plus facile-

ment que le vent d'ouest est très violent dans la région et que rien ne l'arrête. La submersion a été la conséquence de plusieurs cyclones qui se sont répétés jusqu'au VIe siècle de notre ère, selon Grégoire de Tours.

Les vagues poussées par le vent d'ouest ont rompu quatre fois, en 1839, la digue de Pandille; une maison de Crossac a été démolie.

Ne jugeons pas de l'état ancien par le spectacle monotone que nous avons sous les yeux, car nous serions dans une erreur complète. Il est avéré par les documents les plus authentiques de nos archives que ce pays ne s'est pas amélioré en vieillissant, au contraire. Les coteaux de Guérande, ceux de Piriac aujourd'hui si dénudés, étaient couverts autrefois d'une végétation forestière puissante qu'on appelait la forêt de Piriac. On citait aussi la forêt de Penbron. Près de Saint-Nazaire, j'aperçois la dénomination transparente du bassin de *Penhouet*, nom breton formé de *Pen*, pointe ou tête, et *coat* qui signifie *bois*. Si les Bretons du Ve siècle ont appliqué cette appellation à l'entrée de la tourbière, c'est évidemment qu'ils avaient sous les yeux un massif forestier.

Quand une contrée aride est sans végétation, improductive, ravagée par les tempêtes, elle devient peu à peu une solitude; si, au contraire, elle nourrit grassement ses habitants et leur fournit du travail, elle se peuple de villages pressés les uns contre les autres. Parcourez les bords de la Brière comme son centre: vous trouverez d'abord une population dense parce qu'elle est sédentaire et attachée au sol, malgré les revers, et ensuite des agglomérations dont le nom trahit l'antiquité la plus reculée. Ici les noms celtiques sont aussi nombreux que les noms latins.

Si ces villages avaient été explorés par les archéologues depuis cent ans, nous aurions sans doute plus d'une curiosité à citer. Je me borne à signaler une découverte faite sur la *butte rouge*, près la butte des Pierres, en plein marais. Les gardes de la Brière ont assuré qu'ils avaient vu les *fondations d'une tour* qui pouvait avoir 12 mètres de diamètre environ. Les pierres ont été enlevées pour bâtir, sauf deux, dont

le poids était trop lourd pour les petits bateaux du pays [1].

Ce qui nous reste à raconter des vestiges industriels relevés çà et là, dans les communes arrosées par le Brivet, démontrera que les riverains n'étaient pas inactifs.

II

RICHESSES NATURELLES DU BASSIN

Il n'est pas surprenant qu'une population nombreuse soit venue s'agglomérer sur les bords de la rivière du Brivet et des cours d'eau qui venaient s'y déverser de toutes les hauteurs voisines. La nature avait accumulé dans cette heureuse contrée tous les matériaux dont les conquérants avaient besoin pour bâtir les habitations perfectionnées, sans parler des métaux qu'ils recherchaient pour entretenir l'activité de leurs industriels. Dans les rangs des légionnaires se trouvaient, ou à la suite des armées, une foule de gens et de négociants qui venaient s'enrichir en Gaule, comme ils l'avaient fait en Afrique et en Espagne. La chaux de la Loire-Inférieure fut le premier objet de leurs convoitises; elle était de toute nécessité pour élever les stations confortables qu'ils voulaient édifier partout; elle fut donc recherchée avec avidité et cela à tel point qu'aucun gisement calcaire n'a échappé à leur perspicacité. Pour ceux qui cultivent la géologie, il est facile de découvrir des gisements d'antiquités des premiers siècles de notre ère. « Cherchez de la chaux et vous aurez facilement des tuiles romaines. » Telle fut la première industrie et la plus populaire qui fut implantée chez nous à l'arrivée de César.

Les dépôts calcaires les plus importants de cette région sont ceux qu'on a observés dans la vaste dépression de 5 kilomètres en tous sens, qui s'étend entre Drefféac, Saint-Gildas

1. *Bull. de la Soc. archéol. de Nantes*, 1882, p. 186. Le père Vailland a parlé aussi de gros sous trouvés par son père.

et Cambon. Les points les plus exploités se nomment les *Fosses* ou la *Fontanelle-Bocquet* et les *Mortiers*. Les savants ont noté sur Cambon les gisements du Grand-Bé, de la Fouas, du Rouaud, de Coislin, du Pancaud, de la Rivière et du Guétard. Le bassin de Missillac est apparent surtout au Bas-Bergon, à 10 km. 50 au nord-ouest de Sainte-Reine, et se prolonge sous les marais jusqu'à Crévy. M. Vasseur a vu de notre temps une ancienne exploitation qui avait alimenté des fours à chaux signalés en 1802 et 1813 par Athénas, et par Dubuisson en 1830.

Le calcaire de Crossac est un gisement limité qui est situé sous le cimetière.

Il est incontestable que le fer existait aussi dans la région du Brivet et se présentait aux chercheurs à l'état errant, dans des cuvettes peu profondes, par petits groupes. Les excavations extraordinaires comme celles de Sainte-Anne de Cambon, qui descendent à 10 mètres de profondeur, sont une exception. Le nom de *Ferrières* est demeuré comme une enseigne partout où les anciens ont rencontré ce métal. Il fut travaillé au moyen de forges volantes sur bien d'autres points, dans la plupart des communes que nous reconnaîtrons à l'aide des scories restées sur le terrain comme à Donges[1].

Enfin le gisement de plomb argentifère qui se trouve à Crossac, dans des conditions exceptionnelles, nous montrera que nos conquérants n'ont pas négligé les métaux précieux et que leurs minéralogistes avaient des prospecteurs très clairvoyants.

Le bourg de Quilly repose sur un mamelon ferrifère qui se révèle par une terre d'une couleur rougeâtre très accentuée dont les richesses minéralogiques nous sont annoncées par les carrières et les sources de Cambon; il n'est donc pas étonnant que la crasse de forge se rencontre en abondance dans les environs de la maison d'école, au Bignon, et dans la gagne-

1. Les sources ferrugineuses de Cambon nous avertissent aussi aux fontaines de Montar, près de Saint-Victor, et à Pitoué, à 3 kilomètres du bourg. Notre-Dame-de-Planté est aussi le jalon d'une carrière de minerai.

rieu du Houssay. A la Rainais, j'ai découvert, sous le talus d'une haie, une place de 4 mètres de côté qui devait être la suite d'un atelier; elle est faite d'une couche de terre franche, épaisse de 0,50, aussi dure que la pierre; sa surface est brûlée profondément, et le terrain aux alentours est plein de cendres, de charbon et de scories.

Il ne peut y avoir de doutes sur la nationalité des forgerons qui travaillaient à Quilly; les maçons romains ont laissé dans le sous-sol de l'église des témoins de leur savoir-faire sous la forme de conduits de terre cuite et de larges briques pareilles à celles qu'on employait dans les hypocaustes [1].

Les déchets des ateliers ne sont pas à négliger par les archéologues; ils peuvent contenir des monnaies, des outils et même des objets de fantaisie comme des statuettes [2]. Les ouvriers eux-mêmes recevaient la visite des marchands ambulants qui promenaient leurs moulages, car il y a plus d'un exemple de découvertes de figurines dans le voisinage des exploitations minières. Il est à ma connaissance qu'on a trouvé des fragments de Vénus Anadyomène dans les monceaux de scories conservés dans la forêt du Gavre (Loire-Inférieure). La petite figurine présentée à la Société d'Anthropologie provient non pas des décombres d'une villa, mais du champ rempli de scories dont je viens de parler à propos du bourg de Quilly. Je ne l'ai pas trouvée moi-même. Elle m'a été remise, pendant l'une de mes tournées d'inspection, par un jeune clerc de notaire de Cambon qui l'avait aperçue sur la cheminée d'une fermière en faisant un inventaire de mobilier. L'enquête menée par moi jusque sur le terrain a établi que la propriétaire avait rencontré la petite statuette au pied d'un pommier dans le même champ où dix ans auparavant on m'avait conduit pour me faire constater les vestiges de l'industrie métallurgique. Le champ fut longtemps en friche. Un beau jour, on le défonça et le laboureur souleva parmi de nombreux débris l'objet qui nous occupe. Je n'ai

1. Beaucoup d'églises reposent sur des ruines de villas du même genre.
2. *Le dieu accroupi de Quilly*, par Léon Maître (*Bull. de la Soc. d'anthropologie de Paris*, mars 1899).

pas de raisons de douter de l'exactitude du récit de la fermière; j'ai plutôt été surpris de l'état de conservation de la statuette qu'elle consentait à m'abandonner comme une chose indifférente. Ordinairement, les figurines gallo-romaines qui sortent des ruines sont en morceaux et il est bien rare qu'elles ne soient pas tout au moins décapitées. Comme elles sont creuses, il n'est pas étonnant que le moindre choc les ait brisées. La nôtre est intacte; elle l'était, du moins, quand le clerc de notaire la prit sur la cheminée de la fermière. En l'examinant de près, il s'aperçut qu'elle était recouverte d'un badigeon de chaux qui en faisait un magot informe dont les traits étaient oblitérés. Il s'empressa de la laver et de la brosser et dans le cours de l'opération la tête lui tomba dans la main. Voilà pourquoi elle porte la trace d'une soudure.

La figurine est d'un type rarissime parmi les bibelots de terre cuite. J'ai interrogé tous les conservateurs des musées de France sans pouvoir rencontrer un autre exemplaire des mêmes traits.

On signale aussi des ruines de murs en briques dans les bois de *Vivève*, non loin du gisement ferrugineux de Planté.

Derrière la Rainais, village voisin du minerai et du mâchefer, on montre une noë circulaire, c'est-à-dire une grande mare, à laquelle on donne le nom de *Château-Villot*, quoique personne n'ait jamais vu de murailles en cet endroit. C'est une cuvette qui sert d'égout aux terres voisines, ce qui est vulgaire; mais, l'été, apparaît une motte entourée d'une douve large de 1 mètre, profonde de 9 pieds, dont le fond, dit-on, serait pavé de moellons mélangés de chaux. Voilà un singulier *château* qui rappelle sensiblement le lavoir du châtellier de Nozay. Jadis, un bois entourait le *Château-Villot*, comme il arrivait le plus souvent autour de nos châtelliers.

La chaux de Cambon.

Les ateliers de Cambon paraissent avoir été affectés surtout à l'extraction du calcaire et à la fabrication de la chaux;

ils se sont révélés d'abord comme des travaux de fortification dans un endroit que les générations postérieures ont nommé le *châtellier* et la *close*... sans comprendre la portée de ces dénominations. Je me suis approché de ces enceintes fortifiées, et je me suis aperçu qu'à Cambon, comme dans une foule de localités minières, les ouvriers avaient séjourné derrière des retranchements mystérieux. Au châtellier de Cambon, les choses sont demeurées dans leur état primitif : vous y verrez une grosse butte circulaire, en partie nivelée, dont les douves se remplissaient à l'aide du ruisseau des Hauts-Ponts ; elle est située dans un vallon qui fut longtemps un étang. Ce réservoir, nommé la *close*, est entouré de hauts talus formant les bords d'un grand bassin dont la destination est embarrassante au point de vue industriel ; il n'y a pas de scories, ni de rebuts. L'ensemble simule si bien une fortification, depuis des siècles, que le peuple lui applique les noms de *Grand* et *Petit Châtellier*. La contenance de la butte est de 24 ares ; on se demande aussi quel était l'usage des fondrières qu'on appelle *mortiers*, et qui ne sont pas rares dans la région. On penserait que ce sont des carrières d'argile abandonnées ; mais quand on interroge les riverains, ils racontent toujours des légendes de villages enfouis. On dit que les grands *mortiers Denain* sont pavés [1].

L'exploitation du minerai de fer et sa transformation sont anciennes ; le fait est indéniable quand on considère les ruines des forges installées çà et là. Il y a tant de briques, dans les alentours de la chapelle Sainte-Barbe, que les cultivateurs surpris de ces démolitions ont inventé la légende d'une *ville écroulée* [2]. M. Trégré assure qu'il a démoli, vers 1860, une construction ronde qui ressemblait à un four et vidé un puits qui contenait des cendres et du charbon. Lors de mon passage, on parlait de ruines de murs en briques dans le voisinage du Bois de Vivève.

Beaucoup d'autres points ont été sans doute occupés par

1. Nous aurons d'autres occasions de signaler des lavoirs pavés.
2. Le lieu dit Magouet signifie les murs.

les ouvriers; je citerai le Grand et le Petit-Bé, Bessac qui m'a procuré une monnaie du IIIe siècle, à l'effigie de Claude le Gothique, et enfin Coislin qui a toutes les apparences d'un vieux camp.

Il n'est pas douteux que la prospérité industrielle de Cambon a duré jusqu'à l'époque mérovingienne; le fait ressort de la production de certaines pièces de monnaie d'argent frappées de la marque *Cambudonum* dont le style breton a été remarqué par M. Prou et par M. Chappée [1].

Station de Drefféac.

Une partie du territoire de Drefféac a bénéficié largement des travaux de desséchement, je veux parler du canton occupé par la gare et la ferme-école de M. Delozes. A force de nettoyer les canaux du Brivet et de les approfondir, on a fait baisser de 1 m. 50 les inondations qui envahissaient les bords très plats de ce bassin. On a rendu ainsi à l'agriculture une immense surface improductive qui ne donnait que de mauvaise tourbe et des marais sans valeur. Dès qu'on a pu retourner la terre, autour de la gare, dans les jardins de M. Agasse, on s'est aperçu que les anciens s'étaient établis là, soit pour faire de la tuile ou de la chaux, soit pour forger le fer [2]. Le gisement gallo-romain se compose de tuiles et de briques comme ailleurs et de scories de fer, de sable rouge, de pierres noires et de charbon. On a fouillé le terrain dans tous les endroits marqués par des dépressions de toute grandeur. Les trous béants montrent un sous-sol d'abord argileux très fin et au-dessous du calcaire à l'état de rognons. M. Delozes connaissait bien toutes les richesses naturelles du sol de Drefféac; il faisait, dit-on, lui-même sa chaux [3].

1. *Le tombeau de Saint-Fraimbault* (*la Province du Maine*, t. XV, p. 316). Voir aussi le catalogue de M. Prou.

2. L'emplacement se nomme la Grosse-Aulne et les Rio.

3. Sévérac, qui touche Drefféac, possédait une forge dans le *bois du Fournier*, au sud-est du château de la Cour.

Les Gallo-Romains, ses prédécesseurs, ne sont pas venus dans un pays désert; les débris de leur industrie sont mêlés ici, comme ailleurs, à des antiquités celtiques, à des haches de bronze et même à des armes de pierre polie[1]. Il faut croire que la station était productive, car on a trouvé, outre les monnaies romaines, une pièce d'argent frappée à l'époque carolingienne avec l'empreinte *Metullo* (Melle) qui nous éclaire sur la durée de la station [2]. On assure qu'on a trouvé aussi des vases, semblables aux urnes funéraires, chez M. Deloze.

Station de Saint-Gildas-des-Bois.

Le territoire de Saint-Gildas-des-Bois était traversé par une voie romaine de l'Est à l'Ouest; il possédait de plus du combustible qui a dû être utilisé par les métallurgistes partout où la forêt montre des tas de briques. En me rapprochant des bords de la cuvette des marais, j'ai appris que M. Desvaux avait découvert les fondations d'*un four* sous une couche d'alluvions de 0,30. A côté s'élève une briqueterie moderne qui est une indication.

Mine de Crossac.

Les Romains aimaient les grands horizons, les sites pittoresques, les coteaux exposés au midi, les plantureuses vallées; or, les régions que nous décrivons n'ont aucun de ces attraits. Il s'agit de pays marécageux, froids, humides et boisés. Quelle est donc l'attraction qui les a conduits dans le bassin du Brivet, si ce n'est la présence d'un trésor et l'appât du gain qui fait tout oublier ?

Le plomb argentifère n'a pas disparu complètement du sol de Crossac; à plusieurs reprises nos ingénieurs ont constaté

1. Les haches de bronze étaient à douille et à rainure. Agasse en a vu 7 ou 8.
2. Coll. de M. N. de Barmon.

sa présence dans l'île des Eaux, à la suite sans doute d'une fouille pratiquée à 1 mètre de profondeur par un cultivateur avisé. Ce minerai aujourd'hui peu apparent à pu être jadis considérable; il gît souvent à la surface du sol, il peut s'exploiter longtemps sans laisser de traces apparentes [1].

L'exploitation ancienne est ici indubitable pour les archéologues exercés à la chasse des briques et des tuiles de nos conquérants. Sous un chêne vieux de plusieurs siècles, le sieur Avenard a démoli en ma présence la calotte d'un four qui, par sa structure et ses démolitions, appartient aux industriels romains. Les ruines du même genre ne manquent pas à la surface du sol, mais elles sont éparpillées et forment des amas isolés. Il y a autre chose de plus instructif: ce sont des apparences de fortification [2]. La culture n'a pas aplani partout la double ceinture de fossés et de talus qui donnait à l'île des Eaux l'aspect d'un camp retranché; çà et là quelques reliefs de terrain subsistent toujours et témoignent que les récits n'exagèrent rien quand ils font allusion à des lignes continues de remparts [3]. La base de la fortification que j'ai vue de mes yeux se composait d'amas de pierres brutes qu'on recouvrait de terre. Entre les deux enceintes régnait un intervalle de 10 pas.

Instruisons-nous au loin. On dit qu'autour des mines de Sabale (Espagne), les ouvriers emploient le même mode de clôture. Derrière ce rempart, leurs fourneaux fonctionnent en sécurité. Il s'agit de plomb argentifère [4]. Cet usage s'est propagé en Gaule parmi les ouvriers du fer, et c'est ainsi que les forges volantes, dites catalanes, ont laissé chez nous tant

1. Dès l'antiquité, le plomb a été exploité en Ille-et-Vilaine, à la mine de Pontpéan. La commune de Saint-Erblon, siège de la mine, montre, au milieu d'une lande, une *enceinte* que le peuple attribue aux Romains et les communes des alentours sont pleines de buttes et de douves (*Bull. de la Société archéolog. d'Ille-et-Vilaine*, 1883 et 1886).

2. Agasse, lui aussi, à Drefféac, a cru apercevoir des traces de fossés chez lui.

3. Dans son rapport à la Société académique de Nantes, M. le docteur Ollivaut, en 1828, parle de débris de *murs en briques* qui paraissaient avoir entouré le pays.

4. *Bull. de la Société géologique de France*, 1850, t. VII, p. 183.

de traces de retranchements, tant d'amas de scories, de cendres et de charbon de bois.

Au village de la Guérivais, les débris sont moins grossiers; les amas de tuiles à rebords contiennent des morceaux de poterie dite samienne sur une surface de trois hectares.

Station de Donges.

Le filon de plomb de Crossac se prolonge, dit-on, jusqu'aux Bois-aux-Moines-sur-Donges, encore sur un point facile à fortifier : l'*île* d'Her[1], dont les religieux du prieuré ont profité. Le propriétaire, M. Roux, qui a remué des tas de scories, de cendres et d'argile, a vu des petits bronzes du IIIe siècle, aux effigies des empereurs Gallien, Claude le Gothique, Postume et Tétricus, qui nous fournissent des dates et attestent la prospérité des ateliers en question.

Station de Missillac.

Une découverte de la même époque a eu lieu à la Chapelle-des-Marais, à l'autre extrémité du marais. Le fermier du Clos-Neuf a déterré un pot contenant un millier de monnaies du IIIe siècle; or, nous ne sommes pas éloignés du *Clos-Mestier* où j'ai eu la bonne fortune de mettre au jour, avec le maire Broussard, des substructions rectangulaires et demi-circulaires voisinant avec des scories, ainsi que des fondations en pierres sèches. Nul doute que ces ruines ne soient des vestiges de l'invasion romaine; mais je n'irai pas jusqu'à prétendre que nos conquérants n'aient pas profité de l'expérience des générations antérieures.

Vers 1880, le sieur T. travaillait à transformer en prairie un petit marécage situé près de la mine à plomb, lorsqu'il

1. C'est un pléonasme. *Her* en celtique veut dire île. Noirmoutier s'appelait *Her moûtier*, au IXe siècle.

découvrit sous terre un certain nombre d'armes de bronze en forme de pointes de lances et de coins à douilles cachés dans le même trou [1]. Après cette découverte, je me suis demandé si les autres cachettes de fondeur trouvées dans le bassin du Brivet et jusqu'à Pornichet n'ont pas recélé des produits fabriqués avec le plomb de Crossac.

Les ateliers de l'époque romaine sont encore incontestables dans le territoire de Sainte-Reine, car on y retrouve des vestiges des procédés employés à Crossac, station voisine, c'est-à-dire que, sur plusieurs points de cette paroisse, on aperçoit des tuiles et des briques. Ce n'est pas tout; il y a des traces de retranchements industriels à *Coëtcarré* [2] et tout au moins une tradition dans le terrain de la *Close*. Les fossés m'ont été signalés par le maire, M. Espivent de la Ville-Boisnet, tout dévoué à la science archéologique.

L. MAITRE.

Nantes, janvier 1925.

1. Le tout pesait 2 kilos. Voir les découvertes de M. Mercier sur la plage Sainte-Marguerite, en 1880, et 53 objets de bronze déterrés au pont de la Guesne, vers 1840. A Besné, un paysan a trouvé, près du Gros-Chesne, une masse énorme de culots de bronze.

2. Ce *Bois carré* semble révéler l'existence de l'enceinte rectangulaire dont j'ai vu quelques sections.

AQUAMANILE DU MOYEN AGE

TROUVÉE A GRODNO (POLOGNE)

Les collections archéologiques de l'Université de Vilna contiennent, à côté d'autres précieux objets d'antiquité, une aquamanile romane en bronze qui mérite toute notre attention, car c'est une véritable rareté en Pologne. Dans le *Catalogue des objets du Musée archéologique, établi près de la Bibliothèque publique de Vilna* (en russe, Vilna, 1885, 2e édition, p. 30, no 50), nous trouvons à propos de ce vase cette courte mention : « Lavatorium en bronze, trouvé près de l'église russe à Grodno et offert au Musée par le comte M. H. Muraviev. » Grâce à une chance toute particulière, la guerre, qui a causé tant de dommages au Musée archéologique de Vilna, a cependant épargné ce précieux objet qui n'a été ni brisé ni volé, bien qu'un grand nombre d'autres objets en bronze et en argent aient subi ce triste sort.

Cette aquamanile représente un chevalier (fig. 1 et 2). Le cheval est trapu et ressemble à la race de Bourgogne : il a le cou fort court, la poitrine large, les jambes fortes. Il est représenté debout au repos, couvert d'un beau harnais; sur une riche housse, découpée en arrière en 8 dents, on voit une haute selle à arçon, duquel pendent des deux côtés sur de longues courroies les éperons semi-circulaires. La ceinture qui entoure la poitrine est marquée par deux lignes gravées entre lesquelles se voit un zigzag composé de doubles traits obliques. Elle est munie d'une pendeloque suspendue sur la poitrine et qui ressemble par sa forme à une fleur de lotus stylisée; de deux côtés de celle-ci, on remarque deux pendeloques identiques en forme de palmette très simplifiée. La tête du cheval est couverte d'un capuchon

avec ouvertures pour les oreilles, qui sont pointues, et pour les yeux, qui sont grands et à fleur de tête; le capuchon retombe sur la crinière, indiquée par de courtes raies. La bride et les rênes ornées sont exécutées en ronde bosse. Autrefois, il y avait entre les oreilles du cheval un couvercle fixé au moyen de petites charnières; il couvrait une ouverture triangulaire, découpée dans la tête de l'animal, pour y verser



Fig. 1. — Aquamanile de Grodno.

de l'eau. Le museau sort aussi du capuchon et il est muni d'une ouverture semi-circulaire qui servait d'orifice. Le poil sur les jambes est marqué par des traits courts et pointus; les pieds sont aplatis, sans sabots marqués. La queue bien frangée pend avec raideur.

Ce cheval porte un cavalier, bien assis dans sa selle. La partie supérieure de la tête avec le casque a été cassée et n'existe plus. Le nez du chevalier est grand, la bouche à demi-ouverte; au-dessous du menton saillant passe une courroie bien

marquée, appartenant probablement au casque disparu. Les moustaches et la barbe manquent. Le chevalier porte une cuirasse très bien ajustée au torse, ouverte un peu sur la poitrine et sur le dos et garnie d'une bordure rectangulaire rayée. Deux longs pans de la cuirasse tombent de la taille vers les reins et plus bas jusqu'aux jambes, lesquelles sont habillées d'un pantalon collant; les pieds sont revêtus de

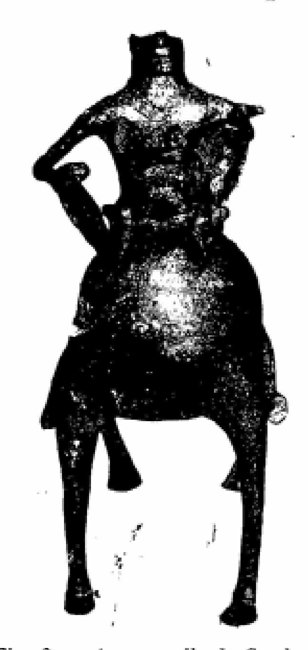


Fig. 2. — Aquamanile de Grodno.

souliers aux bouts pointus. Les éperons à l'aiguillon caractéristique sont attachés aux souliers par deux courroies. Le chevalier tient les rênes de la main gauche; de la main droite il tenait sans doute une lance ou une épée qui manque à présent, mais dont l'existence est attestée par une ouverture dans le poing fermé. Les poignets des deux bras sont appuyés sur deux supports fixés à leur tour sur la nuque du cheval. Un autre support plat, en forme de bande ovale, décorée d'un ornement gravé composé de lignes arquées, de raies

obliques et de petits triangles, court de la nuque du chevalier jusqu'à la croupe du cheval. Il servait d'anse indispensable à l'aquamanile pour verser de l'eau.

Cet objet apporte une intéressante contribution à l'étude de l'armement de chevalier au moyen âge. Les détails de la cuirasse sont jusqu'ici peu connus dans l'histoire du costume. Le harnachement du cheval est aussi digne d'attention, car nous n'en connaissons que très peu d'exemplaires où paraissent les détails signalés sur notre aquamanile.

Le récipient qui nous occupe a été fondu en bronze dans un moule à noyau, qu'on enleva ensuite de l'intérieur de la figurine pour obtenir un vase vide en dedans, qui devait servir à recevoir de l'eau versée par l'ouverture découpée dans la tête du cheval et munie d'un couvercle en bronze. Ensuite, après le moulage des figurines, on polit la surface extérieure et, à l'aide d'un martelet et d'un burin, on grava l'ornement linéaire. Le vase tout entier est recouvert d'une patine verte grumeuse, très caractéristique des objets de bronze qui restent assez longtemps dans le sol humide [1].

Il n'y a pas d'analogie entre cette aquamanile en bronze et toutes celles qu'on a trouvées en Pologne. Parmi les aquamaniles du XIIIe siècle qui existent dans des collections étrangères et qui représentent des chevaliers, celles qui offrent le plus d'analogie avec la nôtre sont, l'une au Musée de Christiania, deux autres au Musée britannique [2]. Vu le caractère général de notre vase, les signes distinctifs de race du cheval, les détails de l'armement du chevalier, je suis porté à voir dans ce rare et précieux objet d'antiquité un produit de l'industrie française du XIIe-XIIIe siècle. Ce n'est pas un spécimen d'une grande valeur artistique, mais dans

1. La hauteur du devant du cheval, la tête comprise, est de 0 m. 20; la hauteur de la croupe du cheval, de 0 m. 14; la hauteur du chevalier, de 0 m. 18; la longueur du corps du cheval, de 0 m. 19; la largeur de la poitrine du cheval, de 0 m. 075; la largeur de la poitrine du chevalier, de 0 m. 43.

2. C. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, vol. III (Paris, 1916), p. 469, fig. 417-419.

le trésor bien pauvre en antiquités de ce genre il est tout à fait digne d'être signalé aux historiens de l'art.

Comme je l'ai déjà dit, je ne connais pas en Pologne de *lavatorium* analogue à celui que je viens de décrire. Mais j'en connais d'autres, affectant la forme de lionceaux, si caractéristique de l'art roman; un, trouvé à Bortuszki près de Vilna[1]; un autre provenant de Kruchow près de Trzemeszno et exposé au Musée de la Société des Amis des Sciences à Poznan; un troisième en possession des Pères Dominicains à Cracovie. Ce sont cependant des produits de l'industrie qui n'égalent ni par l'originalité ni par le mode d'exécution notre aquamanile de Grodno [2].

WLADIMIR ANTONIEWICZ.

1. A. Römer, *Aquamanile z Bortuszek. « Sprawozdanie Komisji Historji Sztuki Akademji Umiejetnosci »*, vol. XCIII-XCIV, fig. 44-45. (*Compte rendu de la Commission pour l'histoire de l'art de l'Académie des Sciences de Cracovie.*)

2. Les photographies ont été faites par M. Adam Wislocki, de Vilna.

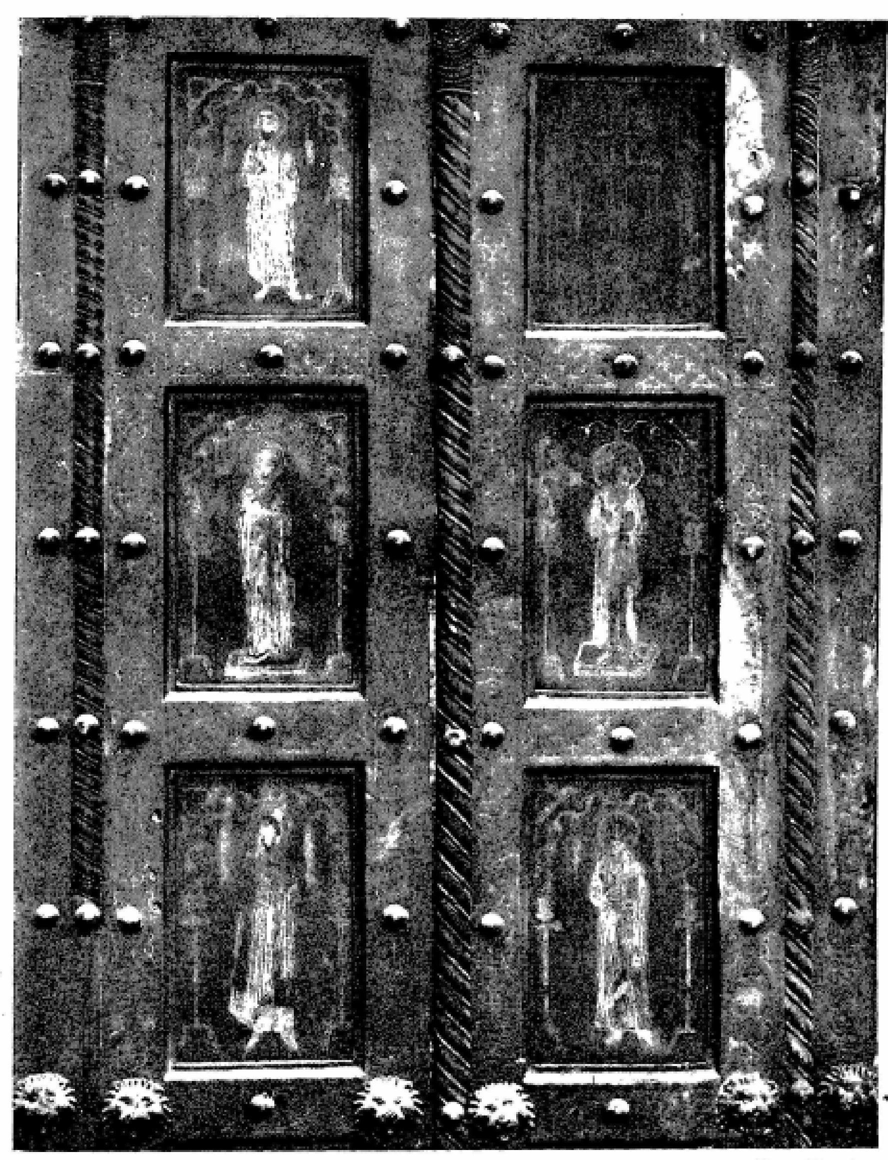
A CHINESE DESIGN IN SAINT-MARK'S
AT VENICE

PLANCHE I

The bronze gates close to the Chapel of Cardinal Zeno at the Western end of the Narthex of St. Mark's in Venice date from the end of the XIth or the beginning of the XIIth century and are most probably of Italian workmanship, although it is possible that they may have been made at Constantinople and came to Venice either as loot or as a gift from a Byzantine Emperor. The figures of the Saints in *niello* are executed in a traditional Byzantine style, similar to those of somewhat earlier date which are at Canosa and Monte San Angelo in Apulia. But unlike these, the decoration around the incised saints is of the same Far Eastern origin as the *niello* with which from the earliest times the Chinese had enriched the surface of their bronzes.

The ornamentation on the gates of St. Mark consists mainly of characteristic Chinese scrolls, lozenges and broken lines, interspersed with such motives as the bat which can be discerned to the left of the Saint on the upper tier of the detailed photograph. In China the bat is a symbol of happiness just as the duck which, with an oriental scroll around its head, as represented in a lower panel not illustrated in the photograph, is the symbol of fidelity.

The decoration on these gates has been somewhat crudely carried out by Western craftsmen, copying designs with which they were ill acquainted and which were in reality meaningless to them. It is oddly interspersed between



Phot. Alinari

DÉTAIL D'UNE PORTE DE BRONZE
DE LA BASILIQUE DE SAINT-MARC A VENISE



Romanesque bosses, mouldings and lion heads and in the panels stand Byzantine saints in a more remotely Chinese inspired setting. The general effect is decidedly hybrid. Nothing could better indicate the fluid state of the arts at this time in Europe, than the receptiveness to different exotic influences on the part of the anonymous craftsmen who executed the bronze gates found mainly in medieval cathedrals of Apulia. The unsettled nature of ornamental design in that age can be best realized when the doors at St. Mark's are compared with others of the XII Century of a more Saracen character, in the Cathedrals of Troja, of Trani and Ravello.

The use of Chinese design in Europe during the early Middle Ages has hitherto been noticed mainly with textiles. There is one curious instance in the mosaic of the apse of the Church of Germigny-les-Prés (Loiret) near the Abbey of St. Benoit-sur-Loire, which was erected in 806 by Theodulph, Bishop of Orleans, where lotos flowers can be seen in the details of the ornament [1]. A more unmistakeable Chinese motive may be discerned in the so-called mantle of Charlemagne preserved in the Metz Cathedral and which is probably of Byzantine origin. The legendary introduction of the silk coccoon from China concealed in the staffs of two Nestorian monks is explained by the popularity of Chinese silks, the use of which was a novelty in Europe. Already in the sixth Century, if not earlier, Greek, Byzantine and Sassanid design entered into Far Eastern ornament conveyed over the trade routes of Turkestan. During the Middle Ages characteristic Chinese motives like phœnixes, winged dragons, cranes, pheasants and lotos flowers were woven in a series of Venetian and Luccan early XIVth Century silks [2]. The use of such materials can be seen in an early painting by the so-called Theodoric of Prague preserved in the Rudolfinum in that capital, where the Saint wears a

1. Reproduced by A. Michel, *Histoire de l'Art*, I, p. 403.

2. See O. von Falke, *Kunstgeschichte der Seidenweberei*, nos 325-340 (Berlin, 1921).

vestment with a typical Chinese design of flying cranes. A recent book by G. Soulier [1] also calls attention to a number of instances in which traces of Chinese subject or design are to be found in early Tuscan painting. Certain of these are open to doubt, but in Ambrogio Lorenzetti's Martyrdom of the Franciscans at Ceuta (1331), preserved in S. Francesco at Siena, there are two figures of men with flat features, scanty beard and peaked hats characteristic of Mongols or Chinese [2], and in the fresco of Domenico di Bartolo (1440-43) representing the marriage of the Foundlings at the Hospital of Siena, Dr. Bode recognizes a deformation of the Ming emblem of the dragon combating the phœnix. He also rightly discerns a Chinese origin in the use of dragons ornamenting the rug which covers the steps of the Redeemer's throne painted in the Baroncelli Chapel [3].

There is in reality nothing surprising in the introduction of such Chinese influence in the West. At a very early date Chinese artisfs had brought the knowledge of their crafts into Persia. The Mongol and Turkish tribesmen whose raids from the confines of Gobi ended in their carving kingdoms and founding dynasties all the way from China to Russia, lacking a civilization of their own, brought with them Chinese artisans. The Venetians themselves were on the friendliest terms with the Mongols. It is said that Souboutai, Genghis Khan's great general, on his raid from China which ended in Bohemia, destroyed the Genoese trading posts on the Black Sea, but never those of the Venetians. A caravan route led from Western China to the banks of the Oxus and thence by water across Western Turkestan to the Caspian. From there it crossed the Caucasus to the Black Sea and on to Constantinople, always the great trading centre for Asia. The journey from China took between eighty and a hundred days.

1 G. Soulier, *les Influences orientales dans la peinture toscane*, Paris, 1924.

2. *Ibid.*, reprod., p. 80.

3. *Ibid.*, p. 201, 206.

In 1335 a Florentine merchant named Balducci Pegolotti traced an itinerary to Peking, remarking that the route across Turkestan was safe even at night. And he wrote a veritable commercial code *(Practica della Mercatura)* indicating the weights, measures and currencies of the countries traversed in the journey. Already, nearly a century before, Pope Innocent IV had sent Fra Giovanni di Pian Carpino to the Court of the Great Khan, and another friar, Fra Giovanni da Monte Corvino, who left for China in 1257, became the first bishop of Peking [1].

Marco Polo is in fact only the best known of the many Venetian travelers in the Far East and the account of his travels enlarged the European horizon. When the Franciscan friar Oderic of Pordenone wrote a narrative of his journey to China in the early XIVth century, he remarked that the City of Cansay was the largest town in the world, but he hardly dared speak of it as so many Venetians had been there. It is not surprising that as medieval art in Southern Italy was strongly influenced by the Mahommedan East, the first trace of China in the West should be found in Venice.

LEWIS EINSTEIN.

Prague.

1. See Soulier, *op. cit.*, p. 356-368.

LES GLAIVES ANTHROPOÏDES A ANTENNES

DEUX NOUVEAUX EXEMPLAIRES

I

La série des glaives anthropoïdes à antennes [1] est assurément l'une des plus intéressantes que connaisse l'étude des armes celtiques. Encore peu nombreuse, elle s'enrichit de temps en temps d'un nouveau spécimen, et il est utile d'en tenir à jour la nomenclature [2]. L'occasion s'en offre aujourd'hui à propos des deux exemplaires nouveaux que je présente aux lecteurs de la *Revue*.

L'un de ces nouveaux exemplaires (fig. 1) a été, il y a une

1. On les nomme habituellement poignards; mais ce terme un peu trop limitatif peut difficilement s'appliquer à certains des spécimens dont la longueur, comme on verra, dépasse 50 centimètres.

2. La bibliographie relative à cette série a été donnée par J. Déchelette, dans son *Manuel d'archéologie*, II, 3, p. 1141. Lindenschmit a dressé une première liste de poignards anthropoïdes (*Alterthümer unserer heidnischen Vorzeit*, IV, 2 et 25), liste reprise et accrue par M. Salomon Reinach (*la Sculpture en Europe*, in *Anthropologie*, 1895, p. 18 sq; et *Revue archéol.*, 1901², p. 290-291; cf. *ibid.*, 1902², p. 131). En 1907, M. Castelfranco en donna une liste nouvelle et fort longue (*Spada antropoide e tombe galliche di Malnate*, in *Rivista archeologica di Como*, 1907, p. 101 sq.). Mais cet inventaire, malgré les indications fournies à l'auteur par M. le docteur Viollier, de Zurich, présente plusieurs erreurs et, notamment, confond dans une même série les armes pseudo-anthropoïdes et les poignards à antennes de Hallstatt II. Cf. Déchelette, *loc. laud.* — Déchelette ne donne point d'inventaire détaillé. — Depuis 1907, de nouveaux exemplaires anthropoïdes ou pseudo-anthropoïdes ont été soit publiés, soit insérés dans la série : *Proceedings of the Soc. of the Antiquaries of London*, XXVII, 1915, p. 214; docteur Viollier. *Sépultures du second âge du fer*, 1916, pl. XXXVI, 1; *Revue archéol.*, 1917², p. 321; *Antiquaries Journal*, 1923, p. 149; *Rev. archéol.*, 1924², p. 292. Voir également, pour exemplaires figurés, *Rev. archéol.*, 1917², p. 68, et 1923², p. 55 et 56.

dizaine d'années, trouvé par des pêcheurs dans le fond de la baie de Ballyshannon, comté de Donegal, Irlande. Cette arme, passée aux mains d'un archéologue de cette localité, M. Hugh Allingham, fut ensuite acquise par M. Andrew Lowry, à Argrey, Ballindrait (même comté), son possesseur actuel. Elle se trouve temporairement exposée au public au Musée national de Dublin[1].

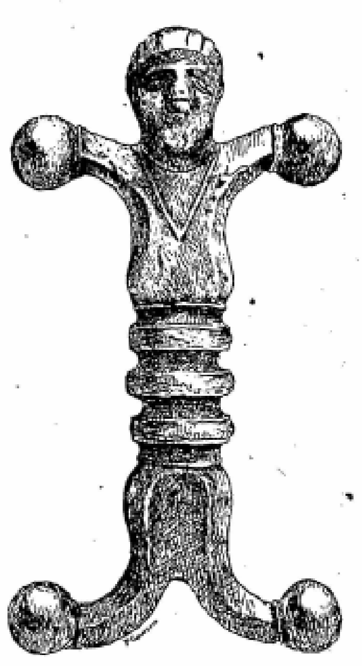


Fig. 1. — Ballyshannon, Irlande. — Bronze.

L'arme a une longueur totale approximative de 49 centimètres.

La poignée est de bronze fondu. Elle mesure 123 millimètres du bout du pommeau à l'extrémité libre des antennes inférieures, et 100 millimètres du bout du pommeau à l'angle aigu du talon de lame. La fusée est constituée en son milieu par une série de trois tores et de quatre gorges. Les antennes, après une courbe assez élégante, s'achèvent suivant une direction perpendiculaire à celle de la poignée. La section en est losangique et elles se terminent par des boutons sphériques. La tête constituant le pommeau, bien qu'assez grossièrement modelée, est du type et du style des meilleurs exemplaires. Le visage est imberbe; l'angle interne des yeux, dont les sourcils suivent le mouvement, est relevé, et cette obliquité donne à la physionomie une expression dou-

1. Elle vient d'être publiée dans le *Journal of the Royal Society of Antiquaries of Ireland*, 1926, p. 137 (planche). — Notre figure 1 est exécutée d'après une excellente photographie spontanément adressée l'an dernier à la *Revue archéologique* par Mr. Andrew Lowry, qui m'a, en outre, fourni avec la plus aimable courtoisie les indications détaillées que j'utilise ici.

loureuse sur laquelle nous reviendrons plus loin. La chevelure est figurée par des stries longitudinales [1]. Le cou est court; le haut de la poitrine est délimité par une sorte de plastron triangulaire.

La lame, qui est de fer, tenait encore à la poignée lors de la trouvaille; elle en est actuellement séparée. Elle est encroûtée d'une couche épaisse de sable, coquillages et autres débris analogues, si bien qu'on n'en peut donner les mesures avec une rigoureuse exactitude. Elle est cependant entière, sauf quelques pouces à la partie supérieure; encore cette partie même a-t-elle laissé une empreinte fort nette dans la gangue. La forme de la lame est triangulaire, à bords rectilignes, avec une longueur approximative de 380 millimètres et une largeur à la base de 53. Il n'y a pas d'arête longitudinale proprement dite; la section transversale de la lame a le profil d'un fuseau, avec une épaisseur maxima d'environ 125 millimètres.

Il n'existe aucune trace de fourreau, et la lame était certainement nue quand la gangue commença de s'y constituer.

En somme, cet exemplaire est fort remarquable. Sa poignée, l'une des plus belles et des mieux conservées qu'on connaisse, est, comme nous verrons, presque identique à celle de plusieurs exemplaires du continent, tandis que sa lame triangulaire l'apparente à quelques exemplaires britanniques. Enfin sa présence en Irlande est d'autant plus intéressante qu'il est le seul de la série qu'on ait découvert en ce pays.

Tout aussi grand, mais pour d'autres motifs, est l'intérêt que présente notre second exemplaire (fig. 2 et 3).

Trouvé à Lyon, près de la gare de la Mouche, au cours de travaux de terrassement (probablement dans une sépulture éventrée [2]), il a été peu de jours après, en janvier 1922,

1. Je ne figure pas le revers de ce poignard, qu'on trouvera dans la publication précitée. Les cheveux présentent, avec moins de raideur et des stries moins nombreuses, un aspect analogue à celui que l'on voit aux exemplaires de Neuchâtel et de Chaumont (*infra* fig. 29 et 31).

2. Telle est l'opinion de M. le docteur Viollier.

acquise d'un antiquaire de cette ville par M. le docteur Beau, à Areuse, canton de Neuchâtel, Suisse, dans la collection de qui il se trouve présentement [1].

La longueur totale de l'arme, dont la pointe manque, est de 45 centimètres, mais devait atteindre environ 55 centimètres dans son intégrité.

La poignée est d'un travail très particulier et présente une disposition unique dans la série des armes anthropoïdes. La fusée est constituée par un cylindre de bronze à trois renflements, mais les antennes sont de fer. Le pommeau est de bronze et traversé (ce détail se retrouve d'ailleurs sur tous les autres exemplaires) par la soie, dont l'extrémité fait une légère saillie au sommet du crâne; au contraire, les boutons, piriformes et également de bronze, ne sont pas traversés par les antennes, mais y sont soudés.

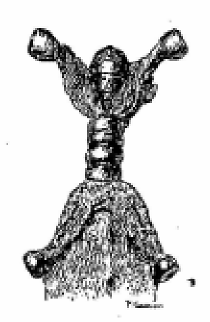


Fig. 2. — Lyon. — Fer et bronze.

Le pommeau est d'un type également unique : il figure à la vérité une tête humaine, mais fort différente de celle des autres exemplaires. Elle se présente, en effet, sous la forme non d'une tête de statuette, modelée et fondue, mais d'un bouton parfaitement ovoïde, sans aucune saillie, avec visage grossièrement tracé au burin; les yeux y sont des cavités au lieu d'être saillants, le nez est représenté par un triangle délimité en creux; la bouche n'est qu'une fente, et il n'y a pas trace de menton. Les cheveux enfin ne sont nullement figurés; sur le front sont gravés deux traits parallèles, figurant peut-être un bandeau, ou plus probablement un casque [2]. En somme, cette poignée paraît être celle d'une arme pseudo-anthropoïde qu'on au-

1. Cette arme m'a été obligeamment signalée par M. le docteur Viollier, qui m'en a adressé une photographie (d'après laquelle notre fig. 2). M. le docteur Beau, qui veut bien autoriser la publication de cet intéressant exemplaire, m'a fait faire une photographie du revers (notre fig. 3) et m'a fourni avec la plus grande obligeance de très complètes indications, accompagnées de croquis explicatifs que j'ai utilisés dans mes figures.

2. Comme le conjecture M. le docteur Beau.

rait, après coup, et hors de l'atelier de fabrication, transformée en arme anthropoïde.

La lame, en fer, est légèrement pistilliforme avec arête saillante et se termine en feuille d'iris.

Il subsiste, surtout au revers, quelques vestiges d'un fourreau de fer, notamment le sommet (fig. 3); l'entrée en forme un angle saillant, s'encastrant exactement dans l'intervalle des antennes inférieures, disposition ordinaire dans les épées longues de Latène II, et dont on rencontre d'autres exemples dans la série anthropoïde.

Fig. 3. — Lyon; revers.

Cette arme est, comme on voit, fort digne de retenir l'attention, non seulement par la technique de la poignée bi-métallique, mais surtout par la transformation que paraît avoir subie le pommeau. On saisit ici, pour ainsi dire sur le vif, le passage du glaive pseudo-anthropoïde au glaive anthropoïde. Cette transformation, sur notre exemplaire, fut-elle exécutée d'après un exemplaire à visage modelé, ou par une inspiration personnelle de son antique possesseur? Fut-ce une imitation ou une création originale? On ne saurait le décider; mais, sans oser prétendre que le glaive de Lyon soit le premier en date de la série anthropoïde, du moins peut-on y voir un exemple suggestif de la façon dont put en être créé le type.

II

L'idée de transformer la poignée ou le pommeau d'une épée en figurine animale ou humaine est fort ancienne, et bien antérieure à l'époque de Latène.

Nous ne nous arrêterons pas aux poignées zoomorphiques. Notons cependant que le plus ancien exemplaire connu est le célèbre poignard paléolithique en bois de renne, trouvé à

Laugerie-Basse, dont la poignée représente un renne agenouillé [1]. A l'âge du bronze, puis à l'âge du fer, nombreux sont les exemples qu'on en pourrait citer, tels les poignards et couteaux, à figurine ou tête de taureau, d'Hissarlik et de Worms [2], les têtes ou protomés de chevaux des coutelas assyriens [3] ou gaulois [4], les têtes de cygnes et d'animaux divers sur tant de sabres et coutelas asiatiques, grecs, italiques et romains, ibériques et gaulois [5].

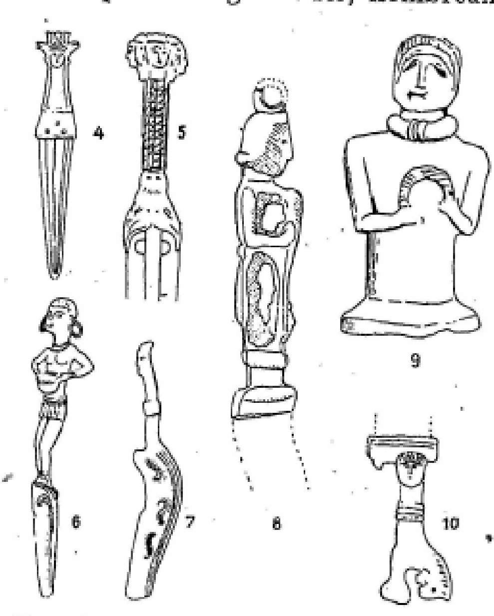


Fig. 4 à 10. — Poignées anthropomorphes. 4 et 5. Égypte (d'après S. Reinach et M. Maindron). — 6. Danemark (J. Lubbock). — 7. Tenebüttel (S. Reinach). — 8: Essômes, près Château-Thierry (H. Breuil). — 9. Issoudun (A. Blanchet). — 10. Alsace (S. Reinach).

Plus rares et plus récentes sont les poignées avec figurine humaine. L'Orient, on l'a déjà fait observer, n'en fournit que deux exemples, tous deux égyptiens (fig. 4 et 5) [6]. Pour l'Occident, sans prétendre à un dénombrement complet, on peut citer, à l'âge du bronze, plusieurs manches de couteaux; les uns représentent une

1. S. Reinach, *Répert. de l'art quaternaire*, p. 106, 1.
2. S. Reinach, *la Sculpture en Europe*, in *Anthropologie*, 1895, p. 30, fig. 182 et 183.
3. Hottenroth, *le Costume, les armes... des peuples anciens et modernes*, I, pl. XVI, 19, 20, 29.
4. S. Reinach, *loc. cit.*, fig. 181.
5. J'en ai groupé quelques exemples in *Rev. archéol.*, 1923², p. 32, fig. 1. Mais il serait aisé d'en citer beaucoup d'autres.
6. S. Reinach, *op. laud.*, p. 24 et fig. 152-153. Cf. Maindron, *les Armes*, p. 76 et fig. 63.

figurine tout entière, tels un exemplaire bien connu du Danemark, d'un style fort passable (fig. 6) [1], et celui, plus grossier, trouvé à Essômes, près Château-Thierry (fig. 8) [2]; d'autres, comme celui de Tenebüttel, ont simplement le pommeau façonné en tête humaine (fig. 7) [3]. A l'âge du fer se retrouvent les deux types : la poignée d'Issoudun est un buste complet (fig. 9) [4], tandis que le couteau d'Oskobrh (Bohême) a seulement « un manche surmonté d'une tête de guerrier coiffée d'un casque [5] »; un autre couteau, trouvé, dit-on, en Alsace, présente un manche terminé en protomé de cheval, mais dont la base est ornée d'une tête humaine (fig. 10) [6].

Ces exemples, à la vérité, sont peu nombreux [7]. Ils le sont assez, cependant, pour attester l'existence d'une tendance constante à anthropomorphiser les poignées de l'épée et du couteau. Il ne semble pas d'ailleurs qu'on puisse établir entre eux d'autre lien que cette commune tendance [8], et ils sont, typologiquement comme historiquement, complètement indépendants des glaives anthropoïdes à antennes [9].

1. J. Lubbock, *l'Homme avant l'histoire*, fig. 31.

2. H. Breuil, in *Revue archéol.*, 1902 [2], p. 82 sq.

3. S. Reinach, *op. laud.*, fig. 184.

4. Bonstetten, *Recueil d'antiquités*, 2e suppl., pl. IX, 10; A. Blanchet, in *Bull. de la Soc. des Ant.*, 1901, p. 160-165; S. Reinach, in *Rev. archéol.*, 1901 [3], p. 434, note 2.

5. Déchelette, in *Anthropologie*, 1904, p. 207. — Déchelette, qui considère d'ailleurs ce couteau comme celtique, spécifie que le casque est romain; mais si les Gaulois ont eu des casques particuliers, ils ont en outre adopté la plupart des casques grecs et romains.

6. S. Reinach, *op. laud.*, fig. 181. — Ces trois derniers exemplaires appartiennent à l'époque de Latène.

7. Il en existe probablement un certain nombre d'autres, connus ou ignorés; et l'on y doit ajouter les exemplaires, sans doute beaucoup plus nombreux, réalisés en matières périssables, os ou bois, et qui ont disparu.

8. On constate une manifestation particulière de cette tendance dans la poignée de glaive hallstattien (J. Kemble, *Horae ferales*, pl. XVII, 1 *a*), déjà citée à ce propos par M. Salomon Reinach, *Sculpture en Europe*, p. 26 et fig. 163, où l'on voit deux petits personnages opposés, enfermés dans un ovale constitué par les antennes.

9. Il ne semble pas que, comme pensait Déchelette, *loc. laud.*, le couteau d'Oskobrh procède des glaives anthropoïdes à antennes, qui, d'ailleurs sont probablement plus récents. Ces divers types « ne comportent nullement une explication monogéniste » (S. Reinach, *op. laud.*, p. 32).

III

Différent des autres armes à poignée anthropomorphe, le groupe des glaives anthropoïdes se distingue aussi des autres épées à antennes — quoiqu'il en procède — et particulièrement de celui des épées courtes de Hallstatt II, avec lequel on l'a souvent, mais à tort, confondu [1]. Une différence essentielle se constate, chez tous les exemplaires, dans la direction des antennes : alors que, dans le groupe hallstattien, chacune des deux paires d'antennes forme plus ou moins un U dont les branches ont une tendance marquée à se rapprocher par l'extrémité, dans le groupe anthropoïde les antennes sont nettement divergentes et, dans la plupart des exemplaires, se recourbent en sens inverse.

Le groupe ainsi nettement délimité, on doit y reconnaître, comme on l'a fait depuis longtemps [2], deux sous-groupes ou séries : dans la série la plus ancienne [3], le pommeau est constitué par un bouton sphéroïdal; dans la plus récente, ce bouton est plus ou moins grossièrement façonné en tête humaine; les glaives de la première série sont, comme on sait [4], dits pseudo-anthropoïdes, ceux de la seconde anthropoïdes. Cette classification, à la vérité, ne repose que sur un détail, et nous verrons que les deux séries, pour distinctes qu'elles soient, ne sont pas indépendantes. Provisoirement, toutefois,

1. Lindenschmit, *Alterth.*, IV, 2; Maindron, Castelfranco, *loc. cit.;* et tout récemment Capitan, *la Préhistoire*, p. 89.

2. S. Reinach, *op. laud.*

3. Il paraît hors de doute (cf. l'épée de Lyon), et c'est un fait unanimement reconnu, que les glaives pseudo-anthropoïdes sont les plus anciens et que les anthropoïdes en procèdent. C'est donc avec étonnement que l'on voit M. le docteur Capitan (*la Préhistoire*, p. 89; cf. pl. XXV. A) placer à Hallstatt II l'épée anthropoïde qui, dit-il, « en se schématisant, donne l'épée à antennes relevées ». Cette opinion est d'autant plus surprenante que, quelques pages plus loin (*ibid.*, p. 92), le même ouvrage cite parmi les objets caractéristiques de Latène III le « poignard à poignée anthropoïde ».

4. Ces dénominations, dues à M. S. Reinach, sont aujourd'hui universellement adoptées.

et pour plusieurs raisons, nous la conserverons dans le dénombrement des exemplaires connus.

IV

De la série pseudo-anthropoïde je puis citer douze exemplaires [1]. Dans tous la lame est en fer, et, sauf indication contraire, la poignée est en bronze.

1. KASTEL (près de Mayence); Musée de Mayence; moulage au Musée de Saint-Germain; fig. 11 [2]. — Antennes en X; fusée constituée par un tore. Lame à bords parallèles, aiguë; soleil et croissant gravés à la partie supérieure de la lame. Importants fragments d'un fourreau de bronze repoussé, décoré de disques et de palmettes; sur chaque face arête longitudinale, et, vers la bouterolle, petits disques (fig. 11 *a* et 11 *b*) [3]. Longueur totale : 45 centimètres.

2. SCHWADERNAU, Suisse; Musée de Berne; fig. 12 [4]. — Antennes d'abord verticales, se recourbant à angle droit; fusée à trois tores. Lame à bords parallèles (brisée à peu de distance de la poignée).

1. Je cite les six premiers dans l'ordre où les a donnés M. S. Reinach (in *Anthropologie, loc. laud.*, et *Rev. arch.*, 1901 [2], p. 291), les autres dans leur ordre de publication.

2. Lindenschmit, *Alterthümer*, IV, 2, 3; S. Reinach, *la Sculpture en Europe*, fig. 177; Castelfranco, *Spada antropoide*, n° D; Déchelette, *Manuel*, II, fig. 473, 1, et 572; Paul Couissin, in *Rev. arch.*, 1924², p. 303, fig. 4, 1.

3. Ces disques sont fréquents sur les fourreaux de Latène II.

4. Lindenschmit, IV, 25, 6; S. Reinach, fig. 178; Déchelette, fig. 473, 4. L'épée publiée par J. Heierli comme trouvée à Schwadernau (*Pfahlbauten, Bericht IX*, in *Mittheil. der Antiquar. Gesellsch. in Zürich*, vol. XXIII, II, pl. XVIII, 1, et *Chronologie der Urgesch. der Schweiz*, pl. VI, 2) est en réalité l'épée anthropoïde *vraie* de Neuchâtel. Trompé par cette fausse attribution, M. Castelfranco a donné de l'épée de Schwadernau une description très erronée (Castelfranco, n° C), où il fait entrer des éléments appartenant à l'épée de Neuchâtel, et a reproché à tort à M. S. Reinach d'avoir confondu l'épée de Schwadernau avec « un' altra spada ». — Le dessin que j'en ai donné in *Rev. archéol.*, 1924², p. 303, fig. 4, 3, porte par erreur l'indication Prauthoy.

2. SCHLIEREN, canton de Zurich; Musée de Zurich; fig. 13 [1]. — Arme très analogue à celle de Kastel, mais la poignée est en fer [2]; le bouton du pommeau est à l'extrémité d'un assez long col. Lame incomplète. Pas de fourreau. Longueur (dans l'état actuel) : 41 cm. 5.

4. HONGRIE; Musée de Pesth; fig. 14 [3]. — Antennes en X; pas de renflement à la fusée; socle du bouton finement décoré de deux triscèles. Lame à bords parallèles, intentionnellement repliée. Longueur : 46 cm. 2. — Trouvé avec des objets de Latène II [4].

5. Département de la MARNE; collection particulière (?) [5]. — Inédit.

6. SOLMONA, province d'Aquila, Abruzzes (?); British Museum; fig. 15 [6]. — Analogue à

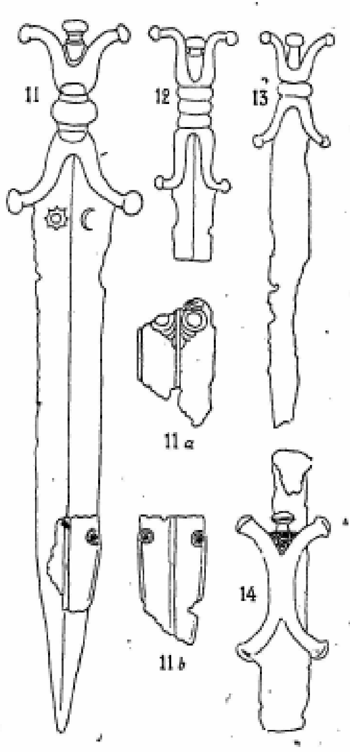


Fig. 11-14. — GLAIVES PSEUDO-ANTHROPOÏDES. Bronze et fer. — 11. Kastel, près Mayence ; 11 a et 11 b : fragments du fourreau. — 12. Schwadernau, Suisse. — 13. Schlieren, Suisse (fer). — 14. Hongrie. — D'après Lindenschmit et S. Reinach.

1. Lindenschmit, IV, 25, 5; Heierli, *Anz. für schweiz. Altertumskunde*, 1890, p. 318, pl. XIX, 8; S. Reinach, fig. 179; Castelfranco, n° B.

2. Et non de bronze, comme l'avait dit d'abord Lindenschmit, *loc. cit.* (suivi par MM. S. Reinach et Castelfranco); cette erreur a été rectifiée peu après par Lindenschmit lui-même, *Alterthümer*, IV, 49, note du texte.

3. Lindenschmit, IV, 25, 7; S. Reinach, fig. 180; Castelfranco, n° G; Déchelette, fig. 473, 2.

4. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1141.

5. Cité par S. Reinach in *Revue archéol.*, 1901², p. 291. Cet exemplaire appartenait en 1891 à M. Richebourg, alors capitaine de cavalerie à Compiègne.

6. S. Reinach, in *Rev. archéol.*, 1901², p. 291 (cf. *Rev. archéol.*, 1902² p. 131); Reginald A. Smith, *A guide of the early Iron Age*, p. 78, fig. 61, 2 (2e éd., fig. 58, 2);

l'exemplaire de Schlieren, mais plus élégant, le tore de la fusée se raccordant de chaque côté aux antennes par une gorge et une saillie. Lame pistilliforme. Longueur : 51 cm. 7.

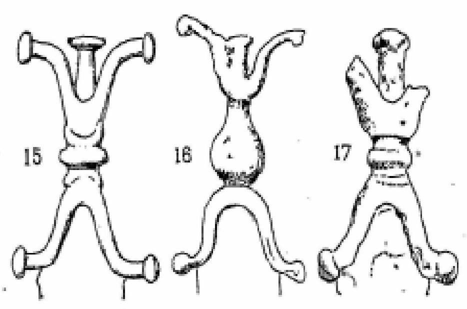


Fig. 15-17. — POIGNÉES PSEUDO-ANTHROPOÏDES. — 15. Solmona, Aquila (bronze), d'après Reginald A. Smith. — 16. Prauthoy, Haute-Marne (bronze), d'après J. Déchelette. — 17. Spitalacker, près Berne (fer).

7. PRAUTHOY, Haute-Marne ; collection particulière (?) ; fig. 16[1]. — Poignée analogue à celle de Kastel, mais le renflement de la fusée est sphérique. Lame à bords parallèles, brisée à peu de distance de la poignée.

8. SPITALACKER, près Berne ; Musée de Berne ; fig. 17[2]. — Poignée en fer, avec boutons à long col, presque identique à celle de Schlieren. Lame pistilliforme, dont la pointe est brisée. Longueur (en l'état actuel) : 45 centimètres. — Trouvée avec une fibule en fer de Latène.

9. HAM HILL, South Somerset, Angleterre ; fig. 18[3]. — Poignée analogue à celles de Hallstatt II, sauf pour la direction des antennes. Fusée formée de deux troncs de cône, entre lesquels subsistent les restes d'un renflement « constitué, selon toute apparence, par une succession de disques de schiste *(shale)* alternant avec une autre substance qui a

Castelfranco n° H.— La provenance exacte de cette arme n'est pas absolument certaine. Elle a été achetée à Rome vers 1887 (Lettre de Sir H. Read, citée par M. Castelfranco) et léguée par W. Franks au Musée britannique (S. Reinach, in *Rev. arch.*, 1902², p. 131).

1. R. Bouillerot, in *Revue préhist. de l'est de la France*, 1908, pl. I, 2 ; Déchelette, *Manuel*, II, fig. 473, 3.

2. *Anzeiger für schweiz. Altertumskunde*, 1899, p. 211, et 1900, p. 148 ; Castelfranco, n° 7 (qui la signale à tort comme anthropoïde vraie) ; publiée par M. le docteur Viollier, *Sépultures du second âge du fer*, 1916, pl. XXXVI, 1. Ici d'après photographie de l'original, gracieusement communiquée par M. le docteur Viollier.

3. Dr. R. Hensleigh Walter, in *Antiquaries Journal*, 1923, p. 149.

disparu [1]. » Antennes très divergentes, presque horizontales. Lame triangulaire. Fourreau de bronze, également triangulaire, à bouterolle en bouton, de type hallstattien [2]. Longueur : 29 cm. 2. — Poignard trouvé dans une tombe à incinération de Latène II.

10. Le Faou, Finistère (?); Musée de Saint-Germain ; fig. 19 [3]. — Très bel exemplaire. Poignée d'un type particulier : les antennes supérieures, très divergentes, subsistent seules, les inférieures réduites à l'état d'éléments décoratifs d'une garde rectiligne du Latène IV breton. Lame vraisemblablement à bords parallèles. Fourreau de bronze, décoré au repoussé dans le style breton; saillie longitudinale au revers. Bouterolle dérivée du type breton de Latène II; une paire de douilles pour anneaux de suspension. Longueur : 38 centimètres.

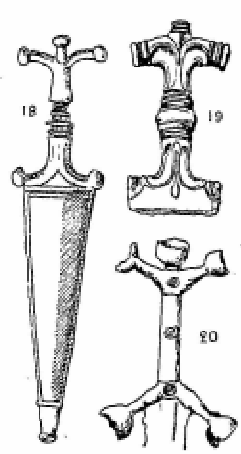


Fig. 18-20. — Glaives pseudo-anthropoïdes. Bronze et fer. — 18. Ham Hill, South Somerset. D'après *Antiquaries Journal*. — 19. Le Faou, Finistère ? — 20. Kysicky, Bohême. D'après Déchelette.

11. Kysicky, Bohême ; fig. 20 [4]. — Fusée cylindrique, antennes divergentes terminées, ainsi que le pommeau, par des cupules. Grande lame aiguë à bords parallèles. Longueur : environ 85 centimètres. — Cette arme, dit Déchelette, est « l'un des spécimens les plus récents » de la famille des glaives hallstattiens à antennes [5]. Mais si,

1. Id., *ibid.* — « Shale » est un schiste argileux qui se débite facilement en minces lamelles, probablement l'ampélite.

2. Cf. *infra* fig. 47.

3. Ad. Reinach, in Saglio, *Dictionn. des Antiquités*, s. v. *Parazonium*, fig. 5507; S. Reinach, *Catal. ill. du Musée de Saint-Germain*, I, fig. 238; Paul Couissin, in *Rev. archéol.*, 1924², p. 292; cf. *Bull. de la Société arch. du Finistère*, 1924, p. xxxi. La provenance est assez mal garantie. C'est à tort qu'on a voulu voir dans ce poignard une arme romaine : cf. *Rev. archéol.*, *loc. cit.*, et Paul Couissin, *les Armes romaines*, § 160, p. 305 sq.

4. Déchelette, *Manuel*, II, p. 743 et fig. 287.

5. Id., *ibid.* — J'ai réservé pour la fin de la liste des exemplaires publiés

chronologiquement, cette épée appartient, en effet, à la période de Hallstatt II, elle s'écarte typologiquement des glaives de cette période, et par la longueur et la forme de la lame, et surtout par la divergence des antennes, caractéristique de la série que nous étudions. On doit, semble-t-il, y voir la plus ancienne des épées pseudo-anthropoïdes.

12. CARLSRUHE; Musée de Carlsruhe [1].

A ces douze exemplaires réels [2], il faut joindre un certain nombre d'exemplaires figurés :

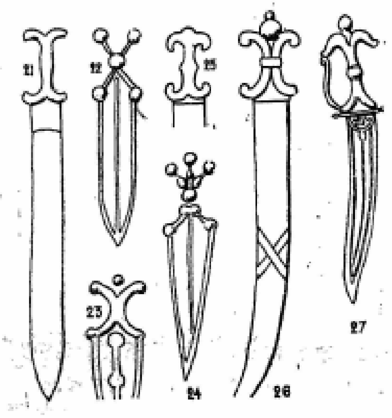


Fig. 21-26. — ARMES PSEUDO-ANTHROPOÏDES FIGURÉES. — 21. Cervetri, Tomba dei Rilievi (Martha). — 22-24. Monnaies armoricaines (Hucher, I, 96, 2 ; A. Blanchet, *Traité*, fig. 12 et 203). — 25. Arc d'Orange. — 26. Inde (A. Demmin).
Fig. 27. — COUTELAS HINDOU ; ivoire et fer (Hottenroth).

1° Une épée de fer à poignée de bronze (lame bleue, poignée jaune), sur l'un des piliers de la Tomba dei Rilievi à Cervetri; fig. 21 [3]. La poignée est presque identique à celle du Musée de Pesth, mais sans pommeau. Lame à bords parallèles. Longueur (d'après l'échelle de la poignée) : environ 60 centimètres.

2° Épées et poignards figurés sur diverses monnaies armoricaines; fig. 22 à 24 [4]. Les types sont variés, et l'on

ceux du Faou et de Kysicky, non classés jusqu'à ces derniers temps dans la série pseudo-anthropoïde.

1. Renseignement dû à l'obligeance de M. S. Reinach. Je ne connais pas cet exemplaire.

2. De ces douze, M. Castelfranco ne cite que cinq. En revanche il énumère, en les rapportant à tort à la série pseudo-anthropoïde, treize exemplaires appartenant à des types nettement hallstattiens (n^{os} D-F et I-S).

3. Martha, *l'Art étrusque*, pl. III; Paul Couissin, in *Rev. archéol.*, 1923[2], p. 55, fig. 10, 7.

4. Hucher, *l'Art gaulois*, I, 11, 1; 49, 2; 73, 1 et 2; 95, 1; 96, 2; A. Blanchet, *Traité des monnaies gauloises*, p. 160 et 309, fig. 12 et 203; Déchelette, *Manuel*, fig. 477, 1; A.-J. Evans, in *Proceedings of the Soc. of Antiquaries of London*, 1915, p. 216; P. Couissin, *loc. cit.*, fig. 10, 6.

trouve, notamment, la poignée tantôt pourvue, tantôt dépourvue du renflement médian; parfois le pommeau manque. La lame est, suivant les exemplaires, soit triangulaire, soit en feuille d'iris.

3° Poignée sculptée sur l'un des trophées de l'arc d'Orange, face nord; fig. 25 [1]. Analogue à celle du Faou; antennes fort recourbées en fleur de lys.

Mentionnons enfin, ne fût-ce qu'à titre de curiosités, deux exemplaires hindous, l'un réel, l'autre figuré. Le premier est un coutelas à lame de fer et poignée d'ivoire (fig. 27) [2]; l'autre est un sabre courbe, qui se voit « sur un bas-relief de Beenjanugar » (fig. 26) [3]. Ces deux exemplaires, le premier surtout, se rapprochent grandement des exemplaires européens; mais le coutelas présente un arc de jonction comme nos épées modernes.

V

De la seconde série, celle des armes anthropoïdes proprement dites, je connais treize exemplaires ou fragments (à poignée de bronze, sauf indication contraire), savoir :

1. SALON, Aube. Trouvé dans une sépulture en 1873; ancienne collection Morel; British Museum; moulage au Musée de Saint-Germain; fig. 36 [4]. — « La poignée n'est pas toute de bronze massif, mais [faite d'une feuille de bronze] plaquée sur une armature de fer qui apparaît en quelques points [5] ». Fusée constituée par un seul tore; antennes presque

1. Espérandieu, *Recueil général*, I, p. 197, 1; H. Breuil, in *Rev. archéol.*, 1917², p. 68 sq. et fig. 2, 1; P. Couissin, *loc. cit.*, fig. 10, 5 et p. 56.
2. Hottenroth, *le Costume*, I, pl. XCIII, 14.
3. A. Demmin, *Guide de l'amateur d'armes*, p. 104, n° 3.
4. Lindenschmit, *Alterthümer*, IV, 25, 4; Morel, *Champagne souterraine*, pl. XXIII, 1; *Matériaux pour l'histoire*, X, p. 177; Maindron, *les Armes*, fig. 47; S. Reinach, *Sculpture*, fig. 142; Reginald A. Smith, *Iron Age*, p. 78, fig. 61, 1 (2e éd. fig. 58, 1); Déchelette, *Manuel*, fig. 474, 1; Castelfranco, *Spada antropoide*, n° 2.
5. Reginald Smith, *op. laud.*, 2e éd., p. 60.

rectilignes en X; tête sans cou ni triangle pectoral, complètement engagée entre les antennes; cheveux indiqués par des stries; visage imberbe; angle interne des yeux légèrement relevé, expression « douloureuse [1] ». Lame à bords parallèles. Le fourreau, en fer, a été perdu [2]. Longueur : 46 cm. 5.

2. NEUCHATEL, Suisse. Trouvé dans la Thielle; collection Ritter à Neuchâtel; moulage au Musée de Saint-Germain; fig. 28-29 [3]. — Glaive presque identique à celui de Kastel, dont il diffère seulement par la présence, à la place du bouton, d'une tête analogue à celle de Salon, à expression « douloureuse », comme elle sans triangle pectoral. Lame semblable à celle de Kastel, mais sans signes sidéraux. Ce qui reste du fourreau, en bronze, est identique à celui de Kastel. Longueur : 44 cm. 6, comme celui de Kastel.

3. CHAUMONT, Marne; Musée de Saint-Germain; fig. 30-31 [4]. Trouvé, au cours des travaux du canal de la Marne à la Saône, dans une pirogue couverte contenant également un squelette, une épée de Latène II dans son fourreau et une lance de fer. L'épée était à la droite et le glaive court à la gauche du guerrier, les deux poignées à la hauteur de la ceinture [5]. — Analogue à l'exemplaire de Schwadernau, mais d'un travail plus poussé; la poignée est, sauf la tête, identique à celle de Ballyshannon : fusée à trois tores et cinq gorges, antennes à section losangique, à boutons sphériques; mais la tête se rapproche plutôt de celles des glaives de Salon et de Neuchâtel, surtout par l'absence de triangle pectoral et par le mode de figuration des cheveux; gros yeux à fleur de tête, expression « douloureuse ». Lame à bords parallèles, fort incomplète. Restes de

1. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de cette expression; nous conservons ici le terme, à titre d'abréviation, pour la commodité du discours.

2. Reginald Smith, *loc. laud.*

3. Lindenschmit, IV, 25, 2; S. Reinach, *Sculpture*, fig. 143; Heierli, *Chronol. der Urgesch.*, pl. VI, 12 (avec mention erronée : Schwadernau; cf. *supra* p. 40, n. 4); Naue, *Vorröm. Schwerter*, pl. XXXVII, 7; Déchelette, fig. 474, 2; Castelfranco, n° 6.

4. Lindenschmit, IV, 25, 1; S. Reinach, *Sculpture*, fig. 145 et 146, et *Catal. illustré*, I, fig. 252; Déchelette, fig. 473, 3; Castelfranco, n° 3.

5. S. Reinach, *Catal. ill.*, I, p. 224 et fig. 252 (voir la 2e éd., 1926).

fourreau avec traverse. Longueur (en l'état actuel) : 42 cm. 3.

4. Mouriès, Bouches-du-Rhône; Musée de Saint-Germain; fig. 32-33 [1]. Trouvé, croit-on, avec une pointe de lance à longue douille, une lame de couteau et un *umbo* circulaire, le tout en fer [2] et de Latène III. Épée d'un type très particulier. — La poignée a, dans l'ensemble, la même silhouette que celle de Kisicky, mais présente de nombreuses différences : fusée cylindrique à sept dépressions; antennes rectilignes, terminées les supérieures par des têtes de béliers, les inférieures par des têtes humaines; la tête constituant le pommeau porte un visage sur chaque face; ces visages, d'un art plus grossier que les précédents, sont inexpressifs; pas de triangle pectoral. Lame à bords parallèles. Fourreau de bronze à entrée rectiligne avec pontet du type de Latène; la bouterolle manque.

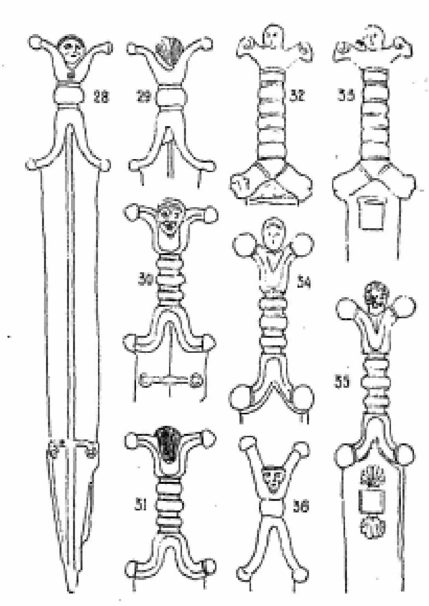


Fig. 28-36. — Glaives anthropoïdes. Bronze et fer. — 28 et 29. Neuchâtel, Suisse. — 30 et 31. Chaumont, Marne. — 32 et 33. Mouriès, Bouches-du-Rhône. — 34 et 35. Tesson, Charente-Inférieure. — 36. Salon, Aube. — D'après L. Lindenschmit et S. Reinach.

5. Tesson, canton de Saintes, Charente-Inférieure; Musée de Saint-Germain; fig. 34-35 [3]. — Poignée analogue à celle de Chaumont, presque identique à celle de Ballyshannon, mais avec antennes plus courtes et plus obliques. La chevelure,

1. Lindenschmit, IV, 25, 3; S. Reinach, *Sculpture*, fig. 147 et 148; Déchelette, fig. 474, 4; Castelfranco, n° 4.

2. S. Reinach, *Sculpture*, p. 20, et *Catal. illustré*, I, p. 202 sq.

3. S. Reinach, *Sculpture*, fig. 149 et 150, et *Rev. archéol.*, 1901², p. 290, fig. 2; Castelfranco, n° 5.

traitée avec plus d'art, se présente par derrière sous forme de triangles striés représentant des boucles. Gros yeux à fleur de tête. Lame à bords parallèles. Fourreau de bronze à entrée chantournée; au revers, pontet dont les pattes sont élégamment travaillées en palmettes ou en coquilles; vers l'extrémité du fourreau, disques déjà signalés sur ceux de Kastel, du Faou et de Neuchâtel. Longueur : 40 cm. 5.

6. Rivière WITHAM, Lincolnshire, Angleterre; ancienne collection Thorrold; Musée du Guildhall, Londres; fig. 37-38 [1]. — Exemplaire d'un type tout spécial. La poignée présente le même profil que celles de Pesth et de Caere, avec, en outre, d'élégantes moulures à la fusée; mais le caractère particulier de cette arme réside dans la présence, à la place du pommeau, d'un petit personnage assis, à très grosse tête, dont la signification est obscure [2]. Les antennes sont terminées par des disques qui rappellent de près les boutons lenticulaires de l'exemplaire hongrois. La lame, selon toute apparence, est triangulaire. Fourreau triangulaire, à entrée en angle, décoré en relief et en gravure de motifs celto-bretons; il présente de face une arête, au revers un pontet. Bouterolle du type du Latène II britannique, analogue à celle du Faou. Longueur (avec la bouterolle) : 37 cm. 5.

7. CORENT, Puy-de-Dôme; Musée de Roanne; fig. 39-40 [3]. — Tête-pommeau en bronze creux, avec, au sommet du crâne, une ouverture pour le passage de la soie. L'aspect est plus classique que dans les exemplaires précédents; les cheveux sont figurés par de petites masses globuleuses; les yeux, cependant, présentent une obliquité archaïque, le coin extérieur de l'œil étant le plus élevé. Expression placide. Le cou se prolonge en une double plaque, destinée à être insérée entre les antennes, qui est le pectoral triangulaire déjà signalé sur plusieurs exemplaires. Époque de Latène III. Hauteur : 3 centimètres.

1. Kemble, *Horae ferales*, pl. XVII, 2; S. Reinach, *Sculpture*, fig. 152; Déchelette, fig. 476; Castelfranco, n° 10.

2. Cf. S. Reinach, *Sculpture*, p. 22.

3. J. Déchelette, *le Hradischt de Stradonic*, in *Congr. arch. de Mâcon* (1899), p. 161, fig. 3, et *Manuel*, II, fig. 475, 2.

8. STRADONITZ, Bohême; Musée de Prague; fig. 41 [1]. — Tête-pommeau presque identique à la précédente Le style. en est, cependant, plus rude et l'obliquité des yeux sensiblement plus accentuée. Époque de Latène III. Hauteur : 3 centimètres.

9. BIBRACTE (Mont Beuvray), Saône-et-Loire; Musée de Saint-Germain. — Fragment : extrémité d'une antenne avec bouton terminal [2]. Cet objet, qui n'a point d'intérêt intrinsèque, est signalé ici comme élément de la répartition géographique. Fin de Latène III.

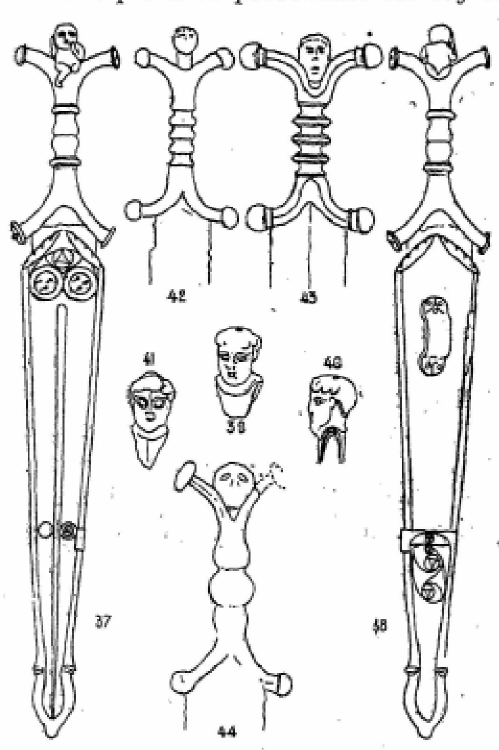


Fig. 37-44. — GLAIVES ET POMMEAUX ANTHROPOÏDES. Bronze et fer. — 37 et 38. Rivière Witham, Lincolnshire (d'après Kemble). — 39 et 40. Corent, Puy-de-Dôme (Déchelette). — 41. Stradonitz, Bohême (Id.). — 42. Yorkshire ? (Reginald A. Smith). — 43. North Grimston, Yorkshire (J. R. Mortimer). — 44. Mainate, Varese, Italie (Castelfranco).

10. YORKSHIRE (?). Provenance très incertaine, mais vraisemblablement britannique. Ancienne collection de Lord Londesborough; British Museum; fig. 42 [3]. — La poignée a le profil de celles de Pesth et de Caere et rappelle grandement celle de la Witham; toutefois elle porte entre les antennes non un personnage

1. J. Déchelette, *le Hradischt*, *loc. cit.* et *Manuel*, II, fig. 475, 1.
2. J. Déchelette, *le Hradischt*, p. 162.
3. Reginald Smith, *Guide of Iron Age*, p. 78, fig. 61, 3 (2e éd., fig. 58, 3); Castelfranco, *Spada antropoide*, n° 9.

mais une tête, dont les traits sont d'ailleurs fort effacés par l'usage; la fusée comporte trois tores et quatre gorges. Lame à bords parallèles. Longueur : 46 cm. 8.

11. NORTH GRIMSTON, East Yorkshire, Angleterre; collection de Lord Middleton; fig. 43 [1]. Trouvé en 1902 avec un squelette d'homme, un squelette de porc et une épée de Latène II [2]. — Poignée très analogue à celle de Chaumont dont elle se rapproche notamment par l'absence de cou et par la dureté des traits du visage; mais les trois saillies de la fusée ne sont pas arrondies en tores, et les antennes, plus divergentes, rappellent l'épée de Neuchâtel. Longueur : 50 centimètres [3].

12. MALNATE, Varese, Italie; Musée archéologique du Castello Sforzesco, Milan; fig. 44 [4]. Trouvé pendant l'hiver 1889-90 sous un bloc erratique placé en guise de stèle sur une sépulture à incinération, avec un fragment de chaîne de fer du type de Latène II, probablement employé à la suspension de l'épée. — Poignée tout à fait analogue à celle de Neuchâtel, mais, semble-t-il [5], d'un travail plus grossier. Tête imberbe et ronde [6], yeux légèrement obliques; cheveux longs rassemblés derrière la tête en une longue queue triangulaire. Antennes à boutons aplatis. Lame à bords parallèles, pointe brisée. Longueur (en l'état actuel) : 42 centimètres.

13. CHATILLON-SUR-INDRE, Indre; Musée Dobrée, Nantes; fig. 45 [7]. Trouvé en 1886, probablement dans une sépulture,

1. J. R. Mortimer, *Forty Year's Researches in British and Saxon Burial Mounds of East Yorkshire*, 1905, p. 354 et fig. 1019 et 1019*a*; Castelfranco, n° 8.

2. Mortimer, fig. 1019. « A long sword of the Hunsbury class », dit Sir Ch. H. Read in *Proceedings of the Soc. of Ant. of London*, 1915, p. 214. Sur les épées de Hunsbury, voir Romilly J. Allen, *Celtic Art*, p. 96 et planche. Les épées de cette classe « réunissent évidemment l'ensemble des caractères de Latène II » (Déchelette, *Manuel*, II, p. 1123).

3. Mortimer : 20 inches, d'accord avec sa figure 1019; mais M. Castelfranco donne 465 millimètres d'après une lettre particulière de Sir H. Read.

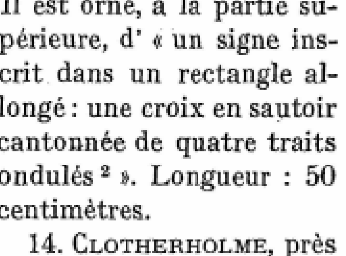
4. Castelfranco, in *Rivista di Como*, 1907, pl. II, fig. 6 et 6 *bis*.

5. L'extrême usure de la poignée ne permet pas d'être très affirmatif.

6. « Non oso dire brachicefale », précise M. Castelfranco. Il semble plus prudent de ne pas chercher d'indications anthropométriques ou ethnologiques dans des œuvres de ce genre.

7. P. de Lisle du Dreneuc, in *Revue archéologique*, 1917², p. 321 sq. et

avec divers objets parmi lesquels des fragments d'épée. — Cet exemplaire paraît absolument identique à celui de Tesson. Le visage, dont les yeux se relèvent vers les tempes, ressemble à celui de Stradonitz ; on a cru trouver dans la physionomie « l'intention de rendre la malice d'expression du personnage [1] », remarque évidemment téméraire, sur laquelle nous reviendrons. La lame, comme celle de Kastel, porte vers le haut un croissant d'or. Le fourreau, de bronze, est muni d'un pontet à coquilles identique à celui de Tesson. Il est orné, à la partie supérieure, d' « un signe inscrit dans un rectangle allongé : une croix en sautoir cantonnée de quatre traits ondulés [2] ». Longueur : 50 centimètres.



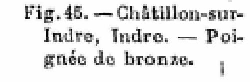


Fig. 45. — Châtillon-sur-Indre, Indre. — Poignée de bronze.

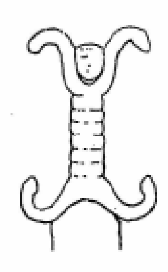


Fig. 46. — Clotherholme, près Ripon, Yorkshire. D'après *Proceedings Soc. Antiq.*

14. Clotherholme, près Ripon, Yorkshire, Angleterre; British Museum; fig. 46 [3]. Trouvé avec quelques ossements. — Poignée à peu près cylindrique à six renflements, fort analogue à celle de Mouriès ; rappelle par ailleurs la poignée de Chaumont, notamment par l'absence de cou (le visage est fort effacé par l'usure); les antennes, toutefois, dépourvues de sphères, sont beaucoup plus fortement arquées à l'extré-

pl. VI. Mais cette planche, qui figure fort correctement le revers, ne donne de la face qu'une image indistincte. Je la figure ici d'après une photographie que je dois à l'amitié de M. Clément Chupin. Je l'en remercie, ainsi que M. le chanoine G. Durville, conservateur du Musée Dobrée qui a bien voulu en autoriser la publication.

1. P. de Lisle du Dreneuc, *loc. cit.*, p. 323.
2. Id., *ibid.*
3. Ch. H. Read, in *Proceedings of the Soc. of Ant. of London*, 2e série, vol. XXVII, 1915, p. 214, fig. 1.

mité et rappellent la forme en fleur de lys rencontrée dans les exemplaires pseudo-anthropoïdes [1]. Longueur : environ 33 centimètres [2].

15. Ballyshannon Bay, comté de Donegal, Irlande. — Décrit ci-dessus (p. 33). La poignée est intermédiaire entre celle de Chaumont d'une part et celles de Tesson et de Châtillon de l'autre, mais la lame, triangulaire, diffère absolument de celle de ces exemplaires.

16. Lyon. — Décrit ci-dessus (p. 34). Présente sur plusieurs points des particularités sans autre exemple. Paraît être un glaive pseudo-anthropoïde transformé en anthropoïde.

VI

Rien qu'en jetant les yeux sur les figures représentant les exemplaires que nous venons d'énumérer, on s'aperçoit que, pour homogène que soit la série, il existe entre ces exemplaires une assez grande variété de formes dans les diverses parties de la poignée. Cette variété permet de tenter un classement qui, comme on va le voir, n'est pas sans intérêt. On peut, en effet, répartir les exemplaires, tant anthropoïdes que pseudo-anthropoïdes, en cinq groupes mixtes qui constituent, semble-t-il, deux séries indépendantes.

La première série, que l'on peut dire à antennes en U, comprend deux groupes :

a) Les antennes, comme dans le poignard hallstattien, sont, à la base, perpendiculaires à la direction de la poignée, puis se redressent verticalement ; mais, vers l'extrémité, elles s'écartent au lieu de se rapprocher. Ces antennes sont cylindriques et se terminent par un bouton sphéroïdal. Le renfle-

1. Cf. Reginald Smith, in *Proceedings*, 1915, p. 216 : « The present exemple was an exaggeration of the anthropoid type », etc.

2. D'après la figure des *Proceedings*, avec échelle indiquée ; mais Sir H. Read donne des mesures fort différentes et difficilement acceptables : longueur 21 et demi inches, dont 6 3/8 inches pour la poignée ; largeur de la lame : 2 1/4 inches.

ment de la fusée est constitué par un seul sphéroïde. A ce groupe appartiennent cinq pseudo-anthropoïdes : Kastel, Schlieren, Spitalacker, Solmona, Prauthoy; et un anthropoïde : Neuchâtel; on peut y rattacher l'exemplaire de Lyon, dont cependant la fusée a trois tores, comme dans le type suivant.

b) Procède sans doute du précédent, dont il diffère par quelques caractères : les antennes s'infléchissent, vers l'extrémité, par un coude plus brusque; dans les exemplaires anthropoïdes les antennes sont prismatiques; la fusée est constituée par trois tores; le pommeau, le plus souvent, comporte un triangle pectoral. Un pseudo-anthropoïde : Schwadernau; cinq anthropoïdes : North Grimston, Chaumont, Tesson, Châtillon-sur-Indre, Ballyshannon (ces trois derniers presque identiques), à quoi l'on doit joindre très probablement Corent et Stradonitz.

La seconde série est caractérisée par des antennes en V; elle comprend trois groupes :

c) Les antennes, cylindriques, sont rectilignes et forment avec la fusée un angle de quarante-cinq degrés. Pseudo-anthropoïdes : Kisicky, certaines monnaies armoricaines; anthropoïdes : Salon, Mouriès.

d) Dérive du précédent; les antennes s'incurvent régulièrement vers l'extérieur et sont terminées par des boutons généralement aplatis. Pseudo-anthropoïdes : Pesth, Caere (figuré), la plupart des monnaies armoricaines; anthropoïdes : Malnate, Witham, Yorkshire.

e) L'évolution se poursuit : les antennes continuent de s'incurver de telle façon que les inférieures et les supérieures vont à la rencontre les unes des autres; dans plusieurs exemplaires, les antennes sont, à la racine, presque perpendiculaires à la fusée; l'ensemble rappelle une fleur de lys[1] et, si l'on peut dire, n'a plus rien d'humain; le seul exemplaire anthropoïde vrai que renferme ce groupe ne ressemble pas du tout à une figurine humaine. Pseudo-anthropoïdes :

1. Les exemplaires hindous ont tout à fait l'aspect de la fleur de lys.

Ham Hill, arc d'Orange (figuré), le Faou; anthropoïde : Ripon.

Chacun de ces cinq groupes mixtes est homogène; dans chacun les exemplaires anthropoïdes ne se distinguent des autres que par la présence de la tête humaine. Tout se passe donc, à ne considérer que les types connus, comme si la substitution de la tête au bouton avait été effectuée indépendamment dans chaque groupe.

VII

Si l'on groupe les indications rapportées dans les deux inventaires ci-dessus, il est aisé d'en tirer quelques conclusions relatives à l'origine et à la date des glaives pseudo-anthropoïdes et anthropoïdes.

Cette origine, à la vérité, n'est plus contestée par personne et nul n'oserait aujourd'hui ressusciter les étranges affirmations de Lindenschmit[1]. On sait que les armes anthropoïdes à antennes procèdent des épées à antennes de la deuxième période de Hallstatt. Cette filiation, indiquée déjà il y a quarante ans par Forrer[2], bientôt adoptée par Maindron[3], a été établie définitivement par M. Salomon Reinach et unanimement adoptée. Elle n'est, toutefois, fondée que sur l'examen de la poignée, et il paraît intéressant de montrer que celui des autres parties de l'arme ainsi que celui des exemplaires nouveaux apporte à cette thèse la plus entière confirmation.

La poignée des glaives anthropoïdes ne diffère de celle des

1. Lindenschmit, on le sait (S. Reinach, *la Sculpture en Europe*, p. 23), considérait ces épées « comme des restes épars des armes carthaginoises qui, distribuées parmi les bandes de mercenaires du nord, ont été transportées dans la patrie de ces derniers dans les rares cas où il leur a été donné d'y revenir » (*Alterthümer*, IV, 25). — Lindenschmit fils, donnant en 1900 une nouvelle édition de ce tome IV, s'est borné à reproduire le texte de son père sans indiquer, même par une note, que ces affirmations avaient été contestées, ou, pour mieux dire, réduites à néant.

2. Forrer, *Antiqua*, 1887, p. 14 (cité par M. S. Reinach, *Sculpture*, p. 24).

3 M. Maindron, *les Armes*, 1890, p. 60 sq.

poignards hallstattiens que par la direction des antennes, et pour les anthropoïdes vrais, par la présence d'une tête humaine. La fusée à renflement sphéroïdal ou en tore, notamment, est très fréquente sur les épées de Hallstatt II[1] et sur leurs prototypes à antennes-volutes de l'âge du bronze[2]. Le poignard de Ham Hill, avec sa fusée en disques de schiste alternant avec une matière disparue, reproduit également une disposition hallstattienne[3].

La lame présente trois types. Dans la plupart des exemplaires, et notamment dans tous ceux du continent, elle est à bords parallèles et du type courant des épées de Latène I. Ce type, d'ailleurs ancien, se rencontre déjà dans les épées de Hallstatt II[4] et se retrouve dans les armes ibéro-aquitaines dérivées[5].

Le second type, beaucoup plus caractéristique, est pistilliforme; on ne le trouve que sur les glaives pseudo-anthropoïdes de Solmona et de Spitalacker, et sur l'exemplaire de Lyon, qui est très probablement un pseudo-anthropoïde transformé; mais il n'est présenté par aucun anthropoïde vrai. Cette forme est, comme on sait, de beaucoup la plus fréquente à l'époque de Hallstatt et sa présence sur les exemplaires les plus anciens est fort significative. Enfin un troisième type, triangulaire, est celui de trois des exemplaires britanniques, ceux de Ham Hill, de la Witham et de Ballyshannon. C'est également une forme hallstattienne qu'on rencontre dans plusieurs poignards celtiques[6] et ibériques[7].

1. Cf. Naue, *Vorrömische Schwerter*, XXXVII, 1, 2, 5, 6, etc.

2. Naue, *ibid.*, XXXVI, 3, 4, 5.

3. Naue, *ibid.*, XXXVI, 6, et XXXVII, 3. Toutefois, dans les armes hallstattiennes, les disques sont métalliques.

4. Naue, *ibid.*, XXXVII, 1; Ridgeway, *Early Age of Greece*, I, fig. 70; sans parler de l'épée de Kisicky.

5. Joubin, *les Sépultures des âges protohistoriques*, in *Revue archéol.*, 1912[1], pl. M, N, R, T; H. Sandars, *The Weapons of the Iberians*, pl. II, 5. — Cette identité paraît de nature à faire admettre, entre les poignards hallstattiens et l'épée de Latène en général, une parenté plus étroite qu'on ne l'admet ordinairement.

6. Naue, *op. cit.*, XXXVII, 6; *Matériaux*, 1884, p. 138, fig. 85 (ici fig. 47).

7. Sandars, *op. cit.*, fig. 37, nos 2, 8 et 9.

Le fourreau, comme ceux de Hallstatt, est généralement en bronze [1]. Il présente, naturellement, les mêmes formes que la lame. Les exemplaires à bords parallèles ont tous des caractères de Latène, mais le fourreau triangulaire de Ham Hill est nettement hallstattien et presque identique par la forme, les dimensions et même la bouterolle, à celui d'un poignard de Hallstatt II trouvé à Sanct-Margarethen, Carniole (fig. 47) [2].

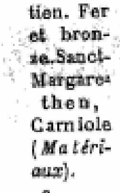


Fig. 47. — Poignard hallstattien. Fer et bronze. Sanct-Margarethen, Carniole (*Matériaux*).

L'origine hallstattienne du glaive anthropoïde ne saurait donc faire de doute, et cette série constitue à l'époque de Latène une véritable survivance, attestant la continuité des deux civilisations du fer.

En ce qui concerne la date, Déchelette, après avoir classé « à Latène I celles de ces armes qui ont gardé le pommeau sphérique et aux époques suivantes les poignards à tête humaine [3] », reconnut que les pseudo-anthropoïdes existaient encore à Latène II [4], mais hésitait en revanche à reporter à cette période l'apparition des anthropoïdes vrais [5]. Il semble que l'on soit en mesure de donner maintenant à ces questions des réponses un peu différentes et plus précises.

C'est sans doute à Latène I qu'il convient de placer la diffusion du glaive pseudo-anthropoïde, quoiqu'on ne puisse avec certitude attribuer à cette période aucun des exemplaires connus; mais l'apparition du type eut lieu un peu plus tôt, si, comme il semble évident, on doit considérer comme le plus ancien exemplaire la grande épée de Kisicky, qui appartient à Hallstatt II.

1. Les glaives de Lyon et de Salon avaient un fourreau de fer.
2. *Matériaux*, 1884, p. 138, fig. 85. Ce poignard, par extraordinaire, n'est pas à antennes.
3. J. Déchelette, *le Hradischt de Stradonic*, *loc. cit.*, p. 163.
4. J. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1141 (mais non à Latène III).
5. Id., *ibid.*, p. 1139.

La persistance de ce type à l'époque de Latène II est bien établie, d'abord par le fait que quelques exemplaires ont été trouvés avec des objets de Latène II (Pesth, Ham Hill); en outre, presque tous les fourreaux de bronze à bords parallèles appartenant à des glaives pseudo-anthropoïdes présentent, à l'endroit où les bords commencent à se rapprocher, cette paire de disques en relief que l'on constate à la même place sur certains fourreaux d'épées de Latène II [1], surtout dans les Iles Britanniques [2], alors qu'à Latène I ces disques, quand ils existent, se trouvent à la bouterolle [3].

Enfin nous pouvons affirmer que le glaive pseudo-anthropoïde dépassa la deuxième période de Latène. D'une part, en effet, on le voit figuré non seulement sur les monnaies armoricaines, mais encore sur les trophées de l'arc d'Orange; d'autre part, l'exemplaire du Faou, comme je crois l'avoir montré [4], révèle, par sa garde rectiligne et par l'addition d'anneaux de suspension, une influence romaine et doit être attribué au Latène IV britannique.

Quant à la série anthropoïde vraie, on ne saurait assurément rapporter aucun exemplaire connu à Latène I, mais ceux de Chaumont, de North Grimston et de Malnate appartiennent certainement à Latène II, ceux de Mouriès, de Corent et de Stradonitz à Latène III.

En somme, le glaive pseudo-anthropoïde, issu du glaive hallstattien à antennes, apparaît à la fin de la période de Hallstatt II; il donne naissance, au plus tard à Latène II, au glaive anthropoïde vrai, mais ne disparaît pas; les deux séries coexistent jusqu'à la fin de Latène III en Gaule, et (le pseudo-anthropoïde du moins) jusqu'à Latène IV en Grande-Bretagne.

1. J. Déchelette, *ibid.*, pl. XI, fig. 2.

2. Kemble, *Horae ferales*, pl. XVII, 4*a*; Déchelette, *Manuel*, fig. 464, 2, 3 et 5.

3. Lindenschmit, *Alterthümer*, I, 32; *Beilage*, n° 9; du Chatellier, *Époques préhist. dans le Finistère*, p. 324, pl. XVI *bis*, 3 et 11. La plupart des épées bretonnes de Latène II ont conservé ces disques à la bouterolle; cf. Kemble et Déchelette, *loc. laud.*, et R. J. Allen, *Celtic Art*, p. 96.

4. *Revue archéologique*, 1924[2], p. 292 sq.

VIII

Reste à rechercher le ou les lieux d'origine, et ceux de fabrication, des glaives pseudo-anthropoïdes et anthropoïdes.

Bien que l'idée de modifier la direction des antennes de l'épée hallstattienne semble n'avoir rien de bien original, tous les exemplaires des deux séries, et spécialement de la série pseudo-anthropoïde, présentent à cet égard un accord si parfait et une telle uniformité qu'il paraît raisonnable d'attribuer à cette modification une origine unique. On peut en dire autant de la transformation du pommeau sphéroïdal en tête humaine. Cette transformation, assurément, nous paraît, à nous, si naturelle, si évidemment postulée par la forme générale de la poignée, que nous avons peine à croire que l'idée n'en soit pas née en plusieurs points; mais n'est-il pas aussi étonnant de constater que cette idée n'est pas venue aux créateurs mêmes de l'épée de Hallstatt II, dont la poignée est déjà si nettement anthropomorphe, et qu'elle ait attendu deux ou trois siècles avant de se manifester? Il semble certain que les Celtes n'étaient point frappés comme nous par ces rapprochements fortuits entre la forme d'un objet manufacturé et celle d'un être vivant, ou que, s'ils les remarquaient, ils ne songeaient pas à en exploiter le parti décoratif. Il semble donc très probable que l'idée de façonner en tête humaine le pommeau des glaives à antennes n'apparut ou tout au moins ne fut mise à exécution qu'en une seule région.

Si l'on jette les yeux sur une carte des trouvailles de glaives pseudo-anthropoïdes (fig. 48), on ne peut manquer de remarquer que, des neuf exemplaires dont la provenance est connue avec certitude, sept sont groupés en Gaule orientale, dans une région relativement très restreinte. C'est très vraisemblablement dans cette région, et bien que le prototype de la série provienne de la Bohême, qu'il faut placer l'origine du glaive pseudo-anthropoïde. Est-il possible de préciser davan-

tage? Cela est bien difficile. Les motifs qu'on avait, il y a trente ans, de situer cette origine en Suisse[1] gardent toute leur valeur, n'ayant été ni fortifiés ni affaiblis par les rares découvertes effectuées depuis lors[2]. On pourrait également se demander s'il ne faut pas la placer un peu plus au nord, dans la région du Rhin moyen, qui vit, probablement, naître les premières épées de Latène[3], peut-être dans le Wurtem-

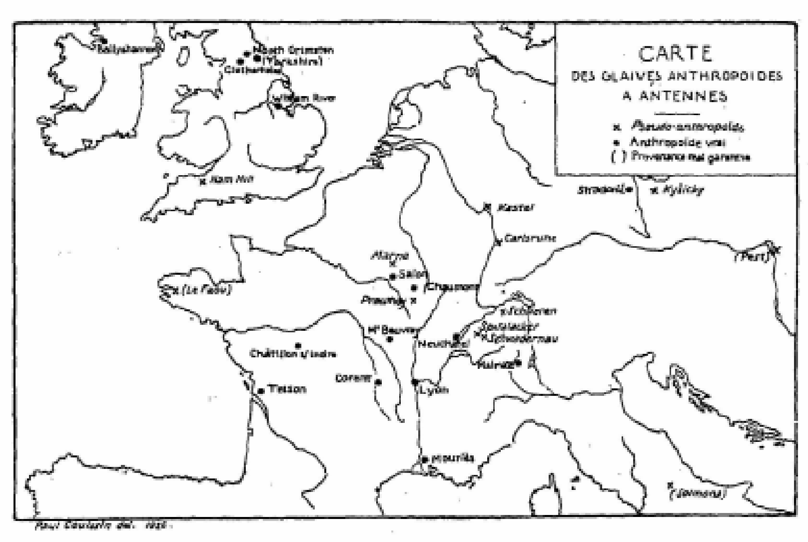


Fig. 48. — Lieux de trouvailles des glaives pseudo-anthropoïdes et anthropoïdes.

berg, où l'on fabriquait, à la deuxième période de Hallstatt, de si belles épées à antennes[4].

Quoi qu'il en soit, l'unité d'origine de la poignée pseudo-anthropoïde n'implique nullement l'existence d'un centre unique de fabrication; la variété des formes engage, même,

1. S. Reinach, *la Sculpture en Europe*, p. 22, 31 et 32.

2. En 1895, sur quatre exemplaires de provenance absolument certaine, deux trouvés en Suisse; en 1926, sur neuf exemplaires, trois en Suisse. La proportion a donc un peu baissé, mais le nombre des exemplaires est trop faible pour permettre des conclusions rigoureuses.

3. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1109.

4. Id., *ibid.*, p. 727, 733, 744.

à en supposer plusieurs. Toutefois la répartition géographique des exemplaires de chacun de ces types ne permet, semble-t-il, aucune précision. On peut seulement attribuer à l'industrie britannique le poignard du Faou, à cause de son style décoratif et de ses caractères morphologiques, et peut-être celui de Ham Hill, dont la lame, triangulaire comme celles de la Witham et de Ballyshannon, semble spéciale aux exemplaires britanniques.

Quant aux armes anthropoïdes proprement dites, leur groupement n'est pas moins remarquable. Des seize exemplaires énumérés, tous trouvés en territoires celtiques, un vient de Bohême, cinq des Iles Britanniques; les dix autres ont été découverts en Gaule, dont un en Suisse, un en Haute-Italie et huit en France. Ce groupe gaulois, comme le montre la carte, est situé au sud-ouest de celui des pseudo-anthropoïdes, et le centre peut s'en placer approximativement vers le mont Beuvray. Néanmoins, bien que Bibracte fût un centre métallurgique important, bien que ses ruines aient livré un fragment d'antenne, ce sont là des indices trop faibles pour attribuer à cette ville l'invention du glaive anthropoïde vrai ou le monopole de sa fabrication.

Cette invention, vraisemblablement, se produisit en un seul point, et ce point doit se trouver dans la région que l'on vient de mentionner. Mais la fabrication s'effectua en plusieurs lieux, comme semble le prouver, outre l'inégale valeur artistique des exemplaires, la variété que nous avons constatée dans la forme de presque tous les détails. Il ne paraît pas contestable que l'exemplaire de la rivière Witham soit de fabrication britannique [1]; celui de Clotherholme l'est probablement aussi [2]; en revanche, ceux de Corent, Chaumont, Tesson et Châtillon-sur-Indre ont été vraisemblablement fabriqués dans la Gaule centrale; de la même région provient sans doute la poignée de Ballyshannon, mais il est possible qu'il ait reçu en Grande-Bretagne sa lame triangulaire.

1. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1141.
2. Il est probable que le Yorkshire fut un centre de fabrication.

En somme, répétons-le, il paraît certain que le type anthropoïde vrai une fois établi, il a été imité en divers lieux et sous des formes diverses. Il semblerait même, quoiqu'on ne puisse l'affirmer, que, sur certains exemplaires du poignard pseudo-anthropoïde, on se soit contenté de remplacer le bouton terminal par une tête humaine; parfois même, comme en témoigne le glaive de Lyon, on se contenta, sur le pommeau sphéroïdal, de tracer au burin, plus ou moins habilement, les traits d'un visage.

IX

Les armes anthropoïdes et pseudo-anthropoïdes se rencontrent, nous l'avons vu, dispersées sur la plus grande partie du territoire celtique de l'époque de Latène. L'étendue de cette aire de dispersion ne doit point, toutefois, faire illusion. En réalité, la faveur de la poignée anthropoïde fut extrêmement médiocre.

Nous en avons une première preuve dans le nombre très restreint des exemplaires connus; restreint absolument, et relativement au grand nombre d'épées de Latène que possèdent nos musées. Et cette rareté est d'autant plus remarquable que la poignée et le fourreau de bronze que paraissent avoir possédés la plupart des exemplaires les préservaient bien mieux d'une destruction totale par oxydation, et aussi que le type particulier de ces poignées devait attirer plus spécialement l'attention des savants et des amateurs. Le fait est, cependant, que, depuis trente ans et plus que cette attention a été sollicitée, le nombre des exemplaires découverts ne dépasse guère la douzaine.

Une seconde marque de cette médiocre faveur peut se voir dans le fait que, le type anthropoïde vrai une fois constitué, on continua de fabriquer des pseudo-anthropoïdes : selon toute probabilité, parmi les armes gauloises qu'eut sous les yeux le sculpteur de l'arc d'Orange, il n'y avait pas

d'anthropoïde vrai, et, à Latène IV, les Iles Britanniques utilisaient toujours le pseudo-anthropoïde. Bien plus, le type anthropoïde lui-même n'avait pas tardé à subir une véritable dégénérescence : les exemplaires de la Witham, de Ripon, de Mouriès, sont encore, à la vérité, ornés d'une tête ou d'une figurine humaine, mais ni l'un ni l'autre ne présentent plus l'aspect du petit personnage à bras et jambes écarquillés qu'avaient les plus anciens exemplaires, ceux de Tesson ou de Neuchâtel, par exemple.

En somme, le type anthropoïde a avorté. Sans doute la rareté des armes de cette série s'explique en partie par l'aversion que les Gaulois manifestèrent à l'égard des épées courtes, aversion de plus en plus marquée à mesure que l'on avance dans l'époque de Latène; mais la cause principale de l'échec fut, comme on l'a déjà reconnu, dans le goût particulier du style décoratif celtique. Ce style est, on le sait, essentiellement géométrique et antiréaliste. Chaque fois que la figure humaine ou animale s'y est trouvée introduite, le plus souvent sous des influences étrangères, elle n'a pas tardé à disparaître ou à dégénérer en motifs géométriques, le plus souvent spiraloïdes [1]. Les Celtes, nous nous en étonnions tout à l'heure, ont mis trois siècles à s'apercevoir de l'apparence humaine des glaives à antennes; on peut se demander si, même après que cette apparence eut été complétée par l'addition d'un visage, elle fut très sensible à la plupart; on peut se le demander puisque le type, à peine créé, commençait à subir les déformations notées plus haut. L'artiste qui remplaça cette tête par une statuette, celui qui modela aux extrémités des antennes d'autres têtes humaines ou animales, ne se rendaient évidemment pas compte que ces antennes représentaient des bras et des jambes. La cause de l'échec est la même que celle du retard.

Il est intéressant de constater cet échec dans les derniers temps de l'indépendance gauloise. Il montre qu'à la veille

1. Cf. Déchelette, *Manuel*, II, p. 1507 sq. J'ai reproduit d'après Kemble, in *Revue archéologique*, 1924², p. 306, fig. 6, 2, un assez curieux exemple.

de la conquête romaine, les Celtes témoignaient encore d'une profonde aversion pour l'art réaliste. Et cette aversion, qui devait persister longtemps en Grande-Bretagne et en Irlande, semble bien n'avoir été que la manifestation, dans le domaine de l'art, du caractère des Celtes, caractère fougueux et versatile, ennemi de toute contrainte, de cet amour de l'âventure, de l'irréel, du fantastique, qui les lança dans les plus vastes entreprises et les y fit échouer, et qui ne se tempéra enfin que quand les Romains eurent apporté en Gaule, avec le poids de leurs armes, celui de leur solide et prosaïque bon sens.

PAUL COUISSIN.

Rennes, 1926.

VARIÉTÉS

Une ancienne civilisation américaine.

La découverte de civilisations à peu près inconnues n'arrête pas. Cette fois ce n'est ni en Asie ni en Afrique, c'est en Amérique, dans une partie peu peuplée et peu visitée de ce vaste continent, la péninsule du Yucatan. L'ancienne population, qui semble s'être mieux conservée là qu'ailleurs, se compose des Indiens Mayas, proches parents de tribus mexicaines telles que les Miztecs, qui ont à peu près disparu. Pour eux comme pour toutes les populations américaines, se pose la question très discutée et qui est loin d'être résolue : quelle est leur origine? Des ethnologistes comme Deniker supposent qu'ils sont venus du sud on ne sait d'où, peut-être par mer, à une époque post-quaternaire, apportant avec eux une civilisation assez avancée. De là ils se sont répandus sur le Guatemala et le Honduras, où ils forment le fond de la population.

Sur la côte orientale de la péninsule est l'établissement peu considérable du Honduras britannique, dont la capitale est la ville de Belize ; le reste du Yucatan appartient au Mexique.

C'est à Belize que le docteur Gann, qui avait déjà fait des explorations dans le pays, apprit par un Indien que dans la forêt vierge qui recouvre maintenant la plus grande partie du pays, sur territoire mexicain, tout près de la frontière britannique, il connaissait une grande dalle de pierre sur laquelle étaient inscrites « des choses relatives à l'ancien peuple ». Il se mit aussitôt en marche pour aller à la recherche de cette pierre. Il a décrit son expédition dans trois articles du *Morning Post*, auquel nous empruntons des extraits de son rapport.

Au bout de quelques jours de navigation, le docteur Gann et ses deux ou trois compagnons indigènes arrivèrent à l'emplacement qu'ils avaient en vue. Là ils trouvèrent un bloc de schiste gris de 12 pieds anglais de long, de 18 pouces de large et de 12 pouces d'épaisseur. Cette pierre avait dû être debout, et renversée peu de temps après avoir été mise en place. On voyait sur les bords des traces de sculptures, mais sur toute la surface supérieure elles avaient été lavées par des siècles de pluie, tandis que la face interne les a conservées intactes.

A sa grande surprise, le docteur Gann y trouva la date initiale de la chronologie des Mayas, qui traduite dans notre calendrier correspond au 26 octobre 333 de notre ère. Et remontant de là à l'aide des signes hiéroglyphiques dont un des premiers évêques du Yucatan a conservé la valeur, et qui représentent les périodes astronomiques, telles que le Bactun (400 ans), il est arrivé à l'an 3380, d'où part cette chronologie. C'est une des dates les plus élevées que nous ayons dans l'histoire. A côté de ces signes astronomiques, il y a

sur la pierre toute une table d'hiéroglyphes qu'on n'a pu encore déchiffrer, et qui probablement ont rapport à l'histoire des Mayas.

A cet endroit se trouvent des ruines considérables que décrit l'explorateur. Le monolithe avait été dressé devant une grande pyramide à terrasses placée entre deux autres. On nomme ces édifices pyramides, mais elles sont fort différentes de celles d'Égypte. Elles ont un revêtement de blocs de calcaire; le sommet de la plus grande est une surface plate de 135 pieds de long sur 64 de large, qui devait probablement porter un temple en bois. Ces pyramides sont au bout d'une grande enceinte bordée d'un mur qui, là où la végétation ne l'a pas détruit, a 12 pieds de haut. Il est long d'un mille et demi; c'est un demi-cercle dont les deux extrémités touchent la côte.

On se demande quel était le but de cette enceinte. Ce devait être un ouvrage défensif; ce qui en ferait douter, c'est qu'ailleurs où l'on trouve des sculptures Maya on ne voit aucune représentation de combats et de batailles, et qu'il semble qu'ils n'aient pas connu la guerre. L'intérieur de cette enceinte était occupé par une population très dense, car partout où les Indiens ont fait du défrichement et cultivé le sol extrêmement fertile, on l'a trouvé couvert de fragments de poteries, d'éclats de silex et d'obsidienne, de restes de colliers et de fuseaux, de crânes d'hommes et d'animaux, de tout ce qui indique l'existence de nombreuses habitations.

Ces antiquités ne sont pas les seules qui nous restent des Mayas. On connaît deux autres enceintes analogues à celle qui a été décrite. Aussi le docteur Gann et le professeur Morley partent pour une exploration complète des ruines du Yucatan.

Il s'agit en particulier de vérifier l'exactitude de ce que disent les Indiens, mais ce n'est pas chose facile. La partie orientale du pays est occupée par les Indiens Santa Cruz, qui sont tout à fait indépendants, et qui n'ont été soumis ni par les conquérants espagnols, ni, depuis, par les Mexicains. Ils adorent les mêmes dieux que leurs ancêtres il y a mille ans; ils habitent des villages cachés dans des forêts presque impénétrables où ils ne permettent à aucun étranger de se montrer. Le docteur Gann a cependant réussi à nouer des relations d'amitié avec un ou deux chefs, ce qui lui a garanti sa sécurité.

Tout près de la frontière est la ville ruinée de Tuluun, dont les temples presque intacts sont couverts de peintures représentant des dieux, des démons et des cérémonies religieuses. Il s'agit de voir si les Indiens disent vrai quand ils affirment qu'à 15 milles de là il y a une autre ville qui dépasse en magnificence Tuluun, dont les grands édifices sont ornés de peintures encore très brillantes. Puis il faut explorer la grande caverne de Loftun, qui est peut-être la plus vaste qu'il y ait au monde. Elle est très mal connue. On sait qu'on descend en terre à une grande profondeur jusqu'à deux salles dont les colonnes sont des stalactites, et d'où partent des passages qui doivent aller fort loin et où aucun Européen n'a jamais pénétré. Les Indiens prétendent que ces passages vont jusqu'à une ville ruinée à une grande distance. Ceux qui ont vu les salles y ont trouvé des poteries, des armes de pierre et des instruments de silex, des ossements, toutes les traces de l'habitation. Les deux explorateurs devront aussi visiter Uxmul, près de la côte sud, où il y a quelques années on découvrit deux figures en stuc, un homme et une femme, probablement les souverains du pays, dans une chambre que le gouvernement mexicain fit aussitôt fermer.

On voit quel vaste champ de recherches s'ouvre devant le docteur Gann et le professeur Morley, qui dans leur dernière lettre disaient qu'ils partaient pour Santa Cruz. Ils ont à résoudre d'importantes questions. Les Indiens assez misérables qui occupent le pays sont-ils les descendants des Mayas, les constructeurs de beaux temples, qui avaient une civilisation avancée? Et s'il en est ainsi, comme le croient les explorateurs, qui a détruit entièrement cette civilisation, cette nation que les Espagnols ont trouvée vivant dans de grands villages, avec de beaux temples construits sur des pyramides?

Ces Mayas civilisés étaient-ils les premiers occupants du pays, et se sont-ils installés dans une contrée déserte? On connaît assez bien la civilisation aztèque; celle des Mayas est-elle antérieure? On voit tous les problèmes qui se soulèvent dans le Yucatan, et si l'histoire des Mayas remonte aussi haut, d'où a pu leur venir une civilisation au moins aussi vieille que celle des Empires de l'Orient?

Édouard Naville.

(*Journal de Genève*, 24 mars 1926.)

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

PAUL FOUCART.

Le 19 mai 1926 est mort subitement à Paris le doyen de nos études, qui avait publié son premier article dans la *Revue archéologique* il y a soixante-trois ans. Taillé en Hercule, n'ayant jamais été sérieusement malade, il conservait, à quatre-vingt-dix ans passés, la mémoire, la vue et l'ouïe d'un homme mûr; mais sa corpulence, devenue énorme, imposait à ses jambes un fardeau qu'elles ne pouvaient plus porter. Aussi, depuis quelques mois, avait-il renoncé à suivre les séances de l'Institut. On ne trouvait plus dans l'urne ces bulletins blancs décorés d'une croix par lesquels il s'amusait à marquer tantôt une narquoise indifférence, tantôt de tenaces hostilités. Son esprit, d'une vigueur singulière, resta critique et caustique jusqu'à la fin. Il n'eut d'un patriarche que l'âge, non la sérénité.



Foucart a été le créateur de l'enseignement de l'épigraphie grecque en France, le restaurateur (après Dumont) de l'École française d'Athènes et l'un des promoteurs les plus écoutés de la renaissance des études sur la religion grecque, à distinguer de la mythologie. Il a travaillé pendant soixante-dix ans à sa manière, sans enthousiasme ni hâte, évitant les tâches trop lourdes, mais recherchant celles qui exigent de la pénétration. A ce don d'y voir clair dans les broussailles il joignait un talent littéraire qui, au génie près, fait songer à Fustel; on peut même dire qu'il égale souvent sa force et sa clarté, sans les maniérismes, hérités de Montesquieu.

Né à Paris, le 26 mars 1836, d'une famille aisée, Foucart fit ses études au lycée Charlemagne et fut reçu à l'École normale en 1855, dans une promotion

assez médiocre. Membre de l'École d'Athènes avec Wescher, Bazin, Duville et Dugit (14 oct. 1859), sous la direction de Daveluy, il projetait, à l'automne de 1860, de passer en Lycie quand les massacres de Syrie l'en détournèrent; le hasard le conduisit à Delphes où, fouillant à ses frais, il découvrit un nouveau pan du mur polygonal, chargé d'inscriptions, dont Otfried Müller avait commencé l'exploration en 1840. Pour la continuation du travail de nettoyage et de copie, il s'adjoignit son camarade Carle Wescher; à eux deux, ils transcrivirent 460 textes. Sur ces entrefaites, Foucart perdit son père et dut revenir en France; Wescher fit seul une troisième campagne (1862). On songeait, à Paris, à une fouille complète du sanctuaire delphique quand la chute du roi Othon (octobre) renvoya ce projet aux calendes grecques. J'abrège ce qu'on peut lire dans un bon article de Foucart (*Rev. arch.*, 1863, II, p. 43-61) et dans l'*Histoire de l'École d'Athènes* de M. Radet (1901). J'ajoute seulement que les collaborateurs de 1863 [1] ne tardèrent pas à se brouiller complètement, Wescher ayant tenté de s'attribuer tout le mérite du travail. « Sur le chemin de Delphes, me disait un jour Foucart (en termes plus vifs), j'ai rencontré deux hommes qui se sont mis en travers : Wescher au début de ma carrière, Homolle à la fin. »

Waddington m'a raconté, vers 1885, qu'ayant trouvé à l'École d'Athènes Carle Wescher, qui l'accompagna aux ruines d'Eleusis, celui-ci lui parla avec acrimonie de son collaborateur, au point de lui inspirer de l'intérêt pour le jeune savant ainsi malmené dont il devait devenir le protecteur et l'ami. L'impression que m'a laissée cette anecdote est confirmée par quelques lettres dont je dois le texte à l'amitié de M. Radet (février et avril 1863). Wescher écrit à Egger que le travail de copie a été « à peu près exclusivement son œuvre », qu'il a « soutenu, dirigé l'entreprise depuis la première minute jusqu'à la dernière », que Foucart est allé se promener à Constantinople le laissant seul au milieu d'une population hostile, qu'il lui écrit maintenant des lettres blessantes, etc. « Depuis dix-huit mois, c'est Foucart seul qu'on voit, qu'on entend, qui parle, qui se plaint, qui se pose en victime, et cela lorsqu'il a eu son mémoire, les honneurs de votre rapport, un article dans le *Journal général*, une nomination à Bonaparte et la promesse d'une lecture à l'Institut... Nous signerons ensemble, parce que nous avons fait ensemble les fouilles, mais je signerai le premier, parce que c'est moi qui publie les textes. » L'exagération de ces plaintes en dénonce suffisamment le mal-fondé; ceux qui ont connu Wescher plus âgé l'y reconnaîtront.

Foucart, dont le premier séjour avait été écourté, revint en Grèce et recueillit à Rhodes nombre d'inscriptions importantes (1864), qu'il publia dans notre *Revue* et à part (1865-1867). En 1865, il avait appelé l'attention sur ses talents d'historien et d'écrivain par un élégant *Mémoire sur les ruines et l'histoire de Delphes*. Le reproche que lui a fait Pomtow d'avoir suivi de trop près le texte d'Urlichs n'est qu'une méchanceté digne de son auteur. Ce travail estimable, un peu juvénile encore par endroits, fut suivi d'un autre, fondé sur les documents épigraphiques du mur polygonal : *Mémoire sur l'affranchissement des esclaves sous forme de vente à une divinité* (1867).

---

1. C. Wescher et P. Foucart, *Inscriptions recueillies à Delphes*, Paris, 1863. Notez l'ordre non alphabétique des noms.

*
* *

Le Bas était mort (1860) sans avoir pu mettre en œuvre le trésor de copies et d'estampages rapportés par lui de Grèce et d'Asie Mineure. La maison Didot, qui avait commencé la publication, en confia la suite, c'est-à-dire la partie la plus importante, à Waddington pour l'Asie, à Foucart pour la Grèce et les îles. Une mission du Ministère de l'Instruction publique permit à Foucart de revenir en Grèce, où il fit, notamment en Mégaride, une riche moisson épigraphique; il visita aussi la Grèce centrale, le Péloponnèse, l'Archipel. Ainsi préparé à commenter les textes de Le Bas après en avoir accru le nombre, il se mit au travail. Les 224 pages gr. in-4° sur deux colonnes — interrompues au milieu d'une phrase — où il expliqua les inscriptions de la Mégaride et du Péloponnèse, suffirent à le placer au premier rang des épigraphistes: ainsi refleurissait, après un long assoupissement, la tradition si brillamment créée par Letronne (1842).

Pourquoi Foucart ne continua-t-il pas cet utile ouvrage? C'est qu'il fut nommé membre de l'Institut (1878). Le degré franchi, il renversait l'escabeau. C'était un savant réaliste et utilitaire; il n'en a pas donné que cette preuve-là.

Comme on le lui avait promis en haut lieu, Foucart, à son retour d'Orient, reçut une chaire de seconde au lycée Bonaparte (depuis Fontanes, puis Condorcet). C'est là que je fus inscrit parmi ses élèves en septembre 1872; mon frère Joseph m'avait précédé l'année d'avant. « Vous apprendrez par cœur, nous dit Foucart, le quatrième livre de l'*Énéide;* d'ordinaire, on ne le choisit pas; mais vous me serez reconnaissants un jour de l'avoir choisi. » Je lui en suis reconnaissant encore. Bien entendu, on passa la scène de la caverne, car Foucart était très prude et me dit un jour mille sottises parce que j'avouai avoir lu *Rolla*. Il me fallut apporter de chez moi une attestation écrite comme quoi j'avais été autorisé à lire Musset. « Il y a des familles, grogna Foucart, où l'on a une singulière idée de l'éducation! »

Faire la classe l'ennuyait, et il ennuyait sa classe. Son modèle était le *plagosus Orbilius;* mais, au lieu d'une férule, il maniait, avec un sourire ironique, les « cinq pages du *Narrationes* en mot à mot », portées à dix quand la victime regimbait. Un de ses souffre-douleur était Stiébel, le futur traducteur du *Rameau d'or*. La classe était morne, terrorisée. Un jour, Georges Perrot, délégué du ministre, vint en inspection. Avec sa loquacité aimable, il nous félicita d'avoir pour professeur un homme qui connaissait la Grèce mieux que nous le boulevard, qui nous parlait de ses monuments immortels, de ses glorieux paysages, etc. Nous étions tout ébahis. Foucart ne nous avait jamais soufflé mot de ses voyages et la Grèce semblait tenir pour lui dans la grammaire de Burnouf. Le loustic de la classe, Obermaier [1], demi-pensionnaire chez Gidel, professeur de rhétorique, avait cru comprendre et nous apprit que Foucart, étant très pauvre, passait le temps où nous composions à « faire des copies pour Waddington! ». Nous n'en sûmes jamais plus long. Que notre

1. Ce Frédéric Obermaier, qu'on appelait *Robert Macaire*, avait eu son jour de gloire en 1869, choisi, parmi tous les élèves des basses classes du lycée, pour tenir compagnie au Prince impérial, le jour de la Saint-Charlemagne. Il devint avocat et mourut jeune.

maître fût un grand savant, ou même ce qu'était la science, aucun de nous ne s'en douta au cours de l'année.

Je l'appris un peu plus tard et me rapprochai de lui. Il me conseilla de me préparer à l'École d'Athènes sans passer par l'École normale, en suivant les cours de son ami Rayet et les siens. Je suivis, en effet, le cours d'épigraphie dont il avait été chargé au Collège de France en 1874 et où Waddington le fit titulariser en 1877, mais j'entrai pourtant à l'École normale en 1876. Deux ans après, étant président de la Société des Études grecques, Foucart m'y introduisit; encore un service dont je n'ai pas perdu le souvenir. Ma santé était alors mauvaise et l'on m'offrait une maîtrise de conférences à Douai; si, après l'agrégation, je ne renonçai pas à l'École d'Athènes, ce fut beaucoup grâce à l'insistance de Foucart, nommé directeur en 1878. Quelques mois plus tôt, il était entré à l'Institut, succédant à Naudet. Depuis qu'il avait quitté l'enseignement secondaire, sa réputation de philologue s'était définitivement établie dans le monde savant.

La thèse de doctorat qu'il soutint en 1873 *(Des Associations religieuses chez les Grecs)* [1] avait été, avec raison, très remarquée : c'est un chef-d'œuvre de bon langage et de solide savoir. Mais l'opinion qu'il y développa (contre Wescher, *Rev. arch.*, 1865, II, p. 226) paraît étroite et fausse; il ne veut pas que ces sociétés, en marge de la religion officielle, aient pu favoriser « des vertus qu'on pourrait appeler chrétiennes »; il n'y veut voir que superstition et libertinage. C'est dans le même esprit qu'il devait plus tard nier l'enseignement moral donné à Eleusis et prétendre qu'on y communiquait seulement un *Guide aux Enfers*. Sacrifier le paganisme au christianisme fut une des préoccupations de son exégèse. Non pas que sa piété fût profonde, car il était le moins mystique des hommes et ignorait complètement la théologie; mais il avait en horreur toute hérésie, tout non-conformisme, en particulier la libre pensée en religion et en politique. Je lui ai dit souvent qu'il était, au fond, très voltairien, non seulement par sa conception d'une religion *utile*, indispensable à la discipline des âmes, mais par son evhémérisme, son incompréhension foncière des légendes et du folklore. Le XIX[e] siècle, même dans les rangs élevés de la science, a compté ainsi plus d'un voltairien, réputé et se croyant clérical.

En 1875, lorsque la direction de l'École d'Athènes était devenue vacante, le ministre Wallon (il me l'a dit) avait hésité entre Foucart et Dumont. Il choisit le second, qui galvanisa l'École endormie (1875-1878). Foucart en voulut à Dumont; il en voulut à Jules Ferry, ministre à son tour, qui aimait Dumont; mais ce dernier était bon diplomate, ce que Foucart n'était point, et il n'y eut jamais guerre ouverte entre le jeune directeur de l'Enseignement supérieur et son aîné.

*
* *

On a reproché à Foucart, pendant sa longue direction de l'École (1878-1890), d'avoir trop encouragé les découvertes et publications épigraphiques aux dépens de la philologie, du byzantinisme, de la topographie, de l'archéologie figurée. Il aurait pu répondre qu'aucun témoignage du passé n'est plus exposé à la destruction qu'une inscription restée à la surface du sol et que

1. Thèse latine : *De Collegiis scenicorum artificum.*

le devoir le plus pressant est d'en recueillir le plus possible. Les milliers de textes que publia le *Bulletin de correspondance hellénique* sous sa direction sont le plus grand service que les Athéniens de ces douze années aient pu rendre à la science. Mais Foucart ne les empêcha jamais d'en rendre d'autres; il les y encouragea même. Il suffit de rappeler la continuation des fouilles de Délos, la reprise de celles de Delphes, celles de Myrina, du Ptoïon, d'Élatée, de Thespies, les nombreux voyages qui éclairèrent la topographie de l'Asie Mineure et auxquels s'associa une fois le directeur (1887). Tout cela a été fort bien exposé par M. Radet et je n'y insiste pas.

Le vrai tort de Foucart fut de prendre le contre-pied de Dumont, d'isoler l'École du monde extérieur. L'*Institut de correspondance hellénique* cessa immédiatement de tenir ses séances; Grecs, étrangers, Français même (ou surtout) furent tenus à l'écart. « S'il s'imagine que je lui rendrai sa visite! » s'écriait jovialement Foucart quand, rentrant à l'École, il y trouvait une carte cornée. De mon temps, son seul plaisir était de se promener au Lycabette, souvent avec l'épigraphiste Kœhler, directeur de l'École allemande, et d'y *lithoboliser* des chiens. Comme représentation du génie français à l'étranger, c'était peu.

Après tout, le travail scientifique de l'École importait davantage et il faut dire que Foucart, très préoccupé de la qualité du *Bulletin*, se fit non seulement le conseiller, mais le collaborateur discret des membres de l'École. En écrivant cela, je songe à un fort mauvais article que ses bons avis m'empêchèrent d'imprimer. Quel est celui d'entre nous qui n'a pas trouvé en lui, au moins une fois, le sage critique suivant l'idéal de Boileau?

L'École traversa une crise pénible en 1882, quand la mort de Bilco à Larissa, de Veyries à Smyrne, et la démission de Monceaux, à la suite d'une scène violente, eurent des échos fâcheux jusque dans la presse parisienne. Mais les promotions suivantes furent parmi les plus brillantes qu'on ait encore vues et Foucart, un moment très abattu, laissa l'École florissante et en plein travail quand, en 1890, il reprit son cours au Collège de France, non sans espoir de retour.

En effet, depuis les heureux sondages d'Haussoullier à Delphes, entrepris à son instigation (1880), il avait multiplié les efforts et les démarches pour assurer à l'École le droit d'explorer tout le sanctuaire d'Apollon. Diverses intrigues vinrent l'entraver et quand la convention de Delphes fut enfin conclue, en 1891, c'était Homolle qui était le directeur. Foucart était persuadé qu'il avait le droit de conduire les fouilles, si brillamment commencées par lui trente ans plus tôt; on lui répondait à Paris qu'il ne dirigeait plus l'École à laquelle avait été confiée cette grande tâche. Le ministère fut plutôt lassé qu'ému par les réclamations persistantes d'un savant qui, s'il avait été plus aimable, aurait eu quelque chance de succès. Ce fut pour Foucart un vif chagrin. Il est inutile de se demander s'il eût mieux dirigé l'entreprise qu'Homolle et publié plus rapidement les inscriptions. N'avait-il pas, lui aussi, à son passif scientifique, l'abandon complet du commentaire des textes recueillis par Le Bas?

***

Foucart ne revint plus en Grèce, mais il alla se promener en Égypte, où son fils Georges commençait sa carrière d'égyptologue. Il en revint convaincu

que l'Égypte avait été l'initiatrice de la Grèce et fit au couple d'Osiris et d'Isis et au *Livre des Morts* la part que l'on sait dans l'explication des mystères d'Éleusis (1893). Tout ce que Foucart a écrit à ce sujet, notamment son volume de 1914 *(les Mystères d'Éleusis)*, est plein de découvertes de détail sur l'organisation du culte, les fêtes, le rituel; mais la thèse elle-même n'était pas neuve (c'était celle de Sainte-Croix, que Foucart n'avait pas lu) et je ne pense pas qu'elle soit solide. Qu'il y ait lieu de reconnaître des influences égyptiennes à Éleusis, on l'accordera volontiers; mais faire abstraction du fonds indigène, des analogies que les mystères agraires de tant de pays offrent avec ceux de la Grèce — Foucart ignorait Mannhardt et mésestimait Frazer — c'est, sous prétexte de rigueur scientifique, quelque chose comme un défi. Du reste, pas un juge compétent ne s'est rangé à cette manière de voir, malgré les séductions d'un exposé méthodique et d'un beau langage auquel les lecteurs étrangers eux-mêmes sont sensibles, parce que ces qualités ne tiennent pas seulement au choix des mots [1].

La guerre scélérate infligea à Foucart une cruelle douleur, qu'il supporta avec courage : son second fils, André, fut tué au front. Mais ni ce deuil, ni la vieillesse avancée ne le firent renoncer au travail. Il apportait toujours à ses leçons du Collège de France et parfois aux séances de l'Académie la même sûreté de savoir, le même talent persuasif d'exposition. En dernier lieu, il crut avoir découvert des arguments décisifs à l'appui de l'authenticité de la prédication de saint Paul à l'Aréopage; il m'emprunta les volumes de Loisy et de Goguel (1924), m'assurant que, *si quelque chose lui arrivait*, on trouverait au moins une esquisse de son mémoire. Sur les textes dont il entendait se servir, il garda le secret.

Il y a, dans l'œuvre de Foucart, bien des mémoires qui valent de gros livres; sur l'inscription d'Andanie (dans le commentaire de Le Bas), sur le sénatus-consulte de l'année 170 (1872), sur un décret de la ligue arcadienne (1874), sur les clérouquies (1878), sur une inscription d'Éleusis (1880), sur le culte de Pluton à Éleusis (1883), sur le culte de Dionysos (1904), sur celui des héros (1918). Son bibliographe futur ne devra pas omettre une de ses rares notices critiques, le spirituel et substantiel article sur les *Epigrammata* de Kaibel (*Rev. crit.*, 1879, I, p. 25). Mais les critiques les plus abondantes et parfois les plus mordantes, il fallait les recueillir dans sa conversation, dont la bienveillance pour autrui ne fut jamais le caractère dominant. Aussi était-il brouillé avec nombre de ses confrères, auxquels il n'adressait jamais la parole, sans qu'on pût toujours deviner pourquoi.

Personnellement, je n'eus pas à me plaindre de lui; il me donna même quelques marques d'amitié. Mais il me parlait toujours comme si j'étais encore son élève de seconde. Quand il allait trop loin, je lui rappelais le serment hippocratique, qui m'interdisait de répondre à mon maître sur le même ton; cela ne manquait pas de le calmer.

Doyen d'élection à l'Académie des Inscriptions, Foucart avait refusé, son tour venu, de la présider. Ce n'était certes point par modestie. Se mettre en habit vert, faire des discours, des éloges funèbres, autant de corvées qu'il

1. Un soir, Furtwaengler, de passage à Paris, demanda à m'emprunter quelque chose pour lire à l'hôtel. Je lui prêtai le mémoire sur Éleusis de 1893. Le lendemain, il me dit qu'il avait passé une partie de la nuit à cette lecture, plus agréable que celle d'un roman.

fallait laisser à d'autres! Collaborer à une œuvre collective ne lui était pas moins antipathique; on n'a jamais vu une ligne de la partie des *Inscriptiones græcæ ad res romanas pertinentes* qui avait été remise à ses soins.

Voilà des faiblesses, des taches si l'on veut, mais compensées, je suis bien aise de le dire, par des mérites qui ne sont pas seulement d'ordre intellectuel. Foucart était un homme d'une probité rigide, d'une vie familiale exemplaire, dédaigneux des plaisirs bas et des vanités mondaines. On l'a surpris à rendre service en cachette, comme le *Bourru bienfaisant* de Goldoni. Il peut y avoir à redire comme à louer dans la vie de ce très grand savant, dont le caractère fut aussi original que l'esprit; mais on n'y trouve rien qui interdise à l'estime de compléter l'admiration qu'inspirent ses écrits.

S. Reinach.

GEORGES BÉNÉDITE (1857-1926)

Le centenaire de la découverte de Champollion rappelait au public, il n'y a guère plus de trois ans, que l'égyptologie est un des meilleurs titres de la science française. Ici même, où sa signature parut dès 1889 et où elle fut, dans les dernières années, particulièrement fréquente, Georges Bénédite célébra et expliqua le génie d'inventeur à la fois intuitif et logicien grâce auquel fut dévoilé au monde le secret millénaire des hiéroglyphes. Nul n'était, de notre temps, mieux qualifié pour cet hommage au père commun des explorateurs du plus antique berceau de la civilisation méditerranéenne. Intuitif et logicien, savant et artiste, c'est ce que devaient être, pour le plus grand bien et progrès d'une science naissante, c'est ce que furent, en effet, les disciples et successeurs de Champollion : Mariette, le comte de Rougé, Maspero. Au jour de sa disparition soudaine et prématurée, Georges Bénédite (et je crois qu'il n'eût pas rêvé plus bel éloge) nous apparaît clairement avec sa place marquée dans cette famille des glorieux pionniers de l'égyptologie.

Comme eux, il obéit à une impérieuse et exclusive vocation. D'un jeune apprenti architecte à l'École des Beaux-Arts, elle fait bientôt un élève de la Sorbonne et du Collège de France, de l'École des Hautes Études et de l'École du Louvre. Il est licencié ès lettres. Enfin, en 1887, il part pour la terre promise à son désir d'artiste, à son ambition de savant. Tout de suite, il montre les dons qui feront l'originalité de sa carrière : l'infatigable activité et l'initiative heureuse du voyageur, l'instinct du connaisseur qui va droit à la pièce de choix, rare ou belle, sinon unique.

Il était depuis à peine plus d'un an au Caire lorsqu'il fut nommé attaché au Musée du Louvre. Dès lors, sa vie était fixée, non autrement qu'il n'en eût décidé lui-même si les hommes étaient maîtres de leur destin. Car il a aimé d'un égal amour le Louvre et l'Égypte; il les a servis avec le même dévouement passionné, et le partage fut si équitable que le Louvre servait l'Égypte comme l'Égypte servait le Louvre. Ses travaux d'érudit ont, sur plus d'un point, fait avancer la science. Que dire de ce que son zèle et son goût ont fait pour l'enrichissement et l'embellissement de notre musée égyptien?

Il a inauguré une nouvelle conception du rôle d'un conservateur de musée, conception parfaitement appropriée à l'état d'une science encore en formation, où, à chaque instant, une découverte fortuite, inattendue, peut déter-

miner une orientation nouvelle des recherches. Le chef du département dans lequel il entrait comme attaché, M. Pierret, était un érudit modeste qui n'envisageait pour lui-même que le travail sédentaire du cabinet. Mais il sut comprendre de quel profit pouvaient être pour la science et le Louvre les audaces d'un jeune fonctionnaire, qui avait mieux à faire que de s'asseoir tous les jours sur la même chaise devant la même table. Il accepta, pour commencer, d'avoir un « attaché » qui était au loin, étudiant sur place le tombeau de la reine Thiyi dans la « Vallée des Reines » ou faisant le relevé épigraphique du temple de Philae, puis qui s'en allait explorer le Sinaï, ses antiques mines de cuivre et de turquoises et ses inscriptions nabatéennes.

Lorsque Georges Bénédite eut fini son temps à la Mission française du Caire et qu'il fut vraiment entré en fonctions au Louvre, il savait que, grâce au même libéralisme, il ne quittait pas sans retour sa chère Égypte. Je crois que ce n'est pas moins d'une vingtaine de fois qu'il fit la traversée de Marseille à Alexandrie. Pendant une assez longue période, il passa deux mois chaque année en Égypte : on connaît peu de ces voyages d'où il n'ait rapporté pour nos collections nationales une ou plusieurs pièces sans prix, par lui découvertes, souvent enlevées de haute lutte à de redoutables concurrents.

Dès ses débuts, quand il n'était encore qu'en sous-ordre au Louvre, il eut la plus grande part dans les enrichissements de notre Musée. Devenu conservateur adjoint en 1895, puis chef du département en 1907, il n'usa de son autorité grandie que pour faciliter ses entreprises, à la gloire du Louvre. Qui ne se rappelle les plus éclatantes de ses conquêtes : le mastaba d'Akhoutotep (Ve dynastie), le plus beau et le plus complet de ceux dont le Gouvernement égyptien ait autorisé la sortie; — la colonne de granit du temple d'Ounas (Ve dynastie); — la stèle funéraire de Za-Atothis, troisième roi de la Ire dynastie, le monument le plus important de l'époque thinite; — le buste d'Aménophis IV Akhounaten, chef-d'œuvre de la sculpture du style d'El-Amarna; — la délicieuse statuette de la prêtresse Toui, une des œuvres aujourd'hui les plus populaires de l'art égyptien; — les quatre vases canopes du roi Ramsès II; — l'étui de tablette en bronze de la reine Shapenapit; — la porte en carreaux de céramique d'une chapelle de Sethôsis Ier à Qantir dans le Delta; — l'imposante et admirable statue d'Amon protégeant le roi Toutânkhamon; — le précieux couteau préhistorique de Gebel-el-Arak? Plus récemment, quel artiste n'a passé de longs instants de contemplation devant l'exquise petite « Tête bleue »?

Et ce n'est là qu'un choix, peut-être arbitraire, en tout cas insuffisant, parmi plus de mille numéros, dont se sont augmentées depuis vingt-cinq ans les collections du Louvre : tous documents, épigraphiques, iconographiques, artistiques, significatifs pour l'histoire et la vie religieuse ou civile des anciens Égyptiens. Car Georges Bénédite n'aimait pas dans un musée les objets superflus, sans beauté ni intérêt, qui ne nous apprennent rien. Aussi a-t-il retiré des salles et des armoires du Louvre autant et même plus de pièces qu'il n'y en a fait entrer. Il a entrepris et mené à bien un complet remaniement et reclassement des collections. On peut dire que le département égyptien, enrichi, épuré, transformé, a reçu de sa puissante personnalité une empreinte qui ne sera pas oubliée.

Les plus insignes de ces objets amoureusement conquis furent publiés

et commentés avec autant de science que d'ingéniosité dans les principaux recueils archéologiques. Bénédite eut ainsi l'occasion d'apporter ses lumières dans bien des questions controversées entre les érudits. Une des idées auxquelles il tenait le plus, et dont la portée est grande, en effet, c'est qu'on a eu tort d'admettre comme un dogme l'immobilité et la fixité de l'art égyptien. Cela est vrai, sans doute, dans une certaine mesure, pour les types religieux qui, plus ou moins, en tout temps et en tout pays, relèvent d'une tradition hiératique. Mais, à côté de cet art canonique, il y a un art laïque et populaire, dont les monuments nous sont parvenus en moins grand nombre, assez, cependant, pour que nous reconnaissions tout ce qu'il comporte de liberté et de souplesse. Dès 1895, Bénédite énonçait cette théorie des deux courants parallèles. Ce ne fut que plus tard, en 1903, que cette vue originale fut reprise par le professeur Spiegelberg dans sa *Geschichte der Ægyptischen Kunst*.

Pendant quatorze ans, Georges Bénédite professa au Collège de France comme suppléant de Maspero : il mit dans son enseignement son goût d'artiste, tout en donnant à ses élèves l'exemple des analyses scientifiques les plus scrupuleuses. Depuis un peu plus d'un an, il occupait la place qui lui était bien due à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Malgré ses soixante-huit ans, il paraissait si jeune, avec son corps robuste, au teint coloré, son visage presque sans rides, ses yeux vifs et ses noirs cheveux drus, à peine mêlés de fils d'argent, qu'on le voyait sans appréhension partir pour ce voyage semblable à tant d'autres, sans doute, qu'il ferait encore. Lui, pourtant, — nous sommes quelques-uns maintenant à en évoquer le triste souvenir, — il fit, sur un mode qui ne lui était pas habituel, il fit, au moment des adieux, une allusion demi-enjouée, demi-mélancosique, à l'énigme du sort qui se cache en toute absence. Si ce fut un vrai pressentiment, ce n'eût pas été assez, peut-être, pour le dissuader de partir, car, avec son tempérament d'homme d'action, ce *conquistador* de l'Égypte eût été capable de ne pas trouver mauvais que le coup fatal, sous les espèces d'un trait brûlant du soleil, l'atteignît sur le sol sacré de la vallée du Nil.

Mais nous, qui admirions le savant dans sa maturité prolongée, nous, qui aimions l'homme bon et séduisant, plein de force et de franchise, de naturel et de bonhomie, il nous faut un effort pour comprendre que le vaillant voyageur tombé si loin ne reviendra plus, et, d'un cœur ému, avec une compassion respectueuse, nous pensons à la cruelle douleur des siens.

PAUL JAMOT.

(*Débats*, 25 mars 1926.)

PAUL CASANOVA

Paul Casanova, qui vient de mourir au Caire, où il avait été appelé pour professer le cours d'arabe au nouvel Institut, avait un long et sérieux passé d'érudit. Ancien élève de l'École normale supérieure en 1879, élève diplômé de l'École des langues orientales vivantes en 1886, bibliothécaire au département des médailles de la Bibliothèque nationale, directeur adjoint de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire en 1900, il était devenu professeur de langue et littérature arabes au Collège de France en 1909, lorsque

son état de santé l'avait contraint de quitter l'Égypte. Dans ces derniers temps, il s'était cru assez retrempé par son séjour en France; mais le climat de la terre des Pharaons n'est pas toujours clément envers les Occidentaux, et il vient de frapper des coups funestes dans les rangs de nos savants.

Paul Casanova laisse un bon nombre de travaux, dont plusieurs excellents, qui préserveront son nom de l'oubli. Il s'était fait une spécialité de l'étude des poids et mesures en verre de l'époque arabe (1891 et 1893), des instruments astronomiques et montres des Arabes (1892 et 1924). De 1894 à 1897, dans un important mémoire accompagné de dix-sept planches, il avait résumé l'histoire et la description de la citadelle du Caire, qui remontait à Saladin, et il expliqua dans ce travail ce qu'était le « divan de Joseph », cité dans la *Description de l'Egypte*.

Pendant son séjour au Cabinet de France, il avait classé de nombreuses séries monétaires arabes et étudié particulièrement celles des Assassins de Perse, celles des Zendj et du Yémen, ainsi que les pièces si curieuses des Danichmendites, établis en Asie Mineure.

Dans ses leçons au Collège de France, il avait approfondi bien des sujets et consulté bien des auteurs anciens. On lui doit une traduction de la *Description de l'Égypte*, par Makrisi, et il publiait actuellement une nouvelle édition de l'*Histoire des Berbères*, par Ibn Khaldoun, en cinq volumes, dont le premier venait de paraître. De 1912 à 1923, il avait donné aussi une étude de *Mahomet et la fin du monde*, où le Coran est présenté comme une Apocalypse.

Paul Casanova disparaît au moment où ses nombreux et utiles travaux allaient le conduire à l'Institut.

A. Blanchet.

(*Débats*, 25 mars 1926.)

B.-P. GRENFELL

Un des plus heureux papyrologues de notre temps, le docteur B.-P. Grenfell, est mort à Eley (Perth) au mois de mai 1926, à l'âge de cinquante-six ans. En 1894, il se rendit en Égypte pour apprendre l'art des fouilles sous la direction de Flinders Petrie à Coptos. Là il se lia avec MM. Hogarth et Hunt, ce dernier destiné à devenir son fidèle collaborateur. Petrie avait acquis, en 1894, le grand papyrus grec dit des *Revenus de Ptolémée II Philadelphe*, dont il confia la publication à Grenfell (1896). De 1895 à 1896, Grenfell et Hunt trouvèrent eux-mêmes un grand nombre de papyrus à Oxyrhynchus et montrèrent bientôt, en les publiant et les commentant, qu'ils étaient aussi habiles paléographes que bons hellénistes. Entre temps (1900-1901), ils s'appliquèrent à l'édition des *Amherst Papyri*, puis de ceux qui avaient été recueillis à Hibeh et à Tebtunis. Tombé gravement malade en 1906, alors qu'il était en Égypte, Grenfell se rétablit suffisamment pour publier, dans le plus important volume de la série d'Oxyrhynchus, les péans de Pindare, un fragment historique de Théopompe (?) et un long texte du *Banquet* de Platon. Mais sa santé redevint mauvaise en 1908 et ne lui permit depuis qu'une activité intermittente; il n'occupa jamais la chaire de papyrologie créée pour lui à Oxford, qui fut attribuée en 1913 à M. Hunt, Grenfell recevant

le titre de professeur honoraire. Beaucoup d'Académies et d'Universités avaient rendu hommage à ses rares mérites en le nommant membre correspondant ou docteur [1].

S. R.

ERSILIA LOVATELLI.

Dans la nuit du 21 au 22 décembre dernier, mourait, à Rome, la doyenne de la société romaine, la comtesse Ersilia Caetani Lovatelli. Accueillante aux Italiens de marque et aux étrangers de passage, elle avait fait de ses « jeudis » et de ses « dimanches » des réunions aussi recherchées qu'elles étaient agréables. Une simplicité du meilleur ton présidait à ces soirées et aux dîners intimes qui les précédaient. On se plaçait à table comme on voulait. La comtesse Lovatelli, indifférente au protocole, laissait ses convives se « débrouiller », si l'on ose dire, entre eux. Elle n'admettait pas qu'on lui rendît la politesse; elle n'acceptait jamais à déjeuner ou à dîner chez autrui. Autre originalité : pendant longtemps, les soirées Lovatelli ne comportèrent ni thé, ni rafraîchissements. Cette règle ne souffrait d'exception que lorsque le poète Carducci se montrait au palais de Piazza Campitelli. Alors un domestique apportait sur un plateau quelques rouge-bords débordants. Et Carducci, sans même s'apercevoir qu'il était seul dans ses libations, vidait les verres de vin l'un après l'autre.

Le cardinal Mathieu, le philosophe Barzellotti, Antonio Fogazzaro, Gabriele d'Annunzio figuraient parmi les habitués du salon Lovatelli. C'est là, je crois bien, que je rencontrai pour la première fois Ugo Ojetti et le fin critique E. Boutet. C'est aussi dans ce lieu d'élection que Mgr Duchesne prononça sur le *Santo*, qui venait de paraître, une conférence qu'il acheva par cette formule : « Le *Santo* de Fogazzaro, hé! oui, il est aussi saint qu'on peut être saint quand on n'est pas saint. »

Le plus grand éclectisme présidait aux réunions de la comtesse Lovatelli. Je tiens d'elle-même qu'elle reçut, à peu de jours de distance, Émile Zola et Ferdinand Brunetière. Cet éclectisme, qui est chose assez romaine, est tout particulièrement de tradition dans cette célèbre famille des Caetani à laquelle appartenait par la naissance la comtesse Ersilia Lovatelli. Elle comptait, si je ne fais erreur, parmi ses ancêtres, le pape Boniface VIII. Les Caetani, pour autant, n'appartenaient pas au monde noir, mais bien au clan des blancs ou des libéraux. Les Caetani ne boudaient pas le Quirinal, comme faisaient les Orsini et les Massimo.

La *Nuova Antologia* du 1er février dernier apporte, sous la signature de *Giulio Marchetti Ferrante*, un intéressant article consacré à la mémoire de l'illustre Romaine qui vient de mourir. M. Marchetti Ferrante, qui était de ses intimes, rappelle fort à propos que la défunte n'eut point pour seul mérite de tenir un salon renommé, mais qu'on lui doit toute une série d'essais archéologiques d'une incontestable valeur : *Thanatos* qui parut en 1888, *Miscellanea archeologica* publié en 1891, *Passegiate nella Roma antica* qui est de 1910, ne sont que brochures de quelques pages. Ces fragments, déclare M. Marchetti Ferrante, forment en réalité « les chapitres d'un grand livre, révélateur de mystères, évocateur de mondes, et dont la lecture provoque

1. *The Times*, 19 mai 1926.

une fascination soutenue et croissante ». Remercions la *Nuova Antologia* et son directeur, M. Maggiorino Ferraris, d'avoir publié cet article consacré à une figure dont la société romaine s'honorera longtemps. Je ne sais si la comtesse Lovatelli a trouvé des continuatrices. Ses hôtes étrangers gardent en tout cas avec piété le souvenir des agréables soirées passées piazza Campitelli, pendant leurs séjours — toujours trop rapides — dans la Ville Éternelle [1]. »

MAURICE MURET.

(*Débats*, 22 février 1926.)

AGNÈS LEWIS.

Veuve du Rev. Samuel Savage Lewis, bon connaisseur de pierres gravées (1891), Mme Lewis, qui savait l'hébreu, l'arabe et le syriaque et était une voyageuse intrépide, attacha son nom à la découverte du plus ancien manuscrit syriaque des Évangiles, qu'elle découvrit au Sinaï, en compagnie de sa sœur Mlle Gibson, en 1892. Elle a publié nombre de livres, en particulier *Studia Sinaitica* et *Horae semiticae*. Quatre Universités — Halle, Heidelberg, Saint-Andrews, Dublin — lui décernèrent le titre de docteur. Cette femme savante fut aussi la bienfaitrice du séminaire presbytérien de Cambridge, car elle était bonne presbytérienne. La première fois que je la rencontrai, j'admirais longuement, au château de Holyrood, la sublime *Trinité* de Van der Goes où le Christ mort est sur les genoux du Père éternel; elle m'entraîna par le bras en me demandant pourquoi je regardais si dévotement des *idoles!* Après quoi il ne fut plus question que du Sinaï et de manuscrits syriaques à découvrir.

Mme Lewis est morte à Cambridge, le 26 mars 1926, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

S. R.

L'Inde préhistorique.

M. Elliot Smith estime qu'au troisième millénaire avant Jésus-Christ, des « prospecteurs » de Sumer et d'Elam ont été chercher au loin — au Turkestan, au Béluchistan, dans le nord-ouest de l'Inde — de l'or, du cuivre, du lapis-lazuli, de la turquoise. Le centre d'influence élamite au Béluchistan représente peut-être une étape dans la connaissance du cuivre qui a passé d'abord d'Égypte à Suse, puis de là en Inde, où il y a des traces d'un ancien âge du cuivre sur les bords du Gange. Cette recherche de métaux fut un des facteurs de la civilisation; longtemps avant la découverte du bronze, elle s'étendit ainsi jusqu'à Krasnoyarsk et Minousinsk. Ces vues, exposées d'abord en 1921 (art. *Anthropology* dans le *Supplément* de l'*Encyclopédie britannique*), auraient reçu depuis mainte confirmation [2].

X.

---

1. Ersilia Lovatelli fut la première femme admise à l'Académie des Lincei. Ses mémoires archéologiques ont apporté des faits nouveaux, très bien documentés. Liée avec Geffroy, longtemps directeur de l'Ecole de Rome, elle se montrait toujours obligeante et hospitalière pour les membres de l'Ecole. Plusieurs d'entre eux, et je suis du nombre, conserveront pieusement son souvenir. — S. R.
2. *The Times*, 8 mars 1926.

Le Sphinx de Gizeh.

Sous la direction de l'ingénieur Baraize, on a procédé, pendant l'hiver de 1925-1926, à la restauration et à la consolidation du Sphinx. Une photographie publiée dans le *Times* (23 avril 1926, p. 18) montre le gigantesque animal dégagé des sables, les deux pattes en avant; entre elles, la tablette avec inscription d'un ancien autel romain.

X.

Fouilles d'Abydos.

L'Osireion, situé derrière le temple de Seti Ier, à Abydos, a été fouillé par *l'Egypt Exploration Society* sous la direction de M. Henry Frankfort. On y a trouvé de belles sculptures représentant la déesse Nut, et la preuve que l'Osireion était un cénotaphe de Seti Ier. Deux vues du monument déblayé et de la salle centrale ont été publiées dans le *Times* (19 février 1926).

X.

Un nouveau Musée au Caire.

Par l'entremise du professeur Breasted (de Chicago), M. John D. Rockefeller, junior, a offert dix millions de dollars au roi Fuad et au peuple égyptien « pour la construction et l'entretien d'un nouveau Musée au Caire », auquel devait être relié, dans une construction voisine, un Institut archéologique. Le nouveau Musée et le nouvel Institut coopéreraient avec le Service égyptien des Antiquités. Les plans des édifices à construire avaient été dressés par l'architecte américain M. Welles Bosworth (14 février 1925). Cette donation comportait des conditions particulières qui ont déplu en Égypte et l'ont fait provisoirement retirer (19 avril 1926).

S. R.

La mère de Chéops.

Le sarcophage d'albâtre de la tombe royale découverte par l'expédition Harvard-Boston à Gizeh contenait les restes de la mère de Chéops, comme l'a prouvé la restitution de la décoration d'un siège trouvé dans la tombe, avec hiéroglyphes d'or incrustés dans l'ivoire. Il y est question d'une femme qui était mère, femme et fille de roi; elle s'appelait Hetepetheres, fille de Huni (prédécesseur de Seneferou) qu'elle avait épousé; elle était probablement la mère de Khoufou. Comme elle appartenait à l'ancienne famille royale de la IIIe dynastie, ce fut sur ses droits héréditaires que les rois de la IVe dynastie fondèrent leurs droits au trône. La fille aînée de Khoufou s'appelait Hetepetheres comme sa grand'mère. Elle épousa le noble Ankh-ha-ef et fut ensevelie avec lui dans le plus grand mastaba connu de l'ancien Empire, à 100 mètres vers l'est de la tombe de sa grand'mère (*Times*, 19 avril 1926).

X.

Découvertes à Ur.

Après avoir déblayé un grand nombre de petites maisons toutes construites sur des tombes — ainsi se vérifie, pour la Mésopotamie aussi, la thèse de Fustel — l'expédition anglo-américaine a eu la chance de découvrir une

soixantaine de tablettes bien conservées, où sont inscrites des hymnes au dieu lunaire datant du temps de Rim-Sin, roi de Larsa (XXIe siècle av. J.-C.). Ce sont les documents les plus importants qu'ait exhumés la Mission (*Times*, 28 avril 1926).

Le *Times* du 17 mars 1926 a aussi publié (p. 18) les photographies de deux remarquables objets découverts dans les fouilles d'Ur. Le premier est une statuette en diorite de la déesse Bau, patronne des poulaillers, représentée assise entre deux oiseaux; c'est la première image archaïque de femme qu'on ait exhumée en Mésopotamie. Le second objet est un bas-relief en pierre calcaire à deux registres : au-dessus, le roi faisant une libation au dieu lunaire assis; au-dessous, un prêtre faisant une libation devant la porte du temple et suivi de quatre ministres du culte. Le style est semblable à celui des plus anciennes sculptures de Tello.

S. R.

Les fouilles de Beisan en 1925.

Au cours de cette campagne, l'expédition de l'Université de Philadelphie a découvert quatre temples cananéens, dont deux élevés par Ramsès II, un par Seti Ier et un par Amenhotep III. Au-dessous du temple d'Amenhotep on a découvert des sceaux syro-hittites et babyloniens, un scarabée de la reine Haltshepsut et un d'Amenhotep III. Dans un édicule situé dans la cour de ce temple était une stèle ornée d'une image d'Ashtoreth aux deux cornes (phot. dans le *Times*, 25 fév. 1926, p. 18). Au point de vue de l'architecture, le temple en question est très voisin des édifices d'El-Amarna déblayés en 1921-1922. Les objets de culte trouvés dans le temple de Ramsès II et Seti Ier à Beisan sont analogues à ceux que le docteur Andrae a recueillis en 1918 dans le temple d'Ishtar à Assur (vers 2700 av. J.-C.). Ce dernier temple offre à son tour des analogies avec ceux de Boghaz-Keui (vers 1500). On peut donc supposer que le temple d'Amenhotep à Beisan a été construit sur le modèle anatolien ou syrien du nord (hittite), ce qui expliquerait la présence de cylindres syro-hittites sous l'autel du temple de Beisan; mais il faut aussi tenir compte de la possibilité d'influences babyloniennes (*Times*, 24 février 1926).

X.

La Libye, l'Égypte et la Crète.

Tel est le sujet de la *Huxley Memorial Lecture*, donnée par Sir A. Evans en 1925. Conclusions : « En évaluant la dette de la Crète envers la vallée du Nil, il est difficile de distinguer ce qui est venu des plus anciens habitants du Delta et ce qui est venu des premières dynasties. Si, dans les constructeurs de *tholos* à Messara, nous pouvons reconnaître un groupe de la race nilotique originale, nous en conclurons que les anciens Crétois ont appris par contact direct quelques secrets de leur industrie. Comment, sans un tel apprentissage, les lapidaires minoens auraient-ils atteint de si bonne heure une pareille perfection dans le travail de leurs roches locales? La fabrication de l'émail en Crète, qui remonte à l'époque minoenne la plus ancienne, doit émaner de la même source, car dans ce cas, pareillement, les peuples antérieurs furent les instructeurs des Égyptiens. Comme l'a montré M. Newberry, c'est, en effet, aux *Tehenu* de la partie ouest du Delta — qui, dans la période prédynastique, savaient non seulement fabriquer l'émail, mais le verre —

que l'on doit le mot égyptien pour ces produits, *tehent*, aussi significatif à cet égard que le mot anglais *china* pour porcelaine. Des anciens cylindres égyptiens dérivent les animaux et monstres exotiques figurés sur les cachets minoens; le Nil fut l'intermédiaire, mais le pays d'origine est l'Asie. Le culte d'Hathor influença celui de la grande déesse minoenne. Taourt, la déesse hippopotame, est l'ancêtre d'une race bienfaisante de génies minoens. De même l'écriture hiéroglyphique de l'Égypte *stimula* le développement d'une écriture minoenne indépendante qui lui emprunta les signes *ankh* (symbole de la vie), *qebeh* (vase de libation), *byty* (abeille du titre royal) et le signe même du palais ».

X.

Les intailles de Thisbé et de Pylos.

Rennes, 27 avril 1926.

MONSIEUR,

Quand la *Revue archéologique* a donné les dessins des chatons d'or gravés achetés par Sir A. Evans [1], en regardant ces intéressants sujets, j'avais été un peu surpris par quelques détails. Mais à la nouvelle que des doutes avaient été émis sur l'authenticité des chatons, je les ai examinés d'un peu plus près, et cet examen m'induit à penser que le doute est tout au moins permis.

La nature des sujets est un peu inquiétante. Trouver sur des œuvres mycéniennes Laïos, Œdipe, le Sphinx, Oreste, Egisthe et Clytemnestre, l'*anodos* de Perséphone, Artémis chasseresse, Aphrodite aux cygnes, les Danaïdes (car c'est ainsi que j'interpréterais la figure 11), le Hadès avec Hermès psychopompe et Cerbère, et l'arbre sacré qui rappelle de si près l'*ulmus opaca* de Virgile [2], trouver tous ces sujets nouveaux, je veux dire inconnus de l'art égéen, et les trouver réunis, il y a de quoi étonner. La mise à mort d'un bœuf est également nouvelle. Les tauromachies, dont la collection de Thisbé offre trois exemples, sont, sauf erreur, inconnues de la glyptique égéenne. En revanche, on s'étonne qu'une aussi riche collection ne présente aucune scène de bataille.

La façon dont sont traités ces sujets me paraît aussi quelque peu suspecte. La composition est généralement plus claire et plus habile que celle des exemplaires connus. Parfois elle est rigoureusement calquée sur celle d'un exemplaire authentique (la figure 10), parfois elle reproduit fidèlement un sujet peint : telles la tauromachie de la figure 1, ou les femmes de la figure 16, si visiblement inspirées des « dames en bleu » de Cnossos. Les attitudes sont plus élégantes, les porportions et détails anatomiques plus corrects. Le style, presque partout, est bien supérieur à celui des exemplaires dont l'authenticité est incontestée.

Enfin un certain nombre de détails m'inspirent quelque défiance. Je ne connais pas d'exemples glyptiques de la jupe féminine des figures 5, 11, 12 et 15, que l'on rencontre en revanche sur les statuettes égéennes. Sur

1. *Revue archéol.*, 1925, II, p. 299 et suiv.; cf. *Gazette des Beaux-Arts*, 1926, p. 175 et suiv.
2. *Enéide*, VI, 283.

la figure 16 le costume féminin se présente sous un aspect qu'on ne retrouve, sauf erreur, que sur les fresques; en outre ce costume, à larges manches (celui des « dames en bleu »), comporte un corsage, et l'on s'étonne que, sur le chaton, les seins soient figurés nus.

L'Œdipe de la figure 4 porte un justaucorps ou cuirasse qui rappelle le justaucorps des fresques, mais est sans exemple dans la glyptique; je considère aussi comme suspectes les franges ou pendeloques de ce justaucorps et du caleçon, et plus encore celles de la chaussure, qu'on ne retrouve qu'à une époque beaucoup plus récente. L'espèce de pagne porté par les hommes de la figure 16 ne se rencontre sur aucune autre entaille, et paraît inspiré des statuettes comme celles de Petsofa. La nudité de l'homme de la figure 8 est tout à fait surprenante dans une œuvre mycénienne.

On peut s'étonner encore que Laïos et Œdipe soient munis de l'arc, arme de chasse plus que de combat. Le port à la ceinture d'un poignard — et surtout d'un fourreau vide — est sans exemple dans la glyptique et ne se voit (pour le poignard) que sur les statuettes. On peut noter, enfin, comme surprenante, l'absence du bouclier (notamment sur la figure 14).

L'attelage du char paraît assyrien plutôt qu'égéen, et l'amphore à décor géométrique semble appartenir à la céramique dipylienne.

Sans doute, aucune de ces remarques, prise isolément, n'est décisive; mais enfin voilà un certain nombre de sujets, d'attitudes, de détails divers, tous absolument nouveaux et dont plusieurs seraient extrêmement intéressants. En les trouvant réunis dans un groupe d'objets acquis ensemble et dans des circonstances mystérieuses, on ne peut se défendre d'une vive méfiance, et, presque involontairement, on pense que les chatons de Thisbé ne seraient pas différents s'ils avaient été exécutés de nos jours par un artiste habile, qui aurait combiné sur ses ingénieuses compositions des éléments pris aux diverses branches de l'art égéen avec quelques-unes des plus célèbres fables helléniques.

Veuillez agréer, etc.

PAUL COUISSIN.

Un essai de synthèse des origines helléniques.

Un savant bien connu pour ses études de dialectologie grecque, M. Carl Darling Buck (de Chicago), résume comme il suit ce qui lui paraît aujourd'hui probable, sinon prouvé (*Classical Philology*, janv. 1926, t. XXI) :

1° *Époque néolithique.* Population inconnue, avec affinités danubiennes.

2° *Helladique primitif et moyen* (2500-1600). Population égéenne, à affinités anatoliennes, dont la langue a laissé des traces dans la toponymie.

3° *Helladique tardif* (1600-1200). Première époque ionienne et grecque. L'élément éolo-arcadien domine. Expansion grecque dans la mer Égée. Il subsiste quelques enclaves non grecques.

4° *Invasion dorienne* (1200-1100). Expansion grecque occidentale aux dépens des éléments éoliens et arcadiens. La distribution des dialectes est celle de l'époque historique. Introduction de l'alphabet (1000-900). Colonisation occidentale vers 800.

On sera peut-être étonné de la date très haute assignée à l'introduction de l'alphabet, mais M. Buck a donné de bonnes raisons et cite à propos cette

phrase de Froehner (*Mon. Piot*, II, 142), concernant un bronze très archaïque avec inscription de Béotie : « L'alphabet grec est-il vraiment si jeune qu'il nous interdit de chercher aucun document avant le VIIe siècle? » Plus tard, Hiller von Gaertringen (*Thera*, II, p. 253) a attribué les plus anciennes inscriptions de Santorin au VIIIe siècle ou même au précédent. On peut alléguer d'ailleurs l'analogie de certaines lettres grecques avec celles de l'inscription de Mésa (890).

S. R.

Trente-cinq ans d'archéologie grecque.

Bien connu par la découverte et la publication des stèles peintes de Pagasae, ainsi que par d'autres bons travaux, M. Arvanitopoulos, éphore des antiquités grecques, a résumé, dans une brochure, son activité de 1891 à 1926 et les témoignages dont elle a été l'objet. Ce *curriculum* est très instructif et précieux pour la bibliographie archéologique; il faut le signaler à ce titre aux bibliothèques (*Epistèmonika Erga*, Athènes, Barth, 1926) [1].

S. R.

Fouilles de Cymé en Éolide.

Là où je n'avais pu ouvrir jadis que quelques tombes et creuser une tranchée, la Mission tchécoslovaque a dressé le plan de l'ancienne ville et découvert : 1° la maison d'un céramiste, avec beaucoup de vases à figures en relief; 2° un temple ionique du IVe siècle, dédié plus tard à Isis et à Osiris, avec de nombreux fragments de sculptures, entre autres une tête d'Aphrodite, le torse de marbre d'un enfant, deux statuettes égyptiennes en pierre verte, des inscriptions; 3° des réservoirs avec conduites d'eau en terre; 4° le forum de l'époque romaine, avec murs latéraux décorés de marbre; 5° un sarcophage en calcaire. — Cymé a toujours été un site plein de promesses, mais où des vignobles prospères, vers 1880, décourageaient tout projet étendu d'exploration.

S. R.

Le groupe d'Artémis et Iphigénie à Ny-Carlsberg.

D'après une publication danoise de 1922, j'ai reproduit dans la *Gazette*, dans les *Monuments nouveaux* et dans le *Répertoire de la statuaire* (V, p. 256, 3) la restitution du beau groupe d'Artémis et Iphigénie due aux longues et patientes recherches de M. Studniczka. Nous avons aujourd'hui, à ce sujet, un travail développé et très amplement illustré de cet archéologue (*Artemis und Iphigenie*, in *Abhandlungen der phil. hist. Kl. der Sächs. Akad. der Wiss.*, t. XXXVII, Leipzig, Hirzel, 1926). Ce groupe serait de la seconde partie du IVe siècle, dans le voisinage de la Niobide Chiaramonti, qui est un original (école de Scopas, déjà influencée par Lysippe). La présence de plusieurs supports de marbre nous inclinerait d'abord à voir dans ce groupe une copie soignée, probablement asiatique, d'un grand bronze; mais M. Studniczka, discutant en détail cette intéressante question des

1. La polémique contre certains savants grecs paraît justifiée, mais prend trop de place; une note aurait suffi.

supports, a montré qu'ils se trouvent déjà dans des marbres originaux du IVe siècle (p. 140 et suiv.) [1].

S. R.

La Koré Albani.

L'École des Beaux-Arts de Paris possède un ancien moulage, antérieur à toute restauration, de la Koré Albani. Elle est prête à en exécuter des surmoulages au cas où *quelques Musées* s'engageraient à en acquérir des exemplaires. De même pour le Diogène Albani. Adresser les demandes au Musée de Saint-Germain.

S. R.

L'Aphrodite au bain.

Paris, 20 mars 1926.

MES CHERS DIRECTEURS,

Comme les *Monuments Piot* ne paraissent que deux fois par an (et encore!), je ne crois pas être indiscret en demandant l'hospitalité de la *Revue archéologique* pour rectifier une inexactitude assez grave commise au sujet d'un de mes écrits dans le dernier fascicule de ces *Monuments* (p. 127).

On y affirme, en effet, que dans l'article de la *Gazette des Beaux-Arts* (1897, I, 314) où j'ai rétabli le nom — Doidalsas — de l'auteur de la Vénus accroupie, — disons pour ne rien préjuger de la *Vénus au bain* — nom défiguré par les éditeurs de Pline, je me suis fondé : 1° sur le leçon du manuscrit *Bambergensis;* 2° sur une *monnaie bithynienne* où j'aurais lu ce nom.

En ce qui concerne le *Bambergensis*, il est véritable qu'il est le meilleur témoin et qu'il porte en toutes lettres *Venerem lavantem sese Dædalsas*, mais les deux autres manuscrits qui entrent seuls en ligne de compte, le *Vossianus* et le *Riccardianus*, portent *sese Dedalsa*, ce qui (puisque le mot suivant commence par un *S*) revient absolument au même. On peut donc dire que la tradition manuscrite est *unanime* et que le nom n'avait été estropié que par le parti pris d'éditeurs ignorants ou prévenus. Mon seul mérite a été de *savoir* ou plutôt de *vouloir* lire.

En ce qui concerne le témoignage des monnaies, je n'en ai pas cité et *je n'en connais pas* **une seule** qui porte le nom de Doidalsès. En revanche, j'ai cité divers textes littéraires (Memnon, c. 20; Strabon, XII, 4, 2) et deux inscriptions (CIG., 3379; *Ath. Mitt.*, XIV, 250) où se lit ce nom, et comme deux de ces textes appartiennent à la Bithynie et le troisième à la Mysie voisine, j'en ai conclu à l'origine bithynienne de Doidalsas, le sculpteur de Pline. C'est ce qui m'a permis d'identifier celui-ci avec l'auteur du Zeus Stratios à Nicomédie, attribué par Arrien (fr. 41) à « Daidalos *(sic)* le Bithynien »; hypothèse sans doute, mais hypothèse très plausible et acceptée notamment par K. Robert et tout récemment par Regling (*Die antike Münze als Kunstwerk*, p. 110).

Maintenant, puisqu'on a prononcé le nom de *monnaie*, qu'on me permette de me rectifier à mon tour. J'avais écrit dans l'article ci-dessus (il y a bientôt trente ans) que je ne faisais pas état de l'argument tiré des monnaies bithy-

1. Ce beau mémoire est déparé par des *excursus* dans le goût de la polémique pangermaniste. Pas plus pourtant que Dieu, selon le livre de Job, le patriotisme n'a besoin de nos contre-vérités.

niennes par Bernoulli (*Aphrodite*, p. 317) en faveur de notre thèse commune : 1° parce que le type de la Vénus accroupie ne figurait que sur *deux* monnaies bithyniennes « dont une suspecte »; 2° parce que, « en cherchant bien », ce type se retrouve « un peu partout ».

Il y eut là de ma part une double erreur, due à ma connaissance insuffisante des documents numismatiques, que j'ai cherché à rendre depuis un peu moins lacuneuse.

En premier lieu, les monnaies au type de la Vénus accroupie sont plus nombreuses que je ne le croyais. Voici celles que je connais *actuellement :*

1. — *Germanicopolis Paphlagoniæ.* 1° Recueil Waddington-Babelon-Reinach (1re édition), p. 164, n° 25, p. XXII, 17 (Æ, 30, Paris, pièce de Julia Domna).

2. — 2° Même recueil, p. 165, n° 32, p. XXII, 24 (Æ, 29, Paris, retouchée; Berlin, Prowe). Aphrodite est entre Éros et un bélier (?).

3. — *Bithynium Bithyniæ.* Même recueil, p. 273, n° 34, p. XLII, 12 (Æ, 20, Waddington, pièce de Julia Domna).

4. — *Cius Bithyniæ.* 1° Même recueil, p. 321, n° 61 (Æ, 29, Vienne, et Prowe, pièce de Julia Domna).

5. — 2° Même recueil, p. 321, n° 62, pl. LI, 15 (Æ, 28, Athènes, pièce de Julia Domna).

Sur les quatre premiers types, Aphrodite se lisse les cheveux; sur le dernier elle ramène la main gauche sur sa nudité, comme la Cnidienne.

Aucune de ces monnaies n'est suspecte au moindre degré (sauf *un* exemplaire du n° 2).

En revanche, malgré mes recherches, je n'ai réussi encore à trouver un revers de ce type sur *aucune* pièce en dehors de la région bithyno-paphlagonienne : ce qui ne veut pas dire, je m'empresse de l'ajouter, qu'il ne puisse s'en rencontrer, mais, en l'absence d'un dictionnaire complet des types monétaires (qui ne sera possible, à son tour, qu'après l'achèvement du *Corpus Numorum* — c'est-à-dire dans cent ans), une recherche de ce genre présente des difficultés presque insurmontables.

En terminant, je ne puis m'empêcher de faire deux observations :

1° Il est assez curieux que les *cinq* coins monétaires différents présentant le type de l'Aphrodite accroupie proviennent tous de la région dont était originaire le sculpteur de la *Vénus au bain* mentionnée par Pline parmi les chefs-d'œuvre de Rome. C'est là tout au moins, comme l'avait vu Bernoulli, un argument subsidiaire en faveur de l'identification aujourd'hui contestée[1] des deux œuvres; alors même que les graveurs de coins monétaires ne se seraient pas astreints à la reproduction scrupuleuse du modèle monétaire.

2° Il est non moins curieux que *tous* ces coins monétaires appartiennent

1. J'ai dix bonnes raisons, plus une excellente, pour ne pas discuter ici les doutes émis à ce sujet. Je dirai seulement : 1° que j'ai peine à croire que les fabricants de statues antiques n'aient *jamais* eu l'idée, comme Barbedienne, de faire des copies réduites en bronze de marbres, puisqu'ils en faisaient des statues chryséléphantines; 2° que les mêmes arguments esthétiques aujourd'hui invoqués pour établir que l'original de nos Vénus accroupies était en bronze l'étaient autrefois par Friederichs-Wolters (p. 571) pour affirmer qu'il était en marbre! Nouvelle preuve que *De gustibus non est disputandum* (a).

a. Les anciens avaient, à mon avis, plus de goût que Barbedienne et consorts. Friederichs-Wolters est un vieux livre; on a progressé depuis. — S. R.

à Julia Domna, épouse de Septime Sevère et mère de Caracalla. Ce fait appelle une explication. Sans doute on peut prétendre que Domna, en sa qualité d'Orientale, professait une dévotion particulière pour Aphrodite, qui apparaît, en effet, assez souvent sur ses médailles romaines (Cohen-Feuardent, nos 184 à 219) mais *pas une seule fois* comme « Vénus au bain ». D'ailleurs si Domna est parfois identifiée à Héra, Déméter, Hestia, elle ne l'est jamais, que je sache, à Aphrodite.

Je me demande si l'explication ne serait pas celle-ci :

La statue célèbre de Doidalsas ornait sans doute à l'origine quelque portique d'un temple bithynien; elle en fut enlevée avant l'époque de Pline pour être dressée à Rome dans le temple de Junon. Ne peut-on pas imaginer que pour consoler — tardivement — les habitants de la ville dépouillée (Cius, par exemple) Domna, qui se piquait de bel esprit et de haute culture, leur ait présenté une copie du chef-d'œuvre de leur compatriote[1] ? En reconnaissance de ce présent, Cius et d'autres villes de la région auront placé ce type insolite sur leurs coins monétaires.

Un fait qui n'a pas été suffisamment mis en lumière, mais que connaissent tous les numismates, c'est que les reproductions de statues célèbres sur les monnaies sont très souvent des *copies de copies*. Ce ne sont pas seulement les palais de Rome, mais aussi les temples des villes de province, qui, à l'époque impériale et même à l'époque hellénistique, faute d'originaux anciens ou d'artistes capables de créations nouvelles, durent se contenter de faire exécuter des copies plus ou moins fidèles de chefs-d'œuvre incontestés. Voilà pourquoi on retrouve l'Hermès d'Olympie à Anchiale de Thrace, l'Eiréné de Céphisodote en Bithynie et la Tyché thébaine de Xénophon à Milo.

Veuillez me croire votre fidèle,

THÉODORE REINACH.

Fouilles à Agrigente.

On a fixé le nombre et la position des Télamons, dont trois autres ont été exhumés. Une découverte intéressante est celle d'une tête barbue d'Hercule de style myronien. Le temple d'Asklépios a été déblayé; c'était, paraît-il, une copie réduite de celui de Zeus (*Times*, 3 mars 1926).

X.

Les Fasti triumphales.

Aux quarante et quelques fragments connus vient de s'en ajouter un autre, découvert près de l'arc de Titus. Il y est question des triomphes des consuls M. Aemilius et Mucius Scaevola, vainqueur des Ligures en 175, ainsi que de celui du proconsul Appius Claudius, vainqueur l'année d'après en Espagne (*Times*, 19 mars 1926).

X.

1. Cela a pu se passer à l'occasion du voyage de Domna en Asie Mineure, sous le règne de son fils Caracalla, en 214-5 (Dion Cassius, LXXVII, 18).

Mosaïque de Falerone.

Une belle mosaïque à motifs géométriques très variés, récemment découverte à Falerone, est signée comme il suit : *Herennius Repentinus senior p(atronus) c(oloniæ) suo omni sumptu, provocatus amore civium suor(um), hoc opus perfecit. Felix tesserarius fecit* (*Notizie*, 1925, p. 132).

X.

Figures à la corne ou au rhyton.

Le tome IV (1925) des *Nouvelles de l'Académie russe d'histoire de la culture matérielle* contient un article de M. A. Miller sur les relations entre la Scythie et le Caucase. On y trouve la phototypie et le croquis d'une statue de la série des *baby*, découverte en 1910 à la stanitza Elisavetinskaya sur le Don et attribuée au Ier siècle de notre ère. Cette figure porte une corne à boire, un poignard scythique *(akinakès)*, un carquois et un arc (?) [1]; M. Miller



en rapproche une figure similaire du Kouban (Caucase). Ce qui nous intéresse ici surtout et ce dont M. Miller n'a pas parlé, sont les comparaisons qui s'imposent avec le bas-relief préhistorique de Laussel (Boule, *Hommes fossiles*, p. 306), les menhirs-anthropoïdes de l'Aveyron, les sculptures tardives de Rosenberg et de Rügen (S. Reinach, *la Sculpture en Europe avant les influences gréco-romaines*, p. 18-19). Je n'ai pas de système à proposer pour

1. « Un arc sortant du goryte », dit M. Miller (sur le côté gauche de la statue). J'avoue ne rien voir de tel sur le croquis que j'ai reproduit à main levée, mais sans rien omettre d'essentiel.

expliquer ces singulières analogies, mais il me semble indispensable de les constater. Le motif de la figure debout tenant une corne à boire a-t-il vraiment persisté depuis les temps quaternaires jusqu'au moyen âge, au prix d'un long hivernage dans l'est de l'Europe?

S. R.

Archéologie roumaine.

Un fascicule entier de la Revue *Art and Archaeology* (janvier 1926) est consacré à l'archéologie roumaine. Après quelques mots d'introduction de la reine Marie, on trouve les articles suivants : Basil Parvan, *Ce que la Roumanie peut offrir aux études d'art* ; N. Iorga, *La formation de l'art et de l'architecture en Roumanie* ; princesse Marthe Bibesco, *Un Louis XIV roumain, Brancovan* ; G.-O. Oprescu, *L'art paysan de la Roumanie* ; princesse Marthe Bibesco, *L'art du stuc en Roumanie*. Il y a de nombreuses et excellentes illustrations.

X.

La Direction des Antiquités et Arts et la réforme administrative tunisienne.

Le nouveau décret fixant la répartition des services dépendant de la Direction générale de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de la Tunisie [1], s'il n'est pas modifié [2], aura pour le service des antiquités et arts des conséquences désastreuses. Cet organisme, qui doit assurer à la fois l'exploration et la conservation des ruines antérieures à la conquête arabe et l'entretien des monuments musulmans avec un personnel qui est déjà des plus restreints (actuellement un directeur assisté d'un inspecteur, d'un secrétaire et d'un commis comptable), est privé désormais de l'un de ses agents les plus nécessaires, la réforme administrative supprimant purement et simplement le poste d'inspecteur des antiquités. Privé d'un collaborateur indispensable, le directeur devra, en plus de la paperasse presque toujours inutile dont on l'accable, assurer à *lui seul* l'organisation et la direction effective des chantiers de fouille ou de restauration, besogne jusqu'alors réservée à l'inspecteur. On se souviendra également que ce même directeur a dans ses attributions le classement des collections du Musée Alaoui au Bardo et qu'en tant qu'administrateur responsable il doit encore surveiller la gestion financière de cet établissement. Voilà bien des besognes pour un seul fonctionnaire, qui, pour les accomplir, devra nécessairement renoncer à tout labeur scientifique. Il est vrai qu'en Tunisie on a depuis quelques années la déplorable tendance à considérer le directeur des antiquités et arts comme un agent de tourisme dont les fonctions ne consistent point à faire des fouilles et à en publier les résultats, mais à mettre en valeur — touristiquement parlant — les ruines de la Régence.

La suppression du poste d'inspecteur n'est pas la seule réforme dont le service des antiquités ait fait les frais. Si l'on en juge par le nouveau trai-

1. *Grand Conseil de la Tunisie. Session extraordinaire du 30 avril 1926. Rapport de M. L. Saint, ministre plénipotentiaire, résident général de la République française à Tunis*, p. 43.
2. [Il paraît devoir l'être. — *Réd.*]

tement alloué au conservateur du Bardo, on a l'impression que le législateur a voulu dresser en face du directeur des antiquités un fonctionnaire qui en serait virtuellement indépendant. Il y a là une situation inadmissible. Les liens très étroits qui unissent le Musée Alaoui à la Direction des Antiquités ne sauraient être rompus sans les plus grands inconvénients pour la sauvegarde des collections.

Ceux qui ont suivi les campagnes menées en Tunisie contre la Direction des Antiquités reconnaîtront facilement que la réforme présente le caractère d'une véritable conspiration : ne pouvant supprimer complètement un organisme qui a fait ses preuves et rendu d'éminents services au pays, on s'est essayé, sous prétexte d'économies, à l'empêcher d'accomplir les tâches qui lui incombent. Le complot a été tramé dans les bureaux de la Direction générale de l'Instruction publique de Tunisie qui, depuis trois ans, n'ont cessé de « saboter » l'œuvre d'un service qui malheureusement leur est rattaché. Il n'est pas inutile d'ajouter qu'à aucun moment le directeur des antiquités n'a été consulté sur les modalités de la réforme imposée à son service.

La Béotie enregistre en Tunisie un succès attristant. Alors qu'en Tripolitaine les Italiens dépensent sans compter pour l'exploration des ruines antiques et cherchent à attirer l'attention du monde savant sur leurs richesses archéologiques; qu'en Syrie, pays de mandat, la France s'est immédiatement mise à l'œuvre et a déjà accompli un effort remarquable qu'a consacré le récent congrès archéologique de Beyrouth; que l'Algérie vient de créer une Direction des Antiquités, seule la Tunisie rompant avec une tradition déjà longue et jusqu'à ce jour scrupuleusement respectée se désintéresse radicalement de l'histoire de son passé pour ne plus penser qu'aux « intérêts économiques ».

RAYMOND LANTIER.

Le nom de Tanit.

Ce nom a exercé la sagacité des mythologues. M. Perrot, dans son *Histoire de l'art dans l'antiquité* (t. III, p. 73, note), déclare qu'on « devine plutôt qu'on ne peut la prouver une relation étroite entre les noms Anath et Tanit ».

Un peu de linguistique éclaircirait peut-être le problème. Dans la langue cananéenne, le pluriel féminin se marque par le suffixe *eth* ou *oth*. Exemples : Anathoth (localité dans Benjamin) et Ashtaroth, d'où le grec Astarté. Ce pluriel de Ishtar et de Anath est-il un pluriel de majesté, ou est-il simplement un synonyme de déesses? C'est une question à discuter.

Dans les langues berbères, le pluriel féminin se caractérise par un *t* initial et par un *t* final. La nomenclature géographique de l'Afrique du Nord fourmille de noms en t...t. On n'a qu'à jeter les yeux sur un atlas pour s'en convaincre.

L'influence indigène a fort bien pu s'exercer sur le nom de la déesse Anath. Les rapports des Carthaginois avec leurs voisins berbères ont pu amener cette contamination, née peut-être à Tanet, qui était le bazar dont Caccabe, la ville mère de Carthage, était l'emporium.

CH. NOEL.

Manouba.

La statuette de Savignano sul Panaro.

Une curieuse statuette primitive de serpentine, haute de 0 m. 225, est entrée au Musée Pigorini à Rome après avoir été exhumée, vers 1922, dans des circonstances mal connues. L'authenticité est évidente, comme aussi l'affinité avec les statuettes de Grimaldi. M. Ugo Antonielli est parti de là pour étudier à nouveau l'ensemble des figures dites *stéatopyges*, sujet discuté tout récemment dans l'*Anthropologie* (t. XXXVI, p. 130); il conclut : 1° que la statuette de Savignano est néolithique, ce qui paraît très contestable; 2° qu'il ne peut être question d'une race *aurignacienne-boschimanoïde*, caractérisée par la stéatopygie; 3° que la figuration de femmes stéatopyges par les arts primitifs s'explique par l'attraction naturelle qu'exercent des formes opulentes sur des appétits grossiers.

Si le sujet n'était pas scabreux et en valait la peine, je ferais, à ce propos, bien des citations; mais c'était plutôt à M. Antonielli de chercher des preuves à l'appui de son dire, fût-ce dans le poète vénitien qui fut peut-être le père de Casanova.

Page 29, il n'est pas vrai que j'aie été *tra i primi* à affirmer le caractère magique de l'art quaternaire, mais indubitablement *il primo*, suivi de près, d'ailleurs, par des larrons; renvoyer, à ce sujet, à Della Seta ou à Mainage, c'est abuser du droit de ne pas remonter à la source (*Chronique des Arts*, 1903, p 47).

Dans la discussion récente à l'Institut français d'anthropologie (*Anthrop.*, *l. l.*), on a prétendu que la *stéatopygie* s'était parfois changée en *stéatomérie* par l'effet de l'inexpérience de l'artiste; la stéatopygie devient ainsi latérale au lieu d'être postérieure. M. Antonielli n'a pas abordé ce côté — c'est le cas de le dire — de la question.

Au mois de janvier 1895, j'ai longuement correspondu avec Piette qui voulait distinguer les figures stéatopyges de celles qui ont de larges hanches, en qualifiant les unes de *stéatogynes* et les autres d'*astéatogynes*. Trouvant ces néologismes très laids, je lui proposai celui de *stéatomère* (de *méros*, cuisse) qu'il accepta avec plaisir et qui fit fortune. Voilà donc son acte de naissance établi.

S. R.

Les trouvailles de Glozel.

Est-ce que, vraiment, nous tiendrions l'alphabet préhistorique ? Le docteur A. Morlet le croit et a exposé ses raisons de le croire dans *la Nature* du 24 juillet.

Au village de Glozel, au voisinage de Vichy, M. E. Fradin, dans un champ lui appartenant, a découvert une station néolithique dont, en collaboration avec le docteur A. Morlet, il a donné une description illustrée fort complète, dans trois fascicules intitulés : *Nouvelle Station néolithique* (imprimerie Octave Belin, Vichy) M. E. Fradin trouva, pour commencer, une tombe plate, de forme ovalaire, pavée de grandes briques jaunâtres façonnées à la main, où se rencontraient de nombreux ustensiles en pierre taillée et polie, en grès, en terre à briques, en verre aussi. Dans l'ouvrage, les deux auteurs donnent tout au long la description, illustrée, des objets variés trouvés à l'entour. Ce qui, certainement, offre le plus d'intérêt, parmi ceux-ci, ce sont

des briques présentant des inscriptions, des signes incisés divers et nombreux. Sans doute, les préhistoriens ont déjà trouvé des signes gravés sur des os ou des bois de renne de la fin du paléolithique. Mais à Glozel, il semble, disent les auteurs, que l'on se trouve en présence d'un véritable alphabet idéographique passant au syllabique. Les hommes de Glozel, commençant par des symboles graphiques ou idéogrammes, « arrivèrent à joindre la peinture des sons à la peinture des idées et à figurer, par divers groupements, d'autres mots, dont le son se composait de la prononciation de tel signe et de celle de tel autre (syllabisme) ». La preuve que nous nous trouvons en présence du syllabisme, c'est que les caractères rencontrés sont en nombre limité — au lieu que les objets et les idées sont en nombre illimité. Les signes sont au nombre de 90, jusqu'ici. C'est plus qu'il n'en faut pour l'alphabétisme pur; beaucoup moins qu'il n'en faut pour l'idéographisme. Il en faut conclure que nous avons affaire à un mélange de l'un et de l'autre; bon nombre de signes ont encore une valeur idéographiqu;e l'évolution est en cours, mais n'est point encore terminée. Ceci n'est point pour diminuer l'intérêt des documents.

Que signifient ceux-ci? On l'ignore. A quoi ressemblent les caractères? Les uns à rien, d'autres à O, H, +, L, T, ×, 4, I, p, A, W, etc.

M. A. Morlet a eu l'idée de rapprocher les signes, ou au moins partie de ceux de l'alphabet glozélien de ceux des alphabets hiératique et phénicien (tableau comparatif de Rougé), et, par là, il met en lumière de nombreuses analogies avec le phénicien (mais non l'hiératique).

Le glozélien néolithique serait la souche d'où seraient nées les écritures méditerranéennes. La date de cet alphabet est fournie par la station, qui est du début du néolithique, alors que le renne existait encore — que l'homme de Glozel a fort bien gravé — mais allait bientôt disparaître, alors que l'homme commençait à polir la pierre au lieu de se contenter de l'éclater.

Encore une fois, l'alphabet de Glozel ne se laisse pas déchiffrer; au moins pour le moment. Mais, même inintelligible, il présente un intérêt considérable en témoignant de l'élaboration d'une des inventions capitales de l'humanité commençante, et qui était si peu outillée pour toute la besogne qui lui incombait. Vraiment, la préhistoire est une période extraordinaire au point de vue inventif, et, vraiment, l'homme a, dès le début, été pourvu de tout son génie. Remy de Gourmont a eu grandement raison de promulguer sa loi de constance intellectuelle.

H. de Varigny.

(Débats, 12 août 1926) [1].

Les Druides à Stonehenge.

Il n'y a pas de romans préhistoriques qu'en prose. Voici un grand dessin à la plume de Fortunio Matania, représentant une cérémonie druidique dans l'enceinte de Stonehenge (*Times*, 16 mars 1926, p. 21). On voudrait une liste des œuvres d'art « druidiques » qui, depuis le temps du succès des *Martyrs*, ont été imaginées par les sculpteurs, peintres et dessinateurs pour satisfaire à notre goût de l'antiquité.

X.

1. Sous toutes réserves. — *Réd.*

Découvertes à Cologne.

Dans le Parc des Sports, à Cologne, on a découvert les restes d'une luxueuse villa romaine, comprenant plusieurs constructions et des thermes parfaitement aménagés. Des ornements en marbre et de nombreuses poteries ont déjà été exhumés (*Times*, 30 avril 1926). X.

A propos des « Éphémérides d'Alesia ».

MM. Simon et Toutain ont publié une brochure de 73 pages intitulée ; « Compléments et corrections aux Éphémérides d'Alesia »[1]. Les *compléments* ne manquent pas d'intérêt; il y a là, sur les controverses alésiennes, tant archéologiques que parascientifiques, des textes encore inédits. Les *corrections* me semblent moins instructives; elles énumèrent pourtant des erreurs typographiques et quelques autres que je rectifierais volontiers si j'avais à rééditer les Éphémérides. Il y a aussi des corrections futiles et chicanières auxquelles je ne pourrais répondre qu'avec la plume des *Provinciales*. Mais, sur la trinité de graves illusions relevées par moi comme il convenait, on chercherait en vain un commencement de désaveu : le dolmen vénéré à l'époque gallo-romaine, la basilique et le sarcophage de Sainte-Reine, continuent à être présentés comme des découvertes. Je continue à croire que ce sont des énormités.

Pour la chevauchée impossible de Vercingétorix, MM. Simon et Toutain invoquent l'autorité de M. Jullian et disent qu'elle est supérieure à la mienne; assurément, mais ce sont les arguments qu'il faut peser, non les auteurs.

Parmi les omissions qui me sont reprochées avec insistance, la plupart concernent des articles ou conférences de M. Toutain. Je suis loin de sous-estimer l'activité de ce savant, mais je n'ai pas cru devoir, dans un résumé déjà long, signaler toutes les redites et ce qui est plutôt du domaine de la littérature ou de la publicité.

En somme, brochure à joindre au dossier d'Alesia[1].

S. R.

La collection Grüneisen.

En écrivant, dans la *Deutsche Literaturzeitung* du 24 octobre 1926 (p. 2103), un article injurieux contre la collection Grüneisen, dont il ne connaissait que le catalogue illustré (Florence, 1925), M. G. Lippold a perdu une bonne occasion de se taire. Dire que les pièces authentiques y sont une infime minorité, d'ailleurs douteuse, est non seulement ridicule, mais imprudent, car il n'y a pas que des experts : il y a des juges pour condamner les diffamateurs. M. de Grüneisen s'est contenté de répondre par une *Note* in-4°, où sont reproduites : 1° une tête de style archaïque (pl. V-VI de la publication originale) avant et après le nettoyage; 2° une petite partie de l'épiderme calcifié de l'Apollon d'ambre. M. Lippold n'ayant désigné expressément aucune

1. Je signale comme publié après mon mémoire : E. Cavagnac, *Où était César dans la dernière journée d'Alesia*, in *Carnet de la Sabretache*, sept.-oct. 1924. Dans la *Revue de Bourgogne* (15 mai 1926, p. 294-9), M. Toutain s'est donné la peine de réfuter une fois de plus les insanités de l'*Énigme d'Alesia* (plaidoyer pour Alaise).

pièce comme suspecte ou fausse, mais les ayant toutes mises dans le même sac (avec réserves relatives aux pl. VII-VIII, XIX-XX), il était impossible de discuter avec lui. — Le caractère « ironique » que voudrait attribuer M. Lippold aux quelques lignes publiées sous ma signature en tête de la publication de M. de Grüneisen, est une hypothèse du plus mauvais goût.

S. R.

Du nouveau sur la Septante.

Analysant, dans la *Revue de théologie et de philosophie* (Lausanne, déc. 1925), d'importants travaux de M. Franz Wutz, M. P. Humbert, professeur à l'Université de Neuchâtel, estime que ce savant a définitivement établi cette proposition d'une haute importance : « La traduction des LXX ne se fonde pas sur le texte hébreu, mais sur des transcriptions en caractères grecs ; l'original sémitique n'a été mis à profit que pour la revision de la traduction du Pentateuque. » Pourquoi ces vieilles transcriptions grecques? Pour les besoins du culte synagogal en Égypte, où la tradition du vocalisme hébraïque, non encore représenté par des signes, était perdue. A l'encontre de la lettre d'Aristéas, suivant laquelle la traduction du Pentateuque dont elle parle aurait été la première tentative de ce genre, on sait maintenant qu'il existait une traduction plus ancienne des livres de Moïse et que l'entreprise connue par Aristéas ne fut qu'une *revision*, au moyen d'un excellent original sémitique qu'on fit venir de Jérusalem. Seul d'ailleurs le *Pentateuque* fut soumis à cette revision, et la *Genèse* plus complètement que les autres livres.

Accessoirement, il paraît prouvé, par la nature des fautes, que les manuscrits du texte hébreu en écriture araméenne peuvent remonter jusqu'au VIe siècle avant notre ère.

Ainsi une base solide est fournie pour la reconstitution d'un très vieux texte biblique, qui paraît avoir été de très bonne qualité et fixé avec le plus grand soin par les transcriptions. « La philologie hébraïque, écrit M. Humbert, en sera renouvelée. » Cela est, en effet, d'un intérêt capital.

S. R.

Le Josèphe slave (cf. *Revue*, 1926, I, p. 322).

On a commencé à s'occuper, en Angleterre aussi, du texte slave de Josèphe, qui s'imprime lentement, mais intégralement, à Dorpat. Le docteur Burch en a fait l'objet d'un article dans le premier numéro du *Diocese of Liverpool Review* (avril 1926), annoncé dans le *Times* du 12 avril. Cet article a surtout pour but de faire attribuer au docteur Burch une découverte qu'il n'a pas faite ; l'omission du nom de M. Eisler est simplement scandaleuse. M. Eisler et moi avons protesté dans le *Times* (17 avril) ; le docteur Burch a répondu piteusement (19 avril). Un autre correspondant du même journal a fait observer que, dans l'ouvrage de H.-St.-J. Thackeray, *Selections from Josephus* (1919), les passages christologiques du Josèphe slave sont discutés ; il y est dit que ces passages font l'impression d'être d'origine juive et l'écho d'une tradition orale (opinion de Behrendts). On suivra ici les développements de cette intéressante discussion.

S. R.

Encore des « guillemets omis ».

Lisez et comparez :

Émile Espérandieu, *le Château d'If*, Marseille, 1895, p. 1.

La vieille forteresse qui est connue sous le nom de *Château d'If* se dresse sur un îlot rocheux, de 850 mètres de pourtour, entre la pointe d'Endoume et l'île de Ratonneau.

Jean Aicardi, *le Château d'If*, Marseille, 1926, p. 7.

La vieille forteresse qui est connue sous le nom de Château d'If se dresse sur un îlot rocheux, de 850 mètres de pourtour, entre la pointe d'Endoume et l'île de Ratonneau.

Trente-sept pages sur quarante ont ainsi été copiées *mot pour mot* sans que les guillemets aient été ouverts ou fermés [1].

X.

1. « Publication, dit l'auteur, tirée des Archives départementales, des livres de (suivent 9 noms) et Espérandieu. » *Venenum in caudâ !*

BIBLIOGRAPHIE

René Verneau. *Les origines de l'humanité.* Paris, Rieder, 1926; in-8° carré, 80 pages, avec 50 planches d'héliogravure. 15 francs. — L'auteur appartient depuis cinquante ans au petit nombre de ceux qui ne se contentent pas d'écrire sur la science, mais contribuent à la faire. Un ouvrage de lui sur l'ensemble de l'anthropologie et de la préhistoire, même sommaire, doit son intérêt à l'expérience personnelle acquise au cours d'une longue carrière et aux idées longuement mûries dont elle a favorisé l'éclosion. A la différence de M. Marcellin Boule, M. Verneau ne croit pas que les premiers êtres humains dont nous recueillons les ossements et les outils aient disparu sans laisser de traces. « Il faut ranger la race du Néanderthal dans notre lignée ancestrale et admettre, par suite, l'humilité de nos origines ». Après tout, il est plus honorable, comme on l'a dit, d'être un singe perfectionné qu'un Adam déchu. — L'illustration, fort importante, est bien venue et contribuera au succès de l'ouvrage [1]. Je ne comprends pas l'intérêt des restitutions publiées de l'homme du Néanderthal (pl. 48); il me semble qu'elles sont en désaccord et que l'une d'elles, tout au moins, due à Hamy, n'a rien de simiesque ni de primitif [2].

S. R.

Sir James George Frazer. *The Worship of nature.* Tome I. Londres, Macmillan, 1926; in-8, XXVI-672 pages. — Après une Introduction *pluraliste*, dont l'intérêt philosophique sera remarqué, l'éminent auteur traite en quinze chapitres les questions suivantes : 1° le culte du ciel parmi les Aryens; 2° le même culte chez les non-Aryens; 3° le même culte dans l'Extrême-Orient; 4° le même culte en Afrique; 5° le culte de la Terre parmi les Aryens; 6°-10° le même culte chez les non-Aryens, les Chinois, les Indous modernes, les Africains, les Américains; 11°-15° le culte du Soleil parmi les Aryens, les non-Aryens, les Indous, les Japonais, les Indonésiens. Dire que Sir J. Frazer est un très savant homme et un excellent écrivain serait un truisme; la critique paraît quelque peu avoir épuisé, pour lui ses formules laudatives, et comme il suffisait de dire : « Je dîne chez Lucullus » pour signifier qu'on allait bien dîner, il suffit de dire : « Je lis Frazer » pour signifier que l'on s'instruit et qu'on se divertit tout ensemble. Un second volume, complément de celui-ci, concernera le culte des astres, du feu, de l'eau, du vent, des plantes, des animaux; un troisième traitera du culte des morts. Si je me

---

1. Mais il aurait mieux valu ne pas donner des planches tout à fait insuffisantes pour les âges du bronze et du fer (41, 42).

2. Voici une phrase que je note avec plaisir : « Les préhistoriens ont une tendance fâcheuse, en tenant compte des détails de technique, à multiplier les divisions » (p. 42). Il est bon que cela soit dit nettement.

trompe, nous avons ici, sans compter les réimpressions et résumés, le quarantième volume de l'auteur. Il n'y a pas d'autre exemple d'un pareil mélange de fécondité et de *thoroughness*, qualités le plus souvent insociables, mais réunies en Sir James.

S. R.

J.-G. Frazer. *Le bouc émissaire.* Trad. par **P. Sayn.** Paris, Geuthner, 1925; gr. in-8, 485 pages. — Le bouc émissaire d'Israël n'est qu'un cas particulier d'un rite beaucoup plus général : l'expulsion du mal incorporé à un véhicule amovible, à un objet immobile par essence ou immobilisé. Cela implique : 1° que le mal est un démon, une cause première, parce que le monde entier est gouverné par des causes premières, des démons; 2° que ces démons peuvent être incorporés et transférés magiquement; 3° que les objets amovibles, vivants ou non, auxquels le mal est incorporé, peuvent être mis hors d'état de nuire par expulsion, immersion, combustion, etc. On voit l'amplitude de l'enquête et combien elle en comporte d'accessoires. Depuis le transfert de la fatigue à des pierres jusqu'à la mise à mort de l'incarnation du péché, aux Saturnales et au drame du Golgotha, toute l'ingénieuse stupidité des hommes rentre dans le cadre de Sir J.-G. Frazer. L'éloge de l'érudition de l'auteur et de son talent de classer et de déduire n'est plus à faire. La traduction est excellente et je ne puis qu'approuver le renvoi des notes à la fin du volume, malgré ce qu'on dit souvent contre cet usage très rationnel qui rend la lecture plus agréable et ne la trouble pas, sans préjudice du complément d'information requis par les curieux.

S. R.

S. Eitrem. *Papyri Osloenses.* Fasc. I. Oslo, J. Dybwad, 1925; gr. in-8, 152 pages, avec 13 planches. — Papyrus magiques acquis en Égypte (1923), publiés avec transcription, traduction et commentaires étonnamment érudits. On dira peut-être : « Pourquoi tant de peine pour expliquer des sottises qui sont la honte de l'esprit humain? » Mais ces sottises ont trouvé des dupes et en trouvent encore, même dans des pays lointains comme la Tingitane, où l'on n'a guère retenu que cela de la civilisation antique. Et puis, sans y croire, les écrivains classiques en étaient pénétrés, parce qu'ils vivaient dans une atmosphère saturée de magie; il y a des passages dans Théocrite, Properce, Pline, etc., dont les *papyri Osloenses* facilitent ou rendent possible l'explication. Remercions donc M. Eitrem de l'effort énorme qu'il a fait et prenons note de ce qu'écrit cet éminent connaisseur : « Je pense que l'étude des papyrus magiques n'en est encore qu'à ses débuts. »

S. R.

R. Kreglinger. *L'évolution religieuse de l'humanité.* Paris, Rieder, 1926; in-12, 192 pages *(Coll. Christianisme).* — Très bonne introduction, témoignant à la fois d'une information étendue et d'un rare talent de composition. En pareille matière, la façon logique d'ordonner vaut encore mieux que les séries de faits qu'on apporte et marque un effort intellectuel plus digne d'éloges. Voici la disposition des chapitres : la religion des primitifs, *mana*, magie, rites; les religions monarchiques, rois, dieux, messies; les religions de salut, notamment en Inde et en Israël; les religions catholiques, culte impérial, astrologie, alexandrinisme, romanisme; le divorce de la reli-

gion et de la civilisation, Réforme et Contre-Réformation. Excellent index des noms propres et techniques, où l'on voudrait seulement (dans des articles suivis de beaucoup de chiffres) que les renvois les plus importants fussent distingués par un astérique ou l'emploi de caractères gras [1].

S. R.

Ch. Boreux. *L'art égyptien.* Paris et Bruxelles, Van Oest, 1926; gr. in-8°, 62 pages et 64 planches. — Voici un beau livre qui vient à son heure, car l'art égyptien est aujourd'hui fort à la mode et le presque achèvement du classement nouveau des admirables séries du Louvre offre à l'étude des matériaux parfaitement choisis et disposés. Le texte de M. Boreux est court, mais plein d'idées originales ou qui, du moins, n'ont pas encore pénétré dans l'enseignement général de l'histoire de l'art. L'illustration est irréprochable, ne sacrifiant ni l'architecture ni les arts mineurs; aussi, grâce à l'obligeance de M. Carter, on y trouve des reproductions excellentes du trône de Toutankhamon et des deux étonnants panneaux historiés qui ont été découverts dans sa tombe. Même l'époque prédynastique est représentée par le couteau de silex à manche d'ivoire sculpté du Djebel el 'Arak, une des acquisitions les plus heureuses de G. Bénédite pour le Louvre. Elève de cet éminent connaisseur de l'art de l'Egypte, M. Boreux lui a rendu hommage en rappelant, dès le début, que Bénédite fut le premier, en 1896, à distinguer l'art officiel égyptien, de caractère religieux et funéraire, de l'art populaire libre et vivant, dont les qualités ont été si longtemps méconnues. Les questions d'influences étrangères, toujours si délicates, n'ont pas été négligées; en somme, on ne peut que louer l'auteur et l'éditeur d'avoir si bien justifié le titre de ce volume.

S. R.

G. Steindorff. *Die Blütezeit des Pharaonenreiches*, 2e éd., 223 pages, 193 illustrations. — **C. Bezold**, *Ninive und Babylon*, 4e éd., 181 pages, 160 illustrations Ces deux livres chez Velhagen, Bielefeld et Leipzig, 1926. — Sous la direction du professeur Ed. Heyck — connu, entre autres, par un bon livre sur Lucas Cranach — paraît une collection de volumes très richement illustrés sous le titre commun : *Monographies pour l'histoire universelle.* Outre les deux ouvrages que nous annonçons, ceux qui peuvent intéresser nos lecteurs sont les suivants : *Florence* (Heyck); *Venise* (Zwiedineck); *Alexandre le Grand* (Fr. Kœpp); *l'Invention de l'imprimerie* (Meisner); *les Croisades* (Heyck); *l'Empereur Auguste* (O. Seeck); *les Romains en Germanie* (Kœpp); *le Japon* (Rathgen); *l'Europe préhistorique* (H. Hahne). Élégamment cartonnée, chaque monographie revient environ à 60 francs de notre monnaie.

Celle qui concerne « l'apogée du royaume des Pharaons » jusqu'à la mort de Toutankhamon est de M. G. Steindorff, dont l'autorité en matière égyptologique est bien connue. Je signale particulièrement la beauté des planches en couleur et la reproduction d'un grand nombre d'objets de découverte récente, notamment d'une partie des trouvailles de la tombe de Toutankha-

1. Il y aurait bien des détails intéressants à signaler. Voir, par exemple (p. 44), une explication satisfaisante de la couvade « où se joue mimétiquement une naissance dont le père serait l'auteur ».

mon (une très belle photographie du masque en or du roi a paru depuis dans le *Times*, 8 fév. 1926, p. 16).

C. Bezold avait, il y a longtemps déjà, résumé, à l'usage du grand public et des artistes, les résultats des fouilles faites en Babylonie et en Assyrie. La grande activité des explorateurs de ce domaine et les progrès faits dans la lecture des textes ne permettaient pas de réimprimer son travail tel quel. Aussi est-ce une édition nouvelle et presque un livre nouveau que nous devons à M. Carl Frank, aidé de l'architecte W. Andræ qui lui a fourni différents essais de restitution, dont plusieurs bien reproduits en couleur. Dans ce volume comme dans le précédent, on a fait effort pour être au courant, tant dans l'illustration que dans le texte, des résultats des dernières découvertes, notamment celles de Kish et d'Ur. Ceux qui abordent aujourd'hui, avec de pareils secours, l'étude des arts orientaux, doivent s'estimer singulièrement heureux en comparaison de leurs devanciers.

S. R.

Bernhard Laum. *Das Eisengeld der Spartaner*. Braunsberg, en dépôt à l'Académie, 1925; in-8°, 55 pages. — Des faucilles sont figurées sur des dédicaces spartiates à Artemis Orthia. « C'est là, pensait M. de Wilamowitz (1911), la monnaie de fer spartiate. » Oui, mais pas à cause du caractère utilitaire de la faucille, instrument agricole, car, suivant la thèse de M. Laum, seuls des *instruments sacrés* pouvaient devenir des signes monétaires. Or, on peut prouver que le culte préhellénique d'Artémis Orthia comportait des tauromachies; les jeunes Spartiates, divisés en *bouai*, avaient à leur tête un *bouagos;* d'ailleurs, l'auteur aristotélicien des *Mirabiles auscultationes* (p. 847 B) sait encore qu'Artémis Orthia est en relations avec la *taurothéria*. Mais un passage de Pausanias (II, 35, 4) prouve que dans des sacrifices de taureaux, d'un rituel très archaïque, c'est-à-dire préhellénique, l'instrument employé pour tuer l'animal était le *drepanon*, autant dire la faucille. Donc, tout s'explique par les jeux, suivis de l'immolation du taureau et d'un repas de communion, dont on a aujourd'hui des traces sur la côte ouest de l'Asie Mineure, en Crète et dans cinq autres îles, à Mycènes, Tirynthe, Orchomène, Vaphio, Sparte, Athènes, Éleusis, Delphes, Amphissa, ainsi qu'en Thessalie, en Thrace, en Béotie, en Étrurie et dans le Pont. Ce rite a fleuri avant l'an 1000, puis longtemps après, par recherche d'archaïsme, sous l'Empire romain. Incidemment, l'auteur a présenté d'intéressantes hypothèses (que je n'approuve pas toutes, mais qui témoignent de son esprit) sur nombre de reliefs créto-mycéniens, à sujets religieux ou rituels inconnus. M. Laum se plaint d'avoir trop peu de livres à Braunsberg; je ne lui en veux donc pas d'attribuer parfois à des compilateurs ou démarqueurs de sa nation ce que j'ai dit avant eux dans *Cultes*. Mais l'essentiel est que nous soyons d'accord sur le principe. Si, comme dit Beaumarchais, tout finit par des chansons, c'est par des hymnes que tout commence, et l'histoire des institutions humaines n'est que celle de leur laïcisation.

S. R.

Franz Dorn Seiff. *Das Alphabet in Mystik und Magie*. Deuxième édition. Leipzig, Teubner, 1925; in-8°, 195 pages. — Élève du regretté Boll, l'auteur nous donne ici le résultat d'un travail très difficile dans un domaine

qui confine à la magie. On ne peut qu'admirer l'énergie avec laquelle il a poursuivi son enquête. « La mystique alphabétique, dit-il, n'est pas une basse superstition, mais une superstition savante; mages, pythagoriciens, gnostiques, astrologues, rabbins en furent les adeptes. La Kabbale et l'Islam ont emprunté leur mystique alphabétique à l'antiquité orientale et occidentale. » Le caractère sacré de toute écriture primitive s'est conservé, comme une survivance tenace, dans ces laborieuses insanités. En appendice, on trouve un *corpus* des documents alphabétiques, comme le lécythe du Musée grégorien qui porte l'alphabet chalcidien en 24 lettres. Le vase romain noir d'Autrecourt (Meuse), avec alphabet latin, signalé p. 160 (15), est récemment entré au Musée de Saint-Germain.

S. R.

Richard Johnson Walker. *Three inscriptions from Crete.* Chez l'auteur, Monaco, 1925; in-8°, 95 pages. — L'auteur de cette extravagante brochure croit avoir reconnu que les inscriptions de Praesos, en caractères grecs mais dans une langue inconnue [1], sont tout bonnement du grec : la première, itinéraire crétois en dialecte ionique; la seconde, inventaire de marchandises; la troisième, réponse en vers d'un oracle. Ses lectures et traductions sont ce qu'on peut imaginer de plus fou. Le lieu d'impression indiqué est Monaco; j'eusse conjecturé Bedlam.

S. R.

Frank Brewster. *Ithaca, Dulichium, Same and wooded Zacynthus* (Harvard Studies, XXXVI, 1925); in-8°, p. 43-90. — Exposé critique très détaillé, et par conséquent utile, d'une *quæstio vexatissima.* Les conclusions sont présentées avec réserve. Dulichium est Céphalonie, Samé est Leucas; Ithaque et Zacynthe doivent rester à Thiaki et à Zante. Voici un argument piquant (p. 68). Céphalonie a aujourd'hui 71.000 habitants, Leucas 30.000. Cette proportion se retrouve entre les nombres des prétendants de Pénelope originaires de ces deux îles, 24 : 52. Si donc le développement relatif de ces contrées a été, au temps d'Homère, ce qu'il fut de nos jours, cela confirme que Dulichium et Samé sont identiques à Céphalonie et à Leucas. Je me hâte d'ajouter que l'auteur, en savant sérieux qu'il est, ne voit là qu'une « probabilité ».

S. R.

Percy Gardner. *New chapters in Greek art.* Oxford, Clarendon Press, 1926; in-8, xvi-367 pages, avec 16 planches et 31 gravures dans le texte. — Dans un ouvrage antérieur, *Principles of Greek art,* l'auteur avait esquissé une introduction générale à l'étude de l'art grec. Celui-ci est un recueil d'essais sur le même sujet, déjà publiés dans différents périodiques, mais améliorés et en partie récrits. Ce n'est pas dans cette *Revue* qu'il est nécessaire de signaler la haute autorité de M. Percy Gardner, la sûreté de son goût, l'indépendance de sa critique. Il est, si j'ose dire, le *Collignon* de l'Angleterre, avec les qualités maîtresses de notre regretté ami, l'art de concevoir nettement et celui de bien dire. Comme deux articles ici reproduits traitent avec quelque

1. Conway, *Annual Brit. School at Athens,* 1901-2.

sévérité Furtwaengler et Wickhoff, M. Gardner a cru devoir compenser cette hardiesse *(make amends)* en dédiant son ouvrage à l'Institut archéologique allemand; cela aurait fort amusé Furtwaengler, qui n'était pas particulièrement l'ami de cet Institut, mais témoigne d'un scrupule de conscience qui méritait d'être signalé. Voici les titres des 14 dissertations : I. Cinquante ans d'archéologie grecque. — II. Originaux, copies anciennes, restaurations modernes. — III. Statue féminine du style de Phidias (celle de la collection Hope, aujourd'hui à Oxford). — IV. Tête de bronze de l'école de Polyclète (Oxford). — V. Tête d'Apollon, probablement de Scopas (d'Halicarnasse, au British Museum). — VI. L'Agias de Lysippe. — VII. Cleobis et Biton à Delphes. — VIII. Thémistocle à Magnésie (monnaies et le prétendu « roi héroïque » de Munich, belle hypothèse). — IX. Artémis Laphria à Patras (monnaies). — X. L'aurige de Delphes et le Tireur d'épine. — XI. L'Athéna et Marsyas de Myron. — XII. L'Antioche d'Eutychidès. — XIII. L'art grec à l'époque romaine. — XIV. La scène grecque. Suivent trois appendices, dont le plus précieux (p. 356-362) est la très considérable bibliographie de l'auteur, classée chronologiquement depuis 1871. Espérons que M. Gardner aura l'occasion, d'ici dix ans, d'en publier une nouvelle édition augmentée.

S. R.

Eugenia Strong. *La scultura romana da Augusto a Costantino*, vol. II. Rome, Alinari, 1926; in-4°, IX et p. 153-433. — C'est avec joie qu'on annonce la publication de la seconde et dernière partie de cet important ouvrage, si clairement écrit, si richement illustré. Il faut le répéter avec insistance : ce n'est pas une traduction de la *Roman sculpture*, mais, sur le même plan, un livre nouveau. Comme le manuscrit était achevé en 1919, il y a des additions importantes (p. 416-422), tenant compte des découvertes et des hypothèses les plus récentes, en partie de Mme Strong elle-même, mais surtout de MM. Hekler, Sieveking, Weickert et autres archéologues qui se sont appliqués récemment à l'étude, surtout chronologique, des reliefs romains. Je traduis ces lignes de la page 418 : « Il semble désormais impossible de maintenir la date proposée par Furtwaengler pour le monument d'Adamklissi; des recherches de Jeneke *(Acad. d'Heidelberg*, 1919), il résulte que le monument lui-même est de l'époque de Trajan. Quant aux reliefs, je sais qu'un savant allemand doit prochainement publier un article démontrant qu'ils sont de l'époque constantinienne ». Avant de prendre parti sur cette question difficile, on devra tenir compte de tout ce qui est dit des armes figurées sur les reliefs d'Adamklissi dans la thèse de M. P. Couissin (*les Armes romaines*, 1926). « L'équipement des reliefs d'Adamklissi, constate l'auteur (p. 310), se rapproche beaucoup plus de celui de l'arc d'Orange que de celui de la colonne Trajane. » Mme Strong nous apprend (p. 418) qu'un examen réitéré des moulages du monument des Jules à Saint-Germain l'a convaincue que la disposition des figures de ces reliefs n'est pas hellénistique, mais italique. Assurément, il y a là, comme dans la frise de l'arc d'Orange, un art local à demi barbare, mais les influences grecques y sont évidentes dans les détails d'équipement; pourquoi ne pas parler simplement, à ce propos, d'une école provençale? Alors que *Saint Rémy* figure à l'index, on y cherche en vain *Orange*; mais les moulages des frises de l'arc sont mentionnés à l'article *Saint-Germain-en-Laye*.

S. R.

Th. Zielinski. *La religion de la Grèce antique.* Trad. d'Alfr. Fichelle. Paris, Les Belles-Lettres, 1926, in-8°, 191 pages. — Traiter ce sujet sans même faire allusion au livre de Jules Girard [1] peut sembler aussi singulier au lecteur français que (par moments) le style de la traduction [2]. Mais M. Zielinski est nourri de littérature grecque; il veut prouver que les Grecs, malgré les apparences, étaient des gens très pieux et, si l'on admet sa conception de la piété, il y réussit. « La religion grecque mérite pleinement d'être appelée la première et unique religion de la joie. » Cela dit, bien entendu, pour la plus belle époque seulement, alors que les influences orientales, abominées de M. Zielinski, ne s'étaient pas encore fait sentir. D'autres diront que la religion, au sens où nous entendons ce mot, paraît plutôt dans les associations semi-orientales dites thiases ou éranes, dont les membres étaient ou se croyaient frères; mais il est bien difficile de s'entendre sur le sens d'un mot qui a trop servi et mieux vaut s'instruire que discuter. On s'instruit toujours avec M. Zielinski, dont le goût est pur et le savoir de première main, et l'on pardonne volontiers quelques illusions à un amoureux aussi fervent de l'hellénisme.

S. R.

J. Leite de Vasconcellos. *A Figa. Estudio de etnografia comparativa.* Porto, Araujo, 1925; in-8, 136 pages, avec 14 planches. — Le geste de « faire la figue » et les amulettes qui correspondent à ce geste ont été plus d'une fois étudiés; il suffit de renvoyer à l'article *Fascinum* de M. G. Lafaye dans le *Dictionnaire des Antiquités*. M. Leite n'a pas négligé les témoignages que fournissent l'antiquité et le monde moderne *(jettatura)*, mais il est entré dans des détails circonstanciés sur ce qui concerne la *figa* au Portugal, après une introduction où il rappelle les nombreuses superstitions encore vivaces de ce pays, en particulier dans la médecine populaire. Les 14 planches, figurant des amulettes de ce genre et l'usage qu'on en fait, intéresseront beaucoup les folkloristes.

S. R.

Angelo Sikelianos. *Fêtes de Delphes,* 1927; gr. in-4° avec gravures. — En tête de cette brochure polyglotte, qui annonce pour 1927 la représentation du *Prométhée* au théâtre de Delphes, on trouve une photogravure de l'*omphalos* delphique, puis d'autres représentant le théâtre, le stade et des études en vue de la représentation. Le but poursuivi est formulé dans ces lignes apocalyptiques : « Voulant poser une action spirituelle sur un niveau dynamométrique pur, nous avons suivi, pour l'éclairer ésotériquement et historiquement, la méthode intégrale que la tradition arienne ou orphique

---

1. M. Zielinski ne l'a certainement pas lu, mais il y a des rencontres curieuses. Par exemple, si le savant polonais insiste sur l'absence du diable dans la religion grecque, Girard écrivait en 1869 (*Sentiment religieux*, p. 546) : « Chez d'autres peuples, le principe du mal est immuable dans son essence ; Ahrimane continue depuis l'origine du monde de mêler dans toute chose l'élément corrupteur... *La foi grecque n'admet pas l'existence absolue et indépendante d'un principe du mal.* »

2. Par ex., p. 166 : « Il y a là une science importante et terrible. » Je renonce à comprendre.

nous a laissée en ses trois modes, qui sont le rétrospectif, le prévoyant et l'aimable. » Ainsi soit-il.

S. R.

Forschungen in Salona, veröffentlicht vom österreichischen archäologischen Institute. Bd. II : *Der altchristliche Friedhof Manastirine*, nach dem Materiale von Fr. **Bulic'**, bearbeitet von Rudold **Egger**; 64 Abbildungen im texte. Vienne, 1926. — Le premier volume de cette belle publication de l'Institut archéologique autrichien sur les antiquités romaines, païennes et chrétiennes, de Salone avait laissé ses lecteurs impatients d'en connaître la suite. Ils reçoivent aujourd'hui une première et substantielle satisfaction avec ce deuxième volume, consacré au plus considérable des cimetières chrétiens de l'ancienne capitale de la Dalmatie, qui vient de paraître par les soins de M. R. Egger, metteur en œuvre des abondants matériaux rassemblés par Mgr Bulic'.

Ce n'est que justice d'avoir marqué cette quasi-collaboration en inscrivant en tête de l'ouvrage le nom de Mgr Bulic', le véritable auteur de la résurrection de la *Salona christiana*, qui semblait devoir donner un jour la première synthèse de ses fécondes découvertes. Les circonstances ne l'ont pas permis. On saura gré à M. R. Egger, alors que trop souvent on oublie les services rendus, d'avoir tenu à associer au sien le nom de Mgr Bulic' à la première page de son livre, comme d'avoir tiré si bon parti des matériaux qu'il a savamment inventoriés, contrôlés et interprétés, s'il n'a pas eu l'honneur de les découvrir. Au surplus, son œuvre, à tous points de vue remarquable, laisse intact, dans ses grandes lignes, l'édifice dont Mgr Bulic' avait, en ses innombrables articles du *Bulletin d'archéologie et histoire dalmates*, présenté, par fragments, l'esquisse et dont j'avais moi-même essayé de tracer le dessin d'ensemble dans mes *Origines chrétiennes dans l'ancienne province romaine de Dalmatie.* Mais il n'y en a pas moins, dans le travail de M. R. Egger, un apport nouveau de sérieuse importance.

Après avoir rappelé l'histoire des fouilles de Manastirine, commencées avant Mgr Bulic', mais dont celui-ci fut l'organisateur et l'utilisateur compétent par excellence, puis décrit l'état actuel du cimetière, en parcourant successivement le groupe des *memoriæ* primitives, les autres sépultures et les basiliques, l'auteur étudie en détail, comme on ne l'avait pas fait encore, la superbe collection de sarcophages chrétiens que nous a livrée la terre salonitaine et qui, Rome mise à part, n'a de rivale dans le monde latin que celle d'Arles. C'est tout de suite après que M. Egger aborde, dans un nouveau chapitre, l'ensemble des questions chronologiques et historiques que posent et permettent de résoudre la longue série de découvertes effectuées depuis un demi-siècle à Manastirine. Peut-être eût-il mieux valu terminer par là, en une présentation synthétique des résultats qui paraissent acquis. Où qu'ils soient présentés, ils demeurent fort intéressants. Les conclusions de M. Egger sont qu'il y eut d'abord, vers la fin du IIe siècle, sur l'emplacement du futur cimetière chrétien, une villa, qui existait encore au début du IVe siècle et aurait été détruite sous Dioclétien. On peut en inférer que la famille propriétaire était alors devenue chrétienne, ainsi que je l'avais supposé autrefois, sans admettre pour cela, avec feu le professeur Jelic', qu'elle l'était déjà au IIe siècle. Après 313, on créa une salle pour le culte,

une *area* centrale, et des chapelles érigées au-dessus où près des corps saints. Mais le cimetière fut saccagé, dans les dernières années du IVe siècle, par une invasion barbare. La tourmente passée, les évêques Gaianus, puis Symphorius édifièrent une basilique, pour y recueillir les restes des martyrs, dont le plus illustre était l'évêque Domnio, mis à mort sous Dioclétien et le plus anciennement connu avec certitude des chefs de l'église de Salone. La basilique, finie dans le premier quart du Ve siècle, fut agrandie, vers le milieu du VIe, par un narthex. Une nouvelle destruction violente se produit dès 602, au début de ce VIIe siècle où les invasions avares et slaves vont mettre fin à l'existence de Salone. Mais, entre 602 et 612, où Salone succombe définitivement, une église de fortune, dont l'existence paraît avoir été révélée par M. Egger, fut encore établie dans les ruines de l'ancienne.

Après avoir mené à bonne fin cet exposé, M. Egger a écrit un chapitre, qui ne lui cède pas en intérêt, sur la place que tiennent dans l'histoire de l'architecture chrétienne antique les diverses constructions de Manastirine, *memoriæ* et églises. Il a reconnu que la disposition primitive des petits édifices antérieurs à la basilique, au sujet desquels il discute les anciennes hypothèses de Mgr Bulic' et de M. Jelic', demeure problématique. Mais il insiste sur le caractère absolument original de la basilique, dont la présence à la fois d'un iconostase, d'un narthex intérieur et d'une seconde nef latérale irrégulière font un monument unique en son genre.

Une longue étude finale sur les inscriptions, qui contient aussi bon nombre d'observations nouvelles, ne modifie cependant pas d'une façon très notable les résultats acquis grâce aux articles de Mgr Bulic' sur l'épigraphie de Salone. Mais, ce qui est tout à fait précieux, c'est la réunion en un recueil d'ensemble de tous ces textes, groupés suivant l'ordre chronologique, accompagnés d'un commentaire aussi soigné qu'abondant, et constituant ainsi un véritable *corpus* de toutes les inscriptions actuellement connues de Manastirine.

Qu'on ajoute à cela les plans et la riche illustration du volume, et l'on devra conclure qu'on a aujourd'hui dans l'ouvrage de M. Egger une heureuse et substantielle contribution à l'histoire de cette *Salona christiana*, attendue et désirée depuis le jour où les travaux de Mgr Bulic' ont commencé de nous révéler, en cette ancienne capitale de la Dalmatie romaine, le champ d'exploration de l'archéologie chrétienne qui est, après Rome et avec Carthage, le plus vaste et le plus riche peut-être de l'ancien monde occidental.

JACQUES ZEILLER.

Albert Grenier. *Quatre villes romaines de Rhénanie : Trèves, Mayence, Bonn, Cologne.* Paris, Picard, 1925; in-8, 169 pages, avec nombreuses gravures. — La compétence particulière de l'auteur s'avère à chaque page de cet intéressant volume, dont on ne possédait pas l'équivalent dans notre langue. Il est dédié à la mémoire de Babelon et d'Eug. Lefèvre-Pontalis, qui ont l'un et l'autre fait beaucoup pour la connaissance des monuments de la région rhénane. Ce que M. Grenier dit de Babelon, dans sa préface, est tout à fait vrai. Les séjours en terre rhénane, après la guerre, avaient fait germer dans son esprit fécond une foule de projets où le patriotisme trouvait son compte comme la science. L'attribution de la Porte Noire de Trèves à l'époque de Constantin est de lui et a emporté l'assentiment de M. Grenier. Les Musées gallo-romains de la région étudiée ne sont pas moins bien décrits que les

monuments; partout, avec un goût sûr, l'essentiel est mis en lumière et apprécié à sa valeur (peut-être aurait-il fallu insister sur l'importance inégalée des verreries *datées* du Musée de Cologne). S'il faut une chicane, le vers de Rutilius, cité p. 122, est faux; M. Grenier n'appartient plus à la génération qui en écrivait de moins bons.

S. R.

M. Rostovtzeff. *Les antiquités sarmates et indo-scythes* (extr. du *Recueil Kondakov*). Prague, 1926, avec 7 planches. — Des vagues successives ont déferlé de l'Iran sur les steppes de la Russie méridionale. D'abord et très anciennement, les Scythes. Puis, de 300 à 250 environ, des *Sacae*, mis en mouvement par les conquêtes d'Alexandre et de ses successeurs. Vers 150, troisième vague apportant le style polychrome de l'orfèvrerie, une mode nouvelle de harnachement, des influences de l'art gréco-indien transmis au monde iranien. Ces gens faisaient partie du groupe nombreux dont certains éléments avaient détruit le royaume bactrien et combattu les Parthes. Après eux apparurent en Russie les *Ye-tchi*, porteurs du style animal. Tous ces peuples, compris sous le nom de Sarmates, se distinguaient par différents noms dans la tradition gréco-romaine : Yazyges, Roxolans, Huns. L'influence indo-iranienne s'exerça sur l'art sarmate et, indirectement, sur l'art romain, comme le prouvent des plaques de harnachement trouvées dans les camps militaires romains du Danube et du Rhin. Ce mémoire, écrit en russe, est accompagné d'un résumé insuffisant en français.

S. R.

Dr A. Mahr. *Das vor geschichtliche Hallstatt.* Vienne, Œsterr. Bundesverlag, 1926; in-8, 67 pages, avec nombreuses planches. — Ce bon guide illustré de la riche collection hallstattienne du Musée de Vienne est appelé à rendre service à d'autres encore que les visiteurs du Musée. Il y a là quantité de choses peu connues, ou que leur dispersion dans des publications savantes rendait difficiles à comparer. Le texte, rédigé pour le grand public, témoigne d'une connaissance très étendue du sujet et d'une information au courant des découvertes les plus récentes. On ne peut que recommander ce petit livre, qui a été précédé et sera suivi par d'autres analogues, relatifs aux diverses subdivisions du Musée viennois.

S. R.

Dr Bertrand Peyneau. *Découvertes archéologiques dans le pays de Buch. Deuxième partie. Depuis la conquête romaine. La cité et l'évêché des Boiens.* Bordeaux, Féret, 1926; in-8, 235 pages, avec nombreuses planches. — C'est le pays de Buch (des *Boiens* ou *Boiates*), à l'entour du bassin d'Arcachon. L'ancien chef-lieu était à Lamothe, dont les explorations du docteur Peyneau ont révélé l'importance : on y trouve en succession des fonds de cabanes néolithiques, des objets de Latène, gallo-romains et chrétiens. Ce qui est dit sur les débuts du christianisme à Lamothe est très intéressant, non moins que les observations très détaillées sur la céramique et les menus objets de cette provenance. La Commission des Gaules avait situé la ville des Boii à l'Hospitalet, commune de Béliet; Braquehaye la mettait à Audenge, d'autres à la Teste de Buch, à cause du nom; mais on n'a jamais trouvé,

dans cette localité, de restes gallo-romains. L'identification avec Lamothe est d'autant plus certaine que M. Peyneau y a découvert les traces d'un port sur le bassin d'Arcachon, établi en eau profonde, au prix de travaux considérables. On ne peut que rendre hommage au soin et à la perspicacité de l'auteur; on voudrait seulement qu'il eût appris à mieux dessiner.

S. R.

David M. Robinson. *The Deeds of Augustus as recorded on the Monumentum Antiochenum*. Baltimore, John Hopkins Press, 1926; in-8, 54 pages et 7 planches (extr. de l'*Amer. Journal of Philol.*, vol. XLII, 1). Prix : 1 doll. 50. — En 1914, fouillant à Antioche de Pisidie *(Colonia Cæsarea)*, Sir W. Ramsay trouva environ 60 fragments d'une copie latine des *Res gestæ divi Augusti* (2-14 de notre ère). Tout le monde connaît l'exemplaire bilingue d'Ancyre; il y en avait aussi à Pergame et à Apollonie. Les fouilles de Ramsay, continuées en 1924 par l'Université de Michigan, ont permis d'ajouter beaucoup de fragments nouveaux, mais la plupart très petits. Utilisant les matériaux ainsi recueillis, M. Robinson, à force de patience, a donné une édition nouvelle du texte latin, suivie d'un commentaire et de planches photographiques. Il reste des fragments dont la place n'a pu être encore retrouvée, malgré le zèle admirable de l'éditeur. Sur nombre de points de détail, le texte ordinairement admis est amélioré.

X.

P.-R. Baillie-Reynolds. *The Vigiles of Imperial Rome*. Oxford, University Press, 1926; in-8°, 133 pages, avec 3 plans et 8 gravures. — Depuis les *Vigilum látercula* de Kellermann (1835), ce sujet n'a pas manqué d'amateurs, mais : 1° aucun d'eux n'a écrit en anglais; 2° il s'était accumulé sur les *Vigiles* des observations de détail qui avaient besoin d'être discutées et réunies. Ces deux raisons justifient pleinement l'auteur de cet essai très lisible; si l'on ne traitait que les sujets vierges, on en choisirait, la plupart du temps, qui n'intéressent personne. M. Baillie-Reynolds a tiré parti des dernières fouilles d'Ostie, où l'on a trouvé une caserne de *Vigiles*, dont le plan a été reproduit sur la planche II. La planche I donne le plan de l'*excubitorium* de la 7e cohorte des *Vigiles* au Transtévère à Rome. Parmi les huit illustrations du texte, la plus intéressante est une vue de l'*Augusteum* dans la caserne d'Ostie [1].

S. R.

Carsten Hoeg. *Les Saracatsans*. Paris, Champion, et Copenhague, Branner, 1925; gr. in-8°, 312 pages, avec gravures. — J'avoue que j'ignorais tout des nomades épirotes dits Saracatsans; désormais, leurs mœurs et leur langage ont cessé pour moi d'être des mystères. Je connais aussi quelques aspects de leur pays de parcours, grâce à de bonnes photographies semées

1. Sommaire : la création des *vigiles* par Auguste ; le préfet des vigiles ; stations et *excubitoria ;* les gradés et les auxiliaires ; l'équipement ; la vexillatio d'Ostie ; délassements et culte. En appendice : liste des préfets et sous-préfets des *vigiles* (p. 122). — L'auteur rappelle (p. 92) les opinions émises pour expliquer le sens du mot *emitul iarius*, qui se rencontre deux fois, et renonce à en trouver une qui soit satisfaisante. — Un renvoi, p. 97, n. 3, est donné sous une forme inintelligible.

dans le texte; même observation pour leur type physique, parfois fort beau. Le dialecte, grec comme eux, accuse des affinités avec les patois de Tsoumerka et de l'Étolie-Acarnanie; là où il s'en écarte, il s'accorde souvent avec des patois épirotes. Le nom même de ce petit peuple est obscur et paraît être un sobriquet.

S. R.

Recueil d'études dédiées à la mémoire de N.-P. Kondakov. *Archéologie. Histoire de l'Art. Etudes byzantines.* Seminarium Kondakovianum, Prague, 1926. Gr. in-4°, XLIV-298 pages, avec nombreuses planches et figures. — Très importante collection de mémoires, digne du savant qu'on a voulu ainsi honorer et dont la biographie, suivie d'une bibliographie, a été retracée par M. G.-V. Vernardskij. Voici les titres des articles principaux : Zebelev, *Types iconographiques de l'Ascension ;* Zlatarski, *Première compagne du tsar Siméon de Bulgarie contre Constantinople ;* N. Jorga, *la Dormition de la Vierge dans le vieil art roumain ;* Niéderlé, *Céramique des sépultures scythiques occidentales ;* Kalitinskij, *Histoire de la fibule au Caucase ;* F. Fettich, *le Motif du combat d'animaux dans l'art nomade;* N. Toll, *Tissu sassanido-égyptien d'Antinoé ;* G. Ostrogorskij, *Un Traité byzantin sur la perception des impôts ;* G. Sotériou, *Icones sculptées à Byzance ;* A. Munoz, *les Ekphraseis byzantines et leurs rapports avec l'art ;* G. Vernardskij, *Doctrines byzantines sur les rapports du Basileus et du Patriarche ;* N. Belaiew, *Histoire de l'acier en Russie ;* Cibalka, *les Enlumineurs des Grandes Chroniques, Bibl. nat., manuscrits français* 2813; Rostovtzeff, *Antiquités sarmates et indo-scythes ;* Th. Whittemore, *Statue d'Akhenaten ;* Puig y Cadafalch, *De la coupole orientale à la basilique romane ;* Dalton, *Reliquaire d'or émaillé ;* G. Millet, *les noms des auriges dans les acclamations de l'hippodrome.* Planches excellentes et d'un grand intérêt.

S. R.

Memoirs of the American Academy in Rome. Vol. V, Rome, 1925; gr. in-4°,126 pages et 66 planches. — En tête de ce volume, étude très détaillée de C. Densmore Curtis († 7 juin 1925) sur la tombe Barberini; nous notons ensuite les mémoires suivants : Homer F. Robert and H. Marceau, *le Temple de la Concorde au Forum ;* Tenney Frank, *le Premier et le Second Temple de Castor à Rome ;* Albert W. van Buren, *Nouvelles études d'archéologie pompéienne ;* Esther B. van Deman, *la Voie sacrée de Néron.* Tout cela est intéressant, surtout les observations de M. van Buren; nombreuses et belles planches.

S. R.

L. Rougier. *Celse ou le conflit de la civilisation antique et du christianisme primitif,* Paris, Éditions du Siècle, 1926; in-8°, 442 pages. — Grâce à la réfutation d'Origène, nous possédons la plus grande partie du *Discours véritable* de Celse, qui n'est pas un chef-d'œuvre, mais « un document psychologique d'un intérêt exceptionnel » (p. 315). La restitution de cet écrit a déjà été plusieurs fois tentée. Ce qui fait la nouveauté du travail de M. Rougier, c'est qu'il est l'œuvre d'un philosophe très informé de l'histoire des idées. Sa longue introduction est du plus vif intérêt; elle met en pleine lumière l'op-

position de l'hébraïsme et de l'hellénisme alors en conflit, sans que personne soupçonnât l'importance de l'enjeu, qui était toute la civilisation antique. Il est vrai que Celse se montre préoccupé de la menace des Barbares, mais il craint plutôt des revers militaires qu'une révolution. Celle-ci, d'ailleurs, ne s'accomplit point d'un coup, par la raison qu'un socialiste ministre n'est pas un ministre socialiste; le christianisme vainqueur laissa la morale intransigeante aux moines et continua la politique réaliste des empereurs païens. S'il la continua mal et pour peu de temps, ce n'est pas la faute de la religion nouvelle, mais de l'aversion déjà ancienne du monde gréco-romain pour le service militaire. Il y a mille choses dans ce volume qui provoquent et nourrissent la réflexion. Il se présente sous un aspect typographique très agréable; mais il y aura lieu, dans une réédition, de corriger quelques fautes [1].

S. R.

G. Dottin. *L'épopée irlandaise.* Paris, Renaissance du Livre, 1926; in-16, 208 pages. — C'est d'Arbois de Jubainville qui, en 1883, révéla à la France la littérature épique de l'Irlande. Il est revenu souvent sur ce sujet, notamment dans le tome V (1892) de son *Cours de littérature celtique* où l'on trouve la traduction des *Sagas* les plus célèbres. D'autres savants, notamment en Allemagne et en Angleterre, contribuèrent au défrichement du même domaine. Il paraît aujourd'hi assez exploré pour qu'une œuvre de synthèse et de vulgarisation soit possible. Nul ne pouvait s'en mieux acquitter que M. Dottin. Une longue et intéressante *Introduction* traite de l'ensemble du sujet et en précise les caractères; viennent ensuite de nombreux extraits, *Bataille de Moytura, Expédition de Logairé, Navigation de Bran*, etc., au total 18 morceaux de quelque étendue. Les archéologues qui étudient nos antiquités nationales ne peuvent se dispenser aujourd'hui de connaître, au moins dans leurs traits généraux, les littératures néo-celtiques; ils s'uniront aux curieux de littératures exotiques et un peu étranges — celle-là l'est parfois beaucoup — pour remercier M. Dottin de ce nouveau service.

S. R.

A. Malet et J. Isaac. *Le moyen âge jusqu'à la guerre de Cent ans.* Paris, Hachette, 1926; in-8°, 513 pages, avec 235 gravures et 27 cartes. — Albert Malet était un vulgarisateur de grand talent et d'une science solide; ses *Précis* ont obtenu un succès de bon aloi, que confirment les éditions revi-

---

1. Je constate avec plaisir, p. 92, que M. Rougier admet mon interprétation (bafouée ailleurs) du mot *scelus* dans la IVe Eglogue : c'est le péché originel, non la guerre civile. — P. 112, ce n'est pas au IVe siècle, mais au Ve que versifie Rutilius, et la *stultitia* dont il accuse le christianisme n'est pas de son fait, mais de saint Paul qu'il a lu. — P. 122, *Emèse*, non *Hémèse*. — P. 184, le mot attribué à Veuillot, qu'on lit partout sous ce nom, a été cherché vainement dans ses écrits. — P. 196, lire *pogrom*, non *progrom* ; l'influence du mot *programme* est curieuse. — P. 236, 241, 435, lire *Talmud* et non *Tamuld*. — P. 247, *Mithra*, non *Mythra*. — P. 312, 313, *Mithraïsme*, non *Mithracisme*. — P. 386, *Libye* non *Lybie*. — P. 433, *Timothée*, non *Thim*. Ce sont là des vétilles, mais qui gênent. — P. 437, parlant de la restitution du *Discours véritable* par mon maître Aubé, M. Rougier dit que la traduction est de moi. Non ; mais j'étais élève d'Aubé en philosophie et ce délicat écrivain, qui ne lisait pas l'allemand, me pria, ce que je fis avec plaisir, de traduire par écrit la traduction du *Discours* par Th. Keim. A cela se borna ma collaboration d'ignorant, trop heureux en 1874, comme aujourd'hui, d'apprendre quelque chose.

sées comme celle-ci. L'illustration en est particulièrement abondante; les écoliers de quatrième ne doivent pas être les seuls à en profiter. Il y a des cartes très utiles, de bons fac-similés de manuscrits. Quelques clichés devraient être supprimés au début, en particulier les restitutions fantaisistes de guerriers gaulois (Musée de l'Armée) et la réunion hétéroclite d'armes gauloises qui figure à la page 15, qu'il faudrait remplacer par des armes prises exclusivement dans les salles du second âge du fer à Saint-Germain, sans mélange d'armes de bronze, antérieures de plusieurs siècles. — Page 26, le masque de Lezoux est purement gréco-romain, nullement gaulois, sinon par le témoignage qu'il rend au goût des industriels de la Gaule romaine. — Page 36, la restitution de l'épée de Childéric est notoirement fausse; il faut choisir un autre modèle, par exemple dans la collection Caranda [1].

S. R.

P. Alfaric et **E. Hœpffner**. *La Chanson de sainte Foy*. Les Belles-Lettres, 1926; 2 volumes gr. in-8, 376 et 206 pages, avec planches. — Tout le monde connaît — car elle a fait le voyage de Paris — l'étonnante statue de sainte Foy conservée au trésor de l'église de Conques et reproduite ici en frontispice. On est moins familier avec la légende de la sainte vierge d'Agen, contenue dans une chanson catalane, œuvre peut-être d'un religieux de Cuxa, dans la seconde moitié du XIe siècle, qui avait sous les yeux un poème latin en vers léonins, la Passion officielle, la Translation, le recueil des *Miracles de sainte Foy* et l'Office liturgique de la sainte. L'auteur anonyme poursuit un objet purement religieux : il veut donner à ses auditeurs et lecteurs « une leçon vécue de foi chrétienne ». Le texte ne devait pas être simplement récité, mais chanté à plusieurs voix et même dansé et mimé. De talent, il ne faut point parler; tout ce qui mérite ce nom, dans les deux volumes que j'annonce, est du fait des érudits qui ont traduit et commenté ces 600 lignes, avec un dévouement dont sainte Foy leur sache gré.

S. R.

E. Gabory. *La vie et la mort de Gilles de Raiz*. Paris, Perrin, 1926; in-8°, 243 pages. — Avec Gilles de Raiz (il paraît que c'est la bonne graphie), me voici de nouveau sur la sellette, pour avoir défendu, depuis 1902, l'innocence relative du maréchal. Je dis *relative*, car je concède qu'il fut un violent, un prodigue, un imbécile; M. Gabory le traite aussi de poltron (p. 27) et j'en conviens, puisque je crois que la menace de la torture lui a arraché ses horripilantes confessions. J'ajoute qu'il a dû se laisser aller à tenter des opérations magiques avec les yeux, le cœur et le sang d'un enfant, qui pouvait bien être mort de mort naturelle. Mais je ne crois pas à ses 200 victimes (plus de 200, dit l'acte d'accusation), parce que trop est trop. Une foule de parents attestent que leurs enfants ont disparu; ce sont tous des garçons, alors que l'accusation parle aussi de filles. Aucun, nous dit-on, n'a reparu. Alors la justice faisait un devoir au duc de Bretagne et à son ministre Malestroit, juges et parties dans l'affaire, d'indemniser les familles sur les biens de Raiz.

1. P. 318, il n'est pas exact de dire que « les Albigeois ne conservaient à peu près plus rien du christianisme » ; ils se rapprochaient, à bien des égards, de la primitive Église plus que les orthodoxes de leur temps.

De cela, pas un mot. Qu'on relise, dans le livre intéressant et sobre de M. Gabory, les aveux de Gilles, ses sermons édifiants sur la nécessité de bien élever les enfants, alors qu'il a été lui-même si mal élevé; il me semble que cela pue la fraude, cette forme particulière de fraude dont M. Petit-Dutaillis parlait récemment en termes auxquels je prie mes lecteurs de se reporter (*Rev. hist.*, janv.-fév. 1926, p. 22 : « Les hommes du moyen âge éprouvaient très peu de scrupule à mentir et à faire des faux », etc.). Cela dit, je reconnais volontiers que M. Gabory, à la différence du prétendu *Hernandez*, apporte des détails nouveaux, rectifie des erreurs et nous instruit notamment de la jeunesse de Gilles avant sa mission auprès de Jeanne d'Arc; mais le « coup de massue » que j'attendais, le document décisif qui m'eût obligé à m'accuser comme Gilles lui-même, j'estime honnêtement qu'il fait défaut[1].

S. R.

Eric G. Millar. *La miniature anglaise du Xe au XIIIe siècle.* Trad. de Mlle **M.-E. Maître**. Paris et Bruxelles, G. van Oest, 1926; in-4°, LIII-163 pages, avec 100 planches. — Bien qu'ayant subi des influences étrangères, notamment celles de l'école de Reims et de Byzance, la miniature anglaise d'avant le XIVe siècle témoigne d'une savoureuse originalité. Le dessin nerveux, le goût du mouvement, la souplesse des lignes qui distinguent ses œuvres font songer à Blake et à d'autres *linéaristes* anglais du XIXe siècle; il y a là vraiment un goût du terroir, quelque chose de difficile à définir, mais qui s'impose au premier coup d'œil et persiste, comme un caractère indigène et indélébile, à travers la variété des écoles. L'admirable série de 100 planches que nous apporte le présent volume, précédé d'un texte clair et parfaitement informé, est bien propre à rendre sensible ce qui fait l'attrait de la miniature anglaise et lui assure dans l'histoire de l'enluminure un rang très élevé.

L'auteur a omis la période hiberno-saxonne dont le chef-d'œuvre est l'Évangéliaire de Lindisfarne (vers 700), parce que les rares spécimens de cet art ont déjà été amplement étudiés et ne se rattachent que par des caractères généraux à ceux des périodes suivantes. Les invasions danoises du IXe siècle accumulèrent les ruines; une première renaissance, très rapide, se produisit sous Athelstan (925-940) et s'affirma bientôt par des œuvres de haute valeur, comme le *Bénédictionnaire* de S. Aethelwold et celui de l'archevêque Robert à Rouen (975-980). L'école de Winchester, centre principal de calligraphie et d'illustration, ainsi que d'autres nées de celle-là, succombèrent à leur tour lors de la conquête normande. Un style nouveau,

1. P. 140, Gilles « ne méprise pas le bouclier de la prudence dans ses forfaits », et pourtant, p. 139, il s'accuse lui-même en dédiant une chapelle aux Saints Innocents ! — Après l'enquête où l'on a enregistré les plaintes de parents et avant tout interrogatoire de l'accusé, Jean V confisque les biens de Gilles. Acte répréhensible, estime M. Gabory; n'ai-je pas le droit de dire : acte suspect ? Le principal témoin à charge a vu le diable sous la forme d'un léopard; Prelati a vu le diable appelé *Barron*. Que voilà de bons témoins ! — Le *Litt. Suppl.* du *Times* (8 avril 1926) m'a fait connaître l'existence d'un nouveau livre : A. L. Vincent et Clare Binns, *Gilles de Rais, the original Bluebeard* (Londres, Philpot, 8 s. 6 d.). Les quelques spécimens donnés de l'ignorance des auteurs ne m'inspirent pas la curiosité de lire ce volume où il est beaucoup question de psychopathie freudienne, science qui sert de prétexte à toute sorte de *saleable indecencies.*

un peu lourd, mais somptueux, dû sans doute aux artistes normands immigrés, se greffa alors sur la tradition anglo-saxonne pour en atténuer les tendances anguleuses et la sécheresse. L'école de Durham produisit les grandes Bibles qui sont l'honneur des *scriptoria* du XIIe siècle. Une seconde école de Winchester se forma au monastère de Saint-Swithin, d'autres à Saint-Albans et à Bury. Le chef-d'œuvre de la nouvelle école de Winchester est une grande Bible (1160-1170), où quelques dessins au trait sont parmi les œuvres les plus caractéristiques de l'art insulaire. Au XIIIe siècle, le style anglais se détend un peu et se rapproche de celui du nord de la France, mais « il y a cependant une vigueur et une puissance dans l'œuvre purement anglaise dont on ne trouve pas de parallèle exact dans les types français plus raffinés et plus délicats ». Nous connaissons depuis peu, grâce à M. S. Cockerell, le nom d'un enlumineur réputé de cette époque, W. de Brailes; on croit aussi posséder des miniatures du célèbre historien Mathieu Paris, bien qu'il n'ait jamais signé.

Tant dans le texte que dans les planches (dont les notices détaillées sont pleines d'intérêt), cet important ouvrage constitue un indispensable complément à l'exposé de M. Haseloff sur l'histoire de la miniature anglaise dans le tome II de l'*Histoire de l'Art* d'André Michel (I, p. 309-320).

S. R.

E.-S. Thomas. *Catalogue of the Ethnographical Museum of the Royal Geographical Society of Egypt.* Le Caire, Imprimerie de l'Institut français, 1924; in-8, 129 pages, avec 270 figures. — Il faut signaler aux bibliothèques d'archéologie comparée et d'ethnographie cet utile et intéressant catalogue, illustré avec une sobriété sans prétention, mais une grande abondance. Voici une gourde ornée acquise à Omdurman et provenant, semble-t-il, du pays des Niam Niam (fig. 68), dont la décoration est identique à celle d'objets ibériques et irlandais. Personne n'essayera de les rapporter à une même origine; mais il n'est pas mauvais de constater, par des exemples décisifs, que le décor géométrique, même compliqué à plaisir, est essentiellement polygéniste. Beaucoup d'autres rapprochements curieux (entre autres avec la poterie de Hallstatt) seront suggérés par les gravures de ce catalogue.

S. R.

H.-B. Walters. *Catalogue of the engraved gems and cameos (Greek, Etruscan and Roman) in the British Museum.* Londres, Quaritch et Mitford, 1926; gr. in-8, LX-419 pages, avec 44 planches et de nombreuses gravures. — Il n'existait jusqu'à présent, pour les pierres gravées et gemmes du Musée britannique, qu'un catalogue assez bref de A.-H. Smith et Murray (1888). Celui-ci, préparé par A.-H. Smith et complété par H.-B. Walters, est une œuvre très considérable qui, outre une longue et précieuse *Introduction* de 60 pages, contient la description, souvent accompagnée de gravures ou de photographies, toujours précisée par des références, de 4.080 objets, le tout terminé par d'irréprochables index des lieux de provenance, des différents genres de pierres fines ou autres, des sujets, des inscriptions. Les 44 planches sont généralement bonnes, bien que parfois un peu *floues*.

On trouvera ici, entre autres, la première description et publication des

gemmes provenant du trésor de Beaurains près d'Arras (1922), si fâcheusement dispersé : 1909, Thésée essayant l'épée de son père (fin du IIIe siècle); 1918, sphinx saisissant un homme barbu qui se défend avec son épée; 2453, paon et papillon; 3549, tête de Méduse. Ces objets ont été acquis par le Musée en 1924.

Le célèbre vase Portland est décrit en grand détail, p. 376-8, avec une longue bibliographie à laquelle manquent pourtant deux renvois à Baumeister, III, p. 1086, et à *Rep. Rel.*, II, p. 466. J'en parle ici pour rectifier une erreur sans cesse répétée depuis P.-S. Bartoli (1697). On a dit (et j'ai dit après d'autres) que ce vase avait été découvert à Rome, dans le sarcophage figuré *Rep. Rel.*, III, p. 175. C'est pour n'avoir pas fait attention à un article de M. Stuart Jones dans l'*Athenaeum* (1909, I, p. 265), dûment signalé par le nouveau catalogue. Ce savant a démontré que le sarcophage en question fut exhumé dès 1582, alors que le vase a reparu vers 1640 seulement. Les sujets figurés en relief peuvent être rapportés avec quelque assurance au mythe de Thétis et de Pélée, mais bien des détails restent incertains. La date la plus probable est le premier siècle de l'Empire; celle qu'on admettait autrefois (époque d'Alexandre Sévère) est beaucoup trop basse.

Je signale en passant la richesse du Musée en pierres gravées minoennes et mycéniennes.

S. R.

Exposition d'Art musulman à Alexandrie, mars 1925. Alexandrie, *Les Amis de l'Art;* in-8 carré, 95 pages. — La préface de M. Migeon rappelle que la première exposition d'art musulman persan eut lieu à Londres, au Burlington Club; que les Musées français, demeurés très en retard, rattrapèrent énergiquement le temps perdu et qu'une exposition d'art musulman fut ouverte au Musée des Arts décoratifs en 1903. Elle fut suivie de l'exposition de Munich (1910), puis de celle dont le présent catalogue conservera la mémoire. « Elle révèle, dit M. Migeon, d'admirables choses qui doivent répandre de plus en plus le goût et la connaissance de l'art musulman dans un des pays où il est né et a eu une des plus belles floraisons de son histoire. » Un index des collections représentées, à la fin du volume, n'aurait pas été superflu.

S. R.

La coleccion Lazaro. Tome I. Madrid, La España moderna, 1926; gr. in-8°, 495 pages, avec reproduction de 520 objets. — Plus célèbre que connue, en Espagne comme au dehors, la magnifique collection formée à Madrid par Mme Paula Florido de Lazaro et son mari Don José va devenir familière, grâce à la libéralité des possesseurs, à tous les amis de l'art. Ce premier volume, orné de 438 reproductions photographiques, doit être accueilli avec d'autant plus de reconnaissance qu'il est d'un format maniable et, comme il convient à une œuvre de science, dépourvu de tous ces ornements inutiles où se complaît la vanité de quelques collectionneurs. Ce sera désormais, non pas le fardeau ou la parure d'une table de salon, mais un instrument de travail. Il n'y a pas un archéologue qui n'y trouve à s'instruire, et aussi de nombreuses occasions de confesser son ignorance, car parmi tant d'œuvres inédites d'époques diverses, il en est beaucoup qui restent mystérieuses. Donner une idée de la variété des objets reproduits et de leur im-

portance serait substituer à un catalogue complet un catalogue abrégé, où l'on ne serait jamais sûr d'avoir choisi ce qu'il y a de plus excellent et de plus rare. L'antiquité gréco-romaine, peu représentée, l'est par des pièces remarquables : un beau buste en marbre de Lucius Verus, une applique en bronze ornée d'une tête de Méduse et de lions, un cratère de bon style à figures rouges, des vases à figures blanches sur fond noir, six camées. Quant au moyen âge et aux époques suivantes jusqu'au XIXe siècle, c'est tout un musée de sculptures gothiques et de la Renaissance, d'ivoires, d'émaux, d'armes et d'armures, d'étoffes, de meubles, de miniatures françaises, flamandes, indo-persanes, de céramiques, de reliures, de tableaux et de dessins. Parmi les peintures reproduites dans ce volume — il y en aura bien d'autres dans le suivant — je note en courant de précieux primitifs espagnols, un Gérard David, un Isenbrant, un Bosch, un Metsys, un Cranach, un Morales, un extraordinaire profil de femme de Velasquez. C'est naturellement l'art de l'Espagne qui fournit la contribution la plus importante à cet ensemble et c'est parmi les œuvres de cette série que l'on trouvera le plus de nouveautés et de surprises. J'ajoute que chaque fois qu'une pièce a été publiée, la brève notice qui l'accompagne fournit une indication bibliographique et que l'ouvrage se termine par un index très bien conçu par ordre de matières. Quelques lettres adressées au collectionneur par des visiteurs compétents ont été reproduites en fac-similé; on ne peut que s'associer aux jugements exprimés par des connaisseurs comme MM. Berenson et Venturi. Mais puis-je terminer cette brève notice sans dire un mot d'un chef-d'œuvre de l'art français (n° 165), la miniature de présentation d'un livre de Barthélemy l'Anglais, *De la propriété des choses*, enluminé pour le duc de Berry ?

S. R.

P. Mazon. ESCHYLE. *Agamemnon, les Choéphores, les Euménides.* Paris, Les Belles-Lettres, 1925 (Coll. Budé); in-8°, XXIX, 171 doubles pages (avec notices en plus). — Pour publier et traduire ces trois pièces particulièrement difficiles, M. Mazon a disposé d'une photographie de tous les manuscrits de l'*Orestie*, due à la libéralité de M. Vincent Delport, du concours de MM. L. Parmentier, H. Grégoire et Bodin, qu'il reconnaît, avec quelques autres obligations, dans sa préface. L'éditeur n'a pas abusé de conjectures nouvelles; celles qu'il a proposées sont des « conjectures d'attente », n'ayant d'autre but « que d'indiquer au lecteur le sens probable et de l'inviter à chercher mieux ». « Ce n'est, dit-il, que lorsqu'on a la certitude d'avoir compris le texte là où il n'est pas altéré, que l'on peut se permettre de le corriger là où il est corrompu. » Rien de plus sage que ce conseil : c'est le baume du *pruritus emendandi.*

S. R.

Le Gérant : PARDOUX.

6043-9-26. — Tours, Imp. ARRAULT et Cie.

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1926



REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXIV

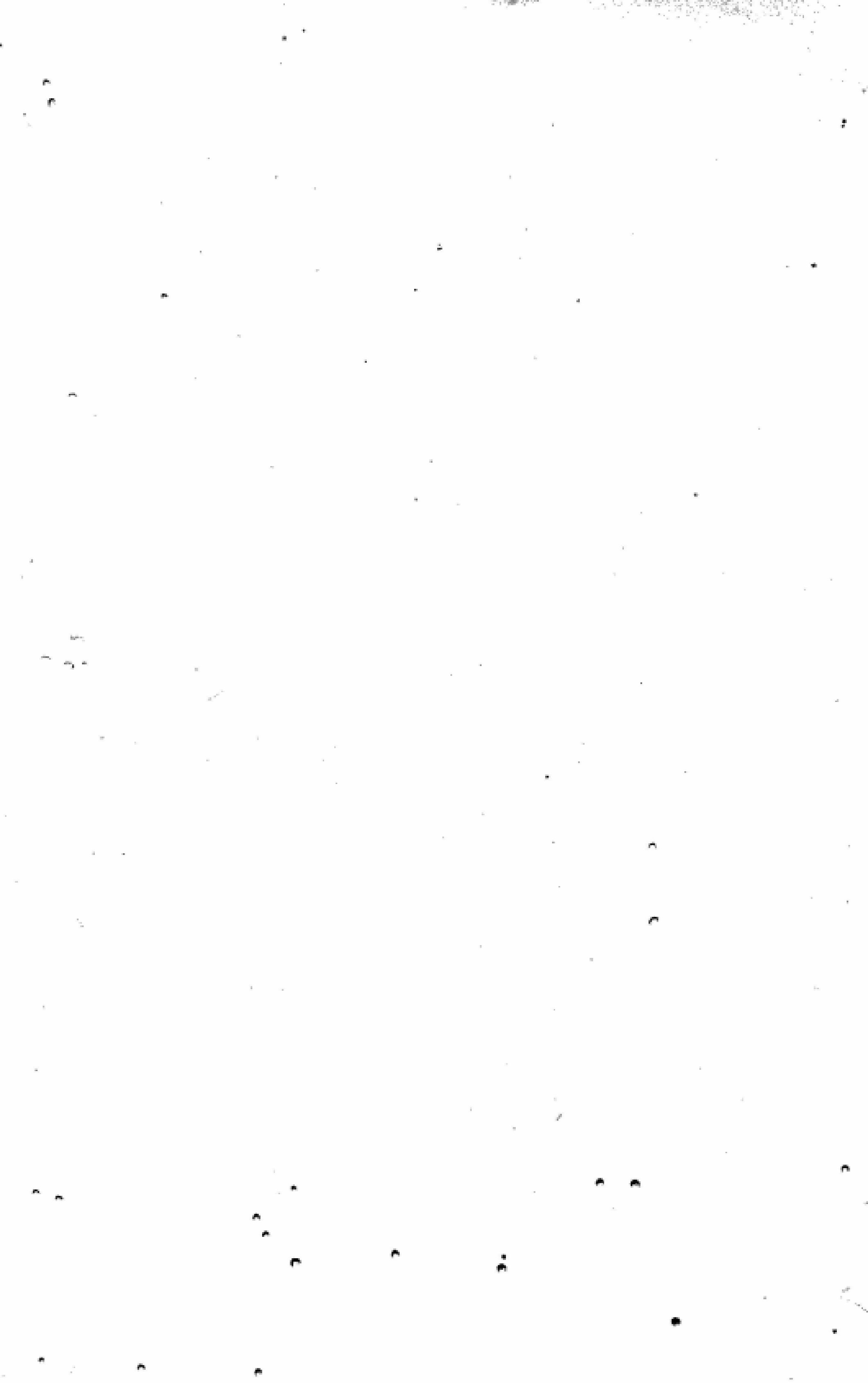
JUILLET-DÉCEMBRE 1926

PARIS

LIBRAIRIE ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VIe).

1926



PHÉNICIENS

Les Tyriens du temps d'Hérodote reportaient aux environs de l'an 2750 avant notre ère la fondation de leur ville et de leur temple de Melkart : « 2300 ans avant nous », dit Hérodote, II, 44, ἔφασαν γὰρ ἅμα Τύρῳ οἰκιζομένῃ καὶ τὸ ἱρὸν τοῦ θεοῦ ἱδρυθῆναι, εἶναι δὲ ἔτεα ἀπ' οὗ Τύρον οἰκέουσι τριηκόσια καὶ δισχίλια. Ils savaient que, de la mer qu'on appelle Érythrée, leurs ancêtres étaient venus sur les rivages de la mer « où nous sommes » (I, 1) et que leurs « vaisseaux longs avaient, dès l'abord, fait le transport des marchandises égyptiennes et assyriennes ».

Cette tradition n'était que difficilement admise au XIXe siècle; le plus souvent même, elle était repoussée, à cause de la date de 2750 qui paraissait trop haute. Les découvertes égyptiennes, chaldéennes et crétoises nous ont habitués, depuis vingt ans, à chercher bien plus haut encore les débuts de l'histoire méditerranéenne : la Crète et l'Égypte eurent des relations dès les premières dynasties du IVe millénaire, peut-être même auparavant, dès la période que les égyptologues appellent « prédynastique » et datent du Ve millénaire [1]. La plupart des orientalistes considèrent donc aujour-

1. Cf. A. Evans, *The Palace of Minos*, I p. 17 : « That a maritime connexion between Crete and the Nile Valley began already in very early times will surprise no one who recalls the important part played by both rowing-galleys and sailing vessels in the figured representation of the late Predynastic Period in Egypt... Exquisite bowls of diorite and other hard materials, such as were executed for the Pharaohs of the IVth and immediately succeeding dynasties, found their way to the site of Knossos. » Cf. les vases de diorite datés suivant la chronologie la plus courte (*Ibid.*, p. 85) : « Diorite bowls of this kind were found in the tomb of Sneferu (2840-2820 B. C.); a fragment of a typical example in alabaster has been found in the recently explored temple of King Sahuré of the Vth Dynasty (2673-2661 B. C.). »

d'hui la date donnée par Hérodote, sinon comme certaine, du moins comme possible et même vraisemblable [1].

Il n'est pas seulement fort utile, il est indispensable, je crois, pour notre problème homérique de discuter le nom, l'origine de ces navigateurs sémites et la date de leurs premiers établissements en ces ports de Syrie qu'au temps de Ménélas et d'Agamemnon les vaisseaux du Pharaon connaissaient déjà depuis quelque vingt ou vingt-cinq siècles.

On peut grouper en une alternative toutes les hypothèses émises sur le nom de ces *Phéniciens*, Φοίνικες; ou ce nom étranger fut emprunté par les Hellènes à quelque langue du Levant, comme les noms des *Libyens*, *Syriens*, *Palestiniens*, etc.; ou ce fut une création des Hellènes eux-mêmes, car ce peut être un mot grec qui signifierait, par exemple, les *Rouges*, de même que Αἰθίοπες, *Éthiopiens*, signifie les *Visages brûlés*, les *Nègres*, ou de même que Λευκόσυροι, *Leucosyriens*, signifie les *Syriens blancs* : « La blancheur de leur peau leur a valu ce nom par opposition à d'autres Syriens, leurs voisins, dont le soleil a brûlé le teint [2]. »

Un seul nom de peuple, parmi les documents orientaux, peut être rapproché de *phéniciens* : c'est l'égyptien *fenkhou* ou *fenkhoui*. Jusqu'à ces années dernières, la plupart des égyptologues tenaient pour probable et même certain que *fenkhou* n'était pas le nom d'un peuple spécial, mais désignait tous les vaincus ou captifs de la conquête pharaonique à travers le monde levantin [3]; il n'était devenu qu'aux temps alexandrins une transcription du grec φοίνικες [4]. Un des meil-

1. Cf. H. R. Hall, *Ancient History*, p. 158; A. Moret, *des Clans aux Empires*, p. 242; R. Handcock, *The latest Light*, chap. VI; R. Dussaud, *Scientia*, 1913, p. 84.

2. Strab., XII, 3, 9; Eustath. *Ad Dion. Per.*, 772. Cf. la légende béotienne du *Rouge*, Erythras, et du *Blanc*, Leukon. J. Doeller, *Geogr. und Ethnogr.*, p. 118.

3. Cf. W. M. Mueller, *Asien*, p. 208; H. R. Hall, *Rec. Trav.*, 1912, p. 35-37.

4. Voir dans G. Maspero, *Histoire ancienne*, II, p. 93, note 2 : « Les *Fankhoui* sont à proprement parler tous les prisonniers de race blanche, à quelque titre qu'ils lui appartiennent : leur nom dérive de la racine *fôkhou*, *fankhou*, *lier*, *serrer*, *enlever*, *piller*, *détruire* ; s'il a parfois le sens de Phéniciens, c'est à l'époque ptolémaïque, par assonance avec le nom grec. » Les pirates crétois

leurs connaisseurs des textes hiéroglyphiques, K. Sethe, a pourtant repris en 1917 l'opinion contraire, et certains manuels parmi les plus récents semblent de nouveau l'adopter. Le catalogue des *fenkhoui*, dressé par K. Sethe lui-même, a donné peu de confiance en ses arguments. On doit s'en tenir, je crois, aux conclusions opposées de G. Maspero [1]; l'origine grecque de ce nom paraît de beaucoup la plus vraisemblable : le peuple *phénix* semble avoir été pour les Grecs le peuple de la terre rouge ou à la peau rouge, comme l'oiseau *phénix* était l'oiseau aux ailes rouges, τὰ μὲν χρυσόκομα τῶν πτερῶν, τὰ δὲ ἐρυθρά (Hérod., II, 73); « les Phéniciens de la race des hommes rouges », dit Denys le Périégète (905-906),

> οἱ δ' ἄλλος ἐγγὺς ἐόντες, ἐπωνυμίην Φοίνικες,
> τῶν ἀνδρῶν γενεῆς οἱ Ἐρυθραῖοι γεγάασιν.

D'autres disaient : les Phéniciens, peuple des pierres rouges [2].

Si pourtant les arguments de K. Sethe venaient jamais à prévaloir, une bonne partie de l'exposé qui va suivre pourrait encore servir à l'explication du texte d'Hérodote; mais le problème, en sa partie essentielle, serait résolu : les Phéniciens, que certains voudraient bannir de l'histoire réelle, que d'autres voudraient reléguer dans quelqu'une des îles de l'Archipel primitif, sur l'un des extrêmes promontoires de l'Asie Mineure ou dans quelque chapitre tout récent de l'his-

de l'*Odyssée*, condamnés aux travaux forcés (*Od.*, XIV, 272), seraient donc devenus des *fankhoui*, σφίσι ἐργάζεσθαι ἀνάγκῃ. Par contre cf. K. Sethe, *Der Name*, p. 330.

1. Note de A. Moret, *des Clans...*, p. 270 : « K. Sethe a voulu démontrer que *Fenkhou* serait le nom ancien d'où viendrait Φοίνικες et désignerait la Phénicie; le nom se retrouve aux textes égyptiens dès la Ve dynastie. Cette acception séduisante est rejetée par la majorité des égyptologues pour des raisons philologiques; cependant Sethe a repris son argumentation sur des bases nouvelles (*Mitteil. vorderasiat. Ges.*, 1920, p. 305-319), et maintient que *fenkhou* a désigné à l'origine une tribu syrienne, puis fut étendu aux éléments étrangers introduits en Syrie et proviendrait de la même source que φοῖνιξ ».

2. Cf. *Etym. magn.*, 797, 14 : πρότερον οἱ Φοίνικες ᾤκουν πρὸς τῇ Ἐρυθρᾷ Θαλάσσῃ καὶ ἐντεῦθεν αὐτοῖς τοὔνομα· φοινικοῖ γὰρ τὴν χροιὰν ἀπὸ τῶν παρακειμένων αὐτοῖς πετρῶν πορφυρῶν] οὐσῶν.

toire méditerranéenne, rentreraient dans leurs droits à l'existence, dans leurs villes commerçantes de la côte syrienne et dans leur rôle d'initiateurs et de *descobridores*.

On sait, en effet, qu'à la mode archéologique d'aujourd'hui, il n'y a plus, il ne peut plus y avoir, il ne doit plus y avoir de Phéniciens, au sens que toute l'antiquité classique donnait à ce nom : bon pour Hérodote, Thucydide et Strabon de croire à ces ogres de la mer qui, dès les origines grecques, seraient venus, de leurs ports sémitiques, braconner dans les terres aryennes et servir d'intermédiaires entre les vieilles civilisations du Levant, Égypte et Chaldée, et les jeunes barbaries du couchant hellénique et de l'extrême-couchant italiote, hispanique et berbère! « Nous avons changé tout cela », disait dès 1896 (*Question mycénienne*, p. 1) W. Helbig, qui savait son Molière.

En Allemagne, les trouvailles mycéniennes décidaient, dès 1883, A. Milchhœfer *(Die Anfaenge der Kunst)* et, dès 1894, J. Beloch *(Die Phoeniker am aegeischen Meer)*, à dénier toute autorité aux affirmations les plus nettes, les plus précises, les plus répétées des auteurs antiques : « Thucydide et Hérodote ne méritent aucune créance en ce qui concerne les origines de la civilisation grecque; l'influence primordiale et décisive qu'ils attribuent au commerce phénicien n'a jamais existé; la fréquentation de l'Archipel primitif par les Phéniciens est une légende. » Tel était le thème de M. J. Beloch en ses *Phoeniker* (*Rhein. Mus.*, 1894, p. 111) : il le reprit dans son *Histoire grecque* et l'imposa à une grande partie du public par la légitime popularité dont cette *Histoire* a joui durant les vingt années dernières.

Les découvertes crétoises vinrent à la rescousse : il fallut aux archéologues un Archipel libre de toute ingérence étrangère, durant des centaines, des milliers d'années, pour loger les civilisations successives, toutes indigènes, toutes autonomes, dont les couches s'empilaient aux parois des tranchées « minoennes ».

En France, où M. Salomon Reinach fut l'apôtre de la foi nouvelle, les incidents de notre vie nationale n'ont pas été

sans influence sur la doctrine : la politique chez nous ne perd jamais ses droits. Le seul amour de la justice et de la nouveauté animait l'auteur du *Mirage oriental* (1893) et de la *Sculpture en Europe* (1894) et l'incitait à « poursuivre la revendication des droits de l'Europe contre les prétentions de l'Asie » (*Mirage*, p. 3). Mais peut-être l'auteur de la *Prétendue Race juive* (1903) et d'*Orpheus* (1909) céda-t-il, sans le vouloir, à d'autres soucis. Deux de ses disciples ont précisé et vulgarisé parmi nous cette vue antisémite de l'histoire : MM. Isidore Lévy et C. Autran[1].

***

I. — L'hypothèse de M. Isidore Lévy a reçu, tant en France qu'à l'étranger, un accueil qui doit lui mériter la plus attentive, la plus minutieuse discussion.

Elle repose tout entière sur l'observation d'un phénomène géographique dont la fréquence et l'étendue sont vérifiables, indiscutables, aussi bien dans les coutumes des terriens que dans celles des marins : c'est l'extension des noms de lieux ou ce que l'on peut appeler, en terme de métier, l'extension onomastique.

Marins et terriens, en effet, étendent volontiers aux contrées étrangères, et souvent très loin, parfois même jusqu'aux limites de leur horizon, les noms qu'ils ont rencontrés auprès ou en face d'eux, sur une côte ou sur une frontière : toute l'Allemagne est pour les Alsaciens le pays des Souabes; tout l'archipel britannique est pour les Français l'Angleterre.

Il est surtout deux exemples méditerranéens qu'aurait pu invoquer M. Isidore Lévy. Ayant occupé sur la côte africaine un port que son archipel de récifs avait fait appeler par les Arabes *El Djezaïr*, « les Ilots », et que les chrétiens nommaient en conséquence Alger, les Français du XIXe siècle

1. Is. Lévy, *Revue de Philologie*, 1905, p. 309; C. Autran, *Phéniciens et Tarkondémos*.

ont étendu ce nom à la côte voisine, puis au pays le plus proche, puis à des régions de plus en plus éloignées et jusqu'aux profondeurs les plus lointaines de l'hinterland africain : notre Algérie s'en va aujourd'hui de la mer au Sahara et comprend, outre la ville aux Ilots des Arabes, un territoire de 580.000 kilomètres carrés, plus grand que la France elle-même. Mieux encore : c'est la petite province romaine *Africa*, le domaine ou le voisinage immédiat de Carthage (appelés encore aujourd'hui *Ifrikia* par les Arabes), qui a fini par imposer son nom à tout le pays d'alentour, puis à la totalité du continent qui déroule vers le sud, vers l'est et vers l'ouest ses millions de kilomètres carrés.

Considérant que les noms *Phénicie* et *Phéniciens* ne sont point indigènes sur le sol où les Hellènes les ont implantés; affirmant, au rebours de certains linguistes (cf. *Glotta*, V, p. 75), que ces noms ne sauraient être grecs, car la langue grecque ne forme pas de dérivés en *ix*, comme le voudraient ceux qui expliquent *phoinix* par *phoinos* et le traduisent par *rouge*, M. Isidore Lévy a cherché sur les rivages entre l'Hellade et la Syrie le site primitif de ce terme inconnu; sans vouloir d'ailleurs en préciser ni même en chercher le sens, il en a cru trouver le premier gîte sur la côte carienne, qui borde le canal de Rhodes, à l'angle sud-ouest de l'Asie Mineure — donc à la sortie des mers helléniques vers l'est.

Il a cru pouvoir conclure qu'au fur et à mesure de leur cabotage vers le Levant, — par une même extension que les Français ont donnée à leur *Algérie*, au fur et à mesure de leurs conquêtes vers l'est, l'ouest et le sud, — les premiers Hellènes avaient annexé à cette Phénicie carienne la Lycie, la Pamphylie, la Pisidie, la Cilicie, la Syrie, toutes ces régions levantines qu' « avant l'époque des grandes navigations, les Grecs de l'Archipel ne pouvaient entrevoir que confusément ». Athénée (IV, 174) nous dit, en effet, que Corinne et Bacchylide donnaient à la Carie le nom de *Phoiniké :*

« Périmé comme nom de la région [carienne], — ajoute M. Is. Lévy, — le mot est resté attaché à un site remarquable, à la pointe sud de la longue presqu'île, où la côte change de direction et porte un

pic, le plus élevé de la Carie; au dire de Strabon; ce pic, jusqu'à l'Empire, s'appela *Phoenix*. A considérer la situation si particulière du mont Phoenix, on est tenté de supposer que la Phoeniké-Carie n'est que l'extension d'une Phoeniké plus restreinte encore, limitée au promontoire si superbement jeté entre deux mers. En ce cas, l'idée d'une grande *Phoeniké* pourrait être d'origine rhodienne.

Nous aurions donc le pendant exact de notre extension algérienne : dans leurs découverte et pénétration maritimes du Levant, les Hellènes, en particulier les Rhodiens, qui abordaient la côte asiatique sous le mont Phoenix, auraient étendu le nom du promontoire à toute la Carie d'abord, puis à l'extrémité du continent la plus proche, puis à tout le continent et, surtout, à la bande côtière, que découvrit, escale par escale, puis fréquenta au cours des siècles leur cabotage dirigé d'ouest en est, vers Chypre et la Syrie. L'aspect et la disposition des lieux — à défaut de textes historiques — apportent-ils une confirmation de cette vue?

Pour l'Algérie, à défaut de toute preuve historique, nous pourrions démontrer sur la carte, par la seule disposition des îlots, de la ville, de la province et du continent, que l'extension s'est faite et n'a pu se faire que du nord au sud, qu'elle fut l'œuvre de navigateurs et de conquérants venus des mers septentrionales et dont l'expansion divergea du rivage d'Alger vers les trois points cardinaux de l'est, du sud et de l'ouest, mais non pas vers le nord, car il n'existe pas d'Algérie au nord d'Alger : nous repousserions donc toute hypothèse qui voudrait attribuer cette extension onomastique soit à des Kabyles descendus des monts voisins, soit à des Touaregs ou à des Nègres venus du Sud saharien, soit à des Arabes venus de l'Est tunisien, soit à des Berbères venus de l'Ouest marocain. C'est un autre nom qui s'est étendu sur toute cette Afrique du Nord le jour où, venus de l'orient et poussant toujours vers le couchant, les Arabes appelèrent *Maghreb*, « pays de l'occident », et englobèrent en ce seul pays tout ce qui se déroulait, sous les pas de leur cavalerie ou de leurs caravanes, entre l'Égypte et l'Atlantique, depuis le pays des « Levantins », la terre des « Sarrasins », jusqu'à l'extrême Maghreb, —

Magreb-el-Aksa qui est notre Maroc, — à travers le moyen Maghreb, *Maghreb-el-Aousat*, qui est notre Berbérie.

Sur la côte carienne, la disposition et la vue des lieux n'est tout à fait conforme ni à l'idée qu'a pu s'en faire M. Isidore Lévy, ni même à la traduction qu'il nous donne des textes antiques.

Strabon connaissait *de visu* la Carie : il avait été étudiant à Nysa (XIV, 1, 43), au revers des montagnes de la Mésogis, Νῦσα δ' ἵδρυται πρὸς τῇ Μεσωγίδι τὸ πλέον τῷ ὄρει προσανακεκλιμένη. Aussi n'a-t-il jamais dit que le mont Phoenix fût le plus élevé de Carie : les monts de la Mésogis, qui pointent à 1.640 mètres d'altitude, ont en face les chaînes cariennes qui varient de 1.200 à 2.500 mètres. Le mont Phoenix, au bord du canal de Rhodes, se détache à peine sur l'horizon terrien (j'ai caboté en cette région) : des pics bien plus élevés en sont tout proches ou le dominent au loin. C'est sur l'horizon marin seulement que ses 470 mètres en font le « cap le plus élevé de cette côte rocheuse », Λώρυμα, παραλία τραχεῖα καὶ ὄρος ὑψηλότατον τῶν ταύτῃ· ἐπ' ἄκρῳ δὲ φρούριον ὁμώνυμον τῷ ὄρει Φοῖνιξ (XIV, 2, 4). Ni dans les lignes qui précèdent, ni dans les lignes qui suivent, Strabon ne parle de Carie.

Ce mont Phoenix, « superbement jeté entre deux mers », — dit avec quelque enthousiasme M. Isidore Lévy, — est en réalité le petit massif maritime dont la seule extrémité allongée sur le flot, — *Kynos Séma*, le tombeau du Chien, — est, aujourd'hui encore, bien connue des navigateurs : Italiens du moyen âge et « Francs » ou Grecs des siècles récents ont fait de ce Chien un Renard, et le cap est devenu « Aloupo », ἀλώπηξ, ou le « Volpe ». Mais depuis longtemps est oublié le nom du pauvre mont Phoenix.

Jamais ce promontoire du Chien n'a été l'une des bornes de la navigation des Hellènes vers le levant, ni l'une des limites de leur horizon politique ou commercial. Ce n'est pas de ce côté ni sous cette montagne qu'ils ont abordé la Carie : avant la colonisation dorienne de Rhodes, ils étaient établis déjà en terre carienne, mais à l'autre bout de la Carie, à Milet. Pour les Rhodiens eux-mêmes, le Phoenix ne se dres-

sait pas comme un écran entre le monde levantin et leurs villes, leur île, leur canal ou leur *riviera* d'en face, — leur *Pérée :* le texte de Strabon et nos *Instructions nautiques* nous disent exactement le contraire. Car l'ancienne capitale de l'île, Lindos, et la nouvelle, Rhodes, sont à l'est — non pas à l'ouest — de ce promontoire : elles ouvrent leurs ports, non sur l'Archipel, mer du Couchant, mais sur la grande mer libre du Levant qui baigne les rivages de Chypre, de Syrie, de Palestine et d'Égypte. Λίνδος, *πολύ πρὸς μεσημβρίαν ἀνατείνουσα καὶ πρὸς Ἀλεξάνδρειαν μάλιστα* (Strab., XIV, 2, 11). Quand ils allaient vers les contrées du levant, les Rhodiens insulaires n'avaient donc pas à doubler le Phoenix : ils ne le saluaient qu'en revenant vers l'occident, vers les mers grecques. De même, sur le continent asiatique, la Pérée rhodienne avait ses Échelles à l'est, non pas à l'ouest de ce promontoire, depuis Daedala, qui était la première sur les confins de la Lycie, jusqu'à Loryma, qui était la dernière sous le Phoenix, aux confins de la Carie.

Pour les marines égéennes, Rhodes et son canal étaient donc au delà et non en deçà du promontoire : « L'ancien promontoire *Cynosséma,* disent encore nos *Instructions nautiques* (nº 778, p. 570), est l'extrémité sud d'une presqu'île longue et étroite qui sépare le canal de Rhodes des golfes de Symi et de Doris », lesquels sont les premiers golfes de l'Archipel méridional et oriental. Le texte de Strabon peut porter à méprise si l'on ne prend pas garde à un rebroussement de ses descriptions [1] : parti des Colonnes d'Hercule, le géographe, au long des côtes espagnoles, puis italiennes, puis grecques,

1. Ce rebroussement peut échapper aux lecteurs peu familiers de Strabon ou aux historiens qui n'ont pas la pratique de cette côte. Il peut, à première lecture, sembler étrange : on le comprend sans peine si l'on considère que Strabon, suivant ici les habitudes de ses devanciers, adopta la vue de côtes dont les Rhodiens avaient donné la description en quelqu'un de leurs *Routiers de la mer.* Nos *Instructions nautiques* d'aujourd'hui ont conservé le même rebroussement : du golfe de Volo au golfe de Salonique et au détroit des Dardanelles, elles vont du sud-ouest au nord-est; mais elles ont décrit d'abord la côte asiatique de sud-est au nord-nord-ouest, en partant du Cynosséma pour monter aux Dardanelles.

s'est avancé d'ouest en est jusqu'aux Dardanelles, puis jusqu'à Smyrne. Mais là, il interrompt une première fois sa route pour aller chercher le début méridional de l'Ionie et remonter du sud au nord vers l'Éolide. Une seconde fois, il vient chercher au levant le début de la *riviera* rhodienne pour remonter le littoral carien du sud-est au nord-ouest (XIV, 2, 2) : « la Pérée des Rhodiens commence à Daedala et finit au Phoenix ; dans l'intervalle s'étend le golfe Vert, que doivent traverser les navigateurs levantins qui, voguant de Daedala vers le couchant, continuent la ligne de navigation venue en droite ligne de Cilicie, de Pamphylie et de Lycie », πρῶτον μὲν ἀπὸ Δαιδάλων πλέουσιν ἐπὶ τὴν δύσιν ἐπ' εὐθείας τῇ ἐκ Κιλικίας καὶ Παμφυλίας καὶ Λυκίας παραλίᾳ κόλπος ἐστὶν εὐλίμενος, Γλαῦκος καλούμενος.

Ce n'est donc pas pour les navigateurs occidentaux, c'est, au contraire, pour les navigateurs levantins, et pour eux seulement, que le Phoenix, au bout de ce golfe Vert, marque l'entrée d'une mer nouvelle : au-devant des eaux helléniques, à l'extrémité occidentale du canal de Rhodes, voici pour eux la porte de l'Archipel, la borne du couchant.

Dans une des langues levantines, — mais non pas en grec, — on comprendrait qu'une extension onomastique eût fait une *Phoeniké* des rives et des contrées égéennes qui sont au delà du Phoenix, vers le nord et vers l'ouest : si les Rhodiens, qui apercevaient ce mont Rouge au nord-ouest de leur golfe Vert, avaient appelé toute la Carie du nom de Phoeniké, ce n'est pas vers l'est, jusqu'au Liban, c'est vers le nord, jusqu'au Méandre, puis jusqu'au Bosphore [1] qu'ils auraient étendu leur Phénicie. Vers le levant, ni Hellènes, ni Rhodiens ne sauraient avoir imaginé pareille continuité.

Vers le levant, en effet, c'est un autre promontoire qui, pour les marines de l'occident, pour les marines grecques en particulier, marqua toujours l'entrée du monde levantin. Strabon lui-même nous le dit en ce même chapitre (XIV,

1. Voir dans la note précédente le rebroussement de nos *Instructions nautiques* et leur remontée du Cynosséma aux Dardanelles.

21) : au delà de l'île et de la Pérée rhodiennes, au delà même de la Lycie, aux confins de la Pamphylie, *ἐν μεθορίῳ τῆς Παμφυλίας καὶ τῆς Λυκίας*, dominant le détroit entre les îles Chélidoniennes et le Promontoire sacré, les monts Solymes ont toujours été ce qu'ils étaient déjà aux temps odysséens, l'observatoire d'où Posidon, rentrant de l'Extrême-Levant et du pays des Nègres, aperçoit vers le couchant les mers achéennes et le radeau d'Ulysse (*Odyss.*, V, 282-283) :

> *τὸν δ' ἐξ Αἰθιόπων ἀνιὼν κρείων Ἐνοσίχθων*
> *τηλόθεν ἐκ Σολύμων ὀρέων ἴδεν...*

A travers les auteurs de l'antiquité et les géographes ou hydrographes des temps modernes, on pourrait trouver par centaines les textes qui montrent ce rôle des îles Chélidoniennes et du promontoire sacré : les Hellènes, vainqueurs des guerres médiques, y fixèrent la limite que ne devaient plus franchir les escadres phéniciennes du Grand Roi; en deçà, les eaux grecques offraient leurs festons de presqu'îles et de promontoires, leur broderie d'écueils, d'îlots et de grandes îles, et leurs refuges innombrables; au delà, s'ouvraient les eaux levantines, le désert du golfe de Pamphylie, cette vaste et redoutable « mer de Sattalie », qui fit durant les siècles postérieurs l'épouvante de nos Croisés et de nos « Francs », malgré les clous de la Vraie Croix que sainte Hélène y avait jetés pour en apaiser les fureurs. Les *Instructions nautiques* (n° 778, p. 569) divisent en deux parties leur côte de Caramanie, qui va de l'Archipel à la Syrie :

> La côte sud d'Asie Mineure, connue sous le nom de côte de Caramanie et qui s'étend du cap Aloupo au Kara-dash Bournou, pointe nord de l'entrée du golfe d'Alexandrette, comprend une étendue d'environ 450 milles.
>
> La partie de côte comprise entre les caps Aloupo et Khélidonia, sur une distance de 140 milles, est découpée par un grand nombre de caps et de baies bien fermées, dont quelques-unes forment les ports les plus importants de la côte : des navires de toutes grandeurs peuvent y trouver un mouillage sûr par tous les temps. Du cap Khélidonia jusqu'au cap Kara-dash Bournou, situé à plus de 300 milles vers l'est, la côte s'infléchit en deux vastes golfes, ceux d'Adalia et

de Tarsous, qui se développent sur une ligne à peu près uniforme, peu découpée, et ne présentent que des rades ouvertes, convenables pendant l'été, seule saison où l'on puisse y mouiller en toute sécurité.

Pourquoi donc ne nous propose-t-on pas de loger la Phénicie primitive au voisinage des îles Chélidoniennes et du promontoire sacré?

L'antiquité avait en ces parages son port de Phasélis, escale des navires marchands entre la Grèce et la Phénicie ou les régions voisines, τὸν πλοῦν τῶν ὁλκάδων τῶν ἀπὸ Φασήλιδος καὶ Φοινίκης καὶ τῆς ἐκεῖθεν ἠπείρου (Thuc., II 79). Or, la partie des monts Solymes qui domine Phasélis et le cap sacré s'appelait chez les Anciens *Olympos* ou *Phoinikous*, nous dit Strabon. C'est vraiment un grand mont, « superbement jeté entre deux mers ». Les marins modernes, en venant de leur occident, l'aperçoivent à leur sortie des eaux helléniques : ils en ont gardé le nom, mais pour l'appliquer sur la pente occidentale qui leur apparaît d'abord, à cette baie de « Phinéka » ou de « la Finèque », qui s'ouvre à leur venue et dont parlent nombre de voyageurs et de portulans de nos XIIIe-XIXe siècles. Les *Instructions nautiques* d'aujourd'hui (n° 778, p. 583) signalent encore cette bonne aiguade :

> Le cap Phinéka est l'extrémité d'un promontoire haut et escarpé, en arrière duquel s'élève, à 1.500 mètres de hauteur, une chaîne... dont les sommets, un peu plus loin, dans l'intérieur, sont couverts de neige. La côte basse et sablonneuse, comprise entre les caps Phinéka et Khélidonia, forme la baie ouverte de Phinéka... ; on aperçoit le vieux château de Phinéka, auprès duquel coulent deux rivières donnant d'excellente eau.

Depuis les siècles les plus lointains jusqu'à nous, toutes les marines voguant d'occident en orient ont dû connaître et fréquenter cette escale, « l'un des meilleurs endroits de toute la côte... pour faire de l'eau et du bois lorsqu'on est pressé », ajoutent les *Instructions*. Les marines du moyen âge eurent à l'ouest leur port Pisan, où vint relâcher Philippe-Auguste rentrant de Palestine, et, à l'est, leur port Genovese, que nous décrivent encore les *Instructions*.

Comme j'irais, sans plus discuter, à l'opinion de M. Isidore Lévy, si sa *Phoenikê*-Carie pouvait s'abriter sous ce mont *Phoinikous*, en cette baie de *Phinéka*, au seuil du golfe de Sattalie, au départ de la nagivation hauturière vers Chypre, vers la Phénicie et vers les régions voisines! Le malheur est que mont et baie sont en Lycie et que jamais la Lycie n'a reçu d'un poète le nom de Phénicie : il est bien regrettable que Bacchylide ou Corinne, pour cheviller un de leurs vers, n'aient pas inventé cette synonymie! Personne ne pourrait plus contester l'origine lycienne des prétendus Phéniciens, et les « droits », sinon de l'Europe, du moins de l'occident, seraient à jamais sauvegardés.

Seuls, peut-être, quelques géographes, trop méticuleusement érudits, trouveraient des objections dans les noms semblables que portaient ou portent encore nombre de promontoires libyques, asiatiques et européens, sur toute l'étendue des côtes helléniques ou hellénisées. En regard du canal de Rhodes et de son mont Phoenix, ils ne manqueraient pas d'invoquer le canal de Chios et les noms de son littoral anatolien, entre le cap Blanc et le cap Noir (cf. *Instructions nautiques*, nº 778, p. 330 et suiv.).

A l'entrée sud de ce canal de Chios les Hellènes nommaient Argennon, « Candide », le promontoire que les Génois, si longtemps maîtres de Chios, ont ensuite baptisé capo Bianco : « Le cap Bianco, disent les *Instructions*, est formé de falaises blanches de médiocre élévation et remarquables lorsqu'on les voit du sud-ouest : ce mouillage est très fréquenté par les navires qui ne peuvent remonter le détroit de Chios par les gros vents de nord ». A la sortie nord du canal, le cap Noir (Μελαίνη Ἄκρα, disaient les Hellènes : les Turcs, maîtres encore de cette terre, ont traduit en *Kara Bournou*) est « remarquable par ses falaises noires », et voici un petit exemple d'extension onomastique : dans la langue des marins, le nom est passé à toute « la presqu'île de Kara Bournou, dont l'altitude considérable atteint 1.190 mètres et qui s'avance à environ 16 milles dans le nord avec une largeur maxima de 9 milles et demi ».

Entre le capo Bianco et le Bournou Noir, les *Instructions* décrivent les pointes et baies multicolores du canal : pointe Rouge, à quoi elles donnent son nom turc de *kizil*, — « la pointe Kezil, de couleur rouge..., située... à l'entrée de la baie de Tchesmé »; — pointe Noire, à quoi elles donnent son nom turc de *kara;* puis les baies Rouges, que les Hellènes appellent *Érythrées;* puis le mont Noir des Grecs modernes, Mavro-Vouno; enfin le port d'Egri-Liman, « l'ancien *Phoenikous* » (Thuc., VIII, 34).

Pourquoi n'aurions-nous pas ici la Phénicie primitive, dont l'extension à tout le continent asiatique se comprendrait sans peine? Nous retrouverions peut-être ici un authentique souvenir de nos Phéniciens.

Pausanias (VII, 5, 5) qui croyait, comme Hérodote et Thucydide, aux vieilles légendes, prétend avoir vu dans les baies Rouges, à Érythrées, un temple d'Héraklès, τῷ ἐν Ἐρυθραῖς Ἡρακλείῳ, célèbre par son antiquité, κατὰ ἀρχαιότητα, et une statue du dieu, n'ayant rien de commun ni avec les statues dites éginétiques, ni avec les plus vieilles statues attiques, τὸ δὲ ἄγαλμα οὔτε τοῖς καλουμένοις αἰγιναίοις οὔτε τῶν ἀττικῶν τοῖς ἀρχαιοτάτοις ἐμφερές, mais de style purement égyptien, εἰ δέ τι καὶ ἄλλο, ἀκριβῶς ἐστιν αἰγύπτιον. Sur les monnaies d'Érythrées, figure, en effet, une statue que certains archéologues disent « phénicienne de style égyptisant [1] ». Le dieu est très différent de l'Héraklès grec : nu, sans la peau de lion, son hellénique emblème, il est debout, les jambes collées; sa main droite brandit la massue au-dessus de sa tête, comme les Pharaons d'Égypte brandissent leurs armes; dans la main gauche, il tient un sceptre ou une lame, comme les divinités égyptiennes. Malgré certains autres archéologues, que la présence de cette statue étrangère gêne un peu dans leurs théories [2], Frazer a raison de dire que cette statue, arrivée de Tyr sur un radeau — σχεδία γὰρ ξύλων καὶ ἐπ' αὐτῇ ὁ θεὸς ἐκ Τύρου τῆς Φοινίκης ἐξέπλευσε, — nous reporte aux naviga-

1. Cf. W. Helbig, *l'Épopée*, p. 538; J. Frazer, *Pausanias*, IV, p. 127.
2. Cf. W. Furtwaengler dans Roscher, *Lex. Myth.*, II, p. 2137.

tions sur radeau que la légende tyrienne attribuait à Melkart et que nous représentent les scarabées [1]...

On pourrait appliquer ailleurs encore l'hypothèse de M. Isidore Lévy, en n'en changeant un peu que l'orientation et la date.

Les noms de *Phoenikous*, *Phoeniké*, *Phoenix*, etc., se retrouvent sur toutes les côtes méridionales ou occidentales du domaine hellénique qui font face à la Libye.

La Crète a son port de *Phoeniké* ou *Phoenix*, aujourd'hui port de Loutro : « C'est la seule baie de la côte sud dans laquelle un bâtiment puisse mouiller pendant l'hiver » (*Instructions nautiques*, n° 778, p. 253); elle s'ouvre vers la mer du Sud et vers la Libye, πρὸς δὲ τῇ νοτίῳ [θαλάττῃ]... καὶ εἰς τὸ λιβυκὸν πέλαγος (Strab., X, 4, 3). Or, sur la côte libyque, mais un peu à l'est de la Crète, — juste en face de Carpathos, dit Strabon (X, 5, 17), — les Hellènes eurent leur port *Phoenikous*, non loin de la pointe Blanche, ainsi nommée pour la couleur de sa terre, ἄκρα λευκόγειος, Λευκὴ Ἀκτὴ καλουμένη, ἔπειτα Φοινικοῦς λιμήν (Strab., XVII, 1, 14), car, sur cette côte, bordée de roches noires, se détachent distinctement les collines de sable situées en arrière, disent les *Instructions nautiques* (n° 778, p. 692-693).

Au-devant du Malée et du Taygète, même orientation du port *Phoenikous* dans cette île de Cythère, dont Hérodote (I, 165) voulait faire l'un des comptoirs de la thalassocratie phénicienne et l'un des sanctuaires fondés par les « Phéniciens de Syrie », καὶ τὸ [ἱρὸν] ἐν Κυθήροισι Φοίνικές εἰσι οἱ ἱδρυσάμενοι ἐκ ταύτης τῆς Συρίης ἐόντες.

A l'extrême pointe méridionale de la Messénie, en ces parages où Vénitiens et « Francs » eurent, durant de longs siècles, leurs célèbres échelles de Coron et de Modon, s'ouvrait le port *Phoenikous* (Paus., IV, 34, 12).

En Sicile, Ptolémée connaît un port *Phoenikous* dans le sud de la côte orientale près du fleuve Héloros...

Ne pourrait-on pas imaginer que, de ces points de départ

1. Cf. E. Courbaud, *Mél. Arch. et Hist.*, XII, p. 274.

vers les rivages libyques, au temps où les premiers Hellènes « ne pouvaient entrevoir que confusément » ce monde du midi, le nom fût transporté à la *Phoeniké* de Libye qui était le territoire de Carthage? Polyen (V, 3, 6) nous donne, en effet, le nom de *Phoeniké* pour le pays carthaginois, comme Athénée pour le pays carien. Les Carthaginois, que les Latins appelaient *Poeni* ou *Punici*, deviendraient ainsi les seuls Phéniciens de l'histoire. Les premières navigations phéniciennes dans l'Archipel, ne pouvant être que postérieures à la fondation de Carthage (fin du IXe siècle), ne pourraient plus dater que du VIIIe siècle au plus tôt. Les archéologues auraient de nouvelles centaines et presque un nouveau millier d'années vacantes, pour loger leurs thalassocraties achéennes, mycéniennes et crétoises. Et l'on mesurerait mieux encore la crédulité de Strabon, de Thucydide et d'Hérodote qui, non seulement reportaient ces navigations sémitiques aux temps antérieurs à Minos, mais faisaient des Phéniciens et des Cariens deux peuples alliés, une couple de pirates et d'insulaires, — *οὐχ ἧσσον λῃσταὶ ἦσαν οἱ νησιῶται, Κᾶρές τε ὄντες καὶ Φοίνικες· οὗτοι γὰρ δὴ τὰς πλείστας τῶν νήσων ᾤκησαν* (Thuc., I, 8).

Rien n'empêcherait, en outre, de considérer qu'au-devant des côtes italiennes et ligures, l'île éolienne *Phoenikodès*, *Phoenikoussa* ou *Phoeniké* et l'île stoechade *Phoeniké* aient été d'autres points de départ ou d'arrivée pour cette onomastique.

Sur la côte épirote, on pourrait de même retrouver un port de cette époque phénico-libyque dans la ville de *Phoeniké*, que les alluvions ont aujourd'hui reléguée sur le continent, mais que la passe et la petite mer intérieure de Bouthroton reliaient alors au détroit de Corcyre. Strabon (VII, 7, 5) parle déjà des invasions de la boue en cette mer qu'il appelle la rade vaseuse, *Βουθρωτὸν ἐπὶ τῷ στόματι τοῦ Πηλώδους καλουμένου Λιμένος* :

La baie de Boutrinto, disent les *Instructions nautiques* (n° 778, p. 20), s'enfonce dans les terres sur une longueur de trois quarts de mille... Le lac Boutrinto [qui communique avec la mer par la rivière Boutrinto] a environ 3 milles et demi de long et 1 mille et demi de

large avec des fonds de 18 à 22 mètres sur toute son étendue : ses rivages nord et sud sont marécageux... et, de son extrémité nord, une grande plaine boisée s'avance jusqu'au pied de la... montagne...; dans la partie nord, l'eau est douce.

C'est en cette mer de Bouthrote que la tradition, recueillie par Virgile (III, 290 et suiv.), plaçait la fondation « asianique » des fugitifs de Troie, la ville d'Andromaque et d'Hélénos,

postquam res Asiae Priamique evertere gentem
immeritam visum Superis...

Et l'on devine enfin de quel secours pourraient être les *Phoenikion* et *Phoenikis* de Béotie pour remettre la légende de Cadmos à sa vraie date dans l'histoire carthaginoise.

Faut-il ajouter qu'appliquée à d'autres problèmes de l'histoire grecque, la méthode de M. Isidore Lévy donnerait des résultats plus admirables encore? Les mêmes Anciens, qui croyaient à l'arrivée en Crète et en Béotie du Phénicien Cadmos et de sa sœur Europé, croyaient aussi à la « descente » de ces Doriens, qui occupaient à l'époque classique les îles de l'Archipel méridional et les côtes orientale et méridionale de l'île de Pélops : on disait que l'habitat primitif de ces marins était un canton montagneux de la Grèce du Nord, une sorte de val d'Andorre, sans contact et sans communication avec la mer! C'est de là que ce peuple de la mer serait venu occuper toute la ligne des rivages mégariens, corinthiens, argiens, laconiens, messéniens, puis le double pont des îles égéennes, d'Argos à Halicarnasse, par Mélos, Théra et Cos, et du Malée à Rhodes, par Cythère, la Crète et Carpathos!

Il faut « changer tout cela ». Pourquoi ne pas prendre le contre-pied de cette absurde tradition? C'est du levant et de la côte asiatique que ces marins sont venus débarquer à Rhodes et en Crète d'abord, puis aux îles et côtes européennes, et conquérir par mer le littoral et les plaines côtières du Péloponnèse et de l'Isthme. Pourquoi ne pas chercher leur patrie originelle au fond de la mer levantine? Sur la

côte palestinienne, dans le voisinage immédiat de ces Philistins que l'Écriture appelle « Crétois » et que la plupart des Modernes tiennent pour Égéens, il est une ville de Dora, Δῶρος, Δῶρα, dont le nom pourrait nous expliquer celui du peuple — et cette ville pourrait avoir été l'endroit où les sujets syriens de Pharaon lui apportaient, sous forme de présents, δῶρα, les tributs dont nous parlent ou que nous représentent vingt textes et peintures des monuments égyptiens.

II. — M. C. Autran, prenant comme démontrée l'hypothèse de M. Isidore Lévy, a élevé sur cette base sa grande bâtisse des *Phéniciens*, à trois étages. L'auteur distingue, en effet, trois périodes dans l'histoire de cette région syrienne, à laquelle il conserve le nom de Phénicie, et trois couches de races dans cette succession ou ce mélange de peuplades, auxquelles il conserve aussi le nom global de Phéniciens.

A la première aube des temps civilisés, entre 3000 et 2500 et 2300 avant notre ère, le littoral syrien est occupé par des Sémites sans grande culture et sans grandes ressources, race trop peu douée, dont l'intelligence restera toujours trop matérialiste et trop pratique pour atteindre au génie ou seulement aux talents et dont la pauvre langue restera toujours inhabile et presque enfantine : pionniers de l'histoire phénicienne, ces Sémites n'en seront jamais que les prolétaires et comme le « matériel humain ».

Mais, de 2500 ou 2300 à 1200, la grande Phénicie, intelligente, savante, entreprenante et riche, est créée par une invasion asianique de Lydiens, de Lyciens, de Ciliciens, de Mysiens, de Troyens et de Crétois, bref par une descente des peuples de la mer, — comme disent les textes égyptiens, — où dominent les Cariens, puisque le mot de Corinne et de Bacchylide, rapporté par Athénée et commenté par M. Isidore Lévy, permet d'affirmer que la Carie fut la Phénicie primitive : les Phéniciens de l'histoire ne furent que les descendants de ces Cariens plus ou moins métissés, qui, suivant Hérodote, étaient, au temps de Minos, le peuple le plus con-

sidérable du monde égéen, τὸ καρικὸν ἦν ἔθνος λογιμώτατον τῶν ἐθνέων ἁπάντων κατὰ τοῦτον ἅμα τὸν χρόνον (Hérod., I, 171). C'est à ces Cariens que, durant le second millénaire avant notre ère, la vraie Phénicie dut sa renommée et sa puissance : les qualités de navigateurs, de colonisateurs, de savants, d'inventeurs et d'artistes, que l'antiquité gréco-latine a prêtées aux Sémites de Phénicie, n'appartinrent jamais qu'à cette même population asianique, au contact de laquelle les barbares achéens, émigrés du Péloponnèse ou d'ailleurs, devinrent, sur les rivages d'Asie, les Ioniens d'Éphèse et de Milet.

De 1200 à la conquête d'Alexandre, les Sémites de Syrie, âpres au travail et au gain, mais d'imagination courte et d'intelligence inférieure, prennent leur revanche et reconquièrent la domination sur les Cariens abâtardis : la ruine ou, tout au moins, la décadence et l'abaissement de l'admirable civilisation caro-égéenne est la conséquence de cette reprise; tandis que l'Asie Mineure, restée pure de tout mélange sémitique, poursuit et achève ce développement intellectuel qui aboutit à Thalès, Anaximène, Anaximandre, Hécatée et Hérodote, — sans compter le doyen des poètes mondiaux, Homère, — la Phénicie retombe dans l'ombre voluptueuse et le demi-sommeil, d'où les Asianiques l'avaient tirée et d'où la conquête d'Alexandre viendra la tirer à nouveau [1].

L'ouvrage de M. C. Autran pourrait donc avoir comme épigraphe les deux phrases de M. Salomon Reinach : « Il a existé, tant à Chypre qu'en Syrie et sur le continent hellénique, une très ancienne civilisation antérieure aux influences phéniciennes. Cette civilisation n'est pas morte lorsque les

1. Cf. Salomon Reinach, *la Prétendue Race juive* (6 décembre 1903), p. 7-8 : « Pendant longtemps on parla des Aryens et des Sémites comme de grandes familles dont chacune se réclamait d'un ancêtre distinct... M. V. Bérard nous disait, il y a quinze jours, que l'opinion publique, dont l'éducation est faite par la presse et les romans, retardait généralement d'un demi-siècle sur l'état de la science; il faut donc encore attendre avant que les gens du monde et les journalistes cessent de parler des Aryens et des Sémites et de mettre en opposition les qualités ou les défauts des Sémites et des Aryens. »

Phéniciens y ont superposé la leur : bien au contraire, elle l'a pénétrée; elle s'y est infusée tout entière » (*la Sculpture en Europe*, p. 105). Mais M. Salomon Reinach (p. 140) se gardait, après « avoir combattu le mirage oriental, de céder au mirage occidental »; il condamnait également toute indomanie, égyptomanie ou celtomanie...

La Carie-Phénicie, découverte ou plutôt inventée par M. Isidore Lévy, est la base des constructions de M. Autran : combien de temps pourront-elles durer, si cette Phénicie-Carie se dérobe ou s'écroule? « M. Autran n'hésite pas à nous décrire physiquement et intellectuellement ces Phéniciens-Égéens qu'il reconstitue et dont il trace un magnifique portrait. Mais on s'aperçoit que ses descriptions sont faites d'après les planches des *Civilisations préhelléniques* de M. Dussaud et de l'*Histoire de l'Art* de Perrot. Dès lors, ce ne sont plus des Égéens d'Asie qu'il met sous nos yeux, mais des Égéens des îles et du continent d'Europe, transposition qui ôte toute valeur historique à sa démonstration. » Ainsi parle un juge informé et indulgent, M. Edm. Pottier (*Syria*, 1920, p. 331), dont les arrêts ont souvent force de loi [1].

Sans vouloir ni discuter la valeur historique de cette démonstration ni en critiquer l'ensemble, sans même en contester le moindre détail, on est bien obligé de constater qu'elle ne résout rien du problème qui nous occupe : pourquoi les Hellènes ont-ils donné le nom de Phéniciens aux habi-

1. Cf. H. R. Hall, *Cambridge anc. History*, II, p. 278 : « It is therefore difficult for the present writer to accept those theories which, on the ground of the fact that the Peoples of the Sea frequented the syrian coast, would assign to them a preponderating *rôle* in Phoenicia, as minoan rulers of the semitic inhabitants, and would ascribe the phoenician love of the sea to keftian and minoan influence or even blood. It seems impossible to ascribe phoenician sea-going to Carians. It must be much older than their raids, and we have no historical proof of any carian rule in the phoenician states. In the Amarna letters the phoenician chiefs appear to be all Semites with semitic names, and the Shekhal and others, who frequent their ports, are independent pirates or mercenaries in the pay of Egypt. Support has been sought for the theory of minoan influence on Phoenicia in the fact that the land of Keftiu was equated by ptolemaic historiographers with Phoenicia; but there is nothing phoenician about the appearance of the Keftians. »

tants successifs — égéens ou sémitiques — du littoral libanais? ou, quand et pour qui ce nom fut-il recueilli ou inventé par eux? en pouvons-nous retrouver le sens et l'origine? et si l'on accorde une telle valeur aux dires d'Hérodote touchant les Cariens et Minos, que penser de ses dires touchant la première migration phénicienne?

Ces dires ne sauraient contrarier les théories de M. Autran : l'auteur grec a la bonne fortune d'être d'accord avec l'archéologue français sur la présence en Phénicie, au XXVIII[e] siècle avant notre ère, d'une population antérieure à l'immigration des Cariens. Il n'importerait en rien à la thèse de M. Autran que cette première population fût venue, comme le voudrait Hérodote, de quelqu'une des terres sémitiques, Arabie ou Chaldée, que baignait la mer Rouge des Anciens : l'archéologue français est le premier à reconnaître des Sémites dans les prédécesseurs de sa culture égéenne au Liban.

***

Pour prendre d'abord le nom des Phéniciens, les linguistes semblent revenir à une provenance et, même, à une étymologie grecque [1] : à côté du nom de peuple, les Hellènes employaient le mot *phoinix*, φοῖνιξ, pour désigner un arbre, le palmier-dattier, mais aussi la couleur rouge et l'oiseau rouge; de multiples épithètes tirées de la même racine, *phoinikous*, *phoinèeis*, *phoinikeios*, etc., servaient aussi pour la couleur.

On a soutenu parfois que la Phénicie était la « terre du palmier ». Ni les pentes du Liban, ni les jardins du littoral syrien n'ont une terre et un climat favorables à cet arbre. Au cours de l'histoire, la Phénicie a toujours été le pays des arbres résineux, pins, sapins et cèdres; mais il faut des-

1. Sur les mots 'Αρέθουσα, Φοῖνιξ et Εὐρώπη, cf. W. Aly, *Glotta*, 1914, p. 57-75. Je ne ferai que résumer certaines discussions ou théories des Modernes : on en trouvera le détail dans Movers, *Phoenizier*, II, p. 1-3; R. Pietschmann, *Geschichte der Karthager*, p. 14; et Gutschmid, *Kleine Schriften*, IV, p. 499.

cendre soit vers le sud, dans les gorges torrides du Sinaï, soit vers l'est, dans le « gouffre » du Jourdain, pour trouver le dattier en pleine beauté et en plein rendement.

Anciens et Modernes ont célébré à l'envi cette palmeraie sinaïtique de Tôr, que les Hellènes appelaient *Phoinikous* ou *Phoinikon*, — *τόπος παραθαλάττιος τιμώμενος ὑπὸ τῶν ἐγχωρίων διαφερόντως διὰ τὴν εὐχρηστίαν τὴν ἐξ αὐτοῦ... ἔχει δὲ πλῆθος τούτου τοῦ φυτοῦ* (Diod. Sic., III, 42); l'Écriture (*Exode*, XV, 27) en vante les douze sources et les septante [jardins] de palmiers.

En Judée, — *Judaea inclyta est magis palmis* (Pline, *Hist. nat.*, XIII, 6), — la palmeraie de Jéricho attire tous les éloges et toutes les convoitises, — *nobilitas in Judaea, nec in tota, sed Hiericunte maxime* (Id., *ibid.*, XIII, 9) : — Jéricho, qui, dans l'Écriture, est la ville des Palmiers, est aussi, chez les auteurs grecs, le jardin des palmes, Φοινικών, *μεμιγμένην ἔχων καὶ ἄλλην ὕλην ἥμερον καὶ εὔκαρπον, πλεονάζων δὲ τῷ φοίνικι* (Strab., XVI, 2, 41; cf. Diod. Sic., XIX, 98), et l'on sait la renommée que, dans la poésie latine, les palmes d'Idumée valurent à ce pays d'entre-trois-mers (mer Morte, mer Rouge et mer Méditerranée), que l'Écriture appelle *eres edom*, la « terre Rouge »; nous disons, à la suite des Grecs et des Romains, « Arabie Pétrée », l'Arabie de Pétra, à cause de la richesse quasi fabuleuse que valut à « la Roche », capitale de ce pays (*Sela*, disaient les Sémites; *Petra*, avaient traduit les Grecs et les Romains), le transit des aromates, drogues, gemmes et autres produits précieux de l'Arabie Heureuse.

Si la Phénicie n'est pas la terre du palmier, les Phéniciens, importateurs du palmier dans les terres grecques, auraient-ils reçu de leurs clients le surnom de cet arbre et ce surnom serait-il devenu leur appellation la plus fréquente? Je crains que cette hypothèse ne ressemble fort à l'explication que l'on imaginerait de *Valence* par *orange* (puisque l'on crie dans nos rues « la belle valence ») ou de *Cérasonte* par *cerise* ou de *Gand* par *gant*. Le grenadier et la grenade, que les Hellènes appelaient *rhoia*, ῥοιά, portaient aussi en dorien le nom de *sidé*, σίδη. Certains voudraient faire de la *Sidé* laconienne et même de la *Sidon* phénicienne la « ville du grenadier »,

alors que les Hellènes eux-mêmes savaient que, dans toutes les langues sémitiques, *sid* ou *sida* signifie la *pêcherie*.

Il est plus vraisemblable que le palmier fut pour les Hellènes l'arbre phénicien : nous le voyons figurer sur les monnaies carthaginoises de Sicile, comme sur les monnaies grecques de Syrie.

Mais si le palmier est l'arbre phénicien et si la Phénicie historique n'est pas la terre du palmier, il faut, avec Hérodote, chercher l'habitat primitif des Phéniciens en quelque terre de palmeraie.

On peut dire que l'opinion commune des géographes, historiens et archéologues d'aujourd'hui est en faveur de l'explication *phoinix* = *rouge*. A la suite de A. Fick et A. Evans [1], nombre de nos contemporains admettent que les « blonds » Achéens, descendus des plaines de l'Europe centrale ou des plateaux de l'Asie Mineure vers les côtes et dans les îles de l'Archipel, donnèrent ce nom de *Rouges* aux peuplades égéennes, dont « la peau était fortement hâlée par le soleil et les brises de cette mer »... Il semble que l'inverse serait plus vraisemblable : hâlées, brunies, noircies par la vie maritime, les populations insulaires auraient dû nommer *rouges* ou *roux* ces gens du Nord à la vive carnation, à la chevelure ardente; le blond Achille avait pour fils le rouge Pyrrhos aux poils « feu ».

Un point, du moins, n'est pas douteux : dans leur langue courante ou littéraire et dans leur onomastique, les Hellènes ont employé le mot *phoinix* ou ses équivalents comme synonymes de *erythros*, ἐρυθρός, pour désigner plus spécialement le rouge foncé, tirant sur le noir ou sur le sombre violet, le rouge-sang; *phoinos*, φοινός, qui signifie *meurtre*, désigne aussi — et dans les poèmes homériques déjà — cette couleur [2],

1. A. Fick, *Griech. Ortsn.*, p. 123; A. Evans, *The Palace*, I, p. 9.

2. Cf. les emplois analogues du mot *sang*, αἷμα, et de ses composés : αἷμα *sang, meurtre, liquide rouge, vin* (Septante, *Genèse*, XLIX, ἐν αἵματι σταφυλῆς) ; αἱμάσσω = φοινίσσω, αἱματίς *vêtement de pourpre*, αἱματίτης *hématite* (pierre rouge), αἱματώδης *rouge-sang*, Αἱμονία *Hémonie* (nom de pays), etc. La Thessalie était primitivement l'Hémonie ou Pyrrhie, la *Terre Rouge-Sang* ou *Rouge-Feu* : Πυρραία πρότερον ἐκαλεῖτο ἀπὸ Πύρρας τῆς Δευκαλίωνος

cf. *Iliad.*, XVI, 159; XII, 202 et 220; et *Odyss.*, XVIII, 97:

..... πᾶσιν δὲ παρήιον αἵματι φοινόν .....
φοινήεντα δράκοντα φέρων .....
..... αὐτίκα δ' ἦλθεν ἀνὰ στόμα φοίνιον αἷμα ...

L'aûgmentatif *daphoinos*, δαφοινός, cf. *Iliad.*, II, 308, X, 23, vient à l'appui (cf. les homériques ζαής, ζάθεος, ζατρεφής, etc.) :

ἔνθ' ἐφάνη μέγα σῆμα· δράκων ἐπὶ νῶτα δαφοινός...
..... δαφοινὸν ἑέσσατο δέρμα λέοντος...

De *aethos*, αἰθός, « couleur de feu, rouge brûlé », les Hellènes ont tiré leur *aethix*, αἶθιξ, et de la même racine que *rhad-amnos*, ῥάδαμνος, leur *rhadix*, ῥάδιξ, et de la même racine que *skandalon*, σκάνδαλον, leur *skandix* ou *skandyx*, σκάνδιξ ou σκάνδυξ. Les synonymes *phoinos*, *phoinios* et *phoinicos* nous rendraient compte du double nom que les Italiotes donnaient aux Phéniciens de Carthage : *Poeni* et *Punici;* c'est par les Hellènes de Sicile ou de Grande Grèce que ce double nom serait venu à la connaissance des Latins.

Mais pourquoi les Phéniciens auraient-ils été aux yeux des Hellènes les *Rouges?* couleur de leurs rivages ou de leur sol, nuance de leurs visages ou de leur peau, teinture de leurs fards ou tatouages, de leurs vêtements ou marchandises? Gens de la terre Rouge? Peaux Rouges? Têtes Rouges? Teinturiers de pourpre?

Victor Bérard.

γυναικός, Αἱμονία δὲ ἀπὸ Αἵμονος, Θετταλία δὲ ἀπὸ Θετταλοῦ τοῦ Αἵμονος (Strabon, IX, 5, 23), et ce Rouge Αἵμων était le fils du Vert Χλῶρος.

ARCHÉOLOGIE THRACE

DOCUMENTS INÉDITS OU PEU CONNUS

(TROISIÈME SÉRIE)

Suite [1].

270. — Tête en marbre [2], trouvée à Kalougerovo sur Sazli Déré [3]. — Musée de la *Société archéologique de Stara Zagora* [4] : *Inventaire*, n° 743. — Fig. 111.

1. Suite du Tome IV de mes *Documents*, dont le début, à partir du N° 251 et de la figure 100, a paru dans *RA*, 1925[2], p. 21-38.
2. *Izvestia de l'Institut arch. bulgare*, II (1923-1924), p. 218, fig. 87.
3. L'indication de la rivière ne fait pas partie du nom officiel. Je l'ai ajoutée pour la clarté, afin de mieux distinguer ce nouveau Kalougerovo (il se dénommait jadis Mousatché Téké) de tant d'autres villages homonymes (cf. N° 211 des *Documents* = *RA*, 1923[1], p. 29, note 3). La nouvelle appellation reproduit celle des moines (καλόγηροι, *caloyers*), qui au voisinage habitaient un couvent orthodoxe *(monastir)* ou musulman *(téké)*. Ce hameau n'a fourni jusqu'à présent aucune autre antiquité; il est situé sur l'ancienne voie romaine de *Trajana Augusta (Beroe)* à *Hadrianopolis*, en un point intermédiaire entre les deux stations consécutives d'*Arzos* = Karabounar et de *Palae (Castra Rubra)* = Seimenli (voir la carte, p. 474, dans *BCH*, 1898). Il ne paraît donc pas y avoir eu de localité antique en cet endroit, et ce serait peut-être une question de savoir si la tête de Pan, objet facile à transporter, a réellement été découverte sur le territoire même du village moderne. — Celui-ci, selon *Spisek*, p. 98, est une dépendance de Navesen (ancien Sourout; cf. Mladenof, *Dix noms de rivières bulgares*, II, p. 103 en note, dans *Spisanié de l'Acad. bulg. des sciences*, XVI) : commune n° 215 du dép. de Stara-Zagora, arr. d'Harmanli, ou plutôt de Tirnova-Seimenli (selon M. Kojoukharof et selon la carte), à 7 kilomètres au N. de cette dernière ville.
4. Sur cette Société, voir *Documents*, I, p. 7; III, p. 54; et en dernier lieu *BCH*, 1925, p. 351, n° 4 en note. — Fondée en 1907, elle a publié à intervalles irréguliers un compte rendu (*Ottchet*) dont il a paru jusqu'à présent quatre fascicules (1912, 1915, 1921, 1925) qui me sont tout récemment parvenus, et auxquels dans la suite je me référerai à l'occasion. Pour le présent N° 270, cf. *Ottchet*, 1925, p. 22-24, fig. 5.

M. Athanase Kojoukharof, président de la Société[1], a publié sommairement cette tête en même temps que plusieurs autres antiquités locales récemment entrées dans la collection[2]. Mesurant 15 cm., elle doit appartenir à une statuette de demi-

1. Cf. *Documents*, N° 143 = *RA*, 1915², p. 194, note 2.

2. En voici brièvement la liste :

a) Bronzes divers provenant d'un char, trouvés dans l'arr. de Tchirpan au village de Moghilovo (*Izvestia*, fig. 81 à 84 ; *Ottchet*, 1925, p. 5-22 ; fig. 1-4). Le Musée local n'en possède qu'une partie; le reste des objets a été transporté au Musée annexe de la Bibliothèque nationale de Philippopoli (= Plovdiv), dont le directeur, M. Boris Diakovitch, les a sommairement publiés dans l'*Annuaire (Godichnik)* de cet établissement (1923; partie non officielle, p. 1-46, 10 fig. et 3 pl.). Je dois moi-même les étudier et reproduire en détail dans mon mémoire sur les *Chars Thraces* en cours de publication (cf. *BCH*, 1925, p. 351, n° 4 en note).

b) Vases en bronze, dont on sait seulement qu'ils proviennent d'une tombe en maçonnerie au village de Pamouktchi (*Ottchet*, 1925, p. 25-27, fig. 7-9, trouvaille d'avril 1923; aucune autre antiquité antérieurement connue; MM. Chkorpil, dans leurs *Moghili*, p. 5, 9, 60, y signalent un vaste tumulus à deux étages appelé en turc *Kaba ieuk* = le gros monticule, ou *Kaba iki* = les deux gros, et parlent d'inscriptions qu'on aurait trouvées dans le voisinage) — *Spisek*, p. 96 : commune n° 163 de l'arr. de Stara-Zagora, à 15 kilomètres au sud de ce chef-lieu.

I. Amphore (*Inventaire*, n° 741) haute de 0 m. 30 environ, large de 0 m. 22 à la panse, de 0 m. 12 au col. La seule anse verticale conservée est fixée à la panse par un *emblema* de 0 m. 05 figurant un Éros nu, debout de face, ailes écartées en applique, jambes croisées, tenant dans la main droite levée une flèche, dans la gauche abaissée une torche. Au-dessus de lui, en saillie sur le plat de l'anse, un lièvre accroupi vers la droite, puis une sorte de gland. — Fig. 78 de l'*Izvestia*; 8 de l'*Ottchet*.

II. Œnochoé (*Inventaire*, n° 740) haute de 0 m. 17, large de 0 m. 12 à la panse; anse verticale en forme de crosse, mesurant 0 m. 12. L'*emblema* est une tête d'Hercule coiffée de la peau de lion. Le raccord horizontal avec l'un des trois lobes du col est terminé par des volutes ornées de perles en relief. — Fig. 79 de l'*Izvestia ;* 7 de l'*Ottchet*.

III. Patère (*Inventaire*, n° 742) ; diamètre : 0 m. 20. Le manche, resté intact et soudé à la coupe, est l'ordinaire tige creuse cannelée (0 m. 12) que termine une tête de bélier. — Fig. 80 de l'*Izvestia*, 9 de l'*Ottchet*.

c) Double cachet de bronze (*Inventaire*, n° 726) trouvé à Stara-Zagora même. Un anneau ellipsoïdal (0 m. 029 × 0 m. 019) porte une gravure en creux figurant une grappe de raisin. Il est soudé à un cartouche rectangulaire terminé par des queues d'aronde (0 m. 055 × 0 m. 03) ; le champ, creux, est occupé par deux lignes de trois lettres (hauteur : 0 m. 08) en relief : ΖΩΙ — ΛΟΥ. — Fig. 85 de l'*Izvestia*, 6 de l'*Ottchet ; Ibid.*, p. 25.

d) Relief représentant Hercule et Hippolyte : il sera étudié et reproduit plus loin, à sa place, parmi les *Monuments votifs*. — Fig. 86 de l'*Izvestia*, 10 de l'*Ottchet ; Ibid.*, p. 50-51.

grandeur naturelle. On n'a retrouvé, paraît-il, aucun fragment du corps auquel elle s'adaptait.

Je croirais volontiers à une réplique, convenablement exécutée par les ateliers de *Philippopolis* ou de *Trajana Augusta*[1], du célèbre groupe de Pan enseignant à Olympos à jouer de la flûte[2]. On constate, dans les détails, une ressemblance qui va presque jusqu'à l'identité entre cette tête balkanique et celles que reproduisent certains exemplaires en marbre[3] ou en bronze[4] : moustaches et barbe abondantes et hirsutes ; lèvres épaisses ; pommettes saillantes, sourcils obliques, proéminents, touffus, convergeant vers un nez camus; chevelure embroussaillée, piquée de touffes symétriques de baies de lierre, traversée de deux cornes en spirale médiocrement courbes



Fig. 111.

1. Nous ne savons jusqu'à présent rien de particulier sur les lapicides de *Trajana Augusta* (il en sera parlé ci-dessous à propos du N° 279) ni sur les lapicides de *Philippopolis* (cf. *Documents*, N° 149 = *RA*, 1916[1], p. 370 et note 5). Mais dans cette dernière ville, nous connaîtrions au moins les vestiges matériels d'un atelier (*Godichnik de Plovdiv*, 1924, p. 137). M. Boris Diakovitch en indique l'emplacement sans le décrire : à 3-4 mètres de profondeur dans la rue Gladstone, à l'angle N.-O. du jardin Tsar Siméon. Les ex-voto locaux au Cavalier Thrace, qui y étaient, paraît-il, fabriqués et vendus « en gros et en détail », ne donneraient pas une haute idée du talent des ouvriers, le jour où il serait mieux assuré que pareil atelier a existé réellement. Mais il suffit de voir « la frise des divinités » que nous reproduisons plus loin, à la fig. 123, pour être certain que la capitale de la Thrace romaine possédait des sculpteurs capables de produire autre chose que des « articles de bazar ».

J'ai déjà parlé si souvent de l'influence des sculpteurs syriens en Thraco-Mésie que je ne puis pas éviter de relever ici les indications d'une technique gréco-orientale, notamment dans le travail à la gouge. Je signale tout de suite, pour n'y pas revenir, que des remarques du même genre sont suggérées ci-après par le N° 272, attribuable lui aussi aux ateliers de *Trajana Augusta*, et par les N°s 273-274, qui intéressent les ateliers de *Novae*.

2. Groupe appelé aussi Pan et Apollon (*Répert. Stat.*, I, p. 414, n° 1736 H), Pan et Daphnis (Sauer, *IV Exkurs zu Reitzenstein*, p. 279 suiv.).

3. *Répert. Stat.*, II, p. 70, n°s 4 et 5; I, p. 413, n°s 1736 D et F.

4. *Ibid.*, II, p. 70, n° 6; manifestement inspiré de 1736 F et tout proche de notre exemplaire, si ce groupe est vraiment antique, ce dont doute M. S. Reinach.

et longues (une seule est restée visible en partie, sur une hauteur de 25 mm.); — surtout physionomie sérieuse, presque préoccupée, peu habituelle chez le sarcastique et libidineux Pan : sauf, justement, dans les cas où il est représenté dans une occupation qui l'exige attentif [1].

271. — Tête de marbre [2], trouvée à Sinitovo [3] avec d'autres objets et dans des ruines tumulaires.

1. Par exemple dans deux groupes du Vatican (*Ibid.*, I, p. 412, nos 1739 et 1742) : dans l'un, Pan qui courtise une Nymphe est copié sur le Pan professeur de musique dont nous venons de citer des exemples; dans l'autre, variante du tireur d'épine, Pan lève la tête avec une attitude qu'il n'avait assurément pas ici. — Je ne suis pas entièrement satisfait du dessin dans ma figure 111 ; la photographie ne montre aucun air souriant, mais une attention grave et concentrée.

2. *Annuaire (Godichnik) du Musée de Sofia*, 1921, p. 201, fig. 204.

3. *Spisek*, p. 46 : commune n° 81 du dép. de Plovdiv, arr. de Bazardjik, à 8 km. S.-E. de cette dernière ville, sur la rive droite de la Maritza. Les frères Chkorpil (*Moghili*, p. 15) y signalent un groupe de 20 tumuli, et Jiretchek (*Arch.-Epigr. Mitth.*, 1886, p. 92) une série de restes antiques. Le village s'appelait alors Simentli; son nom actuel s'orthographie aussi Sinitevo ou Senitovo. La proximité de Saladinovo, célèbre par son sanctuaire des Nymphes (*BCH*, 1897, p. 120 suiv.), a incité le conservateur du Musée de Sofia à continuer pendant trois jours, en février 1921, les travaux des paysans, auteurs de trouvailles fortuites.

Cette courte exploration, dont les résultats pas toujours assez précis à mon gré sont enregistrés ici avec fidélité mais incertitude, a confirmé M. Velkov dans l'opinion la plus courante, adoptée du reste par le *CIL*, III, dans ses *Tables*, et par Kalinka (*Antike Denkmäler in Bulgarien*), que le site de *Bessapara* doit être cherché en un lieu placé à une dizaine de kilomètres au S.-E. de l'actuel Tatar Bazardjik. L'emplacement signalé, à 1 km. au S. du village de Sinitovo près d'un gros tumulus conique, correspond aux distances indiquées et à la situation auprès d'une rivière que me paraît exiger le nom thrace de *Bessapara* (= *le gué des Besses ;* cf. *Documents*, I, p. 35, note 6; II, p. 140, note 5; plutôt que = *le marché des Besses ;* cf. *BCH*, 1910, p. 261). Il y a là, dit M. Velkov (p. 200), auprès de la ligne du chemin de fer (donc à proximité de la Maritza que la voie longe en cet endroit : cf. la carte de Danef à Plovdiv, si souvent citée par moi; je citerai désormais, comme plus exacte et mieux au courant, la nouvelle édition au 1/500.000e qui vient d'en être faite, pour le même éditeur, par les Établissements Freitag à Vienne), il y a un endroit appelé par les paysans « Vieille Église », où l'on rencontre pierres, briques, tuiles et murs antiques. Du reste, dans toutes les maisons du village, on trouve, rassemblés ou remployés, des fragments architecturaux : morceaux de colonnes, chapiteaux (p. 201).

Mêmes remarques ont été faites par nombre de voyageurs et d'archéologues

Ces deux circonstances accessoires confèrent seules quelque intérêt à ce morceau de sculpture qui, même intact, ne s'éleva jamais au-dessus du médiocre. Or la tête est actuellement si détériorée (nez disparu; visage fendu verticalement en entier)

au sujet des débris antiques qui parsèment toute la contrée entre Rhodope et Maritza dans le sud de Bazardjik. Albert Dumont, Zachariev, Jiretchek, Dobrousky et tant d'autres en ont parlé à propos de Batkoun, d'Elli Déré, de Bachikarevo, d'Alikotchovo, d'Hadjilare, dans les mêmes termes que M. Velkov à propos de Sinitovo : nombreux *tumuli*, fréquents *ex-voto* au Héros Cavalier et aux divinités parèdres, gravats et tessons en quantité. Mais, chose curieuse, jamais personne n'a ramassé un seul de ces fragments pour l'étudier ou le reproduire : on signale en bloc des amas de ruines et on passe. C'est, à n'en pas douter, que ces restes antiques sont, par leur grossièreté ou leur destruction, dans un état qui leur ôte tout intérêt. Aussi l'inscription que recopie notre figure 112, avec seulement cinq mots, constituerait-elle, si sa provenance originale était certaine, l'un des plus importants documents épigraphiques fournis par une ville si complètement disparue (les monuments *DH*, n°s 1, 2, 9 à 12, ne lui sont attribués que par hypothèse; trouvés tous dans des lieux différents et tous aisément transportables, ils peuvent avoir des origines diverses, notamment philippopolitaines).

Tout cela, à mon avis, laisse deviner à *Bessapara* un centre indigène demeuré en partie réfractaire à la pénétration civilisatrice des Romains. Dans toute la région, nous constatons la persistance et la fréquence des cultes locaux (sanctuaire des Nymphes à Saladinovo, du Cavalier à Batkoun et à Elli Déré : un relief mithriaque dans ce même endroit (*DH*, nº 11), une plaque des Dioscures à Bachikarevo (*Izvestia Mouzei*, p. 137, nº 194, fig. 113), une plaque de Zeus à Alikotchovo (*Ibid.*, p. 157, nº 207, fig. 128) ne sont pas une preuve du contraire, mais un témoignage de la pénétration lente, dans les chapelles indigènes, sinon des cultes étrangers eux-mêmes, au moins des images adoptées par eux. Une population aussi fidèle aux traditions religieuses de la vieille Thrace devait avoir gardé les mœurs ancestrales, notamment l'habitude de vivre, sinon dans des huttes (Βέσσοι καλυβῖται : Strab., VII, 5, 12), du moins dans des demeures restées primitives et disséminées à travers les campagnes, par groupes constituant des *écarts* (κατὰ κώμας οἰκοῦντες). Et, en effet, dans l'Édit de fondation de *Pizos*, donc encore au début du IIIe siècle de l'ère chrétienne, Βαζόπαρα apparaît comme une simple κώμη, dépendant elle-même d'une πόλις *(civitas : Serdica ? Philippopolis ?)*. Elle doit être demeurée aussi simple, aussi *campagnarde* que les autres κῶμαι de la région : elle est seulement plus importante, plus étendue, puisqu'elle fournit 84 délégués, alors que les autres bourgades en fournissent au plus 22 (*BCH*, 1898, p. 555 et 557).

Conclusions : civilisation rudimentaire; inexistence des agglomérations; diffusion sporadique d'habitations modestes à travers de larges espaces; chapelles paysannes; extrême simplicité de tous édifices privés ou publics. Donc dispersion et pauvreté des ruines. Les particularités topographiques ou archéologiques ci-dessus relatées s'éclairent mieux, je le crois, à la lumière de ces quelques considérations, que seules des fouilles pourront confirmer.

qu'il est inutile de la reproduire et malaisé de l'identifier, même sur l'image. Admettons avec M. Ivan Velkov, puisqu'il a eu loisir de la manier, qu'elle peut représenter un Héraklès barbu et appartenir à une statue de taille normale (hauteur du visage depuis le menton : 0 m. 28).

Le savant conservateur du Musée de Sofia n'essaie pas de deviner à quelle statue peuvent appartenir les autres fragments en marbre trouvés au même endroit et qu'il énumère :

a) Main (fragment mesurant 0 m. 19), dont il ne reste que les deux derniers doigts tenant vraisemblablement une patère.

b) Piédestal (0 m. 35 × 0 m. 45) en marbre de Bellovo [1] : il supporte encore un pied gauche chaussé d'une sandale.

c) Morceau du sommet d'une tête de femme.

Je réunirais assez volontiers, en imagination, ces trois débris pour les attribuer à une statue féminine faisant libation; peut-être une Héra du type usuel dont nous allons retrouver plus loin d'assez nombreux exemples locaux. Mais il faudrait pour cela des renseignements minutieux sur la qualité du marbre, qui n'est précisée que dans un seul cas (et encore insuffisamment, puisqu'il n'est pas dit en termes explicites si le piédestal est de la même matière que la statue qu'il supportait), — et aussi sur la coiffure (chevelure libre ou voilée?).

Du reste, même si nous étions assurés qu'une fouille tumulaire a fourni les débris de deux statues, l'une masculine, l'autre féminine, voire encore si nous pouvions préciser qu'il s'agit des effigies de deux divinités — Héraklès, Héra, — même

1. *BCH*, 1901, p. 159, note 1 : qualité de calcaire assez fin, très connu encore aujourd'hui et employé dans toute la contrée jusqu'à Philippopoli, mais seulement pour des usages industriels ou des constructions. Caractéristiques différentes selon M. Velkov : grosses paillettes, veines bleues. — Biélovo (= *Le Blanc*, appellation tirée des carrières?), variantes Bellovo ou Bellova, est situé à 26 km. O. de Philippopoli, à la sortie des gorges de la Maritza supérieure (Momina Klisoura = *défilé de la Vierge*; κλεισούρα βασιλική des Byzantins; *declivitas Succorum* d'Ammien Marcellin, XXII, 2, 3).

alors le principal intérêt de la découverte demeurerait douteux : car on ne pourrait décider s'il s'agit en l'espèce d'un tumulus-chapelle [1] qui aurait été orné des images divines ci-dessus indiquées, ou d'un tumulus-tombeau qui aurait contenu l'urne funéraire plus loin décrite.

L'incertitude est augmentée encore par le soupçon que les unes et les autres sculptures n'ont jamais appartenu au tumulus que sous l'état fragmentaire où toutes (sauf une) nous apparaissent maintenant. Ce sont, croirait-on, des matériaux de remplissage apportés d'ailleurs pour être insérés hâtivement dans des murailles de basse époque. M. Velkov ne dit rien de tel; mais il sous-entend pareille supposition en expliquant les substructions exhumées comme appartenant à un tumulus militaire, donc ni funéraire ni votif. Il est regrettable qu'il n'ait pas pu préciser la situation de ces débris au moment de leur découverte.

Car la liste des trouvailles comprend aussi, sans plus de détails, les deux objets suivants qui par leur nature et leur état suggèrent des explications contradictoires :

d) Fragment d'une architrave de marbre (0 m. 96 × 0 m. 39; largeur : 0 m. 15). — Fig. 112.

Le *fac-simile* de cette pierre laisse voir qu'elle a conservé à peu près intacte sa façade inscrite, sauf quelques éclats enlevés par endroits et une sorte de martelage continu le long des limites supérieure et inférieure du texte : ce qui pourrait indiquer un retaillage ayant abattu les arêtes vives du bloc en vue d'un remploi en maçonnerie. La longueur doit de même avoir été très peu modifiée, car la première ligne contient en entier les noms du dédicant avec leurs interponctions triangulaires; le point rond qui commence la première ligne à gauche est l'équivalent d'un ornement, feuille de lierre ou autre, et marque par conséquent le début du texte.

Il en résulte qu'au-dessous, à la seconde ligne, il ne manque

1. Sur les monticules de ce genre, encore mal définis et insuffisamment étudiés, cf. *Documents*, III, p. 57, p. 142; *BCH*, 1925, p. 374, note 1.

aussi qu'une seule lettre : initiale effacée du mot par lequel cette ligne débute. Mais les deux lignes du texte actuel ne forment pas la suite l'une de l'autre; elles obligent à rétablir en imagination sur la droite, juxtaposée en développement longitudinal, une autre pierre semblable, — à tout le moins. Or on n'a retrouvé aucun vestige de cette suite nécessaire, et c'est un argument de plus pour supposer que cette pierre unique, distraite d'un ensemble, n'a pas été recueillie en place, ni même sur le site du monument auquel elle appartenait.

L'inscription, gravée avec soin, en lettres de 0 m. 05, a été assez inexactement recopiée par M. Velkov, qui n'en donne point de transcription ni de commentaire. Un estampage m'a été obligeamment communiqué et se trouve reproduit ici.

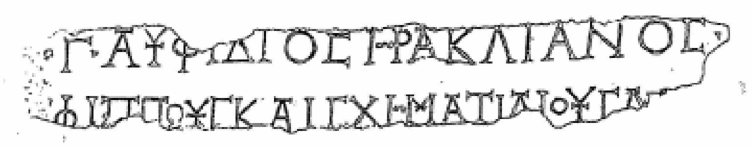


Fig. 112.

Γ(αἶος) Αὐφίδιος Ἡρακλιανὸς ...
[ἔ]φίππους καὶ σχηματικίους ἀγ[ῶνας ...

J'ignore si les éditeurs du *Supplementum epigraphicum graecum*, en publiant ce texte d'après la copie de M. Velkov[1], avaient sous les yeux pareil estampage. Car il me paraît évident que la seconde ligne s'arrête à la cassure, fort nette, de l'angle droit d'une lettre dont la barre horizontale supérieure est arrêtée à droite par un petit triangle terminal. C'est-à-dire que la dernière lettre est E, C, ou Γ. D'où la restitution que j'ai proposée.

M. G. Crönert (*SEG*, I, 318) semble n'avoir distingué[2]

1. Qu'ils attribuent par erreur à M. Kazarov, pour ce numéro et pour les numéros voisins.

2. Peut-être a-t-il travaillé seulement sur une épreuve : il place à tort l'ε de ἔφιππος à la fin de la ligne 1, et les deux premières lettres d'ἀνέθηκεν sont mises par lui à l'intérieur des crochets de restitution, comme si rien n'en était visible sur la pierre.

qu'un jambage vertical, qu'il aurait alors attribué à un N dont la présence supposée aurait conditionné l'ensemble du complément qu'il adopte, *exempli gratia*, pour la suite de la seconde ligne sur la pierre II perdue :

[τὰς τῶν θειοτάτων αὐτοκρατόρων εἰκόνας]
ἀν[έθηκεν εὐχήν].

Même accepté dans sa signification générale, ce complément hypothétique d'une pierre vraisemblablement analogue à la pierre I serait mieux équilibré, mieux réparti, et aussi mieux justifié, grâce à la modification suivante :

[τὰς τῶν αὐτοκρατόρων]
ἀν[δριάντας ἀνέστησεν].

Car Plutarque traduit *statua equestris* par ἔφιππος εἰκών (*Fabius*, 22) ou ἀνδρίας (*Popl.*, 19), et on ne peut guère dire que des statues honorifiques soient des ἀναθήματα, ni surtout une εὐχή.

Mais pourquoi des Empereurs, et pourquoi le pluriel ? Sans doute parce que sont au pluriel les adjectifs qui qualifieraient les prétendues statues ; et aussi parce que M. Crönert est influencé par le sens qu'il attribue à σχηματιαῖος : *insignibus ornatus*. Sur ce point nous nous expliquerons plus loin. Pour l'instant, il suffit de rappeler que la pierre n'est pas une base de statue, mais une architrave : toute la construction épigraphique du *SEG* s'écroule.

Renonçons donc à deviner la rédaction de la pierre II. Bornons-nous à penser qu'elle devait contenir au moins : — à la ligne 2, après un mot débutant par αγ-, le verbe qui régit les accusatifs précédents ; — à la ligne 1, le titre du dédicant.

C. Aufidius Heraclianus, personnage par ailleurs inconnu, était peut-être un *agonothète*, plutôt à *Philippopolis* [1], métro-

1. Un texte philippopolitain, mutilé, qui cite un *agonothète* (*DH*, p. 336

pole de civilisation gréco-romaine, qu'à *Bessapara*, bourgade dont nous avons vu qu'elle était sans doute habitée par une population disséminée et fruste. Il paraît avoir vécu au second siècle de notre ère [1]. Les jeux qu'il organisa, ou présida, ou paya, ou pour lesquels il édifia quelque construction, pourraient avoir été analogues ou identiques à ces *ἱππικοὺς καὶ γυμνικοὺς ἀγῶνας* qui ont dû être toujours en honneur chez les Thraces, car on les trouve mentionnés, exactement en ces termes, dès le ve siècle avant J.-C. [2] et jusqu'au second siècle après J.-C. [3].

Je crois que l'expression de notre texte, *[ἐ]φίππους καὶ σχηματιαίους ἀγ[ῶνας]* n'est qu'une variante de la précédente : elle calque de plus près la formule latine *equestres et saltatorios ludos* si, comme je vais le faire voir, le second adjectif implique bien l'idée de *figures de danse*. Je laisse de côté la question, oiseuse ici et du reste impossible à résoudre d'après ce seul fragment, s'il s'agit de la distraction chère aux Romains et à tout l'Empire : les courses de chevaux et la pantomime, — ou si l'on ne devinerait pas plutôt un exercice plus spécialement indigène et plus plein de couleur locale : une espèce de *fantasia*. Un carrousel militaire de cette sorte serait naturel chez les Thraces. Ces cavaliers de naissance, ces soldats de profession, devaient savoir exécuter des évolutions ryth-

ét 567, n° 43 ; *Musée de Sofia*, n° 1254, où j'ai jadis revu la pierre) pourrait bien se rapporter à un [Ἡρα]κ[λ]ιανό[ς] (ligne 2), qui aurait été [ἀγωνο]θέτης (ligne 9) et ἐφηβ[αρχος] au début de second siècle, sous Τρα[ιανὸν Ν]ερούα (lignes 5-6).

1. Je me garde d'appuyer ma supposition sur la coïncidence marquée à la fin de la note précédente. Mais, partant de la constatation que les Thraces qui prenaient une nomenclature à la romaine empruntaient souvent leur *gentilice* au légat impérial alors en fonctions, je remarque que le nom *Aufidius* figure parmi ceux du légat *P. Juventius Celsus*, installé à Philippopolis sous Trajan après 107 (son *curriculum* établi en dernier lieu par Stein, *Römische Reichbeamten in Provinz Thrakien*, Sarajévo, 1921, p. 117). D'autre part les caractères épigraphiques du texte conviennent fort bien au début du IIe siècle ; et, puisque je le reproduis en *fac-simile*, il suffit que je prie qu'on s'y reporte sans aligner ici le détail de mes raisons.

2. En Chersonèse, pour honorer Miltiade père de Cypselos (Hdt., VI, 38).

3. A *Pautalia*, en l'honneur du grand dieu local Asclépios (*Izvestia Soc. arch.*, VII, 1920, p. 81, n° 1, fig. 52).

miques figurant un combat à cheval [1]. Pareil spectacle n'est, du reste, qu'une variété ou une adaptation de la pantomime, et par là les deux explications se rejoindraient.

Quoi qu'il en soit, il ne peut y avoir d'erreur sur le mot *σχηματιαῖος*. Ce mot semble nouveau [2], mais de création normale et régulière. Nombreux sont les adjectifs en *-ιαιος* tirés de substantifs en *-ια* [3]. *Σχηματιαῖος* serait fabriqué, d'après ce modèle, sur la forme plurielle *σχημάτια*, qui est le terme technique pour signifier les *figures de danse* [4].

e) Urne cinéraire du type romano-étrusque : cuve rectangulaire à parois épaisses, réduction de sarcophage. Forme et décoration usuels, dispensant de la reproduire (fig. 203

1. Ils savaient en tous cas mimer et danser les combats à pied : πρὸς αὐλὸν ὠρχήσαντο σὺν τοῖς ὅπλοις... καὶ ταῖς μαχαίραις ἐχρῶντο (Xén., *Anab.*, VI, 1, 5.). Toute la suite du passage est à lire : il y a un simulacre de duel entre gladiateurs, des figurants, une pompe funèbre, un chant triomphal (« un sitalcas », dit Xénophon : sans doute un chant en l'honneur d'Apollon Sitalcas — Fries, *Studien zur Odyssee*, I, 258 — tirant sa désignation d'une épithète du dieu, exactement comme les Grecs disaient un péan.) — Cf. Kazarov, *Beiträge zur Kulturgeschichte der Thraker*, p. 98.

2. Je ne l'ai trouvé ni dans le *Thesaurus*, ni dans les *Indices* des Recueils d'inscriptions, ni dans les *Lexica*, auxquels M. Crönert renvoie, sans précision de titre ou d'article. Le sens serait, paraît-il, *insignibus ornatus :* c'est-à-dire « en grand uniforme », quand il s'agit de personnages officiels sur un cheval de parade ; peut-être seulement « costumés » ou « déguisés », quand il s'agit de baladins ou de gymnastes sur des chevaux de cirque. C'est dans cette mesure que, tout en maintenant ma restitution ἀγ[ῶνας], j'accepterais la possibilité de lire ἀγ[ωνιστάς], parce que l'adjectif ἔφιππος paraît s'employer surtout avec des noms de personnes. Bien entendu, il faudrait être assuré de la prétendue signification de l'adjectif σχηματιαῖος.

3. Type : 'Αρδια-ιος, 'Ερετρια-ιος ; ἁλια-ιος, βια-ιος, γωνια-ιος, ἑστια-ιος, etc. Je n'ai pas présente à la mémoire aucune formation analogue sur une désinence neutre pluriel au lieu de féminin singulier, à moins qu'il ne faille considérer comme telle la graphie γιγαντία, f. s., qu'on devrait peut-être écrire et expliquer γιγάντια, n. pl., d'où γιγαντιαῖος. Erreur de déclinaison ou formation analogique, la dérivation σχημάτια — σχηματιαῖος se justifie aisément.

4. Σχημάτια λακωνικά (Hdt., VI, 129) ; σχημάτια ὀρχεῖσθαι (Xén., *Banquet*, VII, 5). A propos de ce dernier texte, M. Alfred Tomsin (qui lit σχήματα au lieu de σχημάτια) a publié récemment deux articles pour prouver que l'expression indique des *figures de danse en costume* (*Musée Belge*, 1924, p. 233-235 ; *Revue belge de philologie et d'histoire*, 1924, p. 583-588).

du *Godichnik*). — Intacte, sauf le couvercle absent (0 m. 50 × 0 m. 33 × 0 m. 31; profondeur : 0 m. 22).

Aux angles, têtes de bélier reliées par des guirlandes au-dessus desquelles on voit : sur les grandes faces, des têtes de Méduse; sur les petites faces, des rosaces. Rebord interne en relief et trou de fixation pour le couvercle.

Doit-on considérer ce monument comme appartenant au mobilier funéraire particulier au tumulus? Il proviendrait alors de quelque case située sans doute dans la petite construction centrale qui occupe la place usuelle de la tombe tumulaire. Si l'on en juge par les substructions, indiquées sur notre figure 113 *a*, ce caveau carré, PRTS, paraît avoir été séparé en deux parties par un mur de refend, VX : l'une des divisions correspondrait à la pièce d'entrée, vestibule avec ou sans escalier; l'autre division, contenant les sépultures à urnes, n'aurait guère été autre chose qu'une salle de *columbarium*.

Or pareille supposition soulève mille difficultés. Non seulement il serait singulier qu'on n'y eût retrouvé qu'une seule urne; mais surtout il serait malaisé d'expliquer l'enfouissement dans un monticule d'une construction destinée à rester longtemps ouverte et utilisée. La question d'un accès permanent aux caveaux centraux des *tumuli* de la Thrace s'est souvent posée aux fouilleurs [1]. Elle n'est pas encore éclaircie; elle ne saurait être envisagée à propos d'un exemple aussi incertain que celui-ci. Mais elle doit être rappelée d'un mot, pour servir éventuellement d'argument dans de futures investigations. Car nous avons ici une construction en partie extérieure, donnant au tumulus

1. Chambre et *dromos* en construction mixte (murs en pierre, toiture en bois) : *Mapès I*, à *Apollonie* (*Documents*, III, p. 120-123 = *RA*, 1924[1], p. 335-338); — *tholos* en encorbellement avec *dromos* en bel appareil : à Kirk-Kilissé (Hasluck, *BSA*, 1911, p. 76-79); — deux chambres voûtées et vestibule, corridor en escalier : à *Tomi* (Chkorpil, *Moghili*, p. 51, fig. 12); — chambre à coupole avec pilier central, corridor voûté; toute la construction en briques : à *Anchialos* (*Ibid.*, p. 52, fig. 13); — chambre à coupole, corridor voûté, porte sculptée en haut-relief : à Merzian près de Philippopoli (*Ibid.*, p. 53, fig. 14; relief dans Kalinka, *op. cit.*, p. 282, nº 355, fig. 116).

une sorte de façade et possédant, comme nous allons le constater, une espèce de corridor ou de seuil dirigé vers le centre du monticule. Il est vrai que le plan actuel ne laisse deviner, entre l'édifice externe et la chambre souterraine centrale, aucune trace de communication. Mais on ne saurait exclure l'hypothèse de cette possibilité, qui réunirait en un ensemble les deux constructions, et ferait du monticule un tumulus-tombeau ou un tumulus-chapelle, dont le caveau ou la *cella* auraient été recouverts d'un dôme de terre.

Même au cas où l'édifice central serait un tombeau, il suffirait — et c'est à mon avis fort probable — qu'il n'eût pas été disposé en *columbarium* pour que l'urne funéraire ne pût lui appartenir. On devrait alors supposer qu'elle provient de l'édifice externe, qui serait une construction adventice, de date postérieure et d'usage différent. Mais elle ne peut y avoir voisiné avec une dédicace agonistique et des statues que si les unes et les autres sont des matériaux de remploi recevant une utilisation de fortune dans un blocage hâtif. Seulement, alors que toutes sont incomplètes ou mutilées, elle seule est intacte, comme si elle n'avait pas participé aux mêmes causes de destruction. Intacte, mais sans couvercle : c'est peut-être la solution du problème. L'urne est en somme une pierre de taille creusée, et elle aurait été utilisée comme telle.

Toutefois, il ne nous est indiqué nulle part que les restes de murs actuels renferment dans leurs assises de pareils blocs, ni même que des matériaux hétéroclites quelconques s'y rencontrent à côté des moellons et des briques ordinaires. Il est vrai qu'on ne dit pas davantage que les objets catalogués par moi de *a)* à *e)* aient été rencontrés soit dans la terre du tumulus, soit dans la terre de remplissage qui obstruait les constructions écoulées. « Ils ont été trouvés pendant la fouille du château fort », et l'on n'en sait point autre chose.

En l'absence d'une enquête précise sur le passé, ou d'un compte rendu minutieux pour le présent, nous devrons nous contenter des indications de M. Velkov, parfois éclairées par

l'image (fig. 202 de *Godichnik*) dont je me suis aidé pour établir les croquis de notre fig. 113 *a*).

Le tumulus (dont les mesures ne sont pas données) est situé au S.-O. du village (à une distance qui n'est pas indiquée). Employé depuis longtemps comme carrière[1], il ne contient plus que quelques substructions, parfois disparues elles-mêmes, et marquées seulement par les fossés qui subsistent après l'enlèvement des matériaux.

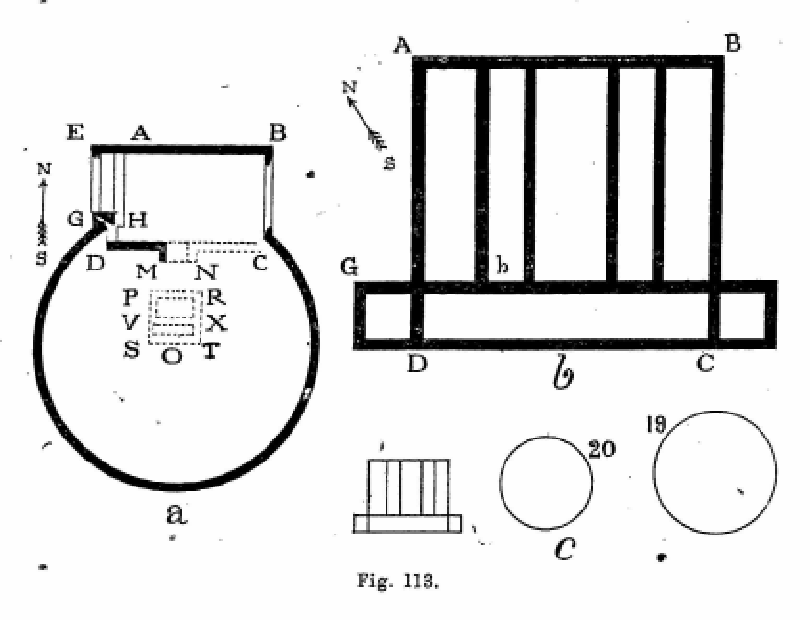


Fig. 113.

L'ensemble comprend deux édifices et une enceinte. La construction n° I, au N., forme un rectangle ABCD de 20 mètres sur 10 mètres; dans le mur occidental AD s'insère une subdivision surajoutée EAHG. Le mur (0 m. 85 d'épaisseur) n'existe plus que sur la face septentrionale EAB : il est

1. Carrière de quoi? De terre meuble, fertile, sans cailloux, bonne à épandre sur les champs voisins, ou, plus probablement, de matériaux de construction pour des maisons paysannes? Dans ce cas, il aurait fallu savoir où ils ont été remployés, et s'ils ne renferment pas d'autres débris gravés ou sculptés. Ils peuvent également avoir servi à alimenter quelque four à chaux; mais l'enquête devrait aussi le noter.

établi en moellons et mortier blanchâtre. Sur la face S., on le retrouve en DM jusqu'à une percée MN pratiquée au milieu de la paroi méridionale DC; cette percée forme une sorte de porte, large de 2 m. 50, dont le seuil est pavé en pierre et dont les côtés sont des piles de briques, superposées en couches horizontales alternant avec une égale épaisseur de ciment mélangé de très petits morceaux de tuile (ciment dit romain [1]).

La construction nº II se place au S., à 3 m. 50 en avant de cette prétendue porte. On retrouve les vestiges d'un édicule PTRS, carré (6 m. × 6 m.), divisé en deux parties inégales par une séparation intérieure VX. Il est situé vers le milieu d'une enceinte circonscrite par un mur circulaire (diamètre : 32 mètres) qui s'accroche vers les angles méridionaux de la construction nº I, d'abord au point C, puis au voisinage de G et de H, par un raccord maladroit : marque presque certaine d'un remaniement postérieur.

Le compte rendu officiel n'ajoute aucun renseignement sur le tumulus proprement dit. Quelle était sa hauteur? Était-il intact, ou décapité? La muraille circulaire en marquait-elle bien la base et servait-elle à retenir les terres glissantes? Car il est évident : 1º que cette enceinte est antérieure à la construction nº I qui l'a éventrée; 2º que son centre géométrique, cherché au compas sur l'image, se place en O, vers le milieu du mur méridional ST de la construction nº II, laquelle n'est ainsi que très légèrement désaxée par rapport à la verticale passant par le centre. Pour qui a la pratique des tumuli de la Thrace, c'est la preuve que la construction nº II est l'édifice primitif, vraisemblablement funéraire, au-dessus duquel la terre du monticule a été versée aussi symétriquement que possible et contenue par un mur.

M. Velkov appelle cet ensemble un château fort, destiné à protéger et à surveiller la route de *Serdica* à *Philippopolis*. Je ne pense pas qu'il prenne l'enceinte circulaire pour la base même d'une tour, hypothèse interdite par les dimensions;

1. Cf. *BCH*, 1901, p. 159, note 1.

mais je ne crois pas non plus qu'il considère le tumulus comme un tombeau circonscrit d'un mur de soutènement et utilisé plus tard pour un usage militaire au moyen d'un arrangement postiche. C'est pourtant la vérité selon moi, et je trouve dans le voisinage même tous les exemples pour le prouver.

Dans la région contiguë vers l'E. au territoire de *Bessapara*, j'ai fait jadis deux campagnes de fouilles, en 1899 et 1900. Les *tumuli* explorés se groupaient autour de deux centres : 1° le village de Pastoucha, au pied du Rhodope, sur la rive droite de la Maritza [1]; 2° les villages de Tsalapitza et de Kostiévo, sur la rive gauche [2], au centre de la plaine et au voisinage de la chaussée Bazardjik-Plovdiv, qui en cet endroit coïncide probablement avec le tracé de la grande voie romaine *Sirmium-Byzance*, sur le parcours de *Bessapara* à *Philippopolis* [3].

Dans l'un et l'autre groupe j'ai rencontré les plus évidentes analogies avec le tumulus de Sinitovo. Il y a plusieurs exemples de monticules entourés d'une ceinture en pierres de Bellovo [4]. L'un d'eux offre même cette seconde ressemblance de con-

1. Étude et carte dans *BCH*, 1901, p. 156-168.

2. Fouilles restées inédites, sauf en ce qui concerne un *tell* préhistorique (*Ibid.*, 1906, p. 421 suiv.). De brèves indications sur les *tumuli* n°s 21 et 201 *(Orta tépé)* sont données dans *BCH*, 1901, p. 164, note 4, et p. 160, note 1.

3. Je ne connais pas d'autre étude d'ensemble que l'ouvrage de Jiretchek, *Heerstrasse von Belgrad nach Konstantinopel;* mais puisque la route passait assurément par le défilé appelé *porte Trajane*, situé sur la rive gauche de l'Hèbre dans la montagne au N. de la *klisoura* indiquée ci-dessus (p. 142, note 1), on serait en droit de penser que, comme la chaussée moderne, elle se maintenait sur cette rive, au moins jusqu'à *Philippopolis*. Mais alors, *Bessapara*, station de cette route, devrait être cherchée sur la rive gauche, ce qui renverserait les constatations et explications fournies ci-dessus. Il est plus simple de penser que, comme aujourd'hui à Philippopoli, la route était d'un côté du fleuve, et la ville de l'autre. Le *gué des Besses* est un passage, non pas de la route romaine *Serdica-Philippopolis*, mais de la route besse faisant communiquer le littoral égéen avec la haute vallée de l'Hèbre et *Philippopolis*. Cette route traversait le Rhodope pour aboutir chez les Satres : c'était la future voie romaine de *Philippopolis* à *Philippes* (*Documents*, N° 134; *BCH*, 1900, p. 550; *Corolla*, p. 223).

4. Tumulus n° 7 (Pastoucha), n° 201 (Kostiévo) : *BCH*, 1901, p. 158-160, et note 1 de cette dernière page.

tenir les vestiges d'une construction interne [1]. Quant à la construction externe, j'ai même retrouvé sa semblable; mais au lieu d'être accolée au tumulus elle en est distante de quelques mètres [2].

Dans le second groupe, en effet, deux *tumuli* de taille inégale [3], voisins de la route antique, avaient dans leur proximité immédiate et sur une même ligne droite les fondations d'un édifice de dimensions au moins doubles [4] de celles de la construction nº I à Sinitovo, mais qui par son aspect général et son plan doit être mis en rapport avec celle-ci. Je l'ai représenté à la même échelle, mais dans une position parallèle qui facilite la comparaison, sur la figure 113, en *b:* sa situation et son alignement par rapport aux tumuli voisins sont indiqués sur la même figure, en *c*. On a trouvé dans un mur, aux environs du point *h*, une monnaie en bronze de *Crispus nobilis Caesar* [5]. Dans la mesure où il est admissible de croire aux indications fournies par une monnaie unique [6], nous avons là une date que nous retrouvons, chose curieuse, dans toute la région, chaque fois que nous avons les éléments

1. Tumulus nº 2 (Pastoucha) : *Ibid.*, p. 158.
2. A 15 mètres du premier, éloigné lui-même de 20 mètres du second.
3. Groupe Kostiévo : nº 20 (diamètre : 38 m. 80; hauteur : 6 m. 20; fouillé et reconnu vide); nº 19 (diamètre : 50 m. 30; hauteur : 12 m. 60; fouillé et reconnu vide). — Suivent, sur un même alignement, que le plan des fouilles constate être dans l'axe de la Tour de l'Horloge à Philippopoli (*Sahat Tépé*, distance 13 km. S.-E.), les *tumuli* nºs 24, 25 (fouillé et reconnu vide; hauteur : 3 m. 80; diamètre : 27 mètres), 28, 30 et enfin le *tell* de Kostiévo (ci-dessus, note 2 de la p. 152). Pareille ligne droite est une preuve de plus pour l'existence d'une route romaine en cet endroit.
4. Le bâtiment se présente sous l'aspect d'un rectangle de 33 m. × 31 m. flanqué sur la façade principale, au S.-O., de deux annexes mesurant 6 m. × 7 m. (façade totale, 45 m.). — Épaisseur des murs : 1 m. 20 en sous-sol, 0 m. 70 en élévation (retrait externe, 0 m. 20; interne, 0 m. 30); ils étaient rasés au niveau du sol. — Dimensions intérieures : annexes, 4 m. 60 × 4 m. 60; corridor de façade, 4 m. 60 × 31 m.; corridors latéraux, externes, 4 m. 80 × 21 m. 60; internes, 3 m. 80 × 21 m. 60; pièce centrale 8 m. 60 × 21 m. 60. Il est possible que la pièce centrale jointe aux deux corridors contigus n'ait formé qu'une seule chambre mesurant 18 m. 60 × 21 m. 60 avec murs de refend supportant pilastres ou colonnes afin de diminuer la portée du toit.
5. Type : Cohen, p. 357, nº 165.
6. Cf. *BCH*, 1901, p. 180.

pour établir l'âge d'un tumulus avec une approximation suffisante.

Le IVe siècle sera donc, aussi pour la construction n° I de Sinitovo, la date que je proposerais. Quant à l'usage de cette construction, je crois volontiers que, à Sinitovo comme à Kostiévo, la bâtisse est un *corps de garde*. Établis dans la même région, au bord de la même route, à la même époque, ces édifices ont mêmes matériaux et, en somme, même plan. J'ajouterais presque qu'ils s'accotent à un tumulus afin d'en tirer un usage militaire et de le transformer en *poste de guet*, s'il n'y avait cette différence que dans mon exemple le tumulus utilisé [1] est seulement voisin, mais non contigu. Le tumulus de Sinitovo n'a pas son équivalent exact dans mes fouilles personnelles; toutefois les trois éléments dont il se compose se sont retrouvés, séparés mais identiques, dans les *tumuli* n°s 2 et 7 de Pastoucha, 19 et 20 de Kostiévo.

Il est malaisé d'imaginer comment se raccordaient l'édifice et le monticule. Notamment, la prétendue porte située vers l'intérieur de l'enceinte était-elle un moyen d'accès aux pentes du tumulus, ou à la crête du mur circulaire s'il avait été surélevé [2]? Ce qui semble en être le vestibule n'était-il pas plutôt le point de départ d'un escalier [3] aboutissant à une terrasse, à une tour, voire à un chemin de ronde?

Les détails du plan intérieur ne sont pas plus évidents. Un vestibule médiocre et formant avancée dans l'angle O. de l'édifice paraît avoir donné accès à une grande salle de 10 m. × 16 m. Il y avait peut-être une tour carrée dans le rentrant D, de même qu'à Kostiévo il y en avait sans doute

1. Le n° 20, tout proche, ou le n° 19, un peu plus éloigné, mais plus haut. Le corps de garde a été construit à l'extrémité occidentale d'une ligne de monticules dont le *tell* (encore habité à l'époque romaine?) formait l'autre extrémité. Les *tumuli* préexistaient assurément en bordure de la route, et par suite l'emplacement de l'édifice a été en quelque sorte commandé par l'obligation d'être placé en tête de file.

2. Tous renseignements utiles sur le remploi militaire de l'enceinte funéraire primitive sont fournis, à propos du n° 7 de Pastoucha, dans *BCH*, 1901, p. 158 et suiv.

3. Ou, comme il n'y a pas de vestiges d'un départ de marches en pierre, n'était-ce pas la simple cage verticale contenant une échelle mobile en bois?

deux, en D et en C. Les murs, dans les deux bâtiments comparés, ont une épaisseur proportionnelle aux dimensions de la façade et à la portée des toits ou terrasses. Ici comme là ils étaient de taille à soutenir un étage.

272-274. — Trois bustes d'homme, attribuables aux ateliers de *Trajana Augusta* [1] et de *Novae*. Ils ont le mérite habituel des portraits d'époque romaine, même exécutés par des ateliers provinciaux sans doute assez médiocres. On remarquera le caractère individuel particulièrement accusé du N° 272; on en pourrait dire autant, à un point de vue différent, du N° 273, qui fait songer à une caricature [2]. Quant au N° 274, que MM. Filov et Velkov appellent hypothétiquement Hadrien, sans doute parce qu'il est barbu et paraît porter le *paludamentum*, le rendu des cheveux, les yeux entourés d'une saillie proéminente, le découpage caractéristique de la poitrine dans ce que j'appellerais le *style applique*, me semblent indiquer la facture syrienne et une époque plus basse. Tout ce que j'ai dit au sujet du N° 263 paraît applicable à ce N° 274. Au reste, Hadrien n'est pas le seul empereur barbu, et d'ordinaire il n'a ni les cheveux plats ni la barbe coupée au ciseau, ce qui n'est guère une mode de son temps. De plus le manteau, qui dégage le bras droit, ne laisse point apercevoir de cuirasse; rien ne prouve que ce soit le *paludamentum* impérial, ce peut être le *sagum* de quelque officier de la garnison de *Novae*, par exemple un légat de la *legio I Italica* : on sait [3] que ces deux vêtements ne se distinguent pas en sculpture.

N° 272. — Tête de grandeur naturelle [4], provenant peut-être d'une statue (hauteur totale : 0 m. 27; visage : 0 m. 21).

1. Voir ci-dessus, p. 139 à propos du N° 270, et ci-dessous, p. 167 à propos du N° 279.

2. Ce pourrait être aussi quelque adaptation d'un *terme* de Pan ou de Silène; la forme du piédestal confirmerait cette possibilité.

3. Cagnat-Chapot, *Manuel*, II, p. 337.

4. *Izvestia Inst. bulg.*, II, p. 73, n° 16, fig. 18 (Kazarov).

Trouvée à Stara Zagora dans la partie orientale des murs de la forteresse [1]; elle fait partie des collections de la Société archéologique locale [2] : *Inventaire*, n° 721. — Fig. 114.

Haut. totale, 0 m. 27 ; du visage, 0 m. 21 ; largeur, 0 m. 12.

Le type est très accusé et, pourrait-on dire, presque slave [3]. Les oreilles sont cassées. Les cheveux sont peu épais, courts, légèrement frisés; la moustache et la barbe ne sont pas très longs, mais paraissent laissés à leur croissance naturelle et non pas égalisés au ciseau, comme sur nos figures 107 et 116.



Fig. 114.



Fig. 115.



Fig. 116.

L'apparence générale, l'indication de la pupille, font penser au IIIe siècle.

N° 273. — Buste d'homme [4] (ou de dieu terme). — Fig. 115.

Provenance : Steklen = *Novae.*

Calcaire tendre; grandeur demi-nature (0 m. 15).

1. Sur cette muraille d'époque impériale et sur les découvertes qui y ont été faites, consultez le résumé que j'ai donné jadis (*Documents*, II, p. 65-67 = *RA*, 1915², p. 194-196).
2. *Ottchet*, 1925, p. 32, n° 16, fig. 15.
3. L'impression est plus nette sur la photographie que sur le dessin.
4. *Godichnik de Sofia*, 1921, p. 213, n° 35, fig. 223.

N° 274. — Buste d'un personnage militaire [1]. — Fig. 116.

Provenance : environs de Svichtov = *Novae*, sans plus de précision; faut-il comprendre Steklen, où se trouvait le camp [2]?

Marbre; demi-nature (0 m. 32 avec le piédestal). La tête est légèrement inclinée à gauche.

B. — Statues et hauts-reliefs.

275. — Torse d'une statue d'Apollon [3].

Provenance : Hissar [4].

Je ne connais cette statue que par une brève mention, non accompagnée des mesures, et par un dessin où l'on voit que le tronc est coupé à hauteur du ventre (section qui paraît régulière, peut-être bloc supérieur d'une statue taillée en deux parties). La tête manque; les bras sont cassés au-dessous des épaules (le bras gauche a une coupure nette qui semble indiquer aussi un membre rapporté). Les plis, assez grossièrement exécutés, d'une chlamyde retenue à droite par une agrafe à tête ronde, recouvrent la poitrine d'un bourrelet épais et mou.

1. *Izvestia Soc. arch.*, VII, p. 149, fig. 109. — Musée de Sofia, *Inventaire*, n° 5922, vitrine 38 = *Vodatch*, p. 161.

2. *Documents*, II, p. 145 = *RA*, 1918², p. 83.

3. *Izvestia Inst. bulg.*, I, p. 248, fig. 148.

4. *Spisek*, p. 44, commune n° 40 de l'arr. de Karlovo, dép. de Plovdiv, à 42 km. au N. de cette dernière ville. M. Filov a donné tous détails utiles sur cette localité dans le long article (*Izvestia Soc. arch.*, 1911, p. 99-146) qu'il a consacré aux antiquités byzantines de Hissar, dont nous ignorons le nom antique qui a pu précéder celui de *Diocletianopolis* (on a trouvé, dans les fouilles de 1920, une monnaie de *Mostis*, du IIe siècle avant notre ère; mais que prouve une monnaie?). Au moyen âge la ville s'est appelée *Âlexioupolis*. Elle possède encore une enceinte datant de Justinien (étudiée à nouveau en 1920; cf. *Godichnik de Sofia*, 1921, p. 242-246) et une basilique à trois nefs au moins aussi ancienne (Filov, *loc. cit.*, et *Sainte-Sophie*, fig. 114). — L'endroit a été jusqu'à présent pauvre en antiquités romaines. Outre le bronze n° 56 de ma *Liste générale*, on ne peut citer que les inscriptions *DH*, 25 *a; CIL*, III, 6122; Kalinka, *op. cit.*, nos 100, 364; *Arch.-Epigr. Mitth.*, 1892, p. 100, n° 28. Elles donnent l'impression d'un assemblage de χῶμαι indigènes, aux noms barbares comme ceux de leurs habitants.

La statue pourrait à la rigueur être un Éros [1]; mais je crois d'autant plus à un Apollon qu'on a trouvé, à Hissar également[2], une inscription qui atteste le culte d'un Apollon guérisseur [3], peut-être le Dieu Cavalier. En attendant, s'il y a lieu, une publication plus complète de ce texte, que son écriture paraît dater du second siècle après J.-C., je donne dès à présent copie en minuscules de mes lectures et restitutions faites sur la photographie :

Pierre incomplète sur tous les côtés et cassée en trois fragments inégaux. — Hauteur : 0 m. 15; largeur : 0 m. 26; épaisseur : 0 m. 025; lettres de 0 m. 01 assez lisibles et convenablement gravées.

[I] . . . .
. . . .
. . . . . ασασθαι σ . . .
. . . . . σὴ πρᾶξις . . .
5. . . . . [φωτί]ζου καλὸν φέ[γγος].

[II] . . . .
[Θερα]πεῖαν ἡδεῖαν κερδοῦς . . . } v. p. 160
[εἰς μὲν] τὸ μέλλον εὐσταθῆ νείκην . } note 4
[νῦ]ν δέ γε ἐχθροῖς κραδίαν οἷαν εὐ[νόων]
10. [α]ὐτὸς γὰρ ἔσται Φοῖβος εἰητὴρ κακῶ[ν].

[II]I Εἰλιθυείων.
[Τ]όκον τίς ἀποτεκοῦσα τοὺς ἀϋτέ[οντας]
[κ]ενὴν κάλιστα. . . . .
[ψ]εύδων . . . .
15. . . . μη . . . .

1. Du type de *Répert. Stat.*, II, p. 430, n° 7; p. 442, n° 5.
2. *Izvestia Inst. bulg.*, I, p. 248-249, fig. 149.
3. Φοῖβος εἰητὴρ ; cf. Ἀσκλήπιος ἰητὴρ, *BCH*, 1923, p. 294, fig. 18; et l'Ἀπόλλων ἰητρός d'*Apollonie de l'Euxin*, *REA*, 1904, p. 212 et suiv.

L. 3 : finale d'un infinitif aoriste moyen.
L. 4 : ΣΗ, possessif, ou finale d'adjectif ou de verbe.
L. 5 : [φωτί]ΖΟΥ, [αὐγά]ΖΟΥ, forme moyenne et construction avec l'accusatif (relatif?) également douteuses.
L. 7 : ligature NH ; après κερδους O, ou Θ, dont il reste C.
L. 8 : ligatures ME, NE, NE, HN.
L. 9 : à la fin EY.
L. 12 : à la fin <ΛΥΤΓ.
L. 13 : ligature N-N ; au début [κ]ενὴν ou [ξ]ένην ; après κά(λ)λιστα, partie supérieure d'un jambage oblique.
L. 14 : au début [σπ]εύδων ou [ψ]εύδων ; à la fin βουρ.
L. 15 : ligature MH.

Tels sont les restes de trois strophes de quatre vers — oracles? recettes médicales? — séparées par un intervalle blanc dans la portion gauche duquel se trouve inscrit le titre du morceau [1] à la suite d'une numérotation faite, non en lettres grecques, mais en chiffres romains [2]. La strophe II est presque intacte [3]; à partir de la ligne 7 on retrouve, à très peu de chose près, le bord gauche de la pierre; le bord droit n'est rattrapé nulle part, et il y manque de 1 à 5 lettres, selon que les vers forcément inégaux finissent plus ou moins loin sur la droite.

Les deux premières pièces, dont le titre est perdu, sont consacrées à Apollon : la seconde parce qu'elle le nomme, la première à cause du καλὸν φέ[γγος] (Φοίβου) qui la termine. Nous avons conservé le titre de la troisième pièce, dédiée aux *Eilithyes*. Ce pluriel est fort rare (cf. toutefois *Iliade*,

1. Au génitif. C'est à ce cas qu'on inscrit le nom de l'auteur; mais parfois aussi de la personne à qui une poésie est dédiée *(Anthologie)*.

2. On distingue au début du titre de la strophe III, mis en vedette et suivi d'un blanc, un I plus grand que les autres lettres : c'est, suivant la coutume, le I final d'un chiffre écrit à la romaine. J'ai restitué ici [II]I parce qu'il y a, en effet, au moins trois strophes, et qu'il ne manque au début des lignes qu'un signe ou deux : on pourrait à la rigueur restituer [VI]I, plus difficilement [VII]I.

3. On en trouvera une restitution complète en se reportant aux compléments proposés dans la note 4 de la page suivante.

XIX, 119). Ici, les déesses accoucheuses sont sans doute les Nymphes des eaux thermales. Sont-elles aussi les déesses-mères, les matrones voilées qui paraissent, au nombre d'une, de deux, de trois, sur une certaine quantité de plaques votives au Dieu Cavalier Apollon, jusqu'à présent insuffisamment expliquées [1]?

Les Nymphes des eaux ferrugineuses et sulfureuses de Hissar [2] doivent avoir été, comme les Nymphes des autres sources thermales de la Thrace, des guérisseuses [3]. La maladie dont leur maître Apollon entreprend personnellement la guérison (*αὐτὸς γὰρ ἔσται Φοῖβος εἰητὴρ κακῶν*) au moyen d'un traitement agréable (*θεραπείαν ἡδεῖαν*) qui aura dans l'avenir un succès définitif (*εἰς μὲν τὸ μέλλον εὐσταθῆ νείκην*) et dans le présent un résultat immédiat, la transformation des ennemis en amis (*νῦν δέ γε ἐχθροῖς κραδίαν οἷαν εὐνόων* ; les accusatifs dans les trois vers doivent dépendre d'un verbe unique signifiant *donner*), — ne serait-ce pas la stérilité [4], provoquée par le *mauvais*

1. *REA*, 1912, p. 143 et suiv.

2. Kanitz, *Bulgarie danubienne*, etc., p. 260, prétend que les eaux ont de 34° à 44°; mais il n'y est point allé. On dit sur place que la source la plus chaude aurait 55°, et je le croirais volontiers, ayant pu à peine la tâter. Les gens du pays s'y plongent directement sans douleur, puis passent graduellement par les sources intermédiaires jusqu'à la plus fraîche : l'itinéraire inverse est cependant, je crois, le plus fréquenté.

3. Celles de Saladinovo sont des spécialistes des yeux (*BCH*, 1897, p. 120 et suiv.); celles d'Anchialos font de la médecine générale (Jord., *Getica*, XX, 109; Procope, *Ædif.*, III, 7, 19, p. 263 Bonn; Théophyl., I, 4, 5; cf. Villehardouin, 452).

4. Que les *jettatori* puissent provoquer la stérilité (ou l'avortement), cela n'est pas douteux d'après les idées populaires de tous les temps et de tous les pays. Mais quel est ici le remède indiqué contre les sorts jetés? Apollon sera le vrai guérisseur, c'est entendu; mais qu'aura-t-on dû faire? A première vue, il manque si peu de mots dans les quatre vers de la strophe II, qu'on se demande où pourrait être logée la prescription médico-magique. Mais si l'on remarque, à la fin du vers 7, que la dernière lettre pourrait être un θ, et que le génitif κέρδους, de κέρδος *gain*, ne fournit guère de sens pour l'ensemble de la phrase, on songe au génitif κερδοῦς, de κερδώ, *renard*, et le vers nous entr'ouvre de nouveaux horizons si on le complète ainsi :

[θερα]πείαν ἡδεῖαν κερδοῦς θ[υσία δώσει]
[εἰς μὲν] τὸ μέλλον εὐσταθῆ νείκην [ἔχειν], etc.

J'ai demandé à mon ami Arnold van Gennep s'il peut me citer des exemples d'un pareil sacrifice prophylactique du renard (ou peut-être seulement d'un

sort? Je ne sais ce que les anciens pensaient des eaux de Hissar; mais je puis affirmer, pour avoir séjourné il y a plus d'un quart de siècle dans cette station balnéaire, que beaucoup de femmes, notamment parmi les Turques[1], croyaient à leurs vertus fécondantes.

On mentionne encore comme découvertes à Hissar :

b) Une statue drapée.

c) Une série de fragments architecturaux : pilastres, corniches, etc.

d) Une colonne de granit avec inscription grecque illisible.

e) Une amulette en os (Musée de Sofia, *Inventaire*, nº 6042) : homme avec les bras croisés; trou de suspension derrière la tête (hauteur : 0 m. 035).

276-278. — Trois statuettes-appliques représentant l'une Esculape avec Télesphore, les deux autres Hygie. — Je les ai classées ici parce que ce sont en réalité des hauts-reliefs, puisqu'elles étaient préparées pour être appliquées contre un mur dont elles semblaient faire partie. C'est une variante d'une disposition que j'ai déjà plusieurs fois étudiée à propos

emploi de la peau du renard comme préservatif magique; mais je ne vois pas, pour signifier la *peau*, de mot qui commence par ο ou θ; οὐρά, la *queue*, doit être indiqué plutôt que proposé). Après des recherches pour lesquelles je lui présente ici mes remerciements, il m'a déclaré ne pas connaître autre chose que le passage dans lequel Seligmann (*Der böse Blick*, Berlin, 1910, II, p. 118) signale que « dans l'Italie *moderne*, un morceau de peau de renard fixé à l'épaule ou à la coiffure garantit contre le mauvais œil ».

Sur le renard en Thrace, on consultera toujours avec profit les articles de M. Salomon Reinach, recueillis dans les tomes II et III de *Mythes, Cultes et Religions*. — Sur le sacrifice rituel du renard dans les mêmes régions, voir Perdrizet, *Cultes et Mythes du Pangée*, p. 40.

1. J'entends les Turques habitant le pays dès avant 1877, lorsqu'il était encore soumis à la domination ottomane. Depuis, l'exode a eu lieu, de plus en plus rapide; et, même avant les guerres balkaniques de 1912, on ne venait guère de Turquie en Bulgarie pour le plaisir de voyager ou de faire une cure thermale. Les baigneurs de Hissar, dit cependant en 1911 M. Filov (*loc. cit.*, p. 98 et note 1), proviennent principalement de Roumanie et de Turquie : ils ont été 8.000 en 1909.

des sanctuaires agrestes de la Thrace. Elle a pour but de faire tenir les *ex-voto* sur une surface aussi restreinte que possible, en les appliquant côte à côte sur un mur qui leur sert de support [1], ou bien d'encadrement [2], ou bien de fond coloré [3], ou bien encore, comme ici, qui fait corps avec eux.

Aucune de ces appliques n'est travaillée sur sa face postérieure ; le N° 277 pourtant porte au revers, marquée d'un simple trait, l'indication des plis de vêtements qu'on aurait pu y sculpter en relief. Le N° 278 offre sur le flanc gauche les vestiges d'une rainure ou d'un tenon par quoi il était rattaché, soit à un ressaut du mur formant pilastre ou encadrement, soit plutôt à une autre statuette, qui était peut-être un Esculape, ou, bien moins probablement, un Télesphore. On aurait eu ainsi un groupe Hygie-Esculape, plus ordinaire que le groupe inversé Esculape-Hygie [4].

C'est cependant un groupe de ce second type qui aurait été formé par les N°s 276-277, au dire de M. Boris Diakovitch [5]. On ne peut assurer que les figures, incomplètes, ont mêmes dimensions; mais, dit notre auteur, c'est même matière, même technique, et il faut réunir ces œuvres qui manifestement sortent des mains du même ouvrier [6]. Il signale enfin que l'adjonction de Télesphore au centre de ce groupe correspond, sinon à des statues cultuelles de l'Asclépéion

1. Tel notre N° 264 (*Documents*, IV, p. 18 = *RA*, 1925², p.18).

2. Reliefs à insertion dans une niche : genre, placé dans un mur, de notre N° 131, fig. 45 (*Documents*, II, p. 17 = *RA*, 1915¹, p. 74).

3. Reliefs découpés : n°s 19-20, fig. 21-22, dans *REA*, 1924, p. 66.

4. Pour me borner à la Thrace et renvoyer à un recueil d'*ex-voto* à ces deux divinités, je remarque que sur les reliefs de Glava-Panéga *(Izvestia Mouzei)* les types I et II sont dans la proportion de 1 à 10.

5. Il ne donne pas clairement ses raisons, et l'on ignore s'il y a dans les piédestaux ou les tenons des statuettes une indication qui doive faire préférer cette combinaison. C'est peut-être seulement pour que la reconstitution se rapproche davantage de la monnaie locale qui va être citée pour comparaison.

6. M. Diakovitch lui fait trop d'honneur en l'appelant sculpteur. Les deux pièces sont l'œuvre d'un artisan excessivement médiocre. Les proportions sont raccourcies, les chairs flasques, les visages inexpressifs, les draperies boudinées ou métalliques. J'admets volontiers, avec notre auteur, la date du IIIe siècle; j'ajouterais : probablement finissant.

philippopolitain, du moins à un médaillon de Caracalla frappé à Philippopolis, et dont un exemplaire est conservé dans les collections numismatiques recueillies à la Bibliothèque dont il est le directeur [1].

N° 276. — Esculape et Télesphore [2] : Musée de Plovdiv. — Hauteur probable, compris le piédestal aujourd'hui cassé, 0 m. 26; de Télesphore seul, 0 m. 095. — Fig. 117 A.

Le type du dieu est le plus commun de tous, bras gauche caché sous le manteau, bras droit nu, pendant le long du corps, et tenant appuyé verticalement au sol le bâton où s'enroule le serpent [3] (restes peu distincts). Télesphore dans sa pose et son vêtement usuels [4].





A B

Fig. 117.

N° 277. — Hygie [5] : Musée de Plovdiv, *Inventaire*, n° 388. — Hauteur avec le piédestal : 0 m. 225

1. Mionnet, *Suppl.*, II, p. 969, n° 1577; Mouchmof, *Monn. antiques dans la péninsule balkanique*, n° 5306. — M. Diakovitch remarque qu'aucune planche ne reproduit cette monnaie. Il en est de même encore dans le nouveau mémoire de M. Mouchmof sur les *Monnaies antiques de Philippopolis* (*Godichnik de Plovdiv*, 1924, p. 185-292, et pl. II à XIV).

2. *Godichnik de Plovdiv*, 1921, p. 135, fig. 2.

3. Par exemple *Répert. Stat.*, II, p. 32, n°s 1, 3; p. 33, n°s 1, 2, 3; p. 34, n° 7; III, p. 12, n°s 1, 2, 3, 9; V, p. 16, n°s 1, 2, etc. — Surtout IV, p. 25, n° 6, qui est une statuette de Glava Panéga (= *Izvestia Mouzei*, fig. 10), sur laquelle la seule différence est qu'on ne voit pas si les bras de Télesphore sont croisés sous le manteau.

4. Ainsi *Répert. Reliefs*, II, p. 152, n° 2 (encore Glava Panéga = *Izvestia Mouzei*, fig. 13); les bras croisés ne se voient nettement que sur notre N° 72, fig. 12 (= *Répert. Stat.*, V, p. 223, n° 5) où le petit dieu est assis sans manteau.

5. *Godichnik de Plovdiv*, 1921, p. 140, fig. 3.

(mais la tête manque); dimensions du piédestal : 0 m. 043 de haut sur 0 m. 107 de large; autel haut de 0 m. 055. — Fig. 117 B.

Ce type de la déesse est également très fréquent [1]. De l'épais manteau qui l'enveloppe sortent seulement son avant-bras droit où s'enroule un serpent, et sa main gauche qui tend une patère [2]. Contre elle, à gauche, un autel-pilier surmonté d'une pyramide qui figure sans doute la flamme.

Le marbre des deux statues est blanc, à grain très fin.

Toutes deux ont été trouvées ensemble, en 1912, à Pastoucha, au lieu dit l'Église Rouge [3] *(Tchervena Tcherkva)*.

Leur intérêt consiste surtout dans le fait que, provenant d'une localité voisine de Philippopolis, elles nous serviront plus loin à préciser certains détails de la « frise des divinités » découverte dans cette ville et reproduite par notre figure 123. Pour ce genre d'étude, la statue suivante est encore plus caractéristique.

N° 278. — Hygie [4], trouvée à Batkoun [5], dans un Asclépéion connu depuis plus de trente ans [6]. — Musée de Plovdiv. — Fig. 118.

Hauteur : 0 m. 37; marbre à gros grains provenant d'une carrière locale [7].

1. Elle est très rarement aussi complètement engoncée dans son manteau. L'exemple le plus voisin serait *Répert. Stat.*, I, p. 294, II¹.

2. Indistinct; supposé par analogie.

3. Outre les documents et croquis que j'ai donnés sur Pastoucha à propos de mes fouilles (*BCH*, 1901, p. 156 et suiv.), il faut noter les N[os] 76 et 89 de mes *Documents*. — L'église rouge est une ruine byzantine en briques; elle se trouve reproduite dans le *Vodatch*, fig. 9.

4. *Godichnik de Plovdiv*, 1921, p. 140, fig. 4.

5. J'ai parlé plus haut de cette localité (p. 140, note 3). Elle a fourni un certain nombre de textes (*DH*, p. 323 et suiv., n[os] 1, 2, 23; Kalinka, *op. cit.*, n[os] 113, 206). On y connaît une chapelle du Héros (détails dans Kazarov, *s. v.*, n° 13, Pauly-Wissowa, III, p. 1134) et un sanctuaire d'Asclépios, au lieu dit le *Puits de l'Haïdouk*, près du monastère de Saint-Pierre (monuments dans *Sbornik*, 1896, p. 427-428, n[os] 1 à 4, et dans *Izvestia Mouzei*, fig. 68 et 69; notre N° 278 s'ajoute à cette liste).

6. Trouvailles publiées dans le *Sbornik* de 1896.

7. Encore, sans doute, et pour les mêmes raisons que plus haut, du « marbre de Bellovo » : cf. p. 142, note 1.

Cette image est plus soignée que la précédente, les draperies sont moins piteusement rendues. Le manteau dégage davantage la déesse, qui a les cheveux sur le cou et le bras droit entièrement nu. On remarquera que le serpent s'enroule deux fois sur son avant-bras, et qu'elle le tient tout près de la tête, comme pour mieux le maintenir à distance de la nourriture que présente la main gauche enveloppée dans le manteau (gâteau [1]?).



Fig. 118.

279. — Plaque sculptée en haut-relief [2]. — Musée de Stara Zagora [3]. — Fig. 119 AB.

Trouvée à Stara Zagora, en 1914, cette plaque a une histoire qui montre bien à quels inconvénients on se heurte, en archéologie, par suite de l'inintelligence des gens, de leur cupidité, et aussi de l'insuffisance des lois sur les antiquités.

Au moment de la découverte, dans la maison d'une citadine nommée Marie Madjarova, la plaque se présentait sous la forme d'une dalle mesurant 1 m. 20 × 1 m. × 0 m. 20 et décorée de deux Victoires placées sur les deux extrémités, parfaitement symétriques et probablement identiques [4]. Mais quand la Société archéologique locale, avisée, voulut recueillir le monument dans son Musée, une discussion s'éleva, dont la conclusion, plus juridique (peut-être) que scientifique, aboutit à cet étrange moyen terme : la propriétaire fit dé-

1. Supposition de M. Diakovitch. La photographie ne montre rien de distinct : c'est peut-être une coupe plate. — Analogie pour le serpent tenu près de la tête : *Répert. Stat.*, I, p. 295, I[1].

2. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 268, fig. 245 *a b* (Kojoukharof). — *Ottchet*, 1925, nº 22, p. 35, fig. 20 *ab*.

3. Voir ci-dessus, p. 138 note 2.

4. Hauteurs actuelles : A, 0 m. 58; B, 0 m. 38.

tacher les reliefs pour les remettre au Musée, et conserva la dalle elle-même « pour des usages domestiques[1] ».

Il n'est pas dit si, au cours de cette opération sauvage, les sculptures ne subirent pas quelque dommage. Mais c'est assez probable, car la description que je vais reproduire ne concorde pas avec les photographies qui ont inspiré la figure ci-contre. Notamment chaque Victoire, sans doute de son bras disparu (ce n'est pas dit clairement) soulevait une large guirlande sous laquelle se tenait debout un personnage qui, « étant en très fort relief, s'est détaché, de sorte qu'il ne reste plus désormais sur la plaque que des marques de l'emplacement qu'il occupait ».

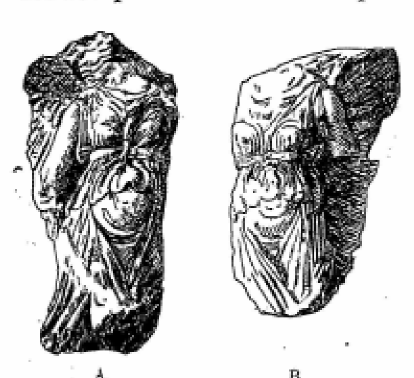


Fig. 119.

Ce personnage ne nous étant pas décrit, peut-être parce qu'il avait déjà disparu avant qu'on pût officiellement l'étudier, il est bien malaisé de deviner ce qu'il représentait. M. Kojoukharof dit que c'était « une autre divinité » : probablement Jupiter, ajoute-t-il ailleurs, car près des vestiges de son pied droit une rugosité du marbre semblait laisser deviner la silhouette d'un aigle. Je n'en suis pas très sûr, car le personnage placé sous la guirlande devait être plus petit que les déesses qui la soutenaient à bras tendu. Rien que cette différence de taille me fait supposer que les déesses couronnaient plutôt soit un défunt, soit un mortel vainqueur : un athlète ou un empereur[2]. Car d'une part *Trajana Augusta*

1. « Selon le testament de feu son époux », ajoute le récit de l'*Ottchet*.

2. Sur un des reliefs de l'arc de Bénévent, Trajan est de même taille que la Victoire qui le couronne (*Répert. Reliefs*, I, p. 66, n° 2); sur une plaque provenant de l'acropole d'Athènes (*Ibid.*, p. 369, n° 3), l'athlète est aussi grand, semble-t-il, que la déesse. Mais il est dit dans la description que la couronne tenue par les Nikés aurait eu la forme d'un arc. Abaissé, ou surélevé ? Concave, ou convexe?

a été réédifiée et embellie en l'honneur de Trajan victorieux, mais d'autre part elle a possédé des coureurs dont elle se glorifiait (notre Nº 146).

L'image me permet de ne pas décrire ce qui reste de ces deux Nikés, lesquelles, à en juger par le peu d'épaisseur de la pierre, ornaient sans doute une balustrade[1], ou encore la face principale d'un sarcophage[2]. Elles paraissent d'une exécution convenable, qui fait honneur aux ateliers de *Trajana Augusta*[3]. C'est du reste un motif décoratif et architectural que ces ateliers affectionnaient, d'après toute la tradition gréco-romaine, s'il est vrai que le numéro suivant représente, en réduction, une des portes de la ville décorée par eux.

C. — Fragments architecturaux.

C'est à cause de cette hypothèse que j'ai classé sous la présente rubrique la plaque dont il va s'agir, trouvée également à Stara Zagora[4] en même temps que les trois piédestaux honorifiques que j'ai autrefois publiés ici[5]. J'ai donné alors les détails de la fouille; je crois que le fait que le monument a été trouvé dans les murs antiques de la ville est, en faveur de la supposition qu'il représenterait réellement, en réduction, l'une des portes de cette muraille, le moins mauvais argument,

1. Je n'ose citer, même à titre de simple référence, ni les Victoires de la balustrade du temple de Niké Aptère (*Répert. Reliefs*, I, p. 19), ni celles du trépied choragique d'Athènes (*Ibid.*, II, p. 342, nos 1 et 3).

2. Mais alors, pour que cette face ait eu une longueur suffisante, il faudrait supposer, au delà des Victoires et de chaque côté, des figures symétriques aujourd'hui disparues, sans qu'on en ait fait mention, sans doute parce qu'elles auraient été découpées dans l'ensemble et retirées, avec un morceau de plaque correspondant, avant l'époque où le monument dans son état actuel a été signalé ou retrouvé. Tels, pour prendre un exemple, les Génies saisonniers qui accostent les Victoires sur un sarcophage de Cologne (Espérandieu, *Recueil*, nº 6484). Toutes ces suppositions sont bien décevantes.

3. Voir le Nº 270, et la conclusion du Nº 280.

4. *Izvestia Soc. arch.*, 1914, p. 267, fig. 244; *Ottchet*, 1925, p. 34-35, fig. 19.

5. *Documents*, Nos 146-148 = *RA*, 1915², p. 200 et suiv.

sinon le seul [1]. Il n'y a, selon moi, aucune probabilité que le relief soit un modèle représentant à petite échelle l'ensemble exact du mur et de la porte qui le traverse [2]. Il n'y en a même guère pour que l'artisan ait copié une porte existant véritablement dans la ville [3] : nous allons voir que le type et l'ornementation sont usuels dans le monde gréco-romain.

280. — Plaque de marbre jaunâtre ordinaire. — Musée de Stara Zagora : *Inventaire*, nº 416. — L'image qui en a paru dans *Archeol. Anzeiger*, 1915, fig. 7, me dispense de la reproduire ici.

Une plaque rectangulaire (0 m. 45 × 0 m. 37 × 0 m. 10) est ornée sur une face d'une porte voûtée dont la trouée la traverse de part en part, et dont l'ornementation, se détachant en fort relief assez finement sculpté, occupe en hauteur presque toute la place (0 m. 425).

Deux colonnes lisses d'ordre toscan [4] reposent sur deux hauts piédestaux abondamment moulurés, placés eux-mêmes sur deux larges bases rectangulaires sans ornements. La face centrale de chaque piédestal est ornée d'une couronne. L'entablement (deux bandes lisses et une rangée de denticules) supporte un fronton mouluré dont le tympan renferme une rosace à cinq lobes, accostée de couronnes et de guirlandes. Au sommet et aux extrémités, acrotère : là, une palmette; ici une fleur. — Sous ce portail se creuse une porte voûtée. La clef de voûte est une feuille roulée en forme de console; l'arc est flanqué dans les triangles extérieurs des traditionnelles Victoires symétriquement penchées vers le centre [5];

1. Il n'y a rien à tirer, évidemment, du fait que les trois bases honorifiques et la plaque ont été exhumées, paraît-il, en un endroit où se trouvaient deux groupes de trois marches séparées par un palier.

2. Entre autres arguments, jamais la surface lisse du fond n'aurait représenté un mur romain en bel appareil, et la minutie de détails qu'on remarque pour la porte aurait été appliquée au rendu de la muraille contiguë.

3. Les portes de ville n'ont ni cette apparence ni cette construction : détails et figures dans le *Manuel* de Cagnat-Chapot, I, p. 70 et suiv., § IV.

4. *Ibid.*, p. 34, fig. 12. Les nos 1 et 3 concordent exactement avec le galbe de nos colonnes.

5. Emploi usuel à cette place dans les arcs triomphaux : à Bénévent, celui

ses extrémités posent sur des pilastres au chapiteau desquels s'enroulent des guirlandes [1].

Cette profusion de couronnes et de fleurs tressées fait songer à une décoration funéraire à laquelle la présence des Victoires, motif purement ornemental [2] et du reste souvent funèbre [3], ne contredit nullement. La forme de porte donnée au monument ne fait que fortifier cette impression, en le rattachant à toute une série de stèles et de plaques formant les côtés d'urnes cinéraires en forme de cuve. Les dimensions des unes et des autres concordent avec celles de notre plaque, et leur motif décoratif, d'origine syrienne [4], est précisément une reproduction minuscule de la porte monumentale d'un tombeau sculpté dans le roc [5]. Il est vrai que cette porte est ordinairement figurée close, ou seulement entr'ouverte, tandis qu'ici c'est une ouverture béante, dont le battant n'existe pas [6]. On peut supposer ou bien que c'était une pièce à part, marbre ou métal, qui a disparu, ou encore mieux que dans cet espace vide (environ 0 m. 20 × 0 m. 12) s'insérait une plaque portant, sinon une épitaphe qui s'y serait peut-être trouvée un peu à l'étroit, du moins une sculpture appropriée : peut-être (qui sait?) une image du Dieu Cavalier, motif funéraire usuel, auquel conviennent

de Trajan; en Gaule, la porte noire de Besançon, l'arc de Cavaillon, celui de Saint-Rémy; à Rome, les arcs de Titus, de Sévère, etc. (*Répert. Reliefs*, I, p. 59 et 63; p. 78 et 79; p. 99; p. 382; p. 276, nº 2; p. 259).

1. Ce dernier détail est très peu visible.

2. Sur l'usage architectonique des « Victoires d'angle », cf. Cagnat-Chapot, *Manuel*, I, p. 558.

3. Victoires sur une *stèle-porte*, monument précisément analogue à celui que je crois reconnaître ici : *Ibid.*, I, p. 615.

4. *Ibid.*, I, conclusion, p. 617.

5. Type des tombes rupestres de Pétra.

6. Le battant n'existe pas non plus, ni l'ouverture béante (remplacée par le fond lisse uniforme de l'arrière-plan sur lequel se détache l'encadrement de la porte), sur une plaque au musée d'Épinal (Espérandieu, *Recueil*, nº 4832 : « arcades supportées par des pilastres ; le bas-relief, qui paraît funéraire, peut figurer les portes d'un double tombeau »). L'image montre, juxtaposées, deux portes identiques dont chacune ressemble à notre Nº 280 comme construction (colonnes supportant un arceau rond) et comme dimensions (environ 0 m. 60 × 0 m. 50 ; l'épaisseur de la plaque est 0 m. 13).

un emplacement en arcade et des dimensions restreintes [1].

Telle est, à mon gré, l'explication la plus probable de ce petit monument. Elle nous fait apercevoir, une fois de plus en Thrace, l'existence à *Trajana Augusta* d'un de ces ateliers de lapicides syriens dont j'ai eu si souvent déjà l'occasion de parler [2]. C'est peut-être à des ateliers du même genre, établis à *Pautalia* et à *Philippopolis*, qu'il faut attribuer, à cause du style, des motifs choisis et de l'ornementation chargée, les trois fragments architecturaux que voici :

281. — Console de soffite provenant des fouilles entreprises entre 1906 et 1912 par M. Ivanoff, sur le *Hissarlik* (hauteur fortifiée) de Kustendil = *Pautalia*, pour y rechercher le plan et les restes du célèbre Asclépéion qui de ce point dominait la ville [3].

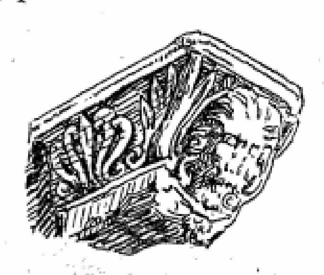


Fig. 120.

Longueur : 0 m. 35 ; hauteur : 0 m. 275 ; épaisseur : 0 m. 315. — Fig. 120.

La partie non ornée, qui était scellée dans le mur, mesure en outre 0 m. 26. L'ensemble est en marbre. La tête en façade est une figure de Méduse aux cheveux épars et à l'expression égarée.

282. — Fragment d'un plafond à caissons découvert vers 1915, en même temps que les chapiteaux de la figure suivante et qu'une assez grande quantité de fragments architecturaux [4], dans les ruines probables d'un Asclépéion

1. Beaucoup de ces plaques ont justement un fronton rond et des mesures concordantes avec celles-là. — Pour le mode d'insertion, cf. la fig. 45 de mes *Documents* et les références qui sont fournies à ce propos.

2. *Documents*, Nos 81, 148; II, p. 82, 91 (*RA*, 1916[1], p. 361 et 370).

3. *Izvestia Soc. arch.*, 1920, p. 66-123. Je ne puis songer à extraire de ce long article même un bref compte rendu des fouilles. La figure 50 donne une idée de l'étendue des ruines; la présente corniche est reproduite à la figure 51 et décrite p. 79, note 1.

4. Corniche (0 m. 95 × 0 m. 30 × 0 m. 30); deux architraves de même

situé à Philippopolis sur les pentes de l'un des monticules sur lesquels s'étendait la ville ancienne[1] : *Djambaz Tépé.* — Fig. 121.

Ce lourd morceau[2] mesure 1 m. 15 × 0 m. 60. Ses palmettes rappellent celles de la console précédente; la décoration des traverses et des caissons, dont l'image rend suffisamment les détails, est dans l'ensemble trop lourdement chargée de sculptures industrielles banales, multipliées dans l'unique désir de « faire riche ». On comparera l'élégante et discrète simplicité des caissons reproduits par notre figure 52. Si le mausolée auquel ces caissons appartiennent doit être daté, grâce à son inscription, du IIe siècle environ (c'est, en tout cas, ce que j'ai essayé de prouver dans la description de ce monument, à laquelle je prie qu'on se reporte), il n'est pas douteux que la prétentieuse décoration ci-contre soit postérieure, d'un siècle au moins. On sait du reste le regain de faveur qu'a obtenu en Thrace le culte d'Asclépios guérisseur au début du IVe siècle.

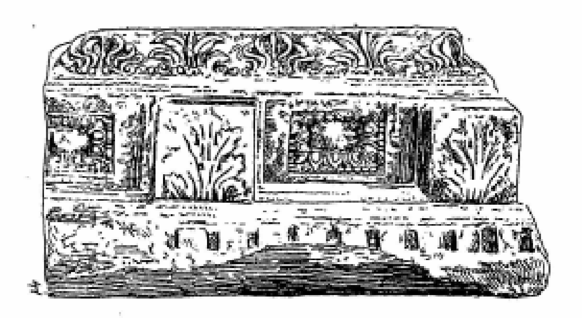


Fig. 121.

longueur (1 m. 55), mais de largeurs différentes (0 m. 325 et 0 m. 475); la seconde porte alternativement les lettres CЄ et ЭƆ dans chacun des intervalles de sa décoration ornementale.

1. *Trimontium*, le nom latin de Philippopolis, fait allusion aux trois collines rocheuses de *Djambaz Tépé*, *Djemdem Tépé*, *Sahat Tépé*. La première est restée en dehors du plan d'extension de la ville moderne de Plovdiv.

2. *Godichnik de Plovdiv*, 1921, p. 161 et fig. 9 (Diakovitch).

283. — Demi-chapiteau de pilastre. — Même provenance. — Fig. 122.

On en a recueilli au Musée de Philippopolis huit exemplaires[1]. Leurs mesures sont : diamètre : 0 m. 30; hauteur : 0 m. 55; largeur : 0 m. 40; épaisseur avec le bloc annexe du pilier : 0 m. 70.

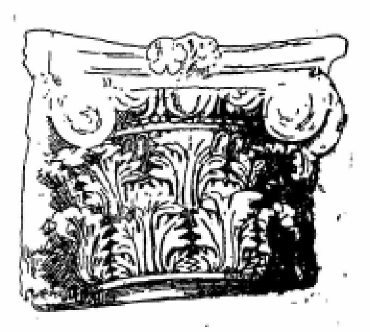


Fig. 122.

Cet ordre composite rappelle d'assez près certains chapiteaux du Forum de Trajan à Rome[2]; mais la sculpture beaucoup moins fine et taraudée à la gouge n'interdit pas d'admettre, pour le temple que ces pilastres ornaient, la date approximative que je viens de proposer[3].

(A suivre.) GEORGES SEURE.

1. *Godichnik de Plovdiv* 1921, p. 161 et fig. 8.
2. Guzman, *Art décoratif*, pl. IX. — Cf. les fig. 14 à 17 de Cagnat-Chapot, *Manuel*, I.
3. M. Diakovitch (*loc. cit.*, p. 162 suiv.) pense à l'ère de prospérité et de reconstruction qui a pu suivre, en pays balkanique, les victoires de Marc-Aurèle sur les Marcomans.

NOTES ÉPIGRAPHIQUES

I. — Décrets de Samothrace.

Les décrets de Samothrace pour le poète tragique Dymas d'Iasos (*GIBM*, 444)[1] ont été plusieurs fois reproduits

1. Je saisis cette occasion de noter quelques remarques sur des décrets pour des poètes, acteurs ou musiciens. Dans le décret de Ténos pour la poétesse 'Αλκινόη de Thronion, *IG.*, XII, 5, 812, l'éditeur supplée, l. 8 : [τήν τε ἐπιδημίαν πεποίηται φιλο]τίμως, ἀξίως [τῆς τῶν Θρονιέων πόλεως], et, dans le décret pour un poète, *ibid.*, 813, 4 : [τήν τε ἐπιδημίαν πεποίηται] φιλοτίμως, ἀξίως τῆς [τῶν — ναίων πόλεως] ; mais l'adverbe φιλοτίμως ne peut s'appliquer à l'ἐπιδημία ; il vaut mieux restituer [καὶ ἐπιδείξεις ἐποιήσατο] φιλοτίμως, ou [καὶ ἠγώνισται καλῶς καὶ] φιλοτίμως ; pour ἀγωνίζεσθαι καλῶς καὶ φιλοτίμως, cf. *Sylloge*[3], 431, 7-8 (Amphictions) ; Ad. Wilhelm, *Urkunden dramatischer Aufführungen*, 222 ; *Attische Urkunden*, II, 4, l. 11 sqq. — Dans le décret de Siphnos, *IG.*, XII, 5, 482 (cf. p. 318), l'éditeur restitue, l. 7 sqq. : [ἐπειδὴ—μος] Νίκωνος Δήλιος κιθαρωιδὸς [ἀνὴρ ἀγαθὸς ὢν κ]αὶ πεισθεὶς ἀγωνίσασθαι, κα[λῶς καὶ φιλοτίμως] ἠγώνισται κτλ. Ce qu'on attend à la place de [ἀνὴρ ἀγαθὸς ὢν], c'est la mention du séjour de l'artiste à Siphnos ; cf. *Fouilles de Delphes*, III, 1, 48, 4 ; 49, 2-3 ; *Sylloge*[3], 431, 6 ; 689, 3 sqq. ; 738, 3 sqq. ; *IG.*, VII, 219, 2-3 ; IX, 2, 62, 4 ; 63, 2 sqq. ; *BCH*, 1922, 445, 4 ; Λαογραφία, VII, 330, 4-5 ; *AM*, 1911, 287, 6-7 ; je supplée donc : [ἀφικόμενος (παραγενόμενος semble trop long) εἰς τὴν πόλιν] ou [ἐνδημήσας ἐν τῆι πόλει κ]αὶ πεισθεὶς κτλ. — Th. Wiegand (*AM*, 1911, 287) a publié comme inédit un décret pour un acteur tragique, qui provient de Périnthe et qui, publié par Mordtmann, reproduit par Dumont-Homolle, *Mélanges*, 391, 74[4], avait été en partie restitué par Ad. Wilhelm, *Urkunden dram. Auff.*, 221-222 (cf. *AM*, 1914, 186). Seymour de Ricci l'a encore publié comme inédit dans la *Revue Épigraphique*, 1913, 143, en l'attribuant à Ptolémaïs (cf. *ibid.*, 427, où Hiller veut l'attribuer à Alexandrie-de-Troade). Grâce à ces deux nouvelles copies, on peut, je crois, le restituer ainsi : "Εδοξεν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι· Ποσειδώνιος Διοσκουρίδου ὁ ἀγωνοθέτης εἶπε[ν, κ]αὶ ἐπελθὼν ἐπὶ τὴν βουλ[ὴν φησ]ιν (*suppl.* Seymour de Ricci) 'Αθήναιον τὸν τραγω[ιδὸν ἐπ]ιδημήσαντα εἰς τὴ[ν πόλιν (*suppl.* Wiegand) καὶ ἀ]ξιωθέντα ἠ[γ]ων[ίσθαι καλῶς (*suppl.* Wilhelm) κ]αὶ φιλοτίμως κα[ὶ ἀξιοῦ] τιμηθῆναι αὐτ[ὸν καθότι ἂν τῆι βο]υλῆι [κ]α[ὶ τῶι δήμωι δόξηι]. Pour φῆσιν, cf. Schliemann, *Ilios*, 711 : ἐπειδὴ πλείονες τῶν πολιτῶν ἐπελθόντες ἐπὶ τὴν βουλήν φασιν Χαιρέαν εὔνουν τε εἶναι τῆι πόλει (Ilion) ; *IG.*, XII, 5, 129, 39 sqq. (Paros) ; *IG.*

(Michel, *Recueil*, 352 ; K. Fredrich, *IG.*, XII, 8, p. 38). Dans le second de ces décrets, Ch. Michel et K. Fredrich ont accepté — à tort, je crois — une restitution de l'éditeur anglais. On lit, l. 29 sqq. :

ἵνα δὲ φανερὸν ἦι καὶ Ἰασεῦσιν ὅτι ὁ δῆμος τιμᾶ[ι τοὺς]
[κα]λοὺς καὶ ἀγαθοὺς ἄνδρας ἀξίως τῆς αὐτῶν ἀρετῆς, δοῦναι [τόδε]
[τὸ] ψήφισμα τὸμ βασιλέα τοῖς πρώτοις παραγενομένοις θεωροῖς, ἔ[τι δὲ]
[καὶ] τὸ γραφὲν ἐπὶ Σωσιφάνους ἀνενε[γ]κεῖν τῆι βουλῆι καὶ τῶι δήμ[ωι τῶι]
[Ἰα]σέων κτλ.

Le supplément ἔ[τι δὲ καὶ] (l. 31), semble une cheville. En revanche, il manque à cet endroit une précision qui paraît indispensable. Le « roi » remettra le décret, non « aux premiers théores qui viendront », mais aux premiers théores envoyés par la patrie de Dymas, qui, seuls, peuvent rapporter ce décret à Iasos. Je n'hésite donc pas à restituer : τοῖς πρώτοις παραγενομένοις θεωροῖς ἐ[ξ Ἰασοῦ | καὶ] τὸ γραφὲν κτλ.

Il faut introduire une restitution de même sorte dans le décret de Samothrace pour le poète épique Hérodès de Priène (*I. von Priene*, 68)[1]. Lignes 9-11, au lieu de : δοῦναι | [τόδε τὸ ψήφισμα τὸμ βασιλ]έα τοῖς πρώτοις παρεσομένοις θεω|[ροῖς, ἀξιοῦντα ἀνενεγκεῖν αὐτὸ τῆ]ι βουλῆι καὶ τῶι δήμωι τῶι Πριηνέων, on suppléera : τοῖς πρώτοις παρεσομένοις θεω[ροῖς ἐκ Πριήνης καὶ ἀνενεγκεῖν κτλ].

Même décret, l. 11-12, plutôt que : ἐπιμεληθῆναι ὅπως — ὁ στέφανος [ἀναγορευθῆ εἰδότας κτλ.], je restitue : ὁ στέφανος [ἀναγορευθῆ ἐν Διονυσίοις, εἰδότας κτλ.] ; cf. les l. 34-35 du décret pour Dymas. La longueur des lignes s'accorde avec ce supplément.

Dans le décret de Priène, *ibid.*, 69, rendu en réponse[2], les

II[2], 857, 13 (Athènes). Pour ἀξιοῦν, cf., par ex., *IG.*, VII, 1, 9 : ἐπειδὴ τοὶ Αἰγοστενῖται ἀνάγγελλον Ζωΐλον — εὔτακτον εἶμεν — καὶ ἀξιοῦν αὐτὸν δια ταῦτα τιμηθῆμεν ὑπὸ τᾶς πόλιος (Mégare) ; *SGDI*, 3555, 2 sqq. : ἐπειδὴ Ἀγοράναξ Ἀγορακλεῦς ἐπελθὼν ἐπί τε τὰν βουλὰν καὶ τὸν δᾶμον ἀξιῶι τὸν υἱὸν αὐτοῦ τὸν πρόγονον Ἀγορακλῆ ποιήσασθαι πολίταν (Kalymna). Pour καθότι κτλ., cf., par ex *AM*, 1919, 25 sqq., n. 13, 4 sqq. (Samos).

1. Sur les lignes 6-9, cf. M. Holleaux, *BCH*, 1907, 384-385.

2. Cf. Ad. Wilhelm, *Wien. Stud.*, 1907, 10 (sur les l. 1-5) ; M. Holleaux, *ibid.*, 385 (sur les l. 21-22).

suppléments de l'éditeur aux lignes 11 sqq. ne peuvent être maintenus. Je soupçonne qu'aux lignes 11-12, il faut restituer, non pas τ[ὸν δῆμον τὸν Σαμοθράικων καὶ τοὺς κατοικοῦντας] τὴν νῆσον, mais plutôt : [τοὺς θεοὺς τοὺς κατέχοντας] τὴν νῆσον, que Hérodès a glorifiés ; cf. le décret des clérouques athéniens de Délos pour le poète Amphiklès : τούς τε θεοὺς τοὺς τὴν νῆσον κατέχοντας καὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων ὕμνησεν (*Sylloge* ³, 662, 9-12 = Durrbach, *Choix d'inscriptions de Délos*, 78), et le décret de même origine pour le poète Ariston : ὕμνησεν τόν τε ἀρχηγέτην Ἀπόλλωνα καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς τοὺς κατέχοντας τὴν νῆσον καὶ τὸν δῆμον τὸν Ἀθηναίων (Durrbach, *ibid.*, 84, 10-12).

L. 13 sqq., l'éditeur restitue :

[ποιησαμένοις τὴν ἐ]πιδημίαν μετὰ πάσης εὐ[κοσμίας τιμὰς ἀποδιδόναι],
[ἐπαινοῦντα δὲ Ἡρώι]δην Ποσειδωνίου ποιητὴν ἐ[πῶν, φέροντα δὲ τὸν στέφανον],
15. [ὃν Σαμοθρᾳκές ε]ἰσιν ἐψηφισμένοι Ἡρώιδηι, καὶ ἐ — — + 17 B
[καὶ ἀναγγεῖλαι] Διονυσίων τῶι ἀγῶνι· πεποίηνται [δὲ αὐτοὺς καὶ προξέ]-
[νους καὶ εὐεργέτα]ς τῆς πόλεως, μετέχοντας πάν[των ὅσων καὶ οἱ ἄλλοι]
[πρόξενοι μετέχουσιν]· παρακαλοῦσίν τε ἡμᾶς διὰ τῷ[ῦ — — + 17 B
[— — — ἐ]πιμεληθῆναι προθύμως ἵν[α τὸ ψήφισμα ἀνατεθῇ]
20. [ἐν τῶι ἱερῶι τῆς Ἀθηνᾶς κ]αὶ ὁ στέφανος ἀναγ[ορευθῇ· δεδόχθαι τῇ βου]-
[λῇ καὶ τῶι δήμωι· χαρίσα]σθαι μὲν τὸν δῆ[μον τῶι δήμωι τῶι Σαμοθράικων].

J'écrirais plutôt :

[καὶ πεποιῆσθαι [1] τὴν ἐ]πιδημίαν μετὰ πάσης εὐ[ταξίας καὶ εὐκοσμίας· ἐ]-
[πηνήκασιν δὲ Ἡρώι]δην Ποσειδωνίου ποιητὴν ἐ[πῶν — — — — —]
15. [— — — ε]ἰσιν ἐψηφισμένοι Ἡρώιδηι, καὶ ἐ[στεφανώκασιν αὐτὸν] [2]
[χρυσῶι στεφάνωι] Διονυσίων τῶι ἀγῶνι, πεποίηνται [δὲ αὐτὸν καὶ ἐκγόνους] [3]
[προξένους καὶ εὐεργέτα]ς τῆς πόλεως, μετέχοντας πάν[των ὧν καὶ οἱ ἄλ]-
[λοι πρόξενοι μετέχουσιν], παρακαλοῦσίν τε ἡμᾶς διατ[ηροῦντας τὴν πρὸς αὐτοὺς]
[φιλίαν καὶ οἰκειότητα ἐ]πιμεληθῆναι προθύμως ἵν[α τό τε ψήφισμα]

1. Cet infinitif dépend de : ἐπειδὴ Σαμοθράικες — ἐμφανίζουσιν (l. 1-2), de même que les verbes πε[ποιηκέναι] (l. 4-5) et γεγραφέν[αι] (l. 5) (restitué par Ad. Wilhelm)
2. Cf. *I von Priene*, 44, 16 sqq.; 53, 51 sqq.; 54, 47 sqq.; 61, 35 sqq.
3. Cette restitution rend compte des pluriels [εὐεργέτα]ς et μετέχοντας, incompréhensibles dans la restitution de l'éditeur.

20. [ἔν τινι τῶν ἱερῶν ἀναγραφῇ κ]αὶ ὁ στέφανος ἀναγ[ορευθῇ Διονυσίοις· δεδόχθαι]
[τῇ βουλῇ καὶ τῶι δήμωι· ἐπῃνῆ]σθαι μὲν τὸν δῆ[μον τὸν Σαμοθράικων[1] κτλ.]

Quelques lignes du décret de Priène (70), rendu, semble-t-il, en réponse à un second décret de Samothrace pour Hérodès, me semblent susceptibles d'être restituées, malgré leur état de mutilation. L'éditeur complète ainsi les l. 4 sqq.

— — — στεφάνωι — — — — — — — —
5. [— — εἶναι αὐτο]ὺς προξένους [καὶ εὐεργέτας, μετέχοντας πάν]-
[των ὧν καὶ Πριηνεῖς] μετέχουσιν, [παρακαλέσαι δὲ καὶ Πρι]-
[ηνεῖς φίλους ὄντας κ]αὶ οἰκείους ἐ[πιμεληθῆναι, ὅπως τὸ ψήφισ]-
[μα τόδε ἀναγραφῇ ἔν τ]ινι τῶν ἱερῶν [καὶ ὁ στέφανος ἀναγο]-
[ρευθῇ ὁ δοθεὶς Πριη]νεῦσιν κτλ.

Je pense qu'il vaut mieux restituer[2] :

[— — — — — καὶ ἐστεφανώκασιν αὐτὸν χρυσῶι]
στεφάνωι [Διονυσίων τῶι ἀγῶνι· πεποίηνται δὲ αὐτὸν καὶ ἐκγό]-
5. [νο]υς προξένους, [μετέχοντας πάντων ὧν καὶ οἱ ἄλλοι πρόξενοι]
μετέχουσιν, [παρακαλοῦσίν τε ἡμᾶς, φίλους ὑπάρχοντας]
[κ]αὶ οἰκείους, ἐ[πιμεληθῆναι προθύμως ἵνα τὰ ψηφίσματα ἔν]
[τ]ινι τῶν ἱερῶν [ἀναγραφῇ καὶ οἱ στέφανοι Διονυσίοις ἀναγο]-
[ρ]ευ(θῶ)σιν.

Les lignes 19 sqq. peuvent aussi être complétées de la façon suivante :

[τὸν] δὲ νεωποίην Δημόχαριν ἀ[ναγράψαι τὰ ψηφίσματα τό τε]
[παρὰ Σ]αμοθράικων καὶ τὸ παρ' ἡμῶν [εἰς στήλην καὶ στῆσαι εἰς]
[τ]ὸ ἱε[ρ]ὸν τῆς Ἀθηνᾶς ἐν ὧι (ἂν) τ[όπωι ἐπιτήδειον εἶναι φαίνηται]
[τοῖς τ]ειχοποιοῖς καὶ τῶι ἀρχιτέκτονι[3].

1. Restitution de M. Holleaux, *loc. laud.*
2. « Die Zeilenabteilung ist ganz unsicher », déclare l'éditeur. La séparation des lignes que j'ai adoptée pour plus de commodité est donc arbitraire.
3. A Milet, les τειχοποιοί et l'architecte sont fréquemment chargés de l'ἀναγραφή et de l'ἀνάθεσις du décret ; cf. *Delphinion*, 141, 49-51 ; 143, 36-37 ; 145, 82 sqq. ; 146, 46-48 ; 147, 62-64.

II. — Inscriptions de Priène.

Inschriften von Priene. — 8. *Décret de Priène pour des juges étrangers*[1]. — L. 9-10 : τὰς μὲν ἐδίκασαν τῶν δικῶν τῆι ψήφωι κατὰ τοὺς νόμ[ους | ὀρθῶ]ς. Dans les formules de cette sorte, ὀρθῶς est rarement employé seul ; on écrit ὀρθῶς καὶ δικαίως ; de plus, il semble que le mot serait mieux placé avant κατὰ τοὺς νόμους. Aussi, je préfère restituer : κατὰ τοὺς νόμ[ους τῆς | πόλεω]ς. Cf. *IG.*, VII, 21, 10-11 : ἐποιήσαντο δὲ τὰς κρίσεις κατὰ τοὺς νόμους τᾶς πόλιος Ὀρχομενίων καὶ κατὰ τὸ διάγραμμα (Orchomène de Béotie).

L. 28-29 : ἀρετῆς ἕνεκα καὶ δικαιοσ[ύνης καὶ καλοκἀγαθίας ἧς εἶχον] περὶ τὰς κρίσεις. La ligne est trop longue ; elle comptera le nombre de lettres convenable, si l'on restitue : καὶ δικαιοσ[ύνης ἧς πεποιήνται] περὶ τὰς κρίσεις. Cf. *Delphinion*, 154, 16 : ἐφ' ἧι ἐποιήσαντο περὶ τὰς κρίσεις δικαιοσύνηι (Érétrie)[2].

45. *Décret d'Athènes pour des théores priéniens*[3]. — L'éditeur a complété ainsi les lignes 8-10 : (ἐπειδὴ Πριηνεῖς —) [κα]ὶ νῦν βουλόμενοι συνεπ[αύ]ξειν τὰς συν[ήθεις τοῦ ἡμετέρ]ου δήμου τοῖς θεοῖς τιμὰς [ἀπεσ]τάλκα[σιν θεωροὺς εἰς Π]αναθήναια. L'expression τὰς συνήθεις τοῦ ἡμετέρου δήμου τοῖς θεοῖς τιμάς est bizarre. Je rétablis : τὰς συν[τελουμένας ὑπὸ τ]οῦ δήμου τοῖς θεοῖς τιμάς. Cf. *I. von Magnesia*, 86, 11-12 : ὁ δὲ δῆμος [ποιούμενος] πρόνοιαν ἕνεκεν τοῦ συνα[ύξειν τὰς συντελ]ουμένας τιμὰς ὑπὸ τῆ[ς πόλεως τῆι θεᾶι] (Tralles)[4] ; *Fouilles de Delphes*, III, 2, 68, 73-75 : ὅπως τοῖς θεοῖς αἱ τιμαὶ καὶ αἱ θυ[σίαι ἐ]φ'ἃς εἰσι τεταγμένοι οἱ τεχνῖται συντελῶνται ἐν τοῖς [καθήκουσιν χρόνοις] (Amphic-

1. Cf. M. Holleaux, *BCH*, 1907, 382; Ad. Wilhelm, *Wien. Stud.*, 1907, 3.

2. Dans le décret de Tanagra, *IG*, VII, 20 (dont une copie, inconnue de Dittenberger, avait été donnée par P. Monceaux, *Annuaire Assoc. Études Grecq.*, 1886, 234-235, n. 10), aux l. 5-7, au lieu de restituer avec Dittenberger : [ἐπαινέσαι δὲ καὶ Ὑβρίαν Πρατί ?] χου [κ]αὶ στεφανῶ[σ]α[ι χρυσῶι στεφάνωι ἐπ' ἀρετῆι καὶ δικαιο]σύνηι ἧ πεπο[ίητ]αι π[αρὰ πᾶσαν τὴν δικαιονομίαν], j'écris : καὶ στεφανῶσα[ι αὐτὸν χρυσῶι στεφάνωι ἐπὶ τῆι δικαιο]σύνηι ἧ πεπο[ίητ]αι π[ερὶ τὰς κρίσεις].

3. Cf. les *addenda*, p. 310; Ad. Wilhelm, *Wien. Stud.*, 1907, 10.

4. Dans le décret de Tralles, *Delphinion*, p. 321, l. 6-7, ne faut-il pas suppléer : τὰς παρὰ τοῦ βασιλέως ἐπιστολάς, ἐν αἷς γράφει πρὸς τὸν δῆμον ἐπιχωρῶν [αὐτῶι τὰ ὑ]πὸ Λεωνίδ[ου ἠξιωμένα] ?

tions) ; *OGI*, 56, 54 : δεδόχθαι συντελεῖν τῆι — βασιλίσσηι Βερενείκηι τιμὰς αἰδίους ἐν ἅπασι τοῖς κατὰ τὴν χώραν ἱεροῖς (décret de Canope) ; cf. aussi *Delphinion*, 143, 10-11 (Milet) ; *Sylloge*[3], 671, 2 (Delphes)[1].

49. *Décret de Priène.* — L. 8 : τὰ ψηφίσματα τὰ ὑπὲρ τῶν δικαστῶν [καὶ τ]οῦ Χίω[ν] δήμ[ου, καθάπερ καὶ αὐτοὶ] ἠξιώκασιν. Il faut : [παρὰ τ]οῦ Χίων δήμου. Le supplément καθάπερ καὶ αὐτοί semble un peu trop long ; aussi je préfère restituer : καθ' ἃ καὶ Χῖοι ; cf. Michel, *Recueil*, 462, 23-24 : ὅπως δὲ τὸ ψήφισμα τοῦτο καὶ τὸ παρὰ Καλυμνίων ἀναγραφῆι ἐν τῶι ἐπιφανεστάτωι τόπωι καθ' ἃ καὶ Καλύμνιοι ἀξιοῦσιν (Iasos).

52. *Décret d'une ville inconnue.* — Ἐπειδὴ οἱ ἀποσταλέντες ὑπὸ τοῦ | δήμου τοῦ Πριηνείων μετάπεμπτ[οι Παρ]|μενίσκος Ἀ[ττά]λ[ου] κτλ. Ainsi restitue l'éditeur, qui veut reconnaître dans ces μετάπεμπτοι des ambassadeurs. Mais jamais μετάπεμπτος n'a été synonyme de πρεσβευτής ; le mot n'a cette signification dans aucun des textes allégués par l'éditeur[2] et par Th. Stein (*Glotta*, VI (1915), 102-103)[3]. En réalité, il s'agit de juges étrangers[4]. Un substantif doit nécessairement être rétabli : μετάπεμπτ[οι ἄνδρες *vel* δικασταὶ] Μενίσκος[5] κτλ. Cf. *BCH*, 1926.

58. *Décret de Kolophon pour des juges de Priène*[6]. — L. 12, au lieu de : [τ]ὰς δ[ὲ] ἔλυσαν (*i. e.* δίκας) καλῶς καὶ δικαίως, écrire : τὰς δ[ὲ δι]έλυσαν.

1. On peut rapprocher aussi Michel, *Recueil*, 459, 15-16 (corrigé par Ad. Wilhelm, *GGA*, 1898, 235) : ἀποκατέστησε τῶι θεῶι τὴν χώραν ἐξ ἧς τάς τε θυσίας καὶ τιμὰς τῶι Ἀπόλλωνι συμβέβηκεν ἐπιτελεῖσθαι (Telmissos) ; *RÉA*, 1919, p. 2, l. 7-9 : ὅπως — ἐπιφανέστερον αἱ τιμαὶ καὶ θυσίαι τούτωι τῶι θεῶι καὶ τοῖς ἄλλοις ἐπιτελῶνται (Bargylia).

2. Herod., VIII, 67.

3. Thuc., VI, 74 ; Xenoph., *Anab.*, I, 4, 3.

4. A. Plassart, *BCH*, 1914, 143, note 1, écrivait : « les ἀποσταλέντες ὑπὸ τοῦ δήμου τοῦ Πριηνείων μετάπεμπτοι, qu'honore un décret d'Hy...pa, vers 200 av. J.-C., *I. von Pr.*, 52, ne sont peut-être pas seulement des *Gesandte* ». —

5. M. Holleaux me fait remarquer qu'un Μενίσκος Μητροδώρου est envoyé comme juge à Laodikeia-du-Lykos (*I. von Priene*, 59, 10). Ce pourrait être le même personnage, car la restitution Ἀ[ττά]λ[ου] est douteuse.

6. Sur le décret de Kolophon, *ibid.*, 57, voir *BCH*, 1926.

63. *Décret de Parion pour un juge de Priène*[1]. — Les lignes 13-20 sont ainsi complétées par l'éditeur, qui suit les lectures et adopte la plupart des restitutions de H. von Prott :

[ἑλέσθαι δὲ καὶ πρ]εσβευτήν, ὅστις ἀφικόμε[ν]ο[ς] εἰ[ς Π]ριήν[ην καὶ τὸ ψή]-
[φισμα ἀποδούς, τήν τε τοῦ δήμο]υ εὔνοιαν ἀναγγελεῖ, ἣν ἔχων τυγχάνει π[ρὸς τὸν δῆ]-
15. [μον τὸν Πριηνέων, καὶ παρακαλέ]σει Πριηνεῖς ἀναγγεῖλαι τὸν [δ]ῆμον το[ὺς στε-φάνους]
[καὶ ἐμ Πριήνηι ἐν τῶι θεάτ]ρωι ἐν τῶι ἀγῶνι τῶν Διονυσίω[ν] ὅτ[α]ν [πρῶτον]
[ἦι, περὶ μὲν τοῦ δικαστοῦ, ὅτι « Ὁ] δῆμος ὁ Παριανῶν στεφανοῖ χρυ[σῶ]ι στ[ε]-φάνωι [τὸν δῆ]-
[μον τὸν Πριηνέων, διότι καλὸν] καὶ ἀγαθὸν δικαστὴν ἀπέστειλεν ΑΓΠ.ΛΕΛ... »,
[περὶ δὲ τοῦ δικαστοῦ ὅτι « Ὁ δ]ῆμος ὁ Παριανῶν στεφανοῖ στεφάνω[ι] χρυ[σῶ]ι Πο[σει]-
20. [δώνιον Ἡρώιδου καλῶς καὶ δι]καίως καὶ συμφερόντως δικάσαντα τὰς δίκας ».

Ad. Wilhelm a mis en doute l'exactitude de la copie de von Prott pour la ligne 15, comme pour les lignes 9 et 18, et il a jugé la lecture τὸν [δ]ῆμον choquante. Je la crois, pour ma part, inadmissible. Les lettres H et M étant indiquées comme douteuses, il faut, à mon avis, reconnaître en cet endroit, plutôt que les traces de HM, celles de ΕΦΑΝ, et compléter ἀναγγεῖλαι τὸν [στέφαν]ον το[ῦ δήμου][2]. La restitution ἐν τῶι ἀγῶνι τῶν Διονυσίων ὅταν [πρῶτον ἦι] et celles des lignes 17 et 19 sont également intolérables. J'espère que l'on préférera voir le texte ainsi complété :

[ἑλέσθαι δὲ καὶ πρ]εσβευτήν, ὅστις ἀφικόμε[ν]ο[ς] εἰ[ς Π]ριήν[ην τό τε ψήφισ]-
[μα ἀποδώσει καὶ τὴν τοῦ δήμο]υ εὔνοιαν ἀναγγελεῖ, ἣν ἔχων τυγχάνει π[ρὸς τὸν δῆ]-
15. [μον τὸν Πριηνέων, καὶ παρακαλέ]σει Πριηνεῖς ἀναγγεῖλαι τὸν [στέφαν]ον το[ῦ δήμου]
[καὶ παρ' αὐτοῖς ἐν τῶι θεάτ]ρωι ἐν τῶι ἀγῶνι τῶν Διονυσίω[ν] ὅτ[α]ν [ἡ πόλις πρῶτον]
[συντελῆι τοὺς χορούς, ὅτι « Ὁ] δῆμος ὁ Παριανῶν στεφανοῖ χρυ[σ]ῶι στ[ε]φάνωι [τὸν δῆ]-

1. Cf. Ad. Wilhelm, *Wien. Stud.*, 1907, 7-8.
2. Même confusion entre H et ΕΦ dans un décret d'Andros (Ἀρχ. Ἐφ., 1911, 7), n. 21, l. 5-7, où il faut lire, non pas ἐπαινέσαι Ἀκεσάνορα [— ἐπὶ τοῖς προ]γεγραμμένοις καὶ στῆ[σαι], mais καὶ στεφ[ανῶσαι]. De même, dans *IG.*, XII, 7, 45, l. 8, le premier copiste lisait ΣΤΗ, ce qui est écrit στεφ[ανοῦν].

[μον τὸν Πριηνέων, διότι καλὸν] καὶ ἀγαθὸν δικαστὴν ἀπέστειλεν — — »,
[καὶ τὸν τοῦ δικαστοῦ ὅτι « Ὁ δ]ῆμος κτλ. »

L. 17 : ὅταν ἡ πόλις πρῶτον συντελῆι τοὺς χορούς. On peut restituer aussi ὅταν [ἡ πόλις πρῶτον ἄγηι τοὺς χορούς]; cf. *I. von Priene*, 57, 45 : τοῖς μὲν Διονυσίοις [ὅταν] ἡ πόλις πρῶτον τοὺς χοροὺς συντελῆι τῶι θεῶι (Kolophon) ; Michel, *Recueil*, 455, 2-4 : ὅταν ἡ πόλις πρῶτον ἄγηι χορικοὺς ἀγῶνας (Halikarnasse) ; *IG.*, XII, 7, 231, 34 sqq.[1] : στεφανοῦσθαι δὲ αὐτὸν καὶ [θαλλοῦ?] στεφάνωι Διονυσίων τρ[α-γωι]δοῖς ὅταν [πρῶτον τοὺ]ς χοροὺς [ἡ πόλις] τῶι θεῶι συ[ν]τελ[ῆι] (Minoa)[2]. Pour ἱστάναι χορούς, cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI, 50-51.

Pour ἀναγγεῖλαι τὸν στέφανον ὅτι, cf., par ex., *IG.*, IV, 932, 52 sqq. ; 944, 20 sqq. (Épidaure) ; *I. von Priene*, 44, 23 sqq. (Alexandrie-de-Troade) ; Michel, *Recueil*, 976, 37 sqq. (thiase du Pirée) ; *Sylloge*³, 539, 27 sqq. (Amphictions) ; *IG.*, II², 1187, 9 sqq. (Éleusis) ; *IG.*, XI, 4, 1043, 13 sqq. (Nésiotes).

L. 18. La lecture est trop incertaine pour que l'on puisse restituer la fin de la ligne. L'éditeur note : « ἀεὶ ἐ[πι]μελ..., was P(rott) als die wahrscheinlichste Lesung bezeichnet, ist sachlich nicht sehr empfehlenswert ». Serait-il possible de lire [ἐ]πὶ τὰς δ[ίκας]? Cf. les textes rassemblés *BCH*, 1925, p. 223, note 1.

L. 19. Pour l'absence du mot στέφανον, cf. Michel, *Recueil*, 462, 16-20 : ὅπως ὁ τῆς πόλεως στέφανος ἀναγορευθῇ καὶ ὁ τῶν δικαστῶν ἐν τῶι θεάτρωι Διονυσίοις· δεδόχθαι τῶι δήμωι· τὸν μὲν ἀγωνοθέτην ἀναγγεῖλαι τὸν τῆς πόλεως στέφανον καὶ τὸν τῶν δικαστῶν κυκλίων τῆι πρώτηι (Iasos).

65. *Décret de Phocée*[3]. — Il est dit du personnage honoré,

1. Dans ce décret, l. 13, on ne peut admettre la restitution : [ἐπαινέσαι Οὐλιάδην] ἀκαταμέμ[πτως ἔ]χοντα, περὶ [δὲ τιμῶν κτλ]. Il faut sans doute ἀκαταμέμ[πτως ἔ]χοντα περὶ [πάντας].

2. Cf. aussi *I. von Magnesia*, 103, 31-32, que je restitue ailleurs. On peut rapprocher aussi *I. von Magnesia*, 50, 41 sqq. : ὅταν πρῶτον ἄγωμεν [τὰ Διο]νύσια τὰ μεγάλα τραγῳδῶν τῶι ἀγῶνι (Paros) ; *IG.*, XII, 5, 129, 36 sqq. : τῆς δὲ ἀναγορεύσεως τοῦ στεφάνου ἐπιμεληθῆναι τοὺς ἄρχοντας ἐφ' ὧν ἂμ πρῶτον Διονύσια τὰ μεγάλα ἄγωμεν (Paros).

3. L. 9-10, la restitution τῶν ἐκ [Μα]σσαλίας πρεσβευτῶν, indiquée en note

Ἀπολλόδωρος Ποσειδωνίου Πριηνεύς, envoyé en ambassade à Smyrne : [το]ὺς καθή[κ]οντας λόγους διε[ξαγαγὼν ἀξίως ἑαυτοῦ [τε κα]ὶ τῆς ἀποστειλάσης πα[τρί]δ[ος] (l. 17-18). Le supplément διε[ξαγαγών] doit être écarté pour plusieurs raisons : il est trop long ; — on attend un indicatif, non un participe ; — διεξάγειν λόγους est d'une langue douteuse. Il y faut substituer : τοὺς καθήκοντας λόγους διέ[θετο]. La locution διατίθεσθαι λόγους est très fréquente dans la langue de Polybe[1]. Elle se rencontre aussi dans les décrets, par ex., *Fouilles de Delphes*, III, 1, 228, 6 : [εἰς τὰ]ς τούτων (*scil. deorum*) τιμὰς πλεονάκις διατέθειται λόγους (Delphes).

Je la rétablis dans le décret de Priène pour Kratès[2] : αὐτὸς ὑπὲρ τῆς πατρίδος δι[αθ]έμενος [λόγους].

71. *Décret d'une ville inconnue*[3]. — Il reste peu de chose des lignes 7-10 :

7. [ὅπ]ω[ς] δὲ.. ΟΙΗΤΑΙ (?) μνημο[νεύω — — — —
. ΟΙ [κατ]αξία[ς ἡ]μᾶς ἀποδιδό[ναι χάριτας — — —
ὁ[ρῶν]τ[ε]ς τὴν [ε]ὐχαρισ[τ]ία[ν] ζηλῶ[σ]ι — — —
ΤΟΥ......... ου· δι' ἃ καὶ δεδόχθαι τῆι [βουλῆι καὶ τῶι δή]-
μωι· κτλ.

On peut les compléter ainsi :

[ὅπ]ω[ς οὖν ? φαίν]ηται μνημο[νεύων ὁ δῆμος τῶν εὐεργετούντων αὐ]-
[τ]ὸ[ν καὶ] ἀξία[ς τι]μὰς ἀποδιδο[ὺς τῶν εὐεργεσιῶν καὶ οἱ λοιποὶ]
ὁ[ρῶν]τ[ε]ς τὴν [ε]ὐχαρισ[τ]ία[ν][4] ζηλῶ[σ]ι[5] — — — — —

par l'éditeur, me semble plus probable que celle qui a été admise dans le texte : ἐκ [Θε]σσαλίας.

1. Voir Schweighäuser, *Lexicon Polybianum*, p. 152, qui en cite quelques exemples. Dans les livres XXI sqq. (éd. Hultsch), je note : πολλοὺς διατίθεσθαι λόγους (XXI, 4, 9 ; XXII, 3, 8 ; XXXI, 19, 21) ; πολλοὺς καὶ ποικίλους διατίθεσθαι λόγους (XXII, 13, 8 ; XXXI, 1, 3) ; παρελθόντες εἰς τοὺς πολλοὺς παρακλητικοὺς καὶ φιλανθρώπους διετίθεντο λόγους (XXVIII, 4, 2). — Schulte, *De ratione quae intercedit cet.*, — n'a pas relevé l'emploi de cette locution.

2. *I. von Priene*, 111, 120.

3. Cf. *BCH*, 1924, 341-342.

4. On attend τὴν τοῦ δήμου εὐχαριστίαν. L'absence du complément τοῦ δήμου est due sans doute à une inadvertance du lapicide.

5. Ce mot est à rétablir dans le décret d'Aigialé, *IG.*, XII, 7, 391, 5, où il

73. *Décret d'une ville dorienne.* — L'éditeur n'a pas tenté de compléter ce fragment :

— — — — — — — — — — — ο..ντιν...
[- — — — — — — — — — αἱ]ρεθείς, ἀφικόμενο[ς]
[- — — ἐς Πριάναν — — — τοῖς] ἄρχουσιν καὶ ἐπελθὼν
— — — — — — — — — Ι...τω αὐτοὺς τὰ ἐψηφισμένα ὑπ[ὸ]
5. — — — — — — — — πάσας εὐνοίας καὶ εἰς τὸν λοιπὸν δ[ὲ]
[χρόνον τὰν φιλίαν τὰν προϋπά]ρχουσαν ταῖς πόλεσιν ἐκ παλα[ι]-
[ῶν χρόνων — — — — — — — —]ρίαν, προνοηθῆναι δὲ κ[αὶ]
[τοὺς — — — ὅπως ἀναγορευθῆι ὁ στέφανος] ἔν τε τοῖς Διονυσί[οις]
— — — — — — — — — — — — — ΙΣΙΣΤΗΙ τοὺς [1]
10. — — — — — — — — — — — — — ου τοῦ Ἱερ.
[- — — — — — — — — — ἀναγραφῆμεν ἐς στ]ά[λ]αν
[λιθίναν καὶ στᾶσαι — — — — — — — — — — — —]

La longueur des lignes peut être calculée, et la restitution des lignes 2-9 être proposée avec grande vraisemblance. On ordonne la nomination d'un ambassadeur qui portera le décret à Priène et invitera les Priéniens à faire proclamer chez eux les honneurs décernés par la ville :

[ὁ δὲ αἱ]ρεθεὶς ἀφικόμενο[ς]
[πρὸς Πριηνεῖς τὸ ψάφισμα ἀναδότω [2] τοῖς] ἄρχουσιν καὶ ἐπελθὼν
[ἐπὶ τὰν ἐκκλησίαν παρα]κ[αλεί]τω αὐτοὺς τὰ ἐψηφισμένα ὑπ[ὸ]
[τοῦ δάμου ἀποδέξασθαι [3] μετὰ] πάσας εὐνοίας καὶ εἰς τὸν λοιπὸν [χρό]- [4]
[νον διαφυλάσσειν τὰν προϋπά]ρχουσαν τςλα[ι]- κῖν ἐκ πλεσιαό
[ῶν χρόνων φιλίαν τε καὶ εὔνο]ιαν [5], προνοηθῆναι δὲ κ[αὶ]

faut restituer : ἵνα οὖν καὶ οἱ λοιποὶ τῶν π[ολιτῶν ζηλῶ]σιν εὐεργετεῖν τὸν δῆμον, et non [ἐθέλω]σιν.

1. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI, 50-51, a heureusement complété ; [ὅταν πρῶτον ἁ πόλ]ις ἵστηι τοὺς [χορούς].

2. Ou ἀποδότω.

3. Ou προσδέξασθαι. Cf. les exemples rassemblés *BCH*, 1926.

4. Le δ[έ] lu et suppléé par l'éditeur est impossible. Le copiste a dû commettre une confusion, qui est fréquente, entre Δ et X.

5. La lecture PIAN ne permet, je crois, aucune restitution convenable. L'éditeur a dû prendre pour la boucle d'un P un petit O, placé à la partie supérieure de la ligne, suivant un usage très répandu à l'époque hellénis-

[ἵνα ὁ στέφανος ἀναγορευθῆι παρ' αὐτοῖς] ἔν τε τοῖς Διονυσί-
[οις τραγωιδῶν τῶι ἀγῶνι, ὅταν πρῶτον ἁ πόλ]ις ἵστηι τοὺς
10. [χοροὺς καὶ — —]

134. *Décret pour des juges.* — Seule la fin des lignes, comprenant une dizaine de lettres au plus, a été conservée. Aussi est-il impossible de présenter une restitution suivie, comme a fait l'éditeur ; la longueur des lignes ne peut être déterminée. — L. 15, l'éditeur restitue : [ἐπαινέσαι δὲ καὶ τοὺς] δι[κ]αστὰ[ς] ἑκατέ[ρων τῶν πόλεων]. L'expression οἱ δικασταὶ ἑκατέρων τῶν πόλεων servant à désigner les juges envoyés par deux cités serait étrange, et l'éloge décerné aux juges ne peut être mentionné après les honneurs accordés à leur secrétaire (l. 13-14) : [ἐπαινέσαι ? δὲ καὶ τὸν] γραμματέα. La mention des juges provient sans doute d'une erreur de copie ; je propose de lire, non pas ΔΙ.ΑΣΤΑ, mais ΔΕΑΞΙΩ[1] et de restituer : [ἀναστραφέντα ?] δὲ (*scil.* τὸν γραμματέα) ἀξίω[ς] ἑκατέ[ρων τῶν πόλεων].

Il faut rétablir, je crois, cette formule très courante dans un décret qu'a brillamment restitué Ad. Wilhelm : *Beiträge zur gr. Inschriftenkunde,* 106-109, n. 92. Il est dit de juges, aux l. 13-14 : καὶ δικάξαντας ὑγιῶ[ς καὶ συμφερόντ]ως ἀκολούθως τοῖς νόμοις ; puis, à la l. 15, après une lacune de quelques lettres, la copie de P. Monceaux (*Annuaire Assoc. Études Grecques,* 1886, 230-231, n. 2), qui seule nous a fait connaître ce texte, porte : ΩΣ ΕΚΑΤΕΡΑΝ ΤΑΝ ΠΟΛΙΝ. Ad. Wilhelm a restitué : ἀκολούθως τοῖς νό[μοις καὶ τῇ πρὸ]ς ἑκατέραν τὰν πόλιν [εὐνοίᾳ]. Mais je ne pense pas que l'on puisse dire d'un juge qu'il a jugé « conformément aux lois et à son dévouement *pour l'une et l'autre cités* » (sa patrie et la ville qui l'a mandé) ; je préfère écrire : [καὶ ἀξί]ως ἑκατερᾶν τᾶν πόλι[ω]ν.

tique. Pour la formule, cf., par ex., *I. von Priene,* 47, 24-26 (Bargylia) ; 71, 34 ; *RÉA,* 1903, 227, 91-92 (Rhodes) ; Michel, *Recueil,* 47, 4 sqq. (Allaria) ; *SGDI,* 4940 (Allaria) ; 5182, 22 sqq. (Istronion) ; *Delphinion,* 140, 13-14 (Knossos).

1. Les lettres sont ornées de forts *apices,* ce qui rend beaucoup plus facile la confusion entre Ξ et Σ, I et T, Ω et Λ.

III. — Décrets de Mégalopolis et d'Aigine.

Dans un décret de Mégalopolis, publié pour la première fois dans *IG.*, V, 2, 437, on a restitué, l. 18-20 : ἐπ[αινέσαι μὲν Ἀρι]σ[τώνυμον ἀρετῆς ἕν]εκεν κα[ὶ εὐνοίας ἃς ἔχων] διατελεῖ εἰς [ἁμέ· στᾶσαι δὲ τὸν κί]ονα ἐν τῶι ἐπιφανεστ[άτωι τ]όπωι τᾶς [ἀγο]ρᾶς. Les l. 25-26[1] montrent que Arystonymos a été honoré d'un ἀνδριάς ; cette statue serait désignée ici, selon l'éditeur, par le mot κίων. Je n'en crois rien. Il faut plutôt restituer la formule bien connue : [στᾶσαι δὲ αὐτοῦ εἰκ]όνα. Pour la désignation d'une même statue par les deux mots ἀνδριάς et εἰκών, à quelques lignes d'intervalle, cf., par ex., *I. von Priene*, 3, 8-9 et 23 ; 25, 9 et 12 ; *Sylloge*[3], 709, 52 et 54 ; 762, 46 sqq.

Le bénéficiaire du décret, Ἀριστώνυμος Πάσωνος, a rendu de grands services à sa patrie, notamment au cours de disettes (l. 6-13). Malheureusement, le passage où il en est fait mention est fort mutilé. Pourtant, à la l. 7, on peut indiquer, sinon les termes, du moins le sens de la phrase commençant par βλάπτων, en rapprochant un décret d'Épidaure de la même époque[2] : ἃ μὲν σιτόπωλοῦντος αὐτοῦ πλειονάκις ὅταν ἦν χρεία, βλάπτων τὸν ἴδιον βίον χάριν τοῦ πᾶσιν συνφέροντος[3].

L. 10-11, l'éditeur, aidé de B. Haussoullier, a restitué : [ἐλλειπόντων] δὲ καὶ τῶν πυρῶν ἐν ἀγορᾶι τοῦ μ[εδίμνου πωλουμένου — στατήρων, ἐ]πώλησε μεδίμνους χιλίους ὀκτ[ακοσίους]. Je crois qu'il vaut mieux suppléer : [πωλουμένων] δὲ καὶ τῶν πυρῶν ἐν ἀγορᾶι τοῦ μ[εδίμνου — στατήρων, παρε]πώλησε κτλ[4]. Cf., dans le décret d'Éphèse pour Ἀγαθοκλῆς Ἀγήμονος Ῥόδιος[5] : καταλαβὼν τὸν σῖτον τὸν ἐν τῆι ἀγορᾶι πωλουμένου πλέονος δραχμῶν ἓξ, πεισθεὶς ὑπὸ τοῦ ἀγορανόμου καὶ βουλόμενος χαρίζεσθαι

1. Τὰν δὲ ἔγδοσιν τοῦ ἀνδριάντος καὶ τοῦ βάθρου ποιείσθωσαν οἱ ἄρχοντες ἐν τοῖς ἐκ τῶν νόμων χρόνοις.

2. *IG.*, IV, 944, 5-7. Fin du IIe siècle avant J.-C.

3. Cf. aussi l. 13-14 : καὶ διὰ ταῦτα πάντα βεβλαβότος καὶ πλείονα τὸν ἴδιον βίον.

4. Pour παραπωλεῖν, cf. Ad. Wilhelm, *AEMÖ*, XX (1897), 76; *Beiträge zur gr. Inschriftenkunde*, 200 ; M. N. Tod, *BSA*, XXIII, 76 ; cf. aussi F. Bechtel, *Aeolica*, 33-34.

5. *Sylloge*[2], 548, 3-6.

τῶι δήμωι, ἐπώλησε τὸν σῖτομ πάντα εὐωνότερον τοῦ ἐν τῆι ἀγορᾶι πωλουμένου[1].

Ce sont pareillement les services rendus par un agoranome au cours d'une disette qui ont été l'occasion du décret d'Aigine, *IG.*, IV, 2 (= *SGDI*, 3417)[2]. Le texte de ce décret demanderait une revision critique. Je signale ici trois corrèctions nécessaires. L. 33-34, il est certainement question de l'adjudication de la stèle par les soins des ἐπιμεληταί nommés à cet effet[3]; il ne faut pas restituer, avec Fränkel, [τοὺς δὲ ἐπι]μελητὰς στάλαν λιθίν[αν ποιήσασθαι ἐν ἅι γραφ]ήσεται τόδε τὸ ψήφισμα, ni, avec Bechtel, στάλαν λιθίν[αν δοῦναι], mais στάλαν λιθίν[αν ἐγδοῦναι]. — L. 16-17, au lieu de οὐδένα κίνδυνον οὐδὲ βλάβαν οὐδεμία[ν ἀρνούμενος (Fränkel) ou [ἐξιστάμενο]ς (Bechtel), il faut [ὑφορώμενο]ς ou [προορώμενο]ς[4] ; ὑποστελλόμενος, dont l'emploi serait aussi justifié[5], semble trop long. — L. 20 sqq., la formule hortative est ainsi rétablie : [ὅπως οὖν ὁ] δᾶμος φανειρὸς [ἦι πᾶσι τ]οῖς ἐ[ν τᾶι πόλι] ἡμῶν τοὺς ἀγ[αθοὺς ἄνδ]ρας [τιμᾶν (Fränkel) ou τιμῶν (Bechtel)]. Le supplément τοῖς ἐν τᾶι πόλι ἡμῶν est impossible, et pour le sens, et à cause de la forme non dorienne ἡμῶν. Je ne doute pas qu'il n'ait été commis une confusion de lecture entre Η et ΤΙ, et je complète : [ἵνα οὖν καὶ ὁ] δᾶμος φανερὸς [ἦι καὶ τ]οῖς ἐ[πιγινομένοις? τι]μῶν τοὺς ἀγ[αθοὺς ἄνδ]ρας. Pour τοῖς ἐπιγινομένοις, cf., outre les textes cités dans *BCH*, 1924, 334 : *Fouilles de Delphes*, III, 2, 48, 55 sqq. : ὅπως δὲ καὶ πάντοις τοῖς ἐπιγινομένοις φανερὰ γίνηται ἁ τῶν τοιούτων ἀνδρῶν φιλοτιμία καὶ εὔνοια (Delphes) ; 50, 13-14 ; Michel, *Recueil*, 1007, 27 sqq. (Téos) ; *SGDI*, 5101, 42 sqq. (Malla) ; *I. von Pergamon*, 156, 17 sqq. (Pergame) ; *I. von Magnesia*, 93 *a*, 13 (Magnésie-du-Méandre) ; *IG.*, XII, 9, 234, 45 sqq. : ὅπως ᾖ καὶ τοῖς ἐπιγινομένοις ἡ δόξα φανερὰ καὶ ἡ τοῦ

1. La l. 14 sera entièrement restituée, si l'on modifie légèrement les suppléments proposés et si l'on écrit : [ἐν δὲ] τῶι λοιπῶι βίωι δικαίως καὶ εὐγνωμ[όνως ἀναστρεφόμενος, χρήσιμος καὶ καθ' ἰ]δίαν καὶ κατὰ κοινὸν γεγένηται πᾶσι τοῖς πολίταις.

2. Cf. Francotte, *Mélanges Nicole*, p. 151, n. 2.

3. Sur ces ἐπιμεληταί, cf. Ad. Wilhelm, *Neue Beiträge*, VI, 63 sqq.

4. Cf. Ad. Wilhelm, *AEMÖ*, 1897, 90.

5. Cf., par ex., *IG.*, II², 1304, 9-10 (Athéniens en garnison à Éleusis) ; XII, 5, 653, 6-7 (Syros) ; XII, 8, 53, 4 sqq. (Imbros) ; *Sylloge*³, 225, 10.

δήμου τοῖς ἀγαθοῖς ἀνδράσι τιμή (Érétrie) ; 237, 15-16 (Érétrie)[1].

IV. — Décret trouvé a Panamara.

Un des décrets découverts au sanctuaire de Zeus Karios à Panamara[2] a été publié ainsi par l'éditeur[3] :

— — — — σ[τ]ράτου τοῦ [Κα]λ[λ] — — — — —
— — — [δε]κάτηι, ἔδοξε Λωνδει — — — — — —
— [ἀρχό]ντων γνώμη · ἐπειδὴ Λε — — — — — —
— — ωνος Λων[δει] — — — — — — — — —
5. τῆι τῶν προγόν[ων αἱρέσει — — — — — — τὸ φι]-
λότιμον αὐτῶν— — — — — — — — — [πάν]-
τα τὰ συμφέρον[τα — — — — — — — κατ' ἰ]-
δίαν ἐντυνχάν[ουσι — — — — — — — ἐπιδι]-
δοὺς αὐτὸν ἀπροφα[σίστως — — — — — παντὸς ἀγα]-
10. θοῦ π[α]ραίτιος γειν[όμενος — — — — — — — δή-
[μ]αρχος πρῶτο[ς]— — — — — — — — — —
— τα κατὰ — — — — — — — — — — —

M. Holleaux[4] a suspecté l'exactitude de la lecture ΛΩΝΔΕΙ (ligne 2) et a proposé de restituer le nom d'un dème de Stratonikeia : Λωνδ[αργέων τῶι Κοινῶι].

Je crois que la longueur des lignes peut être déterminée — de 32 à 35 lettres — et je propose la restitution suivante :

['Επ' ἱερέως ?[5] —] σ[τ]ράτου τοῦ .. λ — —
[*nomen mensis* δε]κάτηι · ἔδοξε Λωνδ[αργέων τῶι κοι]-

1. La lacune est trop petite pour qu'on puisse restituer : τοῖς ε[ὐεργετεῖν προαιρουμένοις] (cf., par ex., *Delphinion*, p. 321, l. 1-3).
2. L'étude en a été reprise par H. Oppermann, *Zeus Panamaros*, 18-31 (*Relig. Gesch. Versuche u. Vorarbeiten*, 19). — Dans le décret des Παναμαρεῖς, *BCH*, 1904, 349-350, n. 5, aux l. 8 sqq. (restituées p. 360), il faut, je crois, admettre une erreur du lapicide et restituer : πρεσδευτὴν ἑλέσθαι [ὃ]ς (ἀφικόμενος) εἰς 'Ρόδον τό τε [ψήφισμα ἀποδώσ]ει κτλ.
3. *BCH*, 1904, 352, n. 7.
4. *Ibid.*, 363.
5. Cf. le décret des Panamaréens, Michel, *Recueil*, 479, 1 (cf. Ad Wilhelm,

[νῶι · ἀρχό]ντων γνώμη · ἐπειδὴ Λέ[— —]-
. . . . .ωνος Λων[δαργεύς, ἀκόλουθα πράσσων]
5. τῆι τῶν προγόν[ων αἱρέσει, ἐκτενῆ καὶ φι]-
λότιμον [1] αὐτ[ὸ]ν [παρείσχηται εἰς πάν]-
τα τὰ συμφέρον[τα τῶι κοινῶι, καὶ τοῖς κατ' ἰ]-
δίαν ἐντυγχάν[ουσιν [2] αὐτῶι διετέλει ἐπιδι]-
δοὺς αὐτὸν ἀπροφα[σίστως, ἀεί τινος ἀγα]-
10. θοῦ π[α]ραίτιος γειν[όμενος · αἱρεθεὶς δὲ δή]-
[μ]αρχος πρῶτο [— — — — τά τε ἄλ]-
[λα] τὰ κατὰ [τὴν ἀρχὴν καλῶς καὶ ἐνδόξως]
[διώικησεν ? [3]— — — — — — —]

Paris, octobre 1925.

Louis ROBERT.

Addenda. — Je restitue aussi l'expression διατίθεσθαι λόγους dans le décret de Pergame, *AM*, 1910, 408, l. 22 : [λόγου]ς ὑπὲρ τῶν τοῦ δήμου δικαίων διατιθέμενος.

Dans le décret d'Aigine, l. 20, on peut penser aussi à la restitution : φανειρὸς [ἦι πάντ]οις ε[ὐχαριστῶν καὶ] τιμῶν, si l'on peut admettre l'emploi à Aigine du datif « aitolien », qui a été répandu dans le Péloponnèse et se rencontre encore dans des décrets du Ier siècle avant J.-C., contemporains de celui d'Aigine [*IG*., V, 1, 11, 6 (Sparte); 1390, 12 et 47 (Messène)]. Pour la *iunctura verborum* εὐχαριστῶν καὶ τιμῶν, cf., par ex., *IG*., XII, 3, 1270, 18-19 (Symé); XII, 9, 234, 38-39 (Érétrie); *Sylloge*³, 570, 12-13 (Karpathos).

GGA, 1900, 90-91; M. Holleaux, *BCH*, 1904, 345, n. 2; H. Oppermann, *ibid*., 22).

1. Dans le décret *IG*., II², 955, l. 9, il ne faut pas suppléer [Εὐμ]ένη καὶ φιλότιμον ε—, mais [ἐκτ]ενῆ καὶ φιλότιμον ἑ[αυτὸν *παρέχεται vel παρασκευάζει*].

2. Κατ' ἰδίαν est rarement placé ainsi, entre l'article et le participe. Mais cf., *IG*, V, 2, 263, 17 (Antigoneia-Mantinée); *BCH*, 1914, 63, l. 7 (Abdère); *IGRR*, I, 1024, 16 (πολίτευμα des Juifs de Béréniké).

3. Cf., par ex., *Sylloge*², 225, 7 (Érythrai). On peut suppléer aussi διεξήγαγεν (cf. *IG*., XII, 5, 818, 6-7; *I. von Priene*, 99, 6-7).

LES PROTOTYPES DU GROUPE D'ATHÉNA ET DE MARSYAS
PAR MYRON

Le célèbre groupe d'Athéna et de Marsyas sur l'Acropole d'Athènes, exécuté par Myron vers le milieu du ve siècle [1], a été peu à peu reconstitué [2]. Après avoir identifié le Silène avec la statue du Latran (Esquilin, 1823) et ses répliques, on a retrouvé [3] l'Athéna qui lui faisait face dans un thème plastique dont on connaît aussi plusieurs exemplaires [4], en particulier celui de Francfort [5]. La reconstitution présente selon les archéologues des variantes de détail [6], mais elle est admise d'un consentement unanime (fig. 9, 2) [7].

Les monuments qui ont conservé le souvenir de l'œuvre my-

1. La date varie; selon Mirone, *Mirone d'Eleutere*, 1921, p. 77, un peu avant 450.
2. Sur ce groupe, en dernier lieu : Mirone, *op. l.*, p. 44 sq., IX, Atena e Marsia, exposé de la question, bibliographie et liste des répliques.
3. Pollak, pour la première fois, *Jahreshefte d. oesterr. arch. Instituts*, XII, 1909, p. 154 sq. Beiblatt, p. 221.
4. Répliques d'Athéna, Mirone, p. 49; celle de Toulouse, Jamot, *Mém. Soc. arch. du Midi*, XVII; cf. *Rev. arch.*, 1919, I, p. 202. Cf. une Athéna de Camarine, de type myronien selon Orsi, *Notizie degli Scavi*, 1920, p. 329; *Rev. des étud. grecques*, 1922, p. 382.
5. Pollak, 1909, *l. c.;* Dragendorff, *Antike Denkmäler*, 1909-11, pl. IX; Klein, *Kunstwart*, I, 1911; Petersen, *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 11; Matthies, *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 10; Sieveking, *ibid.*, 1908, p. 341; 1912, p. 1 sq.; Bulle, *Jahrbuch*, 1912, p. 175 sq.; Id., *Der schöne Mensch im Altertum* (3), pl. 119, p. 79; Meier, *Neue Jahrbücher*, 1915, XXXV, p. 8 sq.; 1911, p. 551, pl. I; Michon, *Bull. Soc. Antiquaires de France*, 1908, p. 335; Lechat, *Revue des études anciennes*, 1910, p. 138, note 1 (référ.), p. 137; 1913, p. 130, p. 132, note 1 (référ.); Id., *Sculptures grecques antiques*, 1925, pl. XXXVII, p. 80; Mirone, *op. l.*, p. 46, n° 4.
6. En particulier pour la disposition des mains d'Athéna, la direction de la lance qu'elle tenait, le geste des mains du Silène, cf. les référ. précédentes; Lechat, *Rev. des études anciennes*, 1913, p. 133-4, note 1; *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 2; Gardner, *New Chapters in Greek art.* 1926.
7. Cf. cependant Steinberger, *Neue Jahrbücher*, 1919, XXIII, p. 382 sq.

ronienne, monnaies, reliefs, peintures de vases (fig. 9, 1, 3, 7) [1], ont permis d'identifier et de reconstituer le groupe, comme aussi de déterminer le geste des bras du Silène, jadis faussement restauré en danseur jouant des castagnettes. Restauration inexacte, mais non point absurde, puisque cette attitude est donnée à des joueurs de cet instrument [2] qui sont parfois des Silènes [3].

On sait que les monuments illustrent divers moments de la légende :

1. Athéna assise joue de la double flûte; un éphèbe lui présente le miroir dans lequel elle verra ses traits déformés; devant elle le Silène fait un geste d'étonnement [4]. C'est l'instant qui précède immédiatement celui qu'a traité Myron.

2. Athéna, en colère, laisse tomber à terre les flûtes. C'est l'instant choisi par Myron; le relief [5] et le vase [6] d'Athènes montrent les flûtes avant même qu'elles ne touchent le sol.

3. Le moment varie selon les reconstitutions du groupe. Pour les uns, la déesse tient encore les flûtes en main [7]; pour les autres, elles gisent déjà à ses pieds [8]. Le moment nº 2, instantané, qui peut être rendu par le dessin, est en effet impossible en ronde-bosse.

4. Marsyas a relevé les flûtes; assis, il en joue devant Athéna et Apollon [9].

1. Mirone, *l. c.*, référ.; pour le nº 5, relief d'Athènes, S. Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 334, 1; monnaies, bonnes images, *Jahrbuch*, 1912, p. 189, fig. 17-8.

2. Bronze de Berlin, danseur étrusque. Bulle, *Der schöne Mensch im Altertum* (3), p. 62, fig. 41.

3. Cf. Overbeck, *Gesch. d. griech. Plastik* (4), I, p. 300, note 212; coupe de Brygos, Paris, Bibliothèque nationale, Pfuhl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, III, pl. 145; Harrison, *Greek Vase Paintings*, 1894, pl. XXXVIII; Hartwig, *Meisterschalen*, pl. XXXIII, 1. Cf. fig. 3, nº 2.

4. Cratère de Canosa, *Annali*, 1879, pl. D.; S. Reinach, *Répert. de vases peints*, I, p. 342.

5. Mirone, p. 46, nº 5; Reinach, *Répert. de reliefs*, II, p. 334, I.

6. Mirone, nº 6.

7. Sieveking, *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 6, fig. 1; hypothèse peu vraisemblable, cf. Lechat, *Rev. des études anciennes*, 1913, p. 132.

8. Bulle, *Jahrbuch*, 1912, p. 175, 196, fig. 22; Petersen, *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 111, etc.

9. Kélébé, British Museum, *Eph. Arch.*, 1886; Walters, *Catalogue of*

La présence d'Apollon annonce le drame ultérieur : la rivalité du Silène avec le dieu qui le mettra cruellement à mort.

Le groupe de Myron a inspiré la plastique et le dessin et ceci a été souvent noté. Mais on a moins songé à ses antécédents, aux thèmes qui ont pu guider l'artiste.

***

M. Bulle cherche le prototype de l'attitude donnée à Marsyas dans celle des guerriers qui tombent à la renverse. A propos d'une figurine en bronze, danseur étrusque à Berlin, dont l'attitude ressemble à celle de Marsyas, il s'exprime ainsi : « Die Idee sowohl dieses Tänzers wie des Marsyas stammt aus der archaïschen Rückfallstellung der Krieger [1]. » Il rappelle que ce motif instantané paraît au début du ve siècle dans la plastique [2], surtout dans la peinture de vases à figures rouges de style sévère [3], que Furtwaengler a restauré dans ce sens deux guerriers du fronton E. d'Egine (fig. 1, 3, 4), [4] et il cite à l'appui un petit bronze au Musée de Modène (fig. 1, 1) des environs de 470 [5] : un guerrier casqué, le poids du corps portant sur la jambe droite tendue en avant, la jambe gauche fléchie ramenée en arrière, le bras gauche tendu tenant le bouclier disparu, le bras droit plié ramené vers la tête. En réalité ce guerrier ne tombe pas à la renverse, blessé à mort : c'est un danseur de pyrrhique. Son attitude est celle d'une jeune femme casquée, tenant lance et bouclier, exécutant

the vases in the British Museum, III, E. 490 ; S. Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 510, 2.

1. Bulle, *Der schöne Mensch* (3), p. 61, texte de la pl. 95.
2. Ex. bronze de Populonia, de style éginétique, vers 470. *Notizie degli Scavi*, 1908, p. 208-209, fig. 12-13 (fig. 1, 6).
3. Ex. Furtwaengler, *Die Aegineten*, pl. XIV, fig. 1, n° 2 ; coupe à figures rouges, Thésée arrêtant le Minotaure, British Museum, Walters, *op. l.*, III, E. 36, pl. II ; Achille saisissant Troïlos, coupe d'Euphronios, Musée de Pérouse, Gerhard, *Auserlesene Vasenbilder*, pl. 224, 6 ; Harrison, *Greek Vase Paintings*, 1894, pl. XVII (fig. 1, n° 5).
4. Furtwaengler *l. c.*, pl. IX ; id., *Aegina.*
5. Bulle, *Der schöne Mensch* (3), p. 61, pl. 94.

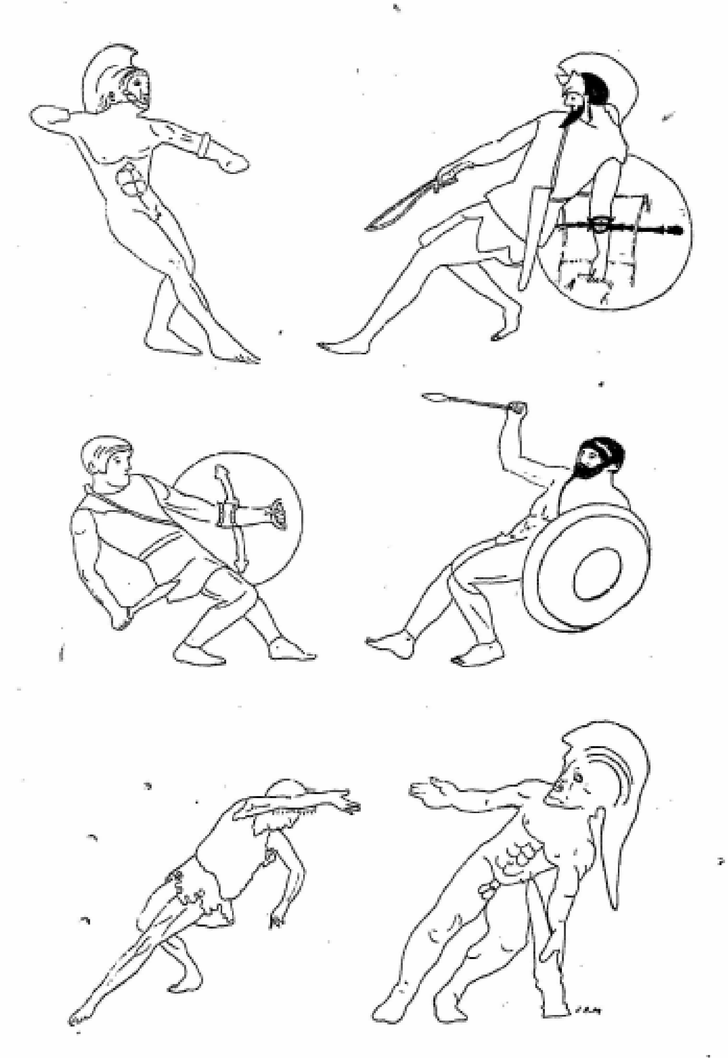


Fig. 1.

1. Statuette de Modène, Berlin. Bulle, *Der Schöne Mensch im Altertum* (3), pl. 94.

2. Peinture de vase. Furtwaengler, *Die Aegineten*, pl. XIV.

3. Fronton d'Égine, reconstitution. Furtwaengler, *op. l.*, pl. IX.

4. Fronton d'Égine, *ibid.*

5. Coupe d'Euphronios, Pérouse. Harrison, *Greek Vase paintings*, pl. XVII.

6. Ajax, statuette de bronze, *Notizie degli Scavi*, 1908, p. 208, fig. 12.

cette danse devant un joueur de double flûte, sur un vase à figures rouges de Florence (fig. 2, nº 1) [1]. C'est celle que le peintre de vases à figures rouges donne volontiers au Silène dansant. Le voici, tout semblable au guerrier de Modène, sur une coupe de Brygos au British Museum, avec un autre Silène joueur de flûte [2], dansant devant Dionysos couché (fig. 2, nº 2) : la jambe droite tendue en avant, la jambe gauche fléchie et reculée, le bras gauche tendu, le bras droit replié vers la tête; on a relevé l'analogie de ce dernier geste avec celui d'un pugiliste, par exemple sur la ciste Ficoroni [3], analogie tout à fait fortuite, puisque le sujet est différent. Le voici en la même attitude, sur un vase à figures rouges de la Bibliothèque nationale à Paris (fig. 2, nº 3) [4]. Voici encore un éphèbe [5], un homme dansants (fig. 2, nºs 4, 5) [6].

M. Bulle prétend que le mouvement de Marsyas ne saurait être celui de la danse, puisqu'il doit en même temps ramasser les flûtes et reculer effrayé [7] : objections spécieuses. Cet auteur, du reste, en décrivant la statuette de danseur étrusque aux castagnettes, de Berlin, citée plus haut (fig. 3, nº 1), reconnaît l'influence d'un thème de danse, modifié par Myron [8]. C'est, en effet, l'opinion généralement admise et dès la découverte de la statue du Latran [9] : le Silène arrive en dansant;

1. Lenormant-de Witte, II, p. 80; Inghirami, *Monumenti etruschi*, V, 1, pl. VIII; Weege, *Der Tanz in der Antike*, 1926, p. 50, fig. 61.
2. Furtwaengler-Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, pl. 47, 1, p. 242; Walters, *op. l.*, III, pl. IV, E. 66.
3. Pfuhl, *op. l.*, III, pl. 254.
4. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque nationale*, II, p. 292, fig. 62.
5. De Ridder, *op. l.*, II, p. 479, fig. 115, nº 816.
6. Coupe de Brygos, Wurzbourg, Furtwaengler-Reichhold, *op. l.*, pl. 50; Weege, *op. l.*, p. 71, fig. 93.
7. Bulle, *Jahrbuch*, 1912, p. 194, note 2.
8. Id., *Der schöne Mensch* (3), p. 62, fig. 41; Weege, *Der Tanz in der Antike*, p. 143, fig. 210.
9. C'est pourquoi le Marsyas a été tout d'abord restauré en danseur jouant des castagnettes; Benndorf et Schoene, *Antike Bildwerke des Lateranischen Museums*, 1867, p. 147 sq.; Rayet, *Monuments de l'art antique*, pl. ; Lechat, *Rev. des études anciennes*, 1913, p. 133, 134; Petersen, *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 112.

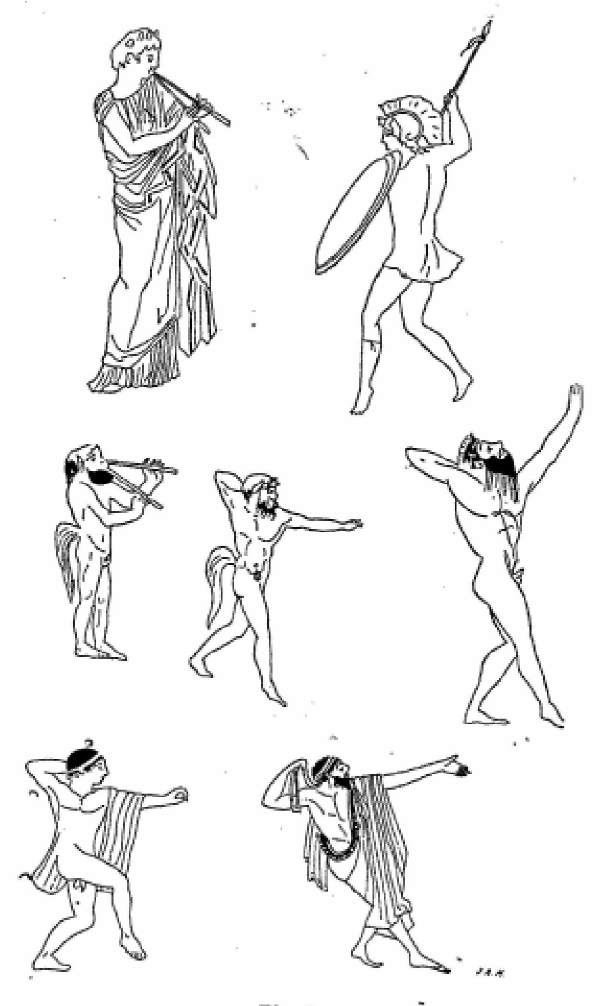


Fig. 2.

1. Inghirami, *Monumenti etruschi*, V, I, pl. VIII.

2. Coupe de Brygos, British Museum, Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 47, 1.

3. De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibl. Nationale*, II, p. 292, fig. 62.

4. De Ridder, *op. l.*, II, p. 479, fig. 115, n° 816.

5. Furtwaengler-Reichhold, *op. l.*, pl. 50.

frappé d'étonnement à la vue des flûtes, il s'arrête brusque-

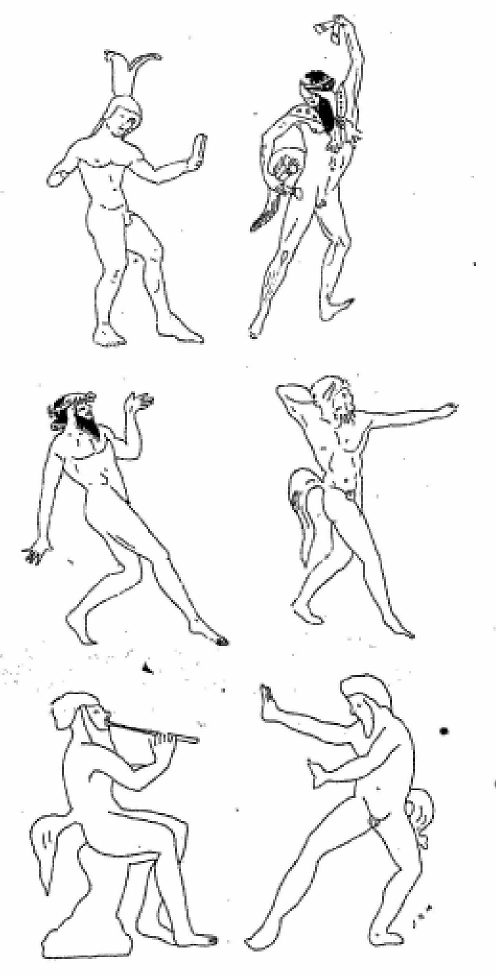


Fig. 3.

1. Bulle, *Der schöne Mensch* (3), p. 62, fig. 41.
2. Pfuhl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, III, pl. 145.
3. Brygos, Furtwaengler-Reichhold, *op. l.*, pl. 48.
4. Furtwaengler-Reichhold, *op. l.*, pl. 47, 1.
5. *Monumenti antichi*, VIII, pl. XLII; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 175.

ment devant la déesse. Mais cet aspect d'arrêt, que semble

produire le corps rejeté en arrière, la jambe droite tendue en avant, au pied solidement posé sur le sol, n'est pas une innovation nécessitée par le sujet traité par Myron; il fait partie intégrante de l'attitude de danse dont celui-ci s'est inspiré.

***

On a plus d'une fois, mais sommairement, noté la ressemblance du Marsyas de Myron avec des motifs de la peinture de vases. Sur une péliké à figures rouges de la première moitié du IVe siècle, au Metropolitan Museum de New-York, est peint comme accessoire un cratère (fig. 4, nº 2); sur le flanc de celui-ci paraît un groupe dans lequel Lüders reconnaissait en 1873 celui de Myron [1]. M. Conze, sans contester l'analogie, a montré qu'il s'agit d'un Silène dansant devant une Ménade au thyrse, thème fréquent de la peinture des vases et si usuel que le décorateur n'a pas dû songer au groupe myronien [2]. Cette analogie du Marsyas avec les Silènes de la peinture de vases a été aussi relevée par Overbeck [3], Furtwaengler [4], Petersen [5], Buschor [6], en particulier avec les Silènes qui gambadent autour d'Héra et d'Iris sur une coupe de Brygos au British Museum (fig. 3, nº 3) [7], ou avec ceux qu'accompagnent des joueuses de flûte.

Ces ressemblances sont certaines et trop fréquentes pour être fortuites. C'est dans la peinture de vases, dans les représentations de Silènes dansant devant un joueur, une joueuse de flûte, de lyre, ou devant une Ménade, que l'on trouve : 1º *l'attitude mouvementée du Marsyas;* 2º *le groupement de*

1. *Bull. Inst.*, 1873, p. 169.
2. Conze, Athéna und Marsyas, *Jahrbuch d. d. arch. Instituts*, II, 1887, p. 193 sq., fig.
3. Overbeck, *Geschichte der griech. Plastik* (4), I, p. 300, note 212.
4. Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, texte de la pl. 47.
5. « Das drastische Motiv des Silens ist vom alten Kunsthandwerk oft wiederholt, namentlich für Satyrn. » *Arch. Anzeiger*, l. c.
6. *Arch. Anzeiger*, 1912, p. 7, note 5.
7. Furtwaengler-Reichhold, pl. 48; Pfuhl, *op. l.*, III, pl. 144; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 193; Harrison, *Greek Vase paintings*, 1894, pl. XXVII; *Wiener Vorlegeblätter*, VIII, pl. VI.

ce Silène avec une femme debout au repos, dans une attitude analogue à celle d'Athéna, c'est-à-dire non seulement un des éléments de la composition, mais l'ensemble même.

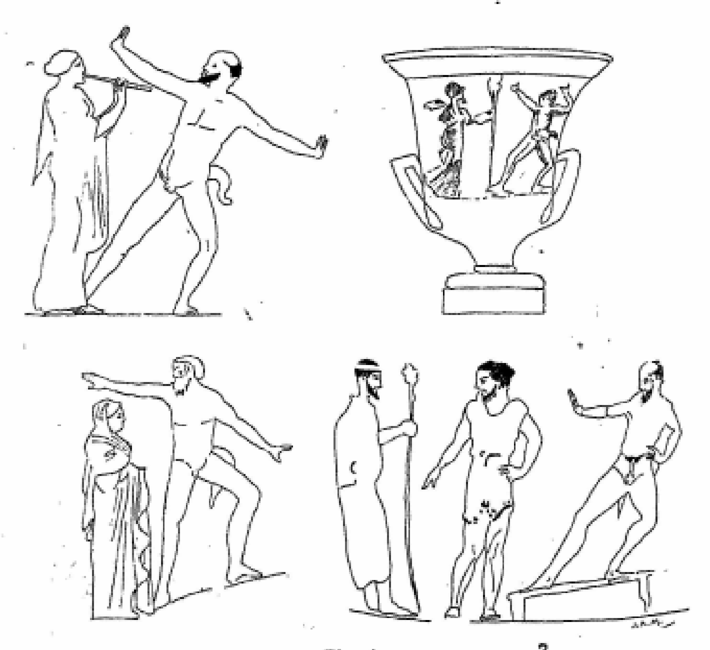


Fig. 4.

1. L. Weege, *Der Tanz in der Antike*, fig. 135.
2. *Jahrbuch d. arch. Instituts*, II, 1887, p. 194, fig.
3. *Annali d. Ist.*, 1847, pl. O ; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 274.
4. Tillyard, *The Hope Vases*, pl. 23, n° 136.

Citons quelques exemples :

Silène dansant au son d'instruments, en présence de divinités.

1. British Museum. — Coupe à figures rouges, style de Brygos, vers 480. A droite, Dionysos couché; devant lui un Silène dansant au son de la double flûte dont joue un autre Silène, debout, en une attitude tranquille. Pour la comparaison avec un pugiliste, voir plus haut (fig. 3, n° 4).

Furtwaengler-Reichhold, *Griech. Vasenmalerei*, pl. 47, 1, p. 242; Walters, *Catalogue of the Vases in the British Museum*, III, pl. IV, E. 66.



Fig. 5.

1. Weege, *Der Tanz in der Antike*, fig. 146.
2. Reinach, *Répert. des vases peints*, II, p. 351.
3. Tillyard, *The Hope Vases*, pl. 24, n° 142.
4. *Jahrbuch d. arch. deutsch. Inst.*, 1917, p. 56, fig. 28.
5. Weege, *op. l.*, fig. 142.
6. Tillyard, *op. l.*, pl. 42, n° 316.

2. Bibliothèque nationale de Paris. — Coupe de Brygos, vers 490. Dionysos debout, chantant et jouant de la lyre; devant

lui, un Silène dansant en s'accompagnant de crotales (fig. 3, nº 2).

Pfuhl, *Malerei und Zeichnung der Griechen*, III, pl. 145, nº 426, par. 493 sq.; Harrison, *Greek Vase Paintings*, 1894, pl. XXXVIII; Hartwig, *Meisterschalen*, pl. XXXIII, 1.

3. Amphore Jatta, Ruvo. — Sur le col, Marsyas assis jouant de la double flûte, en présence d'Apollon, Artémis, Hermès; devant lui un autre Silène dansant (fig. 3, nº 5).

Monumenti, VIII, pl. XLII; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 175.

Silène dansant devant un joueur de double flûte ou d'autres instruments, assis.

4. Cratère de Lecce. — Pan dansant devant un Silène assis jouant de la double flûte.

Furtwaengler-Reichhold, *op. l.*, pl. 80, 3; Weege, *Der Tanz in der Antike*, p. 106, fig. 144.

5. Louvre. — Pan dansant devant Hermès lyricine assis, en présence d'autres Silènes (fig. 5, nº 5).

Monumenti, IV, pl. XXXIV; *Répert. des vases*, I, p. 129; Weege, *op. l.*, p. 96, fig. 142, p. 105.

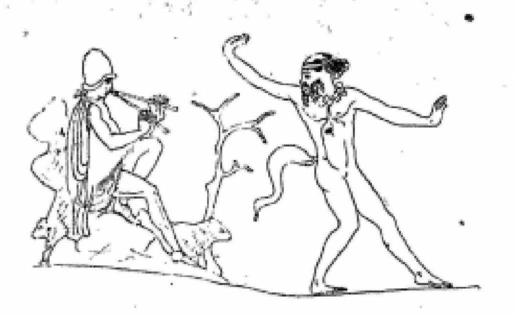


Fig. 6.

Weege, *Der Tanz in der Antike*, fig. 138.

6. Berlin, amphore de Nola. — Silène dansant devant un berger asssis sur un rocher, gardant son troupeau (fig. 6).

Annali, 1845, pl. 0; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 271;

Weege, *op. l.*, p. 94, 103, fig. 138 (signale l'analogie avec le Marsyas de Myron).

Silène dansant devant une joueuse de double flûte debout, vêtue, immobile.

7. Coupe de Munich, à figures rouges, première moitié du ve siècle. — A droite, Silène dansant devant une joueuse de double flûte debout, vêtue (fig. 9, n° 6).

Weege, *op. l.*, p. 94, 100, fig. 135 (note la grande analogie avec le Marsyas de Myron).

8. Petrograd, figures rouges. — Silène dansant devant une joueuse de double flûte, debout, vêtue. Entre eux un cottabe et un cratère (fig. 5, n° 1).

Comptes rendus, 1869, pl. 6, 3; Weege, *op. l.*, p. 106, fig. 146; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 32.

Silène dansant devant une Ménade, debout, vêtue, immobile.

9. Rhyton de Nola, British Museum, vers 460. — Sur le col, acteur déguisé en Silène, portant le caleçon à queue de cheval, dansant devant une Ménade vue de face (fig. 9, n° 5).

Jahrbuch, XXXIII, 1917, p. 56, fig. 28; Walters, *op. l.*, III, p. 375, n° E. 790 (« late stage of fine period »).

10. Collection Hope, cratère à figures rouges, attribué au *Pothosmaler*, dernier quart du ve siècle. — A droite, Silène dansant devant une Ménade tenant le thyrse, vue de face. A gauche, Silène assis jouant de la double flûte (fig. 5, n° 3).

Tischbein, III, pl. 18; Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 313, 4; Weege, *op. l.*, p. 104, fig. 141; Tillyard, *The Hope Vases*, 1923, pl. 24, n° 142.

11. Munich, figures rouges. — Silène dansant devant une Ménade placée de profil (fig. 4, n° 3).

Annali, 1847, pl. 0; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 274.

12. Péliké de New-York, première moitié du IVe siècle. Cratère peint sur ce vase. — Silène dansant devant une Ménade, de profil, tenant le thyrse (fig. 4, n° 2).

Jahrbuch, II, 1887, p. 193 sq. Voir plus haut.

Silène dansant devant une Ménade en mouvement violent.

13. Louvre, coupe de Hiéron, vers 480. — Silènes dansant devant une Ménade tenant le thyrse.

Pottier, *Vases antiques du Louvre,* III, pl. 117, nº G. 144.

14. Vienne, cratère.

Laborde, I, pl. 79; Reinach, *Répert. de vases,* II, p. 206, 2.

15. Collection Hope, première moitié du IVe siècle (fig. 5, nº 6). Tillyard, *op. l.*, pl. 42, nº 316.

16. Paris, Bibliothèque nationale. Skyphos. — Silènes et Ménades.

Reinach, *Répert. de vases,* II, p. 260, 4.

17. Vienne, cratère. — Silènes poursuivant une Ménade.

Reinach, *Répert. de vases,* II, p. 200, 1.

18. Bibliothèque nationale. Coupe. Style de Douris — Silènes poursuivant des Ménades.

Reinach, *Répert. de vases,* II, p. 261, 2.

Dans tous ces exemples l'attitude du Silène ressemble beaucoup à celle du Marsyas de Myron; une jambe est projetée en avant, l'autre est ramenée en arrière; le corps est renversé, les bras sont étendus de côté. On notera surtout les Silènes des nos 7, 11, 12, à la jambe droite tendue, la jambe gauche fléchie touchant le sol, tout comme sur l'œnochoé de Vari qui conserve le souvenir du groupe myronien [1]. Ailleurs, le mouvement de danse est plus accentué et la jambe fléchie, fortement repliée, quitte le sol (nos 4, 8, 9, 10).

***

Mais ce mouvement de danse n'est pas propre au seul Silène; il est aussi donné à des éphèbes, des hommes, des personnages divers dansant au son de la double flûte, le plus

1. Mirone, *op. l.*, fig. 48.

souvent dans des scènes de banquets ou au sortir de ceux-ci, comme l'indiquent les vases qu'ils tiennent parfois encore en mains; c'est là un motif qui est fréquent, en particulier dans la peinture de vases à figures rouges de style sévère. En voici quelques exemples :

19. Wurzbourg, coupe de Brygos. — Comos d'hommes sortant d'un banquet, avec joueurs de flûte et de lyre (fig. 7, n° 1).



Fig. 7.

1. Wurzbourg. Furtwaengler-Reichhold, *op. l.*, pl. 50. 2. Hartwig, *op. l.*, pl. XLVII.

3. Coupe de Hiéron, Hartwig, *op. l.*, pl. XXIX.

Furtwaengler-Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, pl. 50; Pfuhl, *op. l.*, III, pl. 140; Weege, *op. l.*, p. 71, fig. 93; Harrison, *Greek Vase paintings*, 1894, pl. XXV; *Wiener Vorlegeblätter*, VIII, pl. V.

20. Orvieto, coupe de Brygos. — Éphèbe dansant, tenant au bras droit un panier, devant un joueur de double flûte.

Hartwig, *Meisterschalen*, pl. 36, 2, 3; Weege, *op. l.*, p. 134-135, fig. 194, 196.

21. Rome, coupe de Hiéron. — Hommes dansant (fig. 7, nº 3).

Hartwig, pl. 29; Weege, p. 17, fig. 14.

22. Louvre, coupe de Hiéron. — Hommes et éphèbes dansant avec joueur de flûte (fig. 8, nº 1).



Fig. 8.

1. Pottier, *Vases antiques du Louvre*, III, pl. 116, G 141.
2. De Ridder, *op. l.*, p. 479, nº 115.
3. Hartwig, *op. l.*, pl. XI.

Pottier, *Vases antiques du Louvre*, 3, pl. 115, nº G. 141.

23. Coupe d'Euphronios. — Éphèbes dansant, avec joueur de double flûte.

Hartwig, *op. l.*, pl. XI.

24. Coupe de Boston, attribuée à Panaitios. — Comos avec joueurs de flûte et de lyre (fig. 7, nº 2).

Hartwig, pl. XLVII; Weege, p. 133, fig. 193; Pfuhl, III, pl. 131-132.

25. Coupe. Bibliothèque nationale, Paris. — Éphèbes dansants (fig. 8, nº 2). De Ridder, *Catalogue des vases peints de la Bibliothèque nationale,* II, p. 479, fig. 115.

26. Coupe de Memnon, Londres. — Éphèbes dansant, avec joueurs de flûte et de lyre (Anacréon).

Jahn, *Dichter auf griech. Vasenbildern*, pl. 3; Weege, p. 127, fig. 180.

27. Vase arrétin, New-York. — Danseuse devant un joueur de flûte.

Chase, *Collection Loeb*, pl. V, nº 125; Weege, p. 14, fig. 12.

28. Cratère en marbre, Rome. — Danseur.

Weege, p. 75, fig. 102.

***

Dans la statue de Myron, le motif de danse se combine avec le geste d'étonnement du Silène apercevant les flûtes aux pieds de la déesse. C'est le geste qu'il fait sur une peinture de vase [1], devant Athéna assise, jouant de la flûte. Il est souvent donné au Silène, en une attitude très voisine de celle de Myron. En voici quelques exemples :

Cratère italique. Ermitage. — Papposilène devant un cratère, de l'autre côté une Ménade tenant une torche et un tympanon.

Comptes rendus de Saint-Pétersbourg, Atlas, 1863, pl. VI; Reinach, *Répertoire des vases peints*, I, p. 19, 2.

Louvre, cratère. — Silène devant un cratère; un second Silène agenouillé et une idole archaïque de Dionysos.

Annali, 1862, pl. C; Reinach, *Répert. de vases,* I, p. 307, 1.

Silènes, devant l'anodos de Coré.

Annali, 1884, pl. M N.; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 348, 1-4.

Même sujet. Cratère de Capoue, Berlin.

Monumenti, XII, pl. IV; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 229, 8.

1. Cratère de Canosa, *Annali*, 1879, pl. D; *Répert. de vases*, I, p. 342.

Vase disparu, scène de bain.

Tischbein, V, pl. 64; Reinach, *Répert. de vases*, II, p. 351, 1.

Ce geste d'étonnement, avec le brusque arrêt du corps rejeté en arrière, les bras étendus de côté, une jambe portée en avant, est aussi donné dans la peinture de vases à des mortels. Voici, sur la coupe de Boston citée plus haut (nº 24), dans un comos d'hommes sortant d'un banquet, un personnage barbu en cette attitude devant un chien qui lève la tête vers lui et qui semble vouloir l'arrêter (fig. 7, nº 2) [1].

***

Il y a donc suffisamment de preuves pour pouvoir affirmer que l'attitude du Marsyas de Myron n'est pas une invention de cet artiste, et que, connue dès la peinture à figures rouges de style sévère, elle est un mouvement de danse orgiaque qu'exécutent non seulement les Silènes dionysiaques, mais aussi les mortels dans les scènes de festins.

Bien plus, les monuments cités montrent souvent ce Silène ou Satyre en face d'une femme, joueuse de flûte ou Ménade, debout, drapée (nºs 7-12), et cela en un groupement qui évoque immédiatement celui de Myron, où Marsyas est en face d'Athéna. C'est, de part et d'autre, le même contraste: l'attitude désordonnée du Silène, opposée à l'attitude calme de la femme; sa nudité opposée à la draperie; les lignes obliques que déterminent ses membres écartés, opposées à la verticalité non seulement de la pose féminine, mais aussi de la draperie. L'Athéna de Myron tient la lance, mais les Ménades tiennent le thyrse qui y ressemble (nºs 9, 12); sur les monnaies, comme dans la statue de Francfort, la déesse étend dédaigneusement une main vers le sol, et c'est ce que font certaines de ces Ménades en face du Silène (nºs 9, 10, fig. 9, 4 et 5). Athéna se présente de face au spectateur, tournant la tête vers Silène; il en est ainsi des Ménades (nºs 9, 10, fig. 9, nº 4 et 5). Et la joueuse de double flûte n'est-elle pas

1. Weege, *op. l.*, p. 133, fig. 193.



Fig. 9.

1 et 3. Monnaies romaines avec le groupe de Myron, *Jahrb. d. arch. Inst.*, 1912, p. 180, fig. 18.

2. Groupe de Myron, reconstitution d'après Bulle, *Jahrbuch*, 1912, p. 196, fig. 22.

4. Tillyard, *The Hope Vases*, pl. 24, n° 142 ; cf. pl. V, 3.

5. *Jahrbuch*. 1917, p. 56, fig. 28 ; cf. fig. 5, n° 4.

6. Woege, *op. l.*, fig. 135 ; cf. pl. IV, 1.

7. Œnochoé de Vari, avec le groupe de Myron, Mirone, *op. l.*, fig. 48.

proche parente d'Athéna, puisque celle-ci ayant joué de cet instrument vient de le rejeter à terre? Si plusieurs de ces peintures de vases sont postérieures au groupe myronien, elles ne s'en inspirent toutefois pas, comme l'avait remarqué M. Conze [1], et le rhyton du British Museum, sur le col duquel Silène danse devant une Ménade au thyrse qui rappelle beaucoup Athéna (n° 9, fig. 9, n° 5) date des environs de 460, comme l'indique le style de la belle tête féminine qui en forme le récipient.

***

Combinant le motif de danse du Silène avec celui de son étonnement, Myron a appliqué à la légende d'Athéna et de Marsyas un thème alors usuel. Est-ce à dire qu'il ait imité un thème de l'art industriel, alors qu'en général ce sont les artisans qui cherchent leur inspiration dans le grand art? Tous recourent-ils à une œuvre picturale, que Myron aurait transposée dans la ronde bosse, en ce groupe conçu comme un dessin, un relief [2]? Plus vraisemblablement, le bronzier et les artisans s'inspirent indépendamment de la même réalité. C'est celle de la vie journalière qu'ils ont sous les yeux, puisque cette attitude de danse, de simples mortels la prennent dans leurs festins et leurs jeux. Mais c'est aussi celle du théâtre.

Rayet se demandait déjà s'il n'existe pas une relation entre le groupe de Myron et la poésie; il songeait que Mélanippos au milieu du ve siècle avait composé un dithyrambe qui racontait l'invention de la flûte et le rôle de Marsyas; est-ce la statuaire, disait-il, qui a inspiré le poète; est-ce la poésie qui a inspiré le bronzier [3]? A propos de la coupe de Brygos au British Museum où gambadent des Silènes, dont l'un ressemble par son attitude à Marsyas (fig. 3, n° 3), des archéologues ont évoqué le souvenir des drames satyriques [4]. On a discuté

1. *Jarhbuch*, II, 1887, p. 195.
2. Lechat, *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 141.
3. *Monuments de l'art antique.*
4. Furtwaengler-Reichhold, *Griechische Vasenmalerei*, p. 241.

l'influence que ceux-ci ont pu exercer sur cette peinture de vase et sur d'autres [1].

Sans qu'il soit utile de rappeler ici le rôle des Silènes et des Satyres dans la tragédie et dans le drame satyrique [2], nous possédons des monuments où des acteurs sont déguisés en Silènes et en Satyres [3]; ils sont reconnaissables à leur masque barbu, à leur caleçon de peau auquel pend par derrière une queue postiche, et ils paraissent ainsi, par exemple, sur le célèbre vase de Pronomos de Naples, des environs de 450, avec les préparatifs d'une représentation de drame satyrique [4]. Or, le rhyton du British Museum (nº 9) déjà cité, antérieur à 460, montre devant une Ménade, dont nous avons signalé la ressemblance avec l'Athéna de Myron, un Silène dansant, analogue au Marsyas, qui est précisément un acteur costumé (fig. 5, nº 4) [5]. On est donc tenté de croire que l'attitude de Marsyas a pu être suggérée à Myron par celle des acteurs de drames satyriques, comme l'a supposé M. Bates [6]. Cette supposition se transforme en certitude en regardant un cratère à figures rouges de la collection Hope, que Flickinger date de 400 environ, mais qui, pour M. Tillyard, est plus ancien [7]. A droite de deux hommes vêtus (Héphaistos et peut-être Dionysos ou un chorège), un acteur déguisé en Silène, avec le caleçon à phallus et à queue postiches, est debout sur une plate-forme (fig. 4, nº 4); son attitude, on l'a remarqué, est conforme à celle du Marsyas de Myron. Le même motif pa-

1. Wernicke, *Bockschöre und Satyrdrama*, Hermes, 32, 1897, p. 301 sq., etc.

2. Flickinger, *Tragedy and the satyric Drama;* Frickenhaus, *Zum Ursprung von Satyrspiel und Tragödie*, Jahrbuch, XXXII, 1917, p. 12; Willamovitz-Moellendorf, *Die Spurhünde des Sophokles*, *Neue Jahrbücher*, 29, 1912, p. 463 sq.; Wernicke, *op. l.*, p. 290 sq., etc.

3. Bieber, *Die Herkunft des tragischen Kostums*, *Jahrbuch*, XXXII, 1917, p. 15 sq.; Tillyard, *The Hope Vases*, 1923, p. 80; Flickinger, *The greek Theater*, p. 25; Cook, *Zeus*, I, p. 700 sq.

4. *Jahrbuch*, 1917, p. 5-6, référ.; p. 48, fig. 12; Reinach, *Répert. de vases*, I, p. 114; *Hermes*, 1897, p. 306, etc.

5. *Jahrbuch*, 1917, p. 56-57, fig. 28. Cf. fragment de vase de la collection Arndt, même acteur, de dos, en une attitude analogue, p. 58, fig. 29.

6. Bates, *American Journal of. arch.*, 1916, p. 395, note 1; Tillyard, *The Hope Vases*, p. 80.

7. Tillyard, *The Hope Vases*, 1923, pl. 23, nº 136, p. 79.

raît, mais sans la plate-forme, sur un deinos d'Athènes [1] de beau style attique, et sur des fragments de Bonn [2]. La plate-forme, le vêtement du Silène dénotent l'influence théâtrale, et la scène, supposent MM. Tillyard et Nicole [3], rappelle sans doute quelque épisode d'un drame satyrique.

***

Après qu'on eut identifié l'Athéna de Myron, on s'étonna de rencontrer dans l'œuvre de ce maître, qui s'est plu surtout à glorifier la forme athlétique en un mouvement instantané, un type si nouveau, féminin, drapé, d'allure tranquille [4]; on voulut voir une note personnelle dans l'opposition des deux figures [5]. On a aussi vanté l'esprit novateur de Myron, individualiste, rompant avec la tradition pour se frayer un chemin nouveau [6]. Si l'on admet que Myron s'inspire des motifs que nous avons indiqués, son originalité paraît moins grande qu'on ne le croit. Le prétendu contraste myronien entre les deux personnages, nous le retrouvons dans les peintures des vases cités et dans la plastique contemporaine. Que l'on regarde la métope du temple d'Héra à Sélinonte, datant du deuxième quart du ve siècle, où Actéon est dévoré par ses chiens en présence d'Artémis: même opposition entre le calme de la déesse debout, immobile, drapée, et le mouvement violent du corps d'Actéon, nu, aux lignes obliques. Que l'on regarde surtout la métope du temple de Zeus à Olympie, vers 460, où Héraklès nettoie les écuries d'Augias en présence d'Athéna: même opposition entre l'attitude

1. Nicole, *Catalogue des vases peints du Musée national d'Athènes*, supplément, Atlas, pl. XVII, 1 (répétition d'un drame satyrique) : Satyre dansant en face d'un aulète; à gauche, un éphèbe appuyé sur un bâton; Bieber, *Ath Mitth*, 1911, p. 269, pl. 13; Tillyard, *op. l.*, p. 80, note 2.
2. Tillyard, *l. c.*, référ.
3. *Ibid.*, p. 80-81.
4. Lechat, *Rev. des études anciennes*, 1910, p. 140
5. *Ibid.*, p. 142.
6. Id., *Pythagoras de Rhegion*, p. 122.

mouvementée du héros nu, poussant d'un vigoureux balai le fumier, déterminant des lignes obliques, et l'immobilité d'Athéna, debout, dont les plis du chiton forment des lignes verticales. Cette Athéna, comme celle de Myron, et comme les Ménades des peintures de vases, se présente de face au spectateur et fait d'une main baissée le même geste. Cet artiste est, dans ce cas du moins, un traditionaliste qui, à l'exemple de tant de ses confrères du ve siècle, a moins eu la pensée de créer un thème inédit par son sujet et par les principes de sa composition, que de reprendre des données connues, en les modifiant légèrement, en les marquant de son génie et en les amenant ainsi à la perfection.

W. DEONNA.

LA DATE DE L'ARC D'ORANGE

Il y a une centaine d'années on découvrait à Negau (Basse-Styrie) des casques de bronze dont deux avec inscriptions gravées. A ces inscriptions, M. Carl J. S. Marstrander a récemment consacré une étude détaillée [1], dont les résultats, très intéressants en eux-mêmes, le sont également par les applications qu'on en peut faire, notamment pour la fixation de la date de l'arc d'Orange.

Cette date, comme on sait, fort controversée, ne peut être raisonnablement rapportée qu'aux époques soit de César, soit de Tibère. La première opinion, d'ailleurs, paraît définitivement établie [2]. La seconde, toutefois, peut se prévaloir de quelques arguments, dont le plus spécieux est la présence, parmi les mots inscrits sur les boucliers gaulois des trophées, du nom *Sacrovir*, hypothétiquement identifié avec celui du révolté de 21 après J.-C.

L'identification n'a pas été, il s'en faut, acceptée par tout le monde, et l'on a proposé de ces noms d'autres interprétations. La plus acceptable est assurément celle de J. Déchelette qui, se fondant notamment sur le fait que l'un des noms est suivi du mot *avot* (= fabricant?), y voyait ceux des armuriers gaulois qui avaient fait les boucliers [3]. Néanmoins Déchelette, et c'était un point faible, ne pouvait citer d'autres objets gaulois ainsi marqués du nom du fabricant, outre un certain nombre de vases de verre ou d'argile, que

1. Carl J. S. Marstrander, *les Inscriptions des casques de Negau (Styrie)*, in *Symbolae Osloenses*, fasc. III, 1925, p. 38-64. J'en dois la communication à l'obligeance de M. J. Loth.

2. *Revue archéol.*, 1912, I, p. 337 sq., et 1924, I, p. 29 sq. Cf. J. Formigé, *les Monuments romains de la Provence*, p. 22.

3. *Bulletin de la Société des Antiquaires de France*, 1910, p. 384 sq.

quelques épées et bouterolles faites à l'époque romaine et pour des soldats romains.

Or, d'après M. Marstrander, l'une des inscriptions de Negau, celle du casque A, est constituée par trois noms d'hommes, le premier au nominatif, les deux autres au génitif, suivis chacun d'un patronymique : *Sirranku Chorbi* — *Isarni Eisuui* — *Dubni Banuabi*, c'est-à-dire : *Serranco Corbi (filius fecit); Isarni Esuui (filii); Dubni Banuabii (filii)*. Le premier nom serait celui du forgeron, les autres ceux des deux possesseurs successifs. Ces inscriptions « sont rédigées dans la langue de la tribu celtique des *Taurisci* » et appartiennent sans doute à la fin du IIe siècle avant notre ère.

Si donc la lecture de M. Marstrander est exacte, nous avons ici un témoignage irrécusable à l'appui de l'opinion de Déchelette : les armuriers gaulois, dès l'époque préromaine, inscrivaient parfois leur nom, de façon très apparente, sur les armes sorties de leurs ateliers. Ainsi tombe l'identification du nom *Sacrovir* avec celui du chef révolté, et il n'y a plus aucun motif sérieux de rapporter à Tibère l'érection de l'arc d'Orange.

PAUL COUISSIN.

Rennes, juin 1926.

UN MONUMENT NOUVEAU DE NANTOSVELTA

Téting (Moselle) est un petit village situé à peu près à mi-chemin entre Metz et Sarrebrück, sur la ligne du chemin de fer qui relie ces deux villes. Les deux bras qui forment la Nied allemande se réunissent à une distance de 2 kilomètres à l'est de cette localité. La vallée très large de cette rivière (245 m. d'altitude) monte doucement vers le nord, jusqu'à un niveau de 353 mètres. Au pied même de cette élévation s'est bâti le village.

A mi-côte de cette montagne on a découvert les restes de la plus grande villa romaine que nous connaissions au nord des Alpes : elle couvrait une aire de près de deux hectares. Elle n'a été fouillée qu'en partie par Tornow, de 1880 à 1882[1], et présente une grande ressemblance avec celle de Mackviller (Bas-Rhin).

A environ 2 kilomètres et presque exactement au sud de cette villa, on exploite une carrière d'argile pour la fabrication de tuiles. Cet endroit, fouillé en 1925 et 1926 par la Société d'Histoire et d'Archéologie de la Lorraine, nous a conservé les plus anciennes traces de l'humanité en Lorraine, un gisement du paléolithique inférieur[2].

La colline porte sur son sommet[3] les restes de vieilles constructions. J'y ai trouvé de la poterie romaine et des fragments d'amphores importées probablement d'Espagne.

1. Tornow, *Jahresberichte d. Vereins f. Erdkunde*, Metz, V, 1882, p. 31. — *Westdeutsches Korrespondenzblatt*, I, nº 3, 203, 278. — Abel, *Mém. Soc. arch. de la Moselle*, XVII, 115. — A. Grenier, *Habitations gauloises et villas romaines chez les Médiomatrices*, 1905.

2. E. Linckenheld, *Téting, nouvelle station du paléolithique inférieur*, *Annuaire de la Société d'Hist. lorraine*, année 1927.

3. Voir la planche I du travail précité.

Des fouilles méthodiques sont projetées pour 1927. Car déjà en déblayant la surface de cet endroit pour faciliter l'extraction de la terre glaise, on y a découvert, dans des substructions, en 1923, le bas-relief qui fait l'objet de cette étude.

C'est une pierre calcaire dont les dimensions sont les sui-



Fig. 1. — Bas-relief de Téting.

vantes : hauteur 25 centimètres, largeur en bas 17 centimètres, en haut 11 centimètres; épaisseur 4 centimètres et demi. Elle est assez bien conservée, bien qu'un coup de pioche l'ait brisée en deux, sans causer toutefois de dommage au bas-relief. Mieux que toute description, la photographie ci-jointe nous permettra de juger de son état. Nous voyons que

le milieu, en toute sa hauteur, est occupé par la figure d'une femme drapée d'une longue robe, qui lui descend jusqu'aux pieds, en nombreux plis. Les pieds sont nettement dessinés. La tête et le cou présentent bien les caractères de ceux d'une femme, au point de vue du port et de la forme. Les joues sont rondes; la chevelure descend jusqu'en dessous des oreilles et paraît remonter en formant une boucle. Le bras droit (à ce qu'il paraît) est couvert par le vêtement jusqu'au coude; la main tient *nescio quid*, comme dit souvent le *Corpus*. Le bras est étendu vers un édicule rond et surmonté par une toiture en forme de coupole, sans que les murs et le toit se distinguent. Une entrée en forme de demi-cercle, très peu élevée, se trouve à la base.

La main gauche tient, en dessous de la poitrine, un objet rond, probablement un vase en forme d'*olla*. Des deux côtés, des rayures, qui descendent jusqu'aux genoux, semblent indiquer des ailes.

Il n'y a pas de doute possible; c'est Nantosvelta, la déesse énigmatique. Les attributs le montrent. D'abord l'édicule, qui ne se rencontre chez aucune autre divinité gauloise, et ensuite et surtout les ailes : Nantosvelta est la seule déesse gauloise qui soit ailée [1].

L'objet rond tenu dans la main gauche est probablement une *olla*.

Depuis les trouvailles célèbres de Sarrebourg (Moselle), en 1895, nous connaissons Nantosvelta, et l'ancien *Pons Saravi* nous a donné deux autels de cette déesse à la fois : Espérandieu n° 4566, où elle est représentée comme parèdre de Sucellus, et n° 4568, où elle est seule. Chaque fois, elle porte un long vêtement, chaque fois elle tient (il est vrai, au bout d'un long manche) une maisonnette; sur le deuxième

1. Il n'y a que deux monuments qui semblent indiquer des ailes. S. Reinach a nié leur présence sur le monument de Sarrebourg (*Cultes, mythes et religions*, I, p. 217, sq.). Notre pierre montre des deux côtés de la déesse drapée des rayures, peu visibles, il est vrai, sur la photographie, mais nettement indiquées sur la pierre, si bien que des personnes qui ont vu la pierre m'ont demandé ce que c'était. Je n'ai pas pu trouver d'autre explication.

monument, elle tient de l'autre main également un édicule, au-dessus duquel est un corbeau. Le corbeau se trouve également sur le socle du premier monument. L'objet *nescio quid*, qui surmonte la maisonnette de notre nouvelle représentation, pourrait être un oiseau, probablement alors un corbeau. Des ailes lui sont également données sur l'autel de Sucellus.

On a cru voir une troisième représentation de Nantosvelta sur une pierre de Kirchnaumen (Moselle), dans Espérandieu, n° 4429, et *Corp. Inscr. Lat.*, XIII, n° 1469.

Nos deux grands Recueils ne sont pas d'accord sur l'interprétation de ce monument, chose d'autant plus étonnante que leurs indications remontent aux communications du même savant, M. Keune [1]. La pierre, très mutilée, représente une Diane drapée, ainsi que l'inscription le prouve [2]. Les caractères se trouvent, d'après Espérandieu, « sur une sorte de bandeau », et d'après le *Corpus* « *in aedicula quae sceptrum finit* ». (Je suis plutôt de l'avis du *Corpus*.) Mais l'identification avec Nantosvelta reste problématique. Le monument a été découvert en 1897. C'est seulement en 1919 que nous avons eu connaissance d'un quatrième (ou troisième) monument. M. Huelsen a publié en cette année [3] une reproduction d'un bas-relief qui se trouvait autrefois à Spire *in summo templo* et dont un manuscrit du XVIe siècle de la bibliothèque de Berlin *(Cod. lat. 61 fol.)* [4] contient un dessin (Espérandieu n° 6000). On y a représenté une déesse [5] drapée qui tient un édicule au bout d'un long manche. Elle est accompagnée d'un corbeau. La toiture est surmontée d'un sommet trilobique, exactement de la forme du

1. Keune, *Annuaire lorr.*, IX, 1897, p. 337 sq.

2. Espérandieu D I A N (A) E; *Corpus*, D E (A) DIANA. L'inscription est très peu visible et n'est pas encore mentionnée dans la première description. Aujourd'hui on ne voit plus que D/// D I A N //.

3. *Germania, Korresp. Blatt d. röm. germ. Kommission*, t. III, 1919, p. 69 sq.

4. Manuscrit de Pighius (1520-1604).

5. La tête barbue d'un homme qui la surmonte s'explique par la fantaisie du dessinateur, qui paraît avoir restauré une tête mutilée. Tous les anciens archéologues qui avaient vu le monument parlent d'une femme.

deuxième monument de Sarrebourg (Espérandieu nº 4568)[1].

Grâce à notre trouvaille, nous possédons maintenant la cinquième représentation de Nantosvelta et le quatrième monument où elle est figurée seule.

Pour bien comprendre le rôle de notre déesse, il faut partir du fait que nous la connaissons d'abord comme compagne de Sucellus. Or, le dieu au maillet est jusqu'ici représenté 13 fois avec une compagne (et 4 fois seul).

Je ne connais pas encore de liste de ces monuments[2] et je la dresse ici, me servant surtout du savant article de M. Keune[3].

Si l'on compte, avec M. Toutain, un couple de divinités, où le dieu a comme attribut une *olla*, un tonnelet et même une lance et où son parèdre ressemble à la compagne du dieu au maillet, on pourrait encore ajouter une vingtaine de monuments, surtout chez les Éduens et leurs voisins immédiats.

Mais puisque j'admets une différence entre ce pays et la province qui nous a donné notre monument, je n'entre pas ici dans cette question.

Nº	Provenance.	Espérandieu.	Remarques.	Nº de Keune.
1.	Marseille.	I, 53	Avec corne d'abondance.	1
2.	Saint-Thomas de Couloures	I, 435	Drapée.	21
3.	Nolay.	II, 2028	Tient de la main droite le maillet au bout d'un long manche, de la gauche un objet rond (bourse?).	73
4.	Joucy (Arr. Beaune).	III, 2039	Corne d'abondance tenue de la main gauche; la main droite manque.	75
5.	Mont Auxois (Alesia)	III, 2347	Avec corne d'abondance et patère. L'épaule droite et une partie de la poitrine sont nues.	87

1. La gravure, chez Espérandieu, est peu claire, malheureusement.

2. M. Hubert, *Mélanges Cagnat*, a fait une tentative dans ce sens (d'après le *Recueil* d'Espérandieu), de même que M. Toutain, *les Divinités domestiques chez les Éduens* (in *Bull. arch. d. Com.*, 1914, p. 419 sq.).

3. Pauly-Wissowa, *Real-Encyklopaedie, s. v. Sucellus*. L'article n'a pas encore paru, mais des tirages à part ont été distribués. J'ajoute les quatre monuments, où Nantosvelta est représentée seule.

Nº	Provenance.	Espérandieu.	Remarques.	Nº de Keune.
6.	Nuits? (Seurre? (Côte d'Or).	III, 2066	Avec corne d'abondance et patère.	98
7.	Dijon.	IV, 3441	Poitrine et épaules nues.	99
8.	Mirebeau (Dijon).	IV, 3603	Avec corne d'abondance en bas, une olla (qui peut appartenir à Sucellus).	99*a*
9.	Vertault (Châtillon-sur-Seine).	IV, 3382	Avec bourse.	1031
10.	Franche-Comté.	VII, 5277	Drapée, main droite tenant un vase, main gauche mutilée.	104
11.	Oberseebach (s.e. de Wissembourg).	VII, 5564	Avec corne d'abondance, la main gauche avec un objet rond.	113
12.	Lemberg (Bitsche)	VI, 4473	Rocher sculpté.	95*a*
13.	Sarrebourg	VI, 4566	Drapée; la main droite sacrifie sur un autel en forme de balustre, la main gauche tient au bout d'un long manche une maisonnette; sur le socle un corbeau.	95
14.	Sarrebourg.	VI, 4568	Drapée; poitrine et épaule gauche comme au nº 5. Elle tient avec la main droite une maisonnette, au-dessus de laquelle il y a un corbeau.	
15.	Spire.	VIII, 6000	Drapée; sceptre comme nºs 13 et 14. Au-dessus de la déesse la tête de Sol, entourée de 7 rayons.	
16.	Kirchnaumen.	V, 4429	Diane.	
17.	Téting.		Objet de cette notice.	

J'exclus un autel octogonal (huit divinités) à Mayence (Espérandieu VII, 5752), où il y a une Diane; de même un autre dédié à quatre divinités, de Rottenbourg (Haug-Sixt, nº 137)[1], avec la même déesse.

En outre, il faut exclure deux pierres de Transsylvanie, car là le dieu au maillet et sa compagne ont plutôt le rôle de Pluton et de Perséphoné (2 exemplaires)[2].

1. *Die röm. Inschrift. u. Bilderwerke Wurttenbergs.*

2. S. Reinach, *Rép. rel.*, II, p. 115, et S. Reinach, *Bronzes*, p. 182 sq. — Keune, *ap.* Pauly-Wissowa, *s. v. Sucellus*, nºs 123 et 124.

Cette répartition des monuments de Nantosvelta et de la compagne du dieu au maillet nous apprend bien des choses.

Le territoire de Nantosvelta, comme celui de Sucellus déjà délimité par Espérandieu[1], comprend surtout les départements suivants : Rhône, Gard, Vaucluse, Isère, Ain, Sâone-et-Loire, Côte-d'Or, Doubs, Moselle et Bas-Rhin, et exclut la Narbonnaise de l'ouest et l'Aquitaine proprement dite. Le pays de sa compagne a donc trois districts bien distincts :

a) Marseille, Nîmes.

b) Le pays des Éduens et leur voisinage immédiat.

c) La cité des Médiomatrices.

Les attributs de notre déesse ne sont pas les mêmes dans ces trois contrées, quoiqu'ils soient assez semblables pour le bas Rhône et le pays éduen. Mais deux attributs essentiels ne se rencontrent que chez les Médiomatrices : la maisonnette (qui existe toujours, excepté nº 11, de Obersèebach, où il y avait une tribu germanique, les Némètres), et les ailes (deux fois, sur les quatre monuments qui sont les seuls absolument sûrs de cette divinité).

Dans le même pays, la corne d'abondance n'est jamais l'attribut de Nantosvelta; car elle est réservée à Rosmerta, dont le culte est très répandu en Lorraine. Nous avons en pays médiomatrice une inscription (XIII, 4311) et sept bas-reliefs, où elle figure, toujours comme compagne de Mercure (Espérandieu, 4288, 4346, 4477, 4488, 4490, 5106[2], 4505[3]).

Ces deux attributs si singuliers, et qui se rencontrent seulement chez les Médiomatrices, nous autorisent peut-être à établir un groupe spécial; en tout cas, ils nous empêchent de généraliser prématurément[4].

1. *Bull. archéol. d. Com. d. trav. histor.*, 1919, surtout p. LXIII, et déjà *Recueil*, I, nº 299.

2. De Nied-Altdorf; M. Espérandieu l'assigne aux Trévires, à tort, croyons-nous.

3. Mercure a disparu.

4. Cf. aussi Espérandieu dans le *Bull. arch. d. Comité*, 1919, p. LXIII. La patère et la corne d'abondance sont des attributs d'origine gréco-romaine. La maisonnette, le vase en forme d'*olla* sont des attributs empruntés aux traditions gauloises.

Nantosvelta, telle que nous la connaissons avec certitude aujourd'hui, se rencontre seule (3 fois) et comme compagne de Sucellus (1 fois); ses attributs semblent indiquer que cette divinité protégeait la maison, la famille; elle est à rapprocher de *Juno domestica;* toutes les autres explications demandent des réserves, au moins dans l'état actuel de nos connaissances.

Son caractère domestique semble se dégager également de la forme de notre monument. Ses dimensions, très modestes, le rapprochent des petites statues et bas-reliefs de divinités protectrices des maisons, etc., tels les Épones, les Matres, etc.

En soumettant cette explication de notre déesse énigmatique à l'examen des archéologues, j'ai conscience de me trouver en opposition avec une autre théorie qui a eu beaucoup de succès. Celle-ci en fait une déesse à la ruche, et en rapprochant les attributs de son parèdre masculin (l'*olla* et le tonnelet), elle lui assigne un rôle semblable à celui de Nétona, déesse de l'hydromel[1].

J'ai donc le devoir d'indiquer, au moins brièvement, les raisons qui me forcent à écarter cette hypothèse. Pour M. Hubert, les deux édicules du monument nº 4568 sont des ruches[2]. Or la maisonnette qui surmonte le sceptre a tellement la forme de la maison gauloise, telle que les monuments funéraires du pays des Médiomatrices nous la montrent, que toute autre explication paraît condamnée.

C'est une maison; cela ne peut pas être autre chose. On peut voir un spécimen caractéristique de l'espèce chez Espérandieu, nº 4373.

Sur le monument nº 4566, Nantosvelta ne porte qu'un édicule; cette fois avec deux entrées; nous en avons parmi nos monuments funéraires plusieurs avec deux entrées.

Je renvoie à un spécimen (Espérandieu nº 4562)[3] parce

1. H. Hubert, *Nantosvelta, déesse à la ruche* (*Mélanges Cagnat*, 1912, surtout p. 294).

2. Id., *ibid.*, p. 284 : « L'édicule du sceptre et cette cabane sont pour moi une seule et même chose. »

3. Monument trouvé à la Horgne près de Sablon (Metz); cf. Keune, *Annuaire lorrain*, XV, 1903, pl. XIX, nº 6.

que cette sorte de monuments est encore peu connue et n'a pas encore fait le sujet d'un travail d'ensemble[1]. Sans doute M. Hubert voit dans l'attribut de la déesse également une ruche : alors nous aurions des ruches avec deux entrées.

M. Reinach a vu un encensoir dans l'attribut que Nantosvelta porte sur la main gauche. Il était probablement influencé par le petit autel en forme de balustre du monument de Sucellus et de Nantosvelta. En outre, il ne disposait que d'une reproduction[2].

Devant le monument même on ne peut rien découvrir qui éveille l'idée d'un encensoir. L'idée qu'il s'agit de ruches doit aussi être abandonnée pour les considérations suivantes. Nous ne savons rien de la forme des ruches chez les Gallo-Romains. M. Hubert donne[3] les références pour les Grecs et les Romains. En somme, nous ne savons rien de précis.

Cependant, un petit aperçu sur l'apiculture depuis les temps aryens pourrait nous conduire plus loin. Je me sers de l'excellent article de Schrader[4] et de celui de Hahn[5]. Le premier qui parle de ruches est Hésiode. Il emploie les mots de *σμήνος* et de *σίμβλος* (*Théog.*, 594)[6]. Le premier mot a persisté et se rencontre dans les inscriptions, p. ex. *Corp. Insc. Attic.*, I, 276, 14 (encore du ve siècle). Mais le sens (chez Platon et Aristote) est souvent celui de « essaim ». *Σίμβλος* (*Théog.*, p. 598) veut dire ruche et surtout « lieu d'approvisionnement ». Comme on voit, on ne saurait dire s'il s'agit de ce qu'on appelle en allemand *Zeideln* (tailler des ruches dans les arbres pour les abeilles sauvages) ou d'autre chose. Je suis pour la première explication, car cette façon d'exploiter les abeilles a persisté avec opiniâtreté.

1. Me permettra-t-on d'ajouter que ce travail paraîtra incessamment dans les Publications de la Faculté des lettres de Strasbourg, fasc. 38?

2. Que F. Cumont lui avait donnée. Les reproductions du Musée de Saint-Germain sont faites d'après ces photographies (Reinach, *Cultes, mythes et religions*, I, p. 214 sq.).

3. *L. c.*, p. 285, 3.

4. J. Hoops, *Real-Lexikon d. indogerm. Altertumsk.*, 2e éd., 1917, I, p. 139 sq.

5. *Ibid.*, I, 1911-13, p. 277 sq.

6. Je ne sais pourquoi M. Hubert donne la forme de σμήνη.

En Russie, p. ex. on appelle l'apiculteur *drevolazecu* (celui qui grimpe sur les arbres), et la ruche même s'appelle *borti* (excavation d'un arbre). Plus tard, on a pris des troncs qu'on a creusés; on les plaçait d'abord verticalement, puis horizontalement dans les clairières. Plus tard encore, on fit un récipient avec de l'écorce. « En bas breton, le nom de la ruche, *rusken*, est celui de l'écorce, et de là vient, croit-on, notre mot de *ruche*, panier d'écorce[1]. » C'est ce que les Grecs appelaient *κυψέλη* (= boîte, coffre, quelquefois cellule) et *κυψέλιον*, son diminutif[2].

La forme d'auge de ces ruches paraît être indiquée par le mot latin *alveus* qui peut désigner la ruche.

Rien ne s'oppose à ce que cette boîte soit faite, plus tard, en paille.

Donc, pas une trace pour une forme de maison ne peut être trouvée ici.

Chez les Germains, nous avons la même image. Dans le patois lorrain, la ruche s'appelle encore aujourd'hui *Kar*. Le mot ne se rencontre en outre qu'en vieil allemand : *binikar*, *Bienenkasten*, boîte (= *κυψέλη*) pour les abeilles, de même qu'en alsacien : *Bungst*, qui veut dire « arbre, boîte »[3]. Jusqu'à preuve du contraire, je ne peux donc pas admettre, à l'époque gallo-romaine, l'existence de la ruche en forme de maison; à plus forte raison il faut nier l'existence d'une forme d'édicule tellement avancée, que même aujourd'hui elle n'est pas encore réalisée. En outre, la maisonnette en question montre deux particularités, qui parlent nettement contre l'interprétation de ruche. La toiture, en paille, paraît peu pratique pour une ruche à cause de sa forme; on ne voit pas le but de cette toiture *élevée*.

Deuxièmement, l'ouverture, l'entrée, *occupe presque toute*

1. Hubert, *l. c.*, p. 286. Cf. R. Gauthiot, *Des noms de l'abeille et de la ruche en indo-européen et en finnois* (*Mém. d. l. Soc. linguistique*, 1910).

2. Par suite d'une coquille, on lit dans l'article de M. Hubert : κυφέλιον.

3. Le mot le plus ancien, en germanique, qui éveille l'idée de maison *Immhäusle* (= maisonnette pour les abeilles) ne se rencontre qu'en 1561 d'après Kluge, *Etymol. Wörterbuch*, p. 51.

la hauteur des murs (!) et elle a, bien visible, encore un encadrement, en pierre de taille, dirait-on, comme un grand nombre de nos stèles funéraires. Exemples : Espérandieu, nos 4549 (de Walscheid, près de Sarrebourg, au Musée de Saint-Germain), 4562 (du cimetière des Trois-Saints près de Walscheid, disparu), etc.[1].

Pour toutes ces raisons, il faut abandonner la ruche, et, avec elle, toute la théorie « gambrinistique » tombe d'elle-même.

Reste le caractère domestique de notre déesse. Elle présidait à la vie familiale; son image formait le sanctuaire de la maison, comme celle des Lares chez les Romains. C'est ce que la taille de notre nouveau monument paraît indiquer également [2]. Voilà ce que la pierre de Téting, rapprochée de celles de Sarrebourg, nous enseigne. En même temps, elle jette une nouvelle lumière sur les trouvailles antérieures.

1° Elle montre que Nantosvelta n'est pas une divinité locale, comme on a cru, mais au moins régionale.

2° Au pays de Sarrebourg et spécialement dans les Vosges, les maisons gauloises (nous en connaissons des vestiges assez nombreux) sont presque toujours carrées; coïncidence qui n'est probablement pas fortuite : les maisonnettes qui servent d'attributs à notre déesse ont la même forme. Par contre, sur le plateau lorrain, nous nous trouvons au pays des mardelles ; à Téting, la hutte de Nantosvelta est ronde.

Si la nouvelle trouvaille, comparée au matériel complet dont nous disposons, a fait avancer quelque peu nos connaissances, notre travail même pose de nouveaux problèmes, que je me borne à esquisser brièvement.

Le monument de Spire (Espérandieu 6000) est surmonté d'une tête de Sol; les sept rayons qui l'entourent enlèvent jusqu'au dernier doute sur sa nature.

La même tête se trouve à la partie supérieure de beaucoup d'autels de Mithra; Sarrebourg même nous a donné un exemple classique (Espérandieu 4565 : Sol, Mithra, avec 7 rayons).

1. Exemple très intéressant de cette sorte d'encadrement chez Espérandieu, n° 1099 (de Bordeaux).

2. Cf. Toutain, *Bull. archéol. du Comité*, 1914, p. 413 sq.

Les deux autels de Sarrebourg (Espérandieu 4566 et 4568) ont été trouvés à 20 mètres du Mithréum. Ils sont contemporains de ce sanctuaire; une relation quelconque me paraît indéniable.

Ajoutons l'image du corbeau, dont on connaît l'importance sur les monuments du culte mithriaque et qui se retrouve sur les deux monuments de Sarrebourg, sur celui de Spire et sur notre pierre de Téting (très probablement).

Ces ressemblances me paraissent suffisantes pour poser la question de l'existence et la nature de certaines relations entre Sucellus et Nantosvelta, d'un côté, et le culte de Mithra de l'autre. Notre matériel ne nous permet pas encore de répondre.

BIBLIOGRAPHIE DE NANTOSVELTA

(Depuis la découverte de l'autel de Sarrebourg, en 1895.)

1. A. Michaelis. *D. pompöse Brunnen v. Lemberg, Annuaire lorr.*, VII, 1895, I, 133 sq. avec supplément, p. 154 sq.
2. J.-B. Keune, *Korrbl. d. westdeutsch. Zeitschrift*, XV, 1896, nr. 2/3, p. 61 sq.
3. Id., *Annuaire lorr.*, IX, 1897, p. 340.
4. Id., *Metz, Seine Gesch. u. Samml.*, 1907, p. 88 sq.
5. S. Reinach, *Sucellus et Nantosvelta* (*Rev. celt.*, XVII, p. 455 sq.) — réédité avec quelques modifications dans *Cultes, mythes et religions*, I, 2e éd., 1908, p. 217 sq.
6. V. Fisenne, *Annuaire lorr.*, VII, 1896, I, p. 170 sq.
7. Wendling, *Korrbl. d. westd. Zeitschrift*, XIV, 1895, p. 229.
8. Springer-Michaelis, *Handbuch d. Kunstgeschichte*, I, 6e éd., p. 365.
9. *Corpus Insc. Lat.*, XIII, 4542 et 4543.
10. Espérandieu, *Recueil*, nos 4566 et 4568; 4429 et 6000.
11. Hausmann, *Lothr. Kunstdenkm.*, p. 3 et pl. I.
12. H. Lehner, *Archaeolog. Anzeiger*, XII, 1897.
13. H. Hubert, *Nantosvelta* (*Mél. Cagnat*, p. 281).
14. C. Jullian, *Hist. de la Gaule*, II, p. 140, etc.
15. Courcelle-Seneuil, *les Dieux gaulois d'après les mon.*, fig. 1, 1910, 115 sq., 371 sq.
16. Höfer et Peter, *Mythol. Lex.*, IV, p. 1579 sq.
17. Toutain, *les Cultes païens...*, III, 1920, p. 232 sq.
18. Keune, dans Pauly-Wissowa, *Real-Encyklopaedie*, s. v. *Sucellus*.
19. Huelsen, *Germania, Korrbl. d. röm. germ. Kommission*, III, 1919, p. 69 sq.

E. Linckenheld.

L'ÉGLISE DES TEMPLIERS DE LAON

ET LES CHAPELLES DE PLAN OCTOGONAL

Un des monuments les plus curieux de Laon est la petite chapelle octogonale, aujourd'hui transformée en musée archéologique, qui est traditionnellement attribuée aux Templiers. Elle a été maintes fois étudiée en détail[1], et c'est surtout sa forme singulière qui a excité la curiosité. C'est l'existence à Laon de cet élégant édifice qui a fait croire que ce plan spécial était généralement dû à l'influence de l'ordre du Temple. Dans son étude sur les « églises rondes et polygones », Quicherat a vu dans ce tracé à huit faces un trait caractéristique d'une architecture propre aux Templiers, et admis que c'était une simplification de la forme en rotonde donnée par cet ordre à plusieurs de ses églises : « Probablement ils se contentèrent, dit-il, de l'octogone à défaut de la rotonde, lorsque les architectes trouvaient trop difficile de la faire[2]. » Cette idée s'est tellement accréditée depuis Quicherat, que le plan octogonal a fini par devenir une raison suffisante pour faire attribuer aux chevaliers du Temple d'autres édifices analogues à celui de Laon, comme l'« Octogone » de Montmorillon[3] ou les chapelles navarraises d'Eunate[4] et de Torres del Rio[5]; et l'on croit généralement qu'il se rencontre

1. Cf. en particulier Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, IX, 17-19, et L. Broche, *Congrès archéologique de Reims*, 1911, I, 239-242.
2. *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, II, 489-496.
3. J. Berthelé, *Carnet de voyage d'un antiquaire poitevin*, Paris, 1896, p. 272-283.
4. V. Lampérez, *Historia de la arquitectura española en la Edad Media*, I, 603-607.
5. S. Huici, *Arquitectura*, août 1923, p. 253-259.

en dehors de Laon dans un grand nombre d'églises de Templiers [1].

Il faut en réalité distinguer entre ces petites chapelles à huit pans et les rotondes proprement dites circulaires ou polygonales qu'entoure un déambulatoire de même forme. Sans doute le plus grand nombre de celles-ci n'ont jamais appartenu aux Templiers, car il s'agit là d'un plan très ancien employé depuis les origines de l'architecture chrétienne pour les églises ou surtout pour les baptistères. Et inversement il serait absolument faux de croire avec Viollet-le-Duc que « l'ordre des Templiers... élevait dans chaque commanderie une chapelle qui devait être la représentation de la rotonde de Jérusalem [2] », car la plupart des églises édifiées par cet ordre ne se distinguent en rien dans leur plan des autres monuments religieux des régions où elles se trouvent. Mais il n'en est pas moins incontestable que les chevaliers du Temple ont construit à l'imitation du Saint-Sépulcre, ou plus exactement de la mosquée d'Omar, qui leur avait été donnée comme église à Jérusalem, plusieurs importantes églises circulaires, comme celle aujourd'hui disparue de Paris, ou comme celles encore existantes de Londres et de Thomar en Portugal, et que ces édifices attestent une inspiration particulière à l'ordre du Christ. Remarquons d'ailleurs, à ce propos, qu'il faut également distinguer entre les divers ordres militaires originaires de Terre Sainte : l'ordre du Temple (ou chevaliers du Christ), celui de l'Hôpital (ou chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, et plus tard de Rhodes ou de Malte), celui du Saint-Sépulcre, et celui de Saint-Lazare. C'est ainsi que, contrairement à la croyance ordinaire, la rotonde dodécagonale de la « Vera Cruz » à Ségovie n'aurait pas appartenu aux chevaliers du Temple, mais à ceux du Saint-Sépulcre[3], ou encore que l'Octogone de Mont-

1. « Le temple de Laon est bâti sur plan octogone, comme celui de Metz *et comme beaucoup d'autres* . » (L. Broche, *Congrès archéologique de Reims*, I, 240.)

2. *Dictionnaire d'architecture*, VIII, 290.

3. L. M. Cabello Lapiedra, La Vera Cruz de Segovia nunca fué de los Templarios, *Arquitectura*, juin 1919, p. 165-169.

morillon avait été aux Hospitaliers, et non aux Templiers, avant de passer aux Augustins.

Au contraire des rotondes à déambulatoire, les petites chapelles formées d'un simple octogone ne sauraient être considérées comme des édifices où une inspiration propre aux Templiers se soit exprimée d'une manière quelconque. Elles sont encore relativement nombreuses, malgré le grand nombre de celles qui ont été détruites. Telles sont en particulier Saint-Clair-d'Aiguille au Puy, l'Octogone de Montmorillon, Saint-Michel d'Entraigues, la chapelle Saint-Sauveur à Saint-Honorat-de-Lérins, les églises d'Eunate et de Torres del Rio sur le « Chemin de Saint-Jacques » au sud des Pyrénées. Telle était également une chapelle autrefois isolée à côté de la cathédrale de Senlis [1], dont la crypte existe encore, et dont la partie supérieure, à peu près complètement reconstruite, a été transformée en sacristie. D'après une gravure du *Monasticon Gallicanum*, un petit édifice analogue subsistait à la fin du XVII[e] siècle à l'abbaye Saint-Cyprien de Poitiers. Or rien ne prouve qu'aucun de ces monuments ait jamais appartenu aux Templiers; le contraire est même certain pour la plupart; et les seuls qui puissent être attribués à cet ordre sont en définitive les chapelles de Metz et de Laon. M. Marcel Aubert écrivait en terminant son étude sur l'Octogone de Senlis : « Quand les Templiers firent élever sur le même modèle les chapelles de leurs commanderies à Laon, à Metz et ailleurs, ils n'eurent pas le mérite de la nouveauté. » Il resterait à étudier l'histoire de celle de Metz pour savoir au juste quel en a été le modèle. En ce qui concerne en tout cas celle de Laon, on ne saurait en attribuer le plan à une conception particulière aux chevaliers du Temple : ils se sont bornés à y reproduire les dispositions d'un autre édifice qui existait déjà dans la ville avant même la fondation de leur ordre.

Le modèle qu'ils ont ainsi imité se trouvait à l'abbaye

1. M. Aubert, L'Octogone de la cathédrale de Senlis, *Bulletin monumental*, 1909, p. 464-468; *Monographie de la cathédrale de Senlis*, Senlis, 1910, p. 141-146.

bénédictine de Saint-Vincent. Il a aujourd'hui disparu, de même que la plupart des bâtiments et en particulier la magnifique église de ce célèbre monastère. Mais nous en avons une très exacte description, écrite à un moment où le monument existait encore, par l'historiographe de Saint-Vincent de Laon, Dom Wyard [1], qui nous en indique en même temps l'ancienneté; et cette description est en outre confirmée et précisée par des plans manuscrits conservés aux Archives nationales [2].

C'était une chapelle consacrée à Sainte-Madeleine sur une terrasse à l'est du monastère. Le roi Henri IV faillit y être tué par un boulet en 1594 lorsqu'il suivait de là les opérations du siège de Laon, et l'on montrait au temps de Dom Wyard la marque du coup qui avait porté sur un pilier près de l'autel à « environ un pied et demi au-dessus de la tête du roi ». La construction de ce petit édifice était expressément attribuée par un obituaire de l'abbaye à Adalbéron, abbé de Saint-Vincent de 1080 à 1120 [3]. Celui-ci s'y était fait ensevelir, et la tombe d'ardoise qui portait son nom s'y trouvait encore à l'époque de Dom Wyard.

La description donnée par ce dernier est telle qu'il ne saurait y avoir de doute sur la ressemblance du monument avec la petite église des Templiers : *Cette chapelle est faite en octogone; l'autel néanmoins est enfoncé hors de l'octogone, dans un bout de bâtiment à basse voûte, selon l'antiquité, vers l'orient.* Et cette description si précise est confirmée par un plan de l'abbaye dressé en 1639, vers le moment où les Bénédictins de Saint-Maur en prirent possession [4] : à l'extrémité orientale du monastère et en arrière d'un étang qu'avait fait creuser le même abbé Adalbéron, on distingue nettement sur ce plan le corps principal à huit pans de la chapelle et l'absidiole en hémicycle où se trouvait l'autel. On sait que, contrairement

1. *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon*, écrite vers 1670 par Dom Robert Wyard, publiée, annotée et continuée par les abbés Cardon et Mathieu, Saint-Quentin, 1858.

2. N (Aisne), III, 72; plans nos 2 et 6.

3. « Muris ecclesiam circumdedit et capellam beatae Mariae Magdalenae aedificavit, in qua corpore quiescit. » (Cité par Dom Wyard, p. 315.)

4. *Archives Nationales*, N (Aisne), III, 72; plan n° 2.

à l'opinion de Viollet-le-Duc, l'absidiole de la chapelle des Templiers est contemporaine de l'octogone proprement dit, mais que, par contre, le porche de plan rectangulaire qui précède l'entrée est une addition postérieure [1]. Ces données de l'archéologie se trouvent confirmées par la disposition que présentait à Saint-Vincent la chapelle Sainte-Madeleine; la ressemblance entre les deux édifices était à l'origine tout à fait complète.

Cette chapelle Sainte-Madeleine dut être détruite au cours des travaux d'aménagement et de restauration qui furent exécutés à Saint-Vincent vers 1680 par la Congrégation de Saint-Maur. Elle ne figure plus, en effet, sur une vue perspective donnée par le *Monasticon Gallicanum* et dessinée vers la fin du XVIIe siècle, ni sur les plans du monastère dressés au XVIIIe siècle, avant la démolition de la plus grande partie des bâtiments abbatiaux pendant la période révolutionnaire. Elle existait au contraire en 1663, car elle est schématiquement figurée sur un croquis exécuté à cette date [2]; et ce croquis nous indique en même temps quelle en était la raison d'être. D'après les légendes manuscrites qui expliquent ce plan sommaire, un charnier se trouvait encore en 1663 en arrière de l'église; sur la terrasse plus élevée qui terminait le monastère à l'est de l'autre côté de l'étang, il y avait un cimetière, et la chapelle Sainte-Madeleine est dessinée, fort mal d'ailleurs, au milieu de ce cimetière.

C'était donc une chapelle funéraire, et il ne faut pas oublier, en effet, que l'abbaye de Saint-Vincent avait eu à Laon le monopole du droit de sépulture depuis les temps les plus reculés jusqu'au XIIe siècle. « Il y avait en l'abbaye, rapporte Dom Wyard, plusieurs cimetières... dans lesquels on enterrait les morts de toute la ville et de tout le territoire de Laon. L'église n'était que pour les évêques, abbés et autres personnes de qualité, et le cloître pour les religieux. » C'est seulement l'évêque Barthélemy de Vire qui accorda le pri-

1. Voir la description donnée par M. L. Broche (*Congrès archéologique de Reims*, cité plus haut).
2. *Archives nationales*, N (Aisne), III, 72; plan n° 6.

vilège d'ouvrir d'autres cimetières aux communautés nouvelles installées par lui dans la ville. Dom Wyard raconte dans son histoire comment « les religieux ou chevaliers du Temple avaient obtenu un cimetière aussi bien que ceux de Saint-Jean », grâce au désir qu'avait l'évêque de « favoriser les nouvelles réformes »; il déplore que son abbaye ait ainsi perdu « ce grand et beau droit de sépulture », et rapporte ensuite comment, malgré les réclamations élevées par les Bénédictins de Saint-Vincent et à l'exemple des deux monastères de Saint-Jean et du Temple, les Prémontrés de Saint-Martin, les « messieurs de la cathédrale », et « enfin toutes les communautés et paroisses de Laon ont fini par avoir leur cimetière, comme cela existe aujourd'hui ». Ainsi les couvents fondés à Laon pendant la première moitié du XIIe siècle par l'évêque Barthélemy reçurent en même temps de celui-ci le droit d'avoir des cimetières. Les Templiers furent, avec les religieux de Saint-Jean, les premiers à obtenir ce privilège. Ne serait-ce pas la raison qui les porta à édifier alors une chapelle funéraire sur le modèle de celle que possédait depuis l'an 1100 environ l'abbaye bénédictine de Saint-Vincent?

Il semble bien, en somme, que le plan octogonal des édifices de ce genre doive être considéré le plus souvent comme caractérisant non pas les constructions des Templiers, mais bien des monuments funéraires. On sait de façon certaine que telle était la destination de plusieurs de ces chapelles à huit pans. Sans parler de celles aujourd'hui disparues de Saint-Vincent de Laon et de Saint-Cyprien de Poitiers, il ne saurait y avoir de doute sur l'utilisation première de l'Octogone de Montmorillon, qui avait même une crypte pouvant servir d'ossuaire ou bien de caveau sépulcral pour le tombeau du fondateur ou de quelque personnage particulièrement révéré. Il en était de même, semble-t-il, pour la chapelle octogonale de Senlis, qui avait elle aussi une crypte de même forme. Un texte nous apprend [1] qu'un cimetière entourait autrefois la petite église de Torres del Rio, si intéressante en outre

1. P. Moret, *Anales de Navarra*, XVI, III.

par la combinaison qu'elle présente d'influences hispano-arabes et de traditions romanes venues de France. D'après un autre document encore plus net[1], la chapelle d'Eunate avait été fondée par une grande dame, une reine peut-être, qui y était ensevelie, et de nombreuses sépultures et des ossuaires se trouvaient dans un cloître entourant l'église. Enfin la chapelle de Saint-Clair-d'Aiguille au Puy n'a pas appartenu aux Templiers, dont l'église consacrée à saint Barthélemy existe encore aujourd'hui, mais elle semble avoir été la chapelle d'un « hôpital des pauvres » mentionné dès 1088[2].

Il faut donc rapprocher ces petits édifices à huit pans, non point des rotondes entourées d'un déambulatoire, mais des chapelles funéraires rondes ou carrées avec lesquelles ils présentent de bien plus grandes analogies. Telle est en particulier la curieuse chapelle Sainte-Catherine à Fontevrault, construite sur plan carré, mais où le carré est ramené à l'octogone par des nervures d'angle suivant un système fréquemment employé dans le Poitou et l'Anjou[3]. Telle est encore la chapelle Sainte-Croix de Montmajour, étudiée déjà par Viollet-le-Duc[4], où quatre absidioles en hémicycle s'ouvrent sur les quatre côtés d'une partie centrale carrée, de la même façon que huit absidioles en hémicyle s'ouvrent sur un octogone central à Saint-Michel d'Entraigues. Telles sont surtout les chapelles funéraires de forme circulaire, comme la Tour des Morts à Sarlat, comme la tour de Notre-Dame des Bois qui se trouvait jadis à Paris dans le cimetière des Innocents, ou comme la chapelle ronde de Chambon dans le Puy-de-Dôme, où une niche fait également saillie à l'opposite de l'entrée[5].

1. Ce document se trouve dans les archives de la cathédrale de Pampelune (cf. *Boletin de la Comision de monumentos históricos y artísticos de Navarra*, 1914, p. 65).

2. N. Thiollier, *Congrès archéologique du Puy*, 1904, p. 29-32.

3. A. Rhein, *Congrès archéologique d'Angers*, 1910, I, 62-63.

4. *Dictionnaire d'architecture*, II, 446.

5. *Archives des monuments historiques*, t. IV, pl. 4. — Quelques autres chapelles rondes de cette sorte subsistent en Catalogne, aussi avec une absidiole opposée à l'entrée, par exemple à Pobla de Lillet et à Cervera.

La construction de ces chapelles funéraires se rattache étroitement à celle des lanternes des morts, qui étaient également de forme ronde, carrée ou polygonale, et qui formaient parfois une véritable chapelle en plein air grâce à l'adjonction d'un autel surélevé aussi de plusieurs marches [1]. Ainsi s'expliquent certaines particularités de construction que plusieurs présentent encore et qui seraient sans cela inexplicables. Elles étaient fréquemment surmontées elles-mêmes d'une lanterne des morts, disposition qu'a dû faire disparaître en bien des cas la reconstruction du toit primitif. Parfois c'était l'étage supérieur de la chapelle qui était en forme de cône ou de pyramide et contenait le fanal : c'est ce qui se voit encore à la Tour des Morts de Sarlat, et c'est ainsi que la gravure du *Monasticon Gallicanum* représente l'ancienne chapelle funéraire de Saint-Cyprien de Poitiers. Parfois aussi, le plus souvent semble-t-il, un lanternon surmontait la voûte beaucoup plus large de la chapelle proprement dite. Tantôt ce lanternon communiquait directement avec l'intérieur de celle-ci, comme à Montmajour ou à Fontevrault. Tantôt au contraire il n'y avait pas de communication directe entre la chapelle et le lanternon; il fallait alors monter sur le toit de la chapelle pour accéder au fanal; et telle est évidemment la raison d'être des petits escaliers ménagés dans un des murs ou bien à l'extérieur, comme à Montmorillon, à Eunate ou à Torres del Rio.

Des lanternes funéraires de cette sorte devaient surmonter à l'origine un bien plus grand nombre de ces chapelles. Nous savons, en effet, que la plupart d'entre elles ont été très modifiées dans leurs parties hautes postérieurement à leur cons-

Cette dernière chapelle se trouvait dans un ancien cimetière; les huit sommets d'un octogone inscrit dans le cercle y sont occupés par les deux angles de la chapelle absidale distincte à l'extérieur, par une porte d'entrée, et par cinq absidioles englobées dans l'épaisseur du mur (cf. Puig i Cadafalch, *l'Arquitectura romanica a Catalunya*, II, 315 sq.).

1. Telles sont les lanternes des morts de Journet dans la Vienne (Enlart, *Manuel d'archéologie du moyen âge, Archéologie religieuse*, II, 919), de Ciron dans l'Indre et d'Antigny dans la Vienne (Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'architecture*, VI, 161).

truction. Sans parler de celle de Senlis, où la crypte primitive a seule subsisté, les parties hautes anciennes ont disparu à Montmorillon, à Saint-Michel d'Entraigues, à Fontevrault, à Eunate; et il en a sans doute été de même dans la plupart des cas. Les dispositions primitives de Montmorillon, détruites par les Augustins vers le milieu du XVIIIe siècle, nous sont seulement connues par une description de Montfaucon; et nous savons ainsi qu'une lanterne s'y trouvait dans une colonne creuse formant « un tuyau de longueur toujours égale, long de quatre toises ». A Saint-Michel d'Entraigues, la voûte s'était effondrée avec l'étage supérieur au XVIIe siècle, et a été complètement refaite par l'architecte Abadie. La lanterne des morts qui surmonte actuellement la chapelle Sainte-Catherine de Fontevrault est sensiblement postérieure au reste de l'édifice. Enfin le toit de l'église d'Eunate a été refait longtemps après la construction de la voûte et a été surmonté d'un clocher-arcade à deux baies, analogue à celui qui a été ajouté de même après coup à Laon au-dessus du mur de façade primitif, ou à celui qui avait remplacé au XVIIe siècle le couronnement ancien à Saint-Michel d'Entraigues. Au contraire la chapelle de Torres del Rio a conservé son lanternon contemporain de l'octogone; l'escalier qui monte jusqu'au toit y est logé dans une tourelle circulaire extérieurement distincte de l'octogone et placée symétriquement par rapport à l'abside. Parmi tous ces édifices de plan octogonal, cette dernière est ainsi la seule à nous offrir une image exacte et complète de ce qu'était le monument primitif.

Beaucoup de ces chapelles étaient autrefois considérées comme des monuments antiques. C'est ainsi que Saint-Clair-d'Aiguille est encore appelé au Puy le « temple de Diane », ou que l'on croyait au XVIIIe siècle que l'Octogone de Montmorillon était un ancien temple des Druides. Dom Wyard se faisait peut-être l'écho d'une tradition de ce genre en disant que la chapelle Sainte-Madeleine à Saint-Vincent de Laon était construite « selon l'antiquité »; et la petite chapelle funéraire de Saint-Cyprien de Poitiers est désignée dans le *Monasticon Gallicanum* sous le nom de « Turris pyramidalis antiqua ».

Le progrès des études archéologiques a bientôt prouvé qu'il n'y avait là qu'une légende populaire sans fondement et que la plupart de ces monuments ont été élevés au XIIe siècle. Mais parmi les premiers archéologues de notre époque, Viollet-le-Duc et Quicherat ont accrédité l'idée que ce genre de construction avait été répandu alors par les Templiers. Il semble bien qu'il y a là une autre erreur : les chevaliers du Temple n'ont élevé qu'un nombre infime de ces chapelles octogonales, et dans ces rares cas ils n'ont fait qu'imiter un modèle qui leur était fourni par d'autres.

E. LAMBERT.

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

(Voir *Revue*, 1926, I, p. 296-315.)

SÉANCE DU 23 DÉCEMBRE 1925

(Avancée au mercredi 23, en raison de Noël.)

M. le chanoine Urseau, d'Angers, lit une étude sur les étoffes de la tombe de l'évêque Ulger, ouverte en 1896.

M. Charles Samaran fait une communication sur l'emploi des rayons ultra-violets pour le déchiffrement des écritures grattées ou effacées.

M. Chabot lit une note de M. Ingholt sur les thiases de Palmyre d'après une inscription découverte dans les fouilles de 1925.

SÉANCE DU 1er JANVIER 1926

(Avancée au 30 décembre en raison des fêtes du Nouvel An.)

M. Ch.-V. Langlois, président sortant, prononce une allocution.

M. J.-B. Chabot, en prenant possession du fauteuil de la présidence, prononce une allocution.

M. Charles Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, en communiquant la circulaire relative au prochain Congrès archéologique de Syrie et de Palestine, exprime au nom du haut-commissaire le vœu que l'Académie se fasse représenter à ces assises scientifiques par un ou plusieurs de ses membres.

MM. L. Poinssot et R. Lantier adressent une note sur un bandeau de front d'époque punique récemment trouvé dans un tombeau à Carthage.

M. René Dussaud lit le rapport de M. Maurice Dunand sur la mission archéologique dont l'Académie l'avait chargé dans le Djebel Druze et qu'il a remplie du 13 février au 16 juillet 1925. Le jeune et actif archéologue, retourné récemment en Syrie, a achevé au printemps dernier le dégagement des monuments d'époque romaine qu'avait commencé l'année précédente le capitaine Carbillet. Le musée lapidaire que ce dernier avait constitué à Souweida, la capitale de l'État druze, a été enrichi de bas-reliefs intéressants pour l'histoire des cultes locaux. De nombreuses inscriptions nabatéennes, safaïtiques, grecques et romaines ont été découvertes et seront publiées par M. Dunand. Il faut signaler encore sept mosaïques d'un bon style, encore en place dans des maisons antiques de Philippopolis, la ville natale de l'empereur Philippe.

SÉANCE DU 8 JANVIER 1926

Le président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans

la personne de M. Auguste Brutails, décédé à Bordeaux le 1er janvier, et prononce une allocution.

M. C. Jullian communique, de la part de M. de Gerin-Ricard, une inscription trouvée près de Rognac. Le texte en est ainsi conçu :

PETITA
PARCA
V S L M

C'est une dédicace aux Parques par une femme du nom de Petita. C'est une des rares mentions de ces divinités dans l'épigraphie de la Gaule.

M. le général Gouraud fait savoir à l'Académie qu'il a reçu du R. P. Dhorme, directeur de l'École archéologique de Jérusalem, l'annonce d'une curieuse découverte faite dans cette ville. Au cours des réparations que l'on exécute actuellement dans la mosquée El-Aksa, les ouvriers ont recueilli dans une des piles qui soutiennent la coupole, entre deux assises dont le joint était dissimulé par le crépissage, un pli minuscule de papier sur lequel on discernait quelques traces d'une adresse en arabe cursif. En ouvrant le pli on se trouva en présence d'une longue page d'écriture arabe, un peu grande, mais excessivement enchevêtrée, dépourvue de tous points diacritiques et fort endommagée. Le plus étrange est que ce pli en contenait un autre, écrit aussi sur papier, et muni d'une adresse; il porte, sur la face opposée, de longues lignes d'une écriture élégante et dense, n'ayant rien de commun avec une forme calligraphique arabe.

M. Adil Effendy Jaber, informateur technique de science et d'art au Conseil supérieur islamique de Jérusalem, de qui relevait la trouvaille, l'examina. Bien que le pitoyable état du texte arabe ne permette aucune affirmation, il croit qu'il y est question de travaux à effectuer dans l'enceinte du temple Beït-el-Makdis; il a l'impression d'une sorte de devis ou de mémoire rédigé par un entrepreneur indigène. Quant au manuscrit latin, il a bien voulu en confier la lecture aux Dominicains. Le Fr. Abel, professeur à l'École archéologique, a rédigé une note à ce sujet.

Ce petit document mérite d'autant plus l'attention qu'il a été découvert au berceau même de l'Ordre du Temple, dans cette mosquée El-Aqsa, où, en l'année 1118, le Champenois Hugues de Payens et quelques autre chevaliers français avaient jeté les bases d'une association, ayant pour objet la protection des pèlerins et la défense des Saints Lieux.

M. Camille Jullian entretient la Compagnie des fouilles récentes effectuées par M. de Gerin-Ricard sur la Roquepertuse près de Rognac, non loin de l'étang de Berre. Elles ont amené la mise au jour de trois grandes alvéoles, qui ont dû servir d'emplacement à des statues, et d'un temple. Tout autour ont été trouvés de nombreux débris architecturaux. C'est la plus importante découverte qui ait été faite depuis plus de trente ans en matière d'architecture indigène et antérieure même à l'oppidum d'Entremont près d'Aix.

Dans chacune des alvéoles se trouvaient des statues représentant des personnages mi-guerriers, mi-prêtres. M. de Gerin-Ricard a trouvé également des oiseaux de pierre et des fragments de fresques représentant des poissons, ainsi que des peintures analogues à celles du palais de Minos, en Crète. Dans les premiers linteaux se trouvent de vastes alvéoles où ont été encastrés,

autrefois, des crânes. Des têtes humaines ont été également sculptées dans des linteaux. Elles rappellent la coutume qu'avaient antérieurement les Gaulois d'offrir aux dieux les crânes des chefs qu'ils avaient vaincus. On est donc en présence d'un monument de transition entre l'époque où les crânes étaient offerts eux-mêmes et celle où l'on se contenta de leur figuration sculpturale, ce qui permet de dater ces ruines du IIIe ou IVe siècle avant notre ère.

SÉANCE DU 15 JANVIER 1926

M. Hackin, membre de la délégation archéologique française en Afghanistan, rend compte des fouilles effectuées dans l'ancien Kāpiśa, à 60 kilomètres au nord de Kāboul, près de Tcharikar, sur l'emplacement de monastères ruinés, visités au VIIe siècle de notre ère par le pèlerin chinois Huan Bang.

Quelques pièces intéressantes furent mises au jour dès le lendemain de l'ouverture du chantier : une statue de schiste représentant l'un des fils du Génie des richesses et une belle stèle complètement intacte figurant le Bouddha au grand mirode, une œuvre marquante de la fin du IIIe siècle de notre ère et l'une des dernières productions de l'école gréco-bouddhique du Gandhâra, enfin un soubassement de stèle représentant le Bouddha futur Moriteya entouré de donateurs barbares.

M. Hackin dit aussi quelques mots des vestiges de peintures sassanides qu'il a découvertes à Dukhtar-i-Nōchirwān entre Bāmiyān et Balka. Ces peintures ornaient le fond d'une niche qui rappelle par son aspect l'ordonnance traditionnelle des tombes superbes des souverains achéménides à Naqsh-i-Rustam près de Persépolis. La partie conservée représente un roi sassanide, vraisemblablement Khosroēs Anoshirwan qui avait reconquis Balkh en 532, deux princesses et des scènes de chasse. Influences indiennes et influences iraniennes sont également dosées dans ces documents.

M. Alexandre de Laborde fait une communication sur l'auteur présumé du texte de la *Bible moralisée*, dite de saint Louis. Il existe deux exemplaires quelque peu mutilés de cet ouvrage illustré de plus de 5.000 miniatures, dont M. de Laborde a déjà entretenu l'Académie en 1913. En faisant passer sous les yeux de ses confrères la reproduction d'un des feuillets de l'exemplaire d'Oxford, il attire l'attention sur le texte des explications de cette *Bible*, en faisant ressortir les rapprochements nombreux, et quelques-uns textuels, entre ces explications et les *Postilles* sur la *Bible* en huit volumes in-folio, rédigées par un savant dominicain Hugues de Saint-Cher, contemporain de saint Louis, cardinal en 1244 et mort en 1263. Il en conclut que le texte de cette *Bible moralisée*, qu'il publie intégralement pour la première fois, a été composé par cet écrivain ecclésiastique ou inspiré par lui.

SÉANCE DU 22 JANVIER 1926

Sur la proposition de la Commission des Travaux littéraires, l'Académie alloue à M. Bulard une subvention de 10.000 francs pour la publication des *Peintures murales à sujets religieux* découvertes à Délos. La somme sera prélevée sur la fondation spéciale de M. le duc de Loubat.

M. Levillain donne lecture de la première partie de la notice qu'il a consa-

crée au manuscrit latin 326 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale.

Le R. P. Delehaye fait une communication sur la personnalité historique de saint Paul de Thèbes.

Le sentiment de défiance qui accueillit à son apparition la *Vie de saint Paul de Thèbes* par saint Jérôme a été partagé par plusieurs de nos contemporains qui se demandent encore si le héros de cette histoire est un personnage réel.

On a réuni, il est vrai, un ensemble de témoignages qui semblent de nature à dissiper cette fâcheuse impression : des textes de saint Jérôme empruntés à sa Chronique et à sa correspondance, un passage de Sulpice Sévère et un autre de Cassien. Mais il faut avouer qu'aucun d'eux n'est absolument décisif.

Il est étrange que l'on ait négligé jusqu'ici un texte plus important que tous ceux qui ont été versés au débat. C'est un passage de la supplique adressée en 383 ou 384 aux empereurs Valentinien, Théodose et Arcadius, par les poètes lucifériens Marcellin et Faustin. Ce document, qui fait partie de la *Collectio Avellana*, raconte ce qui s'était passé peu auparavant, à Oxyrhynque. L'évêque de cette ville, Théodore, avait, par son indigne conduite, provoqué un schisme dans son église. Une partie du clergé et des fidèles s'était séparée de lui, et restait attachée à la stricte orthodoxie *exemplo et motu beatissimi Pauli qui iisdem fuit temporibus quibus et famosissimus ille Antonius, non minori vita neque studio neque divina gratia quam fuit sanctus Antonius. Novit et hoc ipsa civitas Oxyrynchus quae hodieque sanctam Pauli memoriam devotissime celebrat.*

Ce bienheureux Paul qui vivait dans la Thébaïde, qui fut le contemporain et l'émule du grand saint Antoine et dont la mémoire était célébrée par les pieux habitants d'Oxyrhynque comme celle d'un saint, n'est autre, évidemment, que Paul de Thèbes. Nous avons ici un nouvel exemple d'un fait qui n'est pas rare en hagiographie : un saint antique, dont le souvenir a été obscurci par une tradition littéraire compromettante, et dont une tradition liturgique garantit l'existence en même temps que le culte.

Le texte qui vient d'être cité esquisse certains traits de la biographie du saint. S'il est d'accord avec saint Jérôme sur l'époque où il vécut et sur sa réputation de sainteté, il nous dépeint un saint Paul assez différent de celui de la *Vita Pauli*. Ce dernier est un anachorète, caché au fond des déserts, inconnu de tous; c'est une révélation qui le fait connaître à saint Antoine. D'après notre texte, au contraire, il jouit d'une grande notoriété et se mêle activement aux affaires intérieures de l'église d'Oxyrhynque.

SÉANCE DU 29 JANVIER 1926

M. Levillain achève sa communication sur le manuscrit latin 326 nouvellement acquis par la Bibliothèque nationale. Il essaie de démontrer que le ms. lat. 326 des nouvelles acquisitions de la Bibliothèque nationale fut écrit dans l'abbaye de Saint-Denis pour servir de dossier au procès entre cette abbaye et l'évêque de Paris, qui fut jugé dans le concile du Latran de 1065; que les documents faux contenus dans ce manuscrit furent copiés non sur les pseudo-originaux conservés aux Archives nationales, mais sur les minutes établies par le faussaire. Enfin il retrace l'historique du manuscrit

jusqu'au jour où ce recueil entra dans les collections de notre Bibliothèque nationale.

M. Clément Huart donne lecture d'une note de M. Ryckmans, professeur au grand séminaire de Malines, et de M. Moreau, astronome de l'observatoire de Bruxelles. Elle est consacrée à un cadran solaire arabe trouvé à Carthage par le R. P. Delattre. Ce petit monument est daté de l'an 776 de l'hégire (1355 de notre ère). Il marque les temps de la prière musulmane à Tunis.

M. Théodore Reinach entretient l'Académie d'une grande statue d'Apollon qui existait à Délos et qui n'a pas été retrouvée. Les auteurs qui y font allusion ne sont pas d'accord sur la manière dont le dieu était représenté. Des tétradrachmes attiques permettent de croire qu'il tenait à la main un plateau soutenant l'effigie des trois Grâces. D'après des inscriptions trouvées à Délos, M. Reinach, cherchant à préciser davantage, admet que le dieu mesurait à peu près 8 mètres de hauteur et les Grâces un peu moins de 2 mètres.

SÉANCE DU 5 FÉVRIER 1926

M. de Gironcourt présente à l'Académie les estampages de stèles gravées récemment découvertes sur ses indications dans le nord de la boucle du Niger et qui complètent le *Corpus lithique* dont la constitution fut l'un des principaux résultats de sa mission au Soudan de 1911-1912.

M. N. Jorga entretient l'Académie des travaux de la « Commission des Monuments historiques de Roumanie » en 1925.

Les recherches de M.-V. Pârvan ont continué dans la Dobrogea ainsi qu'aux différentes localités où on lui a signalé des stations préhistoriques. Sur le premier territoire il annonce avoir découvert à Histria « quarante inscriptions, entières ou fragmentaires » et « plus d'une centaine d'estampilles d'amphores », en dehors de « nombreux fragments d'architecture et de sculpture »; les habitations, nombreuses, ne contiennent rien d'intéressant. Son collègue de Bucarest a levé la carte archéologique entre Tomis et Stratonis. Il ajoute que M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, a fait des fouilles à Kallatis (Mangalia), sans qu'on ait encore un compte rendu des résultats.

M. Pârvan, qui prépare une publication archéologique en français, *Dacia*, se réserve d'y parler des matériaux énéolithiques qu'il a trouvés à Hamangia, dans la même province de la Dobrogea, et sur le menhir, unique dans ces régions, qui s'y ajoute.

En Transylvanie, les travaux ont continué à Sarmiségéthousa sans donner encore ce qu'on en attendait, mais un peu plus loin vers l'ouest a été trouvée une tour qui paraît appartenir à l'époque dace. M. Carcopino, de passage à Bucarest où il a donné un cours d'histoire, a accompagné à cette place l'archéologue roumain.

Un rapport détaillé décrit les découvertes faites pendant cette année dans le domaine de la préhistoire valaque que M. Pârvan, qui publie un ouvrage d'ensemble, les *Getica*, croit pouvoir dater du IIIe ou IIe millénaire avant l'ère chrétienne.

La Commission fait, en outre, laver les couches de peinture à l'huile, qui recouvrent les fresques des églises.

M. le commandant Lefebvre des Noettes entretient l'Académie d'une in-

taille d'époque minoenne faisant partie du « trésor de Thisbé » et acquise en 1920 par M. Evans. Il expose les raisons d'ordre technique qui le font douter de l'authenticité de ce bijou.

M. Salomon Reinach fait valoir les arguments qui militent en faveur de la thèse contraire.

MM. Gustave Fougères et Edmond Pottier, en présence des singularités constatées, avouent qu'ils ne peuvent pas ne pas faire des réserves sur la sincérité du document.

SÉANCE DU 12 FÉVRIER 1926

M. Paul Fournier annonce que la Commission du prix Auguste Prost a attribué le prix à M. Paul Maréchal, pour son ouvrage intitulé : *Collection Clouet-Buvignier*, conservée aux Archives de la Meuse, à Bar-le-Duc.

M. Adrien Blanchet fait savoir que la Commission du prix Duchalais a décerné ce prix à M. le docteur Bailhache pour ses travaux sur la numismatique française, en particulier sur les ateliers du mont Saint-Michel et de Saint-Lô au moyen âge.

SÉANCE DU 19 FÉVRIER 1926

Le président communique, de la part du R. P. Delattre, une petite inscription funéraire grecque d'époque punique trouvée à Carthage. Elle est gravée sur une pierre de calcaire gris, semblable par sa nature, sa forme et ses dimensions aux pierres sur lesquelles ont été gravées la plupart des épitaphes carthaginoises. Comme pour celles-ci, la pierre n'a été travaillée que sur la face qui porte l'inscription.

Longueur de la pierre, 0 m. 17; hauteur, 0 m. 08; épaisseur, 0 m. 08.

ΑΠοΛΛοΔ//ΡΣ
ΙΚΕΤΑ
ΗΡΑΚΛΕΙΩΤΑΣ

Hauteur des lettres, 0 m. 01 et 0 m. 015. A signaler les Ο plus petits que les autres lettres; l'arête supérieure dela pierre a été ébréchée et un éclat a fait disparaître la lettre Ω entre Δ et Ρ à la première ligne.

M. Chabot pense que la ville de Héraclée, dont le défunt était originaire, est Héraclée Minoa, en Sicile. En effet, cette ville est mentionnée dans deux inscriptions puniques antérieurement trouvées à Carthage; le nom Ἰκέτας n'est nulle part plus fréquemment employé qu'en Sicile.

M. le commandant Espérandieu lit la note suivante :

« Au mois d'août dernier, j'eus la satisfaction de montrer à l'Académie un curieux groupe de pierre, représentant un dieu barbu accosté de deux oiseaux, que je venais de découvrir au mont Auxois, avec la collaboration de M. le docteur Epery, ancien maire d'Alise. Aujourd'hui, je suis heureux de pouvoir présenter un nouveau groupe, de même provenance, haut de 0 m. 47, où figurent, à côté l'un de l'autre, un dieu et une déesse debout, les jambes croisées. Le dieu est nu, imberbe, à chevelure bouclée. La déesse semble vêtue d'une robe longue.

« La sculpture est fort grossière et seulement ébauchée; en réalité, l'ouvrier ne l'a taillée de la sorte que pour mieux permettre l'adhérence d'une couche de stuc qui la recouvrait, et dont il reste encore, en quelques endroits, de menus fragments. Cette sculpture était peinte; on n'y remarque, à la vérité, aucune trace de couleur, mais la main droite levée et fermée du dieu indique qu'il tenait une lance ou un sceptre qui ne pouvait être que peint, puisqu'il n'a pas été réservé dans la pierre. La déesse tenait, de la main gauche, une corne d'abondance; elle avait, à ce qu'il semble, les cheveux relevés en corymbe; mais l'hypothèse d'une couronne est possible. On a trouvé, sur l'emplacement d'Alesia, huit ou dix groupes de pierre représentant un dieu et une déesse assis. Ils sont plastiquement tout différents des personnages représentés sur le bas-relief qui vient d'être mis au jour, et je ne pense pas qu'il puisse s'agir des mêmes divinités. Ici, la femme pourrait être une Tutèle; une sculpture trouvée au mont Auxois prouve d'ailleurs qu'il a existé une divinité protectrice d'Alesia. Quant au dieu, je verrais en lui quelque Génie local. Il n'est pas possible de le nommer; mais on connaît des inscriptions qui se rapportent à un dieu *Alisanus.* »

M. Antoine Thomas informe l'Académie que son associé étranger, M. le sénateur Pio Rajna, vient de trouver dans la Bibliothèque vaticane, à la fin d'un manuscrit en langue italienne du XIVe siècle, quelques feuillets (détachés d'un manuscrit plus ancien), où a été transcrit, vers l'an 1200, le dernier tiers du fameux poème sur saint Alexis, dont Gaston Paris a donné, en 1872, une édition célèbre. Le fac-similé de ces feuillets sera publié prochainement dans une Revue française; on peut espérer que le nouveau manuscrit, exécuté par un scribe wallon, fera la lumière sur quelques passages encore obscurs du plus ancien monument littéraire de notre langue.

La Commission du prix Ambatiélos a décidé d'attribuer sur les arrérages de ce prix une somme de 6.000 francs à l'ouvrage intitulé *le Sanctuaire d'Athéna-Aléa à Tégée*, soit 2.000 francs à chacun des trois auteurs, MM. Dugas, Berchmans et Clemmensen, anciens membres ou collaborateurs de l'École française d'Athènes.

La Commission de la médaille Georges Perrot a décidé d'attribuer cette médaille à M. Fernand Courby, ancien membre de l'École d'Athènes, pour son ouvrage intitulé : *les Vases grecs à reliefs.*

L'ordre du jour appelle l'élection d'un académicien libre en remplacement de M. Paul Durrieu.

Les candidats sont, par ordre alphabétique, MM. Batiffol, Boucher, Cochin, Jamot, Maurice et Roy.

Au premier tour, il y a 42 votants; majorité absolue : 22 voix.

M. Batiffol obtient 5 voix; M. Boucher, 5 voix; M. Cochin, 8 voix; M. Jamot, 13 voix; M. Maurice, 6 voix; M. Roy, 5 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, il y a 43 votants; majorité absolue, 22 voix.

M. Batiffol obtient 3 voix; M. Boucher, 1 voix; M. Cochin, 29 voix; M. Jamot 4 voix; M. Maurice, 6 voix.

M. Henry Cochin, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu.

M. Antoine Meillet fait une communication sur le caractère du vocabulaire indo-européen.

SÉANCE DU 26 FÉVRIER 1926

M. Joseph Loth rappelle qu'il a déjà parlé antérieurement de la cérémonie qui consiste à soulever de terre l'enfant pour en reconnaître la légitimité. Le prendre sur les genoux correspond à une autre idée : le père indique ainsi qu'il accepte d'élever l'enfant.

La Commission des Écoles françaises d'Athènes et de Rome propose d'attribuer en 1926 la grande médaille d'argent de la Société centrale des architectes à M. Alfred Laumonier, ancien membre de l'École d'Athènes, pour ses fouilles à Thasos, à Notion et à Téos.

M. Camille Jullian lit au nom de M. Besnier, professeur à l'Université de Caen, correspondant de l'Académie, une étude sur la découverte d'un trésor d'argenterie près de Glasgow. Ce trésor, comme d'ailleurs les inventeurs et l'éditeur, M. Curle, l'ont tout de suite reconnu, a été enlevé en Gaule au temps des invasions germaniques, au début du IV[e] siècle. Or l'un des vases de ce trésor porte l'inscription, que M. Théodore Reinach a seul complètement déchiffrée : *Prumiaco e(ccle)sia(e) Pict-(avensis)*.

Il s'agit d'une localité ou plutôt d'un grand domaine devenu la propriété de l'église de Poitiers. Ce *Prumiacus* n'est autre que *Prigny*, dans les Moustiers, commune de la Loire-Inférieure, au pays de Retz, lequel dépendait alors du diocèse de Poitiers.

Ce trésor a dû être pillé par les pirates vers 406, au temps de la grande invasion barbare : nous savons précisément, par les légendes irlandaises et par la tradition de saint Patrick, qu'un roi irlandais, Nial, a opéré vers ce temps-là une descente à l'embouchure de la Loire. A plus de quinze siècles de distance, on a remis au jour le trésor dérobé par les pirates saxons dans une église de la Gaule.

Ce trésor est d'ailleurs, au point de vue archéologique, de tout premier ordre, et l'on peut dire que nous n'avons aucun ensemble plus complet de sculpture ou ciselure sur argent pour l'époque chrétienne.

M. Henri Dehérain donne lecture d'une étude sur la jeunesse de l'orientaliste Caussin de Perceval. Grâce à des lettres inédites, il raconte la vie de Caussin comme *jeune de langue* au Lycée impérial (ancien Louis-le-Grand), son séjour à Constantinople de 1814 à 1817 où il prit part à l'agitation bonapartiste pendant les Cent Jours ; il insiste sur les services qu'il rendit comme interprète des consulats de Smyrne et d'Alep ; enfin il montre les bénéfices que le futur professeur au Collège de France tira de ce séjour prolongé dans le Levant.

SÉANCE DU 5 MARS 1926

M. Camille Jullian signale un nouveau fascicule des belles publications du Musée de Leyde, très énergiquement administrées par Holwerda, le directeur du Musée. Il renferme entre autres choses la description d'une villa gallo-romaine, fouillée par M. Remauchamps entre Maestricht et Aix-la-Chapelle. On y a trouvé quatre inscriptions sur tablettes de bronze, qui sont des dédicaces de patronat en l'honneur du propriétaire de la villa, lequel fut un très haut personnage dans la cité de Nimègue.

M. Jullian remarque avec gratitude que le travail de M. Remauchamps,

comme tous les autres travaux du Musée de Leyde, publiés en hollandais, sont accompagnés d'un résumé substantiel en langue française.

Sur la proposition du Bureau, l'Académie délègue pour la représenter au Congrès archéologique de Syrie-Palestine, MM. Dussaud, Bénédite et Michon.

M. Antoine Thomas communique la première partie d'une étude sur une station du chemin de Saint-Jacques en Gascogne, *Herba Fabaria* = Labouheyre (Landes).

SÉANCE DU 12 MARS 1926

L'ambassadeur d'Italie adresse à l'Académie, au nom de S. M. Victor-Emmanuel II, le tome IX de son *Corpus Nummorum Italicorum*, gracieusement offert en hommage à la Compagnie.

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, rend compte en ces termes des premières recherches de M. Maurice Dunand dans le territoire des Alaouites :

« Tout d'abord, un sondage pratiqué au Tell Ghamqué, près Tortose, a fourni une figurine d'Astarté en terre cuite et des fragments de céramique ornés de cercles concentriques, qui attestent l'antiquité du site. L'exploration complète de ce Tell exigeant des ressources dont M. Dunand ne dispose pas actuellement, une fouille a été entreprise le 8 février sur l'emplacement d'Amrit (anc. Marathus), à égale distance de la grand'route et du monument connu sous le nom de Ma'abed. En deux jours, la fouille a produit de très nombreux fragments de statues, que M. Dunand décrit ainsi dans la lettre qu'il m'a adressée à la date du 10 février :

« Aucune pièce intacte n'a été encore découverte, mais il est probable que nous pourrons en restituer quelques-unes en rassemblant les fragments. Nous avons huit têtes en assez bon état et dix-neuf torses. Les bras et les jambes ne se comptent pas ; aussi je pense que plusieurs sont, par eux-mêmes, des ex-voto. Certaines statues devaient être à peu près de grandeur nature ; d'autres ne dépassent pas 20 centimètres de hauteur ; toutes ont le revers fruste et sont assez grossières. Ce sont sans doute des statues votives qui, après un séjour plus ou moins long dans le sanctuaire d'Amrit, ont dû être reléguées à l'endroit où nous les trouvons aujourd'hui, qui n'est peut-être qu'une « favissa ». Mais rien, jusqu'ici, n'atteste en ce point l'existence d'un édifice quelconque. Le terrain y est d'ailleurs affreusement bouleversé.

« Quelques pièces témoignent d'une influence profonde de l'Égypte et de l'Assyrie. Certaines pupilles et surtout la manière dont les yeux sont traités rappellent l'art assyrien. L'influence égyptienne, plus considérable, se manifeste dans l'agencement du vêtement, dans la position des bras le long du corps. Une tête coiffée d'une double couronne, très comparable à celle des rois d'Égypte, a une physionomie nettement égyptienne.

« D'autres statuettes, les plus récentes sans doute, ressemblent, si j'ai bonne mémoire, à celle d'Athiénau. Plusieurs enfin portent un vêtement analogue à celui de la Héra de Samos. Me fondant uniquement sur ces questions d'influences, je crois pouvoir faire remonter au VIe siècle avant J.-C. les pièces les plus anciennes, et aux Ve et IVe siècles celles qui accusent une imitation de l'art grec. »

La Commission du prix Volney a décerné le prix à M. Lucien Tesnière

maître de conférences à l'Université de Strasbourg, pour son livre sur *les Formes du duel en Slovène.*

Elle a attribué en outre, sur les arrérages de la fondation, deux récompenses, de 1.000 francs chacune, à M. Renon, maître de conférences à l'Université de Lyon, pour son ouvrage sur *la Valeur du parfait dans les hymnes védiques*, et à M. D.-S. Blondheim, pour son étude sur *les Parlers judéo-romans et la Vetus latina.*

La Commission du prix Bordin a décidé de partager le prix entre M. Bardy pour son ouvrage sur *Paul de Samosate*, et M. Homo pour son ouvrage sur *l'Italie primitive et les débuts de l'impérialisme romain* (1.000 francs pour chacun), — et d'accorder deux récompenses de 500 francs à MM. Grenier pour son livre sur *le Génie romain dans la religion, la pensée et l'art*, et à M. Humbert pour ses deux ouvrages : *Contribution à l'étude des sources d'Asconius ; les plaidoyers écrits et les plaidoiries réelles de Cicéron.*

La Commission de la fondation Pellechet propose d'accorder :

A l'église de Wismes (Pas-de-Calais), 8.000 francs.

A l'église d'Amponville (S.-et-M.), 5.000 francs.

A l'église d'Orcemont (S.-et-O.), 3.000 francs.

A l'église de Chalotre-la-Petite (S.-et-M.), 3.000 francs.

M. Antoine Thomas achève la lecture de sa communication sur une station du chemin de Saint-Jacques en Gascogne : *Herba Fabaria* = Labouheyre (Landes). Il cherche à expliquer par une évolution linguistique, et non par la substitution arbitraire d'un nom à un autre, la naissance de la forme actuelle *Labouheyre*, nom d'une petite ville des Landes que les textes d'archives du moyen âge appellent *Herba Faveria* en latin, *Herbe Favière* en français, *Herbe Faveyre* en gascon, jusque dans la seconde moitié du XVIe siècle. Il signale l'heureuse identification faite par Mme Wickersheimer avec cette localité, à laquelle sa situation sur le chemin des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle a valu, au moyen âge, une notoriété assez étendue, d'une station de ce chemin qui figure dans le joli roman de *Jehan de Paris*, dont la Société des anciens textes français vient de publier une édition critique, sous les formes fautives de *Erbe Favière* ou *Cibe Favière*, où le regretté Anatole de Montaiglon, précédent éditeur, avait cru reconnaître Saint-Sever. Il appuie en outre l'idée, émise avec réserve par Mme Wickersheimer, d'après laquelle la ville de Labouheyre doit être reconnue dans la chanson de geste de *Gui de Bourgogne ;* il suffit de lire *la Favière* au lieu de *la Faue* au vers 306 :

« Par le milieu des Landes se sont acheminé
« Deci qu'à la Favière ne se sont aresté. »

SÉANCE DU 19 MARS 1926

La Commission du prix de La Grange a attribué le prix à M. Mario Roques, pour son édition d'*Aucassin et Nicolette*, chante-fable du XIIIe siècle, publié comme fascicule 41 de la Collection « les Classiques français du moyen âge », qu'il a fondée en 1910 et qu'il dirige avec autant de conscience scientifique que d'activité.

La Commission du prix Delalande-Guérineau a attribué le prix à M. Jean Capart pour son livre intitulé : *Thèbes. La gloire d'un grand passé.*

La Commission de la fondation Benoît Garnier propose d'allouer à M. Conrad Kilian une subvention de 6.000 francs, pour une mission d'exploration dans le Sahara.

M. René Cagnat donne lecture d'un rapport de M. Ant. Salac sur les recherches de la mission tchéco-slovaque à Cymé en Éolide.

M. Maurice Holleaux explique, par un rapprochement avec divers textes historiques (Diodore, XIX, 42; Polyen, IV, 6, 13), l'expression singulière : « Ceux qui sont dans le bagage », connue par le Papyr. Halensis I; cf. Papyr. Paris, 63. Cette expression désigne, sous les Lagides, la famille et les serviteurs du soldat égyptien, cantonné comme clérouque à la campagne ou tenant garnison dans les villes. C'est un ressouvenir de l'époque où, dans ses marches, le soldat était suivi de sa femme, de ses enfants et de ses valets qui, à l'arrière de l'armée, escortaient son « bagage ».

SÉANCE DU 26 MARS 1926

Le président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Georges Bénédite, décédé à Louqsor mardi dernier, et prononce une allocution.

SÉANCE DU 2 AVRIL 1926

Avancée au 31 mars à cause du Vendredi Saint.

La Commission du Prix Saintour a partagé le prix en quatre fractions égales de 1.000 francs, et par ordre alphabétique, entre MM. G. Cohen, *le Livre de conduite du régisseur pour la représentation de la Passion, à Mons, en 1501*; Aug. Fliche, *la Réforme grégorienne;* F. Joüon des Longrais, *la Conception anglaise de la Saisine, du XIIe au XIVe siècle ;* P. Bonzy, *Un humaniste italianisant, Papire Masson* (1544-1601). La Commission a attribué en outre deux récompenses de 500 francs à MM. Maxime Gore, *Saint Vincent Ferrier*, et Bernard Leib, *Rome, Kiev et Byzance à la fin du XIe siècle; rapports religieux des Latins et des Gréco-Russes.*

La Commission du prix de Lafons-Mélicocq, fondé en faveur du meilleur ouvrage sur l'histoire et les antiquités de la Picardie et de l'Ile-de-France (Paris excepté), a décidé d'accorder deux récompenses de :

1° 1.200 francs au *Recueil des chartes de Saint-Nicaise de Meulan, prieuré de l'Ordre du Bec*, publié par M. Émile Houth;

2° 600 francs au *Cartulaire de la commanderie des Templiers de Sommereux*, publié par M. le comte de Loisne.

M. Joseph Loth donne lecture d'une note sur l'expédition du roi d'Irlande Niall en Gaule à la fin du IVe siècle et le trésor de Trapraïnlaw.

M. Théodore Reinach commente deux bas-reliefs de l'île de Milo qui, bien que connus depuis soixante ans, n'ont pas encore reçu d'explication complète. L'un représente une Athéna archaïque dont la robe est ceinturée de serpents. M. Reinach montre que ce type se retrouve sur les monnaies séleucides représentant l'Athéna de Magarsoi (Cilicie) : les deux statues remontent à un type connu, peut-être d'origine crétoise. L'autre représente la Fortune (Tyché), tenant dans ses bras l'enfant Ploutos. C'est une copie d'une statue très célèbre dont l'original, œuvre de l'Athénien Xénophon, se trouvait

à Thèbes. L'un et l'autre types sont reproduits exactement sur les monnaies de Milo.

SÉANCE DU 9 AVRIL 1926

M. Léon Rey, chargé de la Mission archéologique en Albanie, rend compte des fouilles faites en 1925 sur le site d'Apollonie. Ces fouilles, qui ont eu lieu dans la partie haute de la ville, ont abouti à la découverte d'un édifice comprenant sept niches en pierre de taille dont les voussoirs se tiennent sans aucun joint de ciment. Dans le voisinage de ces niches, un canal souterrain, également en pierre, a été exploré sur une longueur de 47 mètres. Canal et niches ont appartenu au même monument. Parmi les objets découverts figure une statue municipale en marbre blanc, représentant un personnage tenant un *volumen*.

M. Camille Jullian profite des belles découvertes faites dans le pays de Buch (région d'Arcachon), par M. le docteur Peyneau, maire de Mios (Gironde), pour entretenir l'Académie de l'histoire de ce pays, que ces découvertes permettent enfin de reconstituer (on peut dire *enfin*, car depuis Scaliger on a discuté sans fin là-dessus). Le pays de Buch n'est autre que l'ancienne cité (moitié aquitanique, moitié celtique) des *Boiates*, dont le chef-lieu, *Boii*, était certainement à Lamothe, la station d'embranchement de la ligne d'Arcachon sur la ligne du Midi. C'était une toute petite cité, la plus petite de la Gaule. Et pourtant, avec ce sens et ce respect de la tradition qui fut une des caractéristiques de l'Empire romain, elle fut conservée par les Césars jusqu'au ve siècle. Il semble même qu'elle ait été connue des Grecs : une tradition voulait qu'Hercule fût venu de ce côté, et M. Jullian suppose que cette tradition a été provoquée par ce nom de *Boii*, lequel rappelait le nom d'un Héraclide traditionnel, *Boios*. Au surplus, c'est à tort que tant d'érudits modernes ont voulu rattacher à une colonisation grecque ces noms en-*os* (Lugos, Mios, Biganos, si fréquents en Gascogne) ; ces noms en-*os* viennent non pas du grec, mais d'une vieille langue locale, plus ou moins apparentée à l'ibère. Rien de grec chez ces Boiates, dont les fouilles du docteur Peyneau permettent de connaître la vie; c'étaient de simples paysans, éleveurs de bestiaux dans leurs prairies péniblement asséchées, pêcheurs et surtout forestiers et résiniers, tels que sont encore les paysans de Buch.

SÉANCE DU 16 AVRIL 1926

La Commission du prix Raoul Duseigneur a attribué un prix de 2.000 francs à M. Bosch y Gimpera, professeur à l'Université de Barcelone, pour l'ensemble de ses travaux archéologiques sur l'Espagne, et une récompense de 1.000 francs à M. Élie Lambert pour son volume *Tolède* (Collection des Villes d'art célèbres).

La Commission du prix du budget a attribué le prix (1.500 francs) à M. de Labriolle, pour son édition des *Confessions* de saint Augustin, publiée dans la Collection de la Société *Les Belles-Lettres*, et accordé une récompense de 500 francs à M. l'abbé Pichard pour son édition de *Tibulle* et du *Corpus Tibullianum*.

Le Président fait savoir que l'Académie a décidé qu'en 1929 le prix du

budget (antiquité) serait décerné à la meilleure édition critique d'un texte classique grec ou latin.

M. Camille Jullian lit un second mémoire sur le pays de Buch (bassin d'Arcachon). Il s'efforce de reconstituer l'existence politique et religieuse de ce pays, d'abord peuplade autonome au temps de Jules César, puis conservée comme cité ou municipe par les empereurs, devenant ensuite évêché dans les premiers temps du christianisme. Deux inscriptions mentionnent précisément les évêques de Buch et, chose à noter, ce sont les plus anciens évêques dont nous ayons des témoignages épigraphiques : l'une de ces inscriptions a été découverte par M. le comte de Sarrau, lors des fouilles si heureuses qu'il a entreprises à Andernos; l'autre, trouvée en Angleterre, mentionne un évêque, *Exsuperus*, qui pourrait bien être un ami de Paulin de Nole. En dernier lieu, M. Camille Jullian croit retrouver la capitale de Buch dans la localité dite *Bou* dans les textes du moyen âge et dans les Itinéraires; d'accord avec M. le docteur Peynau, dont il rappelle les découvertes, il place cette localité et la capitale des gens de Buch à Lamothe. Aujourd'hui Lamothe est devenue le carrefour dominant de toutes les routes du pays de Buch; c'est là où la voie ferrée d'Arcachon vient s'embrancher sur la grande ligne de Bordeaux à Bayonne. Et cette prépondérance actuelle de Lamothe ne fait que reconstituer le rôle primordial qu'elle a joué, durant dix siècles et davantage, comme capitale des Boïens du pays de Buch. C'est bien là le pays des survivances et des persistances : la Croix d'Hins, célèbre aujourd'hui comme station principale de la T. S. F., c'est la vieille limite (Hins = *Fines*) entre la Gaule des Celtes et l'Aquitaine de Gascogne, et c'est encore limite entre cantons du terroir bordelais et cantons du terroir de Buch. M. Jullian a lu une proclamation du maire d'Arcachon *aux habitants du Captalat*, c'est-à-dire aux habitants du pays de Buch.

M. Edmond Pottier lit un rapport sur les fouilles faites dans la nécropole de Cheikh-Zenad, en Syrie, par les soins de M. Brossé et de M. le capitaine de la Bassetière. Il y ajoute une note complémentaire sur un beau rhyton en terre cuite recueilli dans ces fouilles, terminé en tête de porc et orné d'une frise peinte où l'on voit représenté un nouveau jeu d'enfants.

SÉANCE DU 23 AVRIL 1926

La Commission des Antiquités de la France a décerné la première médaille à M. l'abbé Chaume, pour son livre : *les Origines du Duché de Bourgogne*, tome Ier; la deuxième médaille à M. Paul Courteault pour son édition des *Commentaires de Blaise de Montluc* (3 volumes); la troisième médaille à M. Paul Deschamps, pour son ouvrage manuscrit sur l'*Épigraphie de la France* et pour ses études sur la *Sculpture romane*.

Elle a attribué en outre : la première mention à M. du Halgouet pour ses deux volumes : *la Vicomté de Rohan et ses seigneurs*; la deuxième mention à M. A. de Truchis de Varennes, pour le *Prieuré des saints Pierre et Paul à Morteau;* la troisième mention à M. l'abbé Delamare, pour son édition de l'*Ordo Servicii de l'insigne cathédrale d'Évreux;* la quatrième mention à M. Marius Balmelle, pour son *Précis de l'histoire du Gévaudan;* la cinquième mention à M. Paul Mathière, pour *La Civitas des Aulerci Eburovices*.

M. Seymour de Ricci présente à l'Académie la copie d'une reconstitu-

tion galvanoplastique du calendrier celtique de Coligny (Ain), conservé au Musée de Lyon, laquelle a été exécutée par les soins de l'atelier de moulages du Musée de Saint-Germain.

M. Edmond Pottier lit une note de M. Ch. Picard, ancien Directeur de l'École d'Athènes, actuellement professeur à l'Université de Lyon, sur une statuette en calcaire tendre jadis polychromé, qu'il a remarquée au Musée du Caire et qui a été trouvée à Memphis (haut 0 m. 72). Elle fut signalée brièvement par M. Edgar dans le Catalogue général des Antiq., nº 27.431, mais elle mérite une étude plus détaillée. Elle représente une femme, drapée à la façon grecque archaïque, comme les *Corés* de l'Acropole, dans l'attitude connue, debout, avançant légèrement le pied gauche; le bras droit, aujourd'hui brisé, devait être ramené contre la poitrine, la main gauche soulevait un pli de la draperie; la chevelure pend en masse quadrillée par derrière, en tresses symétriques par devant. Tout ici évoque le souvenir précis de l'art grec. Mais la tête offre des traits tout particuliers, de caractère plus égyptien qu'hellénique, avec sa structure massive, ses pommettes saillantes, ses yeux triangulaires évidés pour recevoir une matière incrustée, ses tresses de cheveux et ses sourcils creusés pour contenir quelque pâte, sa physionomie passive et comme hébétée qui contraste avec l'expression allègre et enjouée de la plastique ionienne. La tête était surmontée d'un calathos rapporté et l'on remarque en plusieurs points de la statuette des formes de scellements qui étaient usitées en Égypte et non en Grèce.

M. Picard en conclut que cette œuvre pourrait être due à un artiste indigène s'inspirant des œuvres grecques et qu'elle constituerait ainsi le plus ancien témoignage de l'action *réciproque* exercée l'une sur l'autre par les deux régions, puisque depuis longtemps on a signalé des sculptures grecques archaïques influencées par l'Égypte. Les circonstances historiques se prêtent à l'hypothèse d'un atelier mixte établi à Memphis à partir du dernier quart du VIe siècle. Peut-être faut-il tenir compte aussi d'une tradition légendaire, rapportée par Diodore, qui attribue à Dédale la construction d'un temple de Ptah à Memphis.

SÉANCE DU 30 AVRIL 1926

La Commission du prix Louis Fould a partagé le prix en deux parties inégales. Elle a attribué 3.000 francs à M. l'abbé Leroquais pour son ouvrage : *les Sacramentaires et les Missels manuscrits des Bibliothèques de France;* et 2.000 francs à M. Raymond Rey, pour ses deux ouvrages : *les Vieilles Eglises fortifiées du Midi* et *la Cathédrale de Cahors.*

M. V. Pârvan, secrétaire perpétuel de l'Académie Roumaine, lit une communication sur ses nouvelles recherches et découvertes concernant la Dacie à l'époque celtique.

SÉANCE DU 7 MAI 1926

La Commission du prix Stanislas Julien a attribué le prix à M. Granet pour son ouvrage intitulé : *Danses et Légendes anciennes de la Chine.*

SÉANCE DU 14 MAI 1926

L'ordre du jour appelle l'élection d'un académicien libre en remplacement

de M. Brutails. Les candidats sont, par ordre alphabétique, MM. Audollent, Durrbach et Labande.

Il y a 40 votants; majorité absolue, 21 voix.

Au premier tour, M. Audollent obtient 8 voix; M. Durrbach, 16 voix; M. Labande, 16 voix. — Pas de majorité.

Au second tour, M. Audollent obtient 1 voix; M. Durrbach, 23 voix; M. Labande, 16 voix.

M. Félix Durrbach, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est proclamé élu par le Président.

SÉANCE DU 21 MAI 1926

L'ordre du jour appelle le scrutin pour l'attribution des prix Gobert.

Il y a 33 votants; majorité absolue, 17 voix.

A l'unanimité, le grand prix est attribué à M. Lesne, pour son *Histoire de la propriété ecclésiastique en France*. Le second prix est maintenu à M. Marc Bloch, auteur des *Rois Thaumaturges*.

Le Président annonce à l'Académie la perte qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. Paul Foucart, doyen d'élection de l'Institut tout entier, et déclare la séance levée en signe de deuil.

SÉANCE DU 28 MAI 1926

M. G. Oikonomos, secrétaire de la Société archéologique d'Athènes, adresse à l'Académie les condoléances de la Société à l'occasion de la mort de M. Paul Foucart.

Dans une seconde lettre, le même savant, en tant que secrétaire de la classe des Lettres et des Beaux-Arts de l'Académie d'Athènes, associe pareillement cette Compagnie au deuil de l'Académie des Inscriptions.

A propos de la correspondance, M. Camille Jullian communique une inscription chrétienne découverte à Rions (Gironde) par M. Ballan de Ballausés et transmise par M. l'abbé Labrie, curé de Frontenac. M. Jullian fait remarquer à ce propos l'importance dans le christianisme gallo-romain des rives de la Garonne entre la Réole et Bordeaux. Là ont été trouvées les principales inscriptions chrétiennes; là ont vécu Sulpice Sévère et Paulin de Nole; là, sans aucun doute, était la fameuse basilique de Primuliac.

M. Camille Jullian attire de nouveau l'attention de l'Académie sur les découvertes de l'âge du bronze faites à Huelva et communiquées par M. Ubelda, sous-directeur des travaux du port. Nous sommes là à l'un des centres industriels les plus importants de l'Occident au second millénaire avant notre ère.

VARIÉTÉS

Une nouvelle histoire générale[1].

Une équipe de savants français, sous la direction de M. Glotz, prépare une *Histoire générale* qui comprendra une cinquantaine de volumes; le premier paru marque le début de la seconde partie de l'*Histoire ancienne*[2]. Voici, en six cents pages, le résumé le plus clair, le mieux informé, le plus vivant que nous ayons de l'histoire grecque, depuis les ténèbres de la préhistoire jusqu'aux guerres médiques.

Le travail des deux auteurs a été fondu d'une manière si intime qu'il est impossible de les louer séparément. Ils nous ont donné un livre excellent qui nous manquait. Si M. Cohen a part aujourd'hui à l'honneur, c'est qu'il a été jugé digne d'être associé à l'œuvre par l'homme qui avait consacré toute sa vie à la Grèce antique, et que ses ouvrages antérieurs[3] désignaient expressément pour tracer le tableau d'ensemble dont ils formaient par avance de grands et solides morceaux. Il convient de les remercier d'abord tous les deux.

Le chapitre Ier *(la Grèce, le pays et l'homme)* est la base ferme et indispensable. La terre impose aux habitants le morcellement en cantons isolés, mais la mer les unit. Le sol est pauvre; les saisons, nettement marquées sous un ciel presque toujours lumineux. Sans la vision claire de ce cadre, une bonne partie des événements qui s'y dérouleront serait inintelligible; c'est au milieu où elle a pu naître et se développer que la civilisation grecque doit ses traits les plus caractéristiques.

Les trois chapitres suivants (II *la Crète préhellénique*, III *les Grandes Migrations*, IV *Période homérique*) nous mènent de l'âge néolithique aux invasions qui ruinèrent la civilisation dont la Crète offre le type le plus achevé, puis à l'état complexe où, après la période mycénienne, dans la décomposition du régime patriarcal et le passage du génos à la cité, apparaissent les premières ébauches de ce qui sera le monde grec. On est mieux renseigné sur l'existence matérielle, les croyances et l'art des Préhellènes, spécialement des Crétois, que sur les faits importants de leur histoire. Les Grecs, venus du Nord — en premier lieu les Achéens — n'ont pas envahi en une fois le pays

1. G. Glotz, professeur à la Sorbonne, avec la collaboration de R. Cohen, professeur au Lycée Rollin : *Histoire grecque*, t. I.

2. Je tiens à exprimer tout de suite un regret, c'est que, selon un plan trop ordinairement suivi à mon avis, des trois volumes prévus pour l'histoire grecque, le troisième s'arrête à la conquête romaine. Sur la Grèce à l'époque romaine et impériale, nous ne possédons que des ouvrages vieillis et incomplets, et ce n'est pas la même chose d'avoir un livre traitant à fond ce sujet, ou un simple chapitre d'une *Histoire romaine*.

3. Je ne veux rappeler que les trois plus importants : *la Solidarité de la famille dans le droit criminel en Grèce*, *le Travail dans la Grèce ancienne* et *la Civilisation égéenne*, mais je me garderai d'omettre, dans le nombre des mémoires, articles, etc., deux études aussi réussies que les *Naucrares* et *les fêtes d'Adonis sous Ptolémée II*.

qui devait être le leur; ils y ont pénétré par vagues successives ou lentes infiltrations. La civilisation mycénienne est une « greffe insulaire et préhellénique sur un tronc continental à la fois indigène et achéen ». Le dernier succès de ces Achéens, c'est la prise de Troie. L'invasion des Doriens, qui s'étend sur deux siècles au moins, le XIIe et le XIe, va marquer un recul : c'est le moyen âge hellénique. Mais déjà la langue, malgré la diversité de ses dialectes, atteste une unité morale dont les épopées nationales contribuent à répandre le sentiment.

Elles sont nées dans le monde éolien et ionien d'Asie. La *colonisation* (ch. V) continue, en effet, les traditions des Préhellènes et des Achéens. Du fond de la mer Noire aux colonnes d'Héraclès et de l'Égypte à Marseille, en s'opposant partout aux barbares, les Grecs prennent conscience tout au moins de leur unité morale, « à défaut de l'unité politique qu'ils n'auront jamais ».

Cette unité morale est compromise (ch. VI *Transformations de la Grèce du VIIIe au VIe siècle*) par les crises économiques, sociales et politiques dont témoignent, une fois la royauté abolie, le despotisme de l'oligarchie agraire, le nom de quelques législateurs, et ce « stade nécessaire » dans l'évolution des cités que représentent les tyrans. Les cités grecques, jalouses de leur autonomie, ne peuvent arriver à s'accorder et les essais d'amphictionies n'ont aucun succès.

C'est l'histoire de toutes ces cités que racontent les cinq chapitres suivants : VII *la Grèce orientale avant la conquête perse*, VIII *la Grèce propre jusqu'à la fin du VIe siècle*, IX *Sparte*, X et XI *Athènes*, d'abord aristocratique jusqu'à Dracon, puis démocratique avec Solon et Clisthènes. L'Ionie brillante et prospère, dont Milet est le centre, fait rayonner pendant trois siècles le premier épanouissement du génie grec, sa langue est la première κοινή littéraire. — En Grèce, quelques cités (Argos) ont déchu comme celles de Crète; on distingue les villes qui n'ont pu s'élever au-dessus du régime rural de celles que le commerce enrichit : Chalcis, Égine, Corinthe, Mégare, Sicyone. — Une cité, Sparte, réussit à créer, dans la seconde moitié du VIe siècle, le plus grand État d'Europe, mais en voulant se figer pour l'éternité et arrêter le cours du destin, elle se prépare, par son égoïsme à courtes vues, de terribles révolutions. — Une autre, Athènes, avec sa population de sang mêlé, mais qui put se croire autochthone, réalise un bel exemple d'unité territoriale et d'unité morale; au VIIe siècle une crise la menace, l'aristocratie terrienne fait peser sur les pauvres un dur esclavage. Les classes censitaires existent avant Dracon qui rédige les lois écrites et brise l'unité des vieux groupes familiaux. Les réformes de Solon, puis la tyrannie de Pisistrate et de ses fils nous mènent au créateur de la démocratie athénienne, Clisthènes, qui organisa les dèmes, refondit les tribus, répartit les trittyes. A la veille des guerres médiques, c'est Athènes, et non pas Sparte, qui entendra l'appel des Grecs d'Asie.

Le tableau de toutes ces villes ennemies produit forcément une impression d'émiettement et de lutte. Mais trois chapitres (XII *Unité morale*, XIII *Unité intellectuelle*, XIV *Unité artistique*) groupent fortement les raisons qu'avaient les Grecs — tous, même ceux qui se sont le plus acharnés les uns contre les autres dans des hostilités fratricides — de se sentir un même peuple. La religion (cultes et croyances, la « Bible » homérique, oracles et fêtes), le patrimoine littéraire (langue, poésie, philosophie, science, histoire), les arts enfin, qui sont en Grèce beaucoup plus qu'ailleurs l'œuvre collective de tout un peuple

et pour tout un peuple : tels sont les éléments dont était formée, malgré la diversité apparente, l'unité profonde que l'invasion perse allait révéler.

Ces quelques lignes, qui voudraient résumer l'œuvre, feront plutôt l'effet de la mutiler; je le sais, j'espère que du moins elles ne la trahissent pas. Il faudrait de longues pages pour faire entrevoir la richesse de faits et d'idées dont elle déborde. Géographie, ethnographie, histoire politique, religieuse, philosophique, littéraire, artistique, résultats des fouilles et des explorations, archéologie, épigraphie, papyrologie, numismatique, tout sert, tout est utilisé de main de maître. C'est un très bel effort, je le dis en toute sincérité et malgré quelques objections que l'on pourra présenter, pour grouper en un ensemble palpitant de vie tout ce que le travail du XIXe siècle et du premier quart du XXe a apporté de neuf. On sait assez que cette histoire a été entièrement renouvelée par les découvertes matérielles et par les interprétations que des savants, dont quelques-uns eurent du génie, en ont données. Des siècles entiers nous sont maintenant assez bien connus dont on ne savait rien il y a soixante ans, et les périodes dont on pouvait alors écrire l'histoire se montrent aujourd'hui sous un aspect différent et plus complexe. Cet immense butin n'a pas été simplement rassemblé et entassé ; les auteurs portent allègrement ce poids immense dont on ne les sent surchargés à aucun moment. C'est que des idées personnelles ont ici tout ordonné et organisé, sans rien fausser même dans le groupement des détails. Sous cette discorde infinie, l'unité latente, mais réelle, à laquelle les Grecs ont parfois semblé tendre, mais qu'ils n'ont jamais atteinte que sous la pression étrangère, voilà ce que ce livre dégage avec précision et met dans son vrai jour.

Il se lit d'un bout à l'autre non pas seulement avec facilité et agrément, mais avec un intérêt passionné. Les auteurs ont été soutenus et guidés dans leur labeur par une vraie et affectueuse admiration pour le peuple qui, avec les chefs-d'œuvre des arts et de la littérature, nous a laissé les exemples et les principes de la libre recherche intellectuelle. Ce sentiment vif a comme enflammé le style qui prend, particulièrement quand il s'agit d'Athènes, un ton d'apologie enthousiaste, mais ne ressemble jamais au lyrisme conventionnel, vide et faux, de certains rhéteurs. En voici un exemple : « Dans un pays où la clarté du ciel se résout en précision des formes et des idées, où la politique et l'art sont, comme la philosophie et la science, soumis à l'empire de la raison, il y a plus qu'un rapport de temps et de lieu, mais bien une connexion intime et profonde entre ce monument si curieux par ses agencements mathématiques, la constitution de Clisthènes, et cette merveille de beauté logique qui tout de même ne pouvait surgir que là, le Parthénon » (p. 23).

Il n'est pas interdit, je pense, quand on a établi, classé, groupé les faits avec toute la probabilité que l'on peut atteindre, d'en rendre avec sincérité le retentissement lointain. Réduire une pareille histoire à de sèches discussions ou à des exposés sans couleur, ce ne serait pas seulement la déformer et la tronquer, ce serait plus encore prouver qu'on n'en a pas compris le sens profond. Le pittoresque fourni par la réalité même est noté ici le plus souvent d'une touche précise [1] et sobre. L'exactitude ne serait pas complète en un tel

1. Tout au plus peut-on faire quelques chicanes de détail. J'ai fait à Delphes des séjours longs et nombreux sans jamais entendre le « mugissement » des « eaux

sujet si l'on ne sentait, animant le récit, vivifiant la description d'un sanctuaire aussi bien que l'évolution d'une institution, cet amour né de la connaissance aussi approfondie que possible de l'immense matière à traiter. La plupart de ces pages, j'y insiste, parce qu'il est difficile à mon gré d'en faire un plus grand éloge, donnent l'impression et le frémissement de la vie.

J'ai dit que l'information était exacte et sûre, mais, d'avance, les auteurs eux-mêmes savaient bien que, vu la masse innombrable des livres, mémoires, articles, parus sur toutes les parties du sujet, quelques oublis étaient inévitables. D'autres en signaleront qui les auront frappés davantage; pour ma part j'en regrette trois. P. 239, sur le nom de l'aisymnète, le travail qui devait être cité, et pas seulement parce qu'il a paru depuis l'article de Bréal, est celui de F. Solmsen, dans ses *Beitraege zur gr. Wortforschung*. — P. 342, il est question des cultes adoptés par les Doriens dans le Péloponnèse, mais qui existaient longtemps avant eux. Celui qui méritait d'être rappelé au premier rang, parce qu'il est plus important que celui de Hyakinthos, c'est le culte du Poseidon du Ténare. Le nom même du dieu n'a pas la forme dorienne : Ποτηοιδαν, au lieu de ΠοτειδαϜων, Ποτειδαν que l'on attendrait, c'est la forme achéenne, avec l'assimilation de ε que l'on constate par exemple en arcadien; le seul trait laconien est le remplacement du σ intervocalique par l'aspiration. — Enfin, p. 331, le caractère antidorien des tyrans dans les villes du Péloponnèse, spécialement des Orthagorides à Sicyone, est bien indiqué : Clisthènes changea le nom des tribus doriennes par la grossière plaisanterie que rapporte Hérodote. Mais on aurait pu rappeler à ce propos l'ingénieuse explication que Fick a trouvée pour le nom que portaient à Sparte les cochons de lait, βορθαγορίσκοι. La ville qui se considère comme la capitale du dorisme a imaginé cette riposte, pour rendre ridicule le nom du fondateur de la dynastie. Ce qui est dit dans ce volume, p. 249, des sentiments des Spartiates à l'égard de la tyrannie, se serait trouvé par là même précisé.

En revanche, l'espoir d'être tenu au courant par les travaux publiés les derniers a, dans un cas du moins, été trompé et le souci d'impartialité poussé trop loin à mon avis. Les références à l'article *Delphoi (topographie)*, inséré dans le *Supplementband*, t. IV du Pauly-Wissowa, sont nombreuses et laudatives. Pourtant cette compilation est avant tout une œuvre de polémique haineuse et, quand les résultats ne sont pas empruntés au travail d'autrui, erronée. J'ai prouvé ailleurs [1] que les publications delphiques de l'auteur ne méritaient pas tant de confiance. A ne lire ici que les pages 567-568, et en particulier la note 65, on pourrait croire que le Trésor de Corinthe — pour ne parler que de ce seul monument — a été découvert par le colla-

---

torrentielles du Pleistos (p. 508), que les habitants appellent du reste Xéropotamo. — Les auteurs ont marqué avec beaucoup de justesse en plusieurs occasions le rôle que jouent en grec les jeux de mots ; ils ont rappelé par exemple ἄξεινος pour le Pont-Euxin et χυτρόπωλις pour Egine, mais p. 439 ils semblent admettre sérieusement que le nom de l'Héliée signifie le « tribunal siégeant en plein soleil », ce qui n'a été qu'une étymologie populaire par calembour

1. *Revue archéologique*, 1914, I, p. 413-424 ; 1917, II, p. 330-341 ; 1918, VII, p. 209-251 : *Revue des études anciennes*, 1918, p. 21-24 ; 1919, p. 77-90 ; *Bull. de corr. hell.*, 1925, p. 21-24. — C'est peut-être encore à la même « autorité » que l'on doit de retrouver ici, p. 517, la vieille erreur des Pythia en 'Bouc...ios : j'avais prouvé déjà en 1905 (*Admin. financ. du sanct. pyth.*, 142) qu'au IV[e] siècle av. J.-C., la fête n'a pas lieu à ce moment de l'année.

borateur de la *Realencyclopaedie*. Quant au plan joint à cet article *Delphoi*, ce n'est qu'une adaptation des plans français dont les relevés sont dus à MM. Convert, Blot et Replat, et les dessins à M. Tournaire. Les inexactitudes sont dues, elles, à l'adaptateur.

Il faut dire quelques mots des cartes qui se trouvent dans ce volume. En d'autres temps, un tel ouvrage, le premier de cette valeur, je le répète, que nous possédions, eût été sûrement accompagné de cartes tirées en couleurs, sûrement aussi de quelques plans (un palais crétois, Mycènes, l'Acropole des Pisistratides, le sanctuaire pythique au VIe siècle), qui n'auraient pas fait double emploi avec les cartes et plans du *Guide* de M. Fougères. Ce n'est pas la faute des auteurs si nous n'avons ici que quelques cartes en noir, d'une présentation modeste, comme on dit. Elles sont en général assez claires et assez exactes [1], mais il en est une dont j'avoue que je me serais aisément passé : c'est la carte des dialectes, p. 528-9. Elle a beau être rapportée au Ve siècle, tandis que la carte de Thumb prétendait nous faire remonter beaucoup plus haut : les critiques que M. Meillet avait adressées à celle de Thumb valent ici encore. Il est décevant et même un peu dangereux de croire que l'on fixe les frontières de chaque parler. De plus cette carte ne peut pas être claire, et elle contient quelques erreurs. Tandis que le texte nous donne des indications en général justes sur le mélange des dialectes, elle n'en laisse à peu près rien voir (pour le béotien, par exemple, qui y est représenté comme de l'éolien pur); la figuration ne répond pas à la réalité des faits. P. 106, il était dit avec la vraisemblance la plus grande que les noms d'ionien et d'éolien sont venus d'Asie et se sont répandus en Grèce où ils étaient inconnus. Mais, p. 111, on est étonné de trouver les choses ainsi présentées : « Des idiomes qui se rapprochent le plus du vieil achéen, l'un s'étend de l'Attique à l'Ionie, l'autre de la Thessalie et de la Béotie à l'Éolide. » C'est sans doute un ordre conforme à l'histoire, mais ce n'est pas un ordre dialectal. Il est impossible de connaître l'attique, si on ne possède pas à fond l'ionien, et il est sûr que le véritable éolien est parlé et écrit à Lesbos; à mesure que l'on remonte à l'inverse la route des migrations, la pureté du dialecte diminue, il est déjà un peu mêlé de grec du nord-ouest en Pélasgiotis, il l'est davantage encore en Thessaliotis, et la combinaison des deux éléments en parts presque égales se fait en Béotie. Il est difficile, je le reconnais, de marquer tout cela nettement sur une carte, mais celle que nous avons n'en laisse rien soupçonner.

Je n'ai nullement l'intention de relever tous les points de détail où il est permis d'avoir un autre avis que les auteurs, car des discussions trop longues seraient nécessaires; je me borne à indiquer quelques réserves. P. 287, l'interprétation trop nette des « savantes amours » chantées par Sappho, surtout parce que la mention en est toute proche de la « sensualité sans scrupules » que l'on attribue aux habitants de Lesbos, me semble être l'écho d'une antique calomnie, bien des fois combattue, mais qui a la vie dure. — P. 320, la note relative à l' « obscur Myson » est, à mon sens, présentée inexactement. C'est Platon, dont le texte est ici indiqué comme accessoire (cf. *Protag.*) qui en réalité a la responsabilité d'avoir, le premier, remplacé Périandre dans la liste des sept sages par Myson, et Diodore n'a fait que transmettre un essai

1. Je relève pourtant quelques erreurs d'orthographe : p. ex., carte 2, Drachmini ; carte 7, plaine *rharienne* (se retrouve p. 379) : Ῥαρία a sûrement l'esprit doux.

d'explication. — P. 418 et p. 465 : s'il faut choisir entre la tradition d'Hérodote, évidemment favorable aux Alcméonides, et celle, qui leur est hargneusement hostile, d'Aristote ou plutôt de l'atthidographe qu'il a suivi, j'avoue que la première me paraît plus cohérente et plus vraisemblable. Mais respecter la seconde au point d'identifier les χρήματα dont parle Aristote avec les sommes que les Alcméonides auraient touchées à Delphes comme entrepreneurs de la reconstruction du temple, c'est transporter au vi^e siècle, comme je l'ai indiqué autrefois [1], les conditions des marchés d'entreprise que nous connaissons pour le temple du ive. L'hypothèse est certes séduisante, mais c'est une hypothèse.

Et puisque je trouve MM. Glotz et Cohen cette fois trop déférents envers l'autorité de l'Ἀθηναίων πολιτεία, je me permettrai d'insister sur un point important où ils me semblent ne l'avoir pas été assez. La réforme métrique de Solon consista, disent-ils, p. 435, à réduire le médimne de 72 l. 74 à 51,72, et ils tirent de ce fait des conclusions sur l'abaissement du taux du cens. Le texte d'Aristote (Ἀθ. πολ. 10) est pourtant formel : ποιῆσαι τὴν τῶν μέτρων... αὔξησιν, ἐγένετο τὰ μέτρα μείζω τῶν Φειδωνείων ; deux fois, prenant pour terme de comparaison les mesures de Pheidon, Aristote affirme que Solon les agrandit. Or une inscription de Delphes, du ive siècle avant Jésus-Christ, m'a permis de fixer, d'une manière que je continue à regarder comme sûre [2], la contenance du médimne pheidonien, qui est de 45 l. 46. — 72 l. 74, c'est le médimne éginétique, que cette inscription appelle delphique. — On nous dira peut-être que, si une ville lointaine comme Apollonie d'Épire se servait encore au ive siècle du système pheidonien, il n'était plus en usage ailleurs et que les Athéniens, par exemple, pouvaient avoir oublié en quoi il différait du système éginétique. Il serait déjà difficile d'admettre qu'Aristote ait ignoré la vraie contenance de la mesure éginétique, au moment même où il insistait sur l'agrandissement des mesures pheidoniennes par Solon, mais de plus nous avons une preuve que ces mesures pheidoniennes étaient fort bien connues dans l'Athènes de son temps. Théophraste atteste que l'αἰσχροκερδής (XXX, 11) emploie une mesure pheidonienne. Qu'il joue sur le mot φείδομαι, comme M. Navarre l'a dit dans son commentaire, c'est évident : Aristophane lui avait donné l'exemple en expliquant pourquoi le fils de Strepsiade porte le nom de Pheidippides; mais il est sûr aussi que Théophraste et Aristote n'ont pas confondu un médimne de 72 l. et un médimne de 45. Le texte d'Aristote, dans cette partie tout au moins du chapitre x, est parfaitement clair. Solon a augmenté le médimne pheidonien en créant le médimne attique (de 45 l. 46 à 51,72), et je ne sais si les atthidographes ont eu raison d'appeler cette réforme démocratique, mais je pense que les chiffres donnés ici, p. 437, pour le revenu des classes censitaires ne peuvent pas être acceptés.

Les réserves que j'ai dû faire ne m'obligent pas à retirer les éloges que j'ai été heureux d'adresser à cet ouvrage; je termine comme j'ai commencé, en exprimant aux auteurs une vraie reconnaissance; j'y ajoute le souhait qu'ils achèvent le plus tôt possible, pour notre profit et notre plaisir, leur belle *Histoire grecque*.

Émile Bourguet.

1. *Admin. financ.*, p. 152-157.
2. *Rev. archéol.*, 1903, II, p. 25-28 ; *Bull. de corr. hell.*, 1903, 18.

Un dancing au Lycabette.

Oui, vous avez bien lu. La nouvelle paraît invraisemblable, mais elle est vraie. Elle se colportait depuis quelques mois déjà. Tout de même on n'y pouvait croire. On l'accueillait avec un sourire sceptique, comme on fait des projets paradoxaux lancés par un plaisant. Il faut pourtant se rendre à l'évidence, si attristante soit-elle : la colline qui, au-dessus d'Athènes, détachait sa silhouette gracieuse, est appelée à changer d'aspect. Sous le prétexte de l'embellir, on va, ici comme ailleurs, corriger la nature.

Vous en doutez encore? Frottez-vous bien les yeux. Et prenez ce texte digne de foi : c'est un article intitulé *l'Entreprise du Lycabette* ('Η 'Επιχείρησις τοῦ Λυκαβηττοῦ) publié dans *l'Économiste d'Athènes* (Οἰκονομολόγος Ἀθηνῶν, 20 février 1926). Son auteur, resté anonyme par prudence ou par modestie, prétend ne considérer que le côté économique de l'affaire.

Donc, par une convention publiée le 14 décembre 1923 au *Journal officiel*, — elle ne date pas d'aujourd'hui, vous le voyez — le Gouvernement autorisait un sieur Odysseus Kakkavos à étudier la construction sur les collines du Lycabette, d'un chemin de fer, d'un hôtel, et de divers établissements de plaisir. Il y a lieu de croire que ces études furent faites le plus sérieusement du monde, puisqu'une commission d'ingénieurs les approuva. Enfin, le 21 août 1925, une convention était signée entre le Gouvernement hellénique et une Société composée du même sieur Kakkavos, d'ingénieurs, et d'un directeur général d'une banque étrangère.

Dire que cet événement passa inaperçu serait mentir. On doit au contraire rappeler qu'à cette nouvelle la presse grecque s'indigna [1].

D'aucuns, comme l'auteur de l'article précité, regrettent cette manifestation du bon goût offensé. Ils y voient le caractère obstinément routinier de certains cerveaux, délibérément hostiles à tout progrès accompli dans l'intérêt public. Ils félicitent le Gouvernement d'avoir résisté à ces esprits envieux, et d'avoir signé la convention qui « contribuera si puissamment à faire d'Athènes la plus belle des capitales balkaniques et la plus attirante pour les étrangers, et qui répandra, dans un avenir immédiat, un flot d'or sur le pays » *(sic !)*. Pour nous, sans crainte d'être rangés dans la catégorie des pauvres êtres déshérités par la nature, nous dirons tout net que l' « embellissement » du Lycabette est un acte de vandalisme inexcusable.

On ne veut pas entreprendre un débat inutile et peu nouveau sur les effets du progrès. Les honnêtes gens qui, vers 1840, annonçaient sérieusement la prochaine faillite des chemins de fer, nous paraissent aujourd'hui quelque peu ridicules. On doit accepter, bien accueillir même, certaines transformations modernes. Que l'on songe à établir un funiculaire conduisant au sommet du Lycabette, nul ne s'en étonnera, nul ne s'en indignera, surtout si, comme on nous l'assure, il doit être dissimulé en partie dans un tunnel. On en a installé un au Vésuve, et personne ne s'en choque, sans doute parce qu'il se justifie davantage sur ce volcan. Mais enfin il faut être charitable. Il faut réfléchir que tous les promeneurs n'ont ni les jambes, ni le souffle des jeunes

1. Signalons, notamment, l'article de M. Vellianitis dans le *Messager d'Athènes*, 30 août 1925, et la lettre aux journaux de Sp. Mercouris, ancien maire d'Athènes.

gens de vingt ans; et pourquoi priver les personnes asthmatiques du plaisir de contempler le panorama d'Athènes? De même, on ne saurait qu'approuver l'idée de reboiser entièrement la colline [1]. Mais la nécessité de défigurer le Lycabette en y bâtissant un Palace nous échappe complètement. On jugera de la profanation en examinant les dessins insérés dans l'article. Ce casque à pointe, emblème d'une « Kultur » tristement fameuse et que l'on croyait vaincue, est laid à faire crier. Et de quel droit détruire la petite église de saint Georges? De quel droit lotir cette colline qui émergeait, nue, de la grande plaine construite, sans autres édifices que deux églises, l'une plantée fièrement sur son sommet, l'autre accrochée à son flanc? Où passera, le soir du vendredi saint, la procession qui monte à la lueur des cierges jusqu'à la chapelle? Où ira-t-elle, d'ailleurs, quand on aura remplacé cet édifice modeste par une bâtisse neuve, propre et très solide, assurément, mais sans souvenirs et sans histoire?

Ont-ils songé, ces entrepreneurs aux plans grandioses, que ce piton rocheux n'était pas sans gloire? Peut-être n'auraient-ils pas même eu la pensée d'y porter une main sacrilège, s'ils s'étaient rappelé ses origines légendaires. Athéna, revenant de Pallène, portait un rocher destiné à défendre l'accès de l'Acropole. Or, durant son absence, elle avait confié aux filles de Kékrops une caisse renfermant Erichthonios, avec l'ordre formel de ne la point ouvrir. Comme on sait, elle ne fut pas obéie, et c'est une corneille qui vint lui annoncer l'indiscrétion des jeunes princesses. A cette nouvelle, Athéna laissa tomber à l'endroit où il est encore le rocher qui fut nommé Lycabette. Pourquoi ce nom? Nul ne le saurait dire avec certitude. D'aucuns y voient une allusion aux loups qui l'auraient peuplé. Pour nous, nous accepterons plus volontiers l'explication qui rapproche Lycabette de Lycabas, « passage de la lumière ». Elle fait allusion au soleil qui, bien après son lever, quand il a inondé de ses rayons la pointe de Munychie, se montre soudain à la plaine d'Athènes, comme pour l'éclairer tout entière dans une subite illumination. Les anciens n'avaient pas osé bâtir sur cette colline. Ils pensaient que l'Acropole seule devait apparaître au loin, couverte de ses édifices sacrés, contrastant ainsi avec les hauteurs voisines, restées désertes [2]. Aussi les Athéniens d'autrefois se contentèrent d'élever sur le sommet du Lycabette un autel à Zeus Anchesmios, modeste marque de respect qui pouvait être agréable au souverain de l'Olympe sans risquer de déplaire à sa fille. Quel fut le destin de cet autel? Combien de temps demeura-t-il en place? A quelle époque disparut-il? Nous l'ignorons. Le Lycabette est cité maintes fois par les auteurs anciens, mais leurs allusions ne nous apprennent rien sur ce sujet. Tout ce que l'on peut dire, c'est que, par un phénomène fréquemment répété, le culte chrétien succéda ici au culte païen et que le Lycabette devint, à une époque indéterminée, le siège d'une chapelle consacrée à saint Georges [3].

Cette substitution doit remonter à une époque fort ancienne, antérieure à

---

1 Osera-t-on, à ce propos, signaler l'étrange contradiction qui consiste à vouloir ici planter des arbres tandis qu'on les arrache ailleurs sans pitié, place Canning ou rue de Patissia ?

2. Comme on le sait, nul, avant Philopappos, ne s'était permis de rivaliser avec le Parthénon.

3. Petit de Julleville n'a point expliqué comment saint Georges succéda à Zeus Anchesmios. (*Cf. Arch. des Miss.*, 1866, 2ᵉ série, v, p. 496).

l'occupation turque, bien qu'aucun document ne nous soit parvenu à ce sujet. Les relations du XVIIe siècle qui, toutes, nous parlent de la colline, se trompent quand elles essaient de l'identifier; le P. Babin (1674) [1] le prend pour l'Anchesmios, et la relation fictive de Guillet y reconnaît le Pentélique... [2]! En 1832 seulement, Forchhammer lui rendit son vrai nom. La chapelle actuelle, toute moderne, fut bâtie au XIXe siècle sur l'emplacement de celle qu'avaient vue les voyageurs du XVIIe [3] Elle fut, plus tard, agrandie et pourvue du clocheton que l'on voit aujourd'hui.

Telle est la « cime aiguë » à laquelle veut s'attaquer l' « Entreprise » moderne. Il y a quelques années déjà, un juge autorisé [4] décrivait la grâce dont « le Lycabette, l'Acropole, l'Hymette, le Pentélique, l'Ægaléos... enjolivent toutes les perspectives athéniennes ». Comme s'il prévoyait qu'on les saccagerait un jour, il concluait : « Ce serait un crime de permettre à la mégalomanie des bâtisseurs de les masquer. » Aujourd'hui nous sommes à la veille du crime. Et pourtant n'y a-t-il pas, à Athènes même, assez d'hôtels très confortables et même somptueux? Et les dancings ne suffisent-ils pas? Jusqu'à présent, dissimulés dans des coins discrets, ils se contentaient d'une lumière artificielle. Sans doute leurs habitués ont-ils changé d'avis et désirent-ils maintenant, pour se trémousser en cadence, de vastes horizons. Puisqu'ils peuvent, dit-on, « s'en payer le luxe », soit! Donnez-leur l'Hymette : il pourra, dans ses larges flancs, leur offrir un abri et les cacher à nos yeux. Mais laissez-nous notre Lycabette!

Y. BÉQUIGNON.

Athènes, fin mars 1926.

La sculpture chinoise.

Plus s'étend la connaissance que nous avons des arts d'autrefois, plus doit s'augmenter le nombre des œuvres dont nous gardons en nous l'image présente. Outre le plaisir que nous y trouvons, la multitude de ces images nous empêche de passer trop vite à ces conclusions superficielles, à ces idées générales qui, avec la prétention de tout englober, ne contiennent souvent presque rien. C'est dire combien sera utile et profitable à tous les amateurs le grand ouvrage que M. Osvald Sirén a consacré à *la Sculpture chinoise du Ve au XIVe siècle*, et dont quatre volumes sur cinq sont parus maintenant. M. Sirén, qui possède cet art par l'érudition autant que par le sentiment, a fait précéder les photographies qu'il met sous nos yeux d'une Introduction qui permettra au lecteur de suivre le cours de la sculpture chinoise. Mais, une fois ces pages bien lues, je souhaite que ce lecteur ne se mette plus en peine des Weï, des Souei, ni des Tang, et qu'il s'abandonne aux impressions que susciteront en lui les images de tant d'œuvres. Presque toutes sont inspirées par le bouddhisme. Rien n'est plus loin de la sculpture gréco-romaine, déesses engagées et enfoncées dans la chair, athlètes avantageux qui nous récitent leurs muscles, que ces Bouddhas qui n'ont de corps que ce qu'il en faut pour

1. Laborde, *Athènes aux* XVe, XVIe *et* XVIIe *siècles*, I, 188.
2. *Ibid.*, p. 221, n., et p. 226.
3. Malheureusement, on ne prit, à l'époque des travaux, aucune note sur l'état de l'édifice antérieur et, là encore, il faut avouer notre ignorance.
4. G. Fougères, *Athènes*, 1923, p. 175 bas et p. 176.

exprimer ce qui n'est pas corporel, qui n'ont de bouche que pour manifester par un sourire une âme ineffable. On admire, devant ces œuvres, la discrète puissance de l'art chinois. Il reçoit l'influence de l'Inde, et même celle de la Grèce, par cet art du Gandhâra que les travaux de M. Foucher nous ont fait connaître. Mais ces influences, comme il les digère! L'âme de l'Inde est à la fois métaphysique et sensuelle. Les corps y semblent tour à tour frères des plantes ou frères des flammes. La danse est le symbole de cette perte de soi, de cette espèce d'effusion à la fois religieuse et lascive, où tout l'être aspire à se dénouer. Mais comme le génie de l'Inde est surabondance, celui de la Chine est concentration. Les visages de ces statues bouddhiques semblent fixer le point de l'extase. Elles ne sont point sans quelque ressemblance avec ce que nous connaissions déjà; les statues Weï, avec leurs jambes croisées, penchant un visage enrichi par l'ombre, ont la même mystérieuse douceur que certaines figures romanes, tandis que les Bodhisattvas de l'époque Tang, plus clairs et plus dégagés, rappellent des saints du XIIIe siècle français. Mais ils nous apportent un message plus secret, qui nous atteint au fond de nous-mêmes : ils nous disent tout bas que l'individu n'a pas de véritable existence.

On pensera peut-être qu'un tel art est bien loin de nous; disons mieux : il est loin de notre époque et c'est précisément en cela qu'il nous est plus nécessaire. Ce serait un malheur irréparable si tous les Occidentaux se laissaient enfermer par le matérialisme moderne. Ce matérialisme ne se manifeste pas seulement par la grossièreté des jouissances, mais aussi par la mesquinerie des soucis, et tel échappe au premier de ces pièges qui reste pris dans le second. C'est dans un pareil moment que l'Asie s'ouvre à nous. En regardant les planches de l'ouvrage de M. Sirén, je me disais que, désormais, un homme cultivé n'a pas le droit d'ignorer tout ce que représentent de pareilles images. Cette entrée de l'Asie dans notre vie intérieure est un des plus grands faits du présent. Tandis que nous nous imposions à elle sur le plan matériel, elle prenait sa revanche plus haut. On peut se louer ou se plaindre de cette influence : à nos yeux, il était fatal qu'il en fût ainsi, et que tout ce que le monde moderne essaye de comprimer et d'anéantir en nous se trouvât de lointaines patries, pour s'y soulager et s'y affranchir. Cette action de l'Asie inquiète de très bons esprits : ils y voient un grand danger. Nous serons tout à fait d'accord avec eux s'il s'agit de l'état social, des idées et des mœurs publiques. L'influence de l'Orient, du reste épaissie et dénaturée, ne peut y être que la cause ou le prétexte d'un plus grand désordre. Mais si nous montons à un autre étage et qu'il s'agisse de la vie de l'esprit, alors nous ne savons plus ce que le mot de danger veut dire. Tout est danger, en effet, dans la vie spirituelle, et à tel point qu'en comparaison de cette aventure, les naïfs périls dont sont remplis les contes et les épopées font sourire. Du reste, dans de pareils renouvellements, il ne s'agit même plus d'Asie ou d'Europe. Il s'agit de retrouver ou de maintenir des façons de dominer la vie qui sont essentielles à la noblesse de l'homme.

ABEL BONNARD.

(*Débats*, 18 juillet 1926.)

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES ET CORRESPONDANCE

BERNARD HAUSSOULLIER (1853-1926).

Né à Paris, le 13 septembre 1853, d'une famille dont le nom avait été déjà honoré par un maître de la gravure au burin, apparenté aussi à Clermont-Ganneau, qui lui voulut toujours du bien, Bernard Haussoullier fit de bonnes études au lycée Louis-le-Grand et fut admis à l'Ecole normale en 1873. Là, en troisième année, il obtint de suivre les conférences d'archéologie de Rayet, qui déterminèrent sa vocation. En 1876, il entrait à l'école d'Athènes, sous la direction de Dumont, avec Mondry-Beaudouin et J. Martha. Il fit des voyages utiles, quelques-uns difficiles, en 1878 en Béotie, à Chios, en Crète (où il revint trois fois)[1], en 1879 en Carie, à Carpathos, etc. Dumont l'envoya dans cette île lointaine à la recherche de Beaudouin, qui ne donnait pas de ses nouvelles depuis deux mois. En débarquant du caïque, Haussoullier trouva son camarade sur le rivage, jouant de la flûte au milieu d'indigènes charmés; mais il n'avait pas fait là que jouer de la flûte.

Haussoullier obtint de passer à l'École une quatrième année sous la direction de Foucart, qui apprécia bientôt sa maturité, sa docilité, son goût pour l'épigraphie; ainsi commença une amitié qui dura un demi-siècle et fut sans nuages. Jusque dans les derniers temps de la vie du vieux maître, c'était Haussoullier qui le reconduisait à son logis de la rue Jacob, au sortir de l'Institut; on se retournait pour voir passer ces deux géants (Haussoullier avait 1 m. 79, Foucart un peu moins, mais était beaucoup plus gros).

Profitant d'une offre de la Société archéologique d'Athènes, le directeur envoya Haussoullier fouiller à Delphes (juillet 1880) : il y déblaya 30 mètres du mur polygonal et découvrit, outre le Portique des Athéniens, l'avenue où l'on reconnut plus tard la Voie Sacrée.

A son retour en France, Haussoullier enseigna d'abord aux Facultés de Caen et de Bordeaux. En 1883, il soutint deux thèses de doctorat : *la Vie municipale en Attique* et *Quomodo sepulcra Tanagraei decoraverint*. La seconde est précieuse par les observations que l'auteur avait recueillies sur les lieux en 1878; la première épuise le sujet et fut très appréciée, même à l'étranger. Appelé à Paris, Haussoullier succéda à son ami Rayet à l'École des Hautes-Etudes et ne cessa d'y enseigner, en dernier lieu avec le titre de directeur (1885-1926). Cet enseignement, portant sur les institutions grecques et l'épigraphie, a été fécond, bien qu'on lui reprochât un peu de monotonie. Avec sa belle stature, son apparence séduisante, Haussoullier n'avait pas la voix agréable et parlait sans animation. Mais tout ce qu'il disait, comme ce qu'il

---

1. C'est là qu'il étudia les premiers tessons de vases minoens qui aient été publiés (*Rev. arch.*, 1880, II, p. 359), et qu'il découvrit les premiers fragments de la loi de Gortyne.

écrivait, était solide; ses élèves et ses lecteurs lui ont toujours pardonné d'être un peu sec, de n'avoir ni l'esprit de Rayet, ni son sentiment de la beauté, en faveur de sa conscience et de son savoir.

Pendant les années qui suivirent, Haussoullier publia, avec Dareste et Th. Reinach, l'intéressant recueil des *Inscriptions juridiques grecques* (1889-1898); il traduisit et commenta, avec ses élèves, la *République des Athéniens* d'Aristote (1891) et dirigea une refonte de l'*Itinéraire en Grèce et en Turquie* d'Isambert (même année). En 1895 et en 1896, il se rendit à Didymes avec l'architecte Pontremoli pour continuer les fouilles de Rayet au temple d'Apollon. Ces deux campagnes donnèrent un gros butin épigraphique et permirent aux explorateurs de publier un beau volume illustré sur Didymes (1904). Les textes difficiles qu'Haussoullier avait recueillis l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie; il en commenta beaucoup dans la *Revue de Philologie* dont il fut, depuis 1891, un des directeurs. Non seulement il ne reculait pas devant les problèmes, mais il les cherchait; les gens du métier ont toujours rendu justice à ses études pénétrantes, dont le mérite ne se révélait qu'à eux.

Haussoullier entra à Académie des Inscriptions en 1905, remplaçant l'orientaliste Oppert. La notice qu'il lut sur son prédécesseur restera célèbre : c'est la seule, jusqu'à présent, où la critique l'ait emporté sur l'éloge. Celui qui voudrait le traiter lui-même avec la même franchise aurait lieu d'exprimer quelques regrets. Haussoullier promit pendant trente ans, mais n'écrivit pas, un manuel des institutions grecques; il ne publia pas la section relative à la Grèce continentale des *Inscr. Graec. ad res romanas pertinentes*, dont l'Académie l'avait d'abord chargé à titre d'auxiliaire; il ne donna pas le *Traité d'épigraphie grecque* qu'on pouvait attendre de lui et qui eût avantageusement remplacé le mien. En général, il se montra timide, surtout timide d'idées; il aurait pu prendre pour devise le mot de l'historien romain : *nobis in arcto et tenuis labor*.

La guerre l'éprouva cruellement comme tant d'autres : il perdit un fils devant Verdun. Depuis ce malheur, sa santé parut altérée; il devint sourd, travailla avec plus de lenteur. Cependant il ne cessa pas, tant à l'Institut qu'à l'École des Hautes-Études, de prendre une part active aux tâches communes; peu d'académiciens ont appartenu à plus de commissions. Il y faisait bonne figure parce qu'il ne cédait jamais à un entraînement, ne parlait et n'agissait qu'après réflexion. Ses amis l'ont toujours connu ainsi et l'âge n'y a rien ajouté. Comme le dieu étrusque Tagès, il semblait qu'il fût né avec la prudence d'un vieillard [1].

Perspicacité, probité scientifique, attachement à ses devoirs, telles furent les qualités qui recommandent Haussoullier à l'estime et à la gratitude du monde savant.

S. Reinach.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1878-9. *Inscr. de Béotie* (BCH.) — **1879.** *Inscr. de Chio* (BCH.). — **1880.** *Vases de Knossos* (BCH. et RA.). — *Inscr. d'Halicarnasse et de Gortyne* (BCH.). — **1881.** *Fouilles et Inscr. de Delphes* (BCH.). — **1883.** *Thèses* (voir plus haut). — **1884.** *Caract. complém. de l'alphabet grec d'après Cl. Ganneau* (RA.). — **1885.** *Inscr. de Thèbes* (BCH.). — **1891.**

1. Il est mort à Saint-Prix (Seine-et-Oise), après une courte maladie, le 26 juillet 1926.

Aristote, *Constit. d'Athènes*. — 1891(-1904). *Inscr. jurid. grecques* (voir plus haut). — *Grèce continentale et îles* (Guide Joanne). — 1898. *Culte de Zeus à Didymes*. — *Plaidoyers d'Isée* (avec Dareste). — 1902. *Etudes sur l'hist. de Milet et de Didymes*. — 1903. *Inscr. gr. de l'Extrême-Orient grec* (*Mél. Perrot*). — 1904. *Didymes* (voir plus haut). — 1906. *Notice sur Oppert* (*C. R. Acad.*). — 1909. *Requête d'un vétéran* (*Florileg. Vogüé*). — 1910. *Lettre de Ptolémée à Diodore* (*Mél. Chatelain*). — 1911. *Miroir corinthien* (*Ec. H. Etudes*). — 1917. *Traité entre Delphes et Pellana*. — 1918. *R. Dareste et les études du droit grec* (*Rev. hist. du Droit*). — 1919. *Bacchantes milésiennes* (*R. Et. gr.*). — 1919-21. *Inscr. de Didymes ; comptes de la constr. du Didymeion ; consultation de l'oracle* (*R. ph.*). — 1921. *La Voie Sacrée de Milet à Didymes* (*Ec. H. Études*). — 1922. *Aristote, Constit. d'Athènes* (avec S. Mathieu). — 1923. *Une loi inéd. sur les successions ab intestat* (*Rev. hist. du Droit*). — 1925. *L'Asie Mineure en ruines* (préface d'un livre de S. Ximenez). — *Inscr. de Callatis* (RA.). — 1926. *Inscr. de Didymes et de Ténos* (*R. ph.*). — Plus, de nombreux rapports académiques, des articles critiques dans la *Rev. Philol.*, la *Revue critique*, le *Journal des Savants*, etc.

LÉON VERNIER (1855-1926).

Dans les *Mélanges* publiés en l'honneur d'Henri Weil (1898), on trouve trois pages de distiques grecs, Εἰς Ἕρρικον Οὐείλιον, signés de Léon Vernier, professeur à l'Université de Besançon où Weil avait longtemps enseigné lui-même. L'auteur de ce tour de force était, plus que tout autre, l'obligé du célèbre helléniste. Encore à demi paysan, il avait écouté ses leçons et l'avait frappé par quelques observations judicieuses; Weil lui conseilla de se préparer à l'École normale où il fut reçu en 1876, dans ma promotion. Il nous était tellement supérieur en grec qu'aucune rivalité sur ce terrain n'était possible; il traduisait en vers homériques les thèmes que Tournier tirait du *Télémaque* et alors Tournier disait : « Voilà ce que ne pourrait faire aucun étudiant allemand! » Quand il avait quelque chose de spirituel à dire, c'était en vers grecs; l'esprit de l'*Anthologie* vivait en lui, témoin cette petite pièce que je vais sauver de l'oubli, en expliquant les allusions qu'elle contient :

Εἰς Λάνσωνα [1]

Θερμὸν μὲν Φρεαρεύς [2]· θερμὸν δ' ἀνταρκτικοῦ υἷος
 ἠελίου Κάτωρ [3]· θερμότερον δὲ Βαούρ [4].
Θερμότατοι δὲ μάλιστ' ἁπάντων οἱ συνέφηβοι
 τοὺς φλογὶ ἀμαιμακέτῳ ἐμπεπύρωκεν Ἔρως [5].
ὦ Λάνσον, τι μένεις σύ, ψυχρότατος πολὺ πάντων,
 καίπερ ἀεὶ ξυνέων ἀνδράσι θερμοτάτοις!

1. G. Lanson, aujourd'hui l'éminent directeur de l'Ecole normale. D'une maturité précoce, il parlait lentement et réfléchissait avant de parler ; d'où l'épigramme.

2. Paul Dupuy, longtemps surveillant général à l'Ecole.

3. Joseph Cator, de la section des Sciences, depuis professeur à Janson.

4. Pierre Robert, depuis professeur à Condorcet, surnommé *Baour* à l'École parce qu'il avait du goût pour le poète Baour-Lormian.

5. Deux normaliens pleins d'esprit que l'on voyait toujours ensemble et souvent avec Lanson (M. N. Bernardin, l'ingénieux éditeur de Racine, † 1915, et V. Gardillon, qui n'écrivit rien, † 1899).

J'eus peine, dans le temps, à conserver ces vers, que leur auteur voulait déchirer à cause de l'élision peu correcte de φλογί.

Franc-Comtois de naissance, passionné pour sa petite patrie, et d'ailleurs gros propriétaire dans ce pays, Vernier, reçu agrégé de grammaire avec moi, enseigna à Charleville et à Nancy avant d'occuper définitivement une chaire à Besançon. En 1888, il soutint deux thèses, l'une très agréable sur *Voltaire grammairien*, l'autre très hardie, *De Senariis italicis*. Vernier croyait que l'antiquité romaine avait connu deux sortes de vers, les uns à l'usage des lettrés, reposant sur la quantité, les autres à l'usage du grand nombre, fondés sur l'accent. Commodien n'a pas été une espèce d'anarchiste : il a simplement traité l'hexamètre comme les Comiques le sénaire. Louis Havet et G. Paris ne furent pas d'accord et Vernier en éprouva quelque chagrin [1]. Il refusa toutes les offres qu'on lui fit de venir enseigner à Paris et vécut, peu laborieux et obscur, jusqu'à l'heure de la retraite (juillet 1925) [2]. Mais nous étions quelques-uns à savoir que la France comptait un grand humaniste ignoré du public. Le centon de Claudien que j'ai publié dans la *Revue* (1918, II, p. 345) est dédié *Amico doctissimo L. V.*; cet *Amicus doctissimus* est Léon Vernier.

S. R.

ALBERT HOUTIN

Ce savant perspicace, qui fut aussi un écrivain de grand talent, est mort subitement à Paris le 28 juillet 1926. Il était depuis peu directeur du *Musée pédagogique*, dont il avait été longtemps sous-directeur; il y avait succédé à son ami Lucien Herr, qui était aussi bibliothécaire de l'École normale et eut le mérite, entre beaucoup d'autres, d'apprécier Houtin et de le servir.

Né angevin, élevé dans une famille pieuse, il était entré dans l'Église et songea même à se faire bénédictin. Ses dons littéraires, son étonnante facilité d'assimilation, semblaient lui assurer une brillante carrière. Mais dès qu'il fut initié à la critique, il crut que la raison avait été donnée à l'homme pour s'en servir. Il démontra, dans une Revue angevine, que saint René, le patron d'Angers, était un mythe. On lui en voulut en haut lieu; d'autres l'encouragèrent. Peu à peu, il s'aventura dans des domaines encore mieux gardés que l'hagiographie, mais toujours avec une réserve, une finesse de langage, une absence de dogmatisme qui ne donnaient pas prise directe à la censure. C'est ainsi qu'il raconta, avec une verve charmante et une science impeccable, l'histoire de l'exégèse biblique au XIXe et au XXe siècle, qu'il se fit historien de l'américanisme et du modernisme — sans être ni moderniste ni américaniste, mais seulement historien critique et de bonne foi. On lui avait retiré le droit de dire la messe, mais il resta dans l'Église tant que le voulut sa mère; dès qu'elle l'y autorisa, il s'habilla en civil, mais ne fit jamais claquer la porte par où il sortait. Houtin ne fit jamais claquer aucune porte : c'était un sage, ennemi de la réclame et du bruit. L'amitié de l'ex-Père Hyacinthe, qui

---

1. Voir sur cette thèse le jugement, en partie favorable, de R. Klotz dans le *Jahresbericht* de Bursian, 1891, III, p. 237.

2. On lui doit encore, dans l'esprit de sa thèse latine, quelques mémoires *Commodien et Verecundus*; *la versification populaire des Romains*; *la versification populaire en Afrique*, etc.

l'avait apprécié de bonne heure, le mit en possession de documents précieux qu'il utilisa, en particulier dans une biographie en trois volumes de ce saint homme, qui est un chef-d'œuvre de psychologie. Il ne montra pas moins de talent en racontant la vie tourmentée de l'abbé Perraud; celle d'une femme remarquable, Mme Brière, qui fut supérieure des Bénédictines; celle de l'admirable éducateur que fut Hébert, ancien directeur de l'école Fénelon. Le dernier ouvrage qu'il ait publié est une autobiographie, remplie de détails nouveaux sur le monde ecclésiastique de son temps et, comme tout ce qu'il a écrit, pleine de grâce.

Bien que plusieurs livres de Houtin aient été réédités, on peut dire que le grand public le connut peu. Sa vie matérielle fut plus que modeste; il ne reçut aucune récompense académique. Mais quand l'histoire littéraire fera le départ entre les œuvres durables de notre temps et les autres, elle assignera l'un des bons rangs à celle d'Albert Houtin. Il y a des cardinaux rouges, il y a des cardinaux verts, il y a des cardinaux de la pensée : Houtin appartenait à ce collège-là [1].

S. R.

LUCIEN HERR.

Il ne voulut être qu'un bibliothécaire. Mais il s'acquitta de sa fonction avec tant d'autorité, tant de compétence et tant de dévouement qu'il en élargit le cadre habituel. Ce bibliothécaire était à la fois un philosophe, un érudit et un directeur d'études. On ne saurait exagérer l'influence qu'il exerça pendant trente-cinq ans sur une notable partie de l'élite française.

Je l'ai connu au mois d'octobre 1915, où je fus soigné à l'hôpital de l'École normale. Au sortir de la fournaise de l'Artois, la bibliothèque était une oasis d'une fraîcheur incomparable. Des fenêtres ouvertes sur de grands arbres, des rayons chargés de livres, et une paix, une paix divine, inconnue à nos bibliothèques publiques. A une extrémité de la longue salle lambrissée de chêne, on ne voyait que le crâne chauve et les lunettes de Herr, assis derrière son bureau, consultant des catalogues, faisant des classements, travaillant sans relâche à l'enrichissement du dépôt qui lui était confié. Son dévouement était légendaire. Ne disait-on pas que, pour prix de quelques travaux, il demandait simplement aux libraires les volumes qui manquaient à sa bibliothèque? Celle-ci était le plus admirable instrument de travail qui existât à Paris, notamment pour les littératures étrangères. On aurait pu se croire dans une de ces somptueuses bibliothèques anglaises où tout se trouve à portée de la main, où tout est organisé pour la méditation et le travail.

Après la guerre, je retournai souvent dans l'hospitalière maison. Son bibliothécaire accueillait tous les travailleurs, d'où qu'ils vinssent, avec la même bienveillance. A chacun il pouvait donner un renseignement utile, indiquer un livre nouveau ou peu connu. La variété et la sûreté de son érudition tenaient du prodige. Mais il se consacrait si entièrement à son rôle d'intermédiaire qu'il ne lui restait pas de temps pour ses travaux personnels. Sur Hegel, qu'il connaissait admirablement et qui a exercé sur lui une profonde influence, il a écrit un important article dans la *Grande Encyclopédie*.

1. Je signale, dans le *Times* du 4 août 1926, un excellent article de Sir J. G. Frazer sur Albert Houtin, qu'il estimait à sa valeur.

Citons encore un article sur Leibniz dans le *Dictionnaire de Philosophie*, et, surtout, sa traduction de la *Correspondance entre Gœthe et Schiller* de 1794 à 1805, à laquelle il travailla pendant des années et qu'il refondit jusqu'à trois fois. Il la fit précéder d'une préface qui est un chef-d'œuvre de critique et d'analyse psychologique.

S'il publia peu, son influence fut immense. Que de thèses illustres où son nom devrait figurer auprès de celui de l'auteur! Que d'entretiens où il ouvrit des voies nouvelles! N'est-ce pas lui, par exemple, qui fit connaître l'œuvre de Frazer à Durkheim, et qui orienta ainsi les recherches d'où devait sortir l'ouvrage sur *les Formes élémentaires de la vie religieuse ?* D'autre part, MM. Jérôme et Jean Tharaud rappelaient, dans leur dernier livre, combien Herr s'associa étroitement au groupe de Péguy, comment il se consacra tout entier aux débuts des *Cahiers de la quinzaine.*

Parmi ceux qui estimaient le plus son caractère, quelques-uns s'étonnaient de le voir adhérer au socialisme. Mais aucune adhésion ne fut plus désintéressée que la sienne. Elle était sans doute la conséquence de l'idéalisme absolu qu'il avait hérité de ses grands maîtres allemands. Peut-être aussi cet Alsacien cherchait-il une doctrine qui favorisât le rapprochement de l'Allemagne et de la France. Mais, à partir de 1914, il fut exclusivement français.

Il était venu au socialisme par l'hégélianisme, et, si l'on voulait tracer à cet égard l'histoire de sa pensée, on trouverait probablement un guide sûr dans la thèse de son ami M. Andler, sur les origines du socialisme d'État en Allemagne. Tout en favorisant une évolution qu'il jugeait nécessaire, il ne manqua jamais d'équité ni de sympathie à l'égard des autres partis, et le *Journal des Débats* n'a pas eu de lecteur plus assidu.

Que dire de son influence politique, du rôle d'*Éminence grise* que joua pendant quelque temps, avant la guerre, le bibliothécaire de l'École normale? On venait le consulter parce qu'il était un exemple, bien rare à notre époque, de désintéressement et de fidélité à ses principes. C'est là le trait le plus attachant de son caractère. Il y avait, au fond de ce bibliothécaire socialisant, un idéaliste transcendantal, une sorte de moine laïque. Il avait le culte de la science, comme on l'avait dans sa jeunesse. Et qui sait si les grands bibliothécaires bénédictins dont il continuait la tradition ne l'accueilleraient pas avec indulgence, reconnaissant en lui, sous une autre observance, un fidèle serviteur de l'Esprit?

Jean de Pange.

(*Débats*, 15 juin 1926.)

J.-C. FORMIGÉ

Né en 1845 dans la Gironde, mort au mois d'août 1926, Jules-Camille Formigé, architecte, membre de l'Institut, était surtout connu, dans le grand public, par les palais de l'Exposition de 1889 et les *fontaines lumineuses;* mais il doit être nommé ici pour ses restaurations archéologiques, arc de Saint-Remy, théâtre d'Orange, arènes de Lutèce. Ce dernier travail, souvent critiqué, offrait des difficultés particulières; J.-C. Formigé, en collaboration avec son fils, également architecte-archéologue, en a fait l'objet d'une intéressante monographie (*Revue*, 1921, I, p. 178).

X.

GERTRUDE BELL

Le 12 juillet 1926 est morte subitement à Bagdad, où elle était secrétaire pour les affaires d'Orient et directrice du Service des Antiquités, mon éminente amie Gertrude Lowthian Bell, une des femmes les plus courageuses et les plus instruites de son temps.



Gertrude Bell, d'après Sargent.

Née d'une famille riche — son père, Sir Hugh Bell, est un des grands maîtres de forges de l'Angleterre — Gertrude fréquenta les Universités de Londres et d'Oxford, où elle reçut un certificat élogieux d'études historiques (1887). Puis elle céda à son goût du sport et des voyages lointains. Elle escalada la première des pics difficiles et se fit une réputation précoce d'alpiniste. Un de ses oncles, Sir Frank Lascelles, était ministre à Téhéran; elle alla le rejoindre, apprit le persan — qu'elle devait parler aussi aisément que le turc et l'arabe — voyagea en Inde et conçut un vif intérêt pour le monde islamique. C'est ce qui l'amena en Syrie, puis en Cilicie et en Lycaonie. Chemin faisant, comme elle dessinait et photographiait très bien, elle prit des vues et dressa des plans d'un grand nombre d'églises chrétiennes de ces régions (1905). A la fin de l'année, munie d'une lettre d'introduction de Mme Strong, elle vint me voir et me montra ses albums. Je lui persuadai qu'elle avait recueilli des matériaux très précieux et devait les publier. C'est ce qu'elle fit dans la *Revue* (1906, I, p. 1-29; p. 385-414; 1906, II, p. 6-36; p. 225-252; p. 390-401), non sans avoir travaillé pendant quelques semaines, avec une énergie qui fit mon admiration, dans les in-folio que je pus mettre à son service. La brochure où elle réunit ses articles appela l'attention de W. Ramsay et de J. Strzygowski. Ce dernier lui consacra un article important dans la *Byzantinische Zeitschrift* (1907, p. 378-381); après avoir quelque peu critiqué la rapidité de sa besogne — en un seul jour, à Kanytelideis, elle avait relevé les plans de cinq églises — l'auteur de *Kleinasien, ein Neuland*[1] rendait hommage à ses multiples découvertes et concluait ainsi : « Je ne connais pas Gertrude Lowthian Bell; je ne sais pas si elle est jeune ou vieille et juge en toute indépendance : ce qu'elle a fait devrait servir d'exemple à des hommes. Avec Margaret Ramsay, elle nous a si bien révélé l'art chrétien de l'Asie Mineure que beaucoup d'autres, il faut l'espérer, suivront ses traces et se convaincront par leurs propres yeux que l'Asie Mineure est vraiment un domaine nouveau *(Neuland)*, extrêmement fécond pour l'histoire de l'art. » Le professeur viennois qui s'exprimait ainsi devait devenir bientôt un ami intime de Miss Bell[2].

---

1. Sur ce livre important il faut toujours lire le compte rendu de M. Diehl, *Journ. des Sav.*, 1904, p. 239.
2. La même année (1906), Gertrude Bell montra ses qualités d'écrivain pittoresque dans un livre de voyage intitulé : *The Desert and the Sown*.

En compagnie de Ramsay, elle explora en 1907 et 1909 la cité des mille et une églises *(Bin Bir Kilisse)*, à 50 milles au S.-E. d'Iconium, et publia à ce sujet un très important ouvrage (cf. *Revue*, 1910, I, p. 200), suivi d'un autre qui relate ses voyages sur l'Euphrate et le Tigre (1909), et surtout ses impressions sur la révolution jeune-turque (*Amurath to Amurath*, Londres, 1911). Elle collabora aussi à la monographie de MM. Strzygowski et van Berchem sur Amida (1910)[1]. D'autres randonnées (1912) dans le dangereux pays des Kurdes et sur l'Euphrate lui fournirent la matière de mémoires pleins de révélations sur les églises et monastères de Tûr'Abdin (cf. *Revue*, 1914, I, p. 157), sur le palais et la mosquée d'Ukhaidîr (*ibid.*, II, p. 169). « Tout cela, disais-je alors, représente un labeur et témoigne d'une compétence qui sont au-dessus de mes éloges. » De mieux autorisés que moi exprimèrent la même opinion. Entre temps, comme pour se délasser, Miss Bell avait traversé de l'est à l'ouest tout le nord de la péninsule arabique (1913-1914), exploit qui lui valut la grande médaille d'or de la Société géographique de Londres. « Miss Bell, dit H.-W. Mardon, est la première femme, après Lady Anne Blunt, qui ait voyagé en Arabie et une des très rares femmes qui puissent prétendre au titre d'*exploratrices*, car, du commencement à la fin, elle a relevé son itinéraire au compas. » La relation de Miss Bell parut à la veille de la guerre, dans le tome XLIV (juillet 1914) du *Geographical Journal*.

Avec la guerre commença la carrière politique de Gertrude. Employée d'abord à diverses besognes charitables en France et en Égypte, elle fut appelée en Mésopotamie, à la demande de Lord Hardinge, pour mettre au service de son pays sa vaste connaissance de la langue et des mœurs arabes (1916). Elle contribua beaucoup à l'organisation de l'Iraq et y fut particulièrement aidée par l'amitié de l'émir Fayçal, qui l'appelait sa « sœur ». La politique qu'elle suivit fut-elle jamais, comme on l'a dit, antifrançaise? Elle le niait, mais, connaissant à merveille la Syrie, elle prévoyait que nous y aurions des difficultés. *You'll have to fight for it*, me disait-elle, et l'événement lui a donné raison.

Pendant dix ans, ne prenant que de courtes vacances, elle travailla avec une infatigable énergie, dans une situation qui équivalait à peu près à celle de secrétaire général du Gouvernement. En ces derniers temps, elle s'intéressa vivement aux fouilles d'Ur et de Kish et créa à Bagdad un musée d'antiquités mésopotamiennes auquel il ne serait que juste de donner son nom.

A la nouvelle imprévue de sa mort, le roi d'Angleterre écrivit à son père pour reconnaître les grands services qu'elle a rendus à la cause britannique dans le proche Orient « par son intelligence, sa fermeté et son courage personnel ». Le *Times* lui consacra un *leading article* et publia son portrait (13 juillet 1926, p. 18)[2]. Sans être régulièrement belle, elle était grande et bien

1. C'est dans notre *Revue* (1905, I, p. 431) que Miss Bell rendit compte du livre de Strzygowski sur Mshatta.

2. M. G. Ducrocq a rendu hommage à Miss Bell dans un bon article qui se termine ainsi (*Débats*, 18 juillet 1926) : « Avec Miss G. Bell disparaît un des représentants les plus caractéristiques de la grande politique impériale, qui a déterminé l'Angleterre à s'assurer, d'une manière définitive, la possession de la route terrestre de l'Inde, la maîtrise du Kurdistan et la haute main sur les pétroles de Mésopotamie. L'avenir démontrera que la fille du maître de forges du Yorkshire, personnage moins romantique que Lady Stanhope, a rendu à son pays, par ses hautes qualités administratives et son génie aventureux, tout au-

faite; tout son être respirait la force et la santé. Pourquoi préféra-t-elle, dès sa première jeunesse, une vie errante et solitaire? Elle ne l'a jamais dit, que je sache, même à ses amis. Le cœur a des raisons que l'archéologue ne fait qu'entrevoir, à la lumière du mot de Corinne que l'amour de la science et de la gloire, chez une femme, n'est souvent que « le deuil éclatant du bonheur ».

S. REINACH.

Sir WILLIAM RIDGEWAY

Cet éminent érudit est mort subitement dans sa maison de Fen Ditton, bien connue des savants et des étudiants, le 12 août 1926. Né en Irlande en 1853, élève de l'Université de Dublin, puis de celle de Cambridge, il enseigna à Cork (1883), puis à Cambridge (1892) jusqu'à sa mort. Ridgeway était un archéologue inventif; il a lancé beaucoup d'idées nouvelles, toujours intéressantes, souvent paradoxales. La *Revue* a rendu compte de presque tous ses livres et même de plusieurs de ses articles[1], car il n'a pas cessé d'entretenir avec elle de cordiales relations. L'histoire des théories relatives à la Grèce préhistorique et mycénienne ne fera jamais abstraction de celles de Ridgeway, en grande partie vérifiées depuis. Comme professeur, il avait quelque chose de la loyauté un peu brusque de notre d'Arbois, quelque chose aussi de son apparence d'Hercule celtique; il n'a jamais cherché à plaire, mais il séduisait par son amour de la science, sa bonne foi, l'honnêteté intransigeante de sa polémique (car il eut plus d'une querelle scientifique). Je conserve de cet excellent homme un souvenir plein de sympathie et de respect.

S. R.

J. P. POSTGATE

Un des premiers latinistes de l'Angleterre, le docteur J. Percival Postgate, jadis professeur aux Universités de Londres et de Liverpool, est mort le 15 juillet 1926 à Cambridge, des suites d'un accident de bicyclette. Né en 1853, brillant élève de Cambridge, il fonda et dirigea la *Classical Review* et se distingua par une série d'excellentes éditions de classiques latins, couronnée par le vaste *Corpus poetarum latinorum* (1905), ainsi que par de nombreux travaux de linguistique, de prosodie et de stylistique. Il fut, en 1903, un des fondateurs de la *Classical Association*. C'était un homme de beaucoup d'esprit, qui exerça une forte influence sur ses élèves. Lors d'une délibération sur le choix de correspondants, Louis Havet avait fait un grand éloge des travaux de Postgate à l'Académie des Inscriptions.

S. R.

---

tant, sinon plus de services que la nièce de William Pitt. » Je veux citer encore ces lignes du général Leslie (*Times*, 31 juillet 1926) : « Aimant la société des hommes à demi sauvages, à errer dans le désert, à manger du sable, mais esclave de la grandeur de l'Empire, elle n'en resta pas moins une vraie femme, une charmante Anglaise, soutenant et rehaussant l'honneur de son sexe et de son pays. »

1. *The origin of metallic currency and weight standards* (1892) ; *The early age of Greece* (1901, capital) ; *The origin and influence of the thoroughbred horse* (1907, annoncé dans la *Revue* par Miss Gertrude Bell) ; *The origin of Greek tragedy* (1910, paradoxal) ; *The dramas and dramatic dances of non-european races*, 1915 ; *Who were the Romans?* (1907, important.) — Un volume d'essais en son honneur a été publié à Cambridge lors de son 60e anniversaire (1913).

SIR GEORGE HOLFORD

Un des plus grands amateurs d'art de notre temps, Sir George Holford, possesseur des trésors de Dorchester House et de Westonbirt, est mort dans ce dernier château le 11 septembre 1926, à l'âge de 66 ans. Il était le beau-frère d'un autre illustre collectionneur, R. H. Benson, qui lui survit.

Sir George avait servi dans l'armée jusqu'au grade de lieutenant-colonel (1908) et rempli diverses fonctions à la Cour d'Angleterre. Son père, appartenant à une vieille famille du Gloucestershire, lui laissa, en 1892, une collection d'objets d'art déjà célèbre, décrite dans l'ouvrage de Waagen. Sir George la conserva [1] et mit une extrême complaisance tant à prêter ses chefs-d'œuvre à des expositions qu'à les montrer à des visiteurs. Outre des peintures de premier ordre, dont les plus importantes ont été publiées et décrites par M. Benson, il possédait des livres et des manuscrits d'une qualité extraordinaire, en particulier des Heures flamandes qui sont parmi les plus belles du monde et le livre des *Miracles* de Saint-Edmond, provenant de Bury Saint-Edmunds [2]. Il s'était aussi fait un nom en Angleterre par sa passion pour l'horticulture et les fleurs. A plusieurs reprises, j'ai pu apprécier les charmes de son hospitalité et de son commerce, ainsi que l'étendue de son savoir; le collectionneur était tout à fait digne de la collection.

S. R.

A l'Association britannique pour l'avancement des sciences.

Parmi les mémoires présentés à la session d'août 1926, trois surtout offrent un vif intérêt (*Times*, 7 août) :

I. A la fois chimiste, géologue, astronome et assyriologue, M. R. Campbell Thomson a insisté sur le développement de la science assyrienne vers 650. Les médecins tenaient registre des cas; les naturalistes cataloguaient la faune et la flore (250 plantes différentes); les chimistes savaient colorer le verre en rouge et peut-être imiter l'aventurine; les géologues connaissaient probablement l'aimant; les géomètres et les astronomes travaillaient à calculer les éclipses lunaires et avaient divisé le jour en heures et minutes. Le professeur Sayce, présent à la séance, a félicité M. Thomson.

II. Sir A. Evans a montré que M. Percy Gardner avait eu raison, dès 1877, en supposant que les tombes royales de l'Acropole de Mycènes contenaient les corps de grands personnages d'abord ensevelis dans les *tholoi*, transférés rapidement et sans trop de soin à une époque de crise. Une opinion contraire, très répandue, veut que les *tholoi* appartiennent à une époque postérieure; la découverte, à Cnossos, dans un milieu des environs de 1700, d'une décoration analogue à celle de la façade du tombeau dit d'Atrée, réfute définitivement ce sentiment et, joint à d'autres indices, donne raison à M. Gardner, présent

1. Pourtant, il céda un Hobbema à Pierpont-Morgan et le portrait d'Olivarès par Velasquez à Mme Huntington ; il se sépara aussi, en 1893, de sa collection de gravures et de dessins.

2. Au-dessus des armoires et vitrines de Dorchester House, j'ai aperçu, sans pouvoir les étudier, nombre de grands vases grecs et italo-grecs que les rédacteurs du *Corpus vasorum* ne devront pas négliger.

à la séance. Sir A. Evans a également protesté contre la tendance récente de substituer le terme d'*helladique* à celui de *mycénien*.

III. M. W. A. Heartly, explorateur de la Macédoine, a trouvé près du lac Varda de la poterie préhistorique qui, dit-il, appartient à une civilisation thessalienne fécondée par des envahisseurs septentrionaux vers 1150 avant J.-C. L'âge de fer macédonien est celui d'un peuple qui occupa la Macédoine centrale après le départ des envahisseurs venus du Nord.

X.

Un Congrès d'étruscologie.

Tenu à Florence en avril-mai 1926, ce Congrès a été marqué par une communication surprenante du professeur Luigi Pareti. Contrairement à Hérodote, il a affirmé que les Étrusques n'étaient pas arrivés par mer, mais par terre, qu'ils ont laissé des traces de leur passage à travers les Alpes et qu'ils étaient les descendants des lacustres de la région de l'Émilie.

Au même Congrès, le docteur Bandinelli a montré une carte archéologique et topographique du territoire de Chiusi, première feuille d'un *Atlas étrusque* qui est en préparation (*Times*, 25 mai 1926).

X.

L'homme préhistorique en Égypte.

L'étude (due à M. K. S. Sandford, de l'École anglaise) des anciennes terrasses de la vallée du Nil, en relation avec les types de silex qu'on y découvre, a révélé un parallélisme surprenant entre ces terrasses et celles de la Tamise. 1° Terrasse de gravier à 100 pieds au-dessus du cours actuel du Nil : Chelléen et Acheuléen; 2° terrasse à 50 pieds : Acheuléen; 3° terrasse à 10 pieds : Moustérien (*Times*, 2 juillet 1926). Ainsi se vérifie une fois de plus cette doctrine que la durée des périodes paléolithiques est en raison directe de leur ancienneté.

S. R.

Égypte et Caucase ?

Un savant américain ayant remarqué que trois noms cités dans le *Livre des morts* se rencontraient aussi dans la géographie du Caucase, Sir Flinders Petrie a examiné la possibilité de relations très anciennes entre ces deux régions (*Congrès de l'Assoc. brit. à Oxford; Times*, 11 août 1926, p. 7). Ayant extrait du *Livre des morts* tous les noms de lieu, en prenant note de leurs relations (N., E., O., amont ou aval, etc.), il s'est persuadé qu'il ne s'agit pas là d'une géographie mythique, mais bien *caucasienne*. Les analogies verbales sont les suivantes :

Akret, Ekretike ; On, Oni ; Zesert, Tosarene ; Dedu, Totena ; Bta, Ptua ; Khalusa, Chalasi ; Kara, Kuy ; Barhu, Baku ; Andes, Andisch ; Astes, Ashti ; Jaru, Jora ; Sheny, Sanua ; Fenkhu, Phanagoria ; Urmu, Urmia ; Tamena, Tamen ; Maoti, Maiotis ; Desdes, Euxin ; Reu, Rha ; Restan, Resht.

Dans le *Livre des morts*, il est question d'un lac de feu dans une vallée fertile, ce qui fait songer à un lac de naphte. Osiris était, en Égypte, le dieu du blé, et son origine était traditionnellement placée dans cette région du Nord. En

outre, des dépôts de blé très anciens, antérieurs aux civilisations même préhistoriques, ayant été étudiés en Égypte, on y a trouvé une paille de froment qui n'est ni celle de la Babylonie, ni celle de l'Égypte : c'est un froment septentrional, apporté par une invasion venue du Nord, et ce froment dépérit ou cessa d'être cultivé, au point que la culture du blé dut être introduite de nouveau en Égypte à l'aurore de la civilisation. Osiris, roi d'Akret, civilisateur de l'Égypte, passait pour avoir enseigné aux Égyptiens l'agriculture. Or, l'agriculture était déjà connue en Égypte à l'époque *badarienne*, que Sir Fl. Petrie croit la plus ancienne civilisation connue de l'Égypte (de *Badaria*, Haute Égypte). On y trouve une belle poterie vernissée, des perles de verre, des silex de type solutréen, en compagnie d'autres, analogues à ceux des temps néolithiques. Ainsi, ici comme ailleurs, on constate l'existence de types similaires appartenant à des périodes très différentes, séparées sans doute par la dernière crise glaciaire. Cette poterie badarienne, la plus ancienne qu'ait connue l'Égypte, était aussi la plus belle, et pourtant elle est associée à des objets qui, en Europe, appartiennent au dernier âge néolithique. Des types bien connus et considérés comme solutréens en Europe sont identiques à d'autres qui ont été réintroduits en Égypte, à une époque aussi tardive que la première dynastie. Sir H. Petrie conclut qu'il a existé en Asie une longue civilisation continue, qui a envoyé de temps en temps, depuis la fin du paléolithique, des courants vers l'ouest. Un de ces courants fut le solutréen d'Europe. Les civilisations successives ont connu des décadences suivies de renaissances. Le courant qui a atteint l'Égypte y a bientôt perdu sa vigueur; on observe là une régression de la plus belle poterie à la plus grossière, du travail le plus raffiné du silex au plus médiocre. En Égypte comme en Europe, il y a eu deux grandes phases marquées par l'influx asiatique, mais l'origine de cet influx doit être cherchée dans le Caucase. — Cette communication n'a malheureusement pas été suivie d'une discussion; il y avait cependant de quoi.

S. R.

Le Sphinx et M. Meier-Graefe.

M. Meier-Graefe est l'auteur de travaux appréciés sur la peinture française du XIXe siècle. Ayant séjourné à Paris, il y a une quinzaine d'années, il mit largement à profit, pour ses ouvrages, les relations qu'il se créa dans le monde des arts. Malgré le ton de certains de ses articles publiés pendant la guerre, on n'est pas peu surpris de lire sous sa signature, dans le *Burlington Magazine* d'août 1926, un article niaisement gallophobe, portant ce titre invraisemblable : *la Destruction du Sphinx*. Voici le prétexte de cette inconvenante sortie.

M. Lacau, visé à chaque ligne de l'article, sans être nommé, a fait récemment déblayer ce vaste monument, ensablé depuis l'époque pharaonique. Par la même occasion, M. Lacau et ses conseillers techniques ont constaté que le cou du Sphinx, effrité par l'âge, n'était plus capable de supporter la tête. Sans consulter M. Meier-Graefe, ni même M. Maillol (qui doit être bien surpris de voir invoquer ici son autorité), M. Lacau et son principal collaborateur (que M. Meier-Graefe qualifie dédaigneusement et injustement de « dessinateur de second ordre ») se sont vus obligés de boucher les fissures

avec du ciment et de compléter avec ce même ciment certaines portions du cou et de la coiffure. Premier sacrilège, s'écrie M. Meier-Graefe, qui n'eût sans doute rien dit si M. Lacau avait laissé les choses en état et si la tête du Sphinx s'était un beau jour écroulée sur le sable. A en croire notre critique, il eût fallu prendre conseil d'un comité d'experts et de sculpteurs. On peut se demander si ceux-ci auraient préconisé une autre mesure de sauvegarde que celle qu'adopta M. Lacau, mesure qui, depuis près de trente ans, a été employée avec succès dans l'Égypte entière par tous les collaborateurs de Maspero, et notamment par Barsanti, par Baraize, par Legrain et par Pillet.

Ce n'est pas là le seul crime dont M. Lacau est accusé : « Le dommage a été horriblement aggravé, dit M. Meier-Graefe, par un second sacrilège : le déblaiement du monument. » Il eût fallu le laisser enterré dans le sable jusqu'au cou, car, dit M. Meier-Graefe, « the Sphinx has so often been examined in all directions that the condition of all its parts must long have been well known ». Si, avant d'écrire ces lignes, M. Meier-Graefe avait consulté un égyptologue, il eût appris que, depuis l'époque romaine, *personne n'avait vu les flancs du Sphinx* et que leur aspect exact était un des grands problèmes de l'égyptologie.

La poitrine et les pattes antérieures avaient été trois fois examinées au cours du XIXe siècle : en 1818 par le Génois Caviglia, en 1853 par Mariette (qui y fit quelques nouveaux sondages en 1880) et en 1886 par Maspero, à l'aide d'une souscription provoquée par un article de Renan dans le *Journal des Débats*. Le compte rendu des fouilles de Maspero se termine par cette phrase mélancolique, écrite en 1893 (*Études de myth. et d'arch. ég.*, t. I, p. 264) : « Le problème demeure donc tel que je l'ai laissé. » Comment en vouloir à M. Lacau d'avoir essayé de le résoudre ?

Le reste de l'article est à l'avenant : « Le Musée du Caire est le plus mal tenu du monde; on ne peut le considérer que comme un simple magasin d'objets d'art. »

Il est bien exact que M. Lacau demande vainement, depuis dix ans, des crédits pour agrandir un bâtiment qui regorge de richesses; il est bien exact aussi que les sommes destinées à la rémunération du personnel sont insuffisantes. Mais il est non moins vrai que, depuis 1900, le Musée du Caire a publié soixante volumes grand in-quarto d'un catalogue illustré dont *aucun musée du monde*, même en Allemagne, ne peut montrer l'équivalent, et plusieurs éditions de cet admirable *Guide* de Maspero, qui est la plus précieuse initiation à l'égyptologie qu'on ait encore donnée au public.

Depuis un quart de siècle et plus, les fouilleurs de tous les pays, Allemands, Anglais, Américains, Italiens, Français, travaillent en Égypte sous la protection et avec l'assistance du service des Antiquités. Les plus graves des quelques froissements qui se sont produits à diverses époques entre l'administration et les fouilleurs se sont réduits, avec le recul du temps, aux proportions minuscules qu'ils méritaient dès leur origine. Souhaitons que dans quelques années, si M. Meier-Graefe retourne en Égypte, il soit le premier à féliciter M. Lacau et ses collaborateurs d'avoir « sauvé le Sphinx »....

Seymour de Ricci.

Une momie de cheval.

Pour la première fois, un cheval momifié, en parfait état de conservation, a *été* découvert près de la pyramide à degrés de Saqqarah par MM. Firth et Quibell (*Times*, 28 juin 1926). C'est un quadrupède d'assez grande taille (16 mains). Le milieu de la trouvaille date approximativement de 1200 avant Jésus-Christ, mais il n'y avait aucune inscription.

X.

La nécropole de Cnossos.

Plusieurs tombes taillées dans le roc, à 170 mètres de hauteur, ont été explorées par Sir A. Evans ; elles semblent faire partie d'une nécropole considérable et dater des environs de 1700 avant notre ère (3e Minoen moyen), mais avoir servi de nouveau à la fin de l'époque minoenne. On y a recueilli des vases de pierres dures et des vases peints (*Times*, 6 juillet 1926).

X.

Le tremblement de terre en Crète.

Par suite d'une secousse sismique, au mois de juin 1926, le Musée de Candie a éprouvé de sérieux dommages ; il a dû être fermé pour six mois. Les douze petites fresques de Cnossos, exposées dans des cadres, ont été mises en morceaux ; celle d'Haghia Triada est cassée ; les statuettes de la déesse aux serpents et de ses acolytes, ainsi qu'une cinquantaine de statuettes et de vases, ont plus ou moins gravement souffert. L'éphore des antiquités a déclaré, le 1er juillet, que le mal pourrait être réparé (*Times*, 2 juillet 1926).

X.

Phéniciens-charpentiers.

« Les Phéniciens, écrivait M. Ringelmann (*Rec. de trav.*, XXXII, 1910, p. 91), étaient d'excellents charpentiers, les premiers dignes de ce nom. » Développant cette manière de voir (*Zeitschr. der morgenl. Ges.*, 1926, p. 154), M. Eisler écrit : « Le fait que l'Égyptien de l'Ancien Empire appelle *Phéniciens* (*fnh. w*) ses charpentiers et constructeurs de navires, qu'il désigne ses navires de mer d'après le nom de Byblos (*Gebal*), exactement comme les Grecs ont tiré de ce dernier mot le nom de leur navire rapide *gaûlos* — ce fait suffit à montrer qu'il ne faut pas, comme l'a fait A. Koster (1924), contester la haute antiquité de la navigation et du commerce phéniciens. » L'auteur admet, avec K. Sethe (1916), que les *Phoinikes* des Grecs sont identiques aux *Fnh. w* des Égyptiens, comme l'avait déjà supposé H. Brugsch, et que la désignation du charpentier sous l'Ancien Empire, *fnh*, est apparentée à celle du peuple *Fnh. w*. L'Égypte, qui manquait de bois de construction, le tirait du Liban par l'entremise des Phéniciens.

S. R.

L'île de Bahrein.

Sir Flinders Petrie annonce (*Times*, 2 juillet 1926) que M. Mackay a ouvert 35 tumulus à chambre sépulcrale dans l'île de Bahrein. Les découvertes d'objets ouvrés ont été peu nombreuses dans cette île qui paraît avoir

été une vaste nécropole, où les corps étaient transportés à l'état de squelettes. Une pointe de lance en bronze est de 1500-1200 environ; le revers (seul conservé) d'une statuette en ivoire est d'un style qui n'a pas d'analogue ailleurs. Une petite partie de la céramique est de type mésopotamien, le reste *sui generis*, c'est-à-dire est-arabique. Les tumulus de Bahrein s'étendent sur une surface de douze milles carrés.

X.

Les fouilles de Kish.

Résumant, dans une conférence (*Times*, 16 juin 1926), les résultats des fouilles de Kish, M. Langdon a déclaré ce qui suit :

1° La civilisation sumérienne, d'origine arménoïde, a fleuri dans la basse Mésopotamie avant l'an 4000.

2° Vers 4000, elle a produit la belle céramique peinte de *Suse I*, d'où dérive celle de Jemdet Nasr (*Suse II*), qui est de 3500 au plus tard.

3° Elle a inventé l'écriture pictographique, les sceaux gravés, les files d'animaux servant de décor.

4° Elle ne doit rien à la Syrie, où les antiquités comparables (céramique peinte et sceaux) sont de vingt siècles postérieures.

5° On fabriquait à Jemdet Nasr des vases en forme d'animaux, comme à Suse et dans l'Égypte prédynastique [1].

X.

Les fouilles d'Asiné et de Midea.

Entreprises au nom du prince héritier de Suède, les fouilles d'Asiné ont pris fin en août 1926. Les nombreux objets découverts ont été envoyés à Stockholm où ils doivent être nettoyés, catalogués et photographiés avant d'être retournés à la Grèce (dans trois ans au plus). Ces fouilles ont une importance particulière pour la connaissance des usages funéraires, car on a exploré des nécropoles depuis l'âge du bronze jusqu'à l'époque romaine, toujours avec le soin le plus minutieux.

La même Mission a eu la bonne fortune d'étudier à Midea une tombe à coupole qui, par la richesse de son contenu, rappelle celle de Vaphio. Les objets les plus importants sont deux vases en or, l'un décoré de faune marine (phot. dans le *Times*, 10 sep. 1926), l'autre de têtes de taureaux. On cite encore un bracelet d'or, trois épées de bronze ornées d'or, des colliers, deux vases d'argent, quatre sceaux, etc. Un roi, une reine et une princesse semblent avoir été enterrés dans ce tombeau.

S. R.

A propos de Patara [2].

Patara est une ville lycienne, dont le nom a été rapproché de *Pteria* (Cappadoce), *Patéras* (Cilicie et Lycaonie). Mais *patari* est un des noms usités

1. On trouve dans le *Times* (1er mars 1926) une longue lettre de M. Langdon, avec illustrations, sur la poterie de Jemdet Nasr, *Susien II* vers 3500. M. Langdon croit, avec M. Pottier, que le *Susien II* dérive du *Susien I*.

2. Note rédigée d'après une épreuve de la feuille 45 de l'ouvrage de Lehmann-Haupt, *Armenien*, t. II (1926).

chez les Chaldes (Χάλδοι) dans le sens de *ville*. Les Chaldes sont des tribus venues de l'ouest qui, vers l'an 1000, ont occupé la région autour du lac Van. Comme les Lyciens, chez qui se trouve ce nom de Patara, sont, d'après des témoignages dignes de foi, originaires de Crète, on pouvait s'attendre à trouver quelque chose de minoen au pays des Chaldes. Or, précisément, M. Lehmann-Haupt a découvert à Toprakaleh, forteresse des Chaldes sur le lac de Van, une tablette de terre cuite, avec écriture quasi crétoise. Malgré le *quasi*, il y a là un rapprochement digne d'attention.

Sur les reliefs des portes de Balawat, du temps de Salmanasar III, les ennemis des Assyriens se distinguent nettement en hommes de grande taille (les Chaldes) et en petits hommes (les indigènes?). L'aristocratie militaire des Chaldes aurait-elle été indo-européenne? Il paraît en avoir été ainsi chez les Hittites, les Phrygiens, les Mitanniens. Delitzsch et Scheftelowitz ont depuis longtemps signalé chez ces derniers des noms à consonance indo-européenne.

Le dernier roi des Chaldes, Rusas III, est vaincu en 585 et les Chaldes disparaissent comme peuple indépendant pour être remplacés par d'autres immigrants de l'ouest, les Arméniens. Mais leur nom a persisté jusqu'à nos jours (voir l'article dans P.-W., III, p. 2061).

X.

Aornos.

Sir Aurel Stein croit avoit identifié le site d'Aornos, localité célèbre dans la campagne, d'Alexandre au nord de la rivière de Caboul; il le place, non pas à Mahaban, comme on l'avait proposé, mais à 80 milles au nord-est de Peshawar, un peu à l'ouest de Chakesar (vallée du Swat) [1].

X.

Une prétendue copie du Zeus de Phidias.

Dans le voisinage immédiat du plus grand temple de Cyrène, M. Guidi a découvert : 1° un piédestal en maçonnerie large de 25 pieds; 2° de très nombreux fragments d'une tête colossale de Zeus; 3° une inscription attestant que ce temple était dédié à Zeus Olympien. Cela donnerait à croire qu'à l'époque des Antonins une copie en grandeur naturelle de la statue de Phidias a été dressée à Cyrène. Mais la tête (publiée dans le *Times* du 28 juin 1926) est d'un style médiocre qui ne rappelle nullement les copies plus authentiques du Zeus d'Olympie [2].

S. R.

La tête de Jerash.

Dans l'*Illustrated London News* du 31 juillet 1926, le professeur Garstang étudie une tête en marbre du IIe siècle récemment découverte dans une basilique chrétienne du Ve siècle à Jerash (Transjordanie). A ses yeux, cette tête, dont le *Times* du 30 juillet a aussi donné une photographie, serait la plus ancienne image de Jésus barbu. On reconnaît là l'influence du petit mémoire de Furtwaengler dans les *Mélanges Perrot*, qui fait dériver le type byzantin

1. *The Times*, 27 mai 1926, p. 14, avec carte ; voir aussi 26 oct. 1926.
2. *Times*, 25 juin 1926. Cf. Fougères, *Comptes rendus de l'Acad.*, 2 juillet 1926.

de Jésus de celui du Zeus d'Olympie. La photographie publiée, dans le cas de la tête de Jerash, ne justifie guère un recours à l'hypothèse de Furtwaengler; c'est d'ailleurs une sculpture expéditive et assez grossière, représentant Zeus ou Asklépios. Mais du fait qu'elle a été découverte dans une église, on peut induire qu'à une certaine époque elle fut prise pour une effigie du Christ [1].

S. R.

L'éphèbe de Pompéi.

Alors que d'autres (moi, par exemple, *Gazette*, 1926, I, p. 193) ont vu, dans le grand bronze découvert via dell'Abondanza à Pompéi, une copie exacte du *Pantarkès* de Phidias à Olympie, M. Carlo Anti, qui a l'avantage d'avoir eu sous les yeux l'original, est beaucoup plus sévère. Ce n'est pas la copie fidèle d'un original grec, mais une œuvre composite et décorative, un pastiche formé d'une tête attique féminine et d'un corps masculin de l'école du Péloponnèse. L'auteur reconnaît la ressemblance de la tête du nouvel éphèbe avec celle de la Lemnia, mais voit là comme la confession du pastiche. Et quoi si Phidias voulait tant de bien à Pantarkès qu'il s'inspirait de son type même pour une Athéna ? Léonard de Vinci n'a-t-il pas fait de même, lui qui vivait entouré de beaux Pantarkès? Je ne suis pas de l'avis de M. Anti.

S. R.

Pour le Parthénon.

Sir Ch. Waldston publie un appel dans le *Times* du 17 juin 1926; il s'agit de souscrire à un fonds permettant de mouler *en ciment* les métopes du Parthénon aujourd'hui à Londres, comme contribution à la restauration de l'édifice conduite par M. Balanos. Longtemps hostile à toute restauration, M. Waldston se déclare réconcilié aux projets discrets de l'éminent architecte grec. Il faudrait, en effet, un singulier aveuglement pour les combattre, au nom du principe cher aux paresseux : « N'y touchez pas! » [2].

X.

Une statue athénienne.

Le 5 août 1926, au cours de la démolition des écuries royales, on a trouvé une très belle statue de femme drapée, dans une attitude de deuil. Il manque seulement la main gauche et deux doigts de la main droite. La hauteur dépasse 2 mètres [3]. On a trouvé également en cet endroit une tête de philosophe, une tête de femme coiffée comme l'Apollon du Belvédère, un sarcophage, des vases de marbre funéraires et des bas-reliefs (*Times*, 7 et 12 août 1926). La continuation des fouilles a démontré que l'emplacement des écuries était traversé par le mur de Thémistocle, rapidement réparé à l'époque romaine (*ibid.*, 21 août).

X.

---

1. Voir le même journal, 27 août 1926.
2. Le prof. Capps ayant ouvert une souscription aux Etats-Unis pour le relèvement des colonnes du Parthénon, elle a été couverte en quelques jours (*Times*, 13 août 1926).
3. Photographie dans le *Times* du 13 août. Le type est celui d'une des *Herculanaises* de Dresde.

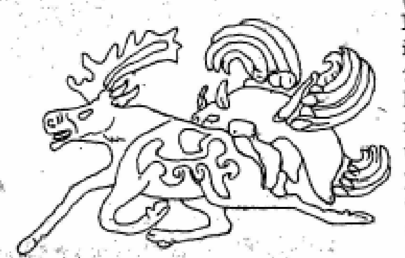
Les cavaliers thraces.

Une nouvelle et riche série de bas-reliefs de ce genre a été publiée par M. B. Diakovitch dans l'*Annuaire de la Bibliothèque nationale de Ploudiv* (Bulgarie) pour 1924 (Sophia, 1926), p. 135 et suiv. Le plus intéressant associe le dieu cavalier, marchant au pas, à Asklépios et Hygie (pl. I). Les deux divinités de la santé sont du type connu (*Rép. rel.*, II, 153, 1); le cavalier à gauche du spectateur est barbu et, chose rare, d'un dessin assez correct.

S. R.

Les découvertes de l'expédition Kozlov.

Il a déjà été plusieurs fois question, dans la *Revue*, de ces mémorables trouvailles, faites dans les tombes (déjà violées) de chefs nomades sur le cours supérieur de la rivière Selenga, affluent du lac Baïkal (Mongolie du Nord). Un rapport détaillé, par MM. Borovka et autres, a paru en russe à Pétrograd (1925); M. Perceval Yetts, aidé de M. Minns, en a publié un résumé bien illustré (*Burlington Magazine*, avril 1926). La pièce capitale est un tapis brodé avec des représentations d'animaux de style sibérien (j'en donne un spécimen, rapidement calqué, qui permet de constater l'analogie du dessin avec une plaque d'or bien connue de l'Ermitage). D'autres objets offrent des motifs grecs, chinois et sassanides. Ces tombes appartiennent au début du Ier siècle de notre ère et témoignent des relations commerciales existant, à cette époque, entre la Chine et l'Occident. Les Japonais ont récemment exploré en Corée une grande nécropole de même date, contenant des laques de Chine d'une technique encore inconnue, mais dont les tombes de Selenga ont fourni un exemple. Pour la première fois, on a trouvé en Asie, dans des produits de l'art textile, les motifs zoomorphiques de l'art scytho-sibérien et les lointaines dégénérescences de ce motif babylonien des combats d'animaux dont le plus curieux exemple est une gravure sur coquille de Chaldée (*Découv. en Chaldée*, II, pl. XLVI, fig. 3). Pour la première fois aussi, dans une région aussi lointaine, on a signalé le type grec du griffon cornu et d'autres qui se retrouvent dans la peinture décorative romaine du Ier siècle. Tout cela est d'un immense intérêt.



S. R.

Un musicien grec en Égypte.

Un papyrus du Musée britannique renferme une partie de la correspondance d'un ministre des finances de Ptolémée Evergète, qui régna en Égypte de 246 à 221 avant J.-C. On y trouve les réclamations réitérées d'un certain Héracléôtès, à qui son maître Déméas avait légué une cithare de concert et une pension alimentaire, et qui n'a pu entrer en possession ni de l'une ni

de l'autre. Toutes deux lui sont pourtant indispensables pour s'entretenir et s'exercer. Un certain Hiéron retenait la cithare; quant à la pension, les exécuteurs testamentaires l'avaient réduite à une portion insuffisamment congrue : deux drachmes et quatre oboles et demie de viande par mois (la drachme valait 0 fr. 70 *or*), deux drachmes et une demi-obole de petits vivres. Héracléôtès était mieux partagé pour le liquide; encore trouvait-il insuffisante sa ration de sept conges et demi de vin (23 litres).

On ne sait s'il obtint gain de cause, mais M. Théodore Reinach, qui a fait revivre sa plainte dans la *Revue de Musicologie*, croit, d'après un autre document, qu'il obtint du moins, grâce à son talent, de succéder à Déméas comme professeur de cithare au gymnase de Philadelphie, ce qui lui rapportait 3 fr. 50 d'émoluments par mois et autant de prestations en nature. Il s'y ajoutait sans doute une rétribution payée par les élèves; mais, même en tenant compte du pouvoir d'achat de l'argent, alors au moins dix fois plus grand qu'aujourd'hui, on voit que, déjà, la situation des humbles artistes, même pleins de mérite, n'était pas fort enviable.

(*Débats*, 22 août 1926.)

Bibliographie céramique.

L'article de M. Philippart intitulé « Travaux récents sur la céramique grecque » (*Revue belge de philol. et d'histoire*, 1926, p. 251-256) n'est pas un simple compte rendu, car il s'y trouve des remarques originales dont les études céramiques peuvent bénéficier. Les ouvrages signalés sont ceux de Ch. Dugas *(Céram. grecque)*, Marcelle Flot *(Musée de Compiègne)*, Pottier (*Musée du Louvre*, III), Ducati *(Ceramica della penisola italiana)*. Ce dernier fascicule, publié par l'Union académique, est une précieuse classification des poteries italiennes.

X.

La Vénus d'Arles.

Un nouveau témoignage sur cette belle statue se trouve dans le journal de voyage de Francis Mortoft, qui partit en 1658 pour le *grand tour* (publié par M. Letts, Hakluyt Society, *Times Lit. Suppl.*, 15 juillet 1926, p. 473). Il vit à l'Hôtel de Ville « une très précieuse antiquité, qui est vraiment un ouvrage plein de vie et de beauté ». Comme il dit que la Vénus avait été découverte sept ans plus tôt, cela confirme la date traditionnelle de la découverte, 1651. Les deux plus anciennes mentions enregistrées par Froehner sont de 1656 et 1657.

S. R.

Euripide et le Christos paschôn.

Depuis Ch. Magnin, qui a écrit à ce sujet un très bon article, l'énorme centon intitulé X. Π. a été assez négligé. On l'attribuait autrefois à Grégoire de Nazianze; on le donne aujourd'hui à Th. Prodrome (XIIe siècle). M. Philippart a montré l'intérêt de cette pièce pour les *Bacchantes* d'Euripide (*Rev. de l'Univers. de Bruxelles*, mai-juillet 1926). Non seulement 215 vers ont été plus ou moins imités des *Bacchantes* (dont 72 emprunts textuels), mais le compi-

lateur du centon a fait nettement ressortir l'assimilation de Dionysos à Jésus. « La transformation a été d'autant plus facile qu'ils ont tous deux un père divin, une mère mortelle, qu'ils se heurtent l'un et l'autre à l'hostilité du chef de la contrée, manifestent leur divinité par des miracles et sont néanmoins chargés de liens. » Très ingénieux, mais trop pour Prodrome.

X.

Les documents insérés dans l'Histoire Auguste.

Conclusion d'un mémoire excellent de M. L. Homo (*Rev. hist.*, mai-juin 1926, p. 29) : « Les auteurs des documents, qui sont d'impudents faussaires, nous apparaissent aussi, à la lumière de leurs falsifications, de grands ignorants. » Mais les auteurs de l'Histoire Auguste ne pouvaient guère être bien renseignés, car « la crise de l'anarchie militaire, qui avait failli emporter le monde romain, avait eu une répercussion terrible dans le domaine intellectuel comme dans les autres. L'Histoire Auguste, avec l'indigence de sa documentation et la pauvreté de sa mise en œuvre, reflète assez sensiblement le niveau historique général du temps. Même pour les Romains du IVe siècle, l'anarchie militaire restera toujours une période fort mal connue ».

X.

Djerba et le Chott el Djerid.

Un correspondant du *Times* (9 septembre 1926), M. H. A. R. Gibb, appelle l'attention des savants anglais sur ce qu'il considère comme deux découvertes du docteur Albert Hermann (*Zft. der Ges. f. Erdkunde*, 1926, nos 3 et 4) : 1° Le centre des *erreurs* d'Ulysse aurait été la côte tunisienne; 2° L'*Atlantide* doit être cherchée dans la région du Chott el Djerid, où il serait nécessaire de faire des fouilles. Bien entendu, l'île des Lotophages, Djerba, tient une grande place dans ces combinaisons, ce qui n'est pas précisément nouveau, mais n'est sûrement pas vrai.

X.

Nouvelles découvertes à la nécropole gauloise de Sarliëves.

Tout à côté du passage à niveau qui barre la route de Cournon, à mi-distance entre Sarliëves et le puy de Crouel, est un café dont le propriétaire, M. Bonnabry, exploite également une carrière de sable.

Il y a deux ans, en juin 1924, il avait déjà été parlé des découvertes faites dans la proprité de M. Bonnabry.

Des ouvriers, travaillant à la carrière, avaient mis au jour des ossements. Puis, creusant plus profond, on avait exhumé plusieurs squelettes et des armes, des bijoux, des poteries de l'époque gauloise.

Enfin, on avait découvert les vestiges d'un monument enseveli dans le sable. Un jeune homme était même parvenu à pénétrer suffisamment pour faire une description de ce monument, à grand péril d'ailleurs, puisqu'il échappa à un éboulement.

Mais il avait eu le temps de voir et il décrivit une salle à voûte ornementée avec, au milieu, une pierre ressemblant à un autel, entourée de naïves statues, où il était parvenu par un étroit boyau.

M. Bonnabry continua les fouilles depuis cette époque. Mais, lui aussi ayant

failli être pris dans un éboulement, il chercha, se guidant sur les indications du jeune explorateur, à parvenir au monument par un autre point et il attaqua une butte, à une trentaine de mètres de là.

Ses recherches viennent d'être couronnées de succès. Sa pioche a déjà rencontré, à maintes reprises, les pierres du monument et, hier, il a mis au jour cinq autres squelettes.

M. Bonnabry nous avait fort aimablement convié à venir visiter sa découverte.

Tout d'abord, il nous faut admirer son « musée ». Il a aligné sur une table des armes : épées, poignards; des monnaies, dont les caractères ne sont plus d'ailleurs déchiffrables; des bijoux : bracelets ciselés avec un certain art; broches, dont nos « épingles de nourrice » ne sont qu'une pâle imitation. Et voilà des débris de poteries : amphores, vases cloisonnés, etc.

Quelques ossements y sont mélangés, parmi lesquels ceux d'un animal aux vertèbres énormes, à la mâchoire monstrueuse, pourvue de dents d'une taille plus que respectable.

Allons-nous-en maintenant vers la nécropole, située non loin de là, près d'une « rase » qui a servi à l'écoulement des eaux du lac de Sarliève.

La butte est éventrée et menace, à tout instant, d'achever de s'écrouler.

Des bâches sont étendues. Au-dessus : une tête de mort, qui ricane de toute sa forte mâchoire.

Les bâches soulevées, trois squelettes apparaissent, admirablement conservés dans le terrain sablonneux, très perméable. Leurs os sont gros. L'un d'eux, étendu sur le dos, est d'une taille de géant; un autre est étendu sur le côté, avec la tête comme rentrée dans les épaules. La main droite du troisième repose sur la poignée de son épée. Alors que les autres n'ont que des bracelets de cuivre, celui-ci a emporté dans la tombe d'autres ornements : des broches, dont une sur la tête, et que le poids du sable a fait enfoncer dans son crâne; dans le métal d'une autre est sertie une pierre dont on ne peut distinguer la nature, enveloppée qu'elle est d'une gangue de sable.

Par-ci, par-là, d'autres ornements sont épars : des fémurs, des tibias, des omoplates, un crâne à demi-écrasé...

M. Bonnabry va continuer ses recherches. Avec précaution, il va chercher à dégager le monument. Mais il serait heureux qu'un homme de science s'associât à lui et dirigeât ses recherches [1].

(*Moniteur du Puy-de-Dôme*, 9 septembre 1926.)

L'archéologie en Inde.

Je traduis ce qui suit d'un article sur l'*Archeological Survey of India* (1922-1924; *Times Lit. Suppl.*, 1926, p. 457) :

« Avec les trouvailles révolutionnaires faites dans le Sind et le Pendjab, le début de l'histoire de la civilisation de l'Inde a reculé subitement de quel-

1. Quelque naïve que soit cette description, nous la reproduisons ici pour appeler l'attention sur la nécessité urgente de créer un inspecteur compétent pour les fouilles qui se font un peu partout et sans contrôle sur la surface du territoire français. La suppression d'une section du *Comité*, ou celle du Congrès annuel des Sociétés savantes, donnerait amplement les ressources voulues pour rétribuer un inspecteur et payer ses déplacements. — S. R.

que 3.000 ans; les derniers brouillards de la légende, suivant laquelle l'art commença avec les Grecs et la religion avec les Juifs, ont été définitivement dissipés. Mais le monde n'a pas encore mesuré les conséquences de ces nouvelles découvertes, et tandis que des universités, des musées et des particuliers payent pour des fouilles dans le proche Orient, l'archéologie indoue reste dans la dépendance d'un bureau officiel, qui subit les caprices d'une assemblée législative. Le temps est venu de mettre un terme à un tel anachronisme. »

En 1922-1923, le budget de l'archéologie en Inde a subi, en effet, une réduction annuelle de trois *lakhs* de roupies, ce qui est incontestablement très fâcheux.

X.

La lettre de Lentulus[1].

Poursuivant son travail critique sur le texte slave de la *Guerre des Juifs* de Josèphe, M. Eisler propose d'y insérer cette description physique de Jésus :

Il était de taille moyenne, voûté, le visage allongé, le nez long, les sourcils se rejoignant, la chevelure peu abondante, mais séparée au milieu suivant l'usage des Nasiréens.

Cela ne se trouve *pas* dans le texte des manuscrits slaves, où il y a une lacune à cet endroit. Le fait de la lacune est rendu probable par ceci : dans le même texte slave, il y a une description malveillante de saint Jean-Baptiste, qui, est-il dit, avait l'air d'un sauvage, avec ses longs cheveux qui couvraient son corps là où il n'était pas enveloppé d'une peau de bœuf. Donc, conclut M. Eisler, il faut que le texte du Josèphe araméen (= slave) ait donné aussi une description physique de Jésus, que le traducteur slave n'a pas voulu reproduire.

Le passage omis — toujours suivant M. Eisler — se retrouve, d'ailleurs fortement interpolé, dans la prétendue lettre de Lentulus au sénat romain, apocryphe latin d'époque incertaine qui a été étudié avec grand soin par Dobschütz (*Christusbilder*, p. 319**). C'est d'après le texte de cette lettre, débarrassé d'interpolations, que M. Eisler a rétabli le passage supprimé dans le texte slave de la *Guerre des Juifs*.

Ce qu'il y a de très curieux, c'est qu'André de Crète, au VIIIe siècle, prétend avoir lu *dans Josèphe* une description physique de Jésus (Dobschütz, p. 302**)[2] et que Vincent de Beauvais, vers 1264, dit avoir lu dans Jean de Damas *des témoignages de Josèphe sur saint Jean-Baptiste et l'apparence corporelle de Jésus*[3].

De cela, et d'autres textes, notamment de ceux des Pères de l'Église sur le physique de Jésus, M. Eisler conclut que le Josèphe araméen, sans doute

---

1. Eisler, *Gazette de Francfort*, 1er juillet 1926.
2. *Spec. hist.* VIII, 23 (Dobschütz, p. 306 ***) : *Testimonia Josephi de Johanne Baptista et de domino Hiesu et ejus facie corporali. Joh. Damascenus, l. IIII. Ipse quoque Josephus, ut ait historia, tradit dominum Jhesum visum fuisse communiter ciliatũm* [id] *est conjuncta supercilia habentem, bene oculatum, longum vultum habentem.*
3. On a objecté à M. Eisler (*Gazette de Francfort*, 29 juillet 1926) : 1° que Josèphe ne fait pas de portraits physiques, alors qu'il eût été tentant de décrire Hérode ; 2° que le premier historien à faire des portraits est Plutarque (mais il dut avoir des modèles hellénistiques).

traduit en grec, a été connu de plusieurs auteurs avant l'an 1000. Conclusion très hardie; mais le passage de la lettre de Lentulus, où il est question de la raie des Nasiréens, non mentionnée ailleurs, empêche de considérer cet apocryphe comme dénué de toute valeur. *Cras docebimur ultra* [1].

S. R.

Les apôtres à Lystra.

Paul, accompagné de Barnabé, ayant guéri un infirme à Lystra, le peuple cria en lycaonien : « Les dieux sont descendus parmi nous! » Ils appelèrent Barnabé *Zeus* et Paul *Hermès*, parce qu'il était le principal orateur (*Actes*, XIV, 11-12). Le rédacteur des *Actes* a connu un fait exact, mais l'a interprété de travers. Les Lycaoniens avaient un couple de grands dieux, identifiés à Zeus et à Hermès (un peu comme les Celtes). Preuves : 1° en 1909, à 30 kilomètres de Lystra, Ramsay et Calder ont trouvé une inscription, dédicace d'une statue d'Hermès et d'un cadran solaire à Zeus, divinités par conséquent associées; 2° en 1926, Buckler et Calder ont trouvé près de Lystra une dédicace à Zeus et à Hermès; 3° les mêmes savants ont vu au même endroit *(Kavak)* une statuette de bronze d'Hermès, le caducée appuyé sur l'épaule gauche, avec l'aigle de Zeus près de son pied droit [2].

S. R.

La Didaché.

Découvert en 1883 par Bryennios, l'important texte grec intitulé *Didaché* peut aujourd'hui être contrôlé par d'autres sources : 1° un fragment de papyrus grec (I, 3-4, et II, 7, III, 2), publié dans les *Pap. Oxyr.*, XV, 1782; 2° un morceau considérable d'un papyrus copte au British Museum (X, 3, XII, 2). Ce dernier texte a été publié par Horner (*J. Theol. Stud.*, XXV, 1924, p. 225) et par C. Schmidt (*Zeitschr., f. NT. Wiss.*, XXIV, 1925, p. 84). M. Aldo Neppi Modona l'a réédité, avec traduction italienne et commentaire, dans *Bilychnis* (1926, p. 11). Quelques difficultés de la rédaction grecque peuvent ainsi être résolues ou atténuées par la version copte, qui paraît très fidèle [3].

S. R.

Deux nouveaux sermons de saint Augustin.

Dans un manuscrit de l'Ambrosienne de Milan, ayant appartenu au cardinal Frédéric Borromée et écrit au XIIe siècle, Dom G. Morin a découvert deux sermons inédits de l'évêque d'Hippone : 1° *De Natali Massae candidae*, en souvenir des martyrs de 250 sous Valérien; 2° sur la vie de Quadratus, évêque d'Utique, et les persécutions subies par lui. L'un et l'autre sermon ont été prêchés à Carthage (*Times*, 21 août 1926).

X.

---

1. La question du Josèphe slave a été traitée en détail (*Rev. hist. relig.*, janv.-avril 1926, parue en octobre) par M. Eisler, naturellement convaincu de l'importance des nouveaux textes, et par MM. Couchoud et Goguel, qui n'en font aucun cas. Ces derniers ont tort.
2. D'après un article du *Manchester Guardian*, 19 janvier 1926, que m'a communiqué obligeamment M. Haussoullier.
3. Le même article de *Bilychnis* traite d'un fragment grec de l'*Apologie d'Aristide* (51 lignes), retrouvé également sur un papyrus (Milne, *Journ. theol. Stud.*, XXV, 1923, p. 73).

La collection Huntington.

Au mois de mai 1926, le Musée métropolitain de New-York a été mis en possession des tableaux de la collection Huntington, estimés 2.500.000 dollars. Le testament de Collis P. Huntington, constructeur de chemins de fer, avait laissé cette collection en viager à sa veuve, Arabella Huntington, et à son fils, M. Archer Huntington, qui, après la mort récente de sa mère, a consenti à s'en dessaisir. Mme Arabella Huntington, après la mort de Collis, avait épousé en secondes noces son neveu Henry E. Huntington. Elle laissa une fortune évaluée à 35 millions de dollars, dont 30 millions à son fils Archer et 500.000 au Musée hispanique, fondation de la famille (*Times*, 17 juin 1926).

X.

Bartolomé Bermejo (Rubeus).

Les nos 4 et 5 de l'*Archivo español de Arte* (1925) contiennent une très importante monographie de M. Elias Tormo sur le peintre espagnol Bart. Bermejo († 1495), connu par quelques peintures signées, mais auquel on a attribué aussi la *Pietà* de Villeneuve-lès-Avignon (au Louvre), la *S. Engrazia* de la collection Gardner à Boston et d'autres œuvres d'inspiration flamande. Tous les éléments de la question, documents et photogravures de tableaux, sont réunis dans cet important mémoire ; comme il arrive en pareille matière, trop d'œuvres inégales et un peu disparates y sont rapprochées, mais ceux qu'intéressent les primitifs espagnols ne se plaindront pas de ce luxe de reproductions.

S. R.

Musées de la vie populaire.

Un correspondant du *Times* s'étant plaint qu'il n'y avait pas de Musée d'*English folklife* en Angleterre, a reçu plusieurs lettres pour lui apprendre qu'il en existait : à Hove (antiquités du Sussex), à Bolton (Lancashire), à Norwich *(Stranger's Hall)*, à Guilford Castle *(Gatehouse Museum)*, à Cobham. Il est question d'organiser à Vienne, en 1928, un Congrès international pour l'étude de l'art populaire, sous le patronnage de la Société des Nations. S'adresser par lettre au Palais-Royal (section des relations artistiques).

X.

Restauration de tableaux.

Dans un article du *Dedalo* (mars 1926), où il publie comme d'Antonello de Messine un buste de sainte du Musée de Budapest, autrefois défiguré par des retouches, et, entre autres œuvres du même artiste, une admirable tête de moine d'une collection milanaise non désignée, M. Berenson prédit que, d'ici cent ans, les tableaux anciens de nos Musées, à l'aspect neuf, brillant et lisse, nous déplairont autant que les marbres d'Égine restaurés par Thorwaldsen. Sur quoi il faudrait s'entendre. Le système appliqué par Hauser et, longtemps avant lui, par les nettoyeurs impitoyables des tableaux de la collection Boisserée à Munich, est certainement condamnable, bien qu'un certain « goût américain » en fasse, aujourd'hui encore, un devoir aux mar-

chands; mais de là à laisser des taches et des déchirures dans le visage d'un personnage, ou même dans ses draperies ou ses attributs, il y a loin. Si Budapest conserve la tête de sainte d'Antonello dans l'état où le montre la photographie après l'enlèvement des repeints, ce sera dommage. Des accidents qui gênent la vision doivent être corrigés à l'aquarelle ou en plâtre *quand ils peuvent l'être avec certitude*. C'est une question d'espèce, de mesure et de bon sens.

S. R.

Encore l'Atlantide.

Le 24 juin 1926 a eu lieu, dans un amphithéâtre de la Sorbonne, la première séance de la Société des études atlantéennes (!). Le docteur Verneau présidait; des savants sérieux comme MM. Boule et Termier faisaient partie du bureau.

M. Roger Dévigne a exposé le problème de l'Atlantide devant la science, « à l'heure même où des Sociétés savantes américaines commanditent richement des missions d'exploration aux mystérieuses cités mayas du Yucatan; à l'heure aussi où la victoire du Riff va nous permettre d'explorer enfin les mystérieux monuments proto-berbères de l'Atlas ».

On annonce, pour cet objet, une séance publique où M. Rutot (de Bruxelles) et le docteur Charcot feront « d'intéressantes communications ».

Entre temps, le docteur Verneau, reconnaissant qu'il s'était fourvoyé au pays du rêve, a donné sa démission (*L'Anthrop.*, t. XXXVI, p. 395).

X.

Un « cubiste » sur l'art grec.

J'extrais ce qui suit d'un article de M. Jean Buhot sur l'art asiatique (*Montparnasse*, juin 1926) :

> Qui se chargera de démolir une bonne fois l'esthétique grecque? Elle n'est pas « classique », elle est simplement embêtante. Qui dira le mauvais goût de ces gens-là en matière d'arts plastiques? Les témoignages en abondent dans leurs auteurs, et nous regrettons bien de n'en avoir pas dressé de fiches au hasard de nos lectures. Quelles pauvretés que ces bonhommes dégoûtamment nus, tous « bons pour le service » !. Je sais bien qu'on doit aux Grecs d'avant Phidias quelques bons morceaux. Oui, des morceaux. Les statues grecques mutilées sont toujours les plus belles, parce que la monotonie du torse répétée dans la tête et les quatre membres devient carrément insupportable. Sans plus chercher sur l'Acropole, notons à la louange de la sculpture hindoue qu'elle ne présente jamais ces défauts. Rodin n'y trouverait rien à casser.

X.

Encore Du Mège.

Les archéologues savent tous, plus ou moins, que l'auteur de l'*Archéologie pyrénéenne*, le chevalier Du Mège, fut un plagiaire et un faussaire. Mais on est bien obligé de compter avec lui parce qu'il a connu et décrit beaucoup de monuments authentiques. Dans un excellent mémoire de M. L. de Santi sur l'abbé Capmartin [1], qui découvrit la villa d'Horace et mille autres petites choses, on trouve une preuve nouvelle (p. 89), de la malhonnêteté du cheva-

1. L. de Santi, *l'abbé Capmartin*, extr. de *Mém. de l'Acad. des Sciences de Toulouse*, douzième série, t. III, 1925.

lier, possesseur des papiers du savant abbé Magi et impudent démarqueur de ce qu'il y lut d'intéressant. — Page 87, il est question d'un mémoire de M. de Servières sur la langue des Celtes, lu en 1780 à l'Académie de Toulouse. M. L. de Santi écrit : « Je n'ai rien pu découvrir sur cet auteur ni sur cet ouvrage. » Un de nos lecteurs sera peut-être plus heureux.

S. R.

Opinions téméraires.

« *J'ai mangé du tambour et bu de la cymbale*, disaient les initiés des mystères d'Éleusis. » Cela se lit, sous la signature d'un homme qui ne manque pas de savoir, dans l'*Illustration* du 21 août 1926, p. 177. Passe pour la confusion entre les mystes de Déméter et ceux d'Attis. Mais comment l'auteur peut-il s'imaginer qu'on mange du tambour? Sans doute a-t-il songé à une *timbale*, « en cuisine, une croûte de pâtisserie de forme cylindrique », m'apprend Bouillet. Mais il ne faut pas confondre timbale et tambour.

***

Dans la *Géographie* (1925, p. 452), M. le général Chapel propose une nouvelle interprétation de certaines inscriptions gauloises, « mélange de mauvais grec et de mauvais latin ». Voici comment il lit la dédicace à Ucuetis, trouvée à Alesia : *Martialis Dannotali i(mperante) Euru Ucuete, sostin (sustinuit) celicnon (signum) etic (et hic) gobedbi (cohibuit) dugeonteo (diligentia) Ucuetin in Alisia.* — Traduction : « Martialis fils de Dannotalis *(sic)*, suivant la volonté du tout-puissant Ucuetis, a pris en garde sa statue et enferme ici précieusement Ucuetis dans Alise. » Pauvre Ucuetis ! Il va falloir le retrouver et lui rendre la clef des champs.

S. R.

Erratum ad Revue, 1926, I, p. 326. Quelques fausses dates se sont glissées dans cet article. La conversion des Chazars au judaïsme paraît avoir eu lieu vers 700 et leur conversion au christianisme au courant du XIe siècle. M. Eisler a d'ailleurs tout à fait renoncé à faire intervenir les Chazars dans l'histoire du texte araméen de Josèphe.

S. R.

BIBLIOGRAPHIE

Henry Sanielevici. *La vie des mammifères et des hommes fossiles.* Bucarest, Imprimerie de l'État, 1926; in-4°, LXII-660 pages, avec 450 figures. — Il m'est permis de parler ici de cet important ouvrage, parce qu'il y est question des origines de l'humanité. Ces origines, il faut les placer en Europe, foyer des races humaines et de la civilisation. L'auteur pense que les caractères hérités d'un lointain passé ont beaucoup moins d'importance, pour la constitution des races, que ceux dont est responsable le régime alimentaire. L'homme le plus ancien que nous connaissions était, au témoignage de sa mâchoire, surtout mangeur de noisettes; il ne devint carnivore qu'à l'époque glaciaire. Comment en est-il venu à marcher droit, *cælumque tueri ?* C'est que le noisetier, haut de 2 à 4 mètres, n'est pas assez solide pour qu'un homme y puisse grimper. En tirant les branches à lui, afin de cueillir les fruits, l'anthropoïde, descendant du dryopithèque, mangeur de glands et de noix, est devenu complètement bipède, de même que les dinosauriens de l'époque secondaire ont été des bipèdes parce qu'ils devaient se lever sur leurs pieds de derrière pour recueillir des escargots et des insectes sur les troncs des arbres. « Dis-moi ce que tu manges, je te dirai ce que tu es. » On n'avait pas encore, je crois, appliqué le principe du docte gastronome à l'élucidation des questions fondamentales de la paléontologie. Remercions l'auteur d'écrire en français et d'écrire bien; son livre est assez divertissant, mais je me souviens du *ne sutor* et n'en dis pas plus long [1].

S. R.

G.-H. Luquet. *L'art et la religion des hommes fossiles.* Paris, Masson, 1926; in-8, 231 pages, 119 figures. — Ce livre n'est pas seulement, comme celui de M. Spearing (*The Childhood of art*, Londres, 1912), un résumé bien illustré de tout ce que l'on sait sur l'art et la religion des primitifs quaternaires; il y a ici des vues originales et un effort tout philosophique de classement. L'auteur n'admet pas sans réserves la thèse des origines magiques de l'art. Assurément, il reconnaît ce caractère à beaucoup de monuments de l'art magdalénien, mais une telle conception a-t-elle pu exister dès le début? Évidemment non. Pour pouvoir utiliser, dans une intention magique, certaines figures, il faut avoir l'idée préalable de la représentation. Cette idée est née, à l'époque aurignacienne, du fait d'images fortuites (empreintes de mains, de griffes ou de pieds, accidents du profil de rochers, etc.) qui ont éveillé l'idée de la ressemblance et la conscience d'un certain pouvoir créa-

1. L'auteur est résolument anti-darwinien. « La sélection sexuelle et la sélection naturelle s'attardent trop longtemps au milieu de nous. Leur place serait au musée métaphysique de la science, auprès du *phlogistique* et de la *vertu somnifère* (p. 615). » — Pourquoi, dit-il (p. 628), que Chateaubriand fut « grandiloquent comme un Assyrien » ? Je ne sache pas que les Assyriens eussent ce défaut-là.

teur d'images, dont on peut encore constater la genèse chez les enfants. L'enfant confond volontiers l'image avec l'objet correspondant; de là à se croire non seulement le créateur, mais le maître de l'objet, il n'y a pas loin, et c'est ainsi que « le caractère créateur de l'art figuré est le fondement commun de son charme désintéressé pour l'artiste, ensuite de la croyance à sa vertu magique ». Cela paraît bien raisonné, mais ce n'est pas du tout d'accord avec « l'énergique protestation de M. Boule en faveur de l'art pour l'art ». C'est bien plutôt un retour à l'idée grecque de l'art naissant par l'observation d'une ombre portée. D'ailleurs, dans le seul fait de l'utilisation et de l'imitation d'une image fortuite, il y a tout au moins un rudiment de pensée magique. — L'absence d'un index (celui des figures est insignifiant) doit être sévèrement blâmée.

S. R.

G. Fougères, G. Contenau, R. Grousset, P. Jouguet, † J. Lesquier. *Les premières civilisations* (jusqu'à la conquête perse de l'Égypte). Paris, Alcan, 1926; in-8°, 437 pages, avec 3 cartes. — Premier volume, d'une imposante robustesse, de l'*Histoire générale* en vingt volumes dont MM. Louis Halphen et Ph. Sagnac ont tracé le plan. Œuvre de cinq collaborateurs, il embrasse l'histoire du monde méditerranéen pendant une trentaine de siècles et se distingue, par son ordonnance, des ouvrages analogues publiés jusqu'à présent. Ce n'est pas une série de monographies historiques, Égyptiens par-ci, Babyloniens par-là; les cadres géographiques ou ethniques n'ont pas été rigoureusement maintenus. « Nous avons surtout cherché à saisir et à mettre en relief les traits communs aux diverses civilisations, les multiples et subtiles actions et réactions des peuples et des faits les uns sur les autres, en évitant, autant que nous le pourrions, de nous cantonner dans tel coin du globe, sous prétexte qu'il est le nôtre. » On reconnaît là l'effet qu'a produit sur un historien de la valeur de M. Halphen la lecture de l'*Histoire de l'Asie* de M. Grousset et, d'une manière plus générale, un sentiment de solidarité *mondiale* que la dernière guerre, qualifiée de même, a contribué à développer chez les savants. C'est assurément un grand progrès sur le point de vue d'un Schlosser ou d'un Duncker. — On n'attend pas de moi que j'entre ici dans aucun détail; mais les « sondages » nombreux auxquels je me suis livré — malheureusement sans l'aide d'un index — ont suffi à me convaincre que ce volume, œuvre d'érudits très bien informés et qui savent leur langue, mérite d'être lu d'un bout à l'autre et le sera.

S. R.

J.-B. Bury, S.-A. Cook, F.-E. Adlock, *The Cambridge ancient History.* Vol. IV. *The Persian Empire and the West.* Cambridge, University Press, 1926. Gr. in-8, XXIII-698 pages; 35 shillings. — Ce nouveau volume d'une œuvre collective de premier ordre comprend 16 chapitres, dont le moins que je puisse faire est de traduire ici les intitulés : I. Fondation et étendue de l'Empire persan; II. La réforme de l'État athénien (Cylon, Dracon, Solon); III. Athènes sous les tyrans; IV. Le monde grec extérieur au VIe siècle; V. Le monnayage jusqu'aux guerres médiques; VI. La réforme de Clisthènes; VII. Le règne de Darius; VIII. Marathon; IX. Invasion de la Grèce par Xerxès; X. Délivrance de la Grèce; XI. Carthage et la Sicile; XII, XIII.

L'Italie à l'époque étrusque; XIV. La littérature jusqu'aux guerres médiques; XV. Les religions et mystères; la philosophie présocratique; XVI. Les débuts de l'art grec. — Il n'y a pas moins de 16 cartes, plans et tableaux; deux de ces derniers sont consacrés aux alphabets. On annonce la publication, à titre complémentaire, d'un volume de planches pour accompagner les tomes I-IV de cet ouvrage, vraiment digne de l'Université qui l'a entrepris et de notre temps.

S. R.

Arnold Reymond. *Histoire des sciences exactes et naturelles dans l'antiquité gréco-romaine. Exposé sommaire des Écoles et des Principes.* Avec une préface de L. Brunschvicg. Paris, Blanchard, 1924; in-8, 238 pages, avec figures. 15 francs. — Bon résumé qui faisait défaut dans notre langue et dont on appréciera la clarté. L'auteur a longtemps enseigné l'histoire des sciences à l'Université de Neuchâtel; en se décidant à imprimer son cours, il a fait état des dernières découvertes, tant épigraphiques que papyrologiques. Voici les divisions adoptées : 1° l'Égypte et la Chaldée (mathématiques, astronomie, sciences physiques et naturelles); 2° la science grecque et romaine; aperçu historique et sources; 3° la science grecque et romaine; principes et méthodes; mathématiques, astronomie, mécanique, sciences chimiques et naturelles. Une intéressante conclusion met en lumière les apports nouveaux de la Renaissance par l'assouplissement des notions mathématiques et leur adaptation hardie à l'interprétation des faits mécaniques et physiques; elle montre aussi comment la relativité einsteinienne marque un curieux retour à plusieurs positions de la science grecque. Mais cela, comme bien d'autres développements de cet ouvrage, quoique élémentaire, ne peut être compris que par des mathématiciens assez informés.

S. R.

M. Borissavliévitch. *Les théories de l'architecture.* Paris, Payot, 1926; in-8, 367 pages, avec 57 figures. — « Le plaisir esthétique est dû à des excitations favorables au fonctionnement de l'organe de la vue. L'esthétique scientifique de l'architecture doit par conséquent commencer par l'étude des phénomènes visuels dans leurs rapports avec les phénomènes esthétiques. C'est un fait que Vitruve avait déjà constaté en parlant des formes qui *flattent* l'œil et d'autres qui l'*offensent*. Les belles formes sont celles qui correspondent à la nature de l'organe de la vue, qui répondent à des mouvements oculaires agréables. Le plaisir esthétique (E) est en raison inverse de la résistance (R) que les yeux éprouvent en exécutant leur mouvement (M), ce qui s'exprime par la formule $E = \frac{M}{R}$. » ... « Ce n'est pas la perspective *linéaire*, science toute géométrique, mais la perspective *optico-physiologique* qui est la science de la vision humaine... Pour étudier les phénomènes esthétiques, la seule source est l'étude approfondie de la nature humaine. »

Ce qui précède peut donner une idée de la méthode de l'auteur, très opposé à la méthode géométrique qui, au lieu de s'adresser au sujet spectateur, s'adresse au monde objectif. « Sentir n'est pas savoir. » Pourtant, il doit y avoir du vrai dans le sentiment de Schelling qui faisait de l'architecture une musique dans l'espace, une musique figée. Je trouve cette citation dans

le présent livre, dont l'intérêt, pour ceux mêmes qui n'en admettraient pas la thèse, réside dans les nombreuses discussions critiques qui nous font connaître cent théories intéressantes sur une question peut-être insoluble [1].

S. R.

J. Hatzfeld. *Histoire de la Grèce ancienne.* Paris, Payot, 1926; in-8, 422 pages, avec deux cartes. — Écrit pour le grand public, prétendant surtout à la clarté, ce volume est l'œuvre d'un bon connaisseur de l'antiquité hellénique, dont l'information très étendue se révèle aux lecteurs informés, sans nuire à la simplicité du récit. Celui-ci, d'ailleurs, est coupé d'exposés sur les progrès sociaux, économiques, artistiques et religieux dont l'importance est au moins égale à celle des faits politiques et militaires; c'est bien là l'histoire telle qu'on la conçoit aujourd'hui, tentative de résurrection totale, n'ayant presque rien de commun avec la sécheresse des annales qui sont seulement à la base de l'histoire, non l'histoire elle-même. Il n'y a pas de références au bas des pages, mais, à la suite de chaque chapitre, une bibliographie très restreinte et très moderne, où l'on est pourtant choqué par d'assez nombreuses négligences; ainsi le lieu et la date des ouvrages cités sont tantôt indiqués, tantôt omis (l'omission des dates est particulièrement fâcheuse). Et puis, n'est-il pas singulier, à la fin d'un chapitre, d'ailleurs intéressant, sur la religion grecque, de trouver comme seules autorités alléguées deux ouvrages de Miss Harrison? On n'est pas moins surpris de ne pas lire le nom de Collignon à la suite des chapitres sur les beaux-arts au ve et au ive siècle. Le volume se termine par des pages d'annonces, non par un index.

S. R.

Pericle Ducati. *Arte classica*. Unione Tipografica, Torinese, 1926; 2e édition, 2 fascicules in-4°, avec très nombreuses illustrations. — Il n'existe pas d'histoire de l'art antique plus richement et plus parfaitement illustrée que celle-là; c'est un véritable répertoire d'excellentes reproductions, en même temps qu'un agréable livre de lecture. Le deuxième fascicule s'arrête (p. 256) à l'éphèbe de Stephanos, placé après la *Hestia* Giustiniani et le trône Ludovisi. En ce qui concerne ce dernier chef-d'œuvre, M. Ducati est disposé à revenir à la théorie de Petersen qui le considérait comme le décor du trône d'une divinité; je trouve singulier qu'il n'ait pas reproduit le relief analogue de Boston et que, tout en le considérant sans hésiter comme authentique, il en parle avec une nuance de dédain. « Ces deux marbres, dit-il, bien que se faisant pendant, sont indépendants, constituent deux œuvres différentes. » Assurément, mais ils n'en sont pas moins inséparables, et l'histoire de l'art ne peut négliger le second, bien que *assai meno attraente*, ce dont on conviendra volontiers. Le rapprochement indiqué avec la *dea marmorea detta*

1. L'auteur a résumé sa thèse dans le *Bulletin de l'Amicale de l'École spéciale d'architecture* (août 1923, p. 16) : « Les choses telles qu'elles sont ne font pas l'objet de l'esthétique, mais bien les choses telles qu'elles paraissent être. Le monde-esthétique est le *monde-apparence* et non le *monde-réalité*. » La même doctrine a été soutenue dans un habile article anonyme de l'*Edinburgh Review* (oct. 1906), que M. Borissavliévitch n'a pas connu, mais qui mérite de l'être. (J'apprends que l'auteur, aujourd'hui défunt, s'appelait Philippe March.).

di Locri (fig. 236) est intéressant et probablement juste. Dans un ouvrage publié en Italie par un professeur renommé, on pouvait espérer trouver enfin une information précise sur la provenance de cette œuvre acquise par Berlin pendant la guerre, et cela par l'entremise frauduleuse d'un Sicilien bien connu. Mais on se contente de l'indication vague donnée par Froehner et par moi ; on recule devant l'enquête indispensable. Il serait pourtant utile à la science d'en savoir plus long sur la découverte et sur le rapt de la *dea su trono !*

S. R.

Gisela M. A. Richter. *Ancient furniture, Greek, Etruscan and Roman.* Oxford, Clarendon Press, 1926 ; in-4°, XXXVIII, 191 pages, avec 364 figures. — Ce livre n'est ni sans intérêt ni sans mérite, traitant la question de l'ameublement ancien pour la première fois dans son ensemble, mettant aussi en œuvre des spécimens qui n'étaient pas encore connus des rédacteurs du *Dictionnaire des Antiquités.* Il y a des monuments de la plus haute importance, comme l'admirable table en bois du Musée de Bruxelles (fig. 213) [1]. Mais j'ai le devoir d'élever une protestation (qui ne touche pas l'autrice) contre la manière antiscientifique, je dirais presque antisociale, de la publication. Voilà un in-quarto de 191 pages, imprimé sur papier fort en caractères énormes, avec force blancs et pages blanches ; le poids et le prix en sont également extravagants. Tout cela pouvait tenir dans un gr. in-8° accessible à toutes les bibliothèques, au lieu d'un ouvrage de luxe qui ne répond même pas à son objet, car le mobilier artistique de l'antiquité nous est à peu près inconnu. Les planches hors texte se composent généralement de sujets qui auraient dû être publiés aussi bien, sous forme de croquis, dans le texte. En somme, spéculation sur les « bibliothèques sûres » ; mais on veut espérer que ces bibliothèques elles-mêmes sauront se défendre contre l'impôt très excessif qu'on prétend leur imposer [2].

S. R.

E. Douglas Van Buren. *Greek fictile revetments in the archaic period.* Londres, Murray, 1926 ; in-4°, XVI-208 pages, avec 40 planches, 24 shillings. — La science doit être reconnaissante à l'archéologue patient et perspicace qui, ayant déjà étudié, dans de beaux volumes illustrés, les revêtements céramiques en Étrurie, dans le Latium, en Sicile et en Grande Grèce, en consacre un, d'un intérêt non moindre, aux décorations analogues dans la Grèce archaïque. Après une introduction qui dit le nécessaire, on trouve d'abord le catalogue raisonné des emplacements où ont été faites les trouvailles (avec une carte), puis le catalogue des objets eux-mêmes classés par types, tels que têtes de lion, antéfixes triangulaires, palmettes, etc. Les planches, au nombre de 40, repro-

1. La nature du bois n'est pas indiquée.
2. Les indications bibliographiques sont capricieuses. « Phot. Giraudon » n'est pas une référence suffisante pour le lit funéraire de Macédoine au Louvre. Aucune référence pour le grand relief de Thasos à Constantinople (fig. 205) ; aucune non plus pour la *Fortune* en bronze de Naples (fig. 287), qui a été publiée par Niccolini, III, 72, 9. Le prétendu « trône de Dagobert » aurait dû être mentionné p. 126. Le chapitre sur la technique ignore *Rev. archéol.*, 1916, I, p. 211-246. Mais, en général, l'information est très riche et bien classée. L'index est copieux, mais, à mon avis, n'est pas bien conçu.

duisent un bien plus grand nombre de spécimens; il y a une bonne planche en couleurs. Des « tables comparatives » et un riche index complètent ce travail consciencieux et instructif.

S. R.

A. H. Smith et F. N. Pryce. *Corpus vasorum antiquorum.* British Museum, fascicule II. Londres et Paris, 1926. — Ce fascicule, le deuxième de la série consacrée au grand Musée de Londres, comprend les divisions suivantes : 1° Chypre, poterie de l'âge du fer; 2° Grèce continentale, vases attiques à figures noires; 3° Campanie, vases à figures rouges. On sait assez, par les excellents catalogues du British Museum, combien ces séries sont riches; celle de Chypre est sans doute la plus complète qui existe, après celle du Musée local. Je note le soin intelligent avec lequel ont été disposés les vases au moment de la photographie, de manière à composer des planches bien équilibrées et à faire ressortir les figures sur le bord des coupes. Deux cratères célèbres, ceux où sont représentés Oreste à Delphes et Alcmène sur le bûcher, ont été reproduits, comme il convenait, en plus grandes dimensions. La bibliographie est irréprochable.

S. R.

Fernand Mayence. *Corpus vasorum antiquorum.* Belgique, Musées royaux du Cinquantenaire. Fasc. I. Paris, Champion, 1926. — Le musée de céramique antique à Bruxelles est plus qu'une bonne collection d'étude : il comprend une trentaine de pièces de premier ordre, provenant de collections illustres du XIXe siècle, en même temps que de nombreux spécimens propres à donner une idée satisfaisante de la dizaine de séries distinguées dans le présent fascicule. Texte et planches témoignent du plus grand soin et offrent peu de prise à la critique. Pour quelques beaux vases attiques à figures rouges, on aurait eu plaisir à trouver des phototypies à plus grande échelle de certaines têtes. Je note que l'alabastre III J *b*, I, 3 *a* n'est pas le seul de ce genre à Bruxelles; j'en ai vu un autre, fort beau, dans une collection particulière de cette ville.

S. R.

Bulletin *van de vereeniging tot bevordering der kennis van de antieke beschaving.* 1re année, n° 1. Gravenhage, 1926. — Le premier fascicule de ce nouveau bulletin consacré à l'étude des antiquités contient les articles suivants : J. Six, *Une peinture murale de Boscoreale* (figure de femme ailée portant des fruits, dont le pendant, un dieu aux ailes vertes, est au Louvre; ces deux images, imitations sinon copies d'œuvres de Zeuxis, représenteraient Zéphir et Aura); — A. W. Byvank, *Vases grecs au Musée Carnégielaan;* — E. F. Prins de Jong, *Un relief grec de Mélos* (représentation de la chasse au sanglier de Calydon, plaque de terre cuite sans doute fabriquée en Attique vers 475 av. J.-C.); — C. W. Lunsingh Scheurleer, *Vases grecs en bronze* (cruche, coupe et bouteille de provenance corinthienne); — G. van Hoorn, *Une Scylla trouvée à Tarente* (relief en calcaire de la seconde moitié du IVe siècle : Scylla brandissant des deux mains une rame de gouvernail au-dessus d'un personnage étendu sur le sol et attaqué par deux chiens); — Fr. W. von Bissing, *Deux statuettes funéraires de la VIe dynastie;* — C. C. van

Essen, *Collection de modèles d'armes hellénistiques* (casques et bouclier de style macédonien du milieu du second siècle av. J.-C. découverts à Mitranieh).

On sera particulièrement reconnaissant aux auteurs du soin qu'ils ont pris de faire suivre chacun de ces articles d'un résumé en français ou en allemand.

R. L.

A. Moret. *Le Nil et la civilisation égyptienne.* Paris, La Renaissance du Livre, 1926; in-8, XVII-573 pages, avec 24 planches et 77 figures et cartes *(Biblioth. de synthèse historique)*, 25 francs. — « Après l'an 2000, l'égalité religieuse a triomphé... Le nom d'Osiris suffit à faire de tout mort un dieu et un roi... Ce fait — dont l'importance historique et sociale a été jusqu'ici méconnue — que tout défunt égyptien, à dater du moyen Empire, est identifié avec le roi et les dieux, dénonce une transformation sociale, la plus grande que l'histoire de l'Égypte nous ait révélée. La concession que les Pharaons ont faite à leur peuple est un événement extraordinaire; elle ne s'explique que si l'on admet le complet triomphe de la plèbe au cours de révolutions. Au despotisme sacré succède le socialisme d'État. »

Cherchez cela ou cherchez-en l'équivalent dans la grande bibliothèque que constitue la littérature égyptologique : vous ne le trouverez qu'en 1922, dans un mémoire de M. Moret lui-même, inséré aux *Mélanges Champollion*.

La découverte est d'importance et l'on voudrait y insister, car le rapprochement avec la Grèce et Rome s'impose d'une manière frappante. Je ne cite ici cette doctrine, la tirant d'un ouvrage considérable, que pour attester, si le nom de l'auteur n'y suffisait, le caractère original de son ouvrage, sa haute portée scientifique et historique.

S. R.

M. Weynants-Ronday. *Les statues vivantes. Introduction à l'étude des statues égyptiennes.* Bruxelles, Fondation Reine Elisabeth, 1926; gr. in-8°, 203 pages. — La théorie du *Ka* ou *double* égyptien fut d'abord formulée par Maspero en 1878 et a généralement trouvé crédit. Pourtant, Steindorff l'a combattue, faisant du *Ka* un « génie protecteur » et il a trouvé quelques partisans, comme Peet et Gardiner, qui ont d'ailleurs modifié quelque peu sa manière de voir. Mais les progrès de l'ethnographie générale et du folklore ont plutôt fortifié qu'affaibli la doctrine de notre grand égyptologue. Le but du travail de Mme Weynants-Ronday, qui lui a valu le titre de docteur de l'Université de Bruxelles, est « de vérifier, à la lumière des enseignements de l'ethnographie, une théorie qui n'a été soutenue ni combattue jusqu'ici qu'à l'aide d'arguments empruntés à la philologie et à l'archéologie ». L'érudition de l'autrice, tirée, en bonne partie, de Frazer et de De Groot, est de bon aloi; les rapprochements entre l'Égypte et la Chine sont fort curieux. Conclusion : « Les conceptions nouvelles (d'un monde lointain et mystérieux) n'éclipsèrent jamais totalement (en Égypte) la doctrine plus simple et plus modeste selon laquelle le défunt ou plutôt la *statue vivante* continuait de mener dans la tombe l'existence dont la mort avait à peine suspendu le cours. » Préface amusante de M. Capart, où Anatole France a les honneurs imprévus d'une longue citation.

S. R.

Ch. Kuentz. *L'oie du Nil dans l'antique Égypte.* Lyon, Desvigne, 1926 (extr. des *Archives du Muséum de Lyon*, t. XIV) ; gr. in-4°, 64 pages, avec gravures. — Depuis les temps les plus reculés de l'Égypte, on trouve figuré et mentionné dans les textes un oiseau participant du canard et de l'oie, nommé *Smon*, que M. Kuentz, à la suite de Champollion, identifie à la *Chenalopex aegyptiaca* de Linné. Cinq oiseaux momifiés de cette espèce, recueillis dans les dépôts de fondation d'un temple de Thoutmès III, sont au Muséum de Lyon, où ils ont été étudiés par M. Gaillard (1908). Cette « oie du Nil », domestiquée de très bonne heure, était à la fois oiseau de basse-cour, oiseau familier, oiseau divin et oiseau d'offrande. Sous le nouvel Empire, le dieu *Smon* fut assimilé à *Amon* ; plus tard, il fut peut-être assimilé à *Horus*. « Il est très vraisemblable que l'*Enfant à l'oie* est un groupe religieux local, rappelant le culte du *chenalopex* associé à Horus. » Mais, dans ce groupe dont il y a plusieurs répliques en marbre, « l'oiseau est beaucoup trop grand pour être une oie du Nil ». L'auteur n'a pas connu *Cultes*, t. V, p. 178 sq. (*Rev. de l'Université de Bruxelles*, 1900-1901, t. VI, p. 241).

S. R.

Einar Gjerstad. *Studies on prehistoric Cyprus.* Upsal, Lundequist, 1926 ; in-8°, 342 pages, avec nombreuses gravures. — On ne connaît encore qu'une station néolithique à Chypre ; en revanche, celles de l'âge du bronze (ou plutôt du cuivre) [1] sont extrêmement nombreuses. L'auteur, qui a étudié longtemps dans l'île et y a même pratiqué des fouilles, a entrepris de classer ces stations, d'en répartir typologiquement les produits et d'en fixer la chronologie. La période la plus récente, *chypriote tardif III*, est datée par des trouvailles égyptiennes vers 1200-1000. La période qui précède, *chypriote tardif II*, est datée par un scarabée au nom de Tiy et une bague d'argent au nom d'Ikhnaton, 1400-1200. Pour le *chypriote tardif I*, on est plus embarrassé, mais des considérations fondées sur la poterie autorisent les dates 1600 à 1400. Le *chypriote moyen*, qui comprend également trois phases, aurait duré de 2100 à 1600. Ce n'est que par conjecture qu'on peut placer les trois phases du *chypriote ancien* entre 3000 et 2100. L'an 3000 marquerait à peu près le début de l'âge du cuivre dans l'île. Le fer n'y paraît que dans le *chypriote tardif III*, vers 1200, et encore de façon sporadique. Cela concorde avec la thèse récente (1923) de M. Blinkenberg qui, se fondant sur une lettre de Chattusil II à Ramsès II, où il est question du présent d'une épée de fer, estime que le travail de ce métal a commencé en Asie Mineure vers le XIIIe siècle et ne s'est répandu que lentement. M. Gjerstad a été à bonne école ; c'est un archéologue très compétent et consciencieux.

S. R.

R. Demangel. *Le tumulus dit de Protésilas.* Paris, E. de Boccard, 1926 ; in-4°, 79 pages, avec plans et figures. — De 1921 à 1923, l'occupation de Constantinople et de ses environs par les troupes interalliées permit à des savants français, sous la bienveillante direction du général Charpy, de procéder à des fouilles intéressantes. Celle qu'on décrit ici, avec un grand luxe d'illustrations, a eu pour objet le tumulus dit de Protésilas près de Sedd-ul-

1. Voir, sur la longue persistance du cuivre à Chypre, l'intéressante note des pages 229-230.

Bahr. Ce n'est pas, comme on le croyait, un tumulus funéraire, mais un *tell* renfermant de nombreux vestiges d'habitats, depuis l'époque préhistorique jusqu'aux temps byzantins. La plupart de ces habitats sont contemporains des établissements I-V d'Hissarlik ; on y a recueilli quelques beaux spécimens de poterie néolithique, un grand nombre de haches polies, de mortiers, de meules, de fusaïoles, etc. Comme la stratigraphie a été partout rigoureusement notée, les fragments même les plus modestes prennent de l'intérêt. L'établissement de la fin de l'époque romaine succéda à une période de près de vingt siècles où la butte resta sans occupants; une monnaie de Justin II (568) donne une date moyenne. On ne peut que rendre hommage au soin avec lequel cette exploration a été conduite et relatée; il y a un bon index et d'excellentes cartes [1].

S. R.

Stanley Casson. *Macedonia, Thrace and Illyria.* Oxford, University Press, 1926, in-8, 357 pages, avec nombreuses cartes et gravures. — Cet ouvrage de géographie historique et archéologique, fruit d'explorations et de lectures également considérables, porte sur une vaste étendue de territoires hier encore en partie inexplorés, de la côte adriatique à la mer Noire, de la Save et du Danube jusqu'au Pénée et aux Dardanelles. Les cités grecques de la mer Noire n'ont pas été ici l'objet d'une étude détaillée, mais la Macédoine, la Thrace et l'Illyrie l'ont été, dans la mesure des connaissances actuelles, depuis les temps préhistoriques jusqu'à l'époque de Philippe fils d'Amyntas. Les régions qui se recommandent surtout à des recherches ultérieures sont l'Albanie, l'Épire grecque, la Serbie centrale et la Thrace orientale, que la méfiance turque rend inaccessible; mais ce que nous savons déjà et ce que M. Casson y ajoute forment un ensemble d'une haute importance pour la préhistoire de toute la presqu'île balkanique, où deux Français, Cousinéry et Desdevises, ont été des pionniers. Que de projets de fouilles pourront naître dans l'esprit de ceux qui liront ces pages! L'archéologie préhistorique et protohistorique commence à peine à recueillir là des matériaux qui promettent d'être extrêmement abondants, surtout pour l'âge du bronze; les spécimens qu'a publiés M. Casson sont du plus grand intérêt. Je traduis quelques lignes bonnes à retenir (p. 156) : « La seconde cité de Troie est en relations étroites avec l'âge du bronze de Hongrie. La Macédoine, à la même époque, est aussi en relations avec la Hongrie et le Nord-Ouest. Pendant les mouvements d'où résultèrent ces rapports, la Thrace centrale et le territoire bulgare actuel étaient isolés : la culture néolithique s'y éteignit et celle du bronze y parvint à peine. Mais, en Macédoine et dans la Troade, la culture néolithique se continua par celle du bronze, d'abord d'un type égéen, puis d'un type septentrional. Par suite, les Phrygiens doivent être considérés comme les porteurs de l'âge du bronze au nord de l'Égée, et c'est dans les couches de l'âge du bronze que les vestiges de ce peuple doivent être cherchés. L'âge de fer marque une rupture brusque avec le passé, vers le XIe siècle. Un peuple armé de l'épée de fer, venant du Nord, a envahi, tant dans la Troade que dans la vallée du Vardar, les régions encore à l'âge du bronze. Ces nouveaux venus

1. Courte, mais substantielle préface de M. Diehl, où l'on notera l'assurance que beaucoup de restes de Byzance se cachent encore dans le sous-sol de Constantinople (fouilles françaises de Gulhané).

ne sortaient pas d'un pays très septentrional, mais du Nord-Ouest, des environs du Caucase, etc. ». Il faut lire le reste, et bien d'autres choses qui importent à l'histoire primitive, dans l'original, qui est bien illustré et clairement écrit.

S. R.

Ernst Kjellberg. *Studien zu den attischen Reliefs des V Jahrhunderts.* Upsal, Almquist, 1926; gr. in-8, 151 pages avec 18 planches. — L'objet principal de cette dissertation est de dégager les différentes tendances qui se font jour dans le style attique du relief au v[e] siècle. Ces tendances ne résultent pas essentiellement d'influences étrangères. Le style qu'on peut appeler *linéaire* se forme au Parthénon et atteint son apogée avec les reliefs de la Balustrade d'Athéna Niké; puis, la mode ayant changé, on économise les lignes pour en fortifier l'effet; l'art ne cherche plus tant la silhouette que le mouvement et le volume. Dans le détail, il y a beaucoup d'observations neuves et intéressantes. L'auteur est d'accord avec Curtius pour attribuer à nombre d'artistes la frise du Parthénon, dont il est vraiment impossible, vu les inégalités qui sautent aux yeux, de faire un bloc, encore moins un bloc intangible, où il faut tout admirer, sous peine d'être taxé de barbarie [1].

S. R.

K.-E. Grinevitch. *Guide illustré de Chersonnèse. Histoire, ruines et Musée. — Les murs de Chersonnèse ; tombeau au-dessus du mur et porte d'entrée.* 2 brochures in-12 et in-8, de 159 et 72 pages, avec nombreuses illustrations. Sébastopol, commissariat de l'Instruction publique, 1926 (en russe). — Le Musée de Chersonnèse, fondé en 1888, n'a reçu une installation convenable (dans un monastère désaffecté) qu'en 1925. La première des deux brochures que nous annonçons expose l'historique des fouilles (depuis 1827) et donne un catalogue sommaire des collections. La seconde est surtout consacrée au contenu d'un riche tombeau grec découvert en 1899 sur le pourtour de l'enceinte; il y a là des bijoux admirables de 350 à 280 avant Jésus-Christ, notamment un collier d'or orné d'une figurine de Sirène qui est un chef-d'œuvre. Le reste du mémoire concerne les murs de la ville et sa porte monumentale, d'un grand intérêt pour l'étude de la fortification ancienne, telle qu'on la trouve à Messène, à Mégara Hyblæa et ailleurs. Remercions M. Grinévitch et souhaitons qu'il puisse réaliser son projet de faire connaître les matériaux inédits qu'a mis au jour et ne cessera de rendre à la lumière l'exploration de cette petite Grèce coloniale, la Chersonnèse taurique.

S. R.

Th. Reinach. *La musique grecque.* Paris, Payot, 1926; in-12, 208 pages (dont 30 de musique). — Ce petit livre nous donne ce qu'on ne trouve nulle part ailleurs : tous les restes actuellement connus de la musique grecque, intégralement transcrits. C'est dire qu'il rend un réel service. Il en rend encore par sa clarté et par le ferme propos de l'auteur de ne pas dissimuler sous des phrases les inévitables lacunes de son savoir : « J'ose avouer, écrit-il

---

1. Planches très intéressantes, notamment d'après les têtes de Rhamnus et la copie de la base de la Némésis à Stockholm, autrefois chez Piranesi (*Rép. rel.*, III, 522, 2).

à peu près, que je ne sais pas au juste ce que c'est qu'un mode grec, à l'exception de la *Doristi*, et que je ne sais pas scander, ce qui s'appelle scander, une ode de Pindare ou de Bacchylide. » A la bonne heure! Voilà qui est parler franc. Philologues et archéologues feront bien, le cas échéant, de suivre cet exemple, au lieu de jeter de la poussière aux yeux du lecteur.

X.

J.-G. Frazer. *Atys et Osiris.* Trad. de H. Peyre. Paris, Geuthner, 1926; in-8, 305 pages. — Encore une bonne traduction, avec notes rejetées à la fin, d'une des ramilles les plus brillantes du *Golden Bough*. Pourquoi la graphie *Atys* au lieu d'*Attis*, seule forme attestée? Mais ce n'est qu'une chicane. L'œuvre même de Sir J. Frazer est assez connue pour qu'il soit inutile de la résumer. — P. 19, l'assimilation de Marsyas à Attis est légitime; il y a là deux exemples de dieux pendus et ce ne sont pas les seuls. Mais Marsyas est encore autre chose; c'est un âne divin, dont on montrait la dépouille à Celaenæ, un *totem* périodiquement sacrifié. S'il paraît, dans la légende, comme une victime d'Apollon, c'est que les Hyperboréens passaient pour sacrifier des ânes à ce dieu. Je crois avoir démontré cela et autre chose (*Cultes*, IV, p. 29-44); au fond de toutes ces légendes barbares, il y a le sacrifice d'un animal sacré, suivant la doctrine (non réfutée) de Robertson Smith. Attis fut d'abord un sanglier.

S. R.

M. Rostovtzeff. *The social and economic history of the Roman Empire.* Oxford, Clarendon Press, 1926; gr. in-8°, xxv-693 pages, avec 60 planches. — Le sujet traité dans ce gros volume est assez nouveau. Ce n'est pas une histoire politique et intellectuelle de l'Empire romain, mais une histoire économique et sociale en relations avec la politique des empereurs. Le IIe et le IIIe siècle, trop négligés dans les ouvrages généraux qui font autorité, ont été étudiés avec le plus de détail. Voici, en quelques lignes, la doctrine de l'auteur, telle qu'il l'a exposée lui-même dans une instructive préface. Les deux ordres privilégiés, sénateurs et chevaliers, avaient constitué, vers la fin de la République, une classe oppressive de grands propriétaires terriens et de négociants. Contre eux se coalisèrent la bourgeoisie et le prolétariat italiens; le règne d'Auguste marque un compromis entre ces forces opposées. Les *Julii* et les *Claudii* abaissèrent les ordres privilégiés pour développer la bourgeoisie urbaine dans tout l'Empire et s'appuyer sur elle; les Flaviens écartèrent, en outre, les parvenus de la faveur impériale. Dès lors, l'Empire repose sur la classe moyenne et la vie urbaine, dont les tendances et les besoins ont pour interprètes le sénat des Flaviens et l'aristocratie municipale des provinces. Sénat et aristocratie municipale étaient hostiles à la monarchie militaire et absolue : de là, le gouvernement presque constitutionnel des Antonins. Mais la classe moyenne des villes, dont la puissance reposait sur le travail des prolétaires, s'isola d'eux de plus en plus *(honestiores, humiliores)* et il en résulte un antagonisme croissant entre les villes et les campagnes, d'où la crise finale du IIIe siècle, où les aspirations du prolétariat, soutenues par l'armée, furent, en général, secondées par les empereurs. En vain les Sévères tentèrent un compromis : la guerre sociale et civile ne put être évitée et, de la ruine de la bourgeoisie et des classes dirigeantes, sortit

le despotisme oriental des deux derniers siècles, fondé sur l'armée, la bureaucratie et la masse des paysans.

Le texte de ce livre, copieusement illustré, est dépourvu de références; celles-ci, avec les discussions critiques, qui sont très importantes, remplissent les pages 489-631, imprimées en petits caractères. C'est là que les lecteurs érudits trouveront de préférence leur gibier, en particulier de très nombreuses citations de travaux russes et américains récents, qui sont peu connus en Europe. On apprécie dans ces notes non seulement une immense érudition [1], mais l'indication de beaucoup d'idées nouvelles et de sujets qui demanderaient à être traités à fond. Grâce à l'aide de M. J. G. C. Anderson, les tendances « slaves » de l'auteur à la prolixité ont été quelque peu restreintes : texte et notes se lisent sans trop de peine. L'illustration a le mérite rare de n'être pas banale; les monuments reproduits sont en partie peu connus, en partie même inédits. L'index est très complet. En somme, *magnum opus*.

S. R.

Andreas Alföldi. *Der Untergang der Römerherrschaft in Pannonien*. Band II. Berlin, W. de Gruyter, 1926; in-8°, 104 pages et 11 planches. — Je ne connais pas le tome I de cet ouvrage. Le second est particulièrement intéressant pour l'étude des styles barbares à l'époque des invasions, époque de laquelle nous possédons des monuments très nombreux, mais dont le classement chronologique et ethnographique laisse encore beaucoup à désirer (voir l'exposé général d'E. Brenner sur l'état des recherches mérovingiennes, 1915). M. Alföldi a rendu très vraisemblable la proposition suivante, qui est à peu près nouvelle : « Le groupe le plus important des antiquités hongroises de l'époque des invasions, caractérisé par un décor où dominent les griffons, les rinceaux et les combats d'animaux, n'est autre que l'héritage des Avares, qui ont occupé le pays pendant trois siècles. » Les affinités de cet art barbare avec celui de l'Asie russe et de la Chine ont souvent été mises en lumière au cours de ces dernières années. M. Alföldi a précisé ces affinités en insistant, après Tallgren et Strzygowski, sur l'analogie de la décoration métallique des Avares avec celle des régions de l'Altaï et de l'Iénisséi (environs de Minoussinsk). Cette civilisation de Minoussinsk était-elle turque, ou a-t-elle été seulement adoptée par les Turcs et répandue par eux? C'est ce que nous ne tarderons pas sans doute à savoir, car la curiosité des savants se porte vivement de ce côté.

S. R.

Reiner Müller. *Die Geographie der Peutingerschen Tafel in der Rheinprovinz, in Holland und Belgien*. Gotha, J. Perthes, 1906; gr. in-8, 8 pages. — On trouvera, dans cette courte brochure, des nouveautés intéressantes, entre autres celles-ci : *Aduatuca* n'est pas Tongres, mais la citadelle de Liége; les chiffres de la Table de Peutinger, en pays batave, indiquent des milles, non des lieues. De la sorte, il a été possible de restituer le tracé, encore inconnu, des deux routes de Nimègue à Leyde. « La Table de Peutinger, dit l'auteur,

1. Pourquoi citer des écrits que l'on dit sans valeur ? Que vient faire Duviquet à la page 605 (39) ? Mais ces excès de bibliographie sont très rares.

est un monde en soi, où l'on peut encore faire des voyages de découverte. » Il l'a prouvé [1].

X.

W. Unverzagt. *Studien zur Terra sigillata mit Rädchenverzierung* (extr de la *Prähist. Zeitschrift*, t. XVI, 1925) ; gr. in-8, p. 124-165, avec 30 gravures. — Les vases en *terra sigillata* ornés à la roulette ont été fabriqués en grand nombre dans les ateliers de l'Argonne; quelques ornements employés à cet effet relèvent du symbolisme chrétien (monogramme du Christ, raisins, colombes, poissons, croix, chandelier à sept branches), d'autres du symbolisme astral et magique (soleil, croissant lunaire, planètes), le tout fortement stylisé. Des céramiques ornées au moyen d'impressions mécaniques se rencontrent à Bordeaux, à Marseille, à Baou-Roux, à Narbonne, à Yverdon, etc. (vers 350-550). Dans tout le bassin de la Méditerranée, vers la même époque, on trouve les restes d'une céramique à reliefs, mais sans emploi de la roulette. Les plus anciens exemples certains de l'emploi de la roulette dans la décoration des vases de l'Europe occidentale appartiennent à l'époque de Latène II en Gaule (Beuvray). Cette technique a survécu en pays rhénan. « L'ornementation à la roulette de la *sigillata* de la Gaule du Nord est la continuation directe d'un système décoratif celtique, lequel fut temporairement refoulé, depuis le milieu du IIe siècle, par des techniques et des formes gréco-romaines, pour renaître et fleurir dans les derniers temps de l'Empire romain, époque où toutes les anciennes civilisations indigènes reprennent le dessus sur l'hellénisme. » L'origine même du style décoratif de Latène II doit être cherchée à l'époque de Hallstatt (plaques ornées de la coll. Nessel, etc.). Le style propre de Latène a momentanément étouffé ce style géométrique, comme celui-ci l'a été, temporairement aussi, par le style gréco-romain. Les événements historiques expliquent fort bien cette évolution :

1° Le style de Latène envahit celui de Hallstatt dans l'Allemagne du Sud et plus à l'est, par l'effet des grandes conquêtes celtiques vers 500 avant Jésus-Christ.

2° Les Celtes sont affaiblis par les progrès des Germains au nord-est, ceux des Romains au sud; d'où une renaissance du style indigène du premier âge du fer (vers 150 avant J.-C.).

3° La victoire des Romains assure la prédominance du style gréco-romain (depuis l'ère chrétienne).

4° La décadence de l'Empire, après 250, permet aux tendances indigènes de reprendre le dessus.

5° L'invasion germanique recouvre la nouvelle couche où ont refleuri les tendances celtiques et introduit la décoration animale, originaire de l'est [2].

S. R.

---

1. Je note (p. 8) une hypothèse intéressante. *Caruone* serait *Car-rîône*, passage des chars ; dans des noms comme *Rheindorf*, la syllabe *Rhein* désignerait le passage. L'auteur croit possible que le nom même du Rhin s'explique par les nombreux points de passage (*Rhene*) que les indigènes désignaient aux voyageurs étrangers et que ceux-ci prirent pour le nom du fleuve.

2. « Ces principes, qui caractérisent l'art de Latène, nous les retrouvons non seulement à l'époque de la domination romaine, mais encore et surtout lorsque la domination romaine aura pris fin... Quand les révolutions auront affaibli l'influence

Camille Jullian. *Histoire de la Gaule*, t. VII. *Les empereurs de Trèves.* Paris, Hachette, 1926; gr. in-8, 325 pages. — Profondément troublée, ravagée et appauvrie par trente ans de guerres et d'invasions, la Gaule renaît à la prospérité sous Dioclétien, grâce surtout au régime de Constance, et jouit d'une longue paix sous Constantin. Cette paix continua pendant treize ans, jusqu'à l'usurpation de Magnence (350), que l'on savait d'origine franque ou alamanique. La guerre civile de deux ans qui suivit ouvrit de nouveau la Gaule aux Alamans; la grande invasion de 355 accumula des désastres que Julien devait venger, non réparer (356-9). Valentinien, « Auguste de la frontière », eut le mérite de garder fermement la ligne du Rhin, et Jovin délivra la Gaule que les Alamans avaient de nouveau envahie. Trèves, pendant huit ans, redevint capitale, centre d'une activité militaire incessante et de grands travaux de défense, autant que d'une renaissance littéraire : l'empereur donna Ausone pour professeur à son fils Gratien. C'est sous Gratien surtout que Martin de Tours exerça son apostolat en Gaule; il fut « le principal héros du christianisme triomphant », à une époque de paix et de prospérité relative où « la force et la grandeur de l'Empire reposaient sur la fidélité des Francs ». Mais déjà s'annonçaient les catastrophes suprêmes, conséquences de la poussée des Huns et de la défaite des Goths. Honorius sembla se désintéresser de la Gaule et n'y vint jamais; il oublia, dans sa résidence de Milan, que la défense de l'Occident était sur le Rhin et combien la fidélité des Francs importait à cette défense. — Volume admirable après tant d'autres, *omni laude major* [1].

S. R.

O. Tschumi. *Urgeschichte der Schweiz.* Huber, Leipzig, 1926; in-8°, 192 pages, avec 20 planches et 6 figures. — Depuis Heierli, dont le grand ouvrage s'adresse d'ailleurs plutôt aux érudits, nous n'avions pas eu de tableau d'ensemble de la Suisse préhistorique et protohistorique. L'excellent connaisseur qu'est M. Tschumi était tout désigné pour écrire le petit livre bien informé qui doit servir de premier manuel aux étudiants des antiquités helvétiques. Les pages qu'il a consacrées au folklore, à la religion, aux us et coutumes populaires sont en partie aussi nouvelles qu'intéressantes. L'illustration est très bien choisie; on y trouve, par exemple, les objets découverts en 1923 près de Berne (bracelets et autres objets du Latène), la représentation du *cadre de bois* d'une hutte de l'âge de bronze (lac de Hallwyl), les bronzes d'Amsoldingen, de Toffen, de Ringoldswyl, etc. On se serait passé des statuettes de Muri qui sont de style purement romain, mais on regrette de devoir se passer d'un index. Pourquoi faut-il réitérer si sou-

---

méditerranéenne, c'est le style... de Latène qui reprendra le dessus. Il y a un air de famille facile à constater entre la céramique noire de la Marne et la céramique noire mérovingienne. En Gaule, il est impossible de ne pas observer la continuation du style propre à l'industrie gauloise antérieure, etc... » J'écrivais cela en 1894, et demande la permission de le rappeler (*Bronzes figurés de la Gaule*, p. 2 et suiv.).

1. L'impression est correcte, même belle, le papier beaucoup trop fort. — Le tome VIII de cet ouvrage grandiose (*les Empereurs de Trèves, la terre et les hommes*, 387 p.) a paru quelques jours après le t. VII. C'est un tableau complet de la société gallo-romaine de la décadence, le premier que nous ayons — un chef-d'œuvre de pénétration et de beau langage, dont notre temps peut s'honorer non moins que l'auteur.

vent la même plainte? Les bibliothèques publiques, qui constituent une bonne clientèle, devraient mettre à l'index les livres, grands ou petits, qui n'en ont pas.

S. R.

Philippe Héléna. *Les grottes sépulcrales des Monges à Narbonne.* Toulouse, Privat, 1925; in-8°, 114 pages, avec 12 planches et 10 figures. — Dans des cavités naturelles transformées en cryptes funéraires, l'auteur a recueilli des os humains qui n'étaient jamais en connexion anatomique, preuve qu'il s'agissait d'ensevelissements secondaires, après décharnement. Quelquefois les os ont été brisés et rongés par des carnassiers, qui semblent avoir attaqué les cadavres exposés à l'air. Les mobiliers des sépultures — poteries grossières, toujours brisées; perles et pendeloques, ces dernières parfois en forme de tortues; pointes de flèche en silex, rares objets de bronze — appartiennent à des époques assez différentes, depuis le néolithique jusqu'au Bronze I; mais c'est l'énéolithique qui domine. Quelques objets témoignent de relations commerciales assez étendues (ambre, callaïs, ivoire, jayet, serpentine). Tout cela a été parfaitement décrit et figuré par M. Héléna. Il s'est laissé aller, il est vrai, à la suite de M. Siret, aux illusions tentantes du symbolisme [1]; mais ces hypothèses sont indépendantes des faits précis et intéressants qu'il a nettement et complètement exposés.

S. R.

P. Paris, G. Bonsor, A. Laumonier, R. Ricard, C. de Mergelina. *Fouilles de Belo (Bolonia, province de Cadix)* [1917-1921]. T. II. *La Nécropole.* Bibliothèque de l'École des Hautes Études hispaniques, fasc. VI *bis.* Bordeaux et Paris, 1926; in-8° de 214 pages, 33 planches et 103 figures. — Le deuxième volume des *Fouilles de Belo* est consacré à la description et à l'étude de la nécropole située à l'ouest de la ville romaine, en bordure du rivage. Au-dessus de quelques tombes à inhumation contemporaines du règne de Claude s'étend un vaste champ de sépultures à incinération. Les plus anciennes (Ier siècle ap. J.-C.) consistent en un ossuaire de pierre ou en une urne de terre, plus rarement de verre, qui renferment les cendres déposées dans le sol sur l'emplacement du bûcher et accompagnés de quelques vases d'offrandes; un buste des plus grossiers surmonte la fosse. A partir du IIe siècle apparaissent les monuments funéraires : stèles pyramidales dressées au-dessus du caveau; tables à libations, caissons demi-cylindriques, enclos rectangulaires renfermant l'ustrinum et le caveau, celui-ci parfois décoré de peintures; mausolées. Les mobiliers sont plus importants, monnaies, miroirs, poinçons, soucoupes, plats et gobelets en terre rouge brillante, débris de céramique sigillée. Après la destruction de Belo par les bandes barbares du milieu du IIIe siècle, l'usage de la crémation disparaît, les cadavres sont inhumés dans des fosses, protégées par des murs dont les matériaux sont empruntés aux monuments

---

1. P. 93 : « Nous voyons volontiers dans les triangles hachurés (de la poterie énéolithique) la représentation de l'organe de la maternité... Le principe mâle n'est pas absent et nous le reconnaissons dans le ruban en zigzag intentionnellement ménagé entre les deux séries de triangles. » Pourquoi ces sauvages y auraient-ils mis tant de mystère s'il leur importait de représenter *lingam* et *yoni?* Ce sont là de pures divagations.

ruinée de la nécropole et l'on dépose dans le caveau une poterie et un plat ornés de reliefs d'applique (type d'El-Aouja).

Les fouilles du cimetière de Belo ont apporté d'heureuses précisions à l'étude des rites funéraires de l'Espagne romaine. Cette coutume qu'avaient les habitants de la cité de mettre leurs tombes sous la protection d'un génie figuré par un buste grossier, une simple stèle à sommet arrondi ou même un galet, est des plus curieuses et M. Bonsor y reconnaît à juste titre le souvenir d'une très ancienne tradition. Ne pourrait-on même rapprocher les *muñecos* et leurs dérivés des grandes stèles discoïdales hispaniques? Non moins importantes sont les découvertes de céramique. Il est, en effet, très remarquable que parmi les 200 estampilles recueillies, 29 au moins sont dues aux potiers de la Graufesenque; désormais il faut élargir singulièrement la zone de dispersion des produits des ateliers rutènes. Enfin, la présence de vases à relief d'applique semblables à ceux recueillis en Tunisie depuis quelques années à El-Aouja ne permet plus de douter de l'authenticité de ces produits africains.

R. L.

José Ramón Mélida. *Monumentos romanos de España. Noticia descriptiva.* Madrid, 1925; in-8°, 152 pages et planches hors texte. — Ce volume, publié sous les auspices de la Commission royale de Tourisme, est appelé à rendre d'utiles services aussi bien aux archéologues qu'aux voyageurs. Les travailleurs y trouveront un inventaire critique et une description sommaire des monuments romains de l'Espagne, dont les principaux ponts de Mérida et d'Alcantara, aqueducs de las Ferreras, de Segovie et de Mérida, château d'eau de Cornalvo, murailles de Lugo, théâtre de Mérida, etc., sont reproduits en rotogravure à la fin du volume.

R. L.

Junta de Museos de Barcelona. *Museo de la Ciudadela. Catálogo de la sección de Arte románica*, por **Joáquim Folch y Torres.** 1 vol. in-8° de 139 pages, 182 figures et 2 planches en couleurs. Barcelone, Thomas, 1926. — La collection d'art roman du Musée de la Ciudadela est l'une des plus remarquables d'Espagne : en plus des objets de culte, images de la Vierge ou des saints, crucifix, rétables et devants d'autels polychromes, plaques d'orfèvrerie, tissus brodés, elle contient un ensemble très précieux de fresques provenant de la décoration des églises rurales catalanes. La plupart de ces peintures, dissimulées sous plusieurs couches de crépi, furent enlevées par les soins de la Junta des Musées et remontées sur les copies des ensembles architecturaux auxquels elles appartenaient. Parmi les plus remarquables il faut signaler celles de l'abside de Ginestarre de Cardos, de San Miguel de Angulasters, d'Esterri de Cardos représentant le Christ entouré des symboles des évangélistes, des apôtres et des saints, les fresques de l'église de Pedret, les plus anciennes de Catalogne, sur les murs de laquelle se déroule la parabole des vierges sages et des vierges folles, les guerriers de la porte de l'église de San Juan de Bohi. Du monastère bénédictin de San Saturnino de Tabernoles provient un curieux baldaquin d'autel constitué par une table de bois peint soutenue par deux madriers insérés dans les murs de l'abside.

D'excellentes illustrations accompagnent un texte clair et précis.

R. L.

J. Serra-Vilaró. *Escornalbou prehistorich.* Castell de San Miquel d'Escornalbou, 1925; in-8º de 62 pages, 43 planches et 11 figures. — Au-dessus de la plaine de Tarragone, la montagne de Santa Barbara forme un chaos de roches énormes dont les enchevêtrements ont donné naissance aux grottes et aux abris bien connus d'Escornalbou. L'une de ces cavernes, la *cova Josefina*, a été occupée depuis le néolithique jusqu'au début de l'âge du fer. On y pénètre par un étroit couloir ouvrant sur une première chambre d'où l'on peut descendre dans une seconde salle communiquant avec d'autres pièces de dimensions assez resteintes. L'outillage de pierre et de silex est représenté dans le gisement par des haches polies, des percuteurs, des éclats et surtout des lames de couteaux; l'os a été utilisé pour la fabrication de pointes de flèche à pédoncule et à ailettes, de sagaies et de pendeloques; les objets de métal sont rares, une hache de cuivre, des pointes de flèches en bronze; toutefois, la découverte d'un moule et d'un vase pour le traitement du minerai semblable à celui de Riner, aussi bien que l'abondance des tessons de poterie à décor d'incisions, tendent à prouver que la grotte fut surtout fréquentée aux époques du cuivre et du bronze.

R. L.

Antonio Prieto y Vives. *Los reyes de taifas. Estudio historico-numismatico.* Madrid, Centro de Estudios, 1924; gr. in-8º, 279 pages et 16 planches. — Au début du XIe siècle, l'unité de l'Espagne arabe se brisa; il n'y eut plus que des roitelets appelés par les historiens du cru *Maloûk et-tawdif* et par les Espagnols *reyes de taifas*. C'est une époque obscure et dont la numismatique est aussi confuse que la politique; les pièces frappées par les *reyes de taifas* sont d'ailleurs rares. L'auteur de ce livre, à la fois numismate et arabisant, a fait effort pour débrouiller tout cela, éclairant l'histoire par les monnaies et les monnaies par l'histoire. C'est un travail considérable, mais que je n'ai pas les clartés nécessaires pour juger.

S. R.

Aleksandra Karpinska. *Kurhany*, etc. *(Les tumulus de la période romaine en Pologne et, en particulier, ceux du type de Siedlemin, Posnanie).* Poznan, 1926; in-8º, 174 pages, avec nombreuses gravures et un résumé en français. — D'une étude extrêmement détaillée, l'autrice conclut que les tumulus du type de Siedlemin et les sépultures similaires d'époque romaine impériale ont été élevés par les descendants de la population qui a produit la civilisation dite *lusacienne* (âge du Bronze III). En dépit de nombreuses invasions, cette population n'a pas émigré, et, chaque vague d'invasion passée, s'est réveillée à une vie nouvelle; elle appartenait, comme on l'a déjà soutenu, à la famille slave.

S. R.

Ch. Diehl, *Manuel d'art byzantin.* Deuxième édition revue et augmentée Paris, Picard, 1925-1926; 2 vol. de 946 pages, avec 448 gravures. — Si cette deuxième édition d'un très bon livre est beaucoup plus considérable que la première, c'est peut-être l'effet de la première. Devançant toutes les autres synthèses, elle a singulièrement encouragé de nouvelles recherches qui, surtout en Serbie, en Bulgarie et en Roumanie, se sont montrées très fécondes.

D'autre part, le chercheur original qu'est M. Strzygowski a formulé de nouvelles hypothèses qu'un ouvrage d'ensemble n'a pas le droit d'ignorer. « C'est une grosse question de savoir, écrit M. Diehl, quelle a été, dans la formation de l'art chrétien d'Orient, la part de la Mésopotamie, de l'Iran, de l'Arménie, et quelques réserves que l'on puisse faire sur l'importance relative de ces diverses influences, ce serait traiter trop injustement le grand savant qu'est Strzygowski de sembler négliger ce qu'il a apporté de faits nouveaux, d'idées souvent discutables, mais toujours intéressantes. » On ne peut négliger davantage le puissant effort qu'a fait M. Millet pour « reconnaître et caractériser des écoles d'art distinctes dans le bloc compact de l'art chrétien à son apogée ». Il est heureux que M. Diehl, après MM. Dalton et Wulff, ait cru devoir, en soumettant son œuvre à une revision minutieuse, donner à la science un nouveau manuel parfaitement à jour. Ceux qui connaissent les nombreux travaux du même érudit n'ignorent pas qu'à la différence d'autres byzantinistes il joint au savoir le talent de bien dire; si quelques jeunes archéologues l'ignorent encore, qu'ils s'édifient en lisant ces deux beaux volumes [1].

S. R.

Georges Duthuit. *Byzance et l'art du XIIe siècle*. Paris, Stock, 1926; in-12, 121 pages, avec gravures. — L'opposition radicale, profonde, inconciliable entre le temple classique (Parthénon) et le temple byzantin (Saint-Marc), tel est le *leitmotiv* de ce petit livre peu banal et qui témoigne d'une sérieuse préparation. Prichard est loué et suivi; Diehl, Bréhier, Dalton, Strzygowski, Kondakoff, ont été lus et sont critiqués avec indépendance. Que ne puis-je ajouter : en français lisible? L'auteur se complaît dans ce que Voltaire appelait — même chez Corneille — le galimatias. Exemple (entre cent) :

Justinien et Théodora ne ressemblent en rien, singulièrement, aux horrifiques descriptions soi-disant inspirées des effigies de Ravenne et qui nous dévoilent des apparitions de cauchemar, une seconde galvanisées par le cérémonial avant la rechute sur des coussins où roucouler et gémir, parmi les fleurs vénéneuses et les mouches rutilantes, au pied d'un crucifix.

On se passerait bien de ces enjolivements-là [2].

S. R.

---

1. Au point de vue de l'art il y a dans cet ouvrage la première publication d'un vrai chef-d'œuvre : la Vierge orante découverte en 1922 dans les fouilles du corps expéditionnaire français à Gulhané (fig. 315). Si vraiment on pouvait sculpter aussi délicatement au xe siècle, c'est qu'on s'y inspirait de modèles de quinze cents ans antérieurs. L'index, dû à M. Rémy Delauney, a été fait avec un soin touchant, mais d'après des principes que je réprouve. On y trouve, par exemple, le mot *médaillon* suivi (sans indications analytiques) de 85 chiffres ; à quoi cela peut-il bien servir ?

2. Il ne manque pas de noms estropiés (*Phocius*, p. 18 ; *Bayet* pour *Gayet*, p. 27 ; *Byos* pour *Brygos*, p. 58; *Rostootzeff*, *ibid.* ; *Mittra* pour *Mistra*, p. 68, etc.). Mais ce sont là des vétilles à côté des *points de vue invalidés* (p. 13), de *l'envoûtement des clichés académiques* (p. 32) et de tant d'autres expressions qui arrachent au lecteur énervé d'injurieux monosyllabes. Les illustrations ne sont pas mises en relations avec le texte par des renvois et semblent n'être là que pour le plaisir des yeux, ce qui n'est pas une justification suffisante.

G. Migeon. *Les arts musulmans.* Vanoest, Paris et Bruxelles, 1926; 48 pages et 64 planches. — Tous les archéologues connaissent et estiment le grand *Manuel d'art musulman* publié, dans la collection Picard, par MM. Migeon et Saladin. Depuis, il a paru l'important ouvrage général de E. Diez, *Die Kunst der islamischen Voelker* (1919) et ceux de E. Kühnel, notamment *Islamische Kleinkunst* (1925). Dans la collection que lance l'active librairie Vanoest, sous le titre de *Bibliothèque d'histoire de l'art*, M. Migeon a résumé, en 92 pages pleines de faits, l'état actuel de nos connaissances sur un sujet qu'il connaît si bien et qu'il a été le premier à exposer dans son ensemble (1907). Les 64 planches photographiques qui font l'attrait principal du nouveau volume ont été choisies avec beaucoup de goût; tous les arts de l'Islam s'y trouvent représentés par des chefs-d'œuvre et l'on a le plaisir de voir aussi quelques objets précieux tirés de collections privées (Stoclet, Curtis, Rothschild de Vienne, Personnaz, etc.). Le Musée du Louvre, qui doit à M. Migeon, aujourd'hui directeur honoraire, la plus grande partie de ses richesses orientales, tient naturellement un rang honorable dans cette belle anthologie. Nous avons là un livre d'enseignement infiniment précieux et auquel on ne peut que souhaiter — et prédire — une ample diffusion.

S. R.

Max Meyerhof. *Le monde islamique.* Paris, Rieder, 1926; in-8, 80 pages et 59 planches. — Exposé clair de l'histoire et de l'état actuel de l'Islam, où l'archéologie n'aurait pas de place si elle n'était représentée agréablement dans la riche série des illustrations. Le texte, en ce qui touche les questions difficiles de l'exégèse coranique, s'inspire des travaux du regretté Casanova. « Ce fut avant tout l'idée du jugement dernier qui eut sur Mahomet l'influence la plus profonde. Il a été en quelque sorte illuminé par l'idée que tout homme devait après sa mort rendre compte de ses actions, et dès lors il se sentit poussé impérieusement à prêcher aux Arabes cet évangile de salut... Le Coran, sous sa forme actuelle, a été le produit d'un remaniement de la part des fidèles du prophète. »

X

Adolfo Venturi. *L'arte italiana, Disegno storico con 300 illustrazioni.* Seconda edizione. Bologne, Zanichelli, s. d. (1924). — Comme on pouvait s'y attendre de la part d'un tel connaisseur de l'art italien, il n'y a de banalité ni dans le texte ni dans le choix des images. L'architecture n'est pas sacrifiée à la peinture, comme il arrive trop souvent, et la part faite aux mosaïques médiévales est relativement considérable. Pietro Cavallini, hier encore méconnu, est étudié plus longuement que tout autre peintre : c'est le vrai maître de Giotto, le fondateur *romain* de l'art nouveau. Quelques Florentins, en revanche, sont sacrifiés, par exemple les Lippi et Gozzoli, et Pérugin est expédié en peu de lignes. Parmi les illustrations, dont beaucoup n'ont pas encore paru dans des manuels, il en est dont le choix surprend d'abord, mais semble, à y regarder de plus près, se justifier. Je ne dis pas cela pour les deux mauvaises gravures (p. 315) qui veulent donner une idée de Gaudenzio Ferrari et de Sodoma, mais leur font tort. Il n'y a pas d'index!

S. R.

François Baix. *Étude sur l'abbaye et principauté de Stavelot-Malmédy.* Première partie, *l'Abbaye royale et bénédictine.* Paris, Champion, 1924; in-8°, 220 pages. — Saint Remacle, moine de Luxeuil, né vers la fin du VIe siècle, fonda l'abbaye double de Stavelot-Malmédy, qui, dans l'histoire de l'ancien régime, joua un rôle assez important pendant onze siècles. Ces deux petites villes, d'origine monastique, donnèrent, en effet, leur nom à une principauté minuscule qui disparut lors de la Révolution française; l'abbé, sur son domaine, était prince souverain, relevant du Saint-Empire. Le plus célèbre des anciens abbés fut Wibald (1130-1158), en qui se personnifia un régime théocratique institué à la frontière de la Belgique orientale. Les rapports fréquents de Stavelot-Malmédy avec la Lotharingie et les pays rhénans assurent à l'histoire de l'abbaye et de la principauté une place modeste, mais non insignifiante, dans l'histoire générale. Les très nombreux documents qui les concernent ont été mis en œuvre avec une patience admirable; de bonnes introductions résument clairement ce que les lecteurs non spécialistes doivent en retenir. On ne peut que féliciter M. François Baix d'avoir abordé, avec compétence et courage, un sujet aussi difficile et, en apparence du moins, aussi ingrat.

S. R.

L. Van Puyvelde. *Un hôpital du moyen âge et une abbaye y annexée.* Gand, Van Rysselberghe, et Paris, Champion; in-8, 124 pages, avec 51 plans et gravures (*Rec. de trav. de l'Univ. de Gand*, fasc. LVII). — L'hôpital civil de Gand dit Biloke (depuis 1231 au moins) se compose de nombreuses constructions anciennes et modernes; au centre est l'hôpital du moyen âge; à l'extrémité sud de l'enclos, cachée en partie par le monastère du XVIIe siècle, est l'abbaye où logeaient les religieuses affectées au service de l'hôpital. Une restauration intelligente de l'ancienne abbaye a eu pour objet d'y loger le Musée archéologique. L'occasion était bonne pour un érudit doublé d'un architecte de faire connaître pour la première fois, avec tous les détails désirables, le bel hôpital gothique, spécimen presque unique de ce genre de construction, et l'ancienne abbaye, intéressant exemple de l'architecture de briques en pays flamand. En s'acquittant de cette tâche, M. Van Puyvelde nous a révélé bien des choses, en particulier une fresque considérable, longue de 10 mètres, œuvre du XIVe siècle qui représente la sainte Cène. Il n'y a là aucune influence italienne; mais la comparaison de cette œuvre avec les miniatures du temps est fort instructive. Aucune future histoire de l'art flamand ne pourra faire abstraction de cette peinture, dont d'excellentes images reproduisent l'ensemble et les détails.

S. R.

La peinture au Musée du Louvre. *Écoles italiennes des XIIIe, XIVe et XVe siècles*, par **L. Hautecœur**. — *École française du XVIIe siècle*, par **P. Marcel** et **Ch. Terrasse**. Paris, L'Illustration, 1926. — Voici deux nouveaux fascicules de cette excellente publication, avec de copieuses et irréprochables gravures, des introductions bien informées, des notices et des bibliographies très complètes. Il serait assurément difficile de faire mieux; le Louvre, avec des catalogues de Villot, avait donné un bon exemple; puis il s'était laissé dépasser de beaucoup par d'autres Musées, et maintenant, avec ce splendide ouvrage, il se retrouve en tête. Que l'on consulte presque au hasard

une des petites dissertations consacrées à des tableaux discutés, comme la *Vierge* de Baldovinetti, le *Triomphe de saint Thomas* de Gozzoli : on trouvera tout ce que l'on peut désirer et peut-être même davantage, car les opinions des doctes y sont parfois recensées avec quelque excès de détail[1]. Mais ne nous plaignons pas que la mariée soit trop belle et exprimons sans réserves notre reconnaissance. Remercions aussi les auteurs et éditeurs de nous avoir donné nombre de fragments importants à plus grande échelle; cela constitue une facilité notable pour l'étude et nous vaut des pages admirables, comme *la Vierge et l'Enfant* extraits du grand tableau de Filippo Lippi.

S. R.

L. Réau. *L'art français aux États-Unis.* Paris, Laurens, 1926; in-4°, 210 pages, avec planches. — Si je signale ici ce beau volume, dont la matière principale sort de notre cadre, c'est qu'il donne plus que ne le promet le titre : une sorte d'inventaire très sommaire, mais pourtant très utile, des collections d'art aux États-Unis. Les œuvres importantes, antérieures au XVIIe siècle, y tiennent assez de place pour que les historiens de l'art du moyen âge et de celui de la Renaissance aient intérêt à y recourir. A quand le bienfaiteur qui sera le *Waagen* des États-Unis?

S. R.

Charles Oulmont. *Les lunettes de l'amateur d'objets d'art.* Paris, Grasset, 1926; in-8°, 253 pages, avec phototypies. — Ce petit livre a surtout pour objet d'armer les collectionneurs contre les faussaires. On y trouvera quelques observations intéressantes sur les craquelures et d'autres critères, plus ou moins incertains, d'authenticité. Le modeste glossaire archéologique, placé à la fin, pourra rendre service, bien qu'incomplet[2].

X.

H. Delafosse. *La première Épître aux Corinthiens.* Traduction, introduction et notes. Paris, Rieder, 1926; in-16, 196 pages (coll. *Christianisme*). — Les « prière d'insérer », glissés par les éditeurs dans les volumes, passent généralement dans les paniers des lecteurs. Celui-ci, signé de P.-L. Couchoud, est si spirituel que je ne résiste pas au plaisir de le sauver :

Cette épître est un étrange pot-pourri. Pêle-mêle avec des élans messianiques et des élévations mystiques, on y trouve une réglementation archaïque de la vie chrétienne. Le plus surprenant est que sur toutes les questions deux thèses contraires se trouvent juxtaposées. Faut-il se marier? Une thèse dit oui. Une thèse dit non. Peut-on manger des viandes consacrées aux idoles ? Certainement. Pas du tout. Les prédicateurs doivent-ils être nourris par la communauté ? Oui. Non.

On peut comparer ce document à ces curieuses résolutions rédigées à la fin des

1. Naturellement, sur ce terrain, on peut vouloir ajouter ou retrancher. Ainsi, à propos du tableau de Cima (p. 86), on aurait pu rappeler le paradoxe de Morelli qui nia l'authenticité de ce chef-d'œuvre (*Gal. zu München*, p. 234). Il y aurait un joli mémoire à écrire sous ce titre : *Morelli au Louvre;* on y montrerait le parti pris de malveillance de ce critique pour nos collections.

2. On trouve *diptyque*, mais ni *triptyque*, ni *polyptyque ;* on trouve *chauffeuse*, mais ni *caquetoire*, ni *causeuse ;* on trouve *cabinet*, mais ni *buffet*, ni *dressoir*, etc. Les notices sur le bronze, l'ivoire et la terre cuite sont déplacées dans un « petit lexique franco-antiquaire » (*sic*).

Congrès politiques. Les tendances opposées qui se sont affrontées veulent toutes figurer dans le texte final. Si l'une fait passer un paragraphe, l'autre ajoute aussitôt un autre paragraphe qui le balance ou le contredit.

M. Delafosse, le premier, discerne dans cette épître la contribution de plusieurs *mains*. Il lui applique le nouveau réactif puissant qu'il a déjà employé pour l'analyse du quatrième évangile et de l'épître aux Romains : distinction entre textes messianiques, marcionites et antimarcionites. Il montre comment une lettre assez chétive de Paul a été « transfigurée » par un théologien marcionite et surchargée ensuite de plusieurs façons par des législateurs catholiques.

Il faut savoir gré aux théologiens qui, en présence des obscurités désespérantes des lettres pauliniennes, ne se contentent pas de commenter tant bien que mal le texte reçu. Des documents aussi malades semblent appeler la main du chirurgien. Seulement, il ne suffit pas de tailler; recoudre est bien plus difficile, et l'on en trouverait ici, s'il le fallait, une nouvelle preuve.

S. R.

Maurice Garçon et Jean Vinchon. *Le Diable. Étude historique, critique et médicale.* Paris, Gallimard, 1926; in-8°, 253 pages. — « Le Diable chrétien a une personnalité propre, indépendante de celles des autres divinités plus ou moins mauvaises qu'on peut rencontrer dans les mythologies voisines » (p. 16). On concédera volontiers aux auteurs qu'il y a diable et diable, mais comme les Pères de l'Église ont admis eux-mêmes que les dieux des Gentils étaient des démons, il n'est pas hors de propos de chercher dans la démonologie juive et chrétienne l'influence de la mythologie païenne. Les témoignages des Pères, surtout ceux qu'on trouve en si grand nombre dans les vies des Pères du Désert, auraient dû, je crois, être invoqués et étudiés. On trouvera ici des pages intéressantes sur les procès de sorcellerie et la possession démoniaque; l'histoire et l'iconographie du diable restent en dehors.

S. R.

S. Reinach. *Lettres à Zoé sur l'histoire des philosophies.* Tome I. *Les philosophies païennes*, Paris, Hachette, 1926; in-12, 185 pages, avec gravures. — L'ouvrage complet comprend trois volumes, dont les deux derniers, qui ne sont point de notre ressort, ont paru à la fin de 1926. L'auteur s'est efforcé avant tout d'être clair, de ne pas user du jargon philosophique. Il n'a pas cité ses sources au bas des pages, mais à la fin du volume, où elles ne constituent d'ailleurs pas une bibliographie, mais une suite de références très abrégées aux livres et mémoires dont il s'est servi. Les illustrations sont exécutées d'après un procédé aujourd'hui en faveur, qui donne l'illusion de la gravure sur bois à larges tailles. L'avantage de ce procédé c'est qu'il permet de tirer les clichés sur le même papier ordinaire que le reste du volume. Les portraits de Socrate, de Platon, d'Aristote, d'Épicure, de Cicéron *(Apsley House)* seront les bienvenus. Il y a des index.

A.

H. Carteron. Aristote, *Physique*, I-IV. Paris, Les Belles-Lettres (Coll. Budé), 1926. — Cette édition remplacera celle de Bekker pour le texte et

celle de Barth. Saint-Hilaire pour la traduction. Une introduction de 20 pages donne des informations intéressantes sur la constitution du texte (grand usage des anciens commentateurs) et le caractère même de cette œuvre difficile; il y a d'ailleurs des sommaires développés des livres et des chapitres. « La prudence n'est pas l'unique trait du philosophe; à côté d'elle, et comme refrénée constamment, on sent une imagination extraordinaire. » Cela est juste et bien dit. Aristote n'a pas moins de fantaisie que Platon, mais il ne s'y abandonne jamais [1].

S. R.

L. A. Constans. César. *Guerre des Gaules*, I-IV. Paris, Les Belles-Lettres, 1926 (coll. Budé), avec une carte. — A l'encontre de ma thèse de la rédaction annuelle des *Commentaires* (*Rev. de philol.*, 1915, p. 29-40), M. Constans veut que César les ait écrits d'un coup, pendant l'automne de 52. Je ne suis pas convaincu par ses raisons. Hirtius dit que César a écrit avec facilité et promptitude, mais il ne dit pas *en une fois* ou d'*une haleine*. Si quelques passages supposent la connaissance de faits postérieurs, cela tient ou peut tenir à des retouches de l'auteur lui-même. Mais je suis tout à fait d'accord avec le nouvel et excellent éditeur quand il écrit : « César, désirant offrir à ses lecteurs des renseignements sur les pays lointains où il avait le premier porté les aigles romaines, a chargé un de ses secrétaires de compiler à leur intention quelques géographes grecs. » C'est tellement mon avis que j'ai montré autrefois (*Alluvions et cavernes*, 1889, p. 60) que César était redevable, directement ou indirectement, aux naturalistes de l'école d'Aristote, comme à Ératosthènes et à Posidonius [2].

S. R.

H. Liebeschütz. *Fulgentius Metaforalis*. Leipzig, Teubner, 1926; in-8°, 140 pages, avec nombreuses gravures. — Un franciscain du xiv[e] siècle, nommé Jean Ridewall, est l'auteur d'un petit traité souvent copié, mais publié ici pour la première fois, sur les images des dieux du paganisme et les allégories qu'on se plaisait à y découvrir. Comme il s'est servi de la *Mythologie* de l'Africain Fulgence, on l'appelle aussi *Fulgentius metaforalis*. L'éditeur a orné le texte de bien curieuses reproductions de miniatures tirées du *Palatinus* 1066. Le texte est de la dernière ineptie, mais témoigne de lectures assez étendues dont l'éditeur a précisé partout la source. L'introduction, véritable esquisse de l'histoire de la mythologie païenne au moyen âge, est un mémoire d'une certaine importance sur un sujet encore peu étudié. Je ne peux que recommander le précieux petit volume aux historiens des religions et aux médiévistes.

S. R.

A.-I. Trannoy. Marc-Aurèle, *Pensées*. Texte et traduction, avec préface d'**A. Puech**. Paris, Les Belles-Lettres, 1925; in-8°, iii et 143 doubles

1. Quelques légères corrections proposées par Thurot (*Rev. Crit.*, 1867, II, p. 227) auraient pu, je crois, être introduites dans le texte, ou du moins notées. Je ne voudrais rien publier d'Aristote sans dépouiller les articles de Thurot.
2. M. Constans attribue au xiv[e] siècle la traduction byzantine des *Commentaires*, que l'on place d'ordinaire au xv[e]. On voudrait que la première date fût justifiée (p. vi).

pages (Coll. Budé). — Très belle préface, introduction claire et précise. Le texte des *Pensées* est corrompu, souvent inintelligible, probablement parce que les tablettes originales de Marc-Aurèle étaient mal écrites. On a quelque raison de croire, en effet, que l'archétype ne valait pas mieux que les copies, ou valait même moins. L'édition princeps (1559) a été faite sur un manuscrit qui disparut presque aussitôt. Le *Vaticanus* (XIVe siècle) représente une famille différente, également défectueuse; les autres manuscrits ne contiennent que des extraits. Les efforts du nouvel éditeur se sont portés sur les passages désespérés, où la critique a de tout temps eu beau jeu. En suivant la pensée de l'auteur et le bon sens, il a pu amender avec certitude quelques *loci desperati;* un excellent helléniste, M. Mondry Beaudouin — *My* de la *Revue critique* — a revisé son consciencieux travail.

S. R.

L. Havet et **Andrée Freté.** Pseudo-Plaute. *Le prix des ânes.* Paris, Les Belles-Lettres, 1925 (Coll. Budé); in-8°, LXII-13-79 pages doubles. — Une des dernières idées originales de Louis Havet, c'est que l'*Asinaria* n'est pas de Plaute, mais d'un de ses imitateurs nommé Maccus, distinct de T. Maccius Plautus. La prosodie serait postérieure à celle de Plaute, même à celle de Térence. Les nombreuses raisons alléguées par Havet ont une force cumulative assez grande; on lui donnera peut-être raison [1]. Le titre de la pièce doit se traduire « le prix des ânes », ce qui est également nouveau. L'édition est beaucoup plus détaillée que celles auxquelles la collection Budé nous a habitués (à l'exception de l'*Odyssée* de M. Bérard); il faut souhaiter que ce volume ne serve pas d'exemple, mais l'érudition plautinienne de Havet et sa connaissance de la métrique des comiques étaient telles qu'il eût été dommage de laisser inédit un travail aussi considérable ou de n'en publier qu'un abrégé [2].

S. R.

Plutarc. *Vides Paralleles.* Vol. I, part I. *Teseu-Ròmul.* Texte et traduction de **Carles Riba.** Barcelone, 1926; in-8°, XL-85 pages (Fundació Bernat Metge). — Le texte n'est qu'une reproduction de celui de l'édition Luidskog-Ziegler, mais l'auteur a su faire passer dans sa traduction le charme et la bonhomie de l'original grec. On trouvera dans l'introduction un résumé des études récentes sur l'œuvre de Plutarque.

R. L.

Fr. Préchac. Sénèque. *Des bienfaits*, t. I. Paris, Les Belles-Lettres, 1926 (coll. Budé). — L'éditeur allègue de bonnes raisons pour attribuer ce traité à l'extrême fin de la carrière de Sénèque, aux environs de l'an 62. La meilleure est celle-ci. Au printemps de 64, dans sa lettre 81 à Lucilius, Sénèque apporte un complément à son livre VI, où il s'accuse d'avoir laissé une question sans sa solution définitive. Les allusions du *De Beneficiis*, nombreuses et trans-

1. M. Ernout lui donne tort (*Rev. crit.*, 1926, p. 164).

2. On ne voit pas au juste ce qui appartient à Havet et ce qui est l'œuvre de son élève. — P. XVII, je lis cette phrase étrangement germanique : *plautinien n'est pas non plus l'adjectif benedicens.* Est-ce l'effet d'une lecture trop assidue des ouvrages d'érudition allemande ?

parentes, viennent à l'appui de la date proposée. Toute cette *Introduction* est à lire de près et témoigne d'une connaissance extrêmement précise de l'histoire du règne de Néron, comme de celle des philosophes grecs où Sénèque a puisé (surtout Hécaton de Rhodes, disciple de Panaetius). Le texte est fondé sur le manuscrit *Nazarianus* du Vatican; l'annotation est judicieuse, souvent originale [1].

S. R.

L. A. Séneca. *Consolacions*. Texte et traduction du docteur **Carles Cardó**. Barcelone, 1926; in-8°, v-118 pages (Fundació Bernat Metge). — La publication des *Consolacions* à Marcia, Helvia et Polybe est faite d'après le texte de l'édition Teubner que l'auteur reproduit, à l'exception de quelques variantes. Une courte notice est consacrée à l'étude de ce genre littéraire dans l'antiquité.

R. L.

P. C. Tacit. *Obres menors*. Texte établi par **Francesc Martorell**, traduction de **Miquel Ferrà** et de **Llorenç Riber**. Barcelone, 1926; in-8°, xv-158 pages (Fundació Bernat Metge). — Ces *Obres menors* sont le Dialogue des orateurs, la Vie d'Agricola et la Germanie. Dans une préface plus brillante que précise, M. Martorell brosse un tableau du milieu où vécut Tacite. Les notices qui précèdent chacun de ces écrits sont plus substantielles et traitent de leur date et de leur valeur historique ou littéraire aussi bien que de l'établissement du texte. Pour le Dialogue des orateurs, l'auteur admet qu'il fut composé en 81, sous le règne de Titus, et que la publication est de la même époque.

R. L.

E. Legrand. Théocrite. Paris, Les Belles-Lettres, 1925 (Coll. Budé); in-8°, xxxiv-222 pages doubles. — « Homme aimable, indolent et sensuel, ennemi de la contrainte, railleur et volontiers taquin, compagnon indulgent, hôte délicat et courtois, ami fidèle. » Ce joli portrait, M. Legrand le tire des *Idylles* elles-mêmes, car les anciens ne nous ont presque rien dit, ou n'ont transmis que des fables (comme celle de la mort violente du poète, d'après le scoliaste suspect de l'*Ibis*). Mais la petite partie qui nous reste de son œuvre (voir la notice de Suidas) a exercé, surtout par l'entremise de Virgile, une telle influence sur les littératures qu'elle appartient à ce que l'antiquité grecque nous a légué de plus précieux. — Le texte adopté est, à peu de chose près, celui de Wilamowitz; les manuscrits, à part quelques fragments de papyrus, sont tous tardifs (xiie siècle et au delà). Il y a heureusement d'anciennes scholies, publiées chez Teubner en 1914. Le choix des formes dialectales est difficile, vu les contradictions des mss.; mais cette difficulté n'est pas la seule ni, à tout prendre, la plus grave. Pourtant, dans son ensemble, on ne peut pas dire que le texte byzantin soit très corrompu. La nouvelle traduction est élégante, quoique fidèle; elle sera très lue.

S. R.

1. P. 131 (IV, 31) la réponse de Scaurus à Pollion, qui passait pour spirituelle, est tout le contraire dans la traduction que donne M. Préchac. Le texte est sans doute altéré, mais je préfère la version de Durozoir : « Si j'ai dit quelque chose de mal, que le mal me soit fait à moi » (*sensu obsceno*).

H. Goelzer. VIRGILE, *Bucoliques*. Paris, Les Belles-Lettres, 1925 (Collection Budé); in-8°, XLIII-23-77 pages doubles. — Le texte français de ce volume est considérable : vie de Virgile; étude des manuscrits; étude des éditions et des travaux de critique, où le chef-d'œuvre de Sainte-Beuve, aujourd'hui si peu lu, n'est pas oublié; étude d'ensemble sur la pastorale de Virgile, comparé à Théocrite. Hommage est rendu à Benoist pour sa grande édition qui serait meilleure s'il ne s'était si souvent inspiré de Ladewig. Je ne trouve rien à redire; tout ce qu'a écrit M. Goelzer témoigne d'une compétence et d'une rectitude de jugement irréprochables. La traduction des *Bucoliques*, parfois si difficiles, est très bonne; je suis allé droit aux obscurités et il m'a semblé qu'on ne pouvait mieux se tirer d'affaire (par ex. IV, 62). L'annotation explicative est sobre, mais donne le nécessaire; il y a une notice suffisante sur chaque morceau. Ce livre est à lire, à relire et même à relier.

S. R.

H. Goelzer et A. Bellessort. VIRGILE. *Énéide*, I-VI, Paris, Les Belles-Lettres, 1925 (coll. Budé); in-8°, XXXI-197 pages doubles. — « Quel roman ne vaut mieux que Virgile lu en traduction? » écrivait Désiré Nisard. C'est trop dire, et les lecteurs de la version de M. Bellessort ne seront pas de cet avis. Il a fait précéder sa traduction d'une très brillante et solide introduction; sur un sujet traité par tant d'hommes de talent, il a su en montrer de son cru, comme il l'avait déjà fait en 1920 dans *Virgile, son œuvre et son temps ;* mais, cette fois, il a pu tirer parti du beau livre de M. Carcopino, auquel il rend, à plusieurs reprises, un juste hommage. — Bien entendu, je ne veux point entrer ici dans le détail. Page 125 (V, 193), est-ce que l'admirable épithète des ondes du cap Malée, *sequaces*, est suffisamment rendue par *pressants ?* Je n'aurais pas hésité à écrire « qui se suivent et se pressent », car là où il n'y a pas moyen de traduire par un mot, il en faut plusieurs. — VI, 539, je vois avec plaisir que M. Goelzer adopte ma correction évidente (*fando* pour *flendo*, in *Cultes*, III, p. 273), condamnée par je ne sais quel philologue allemand parce qu'on lit *adfata* au vers précédent [1] !

S. R.

1. J'abomine l'orthographe épigraphique (*nauis* pour *naves* en est le type), parce qu'elle gâte le plaisir du lecteur. Mais Havet disait que c'est « affaire de bonne foi » ; je m'incline donc, tout en abominant.

REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES
RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE

1926

1° PÉRIODIQUES.

American Journal of Archaeology, 1925.

P. 429. G. A. Harrer. Remarques sur l'inscription d'Antioche (*Ann. épigr.*, 1925, n° 126).

Id., 1926.

P. 79. D. M. Robinson. Fragment nouveau de la même inscription. Il donne le gentilice du procurateur cité en tête de la troisième colonne :

1) L · CALPVRNI*O*

American Journal of Philology, XLVII, 1926.

P. 1 à 54. D. M. Robinson. Reconstitution du texte des *Res Gestae divi Augusti*, tel qu'il figurait sur l'exemplaire, brisé en plus de 250 morceaux, découvert à Antioche de Pisidie.

Anzeiger für schweizerische Altertumskunde, 1925.

P. 129-135. O. Bohn. Sur l'inscription que porte le manche d'une cassolette d'argent trouvée à Windisch en 1897 (*Ann. épigr.*, 1907, n° 148).

P. 137. W. Deonna. A Genève.

2) Q · DECIO ALPINO
IIII · VIR
NAVTAE LACVS
LEMANNI

Première mention des *nautae lacus Lemanni*.

P. 193-199. O. Bohn. Tablettes de bois de Windisch. En cursive.

P. 193.

3) *Valerio scu[ta]rio.*
IIX

L. 2 : numéro de la VIIIe cohorte?

P. 194.

4) *Vindoriso* > *Sa[b*
ini.

P. 195.

5) *L. Usse(o?) Orioni*
> *Germani.*

P. 196.

6) *Verpati (f.?)*
Vasion(e).

P. 197-199. Observations sur la *legio XIII Gemina.*

P. 200-204. O. Bohn. Tablettes de bronze de Windisch (ci-dessous, nos 68-70).

Id., 1926.

P. 1-7. O. Bohn. Nouvelles tablettes de bronze de Windisch (écriture en pointillé).

P. 2.

7) MARTI
MARTIAQS
VSL

L. 2.

Le mot *Marti* répété par erreur; lire, suivant M. Bohn : *aq(uilae) s(acrum)*; cf. Dessau, no 2295.

Ibid.

8) M M S P M

M(arcus) M... S... p(osuit) M(arti).

P. 3.

9) > ARELLI FLAMA
C · VALERI S
LONG S

L. 1. *Flama(e)*; l. 2 : *Valeri(u)s*; l. 3 : *Long(u)s*.

P. 5. Inscription circulaire sur un bouton de bronze.

10)
> CL PRI Q CONDATI SECVNDI

C(enturia) Cl(audii) Pri(mi).

P. 6.

11) > CASSI
Q APSORI
HISPONI

Hisponi(s).

ΑΡΧΑΙΟΛΟΓΙΚΟΝ ΔΕΛΤΙΟΝ. VII, 1921-1922 (paru en 1924).

P. 69. K. Kourouniotis. A Nysa du Méandre.

12) Μαρκον Αιλιον [Αυρη-
λι]ον Ουηρον Καισ[αρα
αυτοκρατορος Α[ντω-
νινου Ευσεβους [υιον
θεου Αδριανου υιω[νον
Ιουλιος Αντωνινο[ς
Πυθοδωρος εκ διαθη-
κης Ιουλιας Αντωνιας
Ευρυδικης της αυτου
μητρος

P. 71-72. Même provenance. Trois inscriptions analogues à la précédente, en l'honneur de Commode et de Faustine, émanant des mêmes personnages.

P. 72. Même provenance.

13) Σε]ξτον Ιουλιον
Μαιορα Αντωνινον
Πυθοδωρον υον
Ιουλιου Μαιορος υ-
πατου εκ διαθηκης
Ιουλιας Αντωνιας
Ευρυδικης της
μητρος

S. Julius Major le père fut consul suffect en 134.

P. 113. A. Soterios. A Éphèse. Dédicace à Artémis par T. Fl. Asklepiodorus (ci-dessous no 15).

P. 200. Du même. A Éphèse.

14) ΛΕΝ ΒΑΣ
ΕΜΙΔΟΣ ΣΕΡΒΙΛΙΑ ΔΕΣ
ΤΗΣ ΣΕΒΑΣΤΗΣ ΔΗΜΗΤΡΟϹ θεσμο(?)
ΦΟΡΟΥ ΠΡΟΚΛΟΣ ΔΕ ΝΕΟΝ Δουλος
ΔΡΟΥΣΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ ΥΙΩΝ ΚΑΤΑσκευ
ΑΣΘΗΝΑΙ ΔΕ ΑΥΤΩΝ ΕΙΚΟΝΑΣ ΓΡΑπτ
ΑΣ ΤΕΘΗΣΟΝΤΑΙ ΔΕ ΕΝ ΤΩ ΕΥΘΕΤΩ το
ΠΩ ΕΝ ΤΩ ΔΗΜΟΣΙΩ ΕΧΟΥΣΑΙ ΕΠΙΓρ
ΑΦΗΝ ΤΗΝ ΚΑΘΗΚΟΥΣΑΝ ΤΕΘΗΣΟΝΤΑΙ
ΔΕ ΓΕΝΟΜΕΝΟΥ ΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣ ΥΠΟ ΤΕ
ΤΗΣ ΒΟΥΛΗΣ ΚΑΙ ΤΟΥ ΔΗΜΟΥ ΔΕΔΟΧΘΑΙ
ΤΟΙΣ ΠΡΟ ΠΟΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΡΙΑΣΤΑΙΣ ΓΕ
ΝΕΣΘΑΙ ΚΑΘΟΤΙ ΠΡΟΓΕΓΡΑΠΤΑΙ

P. 246. K. Kourouniotis. A Nysa du Méandre. Inscription en l'honneur d'une fille de Julius Major.

Ibid. Même provenance. Dédicace de Julius Antoninus Pythodorus en l'honneur d'Antonin le Pieux, analogue au nº 12.

P. 258. Oikonomos. Nouvelle lecture de la dédicace d'Éphèse à Artémis.

15) Σ ΨΓ
ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΣ Νε
ΟΠΟΙΟΣ ΑΥΘΑΙΡΕΤος
ΦΙΛΟΤΕΙΜΩΣ ΤΗΝ
ΑΡΧΗΝ ΕΠΙΤΕΛΕΣΑΣ
ΜΕΤΑ ΚΑΙ ΤΟΥ ΑΔΕΛ
ΦΟΥ ΔΙΟΓΕΝΟΥΣ
ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ευχαριΣΤΩ ΣΟΙ ΚΥΡΙΑ
ΑΡΤΕΜΙ Τ·ΦΛ·ΑΣΚΛΗ
ΠΙΟΔΩΡΟΣ ΝΕΟΠΟΙΟΣ
ΑΥΘΑΙΡΕΤΟΣ ΕΚΤΕΛΕΣΑΣ
ΤΑΣ ΔΥΟ ΕΣΣΗΝΙΑΣ ΕΥΣΕ
ΒΩΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΤΕΙΜΩΣ
ΣΥΝ ΚΑΙ ΦΛ·ΦΟΙΒΗ ΤΗ ΘΥ
ΓΑΤΡΙ ΜΟΥ·ΑΥΡΕΠΑΓΑΘΩ
ΚΑΙ ΝΥΚΤΟΦΥΛΑΚΗΣΑΣ
ΤΑΣ ΔΥΟ ΝΥΚΤΟΦΥΛΑΚΑΣ
ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙων
ΜΕΤΕΧΩΝ ΚΑΙ ΤΗΣ Φιλόσεβα
ΣΤΟΥ ΓΕΡΟΥΣΙΑΣ ΦΥ·ΑΝΤΩΝΙΝΙΑ
ΝΗΣ ΧΙ ΠΑΙΑΝΙΕΥΣ

P. 260-346. A ce propos, relevé des inscriptions grecques relatives à des ναοποιοί et observations sur ces personnages ; observations sur les ἐσσῆνες, qui n'apparaissent qu'à Éphèse et qui formaient un collège de prêtres vivant en commun et s'obligeant à observer temporairement la plus stricte pureté.

Id., VIII, 1923 (paru en 1925.)

P. 182-256. N. C. Pappadakis. En Béotie, à Lébadée, inscription d'époque romaine : liste de noms propres, avec indication des ethniques; mention de plusieurs Ῥωμαῖοι.

P. 259-269. S. Pelekidès. A Édesse, inscription d'époque romaine émanant des membres d'une hétairie, en l'honneur de M. Vibius Amboua.

Atti della Pontificia Accademia Romana di Archeologia. Rendiconti, 1924-1925.

P. 191 et suiv. Silvio Giuseppe Mercati. A Sainte-Saba, sur l'Aventin.

16) ΘΑΥΜΑ ΜΕΓΙΣΤΟΝ ΟΡΩ ΤΙΣ Ο ΞΕΝΟΣ
ΕΝΘΑΔΕ ΤΟΥΤΟ ΑΝΕΘΗΚΕΝ
Μ ΑΥ ΞΕΝΩΝΙΑΝΟΣ ΑΚΥΛΑΣ ΒΕΙΘΥΝΟΣ ΓΕΝΕΗ
ΣΤΑΤΙΩΝΑ ΙΣΧΩΝ ΕΝ ΟΡΙΟΙΣ ΠΕΤΡΩΝΙΑΝΟΙΣ
ΠΡΩΤΟΣ ΛΙΘΕΝΠΟΡΩΝ ΑΡΙΣΤΟΣ ΖΗΣΑΣ
ΕΥΧΡΟΜΩΣ ΕΘΗΚΑ ΤΗΝ ΠΥΛΑΟΝ

Épitaphe d'un M. Aurelius Xenonianus Aquila, bithynien, qui est employé dans les *horrea Petroniana* comme marchand de pierres.

P. 257. J. Colin. Inscription triple de Lambiridi. Copie assez incertaine.

P. 462. O. Marucchi. Inscriptions récemment entrées au Musée de Latran. Provenance exacte inconnue.

17) SILVANO
SACR
P · AELIV · HE
CLVS · AEDITV
VS · AEDIS
MARTIS · VL
TORIS · VOTO
POSVIT

17 *bis*)

C · IVLIVS · HERMIA
DECESSIT · VII · KAL · SEPTEMB
GERMANICO · CAESARE
C · FONTEIO · CAPITONE · COS
VIXIT · ANN · LXVII

An. 12 ap. J.-C.

Atti della R. Accademia di Torino, 1924-1925.

P. 354-362. Att. Levi. Nouvelles observations sur la loi romaine contre les pirates (*Ann. épigr.*, 1923, nº 55).

Bollettino di filologia classica, 1925-1926.

P. 38-42. M. Lenchantin de

Gubernatis. Sur l'inscription métrique de la *via Labicana* reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1924, nº 104.

BONNER JAHRBÜCHER, CXXX, 1925.

P. 1-37. H. Aubin. Le commerce du Rhin à l'époque romaine, d'après les textes littéraires, les monuments archéologiques et les inscriptions.

P. 38-39. A. Oxé. Étude très complète sur les comptes de potiers de la Graufesenque (*Ann. épigr.*, 1923, nºs 104-105).

P. 199-200. E. Ritterling. Sur l'inscription de Bonn reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1924, nº 22. Le L. Vibius Viscus Macrinus, *legatus Augusti*, qu'elle mentionne doit être identifié avec le Macrinus Viscus, *praetorius vir*, dont parle Pline l'Ancien, *Hist. nat.*, XI, 223.

P. 281. F. Fremersdorf. A Cologne, sous le transept de l'église Saint-Séverin.

18) PRIMIO
CELLISSI·FIL
CVRIA·GRVS DVAS
MERCVRIO
V·S·L·M

L. 3. *Curia*, ville de Rétie; *gru(e)s*.

P. 282. Même provenance.

19) .... NVS·COAC
TOR ARGEN
TARIVS VSLM
POMPEIANO
ET AVITO·COS
ID·MAI·L·D·D·D

Date : 209 ap. J.-C.

P. 325. H. Lehner et F. Oelmann. Près de Kruft, aux environs de Bonn (cf. *Ann. épigr.*, 1922, nºs 61 et 62).

20) MINERVAE ET
HERCVLI VEX
ILLATIO LEG
XXX·V·V

Ibid. Même provenance.

21) HERCVLI
SAXSANO
VV
VEX LEG XXX
ET IVL VERVS
OPTIO

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES.

COMPTE RENDU DES SÉANCES, 1925.

Novembre.

P. XXII. Contencin. A Henchir-Gmata (Tunisie).

22) PLVTONI
AVGVSTO
IATVVATV
VS VIS
· ꝑ ꝑ

L. 3. *Iatuuatuus? v(otum) [l(ibens)] s(olvit).*

P. xxiv. Albertini. A Duperré.

Face.

23) CO
N D O
N I V S
C O R O
5 N I F C V
R A T O R
R P A E
D O P N O
OCCISVS
10 Q V O M
Q V I N Q
MILITES

Côté gauche.

H I C
E V M
SEPEL
ITARI
V·S C E
ITIVS

Condonius, Coroni f(ilius), curator r(ei) p(ublicae), aed(ilis) Op(pidi) No(vi), occisus quom quinq(ue) milites. Hic eum sepelit (=sepelivit) Arius Ce[l]tius.

P. xxix. Maresc. Brique trouvée à Hippone avec la marque

24) RELAS
IN

qu'il faut lire : *Salerni*. La marque est déjà connue (*C. I. L.*, VIII, n° 22632 [37, 38]; X, n° 8042, 35; XV, n° 2414) mais n'avait jamais été expliquée.

P. xxxii. R. Cagnat, A Henchir-Souaïra (Tunisie).

25) D · M · S
· L · VALERIVS ·
SILVANVS
VIXIT · ANN · LXXXIIII
IPSE POSVIT
M · V · R · ED · EC
H · S · E

L. 6. *M. V...R... ed(iculam) [f]ec(it).*

P. xli. L. Châtelain. A Volubilis (cf. *Ann. épigr.*, 1925, n° 30).

26) M·IV·NONIREG RV O SAL
MPCAES·MOPELLIS ACRINIPIIFELICIS
TRIB POT·PROCOS TI
MOPELLI NTONIN ILISSIMICAE
AVG·FA MEX HS C MILIB QVA
5 INHOC VERATCO PT.VMRES BLIC
DD R.SQVE ORNAMEN PF
OSEBASTEN

[I(ovi) O(ptimo)] M(aximo), Iunoni reg[inae Mine]rv[ae pr]o sal[ute et incolumitate I]m.p. Caes. M. Opelli S[everi M]acrini Pii

Felicis [*Aug. pont. max.*] *trib. pot. procos... ti...* [*et*] *M. Opelli* [*Severi A*]*ntonini* [*nob*]*ilissimi Cae*[*s.*] *Aug. ka*[*pitoliu*]*m ex hs c... milib.* [*n.*] *qua*[*e*] *in hoc* [*opus*]*... verat co*[*e*]*ptum res*[*pu*]*blic*[*a Volubilitanorum cum...*] *cete*]*risque ornamen*[*tis*] *pe*[*r*]*fecit curante M. Aureli*]*o Sebasten*[*o proc. Aug.*].

Décembre.

P. XIX. Poinssot et Lantier. A Aïn-Tebornok.

27) VIRGINI ▒▒
INVIDE VIVE
ET VIDE PLVRA

ID., 1926.

Février.

P. X. R. Cagnat. Deux inscriptions, l'une de Beyrouth (plus bas, nº 150), l'autre de Ujo (plus bas, nº 88).

P. XII. Merlin. Sur la panse d'une amphore trouvée à Carthage

28) NVMM TVS
CI·ET·ALB*in*
I·CC V*u*

Numm(iorum) Tu[*s*]*ci et Alb*[*in*]*i c(larissimorum) v(irorum).*

Mars.

P. XVI. Albertini. A Aïn-Abd-er-Rahman (au N. de Timgad).

29) D · M · S
Q·NVMIDIC AMA
IOR·TELLVRE·SE
PVLTVS ~
QVINONONVMCARPE (*sic*)
*n*SCOMPLEVITTEMPO
*ra*LVSTRVM ~
ADSERVIT·LEGES
DEFENDIT IVRA
PERITVS
AC TVMVLVM ST
ATVIT·MORS CVM
*f*ATALIS ADESSET

Mai.

P. IX. Poinssot et Lantier. Intaille trouvée en Tunisie.

30) BALSA
MIORVM C
ONCORD
IA

BULLETIN DE CORRESPONDANCE HELLÉNIQUE, XLVIII, 1924.

P. 343-376. G. Daux et P. de la Coste-Messelière. De Malide en Thessalie; topographie et épigraphie.

P. 367. A Avaritsa, sur la corniche de calcaire que supporte la pierre contenant gravé le traité d'arbitrage entre Mélitéa et Péréa.

31) *a*) [Αυτοκρατορα] Καισαρα Μαρκον Αυρηλιον Αντωνεινον
[αρχιερεα μ]εγιστον πολις Σεβαστηων [Με]λιταεων κατα...
b) Ιουλιαν Δομναν [Σεβαστην . . . . πολις]
Σεβαστηων Με[λιταεων.

Mélitéa, comme Lamia, Hypata et Larissa, avait donc ajouté à son nom l'épithète de Σεβάστηος, tandis que d'autres villes ont changé le leur en celui de Σεβαστή ou Σεβαστεία (d'où l'ethnique Σεβαστηνός).

P. 575. A Domoko.

32)

[*imp. ca*]ESAIR DIVI ADRI (*sic*)
ANI FILIVS DIVI TRAIA
AIANI NEPOS DIVI NERVA (*sic*)
E PRONEPOS TITVS AEL*ius*
ADRIANVS ANTONINVS
AVG PIVS P M TRIBV
NICIAE POTESTATIS IIII
imp. I COS III P P
ΥΠΑΤΑΙΟΙ

Date : 140-141 p. C. — Il s'agit probablement d'une délimitation de territoire.

P. 382 et suiv. (cf. pl. XVI). Holleaux. Fragment de sénatus-consulte trouvé à Corfou.

33)

ΠΟΠΛΙΟΣ ΚΟΡνηλιος
ΓΑΙΟΥ ΥΙΟΣ ΒΛΑΣΙΩΝ
ΣΤΡΑΤΗΓΟΣ ΧΑΙΡΕΙΝ
ΛΕΓΕΙ ΑΡΧΟΥΣΙ ΔΗΜΩΙ
ΤΕ ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ ΠΡΕΣΒΕΥ
ΤΑΙ ΑΜΒΡΑΚΙΩΤΑΙ ΚΑΙ
ΑΘΑΜΑΝΕΣ ΕΜΟΙ ΠΡΟΣ
ΗΛΘΟΣΑΝ ΙΝ ΑΥΤΟΙΣ ΣΥΓ
ΚΛΗΤΟΝ ΔΩ ΕΓΩ ΑΥΤΟΙΣ
ΣΥΓΚΛΗΤΟΝ ΕΔΩΚΑ
ΣΥΓΚΛΗΤΟΥ ΔΟΓΜΑ ΤΟ
ΔΕ ΕΣΤΙΝ ΠΡΟ ΗΜΕΡΩΝ
ΤΡΙΩΝ ΝΩΝΩΝ ΚΟΙΓΚΤΙ
ΛΙΩΝ ΕΓ ΚΟΜΕΤΙΩΙ ΓΡΑ
ΦΟΜΕΝΟΥ ΠΑΡΗΣΑΝ
ΓΝΑΙΟΣ ΕΓΝΑΤΙΟΣ ΓΑΙ
ΟΥ ΥΙΟΣ ΣΤΗΛΑΤΙΝΑΣ ΤΙ
ΤΟΣ ΩΦΙΔΙΟΣ ΜΑΡΚΟΥ ΥΙ
ΟΣ ΠΟΠΙΛΙΑΣ ΓΑΙΟΣ ΣΕΜ
ΒΡΩΝΙΟΣ ΛΕΥΚΙΟΥ ΥΙος

P. Cornelius Blasio était préteur vers 166 av. J.-C.

P. 510. Nouvelle lecture, d'après Kourouniotis, d'une inscription de Téménothyrae (*Ann. épigr.*, 1896, nº 80), contenant un *cursus* militaire, avec la mention d'un ἐπάνω εἴλης.

Id., 1925

P. 257. F. Chapouthier. A Samothrace.

34) *Arbre.*

M · ANTON ·
COS · A · D · IV
EPOPTES · P*ius*
Q LVCCIVS Q *f*·
MYSTAE · PIEI
P ANTONIVS
M ANTONIVS C F
ANTONIA M L
SEP

L. 1. *M. Anton(io)*, [*A. Postumio* ou *P. Dolabella*] *co(n)s(ulibus)* : 99 ou 44 av. J.-C.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, 1922-1924.

P. 18 et suiv. Inscriptions découvertes à Bône. Déjà publiées.

P. 55 et suiv. Albertini. Hippone et l'administration des domaines impériaux, d'après les inscriptions.

Bulletin de la Société des Antiquaires de France, 1925.

P. 120-126. E. Michon. Observations sur les deux milliaires de Bulgarie reproduits dans l'*Ann. épigr.*, 1925, nos 67 et 68.

P. 140. J. Zeiller. A Djemila *(Cuicul)*.

35) M · AVRELIO
AVG · FIL
CAESARI
COS II
D D P P

L'inscription est postérieure au IIe consulat de M.-Aurèle (145) et antérieure à sa 1re puissance tribunicienne (février 147).

Ibid. Même provenance, faisant pendant à la précédente.

36) L · AELIO AV
RELIO AVG
FIL · COM
MODO · D · D
F · P

Ibid. Même provenance. Milliaire mutilé.

37) IMPERATORI
CAES · P · LICIN
O VALERIA
NO INVICTO
PIO FELICI AVG
PONTIFICI MA
XIMO TRIBVNI
CIAE POTESTATIS

Date : 1re année du règne, 253.

P. 141. Même provenance.

38) PLVTONI AVG VOTVM SOLVERVNT MARIA
MONNOSA · ET · FL · MARIANVS · ET · FL · IANVARIVS ·
IVNIOR

Ibid. Même provenance.

39) DEO PLVTO
NI AVG
PVBLIVS
CVM CONIV
GE ET FILIS
VOTVM
S O L
LB ANIMO

Ibid. Même provenance.

40)
DIANAE AVG
SAC
AEMILIVS DO
NATVS PER QVIETEM
ADMONITVS · CVM
FILIS SVIS ARAM DE SVO
POSVIT DEDICAVITQVE

P. 180-183. J. Zeiller. Inscriptions fausses de la Tripolitaine dans le manuscrit fran-

çais 12219-12220 de la Bibliothèque nationale, daté de 1685.

P. 211-213. J. Toutain. Sur l'inscription d'Augst reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1925, nº 5; il fait lire : *deo Sucello Silv(ano)*; le *Sucellus* gaulois était assimilé au *Silvanus* italique.

P. 228-229. J. Zeiller. Observations sur l'inscription de Djemila reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1924, nº 58; lire à la ligne 1 : *presb(yter)*.

P. 254-256. J. Formigé. Les *sparsiones* dans les théâtres romains, d'après les inscriptions, les textes littéraires et les monuments.

P. 257-259. A. Merlin. Observations sur l'inscription de Pompéi reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1920, nº 94.

BULLETTINO COMMUNALE DI ROMA, LI, 1923.

P. 63-145. P. Mingazzini. Inscriptions conservées dans l'atrium de San Silvestro in Capite et trouvées de 1904 à 1910 sur l'emplacement d'un cimetière antique entre les voies Pinciana et Salaria. 275 numéros environ et 70 fragments.

P. 65. Base de statue.

41) FORTVNAE
PLOTIANAE

Épithète tirée du nom de la *gens* des Plotii.

P. 66.

42) *nero*NI · CLAV*dio*
tib · F · DRVS*o*
AVG
CIVITATES
AERE *conlato*

Il s'agit de Drusus l'ancien, beau-fils d'Auguste; l'inscription est antérieure à l'année 9 av. J.-C., le titre de *Germanicus* n'y figurant pas; les *civitates* sont probablement celles de l'Italie du Nord, en souvenir des victoires de Drusus sur les populations des Alpes.

P. 68.

43)
. . . . . A · CALLIOPE
*f*ORMOSISSIMA · ET
PIA · ET
L · FAENIVS · ALEXANDER
SCRIB · TRIBVNICIVS
LIBRARIVS
HIC CONQVIESCVNT

P. 69.

44) D · M
Q · FABIO
AVGVRI

Ibid.

45) ATT · VIXIT · AN
XXIIX · M · A · XII
C · *f*ECIT
SEX · ATTEIVS
PVDENS · SPECVL
> DOMITI

P. 70.

46) D·M
...GABINIVs....f.
SCA·SEVERVS *flo*
RENT·MIL·CO*h*.....
VRB·> ·VETTI·*mil*
A·XVIII·V·A.....*ex*
TESTAMENTO *f. i.*

L. 2. *Sca(ptia)*, *Severus*, [*Flo*]*rent(ia)*.

P. 71.

47)

C·CORNELIVS·C·F
CLA·CAPITO·OP·Ↄ·XPI

L. 2 : *op(tio)* d'une centurie.

P. 72.

48) *d* M
.... *a*VG · LIB.....
.... *val*ERIAM · *coniugem*
*ex decreto po*NTIFICVM ....
.... *m*VNIMENTVM ....
*mea pecu*NIA · FECI · P · AELIO · AVG
lib.......*q* VONDAM · EXERCIT
*atori cursor*VM · ET · AELIAE · APH
*rodisiae co*IVGI · EIVS · PARENTIB
usque eorum et ALLAEDIAE · FELICV
lae.....AE · ET · VTRIVSQVE · LIB
*ertis liberta*BVSQVE · POSTERISQVE · E
orum.... *au*RELIO · AVG · LIB · MESSORI
.........*ceter*I · AB · HOC · MVNIMENT*o*
*prohibentur ne*QVE·LOCVM·NEQVE AM*bi*
*tum neque adit*VM·HABENT

P. 73.

49) D *m*
VOLV*mniae*
CAEDI......
L·PET......
PROCV*rator*
AVG·CO*niugi*
BENEM*erenti*

Ibid.

50) TARVLAE
I·BAI·SER·INSVLA
*uix. an*N·LV·DI. .
....

L. 2 : *I(uli) Bai(i) ser(vus) insula(rius)*.

P. 74.

51)

M · VOLCIVS · M · F · E
BITHYNICVS · MAN
SCAENAE · LATINAE
M · VOLCIVS · M · F · APR
FILIVS · EIVS · V · A · I · ME

Cf. *C. I. L.*, VI, nº 10095 : *scaena graeca*; XIV, nº 2.299, *corpus scaenicorum latinorum*.

Ibid.

52)

TAXIS · IONIDIS · IVNI
OPSTETRIX · V · A · XXX
HESPER · ET · EPITYNC
VICARI · DE · SVO

L. 1 : *Taxis (serva) Ionidis Iunii* — ou *Iuni(ae servae)*; l. 3 : *Epitync(hanus)*.

P. 75.

53) . . . . . VS · ↄ *l.*
S
*pae*DAGOGVS

P. 76.

54)

C · ASINIVS · GALLI · L
HILARVS · TECTOR
EX · PALLAVICINIS

L. 1. Le Gallus, désigné ici par son *cognomen* et non par son prénom, doit être le consul de l'an 8 av. J.-C.; l. 3 : la région *Pallavicinae* est connue par un passage de Cicéron, une tessère de plomb et une inscription chrétienne du IVe siècle ap. J.-C. (*Bullett. comun.*, 1908, p. 280).

Id., LII, 1924.

P. 9-25. A Stein. La dignité sénatoriale des préfets du prétoire d'après les textes littéraires et les inscriptions (jusqu'au IVe siècle, l'octroi de la dignité sénatoriale aux préfets du prétoire resta exceptionnel).

P. 92-134. G. Lugli. Études sur deux villas de la *via Appia antica*, celle d'Hérode Atticus et celle de Maxence, d'où proviennent un certain nombre d'inscriptions.

P. 135-149. M. de Dominicis. La *statio annonae Urbis Romae*. Les inscriptions qui la mentionnent ont été trouvées en divers endroits; la *statio* comprenait en réalité plusieurs bureaux, répartis en plusieurs édifices situés à quelque distance les uns des autres.

P. 250-259. A. Bartoli. Sur un temple supposé de Minerve au Forum romain (le temple de Minerve signalé par le cronographe de 354 et la *Notitia* dans la 8e région se trouvait au Forum transitorium; la mention *ad Minervam* sur les inscriptions des diplômes militaires concerne une statue du Forum romain et non un temple).

Classical Review, 1925.

P. 107-110. J. M. Edmonds. Les épigrammes de Balbilla (*C. I. Gr.*, III, nos 4725, 4727, 4729, 4731).

Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 1925.

P. 150 et suiv. R. Cagnat. Inscriptions de Syrie.

P. 151. A Chakalû (route d'Antioche à Alexandrette).

55)
MQVE
RVMQVE
LI ARCV·DONATVS
NOSTER
VS AVGVSTVS
MVM CAESAREM
ILLYRICVM
SECVTVS SIT

P. 152. A Beyrouth.

Id.

56)
I ❦ O ❦ M ❦ H
M·LVCCIVS·SEN
TIVS INGENVVS
PRO SE SVISQVE
V ❦ L ❦ A ❦ S

P. 181. Même provenance.

57)
GENI*o* ❦
POPVLI COLON
SACRVM

58)
ui uiro
PRIMO · VI · VIRO
*p*ERPETVALI·ACCENSO·VELATO·ROM
PVB·EX DEC DEC

P. 227. R. Cagnat. Commentaire de l'inscription relative à Antistius Rusticus (*Ann. épigr.*, 1925, nº 126).

P. 249. Seymour de Ricci. A Dijon.

59)
d E O
/ RITO
a ELIA
ACVM*i*
NA
EX·VOTO
V·S·L·M

L. 2 [*B*]*rito*, [*F*]*rito ?*

P. 262. Albertini. Environs de Berrouaghia (Algérie).

60)
EGO PREFECTVS IVGMENA
INCOAI ECLESIA ET ΔEVS
COMPLEVIT IN NOMINIS
PIRITI SANTI IN ANI
PROVICCIE CCCCXXXV
NOS ZABENSES
CONPELVIMVS

L. 2 : *incoa(v)i ;* l. 4 : *in ani (= anno) provi(n)ccie* CCCCXXXV (= 474 de notre ère); l. 7 : *conpelviuus = complevimus.*

P. 327. R. Cagnat. A Fouaneech-Chebar, près de Beyrouth.

61)
CN·STATILIVS·SE
VERI·PATRIS·LIB·MARTIA
LIS·ACCENSVS DELATVS·
A PATRON MAIORQ VIVIR
PERPETVAL*i*S FECIT ❦
STATILIAE CN LIB AIGI
MATRI SVAISVAE VIX ANN
❦ XXXIIII ❦

L. 1 : *Severi patris lib(ertus);* l. 6 : *Statiliae Cn. lib(ertae) Aigi matri <suai> suae.*

Id., 1926.

P. 12. Jullian et Gérin Ricard. A Rognac.

62) PETITA
PARCA
VSLM

L. 2. *Parca(bus)*.

GERMANIA, IX, 1925.

P. 2-3. O. Paret. A Cannstatt.

63) I · O · M
MARIORI
VS VRBIC
VS VSLLM

P. 7-8. Même provenance, sur l'entablement d'un petit sanctuaire.

64) DEO · MER *curio*

P. 40. A. Oxé. A Letter, près de Doteberg (Hanovre). Sur une cuiller de bronze :

65) SOL · CATVSIVS · F

Le premier mot paraît être un nom de localité, *Sol(icia)* ou *Sol(imarica)*, dans le pays des Leuques. *Catusius* est un nom celtique.

P. 43-45. O. Bohn. Sur les tablettes de bois, avec inscriptions, de Vindonissa (*Ann. épigr.*, 1925, nos 6-11).

P. 78-85. Du même. Sur l'utilisation, la circulation et les lieux de fabrication des amphores romaines.

P. 119. A. Oxé. A Gohr, aux environs de Neuss.

66) ALAFER
HVIABVS
HRISTO
HALENI
V · S · L · M

Sur les *deae Alaferhuiae*, cf. *C. I. L.*, XIII, no 7362. — L. 3-4 : *Hristo Haleni (filius)* ; l'*h* a la valeur d'un *ch*.

P. 120. Du même. Entre Neuss et Grimmlinghausen ; stèle funéraire ; à la partie supérieure, portrait d'un *signifer* debout, le *signum* dans la main droite ; au-dessous :

67)
OCLATIO · CARVI · F
SIGNIF · ALAE · AFROR
TVNGRO · FRATER · H · F · C

L. 3 : *Tungro* est un ethnique.

P. 130. E. Neeb. A Mayence. En lettres imitant des caractères tracés au pinceau

68) MIISSOR
GLADIATOR
VOT · S · L · P
FORTVNA

L. 1 : *Messor;* l. 2 : le mot *gladiato*[*r*] n'est pas très sûr ; peut-être faut-il lire *Celadiato ;* l. 3 : peut-être *(primus) p(alus)*.

P. 133-135. O. Bohn. Tablettes de bronze trouvées à Windisch en 1897 et maintenant au Musée de Mannheim. Trois d'entre elles ont été publiées au *C. I. L.*, XIII, no 11503-11505.

Déchiffrement de trois autres (écriture en pointillé) :
P. 134.

69) > DOMITI
· · TODI
VAL · TERTIVS
GENIO LEG XI C P F
PVLLVM VS
L L M

Valerius Tertius, *pullarius* du camp, avait dédié au *Genius* de la légion un *pullus* de terre cuite.
Ibid.

70) L · PETRONI S
SECVNDVS
MARTI · V · C · S · L · M

L. 1. *L. Petroni(u)s*; l. 3 : *v(otum) c(um) s(uis) l(ibens) m(erito)*.
Ibid.

71) SEX ANTISTI
DRACONIS
L VALERI
> TERENTI

L'absence de *cognomen* aux deux derniers noms indiquerait une date antérieure au règne de Claude. Le premier nom serait celui d'un affranchi.

P. 135. Nouvelle lecture du *C. I. L.*, XIII, n° 11525[a].

P. 141-145. E. Ritterling. Légionnaires rhénans sur le bas Danube (*C. I. L.*, III, n° 14214).

JAHRBUCH DES ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ARCHAEOLOGISCHER ANZEIGER, 1925.

P. 287. G. von Finaly, d'après Kuzsinszky. Base d'autel trouvée à Szentendre (*Ulcisia castra*), en Hongrie.

72) I M
PATRIO
IVNONI REG
PRO SALVTE SVA
5 SVORVMQ OMNIVM
AVR MARCELLVS QV
OD MILES VO
VIT VET SOLVIT
IIMPP
DDNN MAXIMIANO
AVG V ET MAXIMIA
NO NOB CAES II COS
V L S

L. 1 : *I(ovi)* [*O(ptimo)*] *M(aximo)* ou *I(nvicto) M(ithrae)*; l. 8 : *vet(eranus)*; l. 9-13. Date : 297 p. C.

JAHRESBERICHT FÜR DIE FORTSCHRITTE DER KLASSISCHEN ALTERTUMSWISSENSCHAFTEN, CCV, 1925.

P. 78-88. M. Bacherler. Au cours d'un bulletin bibliographique sur les monuments des anciennes langues italiques, observations concernant les plus anciennes inscriptions latines : récents travaux sur les épitaphes des Scipions, le chant des Arvales, l'inscription de Duenos, etc.

THE JOURNAL OF HELLENIC STUDIES, XLIV, 1924.

P. 158-162. W. H. Buckler et W. M. Ramsay. Inscription d'Angora (la première partie figure dans les *Inscr. graecae ad res rom. pertin.*, III, nº 209), déjà publiée par d'Orbeliani, même revue, 1924, p. 33-36.

Transcription du texte, d'après la lecture, faite par M. Ramsay, d'un nouvel estampage rapporté par M. Calder en 1925.

Αγαθηι Τυχηι

73) Ψηφισμα των απο (τ)ης οικουμενη[ς] πε-
(ρι) τον Διονυσον και Αυτοκρατορ(α Τρ)α-
ιανον Αδριανον Σεβαστον Καισα[ρ]α
5 νεον Διονυσον τ(ε)χνειτων ιερ[ονει]-
κων στεφανειτων και των τουτων [συν]-
αγωνιστων και των νεμοντων την ιερα[ν]
(θ)υμε(λ)ικ(η)ν συνοδον. Επειδη προσ[ταχ]-
(θει)ς υπο (τ)ης ιε(ρ)ωτατης βουλ(η)ς Ουλ(πιο)ς
10 (Α)ιλιος Πομπειανος (α)γωνοθ(ε)τησα(ι τ)ον α-
(γ)ωνα τον μυστικον δοθέντα υπο (τ)ου Αυ-
τοκ(ρ)ατορ(ος) εν (ο)λιγαις τη πο(λ)ει τη τε [χ]ε[ι]-
ροτονια τ[αχ]εω(ς) υπηκουσεν και τον αγων-
να διαφανως επετελεσεν εκ (τ)ων εαυτου μη-
15 δεμια(ς) απολειφ(θ)εις (λα)μπροτητος και (μ)εγα-
λο(ψ)[υ]χιας, αμα την τε ευσεβειαν της (π)ατριδος
ει(ς) αμφοτερους του(ς) θεους ε(π)ε(ψη)φ(ισ)εν
και (τα)ς επιδοσεις πασας δ(ε) αφειδως εποιησα-
το προς μηδεμιαν δαπ(α)νην ανα(δ)υς, κ(α)ι τω τε
20 ταχει (τ)ης σπουδης ο(δ)ευον(τα)ς ηδη τους αγω(ν)ι-
(στ)ας ανεκαλεσατο κ(α)[ι] παντι μερει του μυστηρι-
[ου επηρκε]σεν τη μεν συν(ο)δω τα αθλα προθ[εις]
[τον δε μυστικ]ον αγωνα ε[πι](τελ)ων ως προκε[κλη]-
[μενος ουτως] ευ ποιειν (τ)ην πολιν·
25 [δεδοχθαι] ημ<λ>ειν, υπερ (τ)ου τετ[ελε]σθαι [υπ αυ]-
[του τω τε Α]υτοκρατορι και τω Διονυσω διασ(η)-
[μοτατον] αγωνα τη πολε(ι, τ)ον ανδρα τετιμ[ησθαι]
[ανδριαντ]ος ανα[στα]<σ>σ(ει ε)ν επιφανεστα-
[τω τοπω τ]ης μη(τρ)οπο[λε]ως, ιδι(α) δε (α)ναγ(ο)[ρ]-
30 [ευεσθαι ε]ν (τω) θεατρ(ω) παραδιγμα κα(λλι)στο[ν]
[τοις αει θεω]μενοις ω(ς) και τον εισιοντα αγων[οθε]-
[την αγειν τ]ον α(γ)ωνα ε(ψ)ηφισθα[ι], στεφανουσ-

[θαι δε τον] (Πο)μ(π)ει(ανον επ᾽ι του α(γ)ωνος (του) Αδρι[α]-
[νειου ως αρ]ιστον ανδρα ενεκεν κα(τ)απειθ[ησεως]
35 [? των εναντιω]σ(αμ)ενων τη συνοδω, ανασ(τη)σ[αι]
[δε αυτου] ανδριαντα και εν Νεα πολει, [και τω τε]
[Αυτοκρα]το(ρι) Καισαρι Τραιαν(ω) Αδριανω [Σεβασ]-
[τω και τω κρ]ατιστω ηγ(εμο)νι Τρεβιω Σεργι[ανω]
[επιδειξαι δ]ια (ψ)ηφισματος την (τε) του ανδρος
40 [φιλοτειμ]ιαν και την της συνοδου δικα[ι]αν
[χαριν · ει]σ(ηγ)ησαμενου Γαιου Αν(τ)ωνιου Πολ
[........]ς κωμωδου ο(λ)υμπιονεικου, ε-
[πιψηφισα](μεν)ου Ιουλιου Κολληγα Ν(εα) [πο]-
[λιτου (?) κωμω]δου παραδο(ξ)ου. Εγεν(ε)το εν [τη]
45 [μητροπολει τ]ης Γαλατιας Ανκυρα αγωνος τε(λ)-
[ουμενου μυσ]τικου επι Ελλαδαρχου Ουλπ[ιου]
[Αιλιου Πομπε]ιανο(υ) κ[αι] αρχιερεω(ς) Μ(εμ)μιο[υ]
[..........]ου Δι<ρ>ονυσιου του Ελλαδαρχ(ο)υ.
[επι αρχο]ν(τ)ος Τιτου Φλαουιου Ιουλια[νου]
50 [και γραμμα]τεω(ς) Αλεξανδρου Σωπα[τρου]
[Λαοδικεως (κι)θαρω(δ)ου σεβ(α)στο-
[νεικου] του τρις αρχιερεω(ς)· νομο[δεικ]του
[...... Ε]ποπτου Τρωαδεως πλ(ε)[ιστονεικου].
[επι υπατων ..... Ν]ωνιου Τορκ[ουα]του Ασπρη-
55 να και Μ. Αννιου Λιβωνο]ς προ ζ' ειδ. Δεκεμβριων.

Restitution d'après une inscription analogue d'Éphèse (*Bull. de corresp. hellén.*, 1885, p. 124). Décret d'un collège d'artistes dramatiques placé sous le double patronage de Dionysos et d'Hadrien. Le collège élève une statue à son bienfaiteur Ulpius Aelius Pompeianus. Date: 128 p. C. — L. 36 : ἐν Νέᾳ πόλει, il s'agit sans doute d'un nouveau quartier de la ville d'Ancyre, et non d'une ville appelée *Neapolis*. — L. 38 : C. Trebius Sergianus, consul en 132, est appelé ici, pour la première fois, légat d'Hadrien en Galatie. — L. 44 : double datation, par les noms des magistrats de la province et par ceux des dignitaires du collège.

Id., XLV, 1925.

P. 180-182. H. J. Rose. Nouvelles observations sur l'inscription taurobolique de Rome (*Ann. épigr.*, 1923, nº 29).

The Journal of Roman Studies, XIV, 1924.

P. 1-23. F. S. Salisbury et

H. Mattingly. Étude sur le règne de l'empereur Trajan Dèce. Abondant usage des inscriptions.

P. 24-84. W. H. Buckler, W. M. Calder et C. W. M. Cox. Monuments d'Iconium, de Lycaonie et d'Isaurie. Inscriptions grecques pour la plupart.

P. 74. A Ak-Kilisse. Cf. pl. XVII, 109 c.

74)
ΚΟΝΔΙΑνος μα
ΞΙΜΩ Υιω
ΕΣΤΡΑΤΕΥΣΑΜην
ΦΥ·ΕΙΣ ΧΩΡ·Τ·Α·Μιλ·Π
ΕΖΟΣ ΕΙΤΑ ΙΠΠΕυς
ΣΙΝΓΑΡΙΣ Κατα
ΒΑΙΝΩ ΕΙΣ ΤΗν κάτω
ΜΥΣΙΑν ΩΣΑΝΝ
ΣΙΝΓΑΡΙΟ ΕΙΤΑ Ειλης
ΑΤΕΚΤΟΡΩΝ Ειτα
ΡΙΟΥΣ ΕΙΤΑ ΛΙΒΡΑΡ ειτα
ΑΚΤΑΡ ΚΟΡΝΙΚ

L. 4 : φυ? εἰς χώρτ(ην) α 'μ[ιλ(ιαρίαν ου χώρ(την) Τ..... ; l. 6 : σινγλάρις, avec ligature de Λ et Α ; l. 11 : ..... ριους? εἶτα λιβράρ(ιος), [εἶτα] ἀκτάριος, κορνικ(ουλάριος).

P. 76. Même endroit. Borne milliaire.

75)
IMP · CAESARI L · SEPTIMIO
SEVERO PIO PERTINACI FE
LICI AVG · ARABICO ADIABE
NICO PARTHIC MAXIMO SA
CERDOTI TRIBVNICIA POTES
TAS X IMP xI CON III P P PROC
ET IMP CAESAR M AVRELI ANTONI
NO PIO MAXIMO TRIBVNICIA PO
TESTAS CONS *et l septimio g*E
*t*AE CAESARI MILIA RESTITVTA
PER FL VLPIANVM LEG AVG
M P XIIII

An. 202.

L. 4-5 : *sacerdoti*, au lieu de *pontifici maximo*.

P. 85-92. Calder. Études sur certaines particularités d'épigraphie chrétienne en Phrygie.

P. 93-111. M. L. Gordon. La nationalité des esclaves dans le Haut-Empire romain, d'après les textes littéraires et les inscriptions.

P. 158-171. L. Ross Taylor. *Seviri equitum Romanorum* et *municipales seviri* dans les inscriptions.

P. 172-205. Ramsay. Inscriptions de la colonie d'Antioche.

P. 177.

76) *pa*CIS · AVGVST
SACRVM
C · PEPIVS · M · F · ÆED
D S P

Ibid.

77) *seuiro equitum*
*r*OMANORVM TVRMAE DEDVCENDAE *Curatori*
*u*IARVM ANNIAE CLODIAE CASSIAE CIM*iniae*
ET TRIVM TRAIANARVM LEGATO LEG P*rimae*
MINERVIAE PIAE FIDELIS PROCONSVLI PR*ouin*
CIAE ACHAIAE LEG AVG PR PR PROVINC*iae bel*
GICAE

P. 178.

78)
l. calpurnio
l. *c*ALPVRNII PAV*l*
li f. SER LONGO PON*t*
*q*VI PRIMVS OMN*ium*
ex superabundan
*t*I MESSE P*op*V*lo ant.*
*m*VNVS PROMISIT *et*
*in*TRA DVOS MEN*ses*
*a*MPHITHEATRVM LIGNE
*u*M FECIT VENATIONE*s*
COTIDIE OMNIS GE*ner*
*i*S ET SPARSIONES DEDI*t*
et GLADIATORVM PARIA
*x*XXVI PER DIES OCTO
*c*ONSVMMATO MV*nere*
*cenam po*P*ulo dedit*

Quelques lignes ont déjà été publiées (*C. I. L.*, III, n° 6832). Les restitutions appartiennent à M. Ramsay.

P. 180. Inscription reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1925, n° 126. La première ligne du texte a été retrouvée; elle contient bien : *L. Antistio*... A la ligne 8 le texte porte HISP·VLT· BAETICAE.

P. 185.

79)
ACILIANO · LEPIDO
FVLCINIANO · COS · CO
MITI · IMP · CAES · L · SEPTIMI
SEVERI · PERTINACIS · AVG
IN EXPEDITIONE ORIENTALI
PRAEPOSITO VEXILLATIO
NIB*us* ILLYRICIANIS PERINTHI
TENDENTIBVS SODALI HADRI
ANALI CVRIONI MINORI
LEG AVG PR PR PROVIN BITH*y*
NIAE ET PONTI LEG AVG LEGION
XVI F F PRAETORI VRBANO
LEG PR PR PROV NARBONENS
*tri*BVN PLEBIS QVAEST PROV CRE
TAE ET CYRENAR CVRAT NICO
M*e*D CVR INTERAMNATIVM *nar*
TIV*m* CVR GRADISCANOR TR*ib*
MIL LATIC LEG XI CL P F XV*ir*
STLIT IVDIC

Nombreuses ligatures qui ont été omises ici.

Le personnage est L. Fabius, M. f. Gal. Cilo Septiminus Catinius Acilianus Lepidus Fulcinianus, connu déjà par plusieurs inscriptions (*Prosop. imp. rom.*, II, p. 45, nº 20). Il fut consul en 193 et en 204.

P. 189.

80) *prae*
FEC COH ITYR
TRIB MIL LEG IV
SCYTIC PRAEF
EQVIT·PRAEF RIP
DANVVI
D D

Même page. Inscription relative à C. Novius Priscus (cf. *C. I. L.*, III, 6814).

P. 194. A Konia.

81) CLODIAE IATR
INAE·VXORI·L
COSSONI·GALLI
LEG·AVG·PR·PR·
EBVRENA·MA
XIMA·C·EBVRE
ni. f.

L. Cossonius Gallus fut gouverneur de Galatie en 115-120. Voir la *Prosopographia.*

P. 201. A Hissar-ardi.

82) I · ALAE · ANII
*pr*AEF ·VETERAN
leg·XII·PRAEFECT
*c*OMMACEN T*i*
CAESARIS·AVG
col CAES

L. 1 : *An*[*t*]*i*[*och(ensium)*]; l. 4. [*alae*] ou [*coh(ortis)*] *Commagen(orum)*.

P. 206 et suiv. Collingwood et Taylor. Découvertes dans la Bretagne romaine en 1924.

P. 243. A Bath.

83) GENIO LOCI
TNA I I P
LEG II
IVLIANVS
V S L L M

P. 244. A Wroxeter. Cf. pl. XXVII.

84) IMP ❧ CA*es* DIVI TRAIANI ❧ PARTHI
CI ❧ FIL ❧ DI*ui* *n*ERVAE ❧ NEPOTI ❧ TRA
IANO ❧ H*a*DRIANO ❧ AVG ❧ PONT*ifi*
CI ❧ MAXIM*o* ❧ TRIB ❧ POT ❧ XII*ii cos iii p.p*
CIVITAS ❧ CORNOV*iorum*

P. 247. A Chester. Disque de bronze (phalère). En pointillé :

85) LEG XX
IVLI CA
NDIDI

Julius Candidus est le nom d'un centurion de la légion.

Même page. A Bath. Cachet d'oculiste.

86) FILITVGENI·DIAP
SORI AD CLAR

Filitugeni (Fl. Eugeni ?) diapsori(cum) ad clar(itatem).

KLIO, BEITRAGE ZUR ALTEN GESCHICHTE, XX, 1925.

P. 117. M. Runes. Dans l'inscription reproduite par l'*Ann. épigr.*, 1922, nº 79, le génitif *Caeletharidae* n'est pas un nom thrace, mais une latinisation du grec Καλητορίδης; l'*a* bref du grec est devenu *Cae* par analogie avec le latin *Caelius*.

P. 223-231. H. Dessau. Mélanges épigraphiques.

P. 223. Dans les papiers laissés par H. Dressel, copie prise à Beyrouth d'une inscription sur pierre qui était la reproduction, moderne et fautive, d'un texte authentique ainsi conçu :

87) *pro salute*
imp. caes. m. aure
li SEVERI *alexandri*
PII FEL INVICTI AVG
5 ET IVLIAE *mamaeae*
AVG MATRIS AVG N
ET CASTR MIL LEG
I P SEVER *alexandrian*
Q MIL COEPERVNT
10 MESSAL ET SABINO
COS

L. 7-8 : *mil(ites) leg(ionis) I P(arthicae) Sever(ianae)*. Date : 214 p. C.

P. 227. D'après une copie fautive, texte rectifié d'une inscription trouvée près d'Ujo, à 24 kil. au sud d'Oviedo.

88) C SVLPIC VRSVLO
PRAEF SYMMACHI
ARIORVM ASTVRVM
BELLI · DACICI ↄ LEG
5 I MINERVIAE · P · F
ↄ COH · XII VRBA
NAE ↄ COH IIII
PRAETORIAE P · P ·
LEG XXII PR ET
10 LEG · III AVG
C SVLP AFR POS

L. 2-3 : les *symmachiarii*, troupe alliée d'origine barbare, n'étaient connus jusqu'ici que par trois passages du traité de castramétation attribué à Hygin (chap. XIX, XXIX et XLIII), où leur nom avait été rétabli hypothétiquement par Mommsen; l'inscription d'Ujo confirme cette conjecture. — L. 8-9 lire : *p(rimus) p(ilus) leg(ionis) XXII Pr(imigeniae)*.

P. 228. Nouvelle lecture de l'inscription de Tarragone reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1915, nº 13; elle concernerait un Nepos, *vir clarissimus, consul, praetor triumphalis*, qui aurait vécu au IIIᵉ siècle.

MÉLANGES DE L'ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME, XL, 1923.

P. 207-217. L. Leschi. Nouvelle lecture du nº 632 de l'*Ephem. epig.*, VIII. Inscription du Musée municipal de Terracine.

89)

ISI · RESTIT VTRI
L · TERENTIVS
STEPHANVS
AVG · ARAS ET
5 DROMVM PECV
NIA SVA D · D · ET
ANXORATES ITA Po
SER · EX · D · D ·
ET POSTICVM

L. 2 : *Isi(di) Restitutri(ci)* ; l. 4 : *Aug(ustalis)*; l. 5 : *dromus*, mot tiré du grec δρόμος, qui désignait en Égypte une avenue bordée de sphinx et conduisant à un temple; l. 7 : l'ethnique *Anxorates* est nouveau; l. 9 : le mot *post*[*ic*]*um*, ajouté après coup.

P. 237-324. J. Carcopino. Attideia, II : Galles et archigalles, d'après les textes littéraires et épigraphiques. Relevé des inscriptions relatives aux archigalles; aucune n'est antérieure à Claude; sous le règne de cet empereur la création des archigalles citoyens romains a transformé la religion de la Mère des Dieux et amené la disparition des galles.

MITTEILUNGEN DES DEUTSCHEN ARCHAEOLOGISCHEN INSTITUTS, ATHENISCHE ABTEILUNG, 1923.

P. 93-118. Mme M. Britschkoff. Inscriptions de *Nicopolis ad Istrum*, trouvées en 1920. P. 96.

90)

Αγαθηι τυχηι
Αυτοκρατορα Καισα-
ρα Θεου Τραιανου
Παρθικου υιον Θεου
5 Νερουα υιωνον Τραια-
νον Αδριανον Σεβασ-
τον αρχιερεα μεγισ-
τον δημαρχικης εξου-
[σ]ιας το κ αυτοκρ[α-]
10 τορα το β υπατον
το γ πατερα πατριδος
η βουλη και ο δημος
Ουλπιας Νικοπολεως
της προς Ιστρῳ.

Date : 136 ap. J.-C.
Ibid.

91)

Αγαθηι [τ]υχηι
Γ. Ρουβριον ΤΟΥΝΙΚΙ Πορκιον
Μαρκελλον πρεσβευ[την] Σεβασ-
του αντιστρατηγον ηγεμονε[υσ]αντα της
διασημοτατης Θρακων ε[πα]ρχειας
πατρωνα και ευεργετην η β[ο]υλη και ο δημος
Ουλπιας Νεικοπολεως προς Ιστρῳ ανεστησεν.

L. 2. C. Rubrius Porcius Marcellus fut gouverneur de Thrace sous Antonin le Pieux, 138-140 ap. J.-C.; l'avant-dernier mot paraît être une déformation de Οὐινίκιος ; l. 5 : l'ἐπαρχεία Θρᾳκῶν

est qualifiée en général de l'épithète λαμπροτάτη.

P. 97. Fragments d'architrave; inscription en trois lignes.

92)

Αυτ[οκ]ρα[τορι Καισ]αρ[ι Θεου Αδριανου υιωι, Θεου Τ]ραιανου Παρθικου υιωνωι, Θεου Νερουα εκ[γ]ονωι [Τι]τῶι [Αι]λι[ωιί Α]δ[ρ]ιανωι Αντωνεινωι

[Σεβ]αστωι Ευσε[β]ει α[ρχιε]ρει μεγ[ιστωι δημαρχικης εξουσιας το... α]υτοκρατορι το β υπατωι το δ πατρι πατριδος και Αυρηλιωι Καισαρι [Σεβ]αστου Ευσεβους υιωι υπα[τ]ωι το β

[κ]αι Φαυστειν[η]ι Σεβαστηι κα[ι τωι συμπαντι οικωι και δη]μωι Ρωμαιων η βουλη και ο δημος Ουλπιας Νεικοπολεω[ς] της προς τωι Ιστρωι το προπυ[λ]ον εκ τω[ν] ιδιων κατεσκευασεν.

P. 98.

93)

Αυτοκρατορα Καισαρ[α]
Θεου Αδριανου υιον, Θεου Τραιανου Παρθικου Γερμανικου Δακικου υιωνον, Θεου Νερουα εγγονον
5 Τ. Αιλ. Αδριανον Αυτωνεινον Σεβ.
Ευσεβ. αρχιερεα μεγιστον δημαρχικης
εξουσιας το κδ υπατον το δ πατερα
πατριδος ηγεμονευοντος ,Γαργιλιου
Αντειχου πρεσβ. Σεβ. αντιστρατηγ[ου]
10 η βουλη και ο δημος Ουλπ. Νεικοπ[ο-]
λεως προς Ιστρωι ανεστησεν.

L. 7 : 160-161 ap. J.-C.; l. 8-9 : Gargilius Antiquus, gouverneur de Thrace sous Marc-Aurèle; mentionné sur les monnaies de la région .

P. 99.

94)

Αγαθηι τυχηι
Θεαν Κρισπειναν Σεβαστην η βουλη και ο δημος ανεστησαν

Ibid. Lettre de Septime Sévère.

95)

Αυτοκρατωρ Καισαρ Θεου Μαρκου
Αντωνεινου Ευσεβους Γερμανικου Σαρματικου υιος Θεου Κομμοδου αδελφος
Θεου Αντωνεινου Ευσεβους υιωνος Θεου
5. Αδριανου εκγονος Θεου Τραιανου Παρθικου και
Θεου Νερου[α] απογονος Λουκιος Σεπτιμιος
Σευηρος Ευσεβης Περτιναξ Σεβαστος Αραβικος Αδιαβηνικος Παρθικος Μεγιστος αρχιερευς μεγιστος δημαρχικης εξουσιας το ς

10. αυτοκρατωρ το ια υπατος το β πατηρ πατρι-
δος ανθυπατος και Αυτοκρατωρ Καισαρ Λου-
κιου Σεπτιμιου Σευηρου Ευσεβους Περτινα[κος]
Σεβαστου Αραβικου Αδιαβηνικου Παρθικου Μεγι-
στου υιος, Θεου Μαρκου Αντωνεινου Ευσεβ. Σε[β]. Γερ-
15. μανικου Σαρματικου υιωνος Θεου Αντωνεινου Ε[υ]-
σεβους εκγονος < απογονος ανθυπατος > Θε-
ου Αδριανου και Θεου Τραιανου Παρθικου και Θε-
ου Νερουα [απογονος] Μαρκος Αυρηλιος Αντωνεινος Σεβαστος
δημαρχικης εξουσιας [ανθυπατος] Νεικοπολειτων των προς
20. Ιστρω τοις αρχουσιν και τη βουλη και τω δημω χαι-
ρ[ει]ν. Φανερωτατην προθυμιαν υμων ειδομεν δι-
α του ψηφισματος. Ως γαρ ευνοι και ευσεβεις [αν-]
δρες και την αμεινω σπουδαζοντες υμειν υπαρ-
χειν παρ' ημειν κρισιν ουτως εδηλωσατε τοι[ς]
25. παρουσιν συνησθεντες και δημοσιαν αγα-
γοντες εορτην επι τοις των ημετερων αγαθων [ευ-]
ανγελμασι ειρηνης τε πανδημου πασιν
ανθρωποις υπαρχουσης τη των αει θρασυν[ο-
μενων περι την αρχην βαρβαρων ἡττη και ημων [εν]
30. δικαιαι κοινωνιαι συνεζευ[γ]μενων Καισαρα
εχοντων οικειον και γνησιον. Διο το ψηφι-
σμα μετα της προσηκουσης περι υμας τειμης
ανεγνωμεν και την συντελειαν των χρηματων
τας εβδομηκοντα μυριαδας ως παρα αν-
35. δρων ευνων προσηκα[μ]εθα. Το ψηφισμα ε-
πεμψεν Οουινιος Τερτυλλος ο κρατιστος φι-
λος ημων και πρεσβευτης. Ευτυχως.

L. 16 : le mot ἀπόγονος doit être reporté à la ligne 18 et le mot ἀνθύπατος à la ligne 19. — L. 34 : il s'agit de 700.000 sesterces ou de 700.000 deniers; la nature de la monnaie n'est pas indiquée. — L. 37 : au lieu d'εὐτυχῶς il faudrait, suivant l'usage, εὐτυχεῖτε; il manque à la fin l'indication de la date et celle du lieu où se trouvait l'empereur. — L'inscription fait allusion aux événements de la seconde guerre parthique de Septime Sévère (197-199). C. Ovinius Tertullus fut gouverneur de Mésie inférieure de 198 à 201.

P. 102.

96) Αγαθηι Τυχηι

Αυτοκρατορα Καισαρα Λ. Σεπτιμιου Σεουηρου Περτιναχος Ευσεβους Σεβαστου
Αραβικου Αδιαβηνικου Παρθικου Μεγι-

στου υιον Θεου Μαρκου Αντωνεινου Ευσεβους Γερμανικου Σαρματικου υιωνον Θεου Αντωνεινου Ευσεβους εγγονον Θεου

Αδριανου και Θεου Τραιανου Παρθικου και Θεου Νερουα απογονον Μ. Αυρηλιου Αντωνεινου Σεβαστον δημαρχικης

εξουσιας ανθυπατον υπατευοντος της επαρχειας Γ. Οουινιου Τερτυλλου πρεσβ. Σεββ. αντιστρ. η ιερωτατη βουλη

και ο κρατίστος δημος Ουλπιας Ν(ει)κοπολεως της προς Ιστρον ανεστησεν.

P. 103-112. Quatorze inscriptions analogues à la précédente, dédiées à Septime Sévère (12) ou à Julia Domna (2) par la ville de Nicopolis — à l'exception de la dernière, dédiée par M. Junius Lucianus, *sacerdos*, et sa femme Ulpia Agrippina; elles sont datées par les noms des gouverneurs, C. Ovinius Tertullus (198-201), Aurelius Gallus (202-205), Flavius Ulpianus (208-209-210), Julius Faustinianus (211-212).

P. 112.

97) Αγαθηι τυχηι

τον μεγιστον κε θειοτατον Αυτοκ[ρ]ατορα Κεσαρα Μ. Αυρελλιον Σευηρον Αλεξανδρο]ν Ευσεβ. Σεβ. υιον Θεου [Α]ντωνεινου εγγονον [Θ]εου Σευηρου η βουλη κε ο δημος της λανπροτατης Νεικο[πο]λειτων προς Ιστρω πολεως. Ευτυχως.

P. 112.

98) Αγαθηι τυχηι.

Τον μεγιστον και θεοφιλε-
στατον Καισαρα [Γ. Ιουλιον]
Μαξιμον Ε]υτυχη Σεβ. υιον
5. του μεγιστου και θειοτα[του]
Αυτοκρατορος [Γ. Ιουλιου]
Μαξιμινου] Ευσεβ. Ευτυχους
Σεβαστου η λαμπροτατη Νεικοπο-
λειτων των προς τῷ Ιστρω πολις ανε-
10. στησεν ευτυχως υπατευοντος
Φλ. Λουκιλλιανου πρεσβ.
Σεβαστων αντιστρατηγου
επιμε[λουμενου...

Flavius Lucillianus, gouverneur de Mésie sous Maximin, était déjà connu.

P. 113.

99) Αγαθηι Τυχηι.
Τον μεγιστον κε θειοτατον Αυτοκρα-
τορα Κεσαρα Μαρκον Αντωνιον Γορ-
διανον Ευσεβη Ευτυχη Σεβαστον
5. υπατον το ᾱ π. π. η βουλη και ο δημος της λαμπροτατης
Νεικοπολειτων προς Ειστρω πολεως
υπατευοντος της επαρχειου [Τουλλιου]
[Μηνοφιλου] πρεσβ. Σεβ. αντιστρατηγου
επιμελουμενου Αντωνιου Φηλι-
10. κος αρχιερεως φιλοτιμου. Ευτυχως.

L. 5 : Le 1er consulat de Gordien est de l'année 239-240 p. C.; π(ατέρα) π(ατρίδος); l. 7 : ἐπαρχείου = ἐπαρχείας.

P. 114.

100) Πρωταρχοντα Βαλη[ντ]α κλυτον Σηνος θ'ιε|ρηα
αειδει βουλης δο|γματα και πατριδος
κήρυσσοντα βροτοισιν ο|σην ενεδε[ι]ξατο πασιν
5. σπουδην εξ αρχης εν λυκαβαντι εω.

Ibid.

101)
Δι Ολυμπιω κα[ι]
Ηρα και Αθηνα υπε[ρ]
[της] του Αυτοκ[ρατο-]
5. [ρος Τ. Αιλ.] Αδρια. Καισαρ-
ος Αντωνινο[υ]
[νι]κης και διαμον[ης]
κονο...νω νε π..ο..λ..σσα β..
σκυτις Νικοπολιται
ευχην ανεθηκεν.

L. 8 : σκυτῖς = les ouvriers en cuir.

P. 116. Partie inférieure d'un bloc cubique de pierre.

102) . . . .
. . . . κο . . ι . . .
. . ο εκ των ιδιων κατεσκ[ευασεν. .]
. . λων Λουππω και Μαξιμω.
Ευτυχως.

Date consulaire : 232 p. C.
Ibid.

103) Λουκι]ον Αυρηλιον Ουηρον Κα[ισαρα]
. . . υς . . σε . . . ευερ .

MNEMOSYNE, 1925.

P. 448. F. M. J. f. Sur l'inscription de Pompéi du *C. I. L.*, IV, nº 2319.

ID., 1926.

P. 9. Du même. Sur l'inscription de Pompéi du *C. I. L.*, IV, nº 64 (*addit.*, p. 191).

MONUMENTI ANTICHI DEI LINCEI, XXIX, 2, 1924.

P. 657-786. C. Anti. Exploration archéologique en Lycie et en Pamphylie. Inscriptions funéraires d'époque romaine.

MUSÉE BELGE, 1925.

P. 115-116. P. Debouxhtay. Sur le sens du mot *muscellarium;* l'inscription graffite de Pompéi, *C. I. L.*, IV, nº 2016, où on lit : *mulus hic muscellas docuit* montre que *muscella* signifie muleton et *muscellarium* l'endroit où on élève des muletons.

ID., 1926.

P. 32. H. Malcovati : se plaint qu'une lettre d'Auguste, longue de 147 lignes, trouvée à Cyrène en 1921, n'ait pas encore été publiée.

NOTIZIE DEGLI SCAVI DI ANTICHITÀ, 1925.

P. 3. Bruna Tamaro. A Duino-Timavo.

104) TEMAVO
VOTO
suscepto

Il s'agit du fleuve Timavus Cf. Strab., V, 1, 8; Virg., *Aen.*, I, v. 244, Plin., *H. N.*, II, 103.
P. 4. *Id.*

105) *c* SEMPRONIVS C F
*tu*DITANUS COS

C. Sempronius Tuditanus, triomphateur des Iapydes en 129. Cf. *C. I. L.*, I., 2, pl. 148.
P. 5. *Id.*

106) HERCV*li*
AVG
SACR
C CVRIV*s*
QVINTIANV*s*
OPITERGINVS
V S L M

P. 6.

107) SPEI
AVG · SAC
*p*RO SA*lute*

P. 11 et suiv. Étude de deux fragments du Musée d'Aquilée relatifs à Sempronius Tuditanus et discussion des opinions émises sur le texte par von Premerstein et par Reisch dans les *Jahreshefte*, X, p. 264 et 276.
P. 20. G. Brusin. A Aquilée.

108)

AESONTIO
SACR
L · BARBIVS MONTANVS
P P
V S L M

Apprend que le nom antique de l'Isonzo était *Aesontius*.

P. 22. *Id*.

109) DIAN
AVG

P. 24. *Id*.

110) CRISPINVS
EQVES
IMAGINIFER
CHOR I
PANNONIORVM
V F
DASIO FILIO SVO
ANN · XIII

D'après la paléographie l'inscription serait du Ier siècle de notre ère.

Id.

111)
BETILLIA · Q · F
MODESTA VXOR
C MVTILIVS C F
DECVRIO AQVILEIENSIS

P. 36. R. Bianchi Bandinelli. A Fabro. Milliaire qui portait trois inscriptions.

112)
a) IMP CAESAR
DIVI NERVAE F
NERVA TRAIANVS
AVG · GERM · DACICVS
PONT·MAX·TRIB·POT·XII
*i*MP · VI · COS · V̄ P · P ·
VIAM NOVAM *tra*IA*n*
A VOLSINIS AD FINES
CLVSINORVM FECIT
XVII

113)
b) D D D N N N
CONS*tanti*VS · ET *galerius*
MAXIMIANVS ·
AVGG · ET ·
D*iocleti*ANVS
ET · MAXIMIANVS
*se*NN · AVGG · ET
severus et
MAXIMINVS ·
NOBB · CAESS ·
MIL XVII

114)
c) BONO
GENERIS
HVMANI
CREATI
IMP *d n*
CONSTANTINI
ET ▒▒▒S
PERPETVI
SEMPER
AVG ·
XVII

P. 46. Ugo Antonielli. A Canepina.

115) ARA
LARVM
FACTA · MERITO

Date du début de l'époque impériale.

P. 48. Mancini. A Rome. Via Sicilia.

116) PRO SALVTE ET · REDITVM
ET · VICTORIAS · IMPP · CAESS
L · SEPTIMI · SEVERI · PII · PERTIN
AVG · ARAB · ADZAB · PART · MAX
ET · M · AVRELI · ANTONIN · AVG ·
et p. septimi getae caes (sic)
fil · et fratris · AVGVSTORVM · N · N ·
TOTIVSQVE · DOMVS · DIVINAE ·
DEVM INVICT · MITHR ·
AVRELIVS · ZOSIMION · ET ·
AVRELIVS · TITVS · AVGG · LIB ·
SVIS · IMPENDIIS · CONLO
CAVERVNT · ITEM · ANTRVM
SVIS SVMPTIBVS
EXSTRVCTVM · FECERVNT ·
ITEM · CONSVMMATVM ·
CONSACRAVERVNT ·

P. 51. Gatti. A l'est de la station delle Campannelle, à droite de la voie latine.

117) I V L
IMP · CA*esar*
DIVI · F · AVG
EX · S · C
CLVII
P · CCI

C'est un cippe du terrain réservé pour la protection de l'*Aqua Julia*.

P. 72. G. Calza. A Porto.

118) DIS MANIBVS
INGENVO · AVG · LIB ·
TABVLARIO · PORTVS · AVG ·
VIXIT · ANNIS · XXVIIII
MENSIB · X · DIEBVS · XIIII
FLAVIA · CRISPINA
MARITO OPTIME DE SE MERITO
ET FLAVIVS FAVSTVS · FRATRI
PIISSIMO

P. 73. *Id.*

119) FIDE · EXERCITATIONEM
BONITATI · POLLENTI · LVCIO
CREPEREIO · MADALIANO · VC
PRAEF · ANN · CVM · IVRE · GLADII
COMITI · FLAVIALI · CORR · FLAM ·
ET · PICENI · LEG · PRO · PRAETORE · PROV
ASIAE · LEG · PROV · AFRICAE · CONSVLA
AED · SACRAR · CONSVL · MOLIVM · FARI
AT PVRGATVRAE · QVAEST · CANDID
PRAET · CONSVLI · OB MVLTA IN SE EIVS
TESTIMONIA · ORDO ET POPVLVS
FL · CONSTANTINIANAE PORTVENSES (sic)
STATVAM · PVBLICAE · PONENDAM
CENSVERVNT

Personnage déjà connu par un passage du Code théodosien (XVI, 10, 2) et par deux *cursus honorum* (*C. I. L.*, VI, nº 1151, et VIII, nº 5348). Le nouveau texte contient des indications nouvelles sur la vie de L. Crepereius. L. 8 : *cons(ulari) molium fari at(que) purgaturae*, chargé de la surveillance du phare et de l'entretien du port de Porto.

P. 107. G. Moretti. A Ostra. Sur un poids de 20 livres :

120)

L · VRVSIVS · L · F · RWVS
X X
A M P H I L O C V S · L

P. 114 et suiv. Du même. A Urbisaglia. Fragment d'une rédaction locale des Fastes triomphaux.

P. 116 et pl. IX.

121)

*m.titinius.curuus.proco*S EX HISPA*n*
m . aimilius . lepidus . ii COS · DE · LIGVRIBVS · IIII · IDVS · M
*p . mucius . scaeuo*LA · DE LIGVRIBVS IDIB · M ·
ap.claudius.CENTO·PRO·COS·OVANS·EX·HISP·CELTIB·K·MART
c.cicereius.QVI·SCR·FVER·PRO·PR·EX·CORS·IN·MONT·ALB·K·OCTO
*l.aimil*IVS·PAVLLVS·II·PRO·COS·EX·MACED·ET·REGE·PERSE·PER·TRID
IIII · III · PRID · K · DECEM
CN · OCTAVIVS · PRO · PR · IX · MACED · ET · REGE · PERSE · NAVAL · EGIT · K · DEC
L · ANICIVS · GALLVS · PRO · PR · DE · REGE · GENTIO · ET · HILVR · QVIRIN
m.MARCELLVS · COS · DE · GALLIS · CONTVBR · LIGVR · VELIATIB · K · M
*c.sulpic*IVS · GALVS · COS · DE · LIGVRIB · TA*ureis.x.k.m.*
*m . fuluiu*S · NOBILIOR *procos. de ligur. ueliatib . xii . k . sept*

L. 1. Triomphe de M. Titinius Curvus, an 176 av. J.-C.; l. 2 : triomphe de M. Aemilius Lepidus, an 176; l. 3 : triomphe de P. Mucius Scaevola, an 176; l. 4 : triomphe de Ap. Claudius Centho, an 175; l. 5 : triomphe de C. Cicereius, qui avait été secrétaire de Scipion l'Africain, an 173; l. 6 : triomphe de L. Aemilius Paullus, an 168; l. 8 : triomphe naval de Cn. Octavius, an 168; l. 9 : triomphe de L. Anicius Gallus, an 168; l. 10 : triomphe de M. Claudius Marcellus sur les Gaulois Contubrici et sur les Ligures Veliates, an 167; l. 11 : triomphe de C. Sulpicius Gallus, an 167; l. 12 : triomphe de M. Fulvius Nobilior, an 159.

P. 165. C. Mancini. A Rome, sur la voie Appienne.

122) T·FVLCIDIVS
T·F·MEN
LAELIANVS
NVCAERIAE
CONSTANTIAE
MIL·COH·II·PR
>·RVFI
MIL·ANN·VIIII
VIX·ANN·XXVII
T·P·I

Nuceria Constantia = Nuceria Alfaterna, patrie du soldat.

P. 224. Al. del Vita. A Arezzo, fragment.

123)
M·PROCVL
*d*ALMATIAE·C
CORONA·MV*rali*
*le*G·EIVSD·PRO
p r o V I N C *i* A

P. 226. Mancini. A Rome. Entre la via di Petra et la via di Montecatini.

124) *fl. st*ILICHONIS V C

FL STILICHONI VC ET INLVSTRI
MAGISTRO VTRIVSQVE MILITIAE
ET CONSVLI ORDINARIO
PRO VIRTVTVM VENERATIONE INTER CETERA
BENEFICIA QVAE PER EVM VRBI ROMAE DELATA S
*ca*VDICARII SEV PISCATORES CORPORATI
urbis ROMAE PER QVOS AMNICIS NA*uibus*
*alimen*TA VRBI DEVEHVNTVR HOC ▒▒▒▒
▒▒▒▒ *qu*OD GILDONE HOST*e publico*
*deuicto alim*ONIIS ROM*am refecerit*

L. 1 : *v(iri) c(larissimi)*; l. 6 : *delata s(unt)*.
P. 248. Paribeni. A Tivoli.

125) DIS MANIBVS
SEX RVFII
VICTORIS·P·P
LEG·IIII·SCYTHICAE

P. 252.

126) PRO SALVTE ET REDITV CAESARIS
M·VARENVS·Ɔ·ET·M·LARTIDI·L·DIPHILVS
MAG·HERC

Personnage déjà connu (*C. I. L.*, XIV, n[os] 3687 et 3688).

L'inscription est du temps d'Auguste.

OUDHEIDKUNDIGE MEDEDEELINGEN UIT'S RIJKSMUSEUM VAN OUDHEDEN TE LEIDEN, 1925.

P. 12 et suiv. Marques céramiques de Lezoux.

P. 14.

127) MAGNO NVTROBIII
NONV MA CIIDONI
NV

P. 42 et suiv. Remouchamps. Fouilles dans une villa romaine au Ravenbosch.

P. 39. Tablette de bronze inscrite sur les deux faces.

D'un côté :

128) M · VITALINIO
*d*EC · C · V · T · QV*aestori*
CIO · II VIR · Q*uinq* ·
IVLIVS AMIC*o optimo*

L. 2 : [*d*]*ec(urioni) c(oloniae) U(lpiae) T(raianae)*.

De l'autre, au pointillé :

129) *t.* TERTINIO
AEDILICIO ....
C · V · *t*
PAGVS CATVAL*iensis*
*patro*NO

P. 62. Autre tablette.

130) [HONOR*i*]
T · TERTI*ni*
N V
DEC · II · VI*ri c.u.t*
MANSVE*tus et*
MACRIN*us*

L. 3 : *nu ?* P. 63.

131) *t.* TE*rtinio*
DEC *c. u. t. ii*
VIR*o*
FLOR*us ?*
Amico ?

Catualium (Tab. de Peutinger) était un *pagus ;* la *colonia Ulpia Trajana* est la ville de Nimègue (Noviomagus) ; cf. *C. I. L.*, XIII, nº 8742, III, nº 11936, et VI, nº 3237.

PHILOLOGISCHE WOCHENSCHRIFT, 1925.

P. 1022-1023. H. Dessau. A propos des événements de l'année 32 av. J.-C., observations sur la date d'une inscription de Trieste, *C. I. L.*, V, nº 525 : elle peut être de l'année 33 aussi bien que de l'année 32 et en tout cas ne peut être invoquée pour prouver qu'Octavien en 32 était encore triumvir.

P. 1133-1136. E. Kalinka. Sur le mot *siremps*, terme de l'ancienne langue juridique, connu par les lexicographes et les inscriptions.

RECUEIL DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE CONSTANTINE, 1923-1924.

P. 216. A. Truillot. Tébessa

132) I O M
saTVRNO
AVG. SAC
L CAECILIVS
MAXIMVS
SACERDOS
V S L A

P. 289. J. Bosco. A Constantine. Copie rectifiée, communiquée par MM. Gsell et Albertini.

Face.

133) VICTORIAE AVG
[erased]
[erased]
NOB · CAES
CONSTANTI
NIANENSES

Côté.

134) P [erased] V
B [erased] N [erased] INVM
CONDITOREM
& VALENTEM
trIVMFATOREM
SeMPER AVGVSTVm
PuBLILIVS · CEIONi
VS CAeCINA
ALBINVS V·C·
cONSVLARIS

REVUE ARCHÉOLOGIQUE, 1925, II

P. 66-74. W. Deonna. Sur la formule *Christus hic est* ou *Christos Propylaios* dans les inscriptions chrétiennes.

P. 210-227. J. Loth. Sur le dieu gaulois *Rudiobos* de l'inscription de *Cassiciate* (*C. I. L.*, XIII, nº 3071), appelé ailleurs *Rudianos* (*C. I. L.*, XII, nºs 341, 381, 1566, 2264).

P. 228-247. L. Poinssot et R. Lantier. L'église de Dougga et ses inscriptions (*C. I. L.*, VIII, nºs 27332, 27333, 27335).

ID., 1926, I.

P. 40-102. G. Gastinel. Carthage et l'Énéide. Interprétation de la dédicace à la *gens Augusta*, trouvée à Carthage en 1913 (*Ann. épigr.*, 1914, nº 87).

P. 136. G. Kazarow. Autel quadrangulaire du Musée de Choumen (Bulgarie), provenant très vraisemblablement de la forteresse romaine de Kovatchovetz, près de Popovo, station de la voie militaire de *Marcianopolis* à *Nicopolis ad Istrum*.

135) DEO MAGVTI
PRO SALVTE F
RATRORYM (sic)
IVL ERCVLAN
5 ARAM EX VO
TO POSVIT

Le *deus Magutis* rappelle le nom gaulois Μαγουτι de l'inscription de Cavaillon.

REVUE BIBLIQUE, 1925.

P. 580-581, F. M. Abel. A Abou-Ghoch, sur un bloc de pierre, dans un cartouche à queue d'aronde.

136) VEXILLATIO
LEG · X · FRE

Il s'agit d'un détachement de la *legio X Fretensis* chargé de surveiller la route de Jérusalem à Joppé.

REVUE CELTIQUE, XLII, 1925.

P. 93-96. J. Fraser. Observations sur les *graffiti* de la Graufesenque (*Ann. épigr.*, 1923, nos 104-105) : les noms de vases, les noms de personnes, le mot *tuxtos*.

P. 196. J. Jud. Observations sur les mêmes textes.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES, 1926.

P. 169. C. Jullian. Inscriptions de Leyde (plus haut nos 128-131).

REVUE DES ÉTUDES GRECQUES, 1924.

P. 70-72. D. M. Robinson. Notes sur quelques inscriptions de Sardes (*Inscr. graecae ad res rom. pert.*, IV, nos 1502 et suiv.).

REVUE DES ÉTUDES JUIVES, 1925, I.

P. 113-130. S. Krauss. Les gouverneurs romains de Palestine, de 135 à 640. Compléments à la liste dressée par Schürer, d'après les inscriptions, les papyrus et les textes rabbiniques.

REVUE HISTORIQUE DE DROIT, 1925.

P. 541-565. Ed. Cuq. Sur la loi romaine de Delphes contre la piraterie (*Ann. épigr.*, 1923, no 55). Exposé d'ensemble, à propos de l'édition de G. Colin dans le *Bull. de corresp. hellén.* L'auteur maintient son interprétation : c'est la loi Gabinia de 67 av. J.-C.

RIVISTA DELLA TRIPOLITANIA, II, 1925-1926.

P. 3 et suiv. Aurigemma. Milliaires de Tripolitaine.

P. 4. Route du littoral. A Bou-Chemmach. Fragment d'inscription avec le nom de Caracalla.

P. 8. A Ksar-el-Toura. Milliaire.

137) I M P · C A E
SAR M CLAV
D I V S T A C I
T V S P I V S
F E L I X A V G
P O N T I F E X
M A X I M V S
T R I B V N I C I
AE POTESTA
(sic) T A E II C O S

M V

Peut être le même qu'un fragment déjà publié par M. de Mathuisieulx.

P. 12. Oued-el-Toualeb.

138) IMP CAE C · IVLIVS VERVS
MAXIMINVS AVG GER
MANICVS MAXIMVS
SARMATICVS MAXIMVS
DACICVS MAXIMVS TRI
BVNICIAE POTESTATIS
TER · IMP V PONTIFEX
MAXIMVS ET C IVLIVS
VERVS MAXIMVS NODI (sic)
LISSIMVS CAES PRINCEPS
INVENT VTVTIS GERMA (sic)
NICVS MAXIMVS SARMATI
CVS MAXIMVS DACICVS MAXI
MVS PONTIS VITVSTATE DILAPSOS (sic)
ET ITER LONGA INIVRIA CORVPTVM
RESTITVERVN SVA INFATIGABILI (sic)
P*r*OVIDE*ntia* PERVIVM COM
*m*E*a*NT*ibus* *r*EDDID*er*VNT

P. 135 et suiv. Aurigemma. Milliaires de la Tripolitaine (suite).

P. 136. Voie du littoral. Date : règne de Caracalla. — P. 137. Voie de Tripoli au pays des Garamantes. Même date (année 216) : MIL LVII. Voies incertaines, deux fragments datés de la même année.

P. 151 et suiv. Fr. Cumont. Inscriptions conservées dans les manuscrits 12219 et 12220 de la Bibliothèque nationale. Quelques-unes sont des faux, d'autres paraissent authentiques, mais fautives.

P. 164. A Tripoli.

139) BONAE MEMORIAE STI · DINIS · CENTVRIONIS
BIXIT · N · R

Stiddin, nom africain, connu.

Ibid.

140) BONAE MEMORIAE SVAE HADERR · AX

Ader ou Iader, également connu.

P. 17. Oued-Zenouad. Même texte avec le chiffre I.

P. 20. Zaouïa Sidi-Mohammed ben Brahim. Milliaire portant les noms et titres de Caracalla.

RIVISTA DI FILOLOGIA, 1925.

P. 216-230. A. Vogliano. Épigrammes métriques (entre au-

tres, une épigramme de Pompéi).

P. 372-380. G. de Sanctis. Nouvelles observations sur l'inscription de Volubilis (*Ann. épigr.*, 1916, nº 42), à propos de l'article de L. Constans dans le *Musée belge*, 1924, p. 103.

P. 527-541. A. Degrassi. Sur le diplôme CII du *C. I. L.* (cf. Mispoulet, *C. R. de l'Acad. des Inscr.*, 1914, p. 305). Il date de 73 p. C. et se rapporte à une cohorte urbaine en garnison hors de Rome, à Lyon ou à Carthage.

Rivista indo-greco-italica di filologia-lingua-antichità, IX, 1925.

P. 67. Fr. Ribezzo. A Ceglie del Campo, *Caelium*, en Apulie.

141)
C·BAEBIVS·C·F·CLA·HISPO
IIII VIR·AED·IIIIVIR·I·D·
AVG·QVINQ·CENS·
POTEST

P. 93-107. M. Della Corte. Suite et fin de ses études sur les maisons et habitants de Pompéi d'après les inscriptions; série d'*addenda* et *corrigenda* aux articles précédents; p. 103-107 : liste des *signacula pompeiana*, donnant, pour chaque numéro du *C. I. L.*, X, 8058, 1-96, la bibliographie et la localisation topographique.

P. 122-126. Fr. Ribezzo. Observations sur l'inscription funéraire métrique (peut-être orphique) de la voie Labicane (*Ann. épigr.*, 1924, nº 104; cf. Lundström, *Eranos*, 1924, p. 358; Pierleoni, *Riv. di filol.*, 1924, p. 422, et A. Vogliano, *ibid.*, 1925, p. 91).

P. 130. Du même. A Sinuessa.

142) P·CLODIO P·F·
P·NEPOT·FAL·
L ARLENO BASSO
PATR·ET·CVR·COL·
VNIVERSVS ORDº
MVNICIPVM
OB MERITA EIVS

Ibid. Même provenance.

143) C·CLODIO C·F·
QVIR·ADIVTORI
PRAET·TRIB·PLEBEI
QVAESTORI
PVBLICE QVOT HS CCC M N
REIPVB·LEGAVERINT
EX QVA PECVNIA TEMPLVM
EXSTRVCTVM ET FORVM
STRATVM EST

Syria, 1925.

P. 118 et suiv. Carcopino. Le *limes* de Numidie (suite).

P. 124. El-Kantara.

144)
*imp. caes. l. septimio seue*RO · PERTINACI · AVG · PON*t. max.*
*tr. pot... cos... imp. II pro*COS · P P *et clodio albino caes.*
*dedicante lepido ter*TVLLO *l*EG · AVG · PRO *pr. c. u*
. . . . *p* E R · N P A L · C V R A A *gen*
te iulio. . . .   I N O · > · L E G · III · A V *g p. u*

L. 4 : *per n(umerum) Pal(myrenorum).*
P. 129. *Ibid.*

145)
*pro salute et uict*ORI*a.......*
*imp. ca*ES M AVREL SEVER A*ntonini*
aug et IVLIAE · AVG · MATRS *Aug. n. et*
castror. m. VLPIVS OPTATVS *prae*
*posit*VS N HEMESENORV*m*
*i*VNIORV FILOSIMI *et....*

P. 139. A Sadouri.

146) G E N I O A V S V M
VALERIVS CRESCE
ns ORDINAR PRINCE
ps V*e*CSIL*l*ATIONIS
et M*a*NIL*i*VS FELIX
VNA CVN COM
*mil*ITONIB*us*

L. 6 : M. Carcopino complète la ligne par l'abréviation *op* = *optio.*
P. 146. Près d'El-Ghara.

147)
CONDVCTORES ARRVNTIVS MARTIALIS ET SEIA*nus* DE SVO FEC

P. 215-252. R. P. Mouterde. Inscriptions grecques conservées à l'Institut français de Damas.

P. 230. A Tafas (fac-similé hors texte).

148)
υπερ σωτηριας
και νειχης των
δεσποτων ημων
κωνσταντιου
5 ΚΑΙ ΚΩΝϹ*ταντος*
ΤΩΝ ΑΗΤΤΗΤΩΝ
ΒΑΟϹΙΛΕΩΝ Η ΓΕ (*sic*)
ΦΥΡΑ ΕΚ ΘΕΜΙΛΙΩΝ (*sic*)
ΑΝΩΚΟΔΟΜΗΘΗ
10 ΑΡΧΟΝΤΟϹ ΤΗϹ Ε
ΠΑΡΧΙ*ας* ΦΛ ΑΝΤ ΙΕΡΟΚΛΕΟΥϹ
ΤΟΥ ΔΙΑ ΠΑΝΤΟϹ ΚΑΘΩϹΙΩ
ΜΕΝΟΥ ΤΗ ΘΙΟΤΗΤΙ ΑΥΤΩΝ

L. 11 : Hieroclès fut *consularis* de Cœlésyrie en 348 (*Cod. theodos.*, XI, 36, 7; X, 1, 6); deux bornes de Intam dans le Hauran, contemporaines de celle de Tafas, lui donnent le titre de gouverneur de Syrie en 343; Constance passa en Syrie une partie des années 342 et 343. — L. 12-13 : formule de dévouement aux empereurs, qui correspond au *devotus numini majestatique ejus* des inscriptions latines.

P. 232. Nouvelle lecture de la dédicace de Der'a en l'honneur de Probus, reproduite dans l'*Ann. épigr.*, 1922, nº 133 (fac-similé).

P. 243. Dans le Hauran.

149) ΑΓΓΑΙΟϹ ΙΛΛΟΥ ΕϹ
ΦΑΓΗ ΕΤΩΝ Λ'
ΕΝ ΤΗ ΧΩΡΑ Υ
ΠΟ ΔΕΚΑΔΑΡΧΗ
ϹΟΥ ΔΑΙ₀Ϲ ΠΕΡΙ
ΜΗΔΕΝΟϹ

Il s'agit d'un décurion, commandant d'un détachement de police indigène, tué dans la région.

P. 269-273. R. Dussaud. Inscription phénicienne de Byblos, d'époque romaine : offrande faite à l'empereur régnant (appelé *adonan*, « notre Seigneur ») et à Baal (Jupiter).

ID., 1926.

P. 67 et 68. R. Cagnat. A Beyrouth. Deux exemplaires de la même inscription.

150) M · SENTIO · SEX
F · FAB · PROCVLO · DEC · II VIR
COL · PRAEF · COH · I · THRAC ·
SYR · EQ · ET · VEXILLAT · COH · I
C · ILIC · ET · COH · VII · BREVCOR (*sic*)
TRIB · MIL · LEG · XVI · F · F · PRAEF
ALAE · GEM · COL · QVAEST · PRO
VINC · ASIAE · TRIB · PL · PRAET ·
PEREG · LEG · PRO · PR · PROVIN
CIAE · AFRICAE . PATRONO
COLONIAE

TRANSACTIONS OF THE AMERICAN PHILOLOGICAL ASSOCIATION, 1923.

P. 189. Fr. Kelsey. Papyrus du Fayoum? (Cf. *Ann. épigr.*, 1904, nº 218, et 1906, nº 174)

Intérieur du diptyque.

151) *l nonio torquato asprenate II m annio*
libone cos idib april anno XII imp
caesaris traiani hadriani aug mense
pharmuthi die XVIII alex ad aeg
descriptum et recognitum ex tabula pro
(*sic*) *fesionum quibus liberi nati sunt*

quae tabula proposita erat in foro aug
(sic) *in qua scriptum fuid id quod infascri*
ptum est m claudio squilla gallicano
t atilio rufo titiano cos anno XII imp
caesaris traiani hadriani aug t flauio
titiano praef aeg profesiones liberorum
acceptae citra causarum cognitionem
tab VIII pag II amplioribus litteris
scriptum est l nonio torquato asprenate
II m annio libone cos et post alia pag IX
VI kal april
c herennius geminianus IIccclxxu
fil n herenniam gemellam
ex diogenide m fil thermu
thario V idus mart q p
f c r e ad k

Déclaration de naissance datant de l'année 128 (11 mars).

L. 18 : le chiffre 2375 indique sans doute le numéro de la déclaration; l. 19 : *f(iliam) n(atam);* l. 21 : *q(uae) p(roximae) f(uerunt). C(ontuli) r(ecognovi) e(xemplum) ad k(artam)* nous propose M. Cuq.

Extérieur.

Même texte et les noms des témoins.

m iuli capitolini
l petroni celeris
c iuli blandiani
m antisti longi
c semproni ualentis
t flaui macrini
m antoni clementis

VORGESCHICHTLICHES JAHRBUCH FÜR DIE GESELLSCHAFT FÜR VORGESCHICHTLICHE FORSCHUNGEN, I, 1926.

P. 56. Ebert. A Berne. Cachets d'oculiste.

152)

I. *a)* TI CL PEREGRINI DIA LEPIDOS AD CICATRIC
b) TI CL PEREGRINI DI ABSORIC AD CLARITATEM

153)

II. Du même oculiste :
a) *Ani ceton ad aspri(tudines) et cl(aritatem).*
b) *Cin naminum ad su(pp)u(rationem)* ou *su(ff)u(siones).*
c) *Dia misus ad aspritudi(nes).*
d) *Dias|myrnes ad sedata.*

154)

III. a) TI CL PEREGRINI DIAP
SORICVM AD ASPRI
b) TI CL PEREGRINI CIN
NAMINVM AD CALI
c) TI ALPI SOTERICHI CIN
NAMINVM AD CALIG
d) TI ALPI SOTERICHI DIA
PSORI CVM AD CLARITAT

WIENER STUDIEN, XLIV, 1925.

P. 239-248. R. Wimmerer. Nouvelle restitution et nouvelle interprétation du rescrit de Selva (*Ann. épigr.*, 1920, nos 69-70).

ZEITSCHRIFT DER SAVIGNY-STIFTUNG, ROMANISTISCHE ABTEILUNG, XLV, 1925.

P. 87-116. E. Weiss. La protection des aqueducs en droit romain, d'après les textes juridiques et les inscriptions.

P. 352-390. E. Schönbauer. Étude juridique sur le passage de la *lex metalli Vipascensis* (*C. I. L.*, II, n° 5281) concernant la *stipulatio argentaria*.

2° PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANQUITÉ ROMAINE

J. BAILLET. INSCRIPTIONS GRECQUES ET LATINES DES TOMBEAUX DES ROIS OU SYRINGES DE THÈBES (Mémoires de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, XLII, 3 fasc. parus, 1921, 1923, 1925; un 4e fasc. contiendra les tables).

2.126 numéros. Nombreuses planches en fac-similé. Index des inscriptions.

F. CABROL et H. LECLERCQ. DICTIONNAIRE D'ARCHÉOLOGIE CHRÉTIENNE ET DE LITURGIE, fasc. 70-71. Paris, 1926.

P. 623-694, art. Inscriptions grecques chrétiennes, par L. Jalabert et R. Mouterde. — P. 694-850, art. Inscriptions latines chrétiennes, par H. Leclercq. — P. 850 et suiv., art. Inscriptions (histoire des recueils d'), par H. Leclercq.

CORPUS INSCRIPTIONUM LATINARUM, VI, 6, INDICES, fasc. 1, par M. BANG. Berlin, 1926.

EM. ESPÉRANDIEU. RECUEIL GÉNÉRAL DES BAS-RELIEFS, STATUES ET BUSTES DE LA GAULE ROMAINE, IX : GAULE GERMANIQUE (3e partie) ET SUPPLÉMENT. Paris, 1925.

Comme les précédents, le nouveau volume de ce précieux recueil, qui a commencé à paraître en 1907, contient de nombreuses illustrations où l'on trouvera le fac-similé d'inscriptions

gravées sur les bas-reliefs ; l'ordre suivi pour le classement des œuvres étudiées est l'ordre topographique du *C. I. L.*

EM. GOLDMANN. DIE DUENOS INSCHRIFT. Heidelberg, 1926, XIII-176 pages.

J. MATHIÈRE. LA CIVITAS DES AULERCI EBUROVICES. Évreux, 1925.

Monographie d'une des *civitates* de la Seconde Lyonnaise. Au cours de ce travail toutes les inscriptions découvertes sur le territoire des Aulerci Eburovices sont reproduites, commentées et utilisées, en particulier, p. 104-105, les deux inscriptions du Vieil-Évreux où se lit le mot *Gisacus;* aux p. 116-127, l'inscription des foulons d'Évreux (fac-similé, p. 183). Aux p. 339-348, relevé de tous les textes épigraphiques de la *civitas*, par ordre de localités (1° inscriptions monumentales; 2° *instrumentum domesticum :* textes figurant au *Corpus*, marques de potier ne figurant pas au *Corpus*).

MÉLANGES NIEDERLE, 1926.

P. 25. J. Dobiaš. Briques trouvées à Musov, au sud de la Moravie. Dans un cartouche en forme de semelle cloutée

154 *bis*) LEG·XGPF

Dateraient des guerres de Marc-Aurèle contre les Marcomans.

J. J. VAN NOSTRAND. THE IMPERIAL DOMAINS OF AFRICA PROCONSULARIS (*University of California Publications in History*, XIV, 1925, 1, p. 1-88).

Réédition des grandes inscriptions d'Henchir-Mettich, Aïn-el-Djemala, Souk-el-Khmis et Aïn-Ouassel, d'après les textes donnés par Bruns et P.-F. Girard, avec une traduction anglaise et un commentaire explicatif. Une courte introduction fait ressortir l'importance de ces textes. En conclusion, quelques questions d'ordre général sont très sommairement traitées : emplacement des divers domaines, sens des mots *tractus, regio, fundus, praedium, villa ;* condition des *procuratores*, des *coloni*, des *inquilini*.

ETT. DE RUGGIERO. LO STATO E LE OPERE PUBBLICHE IN ROMA ANTICA. Turin, 1925.

Étude faite principalement d'après les sources épigraphiques. Liste des travaux publics exécutés à Rome par les magistrats, le Sénat, les empereurs, les simples citoyens. Examen des différentes questions administratives qui se posaient à leur sujet : direction des entreprises, concession du terrain, adjudica-

tion, imputation des dépenses, mesures d'entretien, personnel d'exécution et de garde.

P. ROMANELLI, LEPTIS MAGNA. Rome, 1925.

P. 87. Fragments employés dans la muraille. Fragment opistographe.

D'un côté.

155) *a)* PONTIF
*pat*RONVM

b) COS
PER

c) ANO *Aug*
COS

De l'autre.

a) MPON
*pat*RONVM

b) C·PAC
PR

c) *cae*SARI

Cf. *C. I. L.*, VIII, nº 8.

Même endroit, au pied de la dune.

156) ATTINI ❦ DIO
FLAVIA ❦ PRO
CV*l*A ❦ OB ❦ ME
*m*ORIAM
❦ I

P. 109. Sur les colonnades de la basilique, à droite et à gauche de la salle, en double exemplaire.

157)

a) IMPERATOR CAESAR LVCIVS SEP*ti*MIVS
b) POTESTATIS DEC*ies*
c) OCTIES IMPE*rator*
d) *pontifex* MA*ximus*
e) *pontifex* MAXIMVS TRIBVNICIAE POTEST*at*IS DEC*ies*
f) ETO
g) AX
h) — A
i) PERT*inax*
k) VIC
l) OS PERFICI ❦

Fragm. *b* et *c* : *[tribuniciae] potestatis dec[ies et o]cties* (an. 210).

P. 128. Sur une petite exèdre.

158)

IMP·CAES·L·SEPTIMIO·SE*uero* *aug*VSTO ARABICO & ADIABENICO·*p*ARTHICO·*Maximo et*
IMP·CAES·M·AVRELIO *antonino aug. et p. septimio getae nob. caes.* ET IVLIAE AVG *matris augg. nn.*
ET·CASTRORVM ▓▓▓▓
M PIN ▓ TILI▓V▓C▓OSVLIS·PROVINCIAE·AFRICAE·NVMISIA

La lecture de la dernière ligne est incertaine.

P. 129. A côté de l'exèdre.

159) IVLIAE·DOMNAE
AVG·GENETRICI
ORBIS·TERRAE
Q·FVLVIVS·DIDA
BVBVLIANVS
VOT·SOL

P. 130. Dans le voisinage de la précédente.

160) DIVO PIO
SEVERO·AVG
Q *m*ARCIVS·DIOGA&
PRAEF·ANNONA*e*
SACRAE·V*rbis*

Même page. Fragments de dédicace à Domitien.

161)

a) *diui*·VESPASI*ani f.*
DIAE·PIAE

b) VESPASI*ani*
RE SVFETA

c) *trib. pot.* XIII·IMP·XX*ii*
HS LXXXQ

d) ▓▓▓▓
IDCCCM

P. 134. A l'ouest du forum impérial, entre le forum et le mur. Sur une architrave.

162) *c*ORNVT*us*
M NEPTVNI

Sur un cippe, brisé au sommet.

163) STA▓AVG
C·NERIANIVS
SEVERVS·ET
C·RVSTIVS·PVDENS
MI▓▓▓▓
EVI▓▓▓P▓▓VS
AEPID

Autre cippe.

164) A

m e R C V R I

p r I M V S

*trai*ANI AVG

SER P*r*ISCIL

LANVS VIL

MARI■ ET XX

HERED · LEPC

MAGN · D · D

L. 7 : *vil(licus) mar*[*m(orum)? et vigesimae hered(itatium) Lepc(is) magn(ae).*

P. 152. Sur la rive droite de l'oued.

165) VENVS

CASSIANA

A côté.

166) IVNO

CASSIANA

P. 165. Sur un mausolée.

167)

C · MARIO · IOVINO · ET · C · MARIO · ET ·
MARIAE · VICTORINAE · ET MARSO · F · EIVS
C · MARIVS · PVDENS · BOCCIVS · ZVRGEM · ET · VELIA
LONGINA · BIBAI · PARENTES · F*ili*S · SVIS · ET · NEPOTI · FECERVNT

Fig. 29 (simili). Stèle.

168) ΑΓΑΘΗ Τυχη ■■■■■■■■■■ ΙΙΩΝ

Tête d'Esculape.

ΑCCΚΛΗΠΙΑΔΗC ΘΕΩ ΑCCΚΛΗΠΙΩ ЄΥΧΑΡΙCΤΗΡΙΟΝ

PRO		VIC
TO		RIA
DO	*Serpent dans un édicule.*	MI
NO	*Autel.*	RVM
NO		STRO
RVM		

AR|IIS CAV
SA DID AESCV
LAPIO ASCLE
PIADES ASCLE
piadis MARMARARIVS NICOMED

L. 9 : *ar..is causa ded(it).*

R. CAGNAT et M. BESNIER.

TABLES ANALYTIQUES

DE LA REVUE DES PUBLICATIONS ÉPIGRAPHIQUES

1° Table des Périodiques et ouvrages cités.

A. — Périodiques.

Revue biblique, 1925.
Revue celtique, XLII, 1924.
Revue des Études anciennes, 1925, depuis la p. 273; 1926, p. 1 à 208.
Revue des Études grecques, 1924.
Revue des Études juives, 1925.
Revue historique de droit, 1925.
Rivista della Tripolitania, II, 1925-1926.
Rivista di filologia, 1925, depuis la p. 161.
Rivista indo-greco-italica di filologia, lingua, antichità, IX, 1925, p. 1 à 152.
Syria, VI, 1925, depuis la p. 101; VII, 1926, p. 1 à 192.
Transactions of the American Philological Association, 1923.
Vorgeschichtliches Jahrbuch für die Gesellschaft für Vorgeschichtliche Forschungen, I, 1926.
Wiener Studien, XLIV, 1925.
Zeitschrift der Savigny-Stiftung, Romanistische Abteilung, XLV, 1925.

B. — PUBLICATIONS RELATIVES A L'ANTIQUITÉ ROMAINE.

J. Baillet, *Inscriptions grecques et latines des tombeaux des rois de Thèbes.*
F. Cabrol et H. Leclercq, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, fasc. 70-71.
Corpus Inscriptionum Latinarum, VI, 6, fasc. 1.
E. Espérandieu, *Recueil des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, IX.
E. Goldmann, *Die Duenos Inschrift.*
J. Mathière, *La civitas des Aulerci Eburovices.*
Mélanges Niederle.
J. J. Van Nostrand, *The imperial domains of Africa Proconsularis.*
P. Romanelli, *Leptis magna.*
E. de Ruggiero, *Lo Stato e le opere pubbliche in Roma antica.*

2e Table des provenances.

N.-B. — Les nombres qui suivent chaque article renvoient, non aux pages, mais aux numéros (en caractères gras) qui accompagnent les inscriptions.

I. Rome.

Entre la via di Petra et la via di Montecatini, 124.
Entre les viae Pinciana et Salaria, 41-54.
Sainte-Saba, 16.
Via Appia, 122.
Via Sicilia, 116.
Provenance inconnue, 17, 17 *bis*.

II. Italie.

Aquilée, 108-111.
Arezzo, 123.
Campinelle (près de la station des), 117.
Canepina, 115.
Ceglie del Campo (Apulie), 141.
Duino Timavo (Istrie), 104-107.
Fabro, 112-114.
Ostra, 120.
Porto, 118, 119.
Sinuessa, 142, 143.
Terracine, 89.
Tivoli, 125, 126.
Urbisaglia, 121.

3° Table des Matières.

I

NOMS ET SURNOMS

II

DIEUX, DÉESSES, HÉROS

III

PRÊTRES ET CHOSES RELIGIEUSES

1° *Sacerdoces païens.*

IV

NOMS GÉOGRAPHIQUES

V

EMPEREURS, PRINCES ET PRINCESSES

1° Empereurs romains.

VI

POUVOIRS PUBLICS

VII

CORPS DE TROUPES

VIII

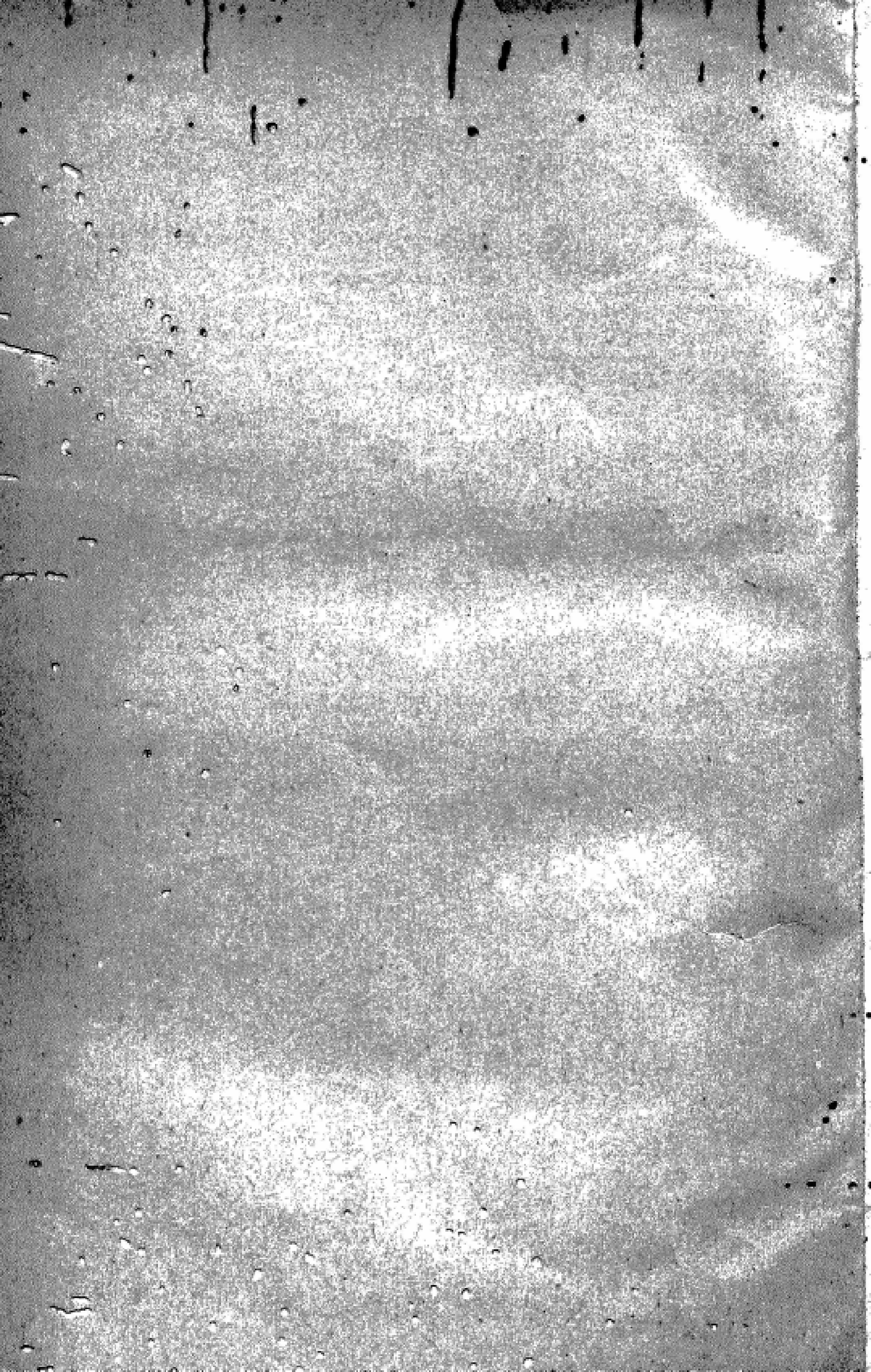
ADMINISTRATION PROVINCIALE ET MUNICIPALE

IX

COLLÈGES

X

PARTICULARITÉS DIGNES D'ÊTRE SIGNALÉES



TABLES

DU TOME XXIV DE LA CINQUIÈME SÉRIE

II. — TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Le Gérant : **PARDOUX.**

6093-26. — Tours, Imp. Arrault et Cie.

